

Université de Montréal

La langue de papier
Spéculations linguistiques au Québec (1957-1977)

par
Karim Larose

Département d'études françaises
Faculté des arts et des sciences

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Doctorat (Ph.D.)
en Études françaises

Mai 2003

© Karim Larose, 2003



PQ
35
UB4
2003
V.025

Direction des bibliothèques

AVIS

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Cette thèse intitulée :
La langue de papier
Spéculations linguistiques au Québec (1957-1977)

présentée par :
Karim Larose

a été évaluée par un jury composé des personnes suivantes :

.....

Président-rapporteur : Ginette Michaud

Directeur de recherche : Pierre Nepveu

Membre du jury : Micheline Cambron

Examinatrice externe : Marie-Andrée Beaudet

Sommaire

Nombreux sont les chercheurs à observer qu'il existe, de Henri Bourassa à Gaston Miron en passant par Gérald Godin, une véritable tradition de spéculation sur la langue au Québec. Consacrée à la période 1957-1977, cette thèse cherche à reconstituer une partie de son histoire complexe grâce à l'analyse et à la mise en contexte de la réflexion des intellectuels ayant signé des textes décisifs sur la question linguistique. Qu'ils soient écrivains, historiens ou journalistes, il s'agit d'étudier leurs idées et leurs positions en mettant en lumière l'évolution et la cohérence de leurs conceptions de la langue, perceptibles à travers un large éventail de définitions et de métaphores récurrentes, de stratégies, de lieux communs et de parcours argumentatifs privilégiés, d'influences et de filiations spécifiques.

Afin de pouvoir rendre compte de changements de paradigme souvent discrets, ce travail comprend aussi l'examen d'un certain nombre de notions qui ont joué un rôle essentiel dans l'évolution de la réflexion sur la langue, principalement celles de société, de politique et de culture, dont je tâche de faire ressortir tant la progression d'ensemble que les glissements de sens au fil du temps. À chaque mutation du champ discursif de l'identitaire, la langue est en effet investie de nouvelles valeurs et se voit intégrée à un nouvel imaginaire social, au sein duquel son rôle et sa signification sont réinventés. Ainsi la question linguistique subit-elle les contrecoups de l'apparition de la « question » sociale puis de la redéfinition du nationalisme au cours des années 1950, de la problématisation de la notion de culture durant la Révolution tranquille et de la mise de l'avant de la « québécoisité » dans les années 1970.

Tenant compte de l'état de la recherche, les points de focalisation de ce travail témoignent d'une préoccupation pour les espaces discursifs négligés, marginaux, voire oubliés dans lesquels se dissimulent souvent les petits faits qui forment l'horizon de sens où se cristallisent les lieux de mémoire. L'objectif est de forger un récit où se croisent des perspectives très diverses qui, néanmoins, convergent toutes vers ce foyer central qu'est la question linguistique. Ce travail privilégie ainsi une approche analytique et critique, c'est-à-dire attentive aux généalogies, aux héritages multiples et discordants, aux apories et aux replis conceptuels des différentes représentations de la langue au Québec.

Bien que marquée par l'interdisciplinarité, cette recherche demeure résolument placée sous le signe de la littérature. Elle s'appuie en effet sur la conviction que les changements historiques véritables sont aussi, et peut-être d'abord, des mutations de langage. Il ne peut exister de synthèse critique fidèle à l'historicité, aux enjeux et aux fonctionnements singuliers des discours sans une sensibilité au langage, laquelle ouvre la porte tant à la plongée dans l'interprétation qu'à la défiance devant la surface miroitante des mots. Si l'écriture de l'histoire est un mode d'exposition et de narration des trajectoires inattendues empruntées par les objets de savoir, alors elle nécessite un travail de rapprochement et de dissociation des mots et des idées auquel l'approche littéraire, plus que toute autre, nous a rendus attentifs.

En s'appuyant sur l'analyse minutieuse d'un large corpus, cette thèse est ainsi amenée à répondre à des questions précises trop peu abordées dans les études sur la langue. Où et comment est né le projet de l'unilinguisme ? Dans quelles circonstances particulières les écrivains ont-ils fondé leur argumentaire sur l'incontournable triade politique/langue/littérature ? Qu'a signifié dans l'évolution de la spéculation linguistique l'introduction d'un rapport dialectique entre le social et le politique au cours des années 1950 ? Comment ce rapport s'est-il transformé avec l'essor de la sociolinguistique et de l'idéologie de la québécoité au cours des années 1970 ? Quelles utopies linguistiques ont-elles été mises de l'avant par les principaux écrivains québécois pour réagir à l'apparition d'une conception de la langue de plus en plus essentialiste ?

Mots clés : langue, littérature, Québec, modernité, histoire culture et politique, analyse de discours.

Summary

Numerous researchers consider that, from Henri Bourassa to Gaston Miron, including Gérald Godin, a real tradition of speculation about language has been instated in Québec. Devoted to the 1957-1977 period, this thesis intends to reconstitute part of its complicated history through the analysis and the emphasis put on the reflection of intellectuals who have written authoritative texts on the linguistic question, be they writers, historians, journalists or politicians. Through the study of their ideas and points of view, it brings to light the evolution and coherence of their conception of language, perceptible through a large range of definitions and repeated metaphors, of strategies, of clichés and carefully chosen argumentative paths, of influences and specific filiations.

In order to be able to account for often discreet changes in paradigm, this work also examines a certain number of notions that have played an essential role in the evolution of thought on language, principally those related to society, politics and culture, from which I try to put into perspective both progress as a whole and the shifts of meaning through different times. Every mutation of the discourse around identity causes the language to be invested by new values and integrated to a new social imaginary, which in turn brings about a reassessment of its role and meaning. Thus the linguistic question is affected by the repercussions of the emergence of the social “question” and of the redefinition of nationalism during the fifties, of the problematisation of the notion of culture during the Quiet revolution and of the introduction of “québécoisité” in the seventies.

In light of the present situation of the research around the subject of language, the focal points of this work reveal a strong interest for the neglected, marginal, even forgotten discourses and forums which often conceal the small facts that create a horizon of meaning which in turn enables something like the crystallization of a commonly shared memory. My objective is to forge a history that would provoke the meeting of diverse views while at the same time showing how they all converge toward the central issue of language. This work favours an analytical and critical approach, that is to say respectful of genealogies, of heterogeneous and conflicting legacies, of aporias and of conceptual folds of the different reflections on language in Québec.

Although marked by interdisciplinarity, this research is resolutely placed under the sign of literature. It rests upon the conviction that real historical changes are also, and perhaps foremost, mutations of language. There cannot be an accurate critical synthesis faithful to historicity, to the stakes and the uncommon developments of the discourses without a sensitivity to language, that opens the door to both the dive into interpretation and the challenge emanating from the mirrored surface of words. If history writing is a mode of exposition and narration of unexpected trajectories followed by objects of knowledge, then it necessitates the work of comparison and dissociation of the words and ideas that only the literary approach seems to lend itself to.

Resting on the careful analysis of a wide corpus, this thesis thus gives an answer to precise questions rarely tackled in studies relating to language. Where and how was the project of unilinguism born? In what particular circumstances have writers based their argument regarding the triad politics/language/literature? Within the evolution of linguistic speculation what did the introduction of a dialectic connection between the social and the political during the fifties really mean? How did this connection transform itself during the development of the sociolinguistic and of the ideology of the “québécoisité” during the seventies? What linguistic utopias have been put forward by the main Québécois writers in reaction to the manifestation of a conception of language more and more essentialist?

Key words: language, literature, modernity, Québec, cultural and political history, social discourse.

Tables des matières

SOMMAIRE	III
SUMMARY	V
TABLES DES MATIÈRES	VII
REMERCIEMENTS	IX
INTRODUCTION	1
Sauter le mur	2
Spéculations sur la langue au Québec	4
Corpus, réseaux et périodisation	12
Lectures stéréophoniques	16
État de la recherche	20
I. DU SOCIAL AU POLITIQUE : NÉO-NATIONALISME ET UNILINGUISME	31
Au cœur des <i>Insolences</i> , l'ombre d'une <i>Cité libre</i>	32
Chroniques linguistiques : l'émergence de la question sociale	36
Michel Brunet et le néo-nationalisme linguistique	41
Jean-Marc Léger, penser dangereusement	47
Raymond Barbeau, unilinguiste de droite	57
André d'Allemagne, le bilinguisme meurtrier	69
Conclusion	86
II. JACQUES FERRON, <i>PARTI PRIS, LIBERTÉ</i> : LA LONGUE PASSE DE LA LANGUE	91
Jacques Ferron, langues complètes, littérature et politique	92
<i>Parti pris</i> et la leçon de Gaspésie	100
<i>Liberté</i> , accompagnement et esprit de synthèse	116
Gérald Godin, la conversion au politique	127
Querelles et provocations littéraires	131
André Major, une pensée en retrait	143
Conclusion	149

III. AU CŒUR DE LA POUDRIÈRE LINGUISTIQUE : LA QUERELLE DU JOUAL	155
Henri Bélanger, éloge de la langue parlée	159
L'usage, envers et contre tout	164
Libéralisme et nationalisation de la langue	166
Michel Tremblay, caution littéraire et tête de Turc	169
Jean Marcel, le réalisme comme politique	177
Louis Landry, de l'assimilation à l'adaptation	191
Victor-Lévy Beaulieu, une langue à notre imag'rie	202
Hubert Aquin, faire éclater la langue de l'intérieur	209
Deffences et quebecquoyseries de Michèle Lalonde	214
Conclusion	221
IV. GASTON MIRON ET JACQUES BRAULT : LANGUE NATALE ET HORIZON DE PAROLE	225
Gaston Miron, le noir analphabète de la langue	226
Sous le maternel, le natal	239
Altérité, capillarité	251
Le québécois et le « traduitu »	257
Jacques Brault, la médiation dans la langue	265
Traduire l'expressivisme	283
Errance et déterritorialisation : au seuil d'une différence	292
Conclusion	301
CONCLUSION GÉNÉRALE	306
BIBLIOGRAPHIE	333

Remerciements

Cette thèse n'aurait pu être écrite sans le concours d'un certain nombre de personnes qui m'ont soutenu, de bien des manières, tout au long des derniers mois.

Je tiens tout particulièrement à remercier mes directeurs, Pierre Nepveu et Éric Méchoulan, dont la présence, les conseils, l'écoute et l'immense générosité, dans des moments parfois difficiles, n'ont jamais fait défaut. Ils ont fait de cette thèse l'occasion d'un dialogue vif, léger et grave à la fois, sur la littérature et ses circonstances.

Brigitte Faivre-Duboz et Alec Larose ont accepté avec une passion et une rigueur toujours égales de lire, de relire et de relire encore cette thèse. Ils se sont consacrés à cette tâche sans ménager leur temps et leurs efforts ; je ne saurais assez les en remercier.

Enfin, si j'ai survécu aux dernières épreuves de l'écriture, je le dois aux ultimes lectures de Murielle Dupuis-Larose et de Pierre Larose. Leur apport intellectuel, grammatical et gastronomique a été essentiel à l'achèvement de cette recherche.

Introduction

Démolir le mur en pensée, cela prendra plus de temps qu'il n'en faudrait à une entreprise pour faire le même travail.

Peter Schneider, *Le sauteur de mur*.

Sauter le mur

Monomane, le sauteur de mur de Peter Schneider est poursuivi par une obsession guidant ses moindres gestes et pensées. Qu'il vienne de l'Est ou de l'Ouest, qu'il apparaisse comme un transfuge véritable, un étrange agent double, un chômeur insouciant, un amoureux de westerns américains ou un idéaliste de gauche, ce personnage multiforme incarne l'Allemagne d'avant la réunification, divisée par cet obstacle tangible qu'était le mur de Berlin. Comme le laissent voir les héros atypiques de Schneider, parfois tragiques, souvent légers ou inconséquents, toujours profondément humains, le mur est la représentation non seulement d'un partage politique et idéologique, mais aussi, dirait Jacques Rancière, d'un partage du sensible¹, c'est-à-dire une manière de penser, de voir, de dire et de produire une communauté de monde. En quelques années à peine, ce partage instaure de nettes différences entre les citoyens des deux États séparés d'à peine quelques kilomètres, ce qui pose un problème d'identité troublant et complexe, dont le *saut* du mur est considéré chez Schneider comme un symptôme aux significations multiples.

Surgissent en effet à chaque détour du récit l'impératif de la comparaison Est/Ouest, puis la question de la pertinence et de la validité d'un tel partage, l'importance de la surdétermination des perspectives idéologiques, l'omniprésence des conditionnements et des cloisonnements de part et d'autre. Le mur fait ici partie d'une configuration plus large déterminant ce qui est commun à chaque collectivité et ce qui doit en être exclu radicalement. Il est la présence sensible et exemplaire d'un clivage qui

¹ Jacques Rancière le définit comme « un système d'évidences sensibles qui donne à voir en même temps l'existence d'un commun et les découpages qui y définissent les places et les parts respectives » (*Le partage du sensible*, Paris, La fabrique, 2000, p. 12). Ce partage désigne la loi qui établit « les formes de l'avoir-part en définissant d'abord les modes perceptifs dans lesquels ils s'inscrivent » (*Aux bords du politique*, Paris, La fabrique, 1998, p. 176).

institue des différences là où hier on n'en trouvait pas. Dans cette perspective, sauter le mur équivaut à ébranler l'ordre de ce partage en remettant en question la frontière qu'il impose.

En tant que métaphore, ce mur littéraire et historique renvoie à tous les murs intérieurs, quels qu'ils soient, abstraction faite d'un ancrage territorial particulier. Ainsi en est-il de la question linguistique au Québec, qui est assurément aujourd'hui devenue un mur politique, idéologique, social et, plus largement, un mur sensible révélant les dissensions, les choix et les luttes de la société québécoise. Il édifie une frontière visible dans les représentations de la langue circulant tant dans l'espace public qu'en aval, dans le monde de la recherche lui-même, dont il est important de questionner le mode de mise en forme de ses objets d'étude ainsi que les perspectives théoriques qui le sous-tendent. Un mur s'est dressé dans la réflexion critique d'abord et avant tout parce que font défaut la pluralité des optiques de même que leur renouvellement.

Au fil du temps, à force de se reposer sur des repères devenus familiers², la pensée sur la langue en est venue à longer et à consolider inlassablement une frontière toujours même. Sans nier l'intérêt et la pertinence d'approches qui ont, par le passé, produit d'excellents résultats, il s'agit donc, en tenant compte de l'évolution de la recherche, de dépasser cette frontière rigide en faisant justement ressortir tout ce qu'elle présuppose dans l'ordre du spéculatif. La question linguistique a été figée dans une représentation qui, reprise *ad infinitum*, prétend en constituer le compte rendu fidèle. Introduire des lignes de désincorporation dans le corps de la théorie en aménageant autrement les concepts et objets à l'étude, telle est à mon sens la tâche la plus urgente des travaux sur la question linguistique.

Il me semblerait cependant particulièrement stérile de céder à la tentation historiciste renvoyant dos à dos les approches passées au nom de la supériorité du présent de la théorie. Tout en évitant l'écueil du passé-repoussoir, j'essaierai simplement de dégager un certain nombre de perspectives nouvelles sur la question linguistique, que ce soit au moyen d'outils conceptuels différents qui reconfigurent des objets d'étude

² Il existe par exemple dans la littérature critique sur le sujet un intérêt qui semble inépuisable pour certains textes et auteurs (Michel Tremblay, notamment), au détriment des autres et d'une vision plus juste de l'ensemble de la réflexion sur la langue au Québec.

coutumiers, par la mise au jour d'objets neufs et méconnus venant modifier notre vision de la problématique linguistique ou encore, plus rarement et plus difficilement, par l'introduction de découpages théoriques inédits. Ces ouvertures nouvelles permettront aussi bien d'interroger et de fragiliser les démarcations établies que de marquer la présence de partages inaperçus dans la réflexion sur la langue au Québec. J'aimerais ainsi placer ce travail sous le signe du saut du mur — geste théorique modeste et immodeste à la fois, visée et approximation plutôt que fin et résolution — qui me semble la condition d'intelligibilité d'un débat à long terme sur la question linguistique et d'une remise en question de ses identités.

Spéculations sur la langue au Québec

De nombreux chercheurs ont observé l'existence d'une tradition proprement québécoise de réflexion sur la langue à laquelle appartiennent aussi bien Henri Bourassa et Régine Robin que Gaston Miron, Jacques Brault et Gérald Godin. Or, malgré la qualité des débats linguistiques tenus depuis plus d'un siècle, force est de constater qu'il n'existe encore aujourd'hui aucun travail de synthèse consacré à l'évolution des idées sur la langue au Québec. C'est ce que relève aussi Marie-Andrée Beaudet, qui regrette l'absence d'une « véritable histoire de la langue française au Québec³ ». Cette thèse vise à remédier partiellement à cette lacune en reconstituant une partie de l'évolution complexe de cette spéculation linguistique, caractérisée par une hétérogénéité constitutive. Les figures importantes des débats sur la langue ne sont pas seulement des écrivains, comme la critique a tendance à le laisser croire, mais aussi des leaders d'opinion, des journalistes, des linguistes ou encore des historiens.

À partir d'un corpus très diversifié, mon objectif sera d'étudier les idées et les positions sur la langue défendues par les porte-parole du milieu intellectuel québécois qui ont signé des textes décisifs sur la question au cours de la période 1957-1977. La cohérence et la singularité de leur réflexion reposent, nous le verrons, sur un large éventail de définitions et de métaphores récurrentes, de stratégies, de lieux communs et de parcours argumentatifs privilégiés, d'influences, d'emprunts et de filiations spécifiques.

³ Marie-Andrée Beaudet, « Quelle langue pour quelle histoire ? », *Les Cahiers d'histoire du Québec au XX^e siècle*, n° 5, printemps 1996, p. 43.

Des thèmes plus généraux traversent l'ensemble de leurs interventions, tels le bilinguisme, l'unilinguisme, la langue institutionnelle ou la dialectique parole/langue. L'analyse tâchera d'en montrer la genèse, d'en suivre l'évolution et de mieux comprendre la façon dont ils furent approfondis avec les années ainsi que la manière dont ils ont été modifiés au fil des textes et des événements.

Cela dit, le discours sur la langue ne s'incarne pas seulement dans des idées. Quoique la dimension *spéculative* de la question linguistique, trop peu étudiée, constitue le cœur de ce travail, il ne s'agit pas de sous-estimer l'importance bien connue de l'imaginaire dans l'évolution des débats, imaginaire qui n'est d'ailleurs pas synonyme d'irrationalité. Des micro-récits existentiels, chez Gérald Godin aussi bien que chez Gaston Miron, viennent ainsi parfois nourrir, à la façon d'épiphanies exemplaires, les conceptions de la langue qui sont proposées. On s'apercevra par exemple qu'une anamnèse récurrente chez Ferron est au fondement de la prise de conscience linguistique des écrivains québécois dans les années 1960. Dans le même sens, l'étude minutieuse du corpus passe par l'interprétation de métaphores significatives jouissant parfois d'un statut de quasi-concept et qui sont autant de chemins de traverse à l'intérieur des argumentaires linguistiques. Il faudra par exemple cerner le sens que pouvaient avoir des images aussi structurantes dans les débats des années 1950 que celle du français langue « morte » ou, dans les années 1970, celle du français langue « étrangère ».

Afin de pouvoir rendre compte de changements de paradigme souvent discrets, ce travail comprendra aussi l'examen d'un certain nombre de notions qui ont joué un rôle essentiel dans l'évolution de la réflexion sur la langue, principalement celles de culture, de société et d'aliénation, concepts datés dont je tâcherai de faire ressortir tant la progression d'ensemble que les glissements de sens au fil du temps. À chaque mutation du champ discursif de l'identitaire, la langue est en effet investie de nouvelles valeurs et se voit intégrée à un nouvel imaginaire social, au sein duquel sont réinventés son rôle et sa signification. Ainsi la question linguistique subit-elle les contrecoups de la problématisation de la notion de culture dans les années 1910, de l'apparition de la « question » sociale puis de la redéfinition du nationalisme au cours des années 1950 et de la mise de l'avant de la « québécoité » dans les années 1970.

Contrairement à une approche encore trop souvent adoptée, cette thèse n'envisagera pas les idées comme des unités discrètes qui seraient soustraites de la réalité historique. En cherchant à mettre la spéculation sur la langue à l'avant-plan de ce travail, je n'entends pas pour autant tomber dans le piège inverse d'une sacralisation de la pensée qui aurait pour effet de couper radicalement l'évolution de la réflexion du milieu où elle prend naissance. Ce qui semble à première vue une idée apparaissant par génération spontanée est souvent le produit d'un processus de recyclage et de détournement d'une idée ancienne, voire une dérive analogique à partir d'un cadre plus large dont il s'agit d'évaluer et de comprendre la prégnance. Ainsi, le concept de bilinguisme, dans les années 1960, n'est que la stricte transposition sur le plan linguistique de la logique du biculturalisme et de la « théorie des deux peuples fondateurs ». Sans lui donner plus d'importance qu'elle n'en possède, je tâcherai donc de prendre la juste mesure de cette annexion fréquente du linguistique par la sphère politique.

Sur un dernier plan, enfin, je m'intéresserai à la configuration de l'espace public en faisant ressortir, entre autres, les relations d'opposition ou de complicité entre les intellectuels ayant abordé la question linguistique. D'où parlent-ils ? comment se partagent-ils les idées, de quelle façon en jouent-ils et les travaillent-ils ? Quelles alliances naturelles ou contre-nature les réunissent, tissant entre littérature, linguistique et politique, surtout, des fils plus ou moins visibles ? À quelles motivations leurs interventions répondent-elles ? À travers quels réseaux — idéologiques ou médiatiques — intellectuels et écrivains prennent-ils la parole et en fonction de quelles appartenances ou de quelles solidarités générationnelles ? Il y a ainsi dans l'espace social tout un enchevêtrement d'argumentaires sur la langue dont il s'agit d'interroger le sens et les contresens en les recadrant dans leur espace propre.

Au-delà ou, plutôt, au cœur de l'exploration de ces différents niveaux d'analyse, une hypothèse plus générale guidera mon questionnement. Nous savons qu'avec l'émergence d'une sensibilité romantique au Canada français durant le dernier tiers du XIX^e siècle apparaissent les premières spéculations sur la langue. Chez des écrivains comme Arthur Buies et Octave Crémazie, par exemple, elles introduisent une dimension expressiviste et culturelle qui remet en cause la stratégie exclusive de défense des droits linguistiques ayant prévalu jusqu'alors. Ce coup d'envoi de la réflexion québécoise sur la

langue s'approfondit de façon notable à partir des années 1950 alors que sont mises au jour les promesses cachées ainsi que certaines des contradictions souterraines de l'expressivisme, tout particulièrement visibles lorsqu'on le confronte à la seconde approche importante sur la langue et sur le langage, soit le désignativisme. Cette opposition a fait l'objet d'une théorisation dans les travaux du philosophe Charles Taylor, tant ceux consacrés à l'avènement du sujet moderne que ceux portant sur la place du langage dans le développement de la philosophie contemporaine. Sa présentation de la problématique de l'expressivisme est l'un des points d'appui de ce travail et j'en exposerai ici les grandes lignes, avant d'y apporter certaines nuances indispensables.

Dans un essai important intitulé « Le langage et la nature humaine », l'un des premiers gestes théoriques de Taylor consiste à établir une distinction appelée à servir de cadre général à sa réflexion. On retrouve ainsi, selon lui, deux dimensions principales parmi les signes du langage⁴ : une dimension désignativiste et une dimension expressiviste. À des degrés divers, elles coexistent dans toute conception du langage. La première approche renvoie au fait qu'un mot possède une signification pour l'homme dans la mesure où, précisément, il désigne une chose appartenant à son monde de référence ; l'accent est alors mis sur le rapport entre le discours et son objet. La seconde dimension, quant à elle, renvoie à la capacité qu'a le langage d'exprimer la pensée ou la perception de celui qui y a recours ; l'accent est désormais mis sur le rapport entre le discours et le sujet qui le produit (*LN*, 25-26). La désignation a pour but de *représenter* la réalité à l'intérieur du langage, tandis que l'expression ne peut que *présenter* l'intériorité du sujet dans la mesure où la signification de sa parole ne peut être connue et manifestée qu'au moment de l'énonciation : « ce qu'une expression manifeste ne peut être manifesté *que* par une expression » (*LN*, 27). En somme, le langage a donc une double vocation : parler de quelque chose (d'un objet) et exprimer une pensée (celle du sujet). On pourrait même affirmer, en utilisant une image, qu'il existe une langue-objet et une langue-sujet, suivant la fonction langagière mise en valeur.

⁴ Charles Taylor, « Le langage et la nature humaine », dans *La liberté des modernes*, trad. par Philippe de Lara, Paris, Presses universitaires de France, 1997, p. 21-66. Désormais désigné par le sigle *LN*, suivi de la page. Dans la traduction française, le mot anglais *language* (qui comprend ce qu'en français on distingue par langue et langage) est souvent traduit par *langage*, mais dans les faits renvoie le plus souvent à la *langue* proprement dite.

Si le désignativisme et l'expressivisme, toujours présents à leur façon, ne sont pas directement en concurrence, il n'en reste pas moins que les différentes conceptions du langage accordent toujours la prévalence à l'un ou l'autre, de façon implicite ou explicite. La thèse de Taylor vise à montrer qu'au XX^e siècle, voire dans la modernité, la conception expressiviste du langage l'emporte la plupart du temps. L'enjeu est de taille, car chacune de ces visions du langage est solidaire d'une certaine idée de la subjectivité et de la description du réel. Dans le désignativisme, le langage est sans mystère, car on peut théoriquement en décrire et en analyser le fonctionnement sans qu'il ne subsiste de zones d'ombre. Il s'agit d'une conception mécaniste du langage, typique d'une philosophie rationaliste promouvant un « démontage » patient, calculé et systématique de l'univers. À l'inverse, suivant l'optique expressiviste, le mystère traverse toute parole, d'abord et avant tout parce que celle-ci est inséparable du sujet et que le sujet lui-même se définit par la manifestation d'une intériorité secrète, foisonnante, indomptable et infinie.

Pour le désignativisme, la langue n'est qu'un « instrument de contrôle de l'assemblage des idées » (LN, 36). Claire et transparente, elle permet tout particulièrement de forger les définitions dans lesquelles viendra puiser la pensée. Il y a là un puissant instrumentalisme dans lequel le mot, la définition, la forme se tiennent sur un versant du discours, tandis que la signification, la pensée, le fond se situent sur l'autre versant. La métaphore mécaniste de l'assemblage rend compte sans ambiguïté de la transparence que l'on prête au langage. Quand l'expressivisme commence à s'imposer, à la fin du XVIII^e siècle, cette conception est progressivement critiquée et écartée. En Allemagne, Herder soutient ainsi qu'on ne peut imaginer l'homme penser sans la langue, car elle lui est consubstantielle ; l'homme ne peut formuler sa première pensée sans baigner déjà dans le langage. On ne peut les imaginer séparés : « la conscience réflexive ne vient à l'existence que dans son expression » (LN, 41). Le langage ne désigne pas la pensée comme la forme véhiculerait le fond : il en est au contraire *constitutif*.

Taylor situe l'élaboration théorique de l'expressivisme dans le romantisme pris au sens très large⁵ et particulièrement dans la réflexion allemande sur la langue. Herder et

⁵ Le pré-romantisme en fait partie. Jean-Jacques Rousseau, notamment, joue un grand rôle dans l'évolution de l'expressivisme philosophique tel que décrit dans *Les sources du moi* (voir Charles Taylor, *Les sources*

Humboldt mettent ainsi l'accent sur le « holisme » de la langue, c'est-à-dire le fait que celle-ci se présente comme un tout (LN, 42). Pris dans la trame complexe de la langue, un mot n'a de valeur que par sa relation avec les autres (LN, 44). L'infinité de possibilités qui en résulte a une immense conséquence pour l'histoire des idées : la langue a désormais un « sens inépuisable », dont on ne peut espérer faire le tour, qu'on ne peut ni circonscrire ni contrôler (LN, 44). Ce sens nous dépasse puisque nous baignons dans le langage sans pouvoir en toucher le fond. Comme nous ne pouvons en saisir toutes les implications, l'expression devient une entreprise risquée qui nous engage toujours plus que nous le souhaiterions. Parler, c'est pousser l'un des innombrables dominos de la langue sans avoir la capacité de prévoir le sens final de notre propre énonciation : « notre activité de parole n'est jamais sous notre contrôle conscient », du moins jamais entièrement (LN, 45). Parce que pour elle la langue est à la fois inépuisable et inassignable, la conception expressiviste s'oppose radicalement à la conception désignativiste, qui prétend décrire le monde par le biais d'une représentation précise, maîtrisée et sereine.

Deux notions en particulier illustrent bien la spécificité de l'optique expressiviste : la création et la communication. Ainsi, pour Taylor, l'expression langagière modifie la réalité dans la mesure où elle manifeste quelque chose qui, jusqu'alors, n'existait pas dans le monde commun. S'exprimer, ce n'est pas seulement transposer une pensée ou une émotion, car en la mettant au jour, en l'exposant, en la manifestant, on la modifie par le fait même. En s'exprimant, le sujet a l'occasion de prendre conscience de lui-même et se transforme donc profondément (LN, 46). L'expression recèle donc un puissant pouvoir de changement et de *création* de soi. Par ailleurs, un acte de langage ne se fait non plus jamais seul ; c'est là qu'intervient l'autre facette de l'expressivisme, qui met l'accent sur la *communication*. Le langage se développe en effet par le dialogue, au fil des conversations avec autrui et avec soi-même⁶. D'où pour Taylor cette conclusion essentielle : « le langage que je parle, [...] c'est toujours *notre* langage ». Mon expression est solidaire et indissociable de l'expression de tous, ne serait-ce que parce que l'initiation

du moi. La formation de l'identité moderne, trad. par Charlotte Melançon, Montréal, Boréal, 1998, p. 448ss).

⁶ « Je ne puis penser la première pensée humaine, poser le premier jugement sensé sans dialoguer en mon âme, ou sans tendre à dialoguer » (Johann Gottfried Herder, *Traité sur l'origine de la langue*, introduction, traduction et notes de Pierre Pénisson, Paris, Aubier-Montaigne, 1977, p. 88).

au langage se fait par l'intermédiaire d'une « communauté linguistique préexistante⁷ » (LN, 52). Il existe en somme, pourrait-on dire, un expressivisme de création et un expressivisme de communication qui représentent les deux voies d'accès possibles à une vision du langage centrée sur le sujet (individuel dans un cas et collectif dans l'autre).

Cette conception expressiviste, Taylor affirmera qu'elle sous-tend l'essentiel de notre culture moderne marquée par une « fascination pour le langage » et une quête de sens (LN, 49). J'essaierai de montrer, dans cette thèse, que le Québec n'échappe pas à cette tendance générale⁸, malgré de nombreuses hésitations quant aux orientations à donner à la spéculation, à la politique et à la planification linguistiques. Il est essentiel, du reste, de souligner dès le départ que, si l'expressivisme s'impose au Québec avec de plus en plus de force à partir des années 1950, il est *toujours et systématiquement* nuancé par un désignativisme qui ne saurait disparaître complètement, surtout dans une société où la norme linguistique n'a jamais été établie avec clarté et assurance. Même battu en brèche, ce désignativisme favorisant une conception atomiste de la langue demeure manifeste dans l'importance accordée de tout temps au lexique et à sa description dans la réflexion québécoise sur la langue.

De la Société du parler français (1902) à l'Office de la langue française (1961), il y a sur ce point une continuité remarquable. On veut pouvoir maîtriser la langue, en corriger le cours, à tout le moins sur le plan lexical ; on consent des efforts remarquables pour instrumentaliser la langue, c'est-à-dire pour enrichir et perfectionner le vocabulaire de manière à offrir à chaque locuteur un registre de langue varié et précis. Ce souci toujours

⁷ Stan J. Scott établit une distinction temporelle entre les deux approches : dans l'approche instrumentaliste, la langue, « close et finie », imite et donc suit la pensée, tandis que, dans l'approche romantique, la langue, contraignante, précède ou est contemporaine de l'expression, elle « réduit l'univers à sa mesure » en une « gnose continue » (« La mythologie romantique du langage », *Diogène*, n° 86, avril-juin 1974, p. 137-138 et 125).

⁸ Si mon propos dans cette thèse est entre autres de documenter, de décrire et d'analyser le changement de paradigme linguistique advenu à la fin des années 1950 au Québec, je tiens à préciser que la révolution de la *subjectivité* qui le fonde ne se produit pas, quant à elle, au même moment. Son antériorité ne fait pas de doute, comme l'a bien montré Pierre Nepveu dans *Intérieurs du Nouveau Monde* en retraçant plusieurs des jalons importants au fil desquels le sujet littéraire a trouvé « lieu » en terre d'Amérique, notamment à travers la réflexion de la génération de *La Relève* (voir « Paysages du sujet », *Intérieurs du Nouveau Monde*, Montréal, Boréal, 1998, p. 159). Pour prendre un exemple plus récent, on pourrait aussi invoquer la poétique explorée de Claude Gauvreau, dans laquelle l'œuvre d'art doit être portée par « l'extrême fine pointe de la tension subjective » (Claude Gauvreau et Jean-Claude Dussault, *Correspondance 1949-1950*, Montréal, l'Hexagone, 1993, p. 150).

présent met en lumière l'un des paradoxes de la réflexion sur la langue au Québec : alors même que la perspective expressiviste s'impose progressivement, l'obsession de la correction langagière et de l'aménagement du lexique demeure à l'avant-plan de la scène idéologique⁹. Cette tension constitutive s'explique d'abord et avant tout par la crainte d'une dégradation généralisée de la langue et particulièrement par la hantise des anglicismes dans une société dépendante de l'économie nord-américaine dont la *lingua franca* est l'anglais. Peut-il en être autrement ? Cette tension évolue-t-elle au fil des ans ? Comment modèle-t-elle et influence-t-elle les débats sur la langue ? Cette thèse cherchera à exposer dans toute sa complexité les différentes variables de ce problème.

Cela exigera évidemment une adaptation des concepts définis par Taylor qui en permette un usage adapté à la situation linguistique québécoise. Une nuance s'impose tout particulièrement. Il est frappant de voir que l'idée de communication et celle de communauté de langue ont perdu avec le temps la valeur positive qu'elles avaient au départ, notamment parce que l'État, agent historique de leur avènement, a lui-même perdu une part de sa légitimité au cours du XX^e siècle. Dans la modernité avancée, au Québec en particulier et de façon explicite dans mon corpus, la *communication* n'est pas, ou n'est plus, l'alliée de la *création* dans le contexte d'une conception expressiviste de la langue. Au contraire, la communication est très souvent associée à un certain nombre de caractéristiques traditionnellement liées au désignativisme, parmi lesquelles l'idéal de maîtrise abstraite et la dimension instrumentaliste.

Par le fait même, la gratuité propre à l'expressivisme semble refluer tout entière dans la création, jusqu'à faire en sorte qu'un « expressivisme de création » devienne, pour ainsi dire, une formule pléonastique. Dans la majeure partie de mon corpus, la notion d'expression est ainsi considérée comme un simple synonyme de création, avec ce que celle-ci suppose de subjectivité, d'invention et de liberté. Cette nuance constitue le remodelage principal que subit l'opposition théorique expressivisme/désignativisme à la suite de son application à la réflexion québécoise sur la langue. Ces précisions faites, il sera plus facile, à mesure que se fera l'interprétation des textes, de mettre en lumière et de

⁹ Sur cette question, on pourra consulter l'ouvrage de Chantal Bouchard : *La langue et le nombril. Histoire d'une obsession québécoise*, Montréal, Fides, 1998.

voir à l'œuvre les équilibres divers entre expressivisme et désignativisme ou entre création et communication. J'en signalerai, de façon non systématique, les points de contact et de friction lorsqu'ils contribueront à éclairer un enjeu important de la réflexion sur la langue.

Corpus, réseaux et périodisation

Constitué de deux volets complémentaires, mon corpus comprend, d'une part, des essais littéraires et politiques publiés sous forme de recueil et, d'autre part, un ensemble d'articles représentatifs publiés dans le cadre de débats marquants menés dans les journaux et les revues. Chacun de ces volets me semble indispensable. Si l'essai nourrit le débat social en introduisant de nouvelles références idéologiques, le périodique impose en retour les impératifs de l'actualité et par le fait même influence la réflexion essayistique. Il apparaît donc essentiel de porter une attention particulière aux points de passage discursifs dans l'espace public, par exemple entre les domaines de l'histoire, de la littérature et de la politique. Dans le cas de Jacques Ferron, par exemple, le soin apporté à la collecte et à la lecture des « feuilles volantes » que la postérité n'a pas recueillies a été particulièrement révélateur.

Au Québec, en raison de l'exiguïté du champ intellectuel, les structures médiatiques souples, comme certains journaux ou revues, ont traditionnellement constitué des lieux privilégiés pour l'expression de vues originales en prise directe sur l'histoire et l'actualité de la collectivité. Par le fait même, l'intellectuel ou l'écrivain occupe une place importante dans la diffusion d'idées dans la mesure où la distribution et la spécialisation des fonctions de parole ne sont pas établies de façon aussi tranchée qu'ailleurs. La multiplicité des tribunes médiatiques où interviennent les mêmes interlocuteurs a pour effet d'accélérer considérablement la vitesse de circulation des interventions publiques. L'équipe de *Parti pris*, par exemple, s'est très rapidement constituée sous l'impulsion d'articles publiés par André Major, d'abord dans *Cité libre* en 1962, où ce dernier expose son idée de lancer une revue, puis en 1963, dans le numéro spécial que *Liberté* consacre à la « jeune littérature », où Major fait paraître un texte sur la jeune génération.

Cette réalité explique que l'on retrouve côte à côte, dans cette thèse, des publications modestes comme *La Revue annuelle du Bon Parler français*, éditée par la Société du Bon Parler français, et des journaux à grand tirage comme *La Presse*. Il ne

s'agit pas de laisser croire que ces périodiques ont tous deux la même portée et le même impact, mais de relever que l'exiguïté du champ culturel fait en sorte que les intellectuels investissent l'entièreté de l'espace médiatique, sans discrimination. Même peu connue, la revue de la Société du Bon Parler français réussit ainsi à s'adjoindre des collaborateurs influents : on y verra par exemple Roger Duhamel, Félix-Antoine Savard et Mgr Parent côtoyer un vieux routier de la linguistique comme Pierre Daviault. Qu'un article publié dans la *Revue* soit peu lu n'empêche en rien son auteur d'en diffuser les idées sur les autres tribunes existantes, où il suscitera des réactions plus immédiates. En outre, la soif de lecture fait en sorte que les petites revues adoptent une stratégie de phagocytose. Ainsi en est-il de *Laurentie*, organe de l'Alliance laurentienne, qui republie tel article de Lionel Groulx d'abord paru dans *Le Devoir* ou qui décide de transcrire une conférence télévisée et de la reproduire sous forme d'article. La revue possède alors une influence accrue dans la mesure où elle devient un creuset de textes soigneusement choisis, une sorte de recueil thématique composé en fonction des intérêts de l'équipe de rédaction.

Si l'analyse de ces réseaux complexes par lesquels se fait la circulation des idées s'avère importante, ce n'est cependant que dans la mesure où elle permet une plus grande exactitude dans l'établissement des ruptures significatives dans la réflexion sur la langue. Saisissant mieux l'interrelation des individus et la naissance de leurs divers engagements¹⁰, on suivra avec plus de netteté les rapports d'intertextualité entre les pensées singulières qui s'élaborent au fil des années. Au-delà de ces réseaux divers, dont la description pourrait sembler anecdotique, l'objet réel demeure en effet la spéculation elle-même, dont on pourra mieux prendre la mesure après s'être assuré de pouvoir en suivre les trajets concrets.

Quant à la périodisation, elle constitue en elle-même un objet de première importance dans l'étude de la question linguistique, comme on le verra tout au long de cette thèse. Dans la littérature critique, on situe habituellement le tournant majeur dans l'histoire contemporaine des idées sur la langue en 1960, avec les interventions du Frère Untel, ou en 1964, avec celles de *Parti pris* et de *Liberté*. On peut en réalité se demander

¹⁰ Afin de situer aussi précisément que possible les textes dans leur contexte discursif propre, j'indiquerai entre crochets, lorsque cela est pertinent et que l'information est disponible, la date de rédaction et/ou de première diffusion (écrite ou orale s'il s'agit d'une conférence) ainsi que le lieu de publication.

sur quelle base on a pu faire de ces moments, certes importants, l'alpha et l'oméga d'un changement d'approche dans le rapport à la langue. N'est-ce pas dû en grande partie au fait qu'ils ont donné lieu à des débats spectaculaires et, par conséquent, clairement visibles et aisément récupérables ? Si l'on veut comprendre en profondeur les dessous de la querelle du joual du milieu des années 1960, il me semble plus juste de considérer que l'émergence discrète d'un nouveau paradigme et d'un nouveau partage du sensible dans la spéculation linguistique se produit vers la fin des années 1950. S'il est bien sûr impossible d'identifier dans l'absolu un moment inaugural, on peut néanmoins juger l'année 1957 comme un tournant décisif en s'appuyant sur un certain nombre d'indications.

D'abord, elle est le témoin d'une intensification de la réflexion sur la langue : après le Congrès de la langue française de 1952, qui faisait suite aux congrès de 1912 et de 1937, se tenait en 1957 le Congrès de la Refrancisation. Il est significatif que l'intervalle entre chacun de ces moments se resserre et qu'en 1957 le nom même du congrès change, devenant plus militant, plus actif et moins neutre. Mais s'il offre l'occasion de donner un nouveau souffle aux débats sur la langue, le Congrès de la Refrancisation est surtout remarquable par les réactions qu'il suscite dans l'espace public. La jeune génération d'intellectuels avait suivi de près le congrès de 1952. La comparaison et l'évaluation des progrès et des reculs en matière de langue sont d'autant plus aisées en 1957 alors que les problèmes soulevés en 1952 sont encore frais dans les esprits. Pour cette raison, le congrès de 1957 marque le prélude d'une réflexion de plus en plus rigoureuse et exigeante sur ce que la société canadienne-française peut espérer de l'évolution naturelle du français au Québec. Témoin de cette volonté nouvelle de compréhension, deux cahiers spéciaux, dans *La Presse* et *Le Devoir*, passent au crible le problème linguistique au Canada français au moment du congrès. Nombreux sont les articles non complaisants, qui tranchent avec les élans d'éloquence habituels.

L'extrême mobilité des idées — des spécialistes de la langue aux journalistes culturels, puis à l'ensemble de l'espace public — est le signe d'un appel d'air tout à fait nouveau. Le congrès de 1957 marque une date aussi bien pour les intellectuels, qui y trouvent un objet de réflexion connu dans un contexte idéologique renouvelé, que pour les acteurs sociaux en général, qui y voient une impulsion pour aller plus loin, telle l'Association canadienne des éducateurs de langue française (ACELF), qui organisera, en

1960, un nouveau congrès aussi déterminant dans la réflexion au tournant des années 1960. Autrement dit, le Congrès de la Refrancisation semble avoir déclenché un mouvement en chaîne, en engageant les esprits, en récupérant le meilleur des réflexions passées sur la langue et en tenant compte des avancées les plus récentes dans le champ idéologique, notamment la réflexion sur la « question sociale » lancée au début des années 1950 par les intellectuels néo-libéraux et récupérée par un certain nombre de linguistes québécois.

Parallèlement à ce congrès marquant par sa portée dans l'espace public, l'année 1957 voit également naître le premier groupement indépendantiste, dont le chef, Raymond Barbeau, accorde une place tout à fait inédite à la question linguistique. Dès les premières années d'activités de l'Alliance laurentienne, Barbeau prendra position de plus en plus vigoureusement sur la situation de la langue jusqu'à exiger à la fin des années 1950 l'adoption d'une loi faisant du français la seule langue officielle au Québec. Compte tenu du poids des intellectuels indépendantistes dans la réflexion sur la langue, l'apparition de ce groupe militant où elle tient une place centrale doit être considérée comme le signe d'un changement d'orientation dans la façon d'aborder la question linguistique¹¹. Cette simultanéité ne doit rien au hasard : préparé et nourri tant par *Cité libre* que par la jeune École historique de Montréal, un rapport nouveau à la critique et à la réalité socio-politique se déploie insensiblement à partir du milieu des années 1950 et entraîne la question linguistique dans son sillage.

Pour ce qui est du choix de la date butoir de 1977, il se justifie plus simplement, ainsi qu'on peut le deviner. Il s'agit de l'année de l'adoption de la *Charte de la langue française* (Loi 101). On connaît l'importance des convictions politiques des principaux intellectuels de cette période et des écrivains tout particulièrement. Il était prévisible que l'évolution des débats linguistiques soit influencée par les sursauts du politique. Déjà en 1970 par exemple, lors de la première élection à laquelle participe le Parti québécois, les textes sur la langue se font plus rares, ce qui laisse supposer que l'essentiel des énergies

¹¹ L'Alliance laurentienne est le premier mouvement politique à proposer un programme d'action qui concerne la question linguistique (voir Guy Bouthillier, « Aux origines de la planification linguistique québécoise », dans André Martin (dir.), *L'État et la planification linguistique II. Études de cas particuliers*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1981, p. 8).

est accaparé par des réflexions sur la politique ; à cela s'ajoute le choc de la crise d'octobre, qui détourne l'attention des problèmes de langue. De même, après l'élection du Parti québécois en 1976 et l'adoption de la *Charte de la langue française* un an plus tard, les intellectuels prenant généralement position sur la question linguistique se font nettement plus discrets, ce qui marque un changement de cap et un certain apaisement des inquiétudes. Les années 1975-1977 se distinguent aussi par l'apparition des premiers travaux savants importants sur la question linguistique (Lise Gauvin, Jean-Claude Corbeil) et par les premières critiques importantes du nationalisme linguistique. Un certain désir de prendre du recul semble donc suivre la période mouvementée correspondant aux deux décennies précédentes.

Lectures stéréophoniques

Mais les guenilles, le rebut, je ne veux pas en faire l'inventaire, mais leur permettre d'obtenir justice de la seule façon possible : en les utilisant.

Walter Benjamin, *Paris, capitale du XIX^e siècle*.

Suivant l'esprit du sauteur de mur, les points d'appui de mon travail rendent compte de ma préoccupation pour les espaces discursifs négligés, marginaux, voire oubliés, au sein desquels se dissimulent souvent les petits faits qui forment l'horizon de sens où se cristalliseront les lieux de mémoire. À la fois analytique et critique, mon approche des textes cherche à être attentive aux généalogies, aux héritages multiples et discordants, aux apories et aux replis conceptuels des représentations de la langue au Québec.

Une logique de la « distinction » bien différente de celle privilégiée par la sociologie me conduira à m'arrêter tout particulièrement aux discrètes affinités électives entre les diverses positions sur la langue de même qu'à leurs différends plus ou moins implicites. De tels *distinguo* permettront, je l'espère, de présenter sous un angle nouveau certains lieux communs de la question linguistique ; trop souvent, en effet, un « thème n'est banal que parce qu'on ne distingue pas assez un aspect futile et un aspect plus secret¹² ». Il s'agit donc, en brisant ce secret, de trouver le prisme pouvant exposer l'objet

¹² Henri Meschonnic, *De la langue française. Essai sur une clarté obscure*, Paris, Hachette, 2001, p. 65.

du regard aux éclairages les plus variés. Cette perspective analytique contribuera à donner lieu et visibilité aux nuances des différentes conceptualisations de la langue en faisant ressortir la singularité des parcours, des sensibilités et des priorités de chaque auteur étudié. De Raymond Barbeau à Jean-Marc Léger et Jacques Ferron, on pourra par exemple discerner bien des décrochages : de la droite corporatiste à la promotion de la francophonie jusqu'à la surconscience du matériau linguistique, le milieu indépendantiste — pour ne mentionner que celui-là — ne présente rien d'homogène. Loin d'être un inventaire, une description de faits ou une synthèse historique, cette thèse cherche à donner voix aux événements singuliers — discursifs pour l'essentiel — laissés pour compte hors de la mémoire collective. Discriminante par définition, l'opération de lecture y joue un rôle fondamental, non seulement à travers la détermination des objets d'étude eux-mêmes, mais aussi par l'importance accordée au travail critique. Les éclairages ne varient en effet que si la lecture, devenant critique, distingue des césures souterraines, fait ressortir des historicités, marque des enjeux et des modes de fonctionnements textuels significatifs. Dans son principe, elle est appelée à *faire* la différence en dévoilant les lignes de partage entre différentes visions et versions d'un même objet de savoir.

Cette approche cherchant à indiquer les tournants, les aspérités et les seuils de la question linguistique s'inspire de la conception de l'histoire de Walter Benjamin et de l'intérêt qu'il manifeste pour les éléments oubliés du passé, de son souci également de faire éclater les tableaux trop léchés de l'histoire officielle en faisant figurer côte à côte le petit et le grand, le majeur et le mineur, l'archive et le déchet. Il s'agit, écrit-il, d'« édifier les grandes constructions à partir de très petits éléments confectionnés avec précision et netteté [et de] découvrir dans l'analyse du petit moment singulier le cristal de l'événement total¹³ ». Ainsi en sera-t-il, par exemple, des images du miroir chez Jean-Marc Léger et du décalque chez Gérald Godin. L'interprétation des textes pourrait ainsi, me semble-t-il, être conçue comme un art de la trajectoire, grâce auquel l'opération de lecture réussit à unir et à croiser — le temps d'un instant, instant critique — le détail et l'horizon, l'informe et le rebattu, le consacré et l'anonyme. Elle suppose alors un jeu sur les changements d'échelle

¹³ Walter Benjamin, *Paris, capitale du XIX^e siècle. Le livre des passages*, trad. par Jean Lacoste, Paris, Les Éditions du Cerf, 1989, p. 477.

qui oblige le lecteur à ajuster le foyer de son regard en passant d'un objet textuel à un autre, que séparent l'éclat, la visibilité et le volume.

Surprendre les voix¹⁴, tel pourrait être résumé le projet méthodologique de cette thèse : écouter les textes de façon stéréophonique, c'est-à-dire en faisant ressortir la sédimentation, la profondeur et le relief de chacune des dimensions du passé. Partager autrement ce qui, dans la réflexion sur la langue, définit le bruit et la parole, ce qui peut être entendu et ce qui ne peut l'être, ce qui, du mutisme, peut être porté au témoignage. Ce qui, de murmure initial, devient une voix surprise dans sa lancée fragile, avant de basculer dans le silence, d'être porté par les clairons de l'idéologie ou de suivre des avenues plus discrètes dans l'espace public.

De nombreuses raisons justifient que ce travail soit placé sous le signe de la lecture et de la littérature. Non seulement y a-t-il dans les études littéraires un courant de recherche important sur la question linguistique (Lise Gauvin, Marie-Andrée Beudet), mais la pensée sur la langue s'est développée tout d'abord chez des écrivains et des essayistes (Octave Crémazie et Arthur Buies). Dès l'origine, le littéraire fut donc une voie d'accès privilégiée à la spéculation sur le langage. Quoique ma thèse ne s'intéresse pas au traitement de la langue au sein même des œuvres littéraires, auquel d'innombrables travaux se sont consacrés, il n'en demeure pas moins essentiel de s'interroger sur ce que des littéraires peuvent avoir à dire de la *réflexion* sur la langue.

Qui plus est, ce projet s'appuie sur la conviction que les changements historiques véritables sont aussi, et peut-être d'abord, des mutations de langage. Il ne saurait y avoir de parcours critique attentif à l'historicité et aux logiques singulières des discours sans une sensibilité au langage, laquelle ouvre la porte tant à la plongée dans l'interprétation qu'à la défiance devant la surface miroitante des mots¹⁵. Savoir considérer un texte dans sa complexité exige que le lecteur soit réceptif à la profondeur des effets de langage, sans céder pour autant au fétichisme : un mot, un motif, un concept n'ont de sens que par et

¹⁴ Suivant bien sûr le très beau titre de l'essayiste André Belleau.

¹⁵ Dans le contexte de cette thèse, une telle remarque s'applique tout particulièrement aux concepts d'expressivisme et de désignativisme, qu'on ne retrouve évidemment pas tels quels dans les textes de mon corpus. Il faudra donc faire ressortir ce que les intellectuels québécois entendent par des mots aussi familiers qu'expression, instrument, véhicule ou encore miroir pour saisir l'intérêt et la pertinence de la théorisation de Taylor.

dans leur diffraction à l'intérieur d'un discours donné, à travers des marques textuelles précises. Une véritable interprétation passe donc par une attention réelle aux procédures textuelles, narratives, rhétoriques par lesquelles le sens manifeste sa cohérence ou son incohérence. Cette thèse est de part en part littéraire du fait qu'elle est centrée sur l'opération de lecture et parce qu'aujourd'hui plus que jamais il semble important que ceux que passionne l'acte interprétatif se mêlent de la dimension spéculative des textes. Il y va d'un enjeu disciplinaire qui concerne au premier chef les littéraires.

Un certain nombre d'études aborde encore la question linguistique sur le mode de la certitude sociologique sans justement prendre en compte l'épaisseur et la matérialité de la langue. Leur intérêt s'avère par là même limité dans la mesure où, me semble-t-il, les moments les plus féconds de l'analyse se jouent lorsque, dans la lecture, les contours de l'objet d'étude se brouillent et se confondent. C'est alors qu'apparaît le plus nettement l'intérêt d'une réflexion sur les chemins de traverse de l'histoire de la réflexion sur la langue, sur les filiations oubliées, sur les complicités inavouées. Et si l'écriture de l'histoire est un mode d'exposition et de narration des trajectoires inattendues empruntées par les objets de savoir, alors elle nécessite un travail de rapprochement et de dissociation des mots et des idées auquel l'approche littéraire, plus que toute autre, nous a rendus sensibles. Pour ces raisons, ce travail ne se définit pas avant tout comme une histoire de la langue, mais comme une poétique de la langue, au sens premier du terme, c'est-à-dire une étude portant sur la façon de faire (*poiein*) la langue au Québec, sur la manière dont cet objet spécifique s'est constitué sur le plan discursif. Le rapport au langage est précisément ce qui, dans cette thèse, permettra d'envisager l'histoire ou, plutôt, la fabrique de cette « langue de papier » sous un autre jour.

Si j'insiste ainsi sur la perspective théorique que j'entends emprunter, c'est avant tout pour rendre compte des sauts que j'ai cherché à pratiquer tout au long de cette thèse : sauts d'un auteur à l'autre, par des chemins souvent détournés, où il faut surprendre des voix qui conversent dans un chuchotement ; sauts d'un texte au cadre idéologique qui lui donne autorité, où il s'agit de laisser voir comment, malgré les changements d'échelle et le passage du macro au microstructurel, on se trouve malgré tout dans la continuité d'une même logique ; sauts enfin à l'intérieur d'une même œuvre essayistique, où on tente alors d'invoquer dans un même élan l'ensemble des passages pertinents pour l'analyse en

suivant les multiples lignes de fuite d'un concept, d'un motif, d'un argument éclairant le traitement de la question linguistique. Voilà quelques illustrations des discontinuités que j'ai tenté d'inscrire au cœur même d'un travail que je conçois à la fois comme une patiente déambulation au cœur de la question linguistique et comme une circulation dans ses franges et ses marges, près de tout ce qui la touche, s'y accroche, s'y perd, y aboutit, en déborde, pour autant que cela soit appelé par les impératifs de la lecture.

État de la recherche

Il est impossible de procéder à une recension systématique ou même approximative des innombrables textes sur la langue publiés depuis plus d'un quart de siècle. Je me contenterai ici d'indiquer quelques tendances de la littérature critique, avant de m'arrêter sur les travaux les plus importants. L'un des traits les plus frappants des études sur la langue est l'absence relative de dialogue interdisciplinaire. Non seulement d'innombrables thèses, mémoires et articles savants restent dans l'ombre en dépit de leur qualité, mais des cloisons étanches séparent chacune des disciplines qui touchent, par un aspect ou l'autre, la réflexion sur la langue : la linguistique, les études littéraires, la sociologie, les sciences politiques, l'histoire, l'anthropologie, le droit. Les travaux des spécialistes semblent trop souvent élaborés en vase clos, à l'exception de quelques rares points de passage, toujours les mêmes, notamment les textes de Jean-Claude Corbeil, autour desquels réussissent par exemple à dialoguer linguistes et littéraires. Des pans entiers de la littérature critique ne sont jamais cités, au point où la constitution d'une bibliographie non pas exhaustive, mais simplement représentative devient, à mon sens, une condition du renouvellement des études sur la langue.

Or, non seulement les bibliographies des travaux savants sur la langue sont-elles à peu près inexistantes¹⁶, mais de surcroît la seule anthologie de textes de référence remonte

¹⁶ Il existe quelques exceptions notables : Lise Gauvin (dir.), *Langues et littératures : dossier bibliographique*, Montréal, Université de Montréal, Centre d'études québécoises, 1997 ; Claude-Marie Gagnon, *Bibliographie critique du jocal, 1970-1975*, Québec, Institut supérieur des sciences humaines, Université Laval, 1976 et André Clas (dir.), *Matériaux pour l'étude du français au Canada. Bibliographie des chroniques de langage publiées dans la presse au Canada*, Montréal, Département de linguistique et philologie, Université de Montréal, 1975-1976.

à 1972¹⁷. Il s'agit de celle de Guy Bouthillier et Jean Meynaud, *Le choc des langues au Québec*, qui avait pour objectif de présenter au lecteur un survol des textes emblématiques de la pensée sur la langue au Québec depuis 1760¹⁸. Mis à part le fait qu'elle s'arrête à 1970, cette anthologie volumineuse comporte les défauts de ses qualités : voulant donner une vue d'ensemble des débats, l'ouvrage n'a pu accorder qu'une place limitée aux textes tirés des journaux et n'a pas donné lieu à un dépouillement significatif des archives journalistiques, ce qui prive le lecteur de nombreux textes importants.

Outre l'absence étonnante de dialogue dans un champ d'étude pourtant réputé pour sa complexité et son potentiel polémique, absence sans doute due en partie aux très nettes polarisations des débats, mais aussi à la rareté des outils de référence, on remarque un autre trait particulier des travaux sur la langue, soit la perpétuation de la confrontation entre le monde des littéraires et celui des linguistes. Elle dure depuis plusieurs décennies, en fait depuis le début de la plus profonde querelle du joul, celle de 1971-1974, qui se caractérise précisément par la mise en place des paradigmes et des arguments qui vont définir la rivalité entre linguistes et littéraires. Cet antagonisme persistant est marqué par de nombreux malentendus empêchant depuis longtemps, et pour les mauvaises raisons, une discussion véritable. D'une polémique à l'autre, on assiste à la réédition des mêmes arguments, sans qu'il y ait évolution marquante ou compréhension des principes sous-jacents à la position défendue par l'autre parti. On ne compte plus les textes de littéraires où transparait une méfiance tenace envers la réflexion menée dans le champ de la linguistique ; le camp adverse accusera, avec le même esprit partisan et le même schématisme, les « élites » littéraires d'être enferrées dans une quête de capital symbolique qui les définirait tout entier. On le sait, la querelle du joul est aujourd'hui close, mais curieusement la rivalité linguistes/littéraires est restée vivace, jusqu'aux derniers rebondissements des années 1990.

Cependant, depuis maintenant plusieurs années, de nombreux travaux sur la langue, de linguistes surtout il faut bien le dire, se sont efforcés de prendre plus

¹⁷ Si l'on exclut l'anthologie éditée par Noël Corbett, constituée essentiellement de travaux savants (*Langue et identité. Le français et les francophones d'Amérique du Nord*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1990).

¹⁸ Guy Bouthillier et Jean Meynaud (éd.), *Le choc des langues au Québec 1760-1970*, 2^e édition, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1972.

sérieusement en compte les préoccupations portées par les littéraires et par une grande partie de l'espace public, notamment en ce qui concerne l'instrumentalisation de la langue par dictionnaires interposés¹⁹. On doit accorder le plus grand crédit à ce tournant qui s'est accentué au cours de la dernière décennie dans certains travaux de portée générale comme ceux des linguistes Jacques Maurais, Pierre Martel et Hélène Cajolet-Laganière²⁰. Il apparaît important de persévérer dans cette voie, non seulement en encourageant la prise en compte des réserves de part et d'autre, mais aussi en exposant encore davantage les différences fondamentales de chacune des positions afin de dégager le débat des ornières profondes dans lesquelles il s'est souvent enlisé. Ici aussi, il existe un mur dont il faut saisir la signification.

De façon plus générale, on peut dire qu'en ce qui concerne la période 1957-1977, l'approche de la majorité des travaux sur la langue est restée sectorielle. Peu de chercheurs se sont risqués à se lancer dans des travaux de synthèse, la plupart étudiant de préférence des objets précis, bien circonscrits dans la visée et dans le temps. Parmi les sujets de prédilection, on trouve des problématiques aussi diverses que la question de la norme, la réflexion sur la variation linguistique, la langue des œuvres littéraires, l'examen des différentes législations linguistiques, les stratégies d'aménagement de la langue, etc. De plus, si les domaines du droit, de la littérature et de la linguistique ont donné lieu à de nombreux travaux spécialisés, il n'en va pas de même en ce qui concerne mon objet d'étude, soit la *spéculation* sur la langue. On trouve de nombreux survols socio-politiques, mais étonnamment peu de travaux savants, même sectoriels, en dépit de l'ampleur et de l'intérêt de ce champ d'investigation. De ce nombre, on peut cependant mentionner l'existence de plusieurs études très riches sur des intellectuels ou certains groupes faisant partie de mon corpus, parmi lesquels l'équipe de la revue *Parti pris* est cependant

¹⁹ Voir sur cette question Annick Farina, *Dictionnaires de langue française du Canada. Lexicographie et société au Québec*, Paris, Honoré Champion, 2001.

²⁰ Jean-Claude Corbeil, *L'aménagement linguistique du Québec*, Montréal, Guérin, 1980 ; Jean-Claude Corbeil, *Langue et usages des langues*, Québec, Conseil de la langue française, 1986 ; Édith Bédard et Jacques Maurais (dir.), *La norme linguistique*, Québec, Conseil de la langue française/Le Robert, 1983 ; Jacques Maurais (dir.), *La crise des langues*, Québec/Paris, Conseil de la langue française/Le Robert, 1985 ; Jacques Maurais, « Le rôle de la langue dans l'identité québécoise », *Cahiers francophones d'Europe centre-orientale*, vol. 1, Pécs (Hongrie) et Vienne, 1991, p. 5-28 ; Pierre Martel et Hélène Cajolet-Laganière, *La qualité de la langue au Québec*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1995 ; Pierre Martel et Hélène Cajolet-Laganière, *Le français québécois. Usages, standard et aménagement*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1996.

largement surreprésentée²¹. On peut expliquer ce fait par l'accessibilité des textes, l'importance que prirent par la suite les intellectuels de *Parti pris* dans l'institution littéraire et surtout la nouveauté et la fécondité de leur rapport à la théorie, à la littérature et à la langue. Soulignons cependant que dans l'ensemble, malgré quelques exceptions, peu d'attention est accordée aux pensées individuelles des partipristes et aux différences qui les caractérisent ; les idées qu'ils exposent sont considérées par la critique comme celles d'un collectif.

En plus de son ouvrage fondateur sur *Parti pris*, où l'on trouvera un chapitre sur la question linguistique, Lise Gauvin a poursuivi une réflexion approfondie sur le rapport à la langue chez les écrivains québécois. Si elle s'est concentrée sur le traitement de la langue au sein même de l'œuvre littéraire, plusieurs de ses études abordent aussi la dimension spéculative de la question linguistique ; l'ensemble a été remanié et publié dans un recueil rassemblant ses principaux travaux, *Langagement*²². Ce néologisme servant de titre désigne tant la « dimension langagière des textes » littéraires que les « attitudes des écrivains » et le « sentiment de la langue qui les mobilise²³ ». L'objectif de l'ouvrage est d'explorer sous toutes ses formes ce que l'auteure nomme la « surconscience linguistique », concept fondamental dans les études québécoises sur la langue et qui définit une « conscience exacerbée », une tension productive obligeant les écrivains « à transformer la langue » tout en menant un « combat » perpétuel pour sa survie et son épanouissement²⁴.

Si l'on fait abstraction de *Parti pris*, d'autres travaux, beaucoup plus récents, écrits pour la plupart dans les années 1990, trahissent un intérêt nouveau pour les présupposés et les principes de la réflexion sur la langue. Signalons notamment ceux de Michel Sarra-Bournet, d'Alain Fournier et d'Olivier Marcil, travaux portant tantôt sur des essayistes,

²¹ Maurice Arguin, *La société québécoise et sa langue jugée par cinq écrivains de « Parti pris »*, Sainte-Foy, Université Laval, thèse DES, 1970 ; Lise Gauvin, *Parti pris littéraire*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1975 ; Robert Major, *Parti pris : idéologies et littérature*, Montréal, Hurtubise HMH, 1979 et André Gervais (dir.), *Emblématiques de l'« époque du joual » : Jacques Renaud, Gérald Godin, Michel Tremblay, Yvon Deschamps*, Outremont, Lanctôt, 2000.

²² Lise Gauvin, *Langagement. L'écrivain et la langue au Québec*, Montréal, Boréal, 2000. Voir aussi Lise Gauvin (dir.), *Les langues du roman. Du plurilinguisme comme stratégie textuelle*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1999.

²³ Lise Gauvin, *Langagement*, p. 12.

²⁴ *Ibid.*, p. 50.

tantôt sur des politiciens²⁵. Ces études illustrent tout à fait l'intérêt des corpus méconnus et des pensées atypiques sur la langue. L'étude de Marcil, parce qu'elle cherche à réfléchir à la difficile conciliation du nationalisme et du libéralisme linguistiques, me semble particulièrement neuve et féconde. Proche des textes, elle met bien en lumière les contradictions et l'évolution de la pensée de Claude Ryan en matière de langue. Avec une pertinence inégale, d'autres chercheurs ont aussi consacré des travaux à des groupes d'intérêt ou à des familles politiques, tels le Mouvement Québec français, le Front du Québec français et la Confédération des syndicats nationaux (CSN), sans oublier les principaux partis politiques québécois²⁶. Une place à part doit être faite aux multiples recherches sur la position de l'Office de la langue française en matière de norme et de politique linguistiques²⁷. Cette focalisation sur l'OLF est sans aucun doute due aux attaques virulentes dont il a fait l'objet dès sa création en 1961 et qui l'ont obligé à faire de fréquents retours critiques sur ses stratégies et ses orientations.

Mais à l'inverse, peu de travaux ont été produits sur ce qui constitue pourtant un point crucial dans l'évolution des prises de position de l'OLF, en l'occurrence la spéculation sur la langue des linguistes eux-mêmes, considérés individuellement. Il s'agit là d'un immense chantier que je n'aborderai pas dans cette thèse tant les moyens et les documents font défaut. Rien ou presque n'a encore été entrepris sur ce plan, et il ne faut pas se fier aux titres trompeurs des ouvrages dirigés par Cedergren, Deshaies et Ouellon, qui ne rassemblent que des travaux de linguistique pure et non des réflexions sur la nature

²⁵ Michel Sarra-Bournet, « Laurendeau, la nation et la langue : une comparaison avec Trudeau et Lévesque », *Les Cahiers d'histoire du Québec au XX^e siècle*, n° 10, automne 1998-hiver 1999, p. 88-99 ; Alain Fournier, *Un best-seller de la révolution tranquille*. Les insolences du frère Untel, Québec, Centre de recherche en littérature québécoise, Université Laval, 1988 et Olivier Marcil, « La question linguistique dans la pensée de Claude Ryan au *Devoir* (1962-1978) », *Mens*, vol. 2, n° 2, printemps 2002, p. 193-231.

²⁶ Mathieu Noël, *Le mouvement Québec Français de 1971 à 1996*, Montréal, Université du Québec à Montréal, M.A. en science politique, 1998 ; Jacques Rouillard, « La CSN et la protection de la langue française (1921-1996) », dans Yves Bélanger et Robert Comeau, *La CSN : 75 ans d'action syndicale et sociale*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1998, p. 12-25 et Alain Combres, « La question linguistique et les partis politiques québécois (1960-1990) », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 8, n° 1, automne 1999, p. 115-122.

²⁷ Notamment Monique C. Cormier et Noëlle Guilloton (dir.), « Interventions sociolinguistiques et pratiques langagières : l'Office de la langue française de 1961 à 2001 », *Terminogramme*, hors série, n° 101-102, 2001.

et la place des interventions des linguistes eux-mêmes dans la société québécoise²⁸. On trouve également peu de travaux en ce qui touche les idées sur la langue défendues dans le monde de la pédagogie, à l'exception du mémoire d'Édouard Dallaire et de la thèse extraordinairement documentée de Paul Daoust, passés d'ailleurs totalement inaperçus²⁹. Enfin, rappelons de nouveau, en terminant ce survol, l'extraordinaire importance quantitative des ouvrages axés sur la discussion de la notion de *norme* linguistique, sous toutes ses formes ; ils demeurent essentiels à quiconque veut comprendre un tant soit peu cet enjeu fondamental, voire obsessionnel de la question linguistique au Québec³⁰.

Du reste, il ne faut pas non plus forcer le trait : plusieurs travaux de synthèse marquants existent et permettent de mieux cerner l'évolution de la réflexion sur la langue au fil des décennies. En ce qui concerne la spéculation linguistique, on peut distinguer trois types de perspectives différentes et complémentaires : le tableau historique, l'étude de la perception de la norme et l'analyse du rapport à l'identité et à l'étranger à travers le discours sur la langue.

Le tableau historique le plus connu est l'excellent ouvrage de Pierre Godin, au titre d'ailleurs évocateur : *La poudrière linguistique*³¹. Cette fresque sociale trace un portrait global des principaux protagonistes ayant pris position sur la scène politique à la fin des années 1960. La période étudiée est restreinte, mais permet de suivre pas à pas l'émergence et la discussion de la première loi linguistique, la Loi 63, ainsi que les événements qui en ont provoqué l'adoption³². À titre de complément, un livre méconnu (et partisan), *Le Québec bientôt unilingue ?*, permet aussi d'en savoir plus sur les débuts de la

²⁸ Henrietta Cedergren *et al.*, *La sociolinguistique au Québec*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1976 et Denise Deshaies et Conrad Ouellon (dir.), *Les linguistes et les questions de langue au Québec, points de vue*, Québec, Centre international de recherche en aménagement linguistique, 1998.

²⁹ Édouard Dallaire, *Évolution du discours institutionnel tenu sur la langue, la norme et la grammaire depuis le rapport Parent*, Montréal, Université du Québec à Montréal, M.A., 1997 et Paul Daoust, *Les perceptions du français dans les périodiques pédagogiques québécois : 1857-1985*, Montréal, Université de Montréal, thèse en sciences de l'éducation, 1991.

³⁰ En plus de l'anthologie déjà signalée de Noël Corbett et de l'ouvrage de synthèse sur la norme dirigé par Jacques Maurais et Édith Bédard, on pourra consulter : *La qualité de la langue après la loi 101*, Québec, Conseil de la langue française, 1980 ; Michel Amyot et Gilles Bibeau (dir.), *Le statut culturel du français au Québec*, Québec, Conseil de la langue française, 1984 ; Pierre Martel et Jacques Maurais (dir.), *Langues et sociétés en contact. Mélanges offerts à Jean-Claude Corbeil*, Tübingen, Niemeyer, 1994.

³¹ Pierre Godin, *La poudrière linguistique*, Montréal, Boréal, 1990.

³² Voir également Donat Taddeo et Raymond C. Taras, *Le débat linguistique au Québec. La communauté italienne et la langue d'enseignement*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1987.

réflexion sur l'unilinguisme³³. À bien des égards, ce petit opuscule constitue la seule référence sur la réflexion linguistique des années 1957-1965. On consultera également avec intérêt les synthèses claires, précises et bien documentées de Guy Bouthillier sur la décennie 1960 et au-delà³⁴. À partir des années 1970, les sources se multiplient et l'on ne manque pas d'études touchant l'évolution des interventions politiques sur la langue³⁵.

*Le français au Québec*³⁶, ouvrage collectif dirigé par l'ancien président du Conseil de la langue française Michel Plourde, peut être considéré comme la seule histoire synthétique de la langue qui tient compte de ses diverses facettes. Divisé en courtes sections portant chacune sur un aspect de la question linguistique, il est cependant clairement axé sur la vulgarisation et la diffusion de données déjà existantes. Abstraction faite des chapitres touchant le rapport à la langue au XIX^e siècle et sauf exception, on n'y apprend rien de vraiment neuf par rapport aux travaux connus de chacun des spécialistes qui y collaborent. De toute évidence, la mission de ce livre imprimé sur papier glacé et de consultation commode est de proposer au lecteur une vision d'ensemble de l'évolution de la langue française. À la place d'honneur, on trouve par ailleurs des survols touchant les rapports entre langue, norme et politique et non pas l'évolution de la spéculation sur la langue.

Cette parution suit de peu — signe des temps — la publication d'un ouvrage essentiel à maints égards, *La langue et le nombril*, de Chantal Bouchard³⁷. Ce livre constitue très certainement la synthèse la plus ambitieuse touchant l'histoire du difficile rapport à la norme qu'entretiennent les Québécois. De nouveau, il n'est pas question cependant de la *réflexion* sur la langue, puisque l'ouvrage traite de la « perception » collective de la qualité de la langue et fait l'impasse sur la dimension spéculative du problème linguistique. Bouchard entend plutôt retracer l'évolution d'une attitude, d'une hypersensibilité à la norme en étudiant le discours métalinguistique, notamment à partir de

³³ Raymond Barbeau, *Le Québec bientôt unilingue ?*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1965.

³⁴ Guy Bouthillier, « La bataille des langues : la contre-offensive du français », dans Jean Sarrazin (dir.), *Dossier Québec*, Montréal, Stock, 1979, p. 77-88 ainsi que du même auteur l'article déjà cité « Aux origines de la planification linguistique québécoise », p. 7-22.

³⁵ Voir notamment Jacques Leclerc, « La question linguistique au Québec », *Langue et société*, avec la collaboration de Lionel Jean, Laval, Mondia, 1992, p. 605-650.

³⁶ Michel Plourde (dir.), *Le français au Québec. 400 ans d'histoire et de vie*, avec la collaboration de Hélène Duval et de Pierre Georgeault, Québec, Conseil de la langue française, 2000.

³⁷ Chantal Bouchard, *La langue et le nombril. Histoire d'une obsession québécoise*, Montréal, Fides, 1998.

chroniques linguistiques tirées des journaux. On le voit, le corpus est restreint, de même que l'objectif. Cette étude, dans laquelle on puisera une foule d'informations d'ordre socio-historique, m'apparaît en fait comme la somme critique d'une tradition déjà ancienne de recherche sur la norme. Les travaux appartenant à cette lignée sont très nombreux et, à mon sens, s'avèrent d'ailleurs de loin les plus rigoureux sur le plan scientifique. On pourra, dans la même veine, consulter les thèses, excellentes mais méconnues, de Lyne Lajeunesse et de Paul Daoust, à qui l'on doit plusieurs études de premier plan³⁸. Mentionnons enfin, pour clore ce volet de la question, les courtes et puissantes synthèses déjà évoquées de Pierre Martel et d'Hélène Cajolet-Laganière, qui revisitent autrement les données rassemblées par Lajeunesse.

Il me reste à traiter d'un dernier point de vue sur la question linguistique. Mettant l'accent sur le rapport à l'identité et à l'altérité, il se démarque des autres dans la mesure où il pose les problèmes méthodologiques les plus flagrants. Une étude en particulier se dégage de l'ensemble : la thèse de Chantal Kirsh, *Langue française, identité collective et pouvoir symbolique*³⁹, couvre à peu près exactement la période qui m'intéresse, ce qui en fait une référence importante pour mon propre travail. À cela s'ajoutent deux autres similitudes : suivant un ordre chronologique, cette étude accorde, tout comme je le ferai, une place importante à la contextualisation historique et surtout, ce qui est moins fréquent, met les textes à l'honneur. De nombreuses citations émaillent son propos, où l'on discerne, en filigrane, une conception et une pratique de l'interprétation.

Optique théorique exclusive, la logique sociologique, notamment, se manifeste dans cette thèse de façon très rigide et sans aménagement substantiel. Sur cette base, Chantal Kirsh étudie les rapports entre langue et identité dans ce qu'ils révèlent des luttes de classement et des stratégies d'appropriation du pouvoir symbolique à l'œuvre chez les écrivains et les intellectuels québécois entre 1960 et 1977. Même si cette approche s'avère un peu lapidaire, elle demeure néanmoins légitime dans son principe. Les nombreuses

³⁸ Lyne Lajeunesse, *La perception de la qualité de la langue au Québec de 1960 à 1992 d'après les opinions publiées dans La Presse*, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, M.A, 1997 et Paul Daoust, *Les jugements sur le joual (1959-1975) à la lumière de la linguistique et de la sociolinguistique*, Montréal, Université de Montréal, thèse de doctorat, 1983.

³⁹ Chantal Kirsh, *Langue française, identité collective et pouvoir symbolique. Étude comparative du Québec et de la Belgique*, Montréal, Université de Montréal, thèse en anthropologie, 1988, tome 1.

faiblesses qui amoindrissent l'intérêt de ce travail viennent davantage de la vision de l'acte interprétatif lui-même, soumis à l'objectif doctrinaire de « rendre transparente une réalité sociale, des changements et des luttes dont le principe est généralement opaque pour la majorité des acteurs sociaux⁴⁰ ». On peut se demander s'il est encore possible aujourd'hui de prétendre à l'omniscience et à l'objectivité d'un regard serein et surplombant. Dans les faits, ce positivisme théorique conduit ainsi l'auteure à présenter des analyses où les textes, instrumentalisés, sont lus comme un corpus de citations à comparaître dans lesquelles les écrivains jouent le rôle d'accusés involontaires, sans que ce sévère tribunal interprétatif tienne compte de la complexité du contexte discursif.

Il y a, je crois, une leçon de prudence à tirer d'une telle approche, en l'occurrence la nécessité absolue de prendre en compte la *singularité* de la réflexion sur la langue de chacun des intervenants, singularité qui se manifeste tant par un langage que par une logique propres. Telle sera l'ambition de mon travail, qui est structuré suivant une perspective chronologique de manière à mettre en valeur des parcours individuels. À l'occasion, cependant, des anticipations ou des retours en arrière dans la pensée d'un auteur pourront être ménagés afin d'en faire ressortir plus clairement la cohérence. De même, la réflexion de chacun des auteurs de mon corpus sera examinée dans sa globalité et non artificiellement détachée, à partir de l'année 1977, des développements qui lui sont postérieurs. Si des éléments importants ont trouvé des échos ou ont fait l'objet d'approfondissements dans les années 1980 ou 1990, j'en ferai donc l'analyse, surtout dans les cas où, en retour, ils éclairent d'un jour nouveau la période 1957-1977. Ainsi, la présence de rapports discrets de filiation, de phénomènes d'intertextualité et d'événements discursifs aux répercussions plus ou moins lointaines ne sera pas occultée par la mise en valeur, d'un chapitre à l'autre, d'une continuité chronologique globale dans la progression de la réflexion sur la langue.

Consacré à la courte période qui voit naître et se développer l'idée d'unilinguisme, le premier chapitre de cette thèse s'intéresse au tournant social et politique qui se produit vers la fin des années 1950 et au début des années 1960 dans la spéculation sur la langue. Les raisons de ce passage du social au politique, de la perspective néo-libérale de *Cité*

⁴⁰ *Ibid.*, p. 16.

libre à la perspective néo-nationaliste de l'École historique de Montréal, seront elles-mêmes l'une des interrogations principales de cette section. Après un bref examen des positions tenues d'une part par Jean-Paul Desbiens et d'autre part par les deux chroniqueurs linguistiques les plus importants de cette époque, Pierre Daviault et Jean-Marie Laurence, j'accorderai l'essentiel de mon attention à l'étude de la réflexion d'intellectuels de premier plan, Michel Brunet, Jean-Marc Léger, Raymond Barbeau et André d'Allemagne, dont on a aujourd'hui, à des degrés divers, oublié l'importance primordiale dans l'évolution des débats sur la langue.

Après avoir ainsi campé le cadre idéologique qui configure les argumentaires linguistiques jusqu'au milieu des années 1970, j'analyserai l'apport des littéraires aux débats au cours de la même période, principalement durant la première moitié des années 1960. Une figure centrale se dégage du tableau d'ensemble, celle de Jacques Ferron, dont la théorie des langues complètes est unique, à l'époque, dans la réflexion des écrivains sur la question linguistique. On verra qu'il joue un rôle cardinal, d'une part, dans l'articulation de la triade langue/littérature/politique, qui naît avec lui et, d'autre part, dans sa transmission aux autres générations d'écrivains, celles de *Parti pris* et de *Liberté*, dont j'examine par ailleurs les spéculations les plus caractéristiques (André Major, Gérald Godin, André Langevin, Jacques Godbout et Fernand Ouellette).

Explorant le tournant des années 1970, le troisième chapitre sera l'occasion d'aborder le délicat problème des origines de la théorisation du « français québécois », de la présence de l'idéologie de la québécoïté dans les débats linguistiques et de l'impact de la querelle du joual sur l'esprit des intellectuels de l'époque. Cette section s'ouvre sur l'étude de la pensée atypique de Henri Bélanger, premier défenseur du français québécois, dont la réflexion, marginale à maints égards, passe par un refus radical de la grille de lecture néo-nationaliste. En dépit de son apolitisme apparent, sa position aura des conséquences importantes sur l'évolution de la spéculation linguistique, notamment chez Michel Tremblay, Jean Marcel, Louis Landry et Victor-Lévy Beaulieu, qui, suivant des voies différentes, auront à se situer par rapport à elle. La querelle et le chapitre se concluent sur les interventions de Hubert Aquin et de Michèle Lalonde, dont les conceptions de la langue, l'une tranchée et l'autre conciliante, apparaissent, avec le recul,

comme deux stratégies différentes et complémentaires pour mettre fin à la plus longue crise linguistique de l'histoire du Québec.

Les spéculations sur la langue de Gaston Miron et de Jacques Brault constituent l'objet exclusif du quatrième chapitre. Pour être fidèle à la complexité de leur réflexion et aux concepts spécifiques que les deux poètes mettent en place dans leur œuvre essayistique, le propos de cette section se situe à un niveau plus théorique et, par le fait même, tranche nettement avec le ton des premiers chapitres. Dans des analyses de texte serrées qui convoquent l'ensemble de leurs essais sur la langue, j'essaie notamment de faire ressortir l'importance du motif de la langue natale chez Miron et de l'horizon de la parole chez Brault. Très différents et malgré tout si proches, les deux poètes inscrivent l'altérité au cœur de leur vision de la langue. Une lecture attentive de Miron le montre bien, malgré les ambiguïtés de sa conceptualisation. Chez Brault, par contre, la fonction de la médiation par l'autre est telle, sur le plan théorique, qu'elle appelle un changement de paradigme complet dans la réflexion linguistique. Sa critique rigoureuse du nationalisme en témoigne, de même que l'émergence chez lui, au milieu des années 1970, d'une problématique de la traduction que l'on peut interpréter comme un détournement stratégique de l'expressivisme et d'une reformulation du rapport à l'appropriation et à la subjectivité.

Ces différentes analyses permettront, je l'espère, d'évaluer plus clairement l'importance, la diversité et l'originalité de la spéculation sur la langue chez les intellectuels québécois sur la base d'analyses minutieuses, attentives aux logiques proprement discursives et soucieuses de ne pas les envisager en dehors du contexte historique qui permet d'en cerner les enjeux souterrains. Une part significative des textes et des auteurs qui sont étudiés dans cette thèse n'a pas, jusqu'à maintenant, trouvé place dans les histoires officielles de la langue au Québec ou n'a pas donné lieu à des travaux spécifiques et substantiels. C'est pourquoi ce travail se présente également, par la marge, comme une réflexion sur la façon dont la critique constitue ses objets d'étude privilégiés, devenus bientôt canoniques. Sauter le mur, en ce sens, c'est aussi écouter, en stéréophonie, avec leur plein relief, le concert de ces voix mineures ayant marqué le cours des événements sans s'inscrire dans l'Histoire.

I.

Du social au politique :
néo-nationalisme et unilinguisme

Les mots d'ordre qui ont longtemps guidé les générations précédentes n'éveillent plus d'écho. Ceux qui les invoquent ignorent que tout a changé autour d'eux. Les aînés parlent un langage que leurs cadets ne comprennent plus.

Michel Brunet, « Les crises de conscience et la prise de conscience », 1955.

Au cœur des *Insolences*, l'ombre d'une *Cité libre*

« Sacré vieux *Devoir*, fraternel vieux *Devoir*, salut! » À travers cette apostrophe familière, le Frère Untel, par qui le scandale du joul est arrivé, évoque ce que pouvait représenter dans l'espace public le journal d'idées dont André Laurendeau, au début de la Révolution tranquille, était l'éditorialiste vedette. Dans la dureté des années 1950, *Le Devoir* aura été l'un des seuls médias à s'opposer ouvertement et fermement au pouvoir autoritaire de Maurice Duplessis, ce en quoi il était d'autant plus méritoire qu'il défendait par ailleurs une position autonomiste proche de celle du parti de l'Union nationale. Espace de liberté, *Le Devoir* accueillait bien des dissidences. Un article sur le joul qu'écrivit Laurendeau en 1959, amplifié par l'écho et le développement que lui donne le Frère Untel, y provoquera le début d'une crise du français² restée célèbre dans l'histoire des idées au Québec. Se prêtant à toutes les interprétations, le *joul*, en tant que signifiant, servira de catalyseur et d'exutoire dans une réflexion qui mobilisera la société québécoise jusqu'en 1977, au moment de l'adoption de la *Charte de la langue française*.

À bien des égards, les interventions du Frère Untel — pseudonyme de celui qu'on connaîtra bientôt sous son vrai nom, Jean-Paul Desbiens — *signalent* l'apparition d'un rapport nouveau à la langue, même si, comme on le verra plus loin, le sentiment d'urgence qui le caractérise remonte au milieu des années 1950. Avec la candeur et l'irrévérence de

¹ Frère Untel, *Les insolences du Frère Untel*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1960, p. 36. Désormais désigné par le sigle *IFU*, suivi de la page.

² Il s'agit en fait plus d'une crise que d'une « querelle », terme par lequel on la désigne le plus souvent : rarement aura-t-on vu en effet une telle *unanimité* autour d'une question de langue, du moins jusqu'à la naissance de *Parti pris*.

celui qui n'a rien à perdre, ce jeune frère enseignant qui n'est ni linguiste ni écrivain ni sociologue s'attaque au problème de l'enseignement du français d'une façon qui suscite passions et réactions de toutes sortes. Son aplomb n'est pas étranger au fait, peu remarqué, que les *Insolences* se situent dans la lignée de la réflexion sur la nature de la « chose sociale » (*IFU*, 10), diffusée notamment par l'équipe de *Cité libre* et dont l'héritage est explicitement revendiqué par Desbiens. Cette approche critique émergeant dans les années 1950 remet notamment en question l'emprise excessive et stérilisante du clergé sur l'évolution de la collectivité canadienne-française. Jean Le Moyne en fait une analyse célèbre dans l'« Atmosphère religieuse au Canada français³ », dont la lecture constitue un point tournant du cheminement de Desbiens⁴.

Ses *Insolences* se font précises et accusatrices quand il s'agit de dénoncer l'« autorité crispée et monolithique [de l'Église], qui croit ne pouvoir céder sur un point sans crouler toute entière » (*IFU*, 71), cela jusqu'à l'absurde, « comme si notre vice national, c'était l'insoumission ; comme si nous n'étions pas déjà un peuple de muets » (*IFU*, 68). Seule une insoutenable stérilité peut résulter d'une telle politique du silence : « on s'imagine qu'il n'y a qu'un seul moyen de marcher droit, ne jamais partir » (*IFU*, 55). Les pages condamnant la mainmise du sacré sur le profane sont sans aucun doute les plus fortes et les plus dures de l'ouvrage. Sur ce point aussi, Desbiens est absolument solidaire de la position des intellectuels libéraux et progressistes promouvant une « pensée laïcisée » qui, au-delà de l'athéisme et de la foi, « sépare les pouvoirs religieux et politiques⁵ ». Son essai témoigne d'un désir de parole, de vie et de renouvellement dont le tourbillon — c'est là ce qui m'intéresse — emporte aussi la question linguistique.

Il ira aussi loin que *Cité libre* dans la dénonciation de la sclérose des institutions, car, avec les *Insolences*, le ton se radicalise, devenant caustique et « brutal », comme le note Desbiens lui-même (*IFU*, 19). Un évêque, Mgr Camille Mercier, le voit aussi, qui

³ Écrit en 1951 et publié dans *Cité libre* en mai 1955, cet article est repris dans Jean Le Moyne, *Convergences*, Montréal, HMH, 1961, p. 46-66.

⁴ À l'Université Laval, les discussions dans le cadre du cercle d'études dont il faisait partie s'étaient d'ailleurs souvent cristallisées autour de ce texte important. Voir Alain Fournier, *Un best-seller de la Révolution tranquille*. Les insolences du Frère Untel, Québec, Centre de recherche en littérature québécoise, Université Laval, 1988, p. 50.

⁵ Yvan Lamonde, « La spécificité des intellectuels des années 1950 au Québec », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 3, n° 1, 1994, p. 21.

écrit à l'auteur que son livre abonde « en assertions risquées et discutables », ce qui lui vaut d'appartenir à la catégorie des impertinents « qui décident tout et ne doutent de rien⁶ ». Ironiquement, le constat est des plus justes : jouant aux abords de la « ligne du risque », les attaques de Desbiens ont porté précisément parce qu'elles ont alimenté le sens de la liberté des lecteurs en suscitant la discussion. Elles se sont imposées à l'attention parce qu'elles manifestaient, de la part d'un modeste frère, une étonnante faculté de *décision*, faculté intellectuelle par excellence, capacité de choisir en toute conscience.

Sans ce changement de ton qui signale une véritable traversée du Rubicon dans le rapport au discours, l'histoire de la langue n'aurait certainement pas subi une transformation aussi radicale. Ainsi, le simple fait d'aborder des problèmes linguistiques en les rassemblant sous la bannière du « joul » est une provocation cinglante sur le plan symbolique, ne serait-ce que parce que cela revient à aborder une réalité crue sur un mode lui-même excessif : le joul sera représenté comme une « langue désossée », une « décomposition », une « absence de langue » (*IFU*, 24). Tout en manifestant par là un certain mépris qu'on lui reprochera plus tard, Desbiens se montre par ailleurs solidaire du plus grand nombre puisqu'il reconnaît que cette langue est réellement celle de l'ensemble des Canadiens français, qu'on le veuille ou non. Symptôme de « notre inexistence » et de « notre inaptitude à nous affirmer », le joul possède une dimension sociale, dans la mesure où il porte la trace de l'histoire : « nous avons eu les reins cassés il y a deux siècles, et ça paraît⁷ » (*IFU*, 25, 27).

À ses yeux, le joul est un véritable problème de civilisation dans la mesure où tout instituteur, « dès quatre heures de l'après-midi », dès la fin de ses cours, « commence d'avoir tort » auprès de ses élèves, car l'ensemble de la société nie l'autorité de son enseignement (*IFU*, 26). Pour Desbiens, le français ne sera à l'honneur que s'il devient une langue de prestige au Canada : autrement dit, tant qu'il ne sera pas « snob » de parler

⁶ Cité dans le « Dossier » de la nouvelle édition des *Insolences du Frère Untel*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1988, p. 173-174.

⁷ Il y a chez Desbiens une véritable veine nationaliste : le cléricisme est loin d'être à ses yeux la cause de tous les maux comme le croit Chantal Kirsh dans *Langue française, identité collective et pouvoir symbolique. Étude comparative du Québec et de la Belgique*, Montréal, Université de Montréal, thèse en anthropologie, 1988, tome 1, p. 61.

français, le jocal continuera de s'imposer (*IFU*, 28). Les solutions de jadis sont devenues douloureusement désuètes, qu'il s'agisse de campagnes de bon parler français ou de congrès sur la langue française. Après d'autres, Desbiens avance la seule suggestion qui lui semble efficace sur cette question : le « dirigisme » de l'État, notamment par la mise sur pied d'un Office provincial de la linguistique⁸ (*IFU*, 28). Puisque la langue est un « bien commun », l'État se doit de la « protéger », en exigeant par exemple que la publicité soit faite dans un français correct (*IFU*, 29). Il s'agit là d'une question de réalisme, étant donné que « seul l'État [...] peut agir efficacement au niveau de la civilisation » (*IFU*, 34). Cela ne signifie pas pour autant qu'il faille exiger des Canadiens français qu'ils emploient un « français parisien » ou un « français de la NRF⁹ » (*IFU*, 30). En accord avec la plupart des linguistes de l'époque, Desbiens rejette tout purisme, considérant qu'il y a un « apport canadien légitime » sur le plan lexical et qu'il est important d'en tenir compte (*IFU*, 31).

Ces positions diffèrent considérablement de celles des intellectuels traditionalistes ayant traité de la question linguistique, notamment Camille Roy, dont les essais sur la langue dominant la première moitié du XX^e siècle au Québec. La distance de l'un à l'autre est mesurable non seulement dans le ton, mais aussi dans le geste critique consistant à situer la sphère linguistique à l'intérieur de la sphère sociale prise dans sa globalité. Roy n'est pas allé aussi loin, même lorsqu'il réfléchissait aux rapports entre langue et nation. Son point de vue est en effet purement théorique, se nourrissant de principes abstraits, telle que la primauté de la langue dans la différenciation de la nation. Chez lui, la langue est considérée comme le lieu où se sédimente l'histoire de la collectivité, où l'on peut venir se recueillir comme devant un monument dédié aux ancêtres¹⁰, toujours intégralement français malgré quelques inquiétudes, vives par moment, sans plus. La

⁸ La proposition n'est pas neuve puisque qu'elle remonte au moins au second Congrès de la langue française en 1937 (voir Chantal Bouchard, « L'Office de la langue française : une naissance tant attendue », *Terminogramme*, hors série, n° 101-102, 2001, p. 11-16).

⁹ Notons que le concept de français « international » ou « universel », même s'il est utilisé depuis 1955, n'a pas alors franchi le seuil des revues à diffusion restreinte pour rejoindre le grand public.

¹⁰ « Étudier une langue et toutes les manifestations dont elle est le signe, le symbole ou l'instrument, c'est [...] descendre jusque dans la conscience même du peuple qui la parle, et c'est en rapporter des documents qui serviront à la fois aux philologues et aux psychologues ; c'est étudier, préciser, et définir, avec le verbe qui exprime les idées, l'esprit, la mentalité qui les conçoit. » (Camille Roy, « Pour la langue française » [1906], *Propos canadiens*, Québec, Imprimerie de l'Action sociale, 1912, p. 152-153)

perspective se modifie cependant en raison de la poussée irréprouvable des changements structurels vécus dans la société québécoise depuis la Seconde Guerre mondiale. De trésor préservé du passé de la nation, la langue devient au cours des années 1950 le stigmate vivant du présent d'une collectivité plus fragile que jamais, dont la situation ne peut être analysée que par un regard vif et sans complaisance. Mais la *transposition* des préoccupations sociales des citélibristes dans le champ de la réflexion sur la langue n'est pas seulement le fait des *Insolences*. Desbiens est aussi l'héritier d'une approche qui a été approfondie dans les années 1950 par quelques chroniqueurs linguistiques dynamiques et novateurs dans leur vision d'ensemble des processus langagiers.

Chroniques linguistiques : l'émergence de la question sociale

Contrairement aux idées reçues selon lesquelles le purisme régnait en maître dans le domaine de la réflexion sur le langage et particulièrement chez les chroniqueurs linguistiques, la réalité, sans être avant-gardiste, est heureusement plus nuancée. L'analyse de textes-clés permettra de mieux saisir les principaux enjeux qui sous-tendent les positions des chroniqueurs les plus importants de cette période, Pierre Daviault et Jean-Marie Laurence, qui ont tous deux une solide connaissance de la linguistique et qui la transmettent dans des articles de fond¹¹. On voit apparaître chez eux, à des degrés différents, une pensée d'inspiration sociologique mettant en place le cadre discursif qu'exploitera avec éclat, quelques années plus tard, les *Insolences du Frère Untel*.

Apprécié des spécialistes pour sa longue expérience de traducteur et familier du grand public par ses interventions dans les journaux et dans les congrès sur la langue, le chroniqueur Pierre Daviault (1899-1964) offre un bon exemple de la transformation qui s'effectue dans la réflexion au cours des années 1950¹². Dans un texte important de 1954, « La langue, facteur capital du progrès intellectuel d'un peuple¹³ », il contribue à mettre en

¹¹ Ils détiennent le record de longévité pour ce qui est des chroniques de langue : respectivement dix-neuf ans et dix-sept ans (voir Paul Daoust, « Les chroniques de langue », dans Michel Plourde (dir.), avec la collaboration de Hélène Duval et de Pierre Georgeault, *Le français au Québec. 400 ans d'histoire et de vie*, Québec, Conseil de la langue française, 2000, p. 200).

¹² Sherry Simon évoque cette figure bien connue des études sur la traduction au Canada, notamment pour avoir décrit les Canadiens français comme un « peuple de traducteurs », dans *Le trafic des langues. Traduction et culture dans la littérature québécoise*, Montréal, Boréal, 1994, p. 40-43.

¹³ Pierre Daviault, « La langue, facteur capital du progrès intellectuel d'un peuple », *La Presse*, 23 juin 1954, p. 50.

place les éléments essentiels du rapport langue/culture que Camille Roy n'était pas parvenu à articuler — rapport qui, depuis la Révolution tranquille, sert de plate-forme théorique aux intellectuels indépendantistes. Héritier lointain des positions tenues par Groulx dans les années trente, Daviault développe l'idée selon laquelle la langue est absolument fondamentale pour l'acquisition de la culture dans la mesure où, en plus d'être un « instrument de communication », elle constitue le principal « instrument de pensée » de l'homme. On retrouve ici certains aspects de la division déjà exposée entre désignativisme et expressivisme, mais suivant une schématisation quelque peu différente de ce qu'on a pu voir chez Taylor.

Si, dans la perspective romantique, la fonction de « communication » de la langue était novatrice par rapport à la fonction de « cognition » mise de l'avant par le rationalisme des Lumières, elle perd clairement ici sa dimension révolutionnaire. Axée sur l'efficacité et impliquant en dernière instance un utilitarisme réducteur, la communication est désormais mise de côté au profit d'une théorisation des rapports entre langue et pensée dans une optique nouvelle. Chez Daviault, en effet, la pensée n'est pas abstraite : ainsi qu'il l'écrit, elle se « solidifie » nécessairement à travers le langage, sans quoi elle serait vouée à demeurer à l'état de pure « nébuleuse ». Le dépassement du désignativisme passe par le brouillage de l'opposition signifiant-signifié : « Le langage n'est donc pas simplement l'expression de la pensée¹⁴. Il est la pensée même, [...] il appelle la pensée. » Seule une perspective expressiviste explique que la pensée soit à ce point assujettie à la langue : ici, la langue ne représente pas la pensée, elle la *présente* et sans elle la pensée ne verrait pas même le jour.

De plus, sans une « langue de culture », c'est-à-dire une langue « intellectualisée », perfectionnée, grammatisée¹⁵, la pensée manque de vigueur et de fermeté. Daviault en conclut au peu d'intérêt du parler proprement canadien-français pour le développement de la culture, car les « deux états linguistiques » qui en constituent le fondement, soit la

¹⁴ Il faut cependant se garder de tout fétichisme lexical, car il peut bien sûr arriver que le mot « expression » ne renvoie pas à l'expressivisme philosophique, mais soit simplement employé comme un synonyme de « représentation » (dans cette citation, par exemple). Le contexte permet habituellement de trancher sans trop de difficultés.

¹⁵ J'emprunte le concept de grammatisation au linguiste Daniel Baggioni, qui le définit comme le processus par lequel une langue est dotée d'outils métalinguistiques (« La première révolution écolinguistique en Europe occidentale », *Langues et nations en Europe*, Paris, Payot, 1997, p. 93).

langue populaire traditionnelle (celle des campagnes) et la langue populaire des villes, ne sauraient prétendre tenir lieu de moyen d'expression évolué, pouvant donner corps à une langue écrite. Daviault ajoute cependant — nuance importante — que le « français canadien » est une réalité dont personne n'a à s'excuser : « aucune langue n'est identique parmi tous les groupes qui la parlent et le français n'échappe pas à cette règle ». Mieux vaut d'ailleurs l'accepter, puisque de toute façon il ne se parle en Amérique que des « langues émigrées, forcément différentes de celles qui sont au centre de diffusion¹⁶ ». Ces quelques textes plus théoriques montrent bien qu'on ne pourrait tenir Daviault pour un puriste¹⁷, même s'il considère la langue populaire urbaine comme relevant d'un système linguistique *inconnu* — position évidemment tout à fait intenable d'un point de vue scientifique — et s'il s'échauffe au point de dénoncer le principe de la variation linguistique en affirmant brutalement qu'« il n'y a pas deux langues françaises¹⁸ », ce pour quoi on le stigmatisera quelques années plus tard.

Pour Daviault aussi, l'année 1957, durant laquelle se tient le Congrès de la Refrancisation, symbolise un point tournant. Pour la première fois, on le voit alors évoquer, en l'effleurant seulement, le rapport entre langue et société et poser une question des plus pertinentes : « n'est-il pas symptomatique que les études dites sociales ne font aucune place à la langue, fait social s'il en est¹⁹ ? » Ni la dynamique Faculté des sciences sociales de l'Université Laval ni les collaborateurs de *Cité libre* ne se sont en effet distingués par leur réflexion sur la langue. Le politicologue Léon Dion fait le même constat : « On s'étonne que les intellectuels modernistes antinationalistes aient négligé de traiter de la question linguistique jusqu'aux abords des années 1960. À *Cité libre*, on ne

¹⁶ Dans un autre texte, Daviault écrit que « toute langue séparée de sa source évolue autrement que la langue-mère ». Son réalisme s'applique aussi à l'emprunt linguistique qu'il considère comme un « procédé légitime », naturel et normal. Il faut donc savoir faire preuve de discernement : « vouloir s'élever contre l'usage universel dans ce domaine, c'est se battre contre des moulins à vent » (Pierre Daviault, « Au Congrès de la Refrancisation. Anglicismes et canadianismes » [1957], *Revue annuelle de la Société du Bon Parler français*, juin 1958, p. 15).

¹⁷ Dans le même esprit, il rappellera que « la langue doit se conformer à l'usage du temps et du lieu » et ne pas s'aligner uniment sur la norme de Paris (Pierre Daviault, « Propos sur notre français », *La Patrie*, 13 janvier 1957, p. 28).

¹⁸ Pierre Daviault, « Au Congrès de la Refrancisation. Anglicismes et canadianismes » [1957], p. 23.

¹⁹ *Ibid.*, p. 21.

l'effleure que dans le contexte d'autres sujets²⁰. » L'interrogation de Daviault demeure toutefois isolée et le chroniqueur ne pousse pas beaucoup plus loin son analyse. En s'en prenant dans son texte aux méthodes « progressistes » d'enseignement de la langue, il semble davantage en fait vouloir répondre (tout en y faisant écho) aux positions d'un autre chroniqueur, Jean-Marie Laurence (1906-1986), alors directeur-adjoint des Écoles normales de la province de Québec. Il jouera d'ailleurs un rôle important dans la définition de la norme du français parlé au Comité de linguistique de Radio-Canada, institution devenue avec les années la référence du français québécois standard.

Considéré comme l'archétype du puriste hautain, surtout au début des années 1970, Laurence est pourtant le premier linguiste à insister vraiment sur l'importance des rapports entre langue et société²¹, dans un article au titre emblématique publié lors de cette même année 1957 : « L'anglicisme, problème social²² ». D'entrée de jeu, il signale que le « phénomène le plus frappant » des dernières décennies, « c'est l'anglicisation de la masse », dont on doit trouver les raisons dans « l'invasion de l'industrialisme et les transformations de l'économie moderne ». C'est pourquoi l'intrusion de l'anglais dans le français doit être envisagée comme « un problème sociologique au sens le plus large du mot ». Contrairement à Daviault, Laurence dénonce quant à lui la séparation croissante entre la « langue de culture » parlée par l'élite et la langue de « contact » d'une masse en voie d'américanisation.

Devant cette impasse linguistique, il amorce une véritable révolution pédagogique en proposant de se tourner vers l'enseignement de la langue courante afin de résorber le trop grand décalage entre les niveaux de langage. Est-il vraiment réaliste — argumente-t-il — de penser qu'un enseignant pourrait apprendre, par exemple, le mot *oligarchie* à un élève qui, dans la vie de tous les jours, emploie le mot *switch* au lieu de *commutateur* ? Il

²⁰ Léon Dion, *Québec 1945-2000, tome 2, Les intellectuels et le temps de Duplessis*, Sainte-Foy, PUL, 1993, p. 339.

²¹ Christine Portelance en trace un portrait nuancé dans « Entre le joul de force et le joul de fierté : un joul de combat », dans André Gervais (dir.), *Emblématiques de l'« époque du joul »*, Outremont, Lanctôt, 2000, p. 21-23.

²² Jean-Marie Laurence, « L'anglicisme, problème social », *La Presse*, 22 juin 1957, p. 68. Paul Daoust fournit des indications intéressantes sur les ambiguïtés de sa position en matière de langue, qui demeure cependant dans l'ensemble avant-gardiste (voir *Les perceptions du français dans les périodiques pédagogiques québécois [1857-1985]*, Montréal, Université de Montréal, thèse en sciences de l'éducation, 1991, p. 126 et 188).

faut avant tout être apte à « parler proprement des choses qui nous entourent » et à poser les gestes quotidiens de la vie en société, comme la rédaction d'une demande d'emploi. Appuyant les « puristes » qu'il décrit comme les véritables « défenseurs du français²³ », Laurence les distingue cependant des « épuceurs » ou des « censeurs », trop à cheval sur la lettre et sans égards pour l'esprit de la langue. Sa position sur ce point s'avère très proche de l'attitude qui sera celle du Frère Untel au début des années 1960 : soucieux d'amélioration, tout en restant solidaire du locuteur moyen.

On note que sa perspective est, elle aussi, de part en part expressiviste quand Laurence insiste, dans un texte théorique publié en 1959, sur le fait que le langage n'est pas, comme on le croit souvent, « une fonction accessoire de l'individu » et « un moyen purement utilitaire de communication entre les hommes²⁴ ». S'il signale comme Daviault l'importance de la solidarité entre langue et pensée, qui avancent de concert en perfection et en précision, il s'en démarque en soutenant non plus simplement que « le langage est la pensée même », mais bien que « le langage c'est l'homme même », c'est-à-dire le principe de son humanisation. Il dépasse et délaisse ainsi la perspective cognitive pour insister sur le rapport de la langue avec la subjectivité. Après avoir rappelé avec le linguiste Albert Dauzat le lien entre langue et nation, Laurence invoque sur ce point précis l'autorité de Fichte, non sans avoir pris soin de le dénoncer comme un « philosophe détestable et lourdement germanique »...

Ces réserves exprimées, il en cite un passage on ne peut plus explicite : la langue « suit l'individu jusqu'en ses pensées et ses désirs les plus secrets, aux profondeurs de son être », « elle fait de toute la nation qui la parle un tout compact, soumis à ses lois²⁵ ». Ce recours à Fichte marque une insistance plus grande que par le passé sur l'importance du langage dans le développement intime de chaque individu, qu'on peut suivre jusqu'aux tréfonds non seulement de ses « pensées » (comme chez Daviault), mais aussi de ses « désirs ». C'est un tel point de vue qui permet de comprendre la profondeur de la perturbation de l'être intime que peut entraîner un bilinguisme institutionnel : « Le

²³ Jean-Marie Laurence, « L'anglicisme, problème social », p. 68.

²⁴ Jean-Marie Laurence, « La langue et la civilisation », *Revue annuelle de la Société du Bon Parler français*, mai 1959, p. 9.

²⁵ Johann Gottlieb Fichte, cité dans *Ibid.*, p. 10.

bilinguisme met en présence deux styles de civilisation et de culture, deux formes de pensée. L'individu ne peut intégrer parfaitement ces deux formes ; il doit en choisir une comme forme de base de sa personnalité²⁶ ». On verra chez d'autres intellectuels des développements substantiels de cette thématique, sans nécessairement que soit avancée de façon aussi brutale et schématique l'idée qu'une langue impose au locuteur une forme de pensée. Notons qu'ici l'expressivisme s'entend vraiment au sens de Taylor : il réunit création et communication, individu et collectivité dans la même logique. La langue sert d'appui pour le développement du sujet et de lien unissant la communauté nationale.

Michel Brunet et le néo-nationalisme linguistique

Ce renouveau remarquable de la réflexion n'est toutefois pas seulement porté par l'intensification des interrogations touchant la question sociale envisagée dans toutes ses facettes, y compris dans sa dimension linguistique. Desbiens, on l'a vu, considérait aussi que l'état de langue n'était pas indifférent au fait que la collectivité canadienne-française avait eu, selon lui, les « reins cassés » par l'histoire. Comme c'est souvent le cas au Québec, le changement de paradigme linguistique s'inspire en réalité davantage des bouleversements sensibles dans l'historiographie de l'époque, qui modifient radicalement au milieu des années 1950 le cadre général du discours social, notamment en ce qui touche l'interprétation des problèmes de langue. Sur le plan de l'action et de l'influence sociales, on peut soutenir sans crainte de se tromper, tant les textes le confirment avec force, que l'intellectuel qui devient alors le pôle de référence d'une grande partie de la génération montante est Michel Brunet, l'un des chefs de file de l'école néo-nationaliste, avec Maurice Séguin et Guy Frégault²⁷.

Ce petit groupe d'universitaires, qu'on appelle aussi l'« École historique de Montréal » par opposition à l'école de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, met au cœur de sa conception de l'histoire deux éléments importants pour mon propos. Il insiste, d'une part, sur l'importance du concept de *structure*, utilisé dans l'étude des sphères sociale et politique aussi bien qu'économique. Ainsi, d'après le néo-

²⁶ *Ibid.*, p. 52.

²⁷ Léon Dion présente Brunet comme le « propagandiste » du mouvement et Séguin comme son « théoricien » (voir *Québec 1945-2000, tome 2. Les intellectuels et le temps de Duplessis*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1993, p. 299).

nationalisme, la conquête de 1760 constitue l'exemple archétypique d'un événement historique ayant eu des conséquences structurelles. D'autre part, il considère que le principe de la *lutte* occupe une place centrale dans l'existence humaine, tant individuelle que collective : croire en la possibilité d'une harmonie sociale serait un leurre et le germe d'une justification de tous les excès. Tout comme il y a lutte des classes, il y a lutte politique. En ce sens, une histoire du Canada qui mettrait de l'avant le mythe persistant des « deux peuples fondateurs », censément unis dans une politique de la « bonne entente », trahirait sa visée idéologique. Le néo-nationalisme entend ainsi soulager les épaules des individus du poids de l'Histoire²⁸ en soulignant la puissance écrasante des forces structurelles, ce qui remet dans une plus juste perspective la responsabilité et la liberté d'action des acteurs sociaux pris individuellement.

Il ne m'est pas possible, dans les limites de cette recherche, d'approfondir le sens des thèses principales du néo-nationalisme²⁹. Mon objectif sera plutôt ici de dégager ce qui intéresse la langue dans la réflexion de Michel Brunet, qui est le seul intellectuel de l'École de Montréal à se pencher sur la question linguistique, cela dès sa prime jeunesse³⁰. Comme Groulx, avec qui il maintient des liens pendant un certain temps avant qu'une rupture prévisible se produise, Brunet était un historien engagé. On a même pu dire que, si Séguin était celui qui pense et Frégault celui qui écrit, Brunet était celui du groupe qui *crie*, en raison de son rapport particulier à l'espace public. Il défend avec force dans des conférences et des articles les idées maîtresses du néo-nationalisme sur l'histoire québécoise, dont l'influence sera profonde sur le changement de cap dans la réflexion linguistique.

D'une façon générale, les jeunes intellectuels des années 1950 retiennent avant tout de l'historiographie néo-nationaliste le nouveau langage critique qu'elle élabore et qui

²⁸ Sur le plan langagier, la *Norme du français écrit et parlé au Québec* publiée par l'Office de la langue française en 1965 est un bon exemple de cette approche traditionnelle : « si les Québécois veulent continuer à parler français, ils doivent s'imposer une discipline linguistique rigoureuse et de tous les instants. » (extrait cité dans Gaston Cholette, *L'Office de la langue française de 1961 à 1974. Regard et témoignage*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993, p. 24)

²⁹ On pourra du reste en trouver un aperçu dans l'excellente synthèse de Jean Lamarre : *Le devenir de la nation québécoise selon Maurice Séguin, Guy Frégault et Michel Brunet (1944-1969)*, Sillery, Septentrion, 1993.

³⁰ Étudiant au collège, il prononce une conférence à l'occasion du Congrès de la langue française de 1937 (voir Jean Lamarre, *ibid.*, p. 357).

n'est pas sans rappeler le ton si particulier des *Insolences du Frère Untel*. Brunet insiste ainsi avec une fermeté peu commune sur la nécessité de se détacher de la vision de l'histoire canadienne-française fondée sur un « nationalisme messianique³¹ » qui ne peut mener qu'à une impasse. Dans son approche des faits sociaux, on retrouve un appel à l'objectivité qui passe par un *réalisme radical*³² : « savoir ce qui se passe et ne pas se leurrer soi-même³³ », tel est l'impératif premier. Seule une analyse objective, lucide et courageuse peut permettre à une collectivité, quelle qu'elle soit, de prendre la pleine mesure du sens de son histoire.

Ce changement d'approche se manifeste dans un texte marquant qu'écrit Brunet sur la question linguistique à l'occasion du Congrès de la Refrancisation. Dans ce court article intitulé « Pourquoi parlons-nous le français ? » et publié dans un dossier spécial de *La Presse*, l'historien n'a pas de mots assez durs pour fustiger l'optimisme béat et paralysant des intellectuels traditionalistes dont l'« idéalisme » se nourrit de vœux pieux et d'« éloquence stérile³⁴ ». Ces attaques accablantes visent expressément « les principaux théoriciens du nationalisme canadien-français », parmi lesquels on doit évidemment ranger Lionel Groulx, qui pourtant avait appuyé, dans un premier temps du moins, l'effort de redéfinition de l'école néo-nationaliste. Ce soutien plus ou moins fragile met en évidence le fait que, même si Brunet et Groulx s'opposent sur l'essentiel, certains points précis les rapprochent par ailleurs.

Rejetant avec force le messianisme groulxiste assignant à la langue le rôle de gardienne de la foi, Brunet ne néglige pas pour autant la part réellement novatrice de la réflexion de l'auteur des *Orientations*, qui sait à l'occasion se faire pragmatique et s'attacher aux conditions de vie réelles du peuple dont il tente, dans ses livres, de retracer l'histoire. Pour Groulx, il ne saurait par exemple être question de miser sur un perpétuel *héroïsme*, culturel aussi bien que langagier : « il est clair que nous perdons notre temps à

³¹ Michel Brunet, « Les crises de conscience et la prise de conscience du Canada Français », *L'Action nationale*, vol. 44, n° 7, mars 1955, p. 600.

³² Il faut souligner ici que Brunet fait du « réalisme », revendiqué explicitement dans un grand nombre de textes, un concept à part entière représentatif de l'approche des faits historiques qu'il cherche à mettre en place.

³³ Michel Brunet, « Qu'est-ce que l'assimilation ? », *L'Action nationale*, vol. 45, n° 5, janvier 1956, p. 395.

³⁴ Michel Brunet, « Pourquoi parlons-nous le français ? », *La Presse*, 22 juin 1957, p. 57.

supplier nos gens » de ne rien renier si nous ne poursuivons en fait qu'une « chimère³⁵ ». Groulx insiste aussi sur la nécessité que la conservation de l'esprit français soit liée à une réelle possibilité de vie, à des « avantages réels³⁶ ». Autrement dit, il faut selon lui savoir choisir son utopie et, ce faisant, tenir compte de l'existence concrète des Canadiens français, car de toute façon « le peuple ne sera pas fidèle à une culture qui ne serait pas promesse de force et de progrès³⁷ ». Tout en s'en distinguant de façon non équivoque, Brunet peut être considéré, sur ce point précis, comme un héritier paradoxal de Groulx, tout comme le seront d'ailleurs à certains égards plusieurs intellectuels souverainistes du début des années 1960.

La *vie* constitue le mot-clé du changement d'orientation qui se produit dans les années 1950. C'est ce qui explique que Groulx refuse de faire de la langue l'objet d'une vénération inconditionnelle, approche qui était celle de Camille Roy. Pour le chanoine, il serait vain, en effet, « de s'arrêter à la langue comme à un terme, comme à une force indépendante, transcendante, qui se suffit³⁸ ». Cette insuffisance et cette immanence foncières exigent qu'on réfléchisse à la question linguistique en prenant en compte le cadre civilisationnel qui lui donne sens et vie : « la langue n'est qu'une fleur de choix qui suppose un terroir ». Tant comme « véhicule » que comme « créatrice » de culture, la langue suppose un « esprit français, des âmes françaises », donc « un milieu français » et une « éducation française³⁹ ». C'est l'essentiel de ce que retient Brunet lorsqu'à son tour il insiste, en 1957, sur le fait que « la langue s'impose et rayonne dans la mesure où le peuple qui la parle prend l'initiative d'agir collectivement, de construire, de produire et de créer⁴⁰ ».

Seule une vie collective effervescente peut nourrir un rapport vivant à la langue : « la seule façon dynamique de servir celle-ci c'est de fournir aux Canadiens français les moyens politiques, intellectuels et financiers de jouer pleinement leur rôle comme

³⁵ Lionel Groulx, « Il ne suffit pas de parler français, il faut être français » [*Orientations*, 1931], dans Guy Bouthillier et Jean Meynaud (éd.), *Le choc des langues au Québec 1760-1960*, 1^{ère} édition, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1971, p. 513.

³⁶ *Ibid.*, p. 514.

³⁷ Lionel Groulx, *Le français au Canada*, Paris, Delagrave, 1932, p. 122.

³⁸ Lionel Groulx, « Il ne suffit pas de parler français, il faut être français » [*Orientations*, 1931], dans Guy Bouthillier et Jean Meynaud (éd.), *Le choc des langues au Québec 1760-1960*, p. 512.

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ Michel Brunet, « Pourquoi parlons-nous le français ? », p. 57.

membres d'une nationalité distincte en Amérique du Nord ». À l'intérieur du corpus de ma thèse, Brunet est d'ailleurs le seul dans les années 1950 à parler d'établir à cette fin une véritable « politique culturelle », ce en quoi il se démarque de Groulx, qui, tout en étant l'un des premiers intellectuels à comprendre l'importance du concept de culture, n'en appelle pas comme l'École de Montréal à une *intervention* vigoureuse du gouvernement provincial et n'insiste pas sur la nécessité de remettre à l'honneur le politique au sein de la société.

Brunet publie, en 1960, un deuxième texte important sur la langue, intitulé « Au-delà du nationalisme linguistique ». Il s'y insurge contre certains propos de Jean-Marie Laurence qui, après les dénonciations contenues dans les *Insolences* du Frère Untel, se trouve être au centre de tous les regards à titre de directeur de l'enseignement du français au Département de l'Instruction publique. On peut imaginer le désarroi de l'ancien défenseur de la langue parlée et de la perspective sociologique pour qu'il en vienne, dans un retour de conservatisme, à interpréter la pauvreté linguistique des Canadiens français comme une conséquence de leur manque de « sens esthétique⁴¹ ». Ce regard élitiste sur l'état de langue ne pourrait être plus à l'opposé de la position de Brunet, qui considère qu'un tel point de vue empêche une analyse sérieuse de la situation. À ses yeux, toute collectivité est un « corps vivant » dont les parties sont interreliées, de sorte que la vigueur de la langue et l'éclat de la culture dépendent d'abord et avant tout de la « qualité de tout son agir collectif », de la « puissance d'action du groupe » dans son entier. Lorsqu'il cherche à comprendre la réalité linguistique, l'observateur ne peut, selon lui, faire abstraction du fait que la nation canadienne-française a été « vaincue, conquise et occupée ».

Un tel constat n'empêche pas pour autant de croire en ses chances d'avenir. C'est d'ailleurs la position de Brunet, qui ne cède en rien au pessimisme⁴², considérant seulement que le piège de l'idéalisme doit être évité à tout prix : « ceux qui se contentent de défendre, en légistes bornés, les droits de la langue française ou de célébrer, tels des

⁴¹ Jean-Marie Laurence, cité dans Michel Brunet, « Au-delà du nationalisme linguistique — Pas de salut de la langue sans le salut du Canada français "global" », *Le Devoir*, 22 juin 1960, p. 23.

⁴² Selon Brunet, « la langue parlée et écrite s'améliore constamment — contrairement à l'opinion des pessimistes qui ignorent quelle était la situation autrefois » (Michel Brunet, « Servitudes du bilinguisme » [octobre 1960], *Cahiers de l'Académie canadienne-française*, vol. 5, 1960, p. 70).

esthètes de tours d'ivoire, ses qualités supposées incomparables, manquent de réalisme ». Ces attitudes renvoient à un « nationalisme linguistique ou culturel » qui « date de l'ère du romantisme » et qui s'avère aujourd'hui totalement désuet. Refusant de cantonner son analyse à une sphère en particulier, Brunet invite à envisager la société dans sa globalité en pratiquant ce qu'il appelle un « nationalisme intégral⁴³ », c'est-à-dire un nationalisme actif avant tout dans les champs économique et politique, traditionnellement délaissés par les élites canadiennes-françaises. Pour rejoindre le point de vue de Brunet, il faut accepter de passer par une porte étroite : l'historien s'oppose en même temps aux nationalistes orthodoxes qui recourent à l'argument infructueux des droits historiques et aux « collaborateurs » qui se réfugient dans une francophilie désincarnée. Curieusement, ceux dont il est le plus proche, par le ton comme par le sentiment d'urgence, sont les néolibéraux de gauche de *Cité libre* et les sociologues de l'Université Laval. Seule le sépare d'eux, mais irrémédiablement, l'importance qu'il accorde à la conquête anglaise et à la dimension politique. Ce fossé ne fera que s'agrandir avec le temps.

À la suite de l'entrée remarquée de Brunet dans l'espace public par une conférence célèbre, « Canadiens et Canadiens » (1953), l'opposition idéologique à l'École néo-nationaliste s'exprime en effet avec de plus en plus de vigueur. La Faculté des sciences sociales de l'Université Laval y est particulièrement active ; *Cité libre* se joint à ce mouvement de réaction vers 1957. Quant aux intellectuels traditionalistes, après avoir tout d'abord manifesté une certaine curiosité, ils serviront une réplique concertée aux thèses néo-nationalistes vers la fin des années 1950 alors que se radicalisent les positions publiques de Michel Brunet et que les milieux conservateurs sont durement pris à partie, notamment dans le deuxième livre de l'historien, *La présence anglaise et les Canadiens* (1958), qui devient un véritable best-seller⁴⁴. Contestée par l'élite de l'époque, l'attitude résolument critique défendue par Brunet est pourtant l'un des aspects majeurs qui attirent le futur journaliste Jean-Marc Léger, lui qui avait terminé en 1949 un mémoire de maîtrise

⁴³ On ne peut que s'étonner devant ce recyclage d'une expression lancée par Charles Maurras et très négativement connotée depuis la première moitié du XX^e siècle. Cette « intégralité » n'a cependant rien de commun avec celle du maurassisme, ne serait-ce qu'en raison du refus explicite du nationalisme orthodoxe que manifeste Brunet et de son respect absolu de la démocratie, pour ne mentionner que deux aspects particulièrement évidents. Dans ce texte, l'historien insiste plutôt sur le fait qu'une action politique, pour être efficace, doit tenir compte de la pluralité des facettes de la vie sociale.

⁴⁴ Voir Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise*, p. 418, 445 et 458-463.

sous la direction de Maurice Séguin, alors récemment engagé à l'Institut d'histoire de l'Université de Montréal. Léger est certainement à compter parmi les membres les plus importants de cette nouvelle génération vivant et éprouvant une puissante « crise de conscience⁴⁵ », selon la formule de Brunet. De même, il fait clairement partie des nouveaux intellectuels qui témoignent de l'apparition d'un « nouveau langage » dont il s'agira ici d'étudier l'empreinte dans l'histoire des idées sur la langue.

Jean-Marc Léger, penser dangereusement

De 1956 à 1969, aux côtés d'André Laurendeau, on pouvait lire dans les colonnes du *Devoir* celui qui était devenu un journaliste renommé à la suite d'un passage à *La Presse* où il s'était distingué par sa plume vive, précise et mordante à souhait. Jeune, dynamique, nationaliste convaincu⁴⁶, Jean-Marc Léger s'y occupera de langue et d'information internationale, fort entre autres d'une connaissance de l'Algérie et de l'Afrique noire acquise lors de deux voyages en 1950 et en 1956. Connue à partir des années 1950 pour son engagement dans la cause de la francophonie, il n'apparaît pourtant que rarement dans les grandes synthèses consacrées à la question linguistique⁴⁷. Parmi les quelques auteurs qui mentionnent son apport, on trouve André d'Allemagne, souverainiste de la première heure qui, dans un article de 1959, renvoie à un texte de Léger portant sur la marginalisation croissante du français au Québec⁴⁸. Dans *Le Québec bientôt unilingue ?* (1965), Raymond Barbeau, intellectuel de droite, est le seul, en réalité, à faire preuve d'une connaissance relativement étendue des prises de position de Léger, et pour cause.

⁴⁵ Michel Brunet, « Les crises de conscience et la prise de conscience du Canada Français », p. 593.

⁴⁶ Dans ses mémoires, Léger affirme être devenu souverainiste vers 1960, mais ne le révèle publiquement qu'en 1967, après la déclaration fracassante du général de Gaulle ; il perd alors son statut d'éditorialiste en raison d'un désaccord de principe avec le nouveau directeur du *Devoir*, Claude Ryan (voir Jean-Marc Léger, *Le temps dissipé. Souvenirs*, Montréal, Hurtubise HMH, 1999, p. 427-428 ; pour un autre point de vue sur cet épisode, voir André Laurendeau, *Journal tenu pendant la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme*, Outremont, VLB, 1990, p. 246-247).

⁴⁷ On peut cependant consulter une étude (peu approfondie) de sa pensée politique dans le mémoire qu'André Gariépy lui a consacré : *Jean-Marc Léger. Un intellectuel nationaliste du Québec contemporain*, M.A., Université Laval, 1996.

⁴⁸ André d'Allemagne, « Le complexe de la défaite » [août 1959], dans *Une idée qui somnolait. Écrits sur la souveraineté du Québec depuis les origines du RIN (1958-2000)*, préface de Pierre Bourgault, anthologie préparée par Michel Martin, Montréal/Marseille, Comeau et Nadeau/Agone éditeur, 2000, p. 46-47.

En 1956, Barbeau, futur chef de l'Alliance laurentienne, s'est en effet livré à de dures attaques contre Léger⁴⁹, dont la critique acerbe du « totalitarisme larvé » et de la corruption du parti de l'Union nationale lui avait valu une réputation, exagérée bien sûr, de dangereux gauchiste dont le dessein secret aurait été de noyauter *L'Action nationale*⁵⁰ ! À l'époque, Léger est l'un des collaborateurs réguliers de cette revue fondée à l'origine par la Ligue des droits du français et qui, sous la direction de Pierre Laporte, retrouve un nouveau souffle en prenant ses distances avec l'orthodoxie nationaliste.

Cœuvrant plus ou moins dans l'ombre, Jean-Marc Léger fut à l'évidence un éveilleur de premier plan, dont la grande passion est toujours restée la langue française. Au *Devoir*, il en suit l'évolution par la bande en couvrant les activités de certaines organisations canadiennes-françaises, comme l'Association des éducateurs de langue française (ACELF), qui sera l'une des premières à sonner l'alarme à propos de la situation linguistique au début des années 1960⁵¹. Son intérêt pour les entrevues de fond lui fournit aussi l'occasion de diffuser, à un moment critique, une importante réflexion de Lionel Groulx sur la « crise du français⁵² ». On oublie souvent aussi son bref passage, en 1962-1963, à l'Office de la langue française⁵³, dont il devient le premier directeur à la suggestion de Guy Frégault, autre chef de file de l'école néo-nationaliste devenu mandarin dans la fonction publique québécoise. Au terme d'une année, Léger quitte cependant son poste pour protester contre le peu de moyens dont l'Office dispose : *un* seul collaborateur en tout et pour tout. Il faut cependant signaler que déjà à *La Presse*, en 1952, il se préoccupait des questions de langue, assistant par exemple au troisième Congrès de la langue française à l'occasion duquel Pierre Daviault provoque un certain remous et une

⁴⁹ Voir Raymond Barbeau, « Gauchisme, une forme de nationalisme ? », *Tradition et progrès*, vol. 1, n° 1, mars 1957, p. 23. Voir aussi Xavier Gélinas, « La droite intellectuelle et la Révolution tranquille : le cas de la revue *Tradition et progrès*, 1957-1962 », *The Canadian Historical Review*, vol. 77, n° 3, septembre 1996, p. 356.

⁵⁰ André Gariépy, *Jean-Marc Léger. Un intellectuel nationaliste du Québec contemporain*, p. 33-34.

⁵¹ L'association coordonne alors une vaste enquête sur la qualité de la langue des étudiants, dont les résultats seront catastrophiques (voir Chantal Bouchard, *La langue et le nombril. Histoire d'une obsession québécoise*, Montréal, Fides, 1998, p. 236) ; l'ACELF organise aussi à la fin des années 1950 des colloques que suit volontiers Léger et qui lui permettent de donner dans ses articles une place de choix à la réflexion sur la langue.

⁵² Lionel Groulx, « La crise du français au Québec » [*Le Devoir*, 24 décembre 1960], repris dans *Laurentie*, n° 111, février 1961, p. 577-584. On en trouvera de larges extraits dans les mémoires de Groulx (*Mes mémoires [1940-1967]*, tome 4, Montréal, Fides, 1974, p. 320-323).

⁵³ Voir Jean-Marc Léger, *Le temps dissipé*, p. 234, 263, 265.

prise de conscience durable en déclarant que le français au Québec devait être considéré comme une « langue morte⁵⁴ ». Léger n'oubliera jamais ce constat catastrophique, qui s'accordait d'ailleurs avec le ton de ses propres convictions néo-nationalistes⁵⁵.

On peut en sentir la marque dans un article important publié en 1957, où Léger constate et encourage le « réveil du sens critique » au Canada français afin de répondre adéquatement à l'aggravation de la situation socio-politique, dont le problème linguistique constitue d'après lui le « signe le plus clair⁵⁶ ». Tout en rejetant l'accusation de pessimisme fréquemment lancée à l'École historique de Montréal, Léger ne cache pas son inquiétude. S'il devait être pris au sérieux, le reproche qu'on adresse aux néo-nationalistes placerait selon lui toute société normale devant des difficultés insurmontables : « certains diront qu'à un peuple comme le nôtre il faut de l'optimisme », mais une telle injonction — l'expérience le prouve — ne servirait que de prétexte pour « voiler la crise » et entretenir de dangereuses illusions. À ses yeux, cet appel à l'« optimisme frise parfois l'inconscience », comme en témoigne l'immense « distance entre la proclamation théorique et les abdications pratiques » chez les élites canadiennes-françaises elles-mêmes. Avant Desbiens, Léger se défend contre ceux qui, devant la critique, se contentent de « crier à l'ingratitude » et invoque le fait que le respect ne doit pas être confondu avec la servilité. Ses propos se situent très nettement dans la ligne de pensée de Michel Brunet ; toutefois, Léger, par moments, élargit encore davantage la perspective. En invitant ni plus ni moins à « dépasser le seul critère de la conformité au passé », il assume de plain-pied la modernité de son interprétation de la situation sociale : « il nous a manqué comme individu et comme collectivité de vivre dangereusement ».

Avant que Vadeboncoeur écrive *La ligne du risque* et que Aquin en fasse autant avec son « Comprendre dangereusement », Léger met le doigt, dès 1957, sur l'une des

⁵⁴ « Le français est devenu une langue morte au Canada. Et le mal n'est plus guérissable. Il faudrait chambarder toute une civilisation. » (Pierre Daviault cité dans *La Presse*, 21 juin 1952, p. 49) Voir aussi Jean-Marc Léger, « Le rendez-vous des illusions », *L'Action nationale*, vol. 40, n° 1, septembre-octobre 1952, p. 47-54.

⁵⁵ Certains titres de ses articles montrent bien d'ailleurs à quel point il est inspiré de l'esprit de la critique de Brunet, centré sur un type nouveau d'interprétation sociale et sur une politisation des diagnostics : par exemple, « Nous avons appris à défendre... mal, non à comprendre notre langue et notre culture » (1957) et « Le salut de la langue française chez nous est lié à celui du Canada français comme tel » (1959).

⁵⁶ Jean-Marc Léger, « Nous avons appris à défendre... mal, non à comprendre notre langue et notre culture », *Le Devoir*, 22 juin 1957, p. 1.

dimensions fondamentales de la Révolution tranquille, soit un certain désir de faire face à la réalité et de s'inscrire dans l'histoire par l'invention de soi, tout en étant conscient des risques et des dangers de cette expérimentation totale. Lucidité sans appel et globalisation de l'analyse, telles sont les priorités du journaliste. Après ses nombreuses interventions incisives, il ne sera plus possible d'envisager la question linguistique à partir d'une perspective purement pédagogique. Le virage visible dans ses textes est contemporain de celui amorcé par Daviault en linguistique, quoiqu'il représente un degré de complexité supplémentaire dans la mesure où le pivot de la réflexion n'est plus seulement social, mais aussi et surtout national, c'est-à-dire, par voie de conséquence, politique. À l'influence de *Cité libre* se surimpose celle de l'École de Montréal et leur conjonction, chez Léger notamment, aura une profonde incidence sur l'évolution de la réflexion sur la langue, en dépit du fait qu'aucune des têtes d'affiche qui s'y distinguent — à l'exception de Brunet — n'a véritablement traité du problème linguistique au Canada français. Une telle logique discursive est notable dans la mesure où elle montre que la façon de théoriser le rapport au collectif (social ou national) affecte la perception de la langue elle-même.

Seul le désir d'interprétations risquées et de solutions globales explique pourquoi, avec Léger, on cesse de croire en la pertinence des congrès sur la langue, des appels à la survivance et des campagnes de refrancisation et qu'on élabore dorénavant de nouvelles approches de la question linguistique. Ainsi Léger, par exemple, s'accorde-t-il avec Daviault pour dire que « les faiblesses de notre langage reflètent celles du milieu⁵⁷ ». Cependant, à ses yeux, l'analyse de l'évolution sociale, bien qu'elle ait l'utilité de penser la réalité d'une façon plus fine, ne va pas assez loin. Rappeler — et Léger le fait lui-même — que la crise linguistique est née de l'accélération de l'industrialisme et de la révolution industrielle s'avère nécessaire, certes, mais insuffisant. Le néo-nationalisme fournira un cadre théorique plus complet qui permettra, par extension, de réfléchir à la question linguistique en termes politiques : « le problème de la langue est lié au problème du Canada français tout court⁵⁸ ». Ce rapport de causalité constitue l'une des différences

⁵⁷ *Ibid.* Léger connaît Daviault de longue date ; en 1954 il l'avait d'ailleurs invité à collaborer à un cahier spécial de *La Presse* à l'occasion de la fête de Saint-Jean Baptiste.

⁵⁸ Jean-Marc Léger, « Le salut de la langue française chez nous est lié à celui du Canada français comme tel », *L'Action nationale*, vol. 49, n° 1, septembre 1959, p. 57. Dans un texte ultérieur, il écrira de façon plus directe que, dans le cas du Québec, le salut de la langue est dépendant de celui de la nation (« L'état de la

fondamentales entre Daviault et Léger. Pour ce dernier, il existe en effet une étroite « liaison entre la langue et la communauté nationale », dans la mesure où la langue est d'abord le « reflet », ensuite le « miroir » et le « témoin » de la dégradation de la collectivité⁵⁹.

Du « reflet » au « miroir », le passage révèle plus qu'une simple volonté de diversifier le vocabulaire et ce n'est pas pour rien que Léger les distingue soigneusement comme deux moments spécifiques. Sur le plan métaphorique, les deux termes se démarquent par de subtiles nuances. Dans la logique du *reflet*, la langue se présente comme une réalité foncièrement extérieure à la collectivité qui la parle⁶⁰. Ce n'est que dans la distance qu'elle peut renvoyer à l'essence de la nation dont les lois chiffrées sont inscrites à même la matière de ses signes. La collectivité constitue ici l'unique et indiscutable centre de gravité, car la langue, simple reflet, se définit dès l'abord par la secondarité due à son statut de pure archive, de document du passé désincarné et abstrait. Une telle perspective se rattache au point de vue canadien-français traditionnel incarné notamment par Camille Roy et par Lionel Groulx. Lorsque définie comme un *miroir*, la langue symbolise par contre le cadre dans lequel se fait la « réflexion » de la nation. Objet de curiosité comme d'angoisse, centre de tous les regards, elle représente alors elle-même un point de référence à part entière et devient le symptôme *vivant*, actif et troublant de l'évolution la plus contemporaine de la nation. Suivant cette logique, la langue constitue le miroir mobile et douloureusement révélateur de l'état de la collectivité.

Dans le premier cas, la langue, instrumentalisée, renvoie à la nation le reflet de son passé, de son esprit, de son âme, déposés en elle. Dans le second cas, la langue est elle-même le miroir, c'est-à-dire le principe *générateur* du reflet et le cadre formel dans lequel la nation, médusée, s'observe avec inquiétude. Cette discrète différence d'accent est significative, dans le cas de Léger, en raison de sa récurrence dans les textes⁶¹. La métaphore du miroir est en effet l'une de celles qu'affectionne particulièrement le

langue, miroir de la nation », *Meta*, vol. 7, n° 2, avril-juin 1962, p. 41. Désormais désigné par le sigle *EL*, suivi de la page).

⁵⁹ Jean-Marc Léger, « Nous avons appris à défendre... », *Le Devoir*, 22 juin 1957, p. 1.

⁶⁰ De la même façon qu'un objet, pour se refléter dans l'eau, doit d'abord en être distant.

⁶¹ C'est pourquoi, chez d'autres intellectuels, le « reflet » n'aura pas le même sens puisqu'une telle opposition discursive n'y existe pas ; c'est le cas notamment d'André d'Allemagne.

journaliste. Il la reprend dans un article de 1959⁶², puis dans un texte important de 1962, « L'état de la langue, miroir de la nation », qu'il écrit à titre de directeur de l'Office de la langue française et que Meynaud et Bouthillier évoquent d'ailleurs dans leur anthologie⁶³.

Dans cet essai qu'on peut considérer comme l'une des synthèses théoriques les plus représentatives de l'époque, Léger établit en outre une distinction très nette entre les deux fonctions de la langue. Pour lui, il ne saurait y avoir d'ambiguïté : « la langue, avant d'être moyen de communication, est moyen d'expression » (*EL*, 42). Comme je l'ai déjà mentionné, ces deux fonctions sont toutes deux issues de l'expressivisme philosophique. Néanmoins, l'analyse du corpus oblige, tel qu'annoncé, à faire un certain nombre de nuances et de corrections. Avec l'évolution de la pensée sur la langue, en effet, l'expression et la communication, unies au départ par une même logique, se sont dissociées au point de former dans certains textes un véritable couple antithétique. Contrairement à Daviault et Laurence, chez qui les deux fonctions étaient plutôt complémentaires, Léger choisit quant à lui d'établir une hiérarchisation où l'expression obtient la place d'honneur.

À lire les nombreuses réserves émises à l'endroit des définitions de la langue axées sur la communication, il est aisé de comprendre que les intellectuels nationalistes y lisent une récupération utilitariste en faveur d'un monde absorbé par les valeurs exclusives de la grande bourgeoisie d'affaires. Expression et communication se séparent en fait au moment où la fonction de communication perd sa dimension révolutionnaire et ne rend plus compte que de l'efficacité des « rapports sociaux », ainsi que le signale discrètement Léger (*EL*, 42). On pourrait même avancer, en ce sens, que le déplacement du social vers le national qui se fait au tournant des années 1960 rend compte d'une volonté de contrer la récupération et le contrôle des forces sociales existantes à l'intérieur d'une structure économique dominante et paralysante. Rabattre la langue sur sa fonction de communication risque en effet de n'être que le signe avant-coureur de l'adoption de la langue de communication par excellence, l'anglais.

⁶² Voir Jean-Marc Léger, « Le salut de la langue française chez nous est lié à celui du Canada français comme tel », p. 57.

⁶³ Guy Bouthillier et Jean Meynaud (éd.), « Introduction », *Le choc des langues au Québec 1760-1970*, p. 82.

Avant de clore cette parenthèse, il reste à préciser ce que le concept d'expression lui-même signifie chez Léger à l'intérieur de ce cadre nouveau. Dans l'introduction, j'ai mis en lumière le fait qu'il existe un expressivisme de création et un expressivisme de communication, du moins tant et aussi longtemps que la communication demeure dans l'orbe de l'expressivisme. Quand elle en est exclue, on peut reformuler cette distinction comme une opposition pure et simple entre expression (créatrice) et communication (utilitariste). Parfois l'accent est mis sur l'un de ces aspects, parfois sur l'autre. Tel qu'employé par les intellectuels québécois, le terme *expression* renvoie dans la majorité des cas à la création⁶⁴ que permet la langue et désigne ce noyau dur qui seul peut contrebalancer la « tendance dangereuse à faire prévaloir » la fonction de communication sur toutes les autres dimensions de la langue (*EL*, 42). Chez Léger, l'expressivisme l'emporte parce que le rapport de la pensée à la langue se fonde sur une immixtion radicale : « la langue est mêlée de plus en plus en plus intimement à la vie intellectuelle du groupe comme de l'individu » dans « une alliance étroite, je dirais même une fusion, une inter-action permanente » (*EL*, 42). L'évocation de la pensée ici est avant tout une façon de mettre l'accent sur le sujet ; bien qu'il soit question de la fonction de cognition, nous sommes loin de l'optique désignativiste. Léger insiste sur le fait qu'il est impossible de dissocier l'homme de sa langue, car celle-ci joue un rôle fondamental dans son évolution. Il l'écrit d'ailleurs sans ambiguïté plus loin dans son texte : une « différence profonde » est inscrite dans les expressions « parler une langue » et « être d'une langue » (*EL*, 48).

Dans le premier cas, la langue est envisagée essentiellement comme un instrument de communication ; dans le second, elle est considérée d'abord comme un moyen d'expression, qui vient illustrer un mode de penser, de réagir, bref un mode d'être (*EL*, 48).

Comme on peut le lire ici, il n'y a jamais présence exclusive de l'une ou l'autre des perspectives, mais bien hiérarchisation (« essentiellement », « d'abord »). Aucune des réflexions étudiées dans le corpus de cette thèse ne peut être décrite uniquement par

⁶⁴ Le terme ne renvoie pas seulement au « sens créateur » de la collectivité elle-même (*EL*, 49), mais aussi, sur le plan individuel, à la possession du « génie de sa langue », dont l'usage doit manifester une « vitalité créatrice » (Jean-Marc Léger, « Pour l'unilinguisme », *La Presse*, 20 juin 1963, p. 4). La création est une modulation du motif du génie, auquel Léger reste attaché, contrairement à beaucoup d'autres intellectuels.

l'expressivisme ou le désignativisme, l'intérêt étant de réussir à interpréter les équilibres et les contradictions qui naissent de la coexistence des deux tendances.

Chez Jean-Marc Léger, l'« expression » vient illustrer, c'est-à-dire mettre au jour un véritable « mode d'être ». Dans ce passage, l'émergence même du concept d'expression est d'ailleurs symptomatique, dans la mesure où jusqu'alors — chez Daviault par exemple — la dimension expressiviste se manifestait à travers une vision où la langue était définie comme « instrument » de pensée et non comme pure et simple « expression ». Affectant profondément l'être, la langue ne pourrait chez Léger être réduite à un quelconque instrumentalisme précisément parce que, loin justement d'être un instrument, elle dévoile un « mode » d'appréhension de l'existence. Dans la formule « être d'une langue », on peut de plus remarquer une métaphore territoriale sous-jacente⁶⁵ : on est « d'une » langue comme on est d'un pays. Encore discrète pour le moment, cette comparaison sera reprise tout au long des années 1960 et 1970, avant de devenir un poncif dans les années 1980. Elle signale que la langue, territorialisée, est un lieu dont le locuteur *relève* et qui désormais l'englobe. On peut interpréter cette image — qui désigne le lieu « commun » d'une collectivité — comme une façon de redonner sens à l'idée d'une communauté de langue sans pour autant passer par une fonction de communication entachée par son caractère foncièrement utilitariste.

Ainsi que je l'ai mentionné plus haut, l'expression, chez Léger, renvoie à un expressivisme de création puisque la langue y est le lieu d'une élaboration de réalités nouvelles et inédites sur lesquelles ni l'individu ni le groupe n'ont la main haute. En effet, la langue déborde de part en part : « on ne saurait empêcher que l'individu comme le groupe n'expriment quotidiennement, j'allais écrire “ne trahissent”, en parlant, leur réalité intellectuelle et sociale, ne se décrivent inconsciemment » (*EL*, 42). Autonome, la langue scelle sa trahison perpétuelle en portant et révélant des significations insoupçonnées des locuteurs mêmes. C'est en ce sens que la métaphore du *miroir* est une juste représentation des pouvoirs de la langue : « miroir impitoyable, la langue présente aux autres notre image et nous la renvoie » (*EL*, 42). Ici encore, il est significatif que le reflet, forme inerte où

⁶⁵ Et qu'on ne pourrait retrouver chez Pierre Daviault, par exemple, précisément parce que sa grille d'analyse est tournée vers les faits sociaux et non nationaux.

aller puiser des savoirs sédimentés, s'efface au profit de *l'image*, double homologique de la société, projection vivante et souffrante de la nation. Le reflet ne peut vivre sans l'objet du reflet, tandis que l'image toujours présente dans le miroir possède une autonomie qui lui permet de circuler et, qu'on le veuille ou non, de se donner en représentation.

« L'état de la langue, miroir de la nation » révèle un autre aspect important de la pensée de Léger : son intérêt pour l'analyse géopolitique, qui n'étonne cependant pas vraiment de la part de celui qui fut président de l'Association internationale des journalistes de langue française, puis l'un des principaux artisans de la fondation de l'Agence de la francophonie. Il est par exemple le premier, dans mon corpus, à accorder une importance culturelle au fait que la minorité canadienne-française vit ceci de particulier qu'elle est « doublement minoritaire⁶⁶ », dans le cadre national canadien et dans le cadre géopolitique du continent américain (*EL*, 43). Singulier destin géopolitique dont on ne trouve que peu d'exemples. Il poursuit dans la même veine en faisant remarquer « l'essor extraordinaire des relations internationales, politiques aussi bien que culturelles et économiques » (*EL*, 39). Parmi ces trois formes de contact, l'économie détient une place prépondérante : pour Léger, « la pénétration massive des États-Unis dans la vie économique, puis dans la vie tout court » marque le début d'une « deuxième conquête », faisant suite à celle de 1760 (*EL*, 45).

Pragmatique, Léger insiste de façon lucide sur « l'extraordinaire progrès des moyens de transport et de communication qui rend infiniment plus faciles les échanges de toutes sortes » (*EL*, 50). Cela débouche sur un péril autant que sur une chance et oblige à redevenir « passionnément français » en s'appuyant sur la force culturelle de l'ensemble des pays de langue française qui deviendront d'ailleurs, en partie grâce à ses efforts, la « francophonie⁶⁷ » (*EL*, 49). Comme Olivar Asselin et Victor Barbeau avant lui, Léger a toujours eu la certitude que « nous [les Québécois francophones] sommes tributaires du destin de la France [...], forts de sa puissance et de son rayonnement, faibles de sa

⁶⁶ Léger est représentatif des intellectuels de cette époque dans la mesure où, comme Raymond Barbeau entre autres, il passe sous silence le fait que le Québec se définit *également* comme une minorité à l'intérieur du monde francophone et particulièrement dans son rapport à la France.

⁶⁷ Jean-Marc Léger a été secrétaire général de l'Association des Universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF) depuis sa création en 1962 jusqu'à 1978, puis premier secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique de la francophonie de 1970 à 1974.

faiblesse⁶⁸ » (*EL*, 50). Mais pour donner le coup de barre nécessaire, il croyait quant à lui en des « moyens radicaux », soit « la mobilisation des masses » et une authentique « révolution nationale⁶⁹ » (*EL*, 41).

Vers la même époque, on voit justement apparaître certaines idées sur la langue qui feront « révolution », c'est le moins qu'on puisse dire, dans le ciel du Québec. Au premier chef, il faut penser ici au débat sur l'unilinguisme, dont la définition et les modalités sont, comme nous le verrons, moins claires qu'il n'y paraît. Peu avant sa démission de l'Office de la langue française, Léger s'y fera remarquer en demandant clairement que tout soit mis en œuvre pour que le Québec devienne unilingue⁷⁰. En juin 1963, dans une lettre passionnée à *La Presse*, il s'inscrit ainsi en faux contre l'un des éditorialistes du journal, Vincent Prince, qui critiquait la résolution en ce sens prise par la Société Saint-Jean Baptiste lors de la séance de clôture de son congrès précédent. Fustigeant Prince pour ce qu'il représente de « tradition d'orthodoxie épaisse et de résignation morbide » et rejetant un vain « apostolat linguistique », Léger défend une solution plus adéquate pour faire face aux problèmes linguistiques criants du Québec de l'époque : pour lui, « l'unilinguisme français au Québec est une question de vie ou de mort pour le Canada français⁷¹ ».

Cette décision de se porter à la défense de l'unilinguisme ne vient pas, contrairement à ce qu'on pourrait penser, de la mise en application d'un principe abstrait, comme le principe des nationalités par exemple, qui postule qu'un État doit aller de pair avec une nation et une langue. Pour en comprendre les nuances, il est important de remonter au moment de sa genèse, car on verra que l'idée d'unilinguisme est née, au contraire, d'une situation *concrète* intenable, fondée sur l'expérience sociale d'un bilinguisme ravageur. Léger rappelle à cet effet que « l'institution généralisée du bilinguisme chez un groupe ethnique minoritaire est le premier temps de la disparition de

⁶⁸ Voir aussi Jean-Marc Léger, « Le salut de la langue française chez nous est lié à celui du Canada français comme tel », p. 61-62.

⁶⁹ Sur le sens qu'il donnait à cette expression, voir Jean-Marc Léger, « Dimensions de la liberté », *La Revue socialiste*, n° 3, hiver 1959-1960, p. 6.

⁷⁰ Jean-Marc Léger, « Pour l'unilinguisme », *La Presse*, 20 juin 1963, p. 4.

⁷¹ *Ibid.*

la langue maternelle ». Il s'agit là d'une « loi d'airain⁷² » et l'unilinguisme n'a de valeur à ses yeux que parce qu'il représente l'unique façon d'éviter ce que Brunet appelait en 1957 le « bilinguisme assimilateur⁷³ ». Grâce à l'unilinguisme, on espère pouvoir faire en sorte qu'en matière de langue, le Québec accède à une « normalité » équivalente, ni plus ni moins, à celle que vivent les provinces unilingues anglaises, sans affres ni luttes perpétuelles.

Raymond Barbeau, unilinguiste de droite

Ce cadre argumentatif, Léger ne l'invente pas. Comme l'a très bien vu Vincent Prince et comme le sait pertinemment Léger lui-même, l'idée de l'unilinguisme est née dans l'esprit de quelques intellectuels indépendantistes, les tout premiers d'ailleurs à défendre cette option politique dans le Québec contemporain. À l'époque, les plus connus sont Raymond Barbeau et André d'Allemagne. Même si on a oublié aujourd'hui qu'ils ont même joué un rôle dans l'élaboration d'approches nouvelles sur la question linguistique, il n'en demeure pas moins qu'ils sont au principe de la réflexion des dernières décennies sur la langue.

On sait que Raymond Barbeau s'est illustré à la fin des années 1950 par la création du premier groupement séparatiste moderne, l'Alliance laurentienne. Fondé en 1957, la même année que l'organe qui en diffuse les idées, la *Laurentie*, ce rassemblement de militants et d'intellectuels convaincus se fait remarquer par ses positions de droite et son programme social d'inspiration corporatiste, voire salazariste⁷⁴. Héritier de la tradition du « mysticisme chrétien » et appelant à l'instauration d'un « État catholique », le chef de l'Alliance laurentienne prend néanmoins ses distances avec le nationalisme traditionaliste sur un élément essentiel : « l'acceptation pleine et entière du principe des nationalités et de sa traduction au XX^e siècle, le droit à l'autodétermination des peuples. Barbeau reprend

⁷² *Ibid.*

⁷³ Voir Michel Brunet, « Pourquoi parlons-nous le français ? » [1957], p. 57. Curieusement, dans un article ultérieur, son analyse se fait inexplicablement et provisoirement plus optimiste : « Les Canadiens Français peuvent maintenant pratiquer le bilinguisme sans sacrifier leur langue maternelle. » (Michel Brunet, « Servitudes du bilinguisme » [1960], p. 70)

⁷⁴ On pourra trouver une définition du corporatisme (idéal d'une société sans classes, division en corporations, principe de subsidiarité) dans le remarquable mémoire d'Éric Bouchard, *Raymond Barbeau et l'Alliance laurentienne : les ultras de l'indépendantisme québécois*, Montréal, Université de Montréal, M.A., 1997, p. 14 et 52. Quant au salazarisme, Bouchard le décrit comme une « dictature sociale d'inspiration catholique », qui ne doit d'ailleurs pas être confondue avec le fascisme (*ibid.*, p. 9).

ainsi un des dogmes du nationalisme libéral du XIX^e siècle, héritier de la Révolution française⁷⁵ ». Son dogmatisme indubitable est en outre nuancé par son parti pris non moins certain en faveur du système républicain et de l'interventionnisme de l'État (notamment par le biais de la création d'un Ministère de l'Éducation) ainsi que par son refus de l'« esprit de soumission » prôné par un certain catholicisme⁷⁶. Qui plus est, avec le temps, l'intransigeance de Barbeau s'affaiblit⁷⁷ : on peut en voir un signe dans le dialogue qu'il accepte finalement d'engager avec Jean-Marc Léger, jadis bête noire des nationalistes orthodoxes.

Il n'est pas anodin que le chef de l'Alliance laurentienne ait à l'origine reçu une formation littéraire. Titulaire d'une thèse de doctorat sur Léon Bloy qui sera rédigée et publiée à Paris, Barbeau reçoit en 1956 la médaille de l'Académie canadienne-française pour cet ouvrage qui provoque la controverse. En 1959, le président de l'Académie, l'intellectuel de renom Victor Barbeau, le recrute d'ailleurs pour enseigner la langue et la littérature françaises à l'École des Hautes Études commerciales. À titre de professeur, il prend position sur la question linguistique à maintes reprises dans la *Revue annuelle de la Société du Bon Parler français* et dans *Alerte*, la revue de la Fédération des sociétés Saint-Jean Baptiste⁷⁸. Dans les débats sur la langue, Barbeau se distingue plus par sa constance et son assiduité que par son originalité. Il rejoint sur plusieurs points l'approche plus traditionnelle des porte-parole de la vieille génération, qu'il s'agisse de Pierre Daviault ou de Victor Barbeau. Peu après la crise du joual, il s'élève ainsi de façon très rigide contre la futilité des campagnes de refrancisation, la supercherie de la « pédagogie moderne » en matière d'apprentissage des langues et l'existence d'une prétendue « langue canadienne » comparable au français de France⁷⁹.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 70, 110 et 15.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 41 et 91.

⁷⁷ Sur cette question complexe à laquelle je ne peux m'arrêter, je renvoie à l'étude d'Éric Bouchard, qui constitue très certainement la synthèse la plus complète de sa pensée et de ses positions.

⁷⁸ On trouve dans ces deux revues qui pourront sembler obscures des collaborateurs aussi connus que Jean-Claude Corbeil, Paul Gouin, Roger Duhamel, Mgr Félix-Antoine Savard, Jean-Marie Laurence et Pierre Daviault, pour ne mentionner que quelques noms marquants. En plus d'être une revue, *Alerte* est aussi une maison d'édition publiant notamment des textes de Lionel Groulx et de Jean-Marc Léger. Ces réseaux ne sont donc pas isolés de l'espace public.

⁷⁹ Raymond Barbeau, « Enquête sur la qualité de notre français parlé et écrit. Nos étudiants écrivent-ils en français ? », *Revue annuelle de la Société du Bon Parler français*, mai 1960, p. 13 et 27.

En mai 1961, il rectifie cependant sa position au sujet du joul, remettant en question sa condamnation de jadis pour la raison très simple que le terme lui semble désormais impropre à rendre compte de la réalité langagière québécoise⁸⁰. En effet, le mot *joul*, d'une part, renvoie à un type de prononciation qu'on ne trouve que dans les campagnes, qui ne vivent pourtant quant à elles aucun problème langagier particulier. D'autre part, si l'on veut dénoncer la langue populaire des villes, il faut avouer qu'au lieu du joul, il serait plus pertinent et moins équivoque d'utiliser le terme que propose Barbeau : le « franglais », soit un état de langue résultant d'une collision violente entre l'anglais et le français qu'illustre la concaténation des deux mots, à l'image de la réalité linguistique. En 1965, son inventeur en revendiquera d'ailleurs la paternité mondiale (*QBU*, 80-81), en ayant effectivement proposé le terme⁸¹ bien avant qu'Étiemble en popularise l'usage en France dans son célèbre ouvrage de 1964, *Parlez-vous franglais ?* S'il n'est pas certain qu'Étiemble l'ait repris de Barbeau⁸² et que ce vocable ait « fait le tour du monde » après avoir été diffusé dans la revue *Alerte*, il semble juste de penser qu'il a d'abord été créé dans le contexte de la situation linguistique québécoise (*QBU*, 80).

Dans son ouvrage synthèse de 1965, *Le Québec bientôt unilingue ?*, Raymond Barbeau s'attribue également la paternité de l'idée d'unilinguisme, qu'il aurait lancée dès 1956, puis reprise en 1957-1958 dans des discours publics dont il ne reste aucune trace (*QBU*, 130). Dans l'état actuel de la recherche, il est impossible de vérifier le bien-fondé d'une telle revendication et nous devons donc nous en tenir à l'examen des documents écrits. Le premier texte auquel Barbeau renvoie son lecteur est un communiqué de l'Alliance laurentienne censé comporter une résolution en faveur de l'unilinguisme et émis à l'occasion de son assemblée annuelle en février 1959 (*QBU*, 130). Or, vérification faite, on ne trouve dans le journal dont Barbeau fournit la référence qu'un compte rendu de l'assemblée sans la moindre allusion à l'unilinguisme. On peut supposer que le

⁸⁰ Il traitera davantage du joul et du jargon dans son livre de 1965, notamment en rejetant la littérature qui y a recours (voir Raymond Barbeau, *Le Québec bientôt unilingue ?*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1965, p. 63, 73 et 75. Désormais désigné par le sigle *QBU*, suivi de la page).

⁸¹ Voir Raymond Barbeau, « Pour un manuel de stylistique », *Alerte*, avril 1961, p. 140-143 et « Enquête sur notre français parlé. Le "joul" et le Franglais », *Revue annuelle de la Société du Bon Parler français*, mai 1961, p. 109 et 127.

⁸² Il reproduit cependant en annexe de son livre un long passage des *Insolences du Frère Untel* ; voir « Contre l'anglicisation du canadien-français », dans René Étiemble, *Parlez-vous franglais ?*, Paris, Gallimard, 1964, p. 367-371.

journaliste couvrant l'événement aurait évoqué un sujet aussi explosif s'il y avait occupé une place notable. Cette imprécision dans l'exposé des faits invite à rester circonspect devant les prétentions de Barbeau. D'ailleurs, en admettant qu'il dise vrai, le simple fait que le premier texte traitant de l'unilinguisme aurait, dans le meilleurs des cas, été écrit en février 1959 laisse à penser qu'il ne s'agissait pas d'une idée phare du mouvement entre 1957 et 1959.

Il faut en outre relever que Barbeau n'a pas toujours été aussi catégorique en ce qui concerne sa paternité de l'idée. Dans un article de mai 1960 publié dans la *Revue annuelle de la Société du Bon Parler français*, il écrit en effet : « j'ai proposé, à la suite de plusieurs personnalités, la francisation intégrale de l'État français d'Amérique. Il suffirait d'une seule loi du Québec pour que le français devienne la seule langue officielle sur tout le territoire québécois⁸³ ». Puisque Barbeau prend position sur le sujet pour la première fois en 1959, il ne peut pas ici faire allusion aux intellectuels dont les premiers textes sur la question datent de la même année. On peut donc se demander de quelles personnalités il est ici question. Deux possibilités me semblent envisageables. Dans un numéro de 1936 de *La Nation*, revue fascisante « ayant fortement inspiré Barbeau par un style polémique et emporté⁸⁴ », son fondateur, Paul Bouchard, met de l'avant sa conviction que seule une situation d'unilinguisme permettra au Canada français de vivre une situation linguistique saine et normale :

Nous sommes partisans de l'unilinguisme. Le bilinguisme, c'est le droit pour les citoyens d'un pays composite de rester unilingues, mais le devoir pour l'État qui les régit d'être bilingue. Ce n'est pas autre chose. C'est une obligation pour les fonctionnaires et non pour chacun des citoyens d'apprendre la langue du voisin⁸⁵.

Il s'agit à ma connaissance de la plus ancienne mention de l'unilinguisme, toutes époques confondues. On peut cependant très bien voir ce qui la sépare radicalement de la position de Barbeau et, plus encore, de celle des indépendantistes des années 1960. Se montrant intraitable en ce qui touche l'unilinguisme individuel, Paul Bouchard reprend l'idée

⁸³ Raymond Barbeau, « Enquête sur la qualité de notre français parlé et écrit. Nos étudiants écrivent-ils en français ? », *Revue annuelle de la Société du Bon Parler français*, mai 1960, p. 27.

⁸⁴ Éric Bouchard, Raymond Barbeau et l'Alliance laurentienne, p. 58.

⁸⁵ Paul Bouchard, « Le bilinguisme, agent de dénationalisation » [*La Nation*, 24 septembre 1936], cité dans Guy Bouthillier et Jean Meynaud (éd.), *Le choc des langues au Québec 1760-1960*, 1^{ère} édition, p. 582.

courante selon laquelle on ne peut *exiger* d'une population entière qu'elle parle deux langues et, pour cette raison, on n'a pas le droit de s'appuyer sur un tel postulat pour imposer un insidieux bilinguisme scolaire. Il n'est pas question pour lui de proposer que le français devienne, au niveau collectif, la langue officielle, l'État ayant à ses yeux le devoir de demeurer bilingue. L'idée d'unilinguisme n'est donc chez lui qu'une occasion de rappeler le droit qu'a chacun de ne parler que sa langue maternelle s'il le désire. Abstraction faite de cette différence fondamentale, je n'ai en outre rien trouvé dans les textes de mon corpus, dans la revue *Laurentie* notamment, qui permette de croire que Bouchard a inspiré Barbeau sur cette question précise. Compte tenu du fait que le chef de l'Alliance laurentienne ne cache pas sa sympathie pour les convictions indépendantistes prônées à la *Nation*, on peut imaginer qu'il aurait mentionné une telle filiation si elle avait existé.

La seule autre « personnalité » ayant abordé la question avant 1959 semble être l'écrivain Jacques Ferron, qui, en tant que candidat du Parti social-démocrate en 1958, propose l'unilinguisme au Québec au cours d'une intervention télévisée, avant d'être désavoué en 1960 lors du congrès du parti. Cette hypothèse m'apparaît plus plausible que la première, puisque l'écrivain, contrairement à Bouchard, considère l'unilinguisme dans une optique collective et politique. Malgré une forte sensibilité de gauche, Ferron a très bien pu influencer Raymond Barbeau sur ce sujet, étant donné qu'à cette époque celui-ci établit des contacts avec des intellectuels venant de tous les horizons idéologiques. Durant les premières années d'existence de l'Alliance laurentienne, il rencontre ainsi à plusieurs occasions l'activiste Raoul Roy, fondateur en avril 1959 de *La Revue socialiste*. Dans son premier numéro, Roy publie d'ailleurs un « Manifeste politique » où il plaide en faveur de la création d'un « État français unilingue⁸⁶ ». Sans qu'il soit possible d'être catégorique sur ce point, on peut raisonnablement penser, en s'appuyant sur le nombre et le contenu des textes, que Ferron a été à la *Revue socialiste* le véritable porte-flambeau de l'unilinguisme. L'auteur de *La nuit* est en effet très actif au sein de la revue et publie lui aussi, en avril 1959, en même temps que Roy, un court texte sur le sujet. On verra au chapitre suivant ce qui motivait les convictions de Ferron, mais le fait qu'il continue à défendre

⁸⁶ Raoul Roy, « Manifeste politique. Propositions programmatiques de *La Revue socialiste* », *La Revue socialiste*, n° 1, printemps 1959, p. 33.

l'unilinguisme de façon encore plus ferme en 1960 et surtout en s'appuyant pour ce faire, *dès le début*, sur un argumentaire détaillé milite en faveur de son importance dans l'élaboration de cette proposition. À titre de comparaison, Barbeau et Roy ne font pour ainsi dire qu'en appeler à l'unilinguisme, sans véritablement articuler une réflexion sur les raisons profondes justifiant leur prise de position.

Strictement contemporain des prises de position du groupe d'intellectuels réunis autour de *La Revue socialiste*, le plus ancien texte de Raymond Barbeau portant sur l'unilinguisme date lui aussi d'avril 1959⁸⁷. Par conséquent, même d'un point de vue strictement chronologique, il est difficile de dire qui, de Ferron, de Barbeau ou de Roy, a prôné le premier une telle idée. Le seul fait que les prises de position soient aussi rapprochées dans le temps permet de penser qu'elle était dans l'air, pour des raisons que nous tâcherons de circonscrire. Notre seule certitude est que, dans l'histoire du Québec moderne, l'idée d'unilinguisme naît en 1958 si l'on se fie au témoignage de Ferron ou, de façon plus documentée, durant l'hiver de l'année 1959⁸⁸. Durant les années 1959-1960, l'histoire s'accélère de façon vertigineuse au point où tous les mouvements indépendantistes existants, sans exception et presque dès leur naissance, prennent officiellement position en faveur de l'unilinguisme. Pour donner une juste impression de la rapidité de la circulation des idées, dans un milieu culturel exigu de surcroît, il faut tenir compte du fait qu'à peine quatre ans plus tard, en 1963, l'ensemble du milieu nationaliste se prononce en faveur de l'unilinguisme. Quatre ans à peine pour provoquer un bouleversement majeur dans l'horizon idéologique.

Dans l'immédiat, essayons simplement de voir ce que signifie concrètement une telle proposition dans l'esprit de celui qui en fut le promoteur infatigable, à partir, surtout, du moment où d'autres mouvements indépendantistes l'ont pris au sérieux et imposé à l'ordre du jour au début des années 1960. Il est symptomatique qu'en 1961, dans *J'ai choisi l'indépendance*, Barbeau peut encore avancer qu'« il n'est pas vrai que le français

⁸⁷ Voir Alliance laurentienne [Raymond Barbeau], « Résolutions » [formulées supposément pour la première fois lors de l'assemblée publique du 22 février 1959], *Laurentie*, n° 5, avril 1959, p. 325-326.

⁸⁸ La recherche en archives à partir des références contenues dans la rubrique « Pour l'unilinguisme » de la *Bibliographie des chroniques de langage* d'André Clas ne nous apprend rien de neuf sur ce sujet. Dans la majorité des articles, il s'agit en réalité d'unilinguisme anglais (voir André Clas (dir.), *Matériaux pour l'étude du français au Canada. Bibliographie des chroniques de langage publiées dans la presse au Canada*, Montréal, Université de Montréal, Département de linguistique et philologie, 1975-1976).

soit la préoccupation dominante des souverainistes ; elle ne l'a jamais été. Elle est importante certes mais n'est ni la seule, ni la plus urgente, ni la plus absorbante⁸⁹ ». Ce serait un contresens de penser, comme le font Bouthillier et Meynaud, que Barbeau signifie par là que le français n'a pas pour lui une importance particulière⁹⁰. Là n'est pas le sens de sa remarque, comme le montre clairement la suite de cette citation. En fait, comme Léger à la même époque et dans la foulée du néo-nationalisme, Barbeau s'applique à disqualifier catégoriquement toute solution à la crise qui ne serait *que* linguistique. Il cherche avant tout à attirer l'attention sur la valeur d'une solution plus globale, dont la portée serait politique et nationale. Néanmoins, ce passage, en ouvrant la porte au malentendu, témoigne d'une légèreté dans l'approche que perdra Barbeau par la suite, notamment lorsqu'en 1965 il livre au public un livre qu'il consacre entièrement à l'unilinguisme.

Ses premières prises de position sur la langue vont dans le même sens. Dans son esprit, l'unilinguisme, enjeu parmi tant d'autres, semble une simple question de principe, au début à tout le moins. En avril 1959, les « Résolutions » de l'Alliance laurentienne, dont il assume la rédaction, soutiennent simplement que « le Québec doit refuser la propagande du bilinguisme qui tente d'assimiler les Canadiens français, et il doit déclarer que la langue française est officielle sur le territoire du Québec⁹¹ ». Comme on le voit, il est théoriquement toujours admis qu'il y ait plus d'une langue officielle : l'important est que le français détienne impérativement ce statut. On remarque également que, dans son inspiration première, l'unilinguisme se présente comme une réaction de défense face à un bilinguisme pernicieux et non une mesure offensive de prise de contrôle politique.

En mai 1959, dans une entrevue accordée à Jean-Marc Léger, les choses se précisent un peu : Barbeau croit désormais nécessaire « que la langue française seule soit officielle sur le territoire québécois⁹² ». Une étape de plus est franchie. Par la suite, dans la « constitution » laurentienne publiée en janvier 1960, une nouvelle déclaration de principe

⁸⁹ Raymond Barbeau, *J'ai choisi l'indépendance*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1961, p. 54.

⁹⁰ Guy Bouthillier et Jean Meynaud (éd.), « Introduction », *Le choc des langues au Québec 1760-1970*, p. 653.

⁹¹ Alliance laurentienne [Raymond Barbeau], « Résolutions », p. 325.

⁹² Raymond Barbeau, « Où va le Canada français ? L'exercice de la pleine souveraineté est essentiel à l'épanouissement du Québec », [entrevue menée par Jean-Marc Léger], *Le Devoir*, 18 mai 1959, p. 1-2.

sur l'unilinguisme est faite, sans qu'il soit question d'exclusivité : « La langue officielle de la Laurentie est la langue française⁹³. » Enfin, en mai 1960, la dimension législative, et donc la responsabilité du politique, est mise de l'avant, alors que Barbeau insiste, cette fois-ci de façon définitive, sur l'importance d'attribuer un statut particulier et exclusif à la langue française : « Il suffirait d'une seule loi du Québec pour que le français devienne la seule langue officielle sur tout le territoire québécois⁹⁴. »

Il s'agirait de redonner vigueur et visibilité au français en le consacrant langue « officielle » d'une part et « seule » langue officielle d'autre part, tout en respectant sans ambiguïté les droits de la minorité anglophone. Barbeau est clair sur ce point : « l'anglais conserverait ses droits de langue seconde pour les Canadiens français et de langue première pour les anglophones du Québec⁹⁵ ». L'objectif n'est donc pas d'imposer le français à la minorité anglophone. Cela est d'ailleurs d'autant plus évident qu'aucune mesure concrète n'est encore envisagée, hormis une loi sur la langue officielle qui aurait valeur de symbole, assurant un prestige plus grand à la langue de la majorité. En 1961, cependant, Barbeau introduit la spécification suivante : « tout le Québec serait intégralement français, comme tout le Canada anglais est de langue anglaise⁹⁶ ». Cette affirmation laisse entendre que les institutions publiques seront touchées par la future législation et que le Québec serait remodelé en profondeur sur le plan linguistique. De quelle façon ? Aucune précision n'est apportée. Ce n'est qu'en 1965, dans *Le Québec bientôt unilingue ?*, que Barbeau clarifiera sa position, donnant alors moins la mesure de sa propre évolution que celle de l'avancée de la réflexion indépendantiste durant les quatre années précédentes.

Sans être un véritable théoricien de la langue, Barbeau réalise alors une synthèse efficace d'idées proposées par ses prédécesseurs, tels Jean-Marc Léger et Michel Brunet. C'est le cas en ce qui touche la politisation de la langue, qui représente un pas au-delà de la socialisation de la langue. Même si son évaluation de la situation reste schématique,

⁹³ Raymond Barbeau, « La constitution de la République de Laurentie », article 66, *Laurentie*, n° 107, janvier 1960, p. 391.

⁹⁴ Raymond Barbeau, « Enquête sur la qualité de notre français parlé et écrit. Nos étudiants écrivent-ils en français ? », p. 27.

⁹⁵ *Ibid.*

⁹⁶ Raymond Barbeau, *J'ai choisi l'indépendance*, p. 54.

Barbeau saisit très bien la nouveauté de sa position : « on peut dire que le problème de la langue au Québec a toujours été considéré soit comme un problème personnel ou scolaire, soit comme un problème social ». Cependant, grâce à son action personnelle et à la montée de l'indépendantisme, « la question de la langue française s'est politisée » (*QBU*, 11). Précisons dès l'abord que l'approche sociale n'a pas l'ancienneté que semble lui conférer Barbeau : elle n'apparaît qu'au moment précis où, au Québec, la « question » sociale commence à se poser, c'est-à-dire lorsque disparaissent progressivement, dans les années 1950, l'unanimité et la cohésion de la collectivité québécoise traditionnelle.

Il est vrai, par contre, que les solutions individuelles ou institutionnelles de la question linguistique ont toujours été très populaires au Québec depuis la seconde moitié du XIX^e siècle ; l'unilinguisme de Paul Bouchard s'y rattache clairement, par exemple. Pour évaluer l'apport de Barbeau, il faut cependant se rappeler qu'il publie son livre sur l'unilinguisme au milieu des années 1960 et que l'urgence d'une politisation, à ce moment, n'est plus qu'un lieu commun au sein de l'intelligentsia. Sur ce sujet, Barbeau se démarque peut-être un peu lorsqu'il réactualise le thème ancien de la « nationalisation » de la langue qu'on trouve chez Camille Roy : « Au Québec, l'État comme partout ailleurs, doit nationaliser la langue nationale. Il a vu ses citoyens consacrer un temps énorme à la défense des droits de leur langue, et cela sans succès. [...] Il est temps que l'État s'en mêle, autrement aucun résultat définitif ne sera acquis dans ce domaine. » (*QBU*, 129) Cette nationalisation est nécessaire dans la mesure où elle permettra de donner une assise solide et surtout *définitive* au français dans l'ensemble du Québec. La volonté de ne pas continuer à s'enliser pendant des décennies autour de la question linguistique joue pour beaucoup dans les raisons motivant le passage du social au politique au tournant des années 1960. Ce qu'on a longtemps appelé la « survivance » française n'est, pour les indépendantistes de l'époque, qu'une sousvivance dont le refus contraint à choisir sans louvoyer entre *vie* et *mort* collectives.

Sur la genèse de cette politisation comme sur l'importance nouvelle que revêt le politique à la fin des années 1950, l'interprétation doit absolument tenir compte, comme je l'ai déjà souligné, de la progression fulgurante des idées néo-nationalistes, au point qu'il devient impossible, en 1960, de vraiment départager les différents groupes ou individus qui s'en réclament. Si Jean-Marc Léger se distingue par l'antériorité de ses prises de

position sur la sclérose des élites traditionnelles, il est moins aisé de montrer qui, de Raymond Barbeau ou d'André d'Allemagne notamment, prend les devants dans la récupération, l'appropriation et le développement des idées de Brunet sur le plan linguistique. Alors que Léger, dans un premier temps, retient surtout de l'historien la virulence et le « réalisme » du sens critique, Barbeau et d'Allemagne iront plus loin en tirant les conséquences de sa conception de l'histoire sur la dynamique langagière⁹⁷.

Un point en particulier me paraît attirer leur attention, soit la réorientation de l'interprétation de l'histoire du Québec en fonction des conséquences structurelles du traumatisme premier que constitue la conquête de la Nouvelle-France : « nous sommes linguistiquement colonisés ; le fait majeur qui pèse encore sur nous après deux siècles, c'est la Conquête⁹⁸ », écrit Barbeau (*QBU*, 98). L'indéniable infériorité économique et sociale des Canadiens français n'est pas due à des raisons psychologiques ou culturelles, mais bien à des causes extérieures et structurelles. Selon le néo-nationalisme, la conquête a infléchi durablement l'évolution du Canada français et continue à faire en sorte que, dans le présent, l'égalité théorique des deux peuples fondateurs ne constitue qu'une mystification sans fondement concret dans la réalité⁹⁹. C'est la conclusion que tirent Barbeau et d'Allemagne du premier livre important de Brunet, *Canadiens et Canadiens*¹⁰⁰, dont le titre indique bien que la confédération repose en réalité sur la *juxtaposition* abstraite de deux groupes nationaux distincts et antagonistes.

Dès lors, il apparaît impossible d'entretenir l'illusion : la fondation même du Canada a reconduit les conditions dans lesquelles le Canadien français continue de subir une domination globale faisant de lui un citoyen de seconde zone sur le territoire qu'il

⁹⁷ Le mémoire d'Éric Bouchard propose une synthèse intéressante des enjeux liés au néo-nationalisme et fournit des indications parfois contradictoires quant à son influence sur l'Alliance laurentienne (voir notamment *Raymond Barbeau et l'Alliance laurentienne*, p. 137-141). On sait que *Laurentie*, dirigée par Barbeau, publie en 1962 un inédit de Maurice Séguin constitué à partir de la transcription d'une intervention télévisée : « Genèse et historique de l'idée séparatiste au Canada français », *Laurentie*, n° 119, juin 1962, p. 964-996.

⁹⁸ « De cette défaite découlent tous nos malheurs, et tant que nous n'aurons pas mis fin aux effets de la guerre de Conquête, c'est-à-dire tant que nous n'aurons pas proclamé la République dans le Québec, nous resterons un peuple d'ilotes, de serviteurs » (*Le Québec est-il une colonie ?*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1962, p. 149). Voir aussi Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise*, p. 384 et 387 ainsi que Éric Bouchard, *Raymond Barbeau et l'Alliance laurentienne*, p. 31.

⁹⁹ Voir Michel Brunet, « Les crises de conscience et la prise de conscience du Canada Français », p. 597.

¹⁰⁰ Michel Brunet, *Canadiens et Canadiens*, Montréal, Fides, 1954.

habite¹⁰¹. Suivant cette optique néo-nationaliste, une interprétation réaliste et lucide exige de prendre conscience du fait que, faute de changements substantiels, cette cohabitation inégale ne peut que mener à une lente et inexorable « assimilation¹⁰² » — un terme clé de la réflexion de Brunet. À elle seule, cette conséquence justifie de même que l'on refuse le « discours de bonne entente » voulant qu'un Canada harmonieux et respectueux de tous se définisse par le binationalisme et le biculturalisme. C'est la révolte contre la soi-disant *normalité*¹⁰³ d'une dualité canadienne affaiblissant toujours davantage, dans les faits, la collectivité de langue française qui nourrit la lutte contre le bilinguisme. Comme le signale Barbeau, la croyance au « pan-canadianisme » est solidaire de l'illusion d'un « bilinguisme généralisé » et d'une « grande patrie bi-ethnique, bi-nationale, franco-anglo-canadienne¹⁰⁴ ». Tout comme le biculturalisme, le bilinguisme, qui en est la transposition sur le plan linguistique, ne peut constituer la situation normale d'un peuple qui cherche à prendre en main son propre destin.

On a souvent dénoncé, aussi bien dans *L'Action nationale* que dans *Cité libre*, le fait qu'il semble y avoir au cœur du néo-nationalisme un pessimisme foncier condamnant la collectivité canadienne-française à une perpétuelle survivance marquée par la petitesse¹⁰⁵. Dans une entrevue de 1960 qui aborde le problème de la « crise du français » provoquée par la polémique sur le joual, Lionel Groulx reprend lui aussi le couplet et en profite pour rendre la monnaie de sa pièce aux critiques de Brunet à son endroit, qui portent non pas tant sur des questions de contenu que sur des questions de méthode¹⁰⁶. C'est sur ce terrain que Groulx se place en remettant en cause le cercle vicieux où conduit

¹⁰¹ Autrement dit, le politique conditionne l'économique (Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise*, p. 381). Contre l'infériorité économique exige donc de suivre le même chemin, c'est-à-dire de passer par l'action politique.

¹⁰² Michel Brunet, « Qu'est-ce que l'assimilation ? », p. 388 et 390.

¹⁰³ Raymond Barbeau observe ainsi que « le Québec sorti de la Confédération établirait une situation normale pour tout peuple civilisé » (*J'ai choisi l'indépendance*, p. 54).

¹⁰⁴ Raymond Barbeau, *Le Québec est-il une colonie ?*, p. 13.

¹⁰⁵ Voir Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise*, p. 457 et 462.

¹⁰⁶ La distance qui les sépare ne pourrait être plus claire que dans cette citation de Groulx en 1962 : « je n'admets point que soit close l'ère des héros et des saints » (cité dans Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise*, p. 463). Elle nous rappelle qu'il existe entre le néo-nationalisme et la pensée de Groulx une « nette coupure épistémologique » sur le plan historiographique (Pierre Tousignant, « Maurice Séguin et l'historiographie québécoise revisitée par Ronald Rudin », dans Pierre Tousignant et Madeleine Dionne-Tousignant (éd.), *Les Normes de Maurice Séguin. Le théoricien du néo-nationalisme*, Montréal, Guérin, 1999, p. 253).

d'après lui le néo-nationalisme, qui ne donne le choix qu'entre la « disparition » et la « médiocrité¹⁰⁷ » du peuple canadien-français. Selon Groulx, cette « vue désespérante » portée par de « beaux esprits » est une véritable « trahison des clercs », célèbre formule de Julien Benda que recyclera Trudeau dans une tout autre perspective.

Or, il semble particulièrement injuste de réduire le néo-nationalisme au pessimisme par lequel on le décrit souvent. S'il est certain que l'accusation fait parfois mouche, surtout quand on pense à la situation très sombre dans lequel Maurice Séguin, tout particulièrement, voit le Canada français¹⁰⁸, il n'en demeure pas moins qu'elle est tout à fait excessive, dans le cas de Brunet du moins. N'est-ce pas lui qui lance cet appel à l'action dans son article de 1957 sur la langue : « groupons toutes nos forces intellectuelles et matérielles¹⁰⁹ » afin de trouver une solution aux graves problèmes que traverse la société canadienne-française. En fait, comme chez Ferron, le pessimisme de Brunet, si on tient à le marquer de cette étiquette, est essentiellement un « pessimisme de combat¹¹⁰ ». Il est la butée même qui oblige à rompre avec les lieux communs et donne un nouvel élan à la réflexion sur la langue, l'histoire et la nation.

Déjà en 1955, Brunet évoque cette « nouvelle génération » dynamique « qui refuse de se complaire dans la médiocrité¹¹¹ », puis il rappelle en 1956 l'importance du « refus de se soumettre aveuglément au déterminisme de l'histoire » et la nécessité de « croire en la vie et en l'action collectives¹¹² ». Vivre et non plus survivre. Il est assez clair, et plusieurs à l'époque l'ont très bien compris, que les thèses néo-nationalistes ont représenté pour la jeune génération un affranchissement idéologique et une incitation au renouveau. André Laurendeau voit juste sur ce point. Dans un éditorial de 1961 qui évoque la montée récente du séparatisme, il souligne d'abord « l'influence » indéniable de l'École historique de Montréal dans l'évolution politique récente, elle qui « prétend prouver que la Conquête nous a brisés » et que seule l'intervention de l'État peut permettre un relèvement. Il ajoute

¹⁰⁷ Lionel Groulx, « La crise du français au Québec » [*Le Devoir*, 24 décembre 1960], p. 577-584.

¹⁰⁸ Léon Dion résumait ainsi la désespérante alternative que proposait l'interprétation néo-nationaliste : « impossible assimilation, impossible indépendance, accentuation d'un provincialisme inéluctable, c'est-à-dire condamnation à la médiocrité perpétuelle » (*Québec 1945-2000, tome 2, Les intellectuels et le temps de Duplessis*, p. 300). Voir aussi Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise*, p. 300.

¹⁰⁹ Michel Brunet, « Pourquoi parlons-nous le français ? », p. 57.

¹¹⁰ Gaston Saint-Pierre, « Trois écrivains parlent de la critique » [dont Ferron], *Le Devoir*, 23 mai 1964, p. 9.

¹¹¹ Michel Brunet, « Les crises de conscience et la prise de conscience du Canada Français », p. 594.

¹¹² Michel Brunet, « Qu'est-ce que l'assimilation ? », p. 395.

ensuite : « Ce langage en désespère quelques-uns. Il irrite les autres. [Mais, de son côté,] l'homme d'action refuse le rôle de retardateur d'agonie. Il opte pour la vie, pour ce qui a été décrit comme une condition de vie : l'État souverain¹¹³. » Dans le documentaire de Jean-Claude Labrecque sur le Regroupement pour l'indépendance nationale, Andrée Ferretti, qui a suivi les cours de Maurice Séguin au milieu des années 1950, confirme tout à fait cette analyse : pour les jeunes intellectuels qui allaient constituer plus tard le RIN, l'impasse décrite par Séguin n'est pas même une possibilité envisageable, la jeunesse devait faire plier la théorie¹¹⁴.

Sur le plan linguistique, la condition de vie, la normalité, la lucidité exigent le refus d'un bilinguisme aux effets dévastateurs : André d'Allemagne sera l'infatigable avocat de cette idée centrale dans l'intelligentsia québécoise jusqu'à l'adoption de la *Charte de la langue française* en 1977. On ne peut comprendre les positions d'un Gaston Miron, d'un Jean Marcel, d'un Hubert Aquin si on ne les replace pas dans le contexte plus global de cette élaboration théorique lancée et poursuivie au début des années 1960 avec le plus de force et de persévérance par celui qui fut le discret co-fondateur du RIN et son théoricien de l'ombre.

André d'Allemagne, le bilinguisme meurtrier

André d'Allemagne est certainement l'un des intellectuels les plus intéressants de cette période. Membre dans les années 1950 avec Raymond Barbeau du très conservateur Centre d'information nationale (CIN) fondé par l'historien Robert Rumilly¹¹⁵, il est également dès 1957 partie prenante de l'aventure de l'Alliance laurentienne. À l'occasion de conférences données par Raymond Barbeau, il rencontre, à Hull, le chimiste Marcel Chaput avec qui il décide de fonder un nouveau mouvement indépendantiste, le Regroupement pour l'indépendance nationale (RIN), où il impose et diffuse ses idées sur la langue. D'Allemagne est un souverainiste de conviction qui croyait que, d'un point de vue stratégique, l'indépendance devait primer sur toute autre considération. C'est sans doute ce qui explique qu'on le retrouve un temps avec Barbeau, malgré le fait que ses

¹¹³ André Laurendeau, « Le séparatisme ressuscité provoquera-t-il une étude sérieuse ? » [août 1961], *Ces choses qui nous arrivent*, Montréal, Hurtubise HMH, 1970, p. 27-28.

¹¹⁴ Voir *Le RIN*, réalisé par Jean-Claude Labrecque, Productions Virage, Québec, 2002, 78 min.

¹¹⁵ Voir Éric Bouchard, Raymond Barbeau et l'Alliance laurentienne, p. 60

idées, ainsi qu'on le verra au RIN, le placent sans ambiguïté du côté du centre-gauche et de la social-démocratie. Rapidement, d'Allemagne prend la mesure du manque de souplesse et de la rigidité idéologique du chef de l'Alliance laurentienne. Lorsqu'il revient sur ce sujet, il critique notamment le fait que Barbeau adoptait des positions nettement conservatrices, qu'il était trop doctrinal, trop autoritaire et trop près du catholicisme¹¹⁶.

Considéré par Pierre Bourgault, le grand orateur du RIN, comme un véritable maître politique, d'Allemagne côtoie plusieurs générations d'écrivains, Hubert Aquin, Claude Jasmin et Jacques Renaud notamment, qui militent au RIN. Au début des années 1960, il est déjà connu pour sa réflexion sur la langue puisque nous savons que Victor Barbeau lui demande une contribution pour les *Cahiers* de l'Académie canadienne-française portant sur la « Linguistique » ; son article, plus engagé que ceux des autres collaborateurs, ne passe pas inaperçu. Sympathisant du RIN, Jean-Marc Léger le cite dans son texte de 1962 sur la langue, miroir de la nation. Présenté comme un texte « particulièrement significatif¹¹⁷ », il sera aussi reproduit dans *Le Devoir*, vitrine naturelle des idées nouvelles. L'intérêt que manifeste d'Allemagne pour la langue ne lui vient cependant pas de son travail de militant. Traducteur de formation, il s'intéresse dès 1952 à la question linguistique québécoise, comme en témoigne son mémoire de maîtrise sur les « Antagonismes linguistiques chez le bilingue¹¹⁸ », une problématique appelée à connaître une diffusion phénoménale à compter de la première moitié des années 1960, en partie d'ailleurs sous son inspiration.

Au moment crucial de l'élaboration théorique de l'unilinguisme, d'Allemagne est celui qui se consacre avec le plus de constance à la mise en lumière des enjeux et des

¹¹⁶ Voir André d'Allemagne, *Le colonialisme au Québec*, Montréal, Éditions R-B, 1966, p. 158. Désormais désigné par le sigle *CQ*, suivi de la page. Voir aussi André d'Allemagne, « Le RIN et l'indépendance nationale » [mai 1961], dans *Une idée qui somnolait. Écrits sur la souveraineté du Québec depuis les origines du RIN (1958-2000)*, préface de Pierre Bourgault, anthologie préparée par Michel Martin, Montréal/Marseille, Comeau et Nadeau/Agone éditeur, 2000, p. 63-64. Désormais désigné par le sigle *IS*, suivi de la page. Voir aussi les réserves de Marcel Chaput, dans *J'ai choisi de me battre. Petite histoire très personnelle du séparatisme québécois*, Montréal, Club du livre du Québec, 1965, p. 58 et 60 ainsi que l'étude d'Éric Bouchard, *Raymond Barbeau et l'Alliance laurentienne*, p. 85-88.

¹¹⁷ Anonyme, présentation d'André d'Allemagne, « Américanismes », repris dans *Le Devoir*, 22 octobre 1960, p. 15.

¹¹⁸ André d'Allemagne, *Antagonismes linguistiques chez le bilingue*, Montréal, Université de Montréal, M.A. en linguistique, 1952. Il s'agit d'un des premiers mémoires soutenus dans cette discipline à l'Université de Montréal. Désormais désigné par le sigle *AL*, suivi de la page.

dangers liés au bilinguisme, qu'il soit individuel ou collectif. Il prend parti sur le sujet non seulement en 1952, mais aussi sans relâche de 1959 à 1962, puis en 1966 dans son livre sur *Le colonialisme au Québec* et enfin en 1980 dans un colloque sur l'identité culturelle. Ses nombreuses interventions aux titres très souvent explicites¹¹⁹ font de lui un interlocuteur incontournable au début des années 1960. Pourtant, seul Guy Bouthillier mentionne son apport aux discussions sur le bilinguisme, ce qui est d'autant plus étonnant que d'Allemagne est l'un des acteurs les plus actifs dans le débat linguistique au moment de la Révolution tranquille. On peut même le considérer comme l'intellectuel ayant le mieux réussi, grâce au RIN, à faire connaître dans l'espace public les propositions et préoccupations fondamentales des indépendantistes en matière de langue. Ses textes sont essentiels pour comprendre l'évolution de la réflexion sur la question linguistique dans les années 1960.

Le choc des langues est *le* problème central à ses yeux. À la suite de Jean-Marc Léger, il fait le constat que « le bilinguisme et la centralisation fédérale [...] ont fait du français une langue secondaire au pays du Québec¹²⁰ » ; il considère cette secondarité structurelle comme la principale cause de l'émergence du parler joual¹²¹. De son approche de la question ressortent d'abord des prémisses néo-nationalistes, qui apparaissent chez lui avec beaucoup plus de clarté que chez Raymond Barbeau : on les repère dans tous ses textes, et cela dès 1958. Michel Brunet y constitue l'une des références théoriques les plus importantes, voire la plus importante en nombre absolu de citations¹²². On voit bien chez d'Allemagne comment s'opère la transposition, déjà évoquée, de la logique du binationalisme à celle du bilinguisme, dont les argumentaires sont solidaires. Le refus de l'une et de l'autre ainsi que les positions prises par Brunet sur l'histoire canadienne

¹¹⁹ *Antagonismes linguistiques chez le bilingue* (1952) ; « Le mythe du bilinguisme » (1959) ; *Le bilinguisme qui nous tue* (1962) ; « Bilinguisme individuel et bilinguisme collectif » (1980).

¹²⁰ André d'Allemagne, « Américanimes », *Cahiers de l'Académie canadienne-française*, vol. 5, 1960, p. 57.

¹²¹ André d'Allemagne, *Le bilinguisme qui nous tue*, Montréal, Rassemblement pour l'indépendance nationale, c1962, p. 10. Désormais désigné par le sigle *BT*, suivi de la page.

¹²² On pourrait donner des dizaines d'exemples, mais retenons simplement que d'Allemagne, dans son étude sur le RIN publiée en 1974, confirme le fait que le groupe reprenait à son compte « les thèses des historiens Guy Frégault, Michel Brunet et Maurice Séguin, selon lesquelles le Canada est composé de deux nations dont l'une a son gouvernement et son État à Ottawa et l'autre à Québec » (*Le R.I.N. de 1960 à 1963. Étude d'un groupe de pression au Québec* [1971], préface de Marcel Rioux, Montréal, L'Étincelle, 1974, p. 36).

teintent le jugement que pose d'Allemagne sur la dégradation de la langue française au Québec.

« Fait social » à l'évidence et souvent « fait national », écrit-il, une langue donnée évolue habituellement au contact d'une autre langue, la plupart du temps à la suite d'une « invasion militaire¹²³ ». On pense évidemment ici à une conquête comme celle de la Nouvelle-France, d'autant plus que ce contact est dès le départ interprété dans les termes d'une « concurrence » menant à l'assimilation graduelle, mais jamais complète dont traitent si souvent Brunet et Séguin¹²⁴. Pour d'Allemagne, le bilinguisme ne peut se faire sur une base égalitaire. Inévitablement, une langue tend à s'imposer à l'autre dès le moment de la rencontre initiale, tuant dans l'œuf tout espoir de « coexistence pacifique¹²⁵ ». D'Allemagne conçoit mal comment une politique de bilinguisme pourrait être mise en place sans dommages dans la mesure où l'utilisation de deux langues chez un même locuteur, loin d'être indifférente, met en jeu des représentations du monde qui entrent nécessairement et substantiellement en conflit (*IS*, 213). Il s'ensuit une situation d'anormalité langagière pour les locuteurs de la langue dont le statut social est inférieur.

Sur le plan historique, l'application du bilinguisme à l'échelle d'une collectivité ne peut s'expliquer que par une situation de « colonisation » ou du moins de « domination » d'un groupe de locuteurs sur un autre (*BT*, 6). C'est ce qui ressort de l'approche « globale » des phénomènes de langage que d'Allemagne privilégie (*IS*, 213). Chez lui, la globalité de la langue renvoie à la globalité de la nation elle-même, qu'un bilinguisme collectif ne peut que miner. Les arguments avancés en faveur d'une telle politique suivent la même logique que ceux voulant que le Canada soit une nation fondée sur le principe du biculturalisme, c'est-à-dire qu'ils masquent selon lui un colonialisme larvé. Pour d'Allemagne, le bilinguisme n'est autre chose qu'un principe abstrait, qu'un vœu pieux relevant, si on y regarde bien, de ce messianisme utopique tenace dont le néo-nationalisme

¹²³ André d'Allemagne, « Américanisms », p. 51.

¹²⁴ « Le Canada français présente actuellement le cas à peu près unique dans l'histoire d'une nation qui, après avoir été conquise puis occupée pendant deux siècles, a réussi à ne pas être assimilée sans cependant réussir à se libérer » (*ibid.*, p. 52).

¹²⁵ André d'Allemagne, « Bilinguisme individuel et bilinguisme collectif » [1980], *IS*, 214.

avait cherché à débarrasser le terrain de la réflexion critique¹²⁶. Habilement, d'Allemagne renverse ici une accusation lancée fréquemment aux intellectuels nationalistes.

Il ne fait pas de doute que l'historiographie néo-nationaliste a joué un rôle important dans l'élaboration théorique de l'idée d'un colonialisme anglo-canadien et, par le fait même, dans la mise en lumière de la marque d'une *colonisation linguistique* au Québec, métaphore politique qui m'intéresse plus particulièrement. Dès 1955, Brunet évoque l'étrange « ressemblance » des Canadiens français avec les « peuples colonisés¹²⁷ », ce que corrobore tout son argumentaire axé sur la subordination et l'infériorité des francophones. Comme le résume d'Allemagne en 1958, « la théorie économique a remplacé l'ancienne approche sentimentale » chez « les adeptes du nouveau nationalisme¹²⁸ » dont il se réclame lui-même. Sur cette base, une frange importante de l'intelligentsia arrivera à la conclusion, au début des années 1960, que le Québec est bien dans la situation d'une « dépossession » fondamentale (*CQ*, 44), visible d'abord et avant tout dans ses conditions de vie économique¹²⁹.

Grâce au témoignage de Gaston Miron, nous savons que le champ littéraire n'était pas en reste dans cet effort de redéfinition : « la première fois que j'entendis pénétrer en moi le mot "colonisé", ce fut vers les années 1955 ou 1956¹³⁰ ». Un collaborateur d'*Esprit* lui rapporte alors que, dans les textes du numéro spécial que la revue consacre au Canada français en 1952, son directeur de l'époque, Albert Béguin, avait lu l'écho d'une « conscience colonisée ». Les effets de cette perception sur le poète seront profonds : « À cette époque, ce mot me scandalisa, mais il ne cessa de m'obséder par la suite. Je me mis à regarder autour de moi, et en moi, avec d'autres yeux ; je me mis à déchiffrer avec voracité ma réalité ambiante, à m'expliquer et à vouloir expliquer le monde dans lequel je vivais¹³¹. » Cependant, chez Miron, la volonté d'élucidation se fait dans un corps-à-corps avec soi-même : « longtemps, [...] j'ai refusé d'admettre, tout en l'admettant, que le

¹²⁶ André d'Allemagne, « Le RIN à Paris » [octobre 1963], *IS*, 124.

¹²⁷ Michel Brunet, « Les crises de conscience et la prise de conscience », p. 598.

¹²⁸ André d'Allemagne, « Visage du colonialisme » [1965], *IS*, 35.

¹²⁹ Voir aussi André d'Allemagne, « Un Québec souverain ? » [1958], *IS*, 143 et 147-148.

¹³⁰ Miron, Gaston, « Un long chemin » [*Parti pris*, janvier 1965], *L'homme rapaillé*, Montréal, Typo, 1996, p. 194-195.

¹³¹ *Ibid.*, p. 195.

phénomène colonial m'avait touché¹³² ». Cette ambivalence et cette lutte intérieure expliquent peut-être que Miron n'ait pas écrit à l'époque d'essais s'appuyant sur cette perspective¹³³, contrairement à Raymond Barbeau et André d'Allemagne.

D'abord de façon marginale, puis de manière de plus en plus appuyée, d'Allemagne, tout particulièrement, recourt à la comparaison avec les pays colonisés. Si le Québec possède simplement en 1959 une « mentalité de peuple colonial », il est expressément décrit en 1962 comme un « pays colonisé » (*IS*, 85), tandis qu'en 1965, dans un article charnière intitulé « Visage du colonialisme », la décolonisation se présente désormais comme la « tâche la plus urgente » du Québec¹³⁴. Au milieu des années 1960, on assiste à une montée en force de l'affirmation nouvelle d'une solidarité avec les nations dominées du monde entier. En 1966 enfin, d'Allemagne confirme la portée de cette argumentation en publiant son premier livre, *Le colonialisme au Québec*, où il décrit les différentes facettes du colonialisme, économique aussi bien que politique, culturel et linguistique. De nouveau, la langue est intégrée à une analyse politique globale où elle ne figure que comme un élément parmi d'autres.

Outre le néo-nationalisme lisant l'histoire à travers une grille d'interprétation économique, l'éclatement concret des anciens empires coloniaux britannique et français — bouleversement historique majeur du XX^e siècle — a également une influence énorme sur la suite des événements au Québec. Selon l'historienne Magali Deleuze, les luttes en Algérie, à la fin des années 1950, ont ainsi permis, d'une part, de redéfinir le rapport des intellectuels canadiens-français avec l'Hexagone¹³⁵ et ont, d'autre part, servi de levier dans une comparaison dialectique Algérie-Québec servant à protester contre le socialisme abstrait et désincarné régnant alors aussi bien au Parti social-démocrate (PSD) que parmi la génération de *Cité libre*. Dans la réflexion sur le colonialisme, c'est là sans aucun doute l'argument qui, à partir de 1959, revient le plus souvent : « il est remarquable que la

¹³² *Ibid.*, p. 196.

¹³³ Dans les lettres à Claude Haeffely, le mot colonisation n'apparaît pas. S'il reconnaît la pertinence d'un parallèle entre sa poésie et celle des « Noirs » (américains, antillais, africains ?), Miron le situe sur le plan de l'« émancipation », concept relativement neutre et beaucoup moins connoté que celui de « colonisation » (« Lettre du 11 mai 1958 », dans *À bout portant. Correspondance de Gaston Miron à Claude Haeffely 1954-1965*, Montréal, Leméac, 1989, p. 96).

¹³⁴ André d'Allemagne, « Visage du colonialisme » [1965], *IS*, 49.

¹³⁵ Voir son excellente synthèse *L'une et l'autre indépendance (1954-1964). Les médias au Québec et la guerre d'Algérie*, Montréal, Points de fuite, 2001, p. 173.

pseudo-gauche, en même temps qu'elle préconisait l'assimilation du Québec au système colonial d'Ottawa, se réclamait d'un internationalisme socialisant et défendait la cause de l'indépendance algérienne » (CQ, 105).

Malgré tout, le rapprochement avec les pays colonisés, qui se fonde sur un appel à l'équité et à la justice sociale, a fait l'objet de plusieurs mises au point, notamment chez d'Allemagne lui-même : « Le Québec — et cela complique fort les choses — n'est ni l'Irlande, ni l'Algérie, ni Cuba. Son cas se situe presque au niveau de l'histoire-fiction¹³⁶. » (CQ, 189) Parce que les « possibilités d'action » politique des Québécois sont bien plus grandes qu'ailleurs, le co-fondateur du RIN préfère mettre l'accent, dans la foulée des écrits de Memmi, sur l'argument de la colonisation *psychologique*, qui serait visible de façon particulièrement claire au Québec, ce qui le conduit à dire qu'« en fin de compte, leur libération [celle des Québécois] ne dépend guère que d'eux, de leur ressort intérieur » (CQ, 189). Ce motif du *sursaut* de volonté sera pourtant l'un de ceux qui, au fil des ans, s'essouffleront le plus vite.

Chez la plupart des intellectuels, le phénomène de la colonisation est en général évoqué comme un point de repère extrême sur l'échelle des rapports de domination entre nations. On s'en sert par exemple avec humour, comme un tonique pour mettre en lumière l'absurdité du fonctionnement du système politique canadien de même que l'anormalité du refus d'un dialogue constructif de la part du gouvernement fédéral : « En 1951... le Dahomey [...] était une colonie et le Canada français réclamait des chèques bilingues. En 1961... le Dahomey est une République indépendante et le Canada français réclame toujours des chèques bilingues », indique une publicité du RIN parue dans *Le Devoir* en 1961¹³⁷. En plus du constat d'une dépossession économique et d'une perturbation psychologique, l'argumentaire de la décolonisation trouve son dernier point d'ancrage dans l'idée de libération, dont le principe des nationalités est la pierre d'angle sur le plan de la théorie politique :

De nos jours, les peuples n'ont plus besoin d'excuse pour vouloir être libres. Car si la liberté nationale n'est pas une fin en soi, elle est la

¹³⁶ Pour une discussion de cette question, voir Gilles Bourque et Gilles Dostaler, « On n'est pas le Congo » [1968], dans *Socialisme et indépendance*, Montréal, Boréal Express, 1980, p. 89-92.

¹³⁷ RIN, [Publicité], *Le Devoir*, 30 juin 1961, p. 14.

condition essentielle à tout épanouissement réel des hommes et des peuples. [...] La seule raison d'être du RIN est de favoriser et d'accélérer l'instauration de l'indépendance nationale au Québec, sans haine ni hostilité envers quiconque mais dans un esprit de justice et de liberté pour tous¹³⁸.

L'indépendantisme s'articule alors autour des idées d'émancipation et de liberté, dont la décolonisation linguistique n'est qu'une conséquence plus ou moins lointaine. La comparaison avec les nations dominées est d'ailleurs mise en relief dans les quelques textes que certains penseurs de la décolonisation consacrent au Québec.

Auteur du fameux *Dépossession du monde* (1964), Jacques Berque est professeur invité au département d'Anthropologie de l'Université de Montréal en 1962. Il en profite pour se familiariser avec la situation politique du Québec, sur laquelle il écrit par la suite plusieurs articles où il prend clairement position en faveur de l'option indépendantiste et amorce un dialogue avec la gauche québécoise de l'époque. Il insiste sur le fait que les Québécois constituent un « peuple colonisé » subissant une lente « dépersonnalisation ». S'il y avait une comparaison à faire avec le Maghreb, ils seraient « les Algériens de l'Amérique et non ses colons¹³⁹ ». Malgré les différences, le Québec subit les effets d'un « impérialisme » canadien aux « formes insidieuses », visibles notamment à travers le « piège du prétendu bilinguisme¹⁴⁰ », illusoire et impraticable. À ses yeux, le Québec est bien aux prises avec une « lutte de décolonisation » qui doit être envisagée avec sérieux car elle « engage la liberté¹⁴¹ ». Ces « étranges colonisés » s'interrogent et cherchent à travers l'« émancipation » une sortie hors de l'« aliénation douceuse » qui les immobilise. Berque, on le voit, reprend quelques-unes des analyses défendues par les intellectuels québécois eux-mêmes : impérialisme larvé, lutte de libération, désir d'émancipation, dépersonnalisation aliénante, culture en déperdition et, sur le plan linguistique, refus du bilinguisme. L'ensemble de ces traits peut être associé à une situation de type colonial.

¹³⁸ « Manifeste » du RIN [octobre 1960], reproduit dans *Le R.I.N. de 1960 à 1963*, p. 140.

¹³⁹ Raoul Roy, « Une lutte réelle de décolonisation » [entrevue avec Jacques Berque], *La Revue socialiste*, n° 7, hiver 1963-1964, p. 1.

¹⁴⁰ Jacques Berque, « Les révoltés du Québec » [*Nouvel Observateur*, 1963], *La Revue socialiste*, n° 7, hiver 1963-1964, p. 4. Énonçant plus loin un point de vue proche de celui de Léger, il soutient que « la dialectalisation de la langue, devenue dans les couches incultes ce patois qu'on nomme le joul, n'est que le signe le plus apparent de la dérive sociale ».

¹⁴¹ *Ibid.*, p. 8.

Selon Léger et Barbeau, l'évolution de la langue, on l'a vu, ne peut pas être dissociée de la dynamique de la sphère sociale, dont les perturbations ne peuvent être elles-mêmes comprises sans le renvoi à une histoire interprétée avant tout en termes politiques. Dans ce paysage, d'Allemagne approfondit quant à lui un aspect moins connu de la vision politique du néo-nationalisme, en l'occurrence le fait de définir le Québec comme une « colonie » du Canada anglophone, interprétation que cautionne Jacques Berque à la suite d'une frange importante de l'intelligentsia québécoise. Dans ses articles, d'Allemagne donne à cet argumentaire une crédibilité supplémentaire sur le plan théorique en s'appuyant explicitement sur une grille de lecture inspirée par la sociologie de la décolonisation et en popularisant la métaphore de la « colonisation linguistique », qui apparaît de plus en plus fréquemment dans les textes à partir du milieu des années 1960.

Mais il contribue également à imposer dans le débat sur la langue une autre notion incontournable, celle de *culture*, qui a elle aussi son histoire propre et qui ne devient vraiment un mot fétiche au Québec que dans les années 1950 et 1960. En effet, si la langue représente pour d'Allemagne un enjeu absolument primordial, elle n'a pas d'autonomie par rapport à la *culture* prise dans son ensemble : « les conflits linguistiques ne sont que des reflets des conflits culturels qui eux-mêmes s'inscrivent dans le contexte global du colonialisme » économique et politique (CQ, 85). Des premiers promoteurs de l'unilinguisme, d'Allemagne est d'ailleurs celui qui donnera la plus grande part à la culture puisqu'elle joue chez lui le rôle d'un concept médiateur assurant le passage théorique entre nation et langue. Ainsi que le montre ce passage du programme du RIN auquel souscrit d'Allemagne, la culture constitue une composante essentielle de la nation :

La nation est essentiellement une communauté historique et culturelle. Elle est pluraliste par ses éléments ethniques, sociaux, politiques et religieux, qui s'allient dans une culture commune à laquelle doivent s'assimiler les apports nouveaux¹⁴².

Il apparaît clairement que le RIN refuse de définir son option politique suivant les termes d'une division ethnique. D'Allemagne lui-même a souvent insisté sur l'idée que le

¹⁴² « Programme du RIN » adopté en octobre 1962, cité dans André d'Allemagne, *Le R.I.N. de 1960 à 1963*, p. 41. Il est d'ailleurs possible qu'il en soit le rédacteur. On peut comparer avec ses propres définitions : « La nation [...] ne se fonde pas sur "la race" ni "le sang" mais sur la culture. Une nation, c'est avant tout un groupe d'êtres humains qui, sur un territoire donné, partagent la même culture et la même langue et ont leurs propres institutions sociales » (BT, 4).

nationalisme qu'il prône est culturel, ouvert à tous et centré sur l'émancipation, et non pas impérialiste et fondé sur une discrimination ethnique à l'exemple — disait-il avec une malice certaine — de celui du gouvernement fédéral¹⁴³. Quant à la culture, d'Allemagne la définit comme le produit de l'histoire : « On ne saurait trop insister sur le caractère global de toute culture, moule qui façonne les individus et modèle les sociétés. [...] Une culture, c'est une façon de voir l'homme et le monde, et les rapports entre l'homme et le monde » (CQ, 79). Globale, non divisible, la culture d'une nation est conçue, de façon conservatrice, comme un creuset imposant une vision du monde à tous ceux qui la partagent¹⁴⁴. Expression du peuple, d'une part, la culture est d'autre part engagée elle-même dans un rapport d'expression avec la langue : « Toute culture [...] ne peut vivre que dans la mesure où le peuple, dont elle est *l'expression*, continue de faire son histoire » (CQ, 79 ; je souligne). De même, « toute langue se rattache à une culture dont elle est à la fois le véhicule et *l'expression*¹⁴⁵ ». Visible en amont et en aval de la culture, ce *double* lien expressif avec la langue et la nation montre bien à la fois le rôle médiateur de la culture et l'importance de l'expressivisme chez l'auteur.

S'appuyant entre autres sur les travaux célèbres de l'anthropologue Benjamin Whorf¹⁴⁶, d'Allemagne avait dès 1952 développé l'idée selon laquelle la langue ne pouvait être conçue comme une « collection » de mots, un répertoire ou un inventaire dont on pourrait faire un décompte abstrait et mécanique, ce qui renverrait à une conception instrumentale et désignativiste du langage, au sens précis que lui donnait Taylor. Pour lui, la langue représente au contraire une « structure psychologique », un véritable « mode de pensée » (AL, 18) : non seulement elle conditionne l'élaboration des idées et des concepts, mais elle « façonne la pensée de l'individu » (AL, 22). D'Allemagne nuance plus loin cette formulation pour le moins abrupte en soulignant plus simplement que « l'homme ne pense que dans le cadre de sa langue » (AL, 78).

¹⁴³ Voir CQ, 111 et IS, 43.

¹⁴⁴ Manifestement, il s'agit ici de culture première et non de culture seconde, pour reprendre la distinction de Fernand Dumont.

¹⁴⁵ André d'Allemagne, « Américanismes », p. 57 ; je souligne.

¹⁴⁶ Pour une discussion récente de ses thèses et notamment de l'hypothèse dite de Whorf-Sapir sur le rapport entre langue et culture, voir Regna Darnell, « Benjamin Lee Whorf et les fondements boasiens de l'ethnolinguistique contemporaine », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 23, n° 3, 1999, p. 53-68.

Dans la même veine expressiviste, il écrit qu'on ne *possède* pas le « génie », l'esprit, l'essence d'une langue, *on en est possédé*, de sorte que « chaque langue exerce sur l'individu une influence insondable » (*AL*, 22). Là encore, l'apport de Whorf est perceptible, lui qui, selon d'Allemagne, considère « la langue comme un maître dont l'homme est l'esclave », comme une véritable philosophie et une « conception de l'univers » (*AL*, 56). Évidemment, ces vues sur le langage, même si elles ressurgissent encore à l'occasion, ont aujourd'hui beaucoup vieilli¹⁴⁷, notamment l'idée qu'il existe une « pensée » de la langue ou encore la force de la contrainte des structures du langage sur la liberté de pensée du locuteur. Dans les années 1950, elles étaient cependant très populaires, avant que leur manque de nuances et leur utilisation parfois dogmatique soient dénoncés. Remarquons du reste que la possession du sujet par sa langue reste d'une modernité théorique indéniable ; il s'agit là d'un aspect de l'expressivisme qui est resté très actuel.

Parce que la langue manifeste un esprit propre et qu'elle possède le locuteur qui la parle, le bilinguisme, en dernière analyse, constitue un risque dans la mesure où il provoque le choc de deux structures de pensée : chaque langue est en effet indissociable « de phénomènes psychiques extrêmement complexes qui [lui] sont caractéristiques » (*AL*, 54). Prenant soin de s'appuyer sur l'avis des spécialistes de cette question difficile, d'Allemagne se montre prudent. Malgré une ambiguïté qu'il manifesterait aussi dans ses textes postérieurs¹⁴⁸, il semble anticiper les dangers et les incohérences d'une position aussi extrême. Comme c'est souvent le cas pour ce qui est du délicat problème des rapports entre langue et culture, qui est loin d'être aujourd'hui résolu ou dépassé¹⁴⁹, tout est une question de degré et de nuance dans l'application des principes théoriques. D'Allemagne, quant à lui, ne fait pas de ses positions un corps figé de doctrines.

¹⁴⁷ « Si Whorf a eu des formulations excessives à propos du parallélisme entre le système grammatical et les conceptions philosophiques des peuples, les vues de Sapir sur le lexique considéré comme un reflet de la société ont plus résisté aux analyses » (Paul Daoust, *Les perceptions du français dans les périodiques pédagogiques québécois*, p. 19).

¹⁴⁸ Voir notamment André d'Allemagne, « Le mythe du bilinguisme », *Laurentie*, n° 106, septembre 1959, p. 350 ; « Bilinguisme individuel et bilinguisme collectif » [1980], *IS*, 213 et *BT*, 3-4.

¹⁴⁹ Chantal Bouchard, linguiste de formation, montre elle-même une certaine hésitation : « de même qu'une langue est chargée de l'histoire sociale de ses locuteurs, on peut dire que la culture, selon toute vraisemblance, est partiellement déterminée par la langue qui la sous-tend » (*La langue et le nombril*, p. 32).

En effet, l'expressivisme n'occupe pas tout l'espace chez lui. La nuance désignativiste de sa pensée se manifeste à travers un certain instrumentalisme, justifié par le fait que la vigilance face à la qualité de la langue est au Québec un réflexe toujours vivant. À tort ou à raison, une grande partie des locuteurs francophones considère que la situation et l'état de la langue française doivent être améliorés. Cette préoccupation, sensible chez d'Allemagne, oblige à mettre de l'avant, ne serait-ce que minimalement, une optique désignativiste dans laquelle la langue est *objectivée* : « La langue, en effet, est un outil de précision. Bien employée, elle favorise l'épanouissement de l'intelligence en obligeant sans cesse la pensée à se préciser et s'approfondir à mesure qu'elle s'exprime¹⁵⁰. » Pour ce faire, la langue ne doit alors plus soumettre le locuteur, mais se soumettre à lui, comme un objet utilitaire. Au lieu d'être la forme dans laquelle il se coule, elle est l'instrument que le locuteur se doit de mouler à sa pensée avec toute la finesse possible. D'ailleurs, l'appel que fait le RIN, et d'Allemagne le premier, à une intervention de l'État dans la sphère linguistique va aussi, si on y pense bien, dans le sens d'une perspective désignativiste où le sujet doit prendre en main la langue afin d'en assurer l'épanouissement. La prise en charge politique de la question linguistique sera tout au long des années 1960 un contrepoids à l'expressivisme radical consistant à voir dans la langue le mode d'« idéation » propre à un peuple, pour reprendre les termes du linguiste Izhac Epstein, que d'Allemagne aime citer (*BT*, 4).

Outre la question de l'expressivisme, l'examen de son mémoire est d'un grand intérêt en raison du fait qu'il est écrit au début des années 1950. On sait tout ce que la pensée de cette décennie doit à l'essor des sciences sociales à l'Université Laval et à la réflexion de *Cité libre* sur la question sociale et d'Allemagne ne fait pas exception à la règle. Ainsi, dans ce texte de 1952, le concept de nation n'apparaît pas et, par conséquent, ne sert pas de fondement pour définir une communauté de langue. Ce sont des « facteurs sociaux » qui impriment leur marque à la « situation » linguistique en établissant, avec le temps, une hiérarchie des langues suivant des critères culturels (*AL*, 80, 54). Mais alors que le milieu est social en 1952, il sera « national » en 1959. Dans l'intervalle, il y a eu l'apparition du néo-nationalisme, qui se fait sentir très nettement dans le premier texte que

¹⁵⁰ André d'Allemagne, « Américanisms », p. 56.

d'Allemagne écrit sur la langue depuis la fin de ses études. Pour des raisons que nous avons cernées au début de ce chapitre, un grand nombre d'intellectuels considèrent qu'il est nécessaire d'amender le type d'analyse recourant aux concepts de « situation » linguistique et de « milieu social ». S'ils ont été féconds pendant un certain temps, ils empêchent maintenant de trouver des solutions réalistes à des problèmes urgents. Il serait déplorable, croient-ils, que le regard critique sache désormais identifier l'obstacle tout en restant empêtré dans un idéalisme qui nuit à l'action.

La conviction que la langue est liée de façon essentielle à la culture et que la culture québécoise elle-même est marquée par l'emprise d'un système économique de nature coloniale conduit d'Allemagne à revendiquer l'unilinguisme. Dès l'automne 1959, il défend l'idée selon laquelle « le français doit être la langue officielle, la seule, de la nation québécoise, tout comme l'anglais dans les autres provinces¹⁵¹ », dans un article qu'on peut considérer comme le premier texte de fond sur la langue publié dans la revue *Laurentie* de Raymond Barbeau. D'où la pertinence de se demander si, au sein de l'Alliance laurentienne elle-même, d'Allemagne n'aurait pas été en fait le véritable initiateur de l'unilinguisme. À la lecture de son texte, il apparaît en tout cas clairement qu'il a alors davantage réfléchi à la question que Barbeau lui-même, dont la proposition d'unilinguisme semble surgir de nulle part et n'est à l'origine, comme nous l'avons vu plus haut, qu'une mesure parmi tant d'autres à l'intérieur d'un programme politique en cours d'élaboration ; c'est ce qui ressort tant de ses « Résolutions » (1959) que de sa « Constitution » (1960).

À l'inverse, chez d'Allemagne, l'idée d'unilinguisme répond à une exigence interne dans la mesure où elle est nourrie par une réflexion de longue haleine sur l'impossibilité du bilinguisme. À supposer qu'il n'en soit pas l'instigateur au sein de l'Alliance, il se l'approprie en tout cas avec efficacité et l'intègre très rapidement à sa vision globale de la langue, dont elle représente l'aboutissement et la conclusion logique. De même, quand d'Allemagne fonde le RIN avec Marcel Chaput en 1960, c'est tout naturellement qu'il y transporte ses convictions sur la langue, sans doute affinées au contact des positions très tranchées de Barbeau lui-même. Son importance est confirmée

¹⁵¹ André d'Allemagne, « Le mythe du bilinguisme », p. 355.

par le fait que c'est sous sa présidence qu'est prise au RIN, en janvier 1961, la décision de faire campagne en faveur de l'unilinguisme¹⁵². La lettre alors envoyée aux journaux porte l'empreinte évidente de ses opinions et de ses connaissances, notamment la référence à la science linguistique et au problème théorique du bilinguisme. La solution proposée est la même qu'en 1959 : une « reconnaissance du français comme langue officielle¹⁵³ », ce qui d'après le RIN suppose que le Québec quitte le cadre confédératif. Dans ce texte, les arguments contre le bilinguisme se concentrent autour de trois points principaux : concrètement, le bilinguisme constitue la cause principale de la détérioration de la langue française ; il peut engendrer de « graves dangers psychologiques » chez les locuteurs ; son emprise est trop forte au Québec, tandis qu'à l'inverse il n'est reconnu nulle part ailleurs au Canada, ce qui en fait une supercherie intellectuelle. Ces éléments concordent tout à fait avec les idées personnelles de d'Allemagne.

Quelques mois plus tard, toujours sous sa présidence, le RIN réclame non seulement que le français soit déclaré seule langue officielle, mais aussi qu'il soit « obligatoire¹⁵⁴ ». Une grande proportion de francophones est à l'époque contrainte d'employer l'anglais dans le milieu de travail et le RIN cherche à renverser cette logique. Certaines études affirment que la préoccupation pour la langue du travail est apparue au tournant des années 1970, lors des travaux menés par la Commission Gendron chargée d'enquêter sur la situation de la langue française au Québec, mais l'examen des textes montre bien qu'il n'en est rien. Dès la fin de 1962, d'Allemagne (pour ne mentionner que lui) en traite abondamment dans une petite brochure éditée au RIN, *Le bilinguisme qui nous tue*, notamment dans la section intitulée « Le bilinguisme, injustice sociale » : « Dans tous les pays démocratiques, la langue du travail est la langue des travailleurs. Il n'en est pas ainsi au Québec » (*BT*, 9). La conclusion du document intègre explicitement cette idée et va plus loin qu'auparavant : « Si nous sommes prêts à accepter [notre] sort, alors soyons logiques : devenons Américains tout de suite et cessons de perdre du temps ! Ou bien, au contraire, mettons fin à ce bilinguisme assimilateur et faisons du français la langue du travail, la langue de la vie, la seule langue officielle au Québec » (*BT*, 12).

¹⁵² André d'Allemagne fut le premier président du RIN, de septembre 1960 à octobre 1961.

¹⁵³ RIN, « Pour l'unilinguisme », *Le Devoir*, 6 janvier 1961, p. 4.

¹⁵⁴ RIN, [Publicité], *Le Devoir*, 24 juin 1961, p. 21.

En 1963, un court texte anonyme, écrit sans nul doute par d'Allemagne, paraît dans *L'Indépendance*, organe du RIN. Soulignant que l'unilinguisme n'a évidemment pas pour but « de bannir l'enseignement des langues étrangères au Québec », il insiste alors pragmatiquement sur la dignité qu'une telle mesure pourrait apporter à chaque francophone. L'unilinguisme n'est pas une proposition abstraite, il vise à faire du français une langue « rentable » afin « qu'elle puisse faire vivre celui qui la parle et [faire] mieux vivre celui qui la parle mieux¹⁵⁵ ». Dans son article de 1959, d'Allemagne en appelait déjà à un passage au politique pour mettre en place une telle mesure : « seul un gouvernement véritablement national [...] peut donner à un tel programme l'ampleur nécessaire pour permettre à notre langue, et par elle à notre culture, la possibilité de vivre et non plus de survivre¹⁵⁶ ».

Cette tâche attribuée à l'État, seul capable de s'attaquer à des problèmes systémiques, sera réaffirmée dans *Le colonialisme au Québec*. Si l'on se penche sur la terminologie employée, on voit que d'Allemagne n'y parle pas de « nationalisation » de la langue comme Raymond Barbeau, mais adopte une position plus affirmative en évoquant comme une certitude l'existence du français, « langue nationale » des Québécois, expression rarement utilisée même à l'époque (CQ, 84). La présence de cette formule est un autre indice de la politisation plus grande de la question linguistique au cours de cette période. Autour de 1960, cette politisation se présentait, chez le chroniqueur Gérard Dagenais et chez Jean-Marc Léger notamment, sous la forme de ce qu'on appelait alors le « dirigisme » linguistique. La langue était censée n'intéresser que certaines institutions dûment mandatées, tel l'Office de la langue française, créé en 1961 à la suite d'appels de plus en plus pressants de la part d'intellectuels et de journalistes. À l'époque de la publication du *Colonialisme au Québec*, le dirigisme, s'il est encore prôné par certains, n'est cependant plus jugé suffisant pour la majorité (CQ, 84). La promotion de l'unilinguisme fait de la question linguistique un projet politique en bonne et due forme qu'une réforme menée sur le plan institutionnel ne saurait remplacer.

¹⁵⁵ Anonyme [André d'Allemagne], « Campagne en faveur de l'unilinguisme », *L'Indépendance*, vol. 1, n° 9, juin 1963, p. 5. Voir les similitudes évidentes avec un autre de ses textes : « Le RIN trace la voie... Où vont nos idées ? » [juin 1963], *IS*, 104-108.

¹⁵⁶ André d'Allemagne, « Le mythe du bilinguisme » [1959], p. 356.

Dernier point important, d'Allemagne joue aussi un rôle important dans l'élaboration des premières propositions linguistiques concrètes qui, quelques années plus tard, en juin 1968, effraient René Lévesque lors des discussions visant à accomplir la fusion en un seul mouvement politique de l'ensemble des forces indépendantistes. Jusqu'en 1963, l'unilinguisme renvoie d'abord à une mesure *symbolique* cherchant à faire reconnaître le français comme la *seule* langue officielle au Québec. À cela, le RIN, mais aussi des groupements moins connus comme celui réuni autour de *La Revue socialiste*¹⁵⁷, ajoutent l'importance de faire du français la langue de l'économie si l'on veut espérer la voir s'épanouir dans la durée. Quant à d'Allemagne, qu'a-t-il à l'esprit en 1966 lorsqu'il livre une synthèse de sa conception de l'unilinguisme dans *Le colonialisme au Québec*, son dernier texte important sur la question avant la dissolution du RIN ?

Il cible son propos sur l'imposition par voie législative de trois mesures précises, outre la promulgation du français langue officielle : 1) l'unilinguisme dans le monde du travail (idée explosive à l'époque, rappelons-le) ; 2) l'unilinguisme dans les services publics offerts par l'État, tant aux entreprises qu'aux particuliers ; et enfin 3) l'unilinguisme français dans les établissements scolaires *financés* par l'État (CQ, 85). Lors de la création du Parti québécois, Lévesque n'appuie dans son intégralité que la première proposition, puisque selon lui tout ce qui touche les institutions relevant de l'État doit respecter les droits historiques de la minorité anglophone. Ainsi que le résume très bien d'Allemagne, « dans un Québec souverain, estime le MSA [Mouvement souveraineté-association de Lévesque], cette minorité devra conserver ses écoles et universités, ainsi que ses postes de radio et de télévision, bénéficiant du financement de l'État sous réserve de diverses modalités limitatives » ; de son côté, « le RIN rejette le principe des “droits acquis” qu'il considère comme des “privilèges” sans fondement valable¹⁵⁸ ». Soulignons que la différence entre les deux groupements ne touche à aucun moment la légitimité, le droit d'expression ou la présence de la minorité anglophone, mais seulement le rapport que l'État entretient avec elle et particulièrement la question du financement *public* des

¹⁵⁷ Voir Raoul Roy, « Manifeste politique. Propositions programmatiques de *La Revue socialiste* », p. 16 et 25 et Roger Beausoleil, « Il nous faut un Québec unilingue », *La Revue socialiste*, n° 6, automne 1962, p. 27-32.

¹⁵⁸ André d'Allemagne, *Le R.I.N. de 1960 à 1963*, p. 130. Voir aussi Pierre Godin, *La poudrière linguistique*, Montréal. Boréal, 1990, p. 39, 43-53.

institutions d'une minorité, quelle qu'elle soit. Conséquent par rapport à sa conception de la culture et de la nation, d'Allemagne croit que l'intégration linguistique doit l'emporter sur toute autre considération et surtout sur ce qu'il considère être de lointains privilèges de conquête.

Toutefois, les mesures qu'il préconise, si elles s'opposent avant tout à la politique du bilinguisme, servent en même temps de réplique à un autre point de vue sur la question, défendu par le Parti libéral du Québec et plus particulièrement par le ministre des Affaires culturelles, Pierre Laporte, responsable en 1965 de la rédaction d'un Livre blanc sur la culture¹⁵⁹. Sensible à la question linguistique, Laporte propose que le français devienne « prioritaire » au Québec, idée trop timide dont d'Allemagne se moque dans son livre (*CQ*, 116). Jadis directeur de *L'Action nationale*, Laporte semble, dans ce document, tirer les conséquences des remarques de son ancien collègue, Jean-Marc Léger, qui en 1958 dans un article remarqué se demandait si le français ne devenait pas petit à petit une « langue seconde¹⁶⁰ » au Québec. D'Allemagne, qui avait médité ce texte, en tirait des conclusions évidemment plus tranchées.

Pour lui, comme on l'a vu, deux langues ne cohabitent jamais dans la paix : l'une est forcément prépondérante et l'autre secondaire. Somme toute, c'est bien ce même constat qui est à la base de la position de Laporte : si une langue doit l'emporter sur l'autre, croit-il, il faut que ce soit le français, dans un territoire où c'est la langue de la majorité. D'Allemagne dirait cependant que Laporte s'arrête en chemin et ne comprend pas la complexité de la situation historique et géopolitique du Québec, qui ne peut espérer régler le problème linguistique à l'aide de mesures dont la portée est avant tout symbolique. Sur l'échelle des possibilités, l'unilinguisme se présente donc comme la voie la plus radicale par rapport aux deux autres positions existantes sur l'échiquier politique, soit le bilinguisme (*statu quo*) ou le français prioritaire (revalorisation par le biais de mesures incitatives et non coercitives). Toutefois, l'unilinguisme lui-même supporte en outre plusieurs nuances. Celui de Barbeau, plus schématique, se concentre avant tout sur

¹⁵⁹ Pierre Laporte, « Livre blanc sur la culture » [1965], dans Guy Bouthillier et Jean Meynaud (éd.), *Le choc des langues au Québec 1760-1970*, p. 689-693. Présentant le caractère explosif de ce rapport, Lesage en a interdit la publication et même la discussion au Conseil des ministres.

¹⁶⁰ Jean-Marc Léger, « Blocs-notes. Le français, langue seconde au Québec ? », *Le Devoir*, 7 août 1958, p. 4.

la reconnaissance du français langue officielle. Celui du RIN et d'André d'Allemagne entend promouvoir l'idée d'un État québécois exclusivement francophone¹⁶¹. Celui du MSA, puis du Parti québécois passe par le refus catégorique d'une remise en cause des droits historiques de la minorité anglophone, en tenant compte du fait qu'une telle mesure serait du reste en contradiction flagrante avec la constitution canadienne.

Conclusion

Ce chapitre avait pour objectif central de mettre en évidence et de décrire le saut décisif de la sphère sociale à la sphère politique se produisant à l'intérieur de la réflexion sur la langue. L'analyse de cet événement discursif plus ou moins discret, mais lisible aux détours des argumentaires, permet de mieux distinguer le cadre dans lequel apparaît l'idée d'unilinguisme et par lequel s'impose un expressivisme qui donne la première place au sujet et à ses maux de langue. Ce n'est pas par hasard si cet expressivisme s'est accentué au fur et à mesure que la dimension politique (et nationale) prenait plus d'importance. Sans que la perspective désignativiste disparaisse pour autant, on a pu voir qu'il s'incarnait dans une métaphorisation puissante et pour le moins explicite. On se souviendra notamment de l'image de la *patrie* linguistique chez Léger (on est « d'une » langue) et celle de la *possession* par la langue chez d'Allemagne, encore plus saisissante. Cet imaginaire révèle le sentiment de proximité que vit le sujet par rapport à sa langue, sentiment exacerbé dans un lieu géographique où la situation linguistique est marquée par l'incertitude et la vulnérabilité. On peut interpréter ce recours réfléchi à l'expressivisme comme une façon de résister à la toute-puissance d'une société dominée sur le plan idéologique par les valeurs libérales d'efficacité et d'utilité qui, poussées à leurs limites, invitent à instrumentaliser le sujet ainsi que sa langue. Contre cette tendance, un nombre croissant d'intellectuels canadiens-français proposent l'unilinguisme — mesure qui produit des effets tant dans la sphère sociale que dans la sphère politique.

L'étude du corpus de ce chapitre me conduit à adopter sans réserve substantielle la conclusion des sociologues Martin Meunier et Jean-Philippe Warren considérant qu'en

¹⁶¹ Sans oublier François Aquin, premier député souverainiste de l'histoire du Québec, qui défend (sans succès) contre René Lévesque des positions sur la langue proches du RIN au premier congrès du MSA en avril 1968. Voir Pierre Godin, *La poudrière linguistique*, p. 13-19 et, du même auteur, *René Lévesque. Héros malgré lui*, Montréal, Boréal, 1994, p. 362-365.

fait « le néo-nationalisme québécois [au sens large] découle d'un projet politique légitimé par les impératifs de la question sociale¹⁶² ». Cela n'est pas seulement vrai du cheminement de plusieurs collaborateurs de l'équipe de *Cité libre*, tels Pierre Vadeboncoeur, Fernand Dumont et Marcel Rioux (ainsi que les auteurs le montrent avec clarté et pertinence). Même chez les héritiers naturels du nationalisme québécois, l'influence de la réflexion sur la question sociale est prégnante, aussi bien pour un intellectuel de l'École historique de Montréal comme Michel Brunet que pour Raymond Barbeau et pour André d'Allemagne ou même, plus discrètement, pour Jean-Paul Desbiens. Cette alliance des préoccupations sociales et du sentiment national est une constante que l'on peut discerner dans l'ensemble des textes étudiés. Tant le volet social que le volet national s'avèrent indispensables pour comprendre le développement ultérieur de l'idée d'unilinguisme, dont l'acmé sur le plan spéculatif se situe dans les années 1959-1963. Il était donc important de voir en quoi ces deux sphères se recoupent et se distinguent à la fois et ce qui explique que l'intelligentsia québécoise ait choisi de quitter le terrain des interprétations traditionnelles en matière de langue.

La situation linguistique constitue en fait une excellente illustration des interrogations extrêmement vives que suscite la rapide évolution socio-économique de la collectivité canadienne-française depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. L'analyse que j'en fais montre à quel point la question sociale et la grille sociologique furent un passage obligé pour l'ensemble des observateurs de la réalité quotidienne des Canadiens français. Une telle question inscrit en effet à l'ordre du jour de la réflexion un ensemble d'impératifs, tant chez Jean-Marie Laurence que chez Jean-Marc Léger ou André d'Allemagne. Devant la radicalisation des effets de l'industrialisation, de l'urbanisation et des moyens de communication, pour ne mentionner que les facteurs les plus cités, l'état de la langue commence à être évalué de plus en plus négativement, ce qui place les acteurs sociaux devant un choix crucial. Comme nous l'avons vu, Pierre Daviault, lors du III^e congrès de la langue française, fera ainsi le constat que le français est désormais, et à toutes fins pratiques, une « langue morte ». Sur le plan de la spéculation linguistique, l'accélération de l'évolution sociale pose bel et bien, dans les esprits, une question de *vie*

¹⁶² Martin Meunier et Jean-Philippe Warren, « De la question sociale à la question nationale : la revue *Cité libre* (1950-1963) », *Recherches sociographiques*, mai-décembre 1998, vol. 39, n^{os} 2-3, p. 313.

ou de *mort*. Cette opposition métaphorique hante littéralement le corpus de la fin des années 1950 et invite à trouver des idées nouvelles pour une situation inédite et jugée dangereuse.

Avec le renforcement des tendances centralisatrices du gouvernement fédéral qui se fait sentir durant ces années, et dont la mise sur pied en 1953 de la Commission Tremblay sur les problèmes constitutionnels est l'un des symptômes, on voit apparaître des interprétations globales de plus en plus tournées vers la réalité la plus concrète, critiquant la défense plus ou moins subtile d'un bilinguisme aux effets dévastateurs ainsi que les conséquences tangibles du rapport du français et de l'anglais. Signe des temps, Jean-Marie Laurence recourt par exemple à l'expression tout à fait neuve à l'époque de « langue de contact » pour l'opposer à une « langue de culture » qui apparaît de plus en plus comme le fantasme d'une élite coupée de la réalité. L'influence de la pensée de *Cité libre* et de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval n'a pu que stimuler une réflexion sur l'état *présent* des choses et mettre l'accent sur la nécessité des changements à apporter aux problèmes du Québec contemporain.

Mais la grille d'inspiration sociologique a aussi ses limites. Les changements surviennent si rapidement et remettent si profondément en question le statut du français que la réflexion sur la langue prend alors un virage encore plus radical, à la mesure de la gravité de la situation. Le passage au politique est imposé par le silence total des sciences sociales sur la question linguistique. Il est significatif que Pierre Daviault lui-même, appartenant pourtant à la vieille garde, se sente justifié de poser la question : pourquoi les intellectuels s'intéressant à l'étude des phénomènes sociaux évitent-ils systématiquement d'aborder la dimension proprement linguistique des changements structurels de la société ? D'autres prendront donc le relais, au premier chef les intellectuels néo-nationalistes.

Ils transposent le principe dualiste de la « lutte » sociale — patrons/syndicats ou laïcité/cléricalisme — dans le champ de la « lutte » des langues (anglais/français), ce qui a pour conséquence de marginaliser l'approche traditionnelle de la langue, basée non pas sur le court terme, le contemporain et le présent, mais bien sur l'héritage, l'histoire et la fidélité. Un tel renouveau est d'autant plus nécessaire que les appels à la fierté et à l'héroïsme quotidien n'ont de toute façon aucun impact sur l'amélioration de l'état de la

langue. Tout cela justifie qu'on envisage désormais le problème de façon structurelle, en portant attention à la cause et non plus aux effets. Si la cause de l'évolution linguistique est avant tout d'ordre social, les phénomènes sociaux, selon les néo-nationalistes, sont quant à eux structurés par les interventions, les avancées, les reculs ou les silences du monde de la politique. Les métaphores de la vie et de la mort des langues ne viennent pas tant d'une vision organiciste des problèmes de langue que d'un sentiment d'urgence, sentiment *vital* touchant la perception des impasses, qu'elles soient de nature syndicale, éducative ou langagière, dans lesquelles semble se trouver la société canadienne-française.

Sur le plan linguistique, on peut trouver une illustration du passage parfois subtil du social au politique dans deux images employées la même année, en 1958, par deux intellectuels importants en ce qui touche la réflexion sur la langue. Ainsi Victor Barbeau, de l'Académie canadienne-française, décrit-il la langue française comme une langue « étrangère¹⁶³ » dans le contexte d'une critique des perceptions individuelles du français, tandis que Jean-Marc Léger, dans une perspective tout autre, parle quant à lui du français devenu langue « seconde¹⁶⁴ » au sein d'une province où il s'agit de la langue de la majorité des citoyens. La première image est plus familière et met l'accent sur le rapport d'étrangeté avec la langue que ressent trop souvent le locuteur canadien-français. Portée par le sentiment d'urgence déjà évoqué, la deuxième image insiste sur la cause concrète de ce sentiment de distance, en l'occurrence le fait que la « priorité » est accordée à la langue anglaise (ce qui explique l'impression de « proximité » qu'elle peut donner, à l'inverse du français). Cette brève comparaison illustre le fait que la perspective nationaliste, ici chez Léger mais aussi dans mon corpus en général, n'est en porte-à-faux par rapport à la perspective sociale que parce qu'elle *l'intègre* tout en la *dépassant*.

Le néo-nationalisme, qui met le concept de lutte au centre de sa réflexion, refuse le postulat fédéraliste autant que traditionaliste d'une définition de la collectivité fondée en sous-main sur l'utopie d'une harmonie sociale. C'est d'ailleurs cette parenté paradoxale entre les élites conservatrices canadiennes-françaises et le gouvernement central qui explique qu'un Michel Brunet puisse comparer la politique du bilinguisme officiel qui se

¹⁶³ Voir Raymond Barbeau, « La langue française : un patois de trahison », *Alerte*, juin-juillet 1959, p. 165.

¹⁶⁴ Jean-Marc Léger, « Blocs-notes. Le français, langue seconde au Québec ? », p. 4.

renforce à partir de la fin des années 1950 à un messianisme ancien et rétrograde que l'on doit à tout prix refuser. Pour le néo-nationalisme, les pressions des structures sociales et économiques sur les individus isolés sont beaucoup trop fortes et, quand elles s'exercent sur les éléments les plus fragiles de la société, elles s'avèrent injustes, inhumaines et foncièrement invivables. Cette situation justifie alors un recours à l'intervention de l'État et c'est tout le sens de l'appel, durant les années 1958-1963, à des mesures législatives établissant un unilinguisme de fait. Seul le politique, en effet, peut selon eux résister durablement à des faits de structure et faire en sorte que la société demeure un principe de vie et un lieu d'action et non l'espace précaire d'une pure et simple survie.

II.

Jacques Ferron, *Parti pris, Liberté* :
la longue passe de la langue

Jacques Ferron est une sorte de météore discret et efficace qui traverse notre petit monde en laissant derrière lui quelques signes qu'il nous appartient de traduire chacun dans le langage qui est le sien.

André Major, « Jacques Ferron, le jour et la nuit », 1965.

Jacques Ferron, langues complètes, littérature et politique

De la spéculation sur la langue d'après-guerre, on se rappelle surtout des figures d'écrivains et, parmi ces derniers, celles de Hubert Aquin, Gaston Miron et Fernand Ouellette, notamment, qui ont tous publié leurs premiers essais sur la question linguistique en 1964-1965. Considérés aujourd'hui comme des classiques, ces textes, tous issus de la génération *Liberté/L'Hexagone*, ont éclipsé les autres, notamment ceux de la génération subséquente, celle de *Parti pris*¹. Habituellement, la critique considère en outre que ce n'est qu'en 1964 que le débat linguistique dans sa forme moderne s'étend au monde de la littérature, cela par deux voies très différentes : d'abord, avec la publication d'un numéro spécial sur le bilinguisme dans *Liberté*, puis, quelques mois plus tard, avec la publication du *Cassé*, roman de Jacques Renaud qui introduit pour la première fois le joul dans la littérature de manière soutenue et systématique. Voilà pour ce qui est de l'histoire officielle. Dans les pages qui suivent, j'aimerais en montrer certaines des approximations, en prenant notamment appui sur les repères que j'ai tracés dans le chapitre précédent. Par contrecoup, ce chapitre dominé par la réflexion de Jacques Ferron me permettra de mieux faire ressortir les raisons de l'absence parfois relative et le plus souvent totale des Brunet, Léger, Barbeau et d'Allemagne dans les histoires de la langue.

À première vue, Ferron n'a pas lui non plus marqué l'histoire des débats sur la question linguistique, ce qui peut étonner, puisqu'il est, à tant d'égards, sur le « pas des

¹ Aussi nuancé fut-il, le point de vue de *Parti pris* sur la question n'est pas passé à l'histoire, du moins pas sous la forme de textes canoniques. Gérald Godin et André Brochu, par exemple, n'occupent certainement pas la même place dans la mémoire de la spéculation linguistique que Fernand Ouellette ou même Hubert Aquin.

générations² », non seulement celle de *Parti pris*, mais aussi de manière plus ténue celle de *Liberté/L'Hexagone*³. D'ailleurs, n'y a-t-il pas à son sujet de curieuses coïncidences ? En 1965, au plus fort de la querelle du joul, Jacques Ferron est l'un des trois écrivains auxquels *Le Devoir* fait appel pour avoir leur avis sur l'utilisation du joul en littérature. De même, dans *Le joul de Troie*, de Jean Marcel, qui vient clore, en un sens, la querelle sur le joul, le nom de Ferron apparaît à de nombreuses reprises et toujours dans le contexte d'une réflexion sur la langue. Enfin, dernier clin d'œil, le linguiste Paul Daoust, dans son étude sur le joul, observe que les journaux ayant le plus « alimenté la polémique » sont « *Le Devoir, La Presse, Le Journal de Montréal, Le Petit Journal* et, curieusement, *L'Information médicale et paramédicale*⁴ ». Daoust ne pouvait évidemment pas se douter que, de 1951 à 1980, Ferron, qui était médecin, a inondé cette revue spécialisée avec pas moins de 537 textes d'opinion ou de fiction⁵ !

Dans les études et les bibliographies sur la langue, on ne signale qu'un seul texte de Ferron (son article publié dans *Le Devoir*) alors qu'entre 1959 et 1964, si on s'en tient à cette seule période, Ferron intervient sur ce sujet pas moins d'une vingtaine de fois, dans des articles, des lettres aux journaux ou des entrevues. D'une telle insistance, on ne trouve *aucun* autre exemple dans l'institution littéraire, s'agissant d'une aussi courte période. Deux de ces textes oubliés aujourd'hui ont été particulièrement importants dans la réflexion sur la langue, dans la mesure où Ferron y ébauche pour la première fois sa fameuse théorie des langues complètes⁶, qui inaugure, dans le monde littéraire du moins, une argumentation d'ordre sociolinguistique, dont on attribue habituellement la paternité à

² Voir Pierre L'Hérault, « Le pas des générations », *Littératures*, n^{os} 9-10, 1992, p. 221-237.

³ Jacques Godbout l'avait bien saisi quand il écrivait à Ferron : « Cessez de vous considérer hors du coup. C'est bien de dire "moi je m'en fiche, je suis de la 2^e génération" ; nous savons bien que vous ne vous en fichez pas, et que par esprit vous faites partie de cette génération » (lettre inédite de Godbout à Ferron datée du 28 novembre 1960 ; déposée à la Bibliothèque nationale du Québec, Fonds Jacques-Ferron, MSS-424).

⁴ Paul Daoust, *Les jugements sur le joul (1959-1975) à la lumière de la linguistique et de la sociolinguistique*, thèse de doctorat, Département de linguistique et de philologie, Université de Montréal, 1983, p. 4.

⁵ Chiffre fourni par le moteur de recherche du site internet consacré à Jacques Ferron et aménagé par Luc Gauvreau (<http://www.ecrivain.net/ferron/>).

⁶ Pour en savoir plus long sur les langues complètes, voir Alexis Nouss, « Faiseur de contes : Jacques Ferron, portrait d'une écriture en mineur », dans Sherry Simon *et al.*, *Fictions de l'identitaire au Québec*, Montréal, XYZ éditeur, 1991, p. 178-179 et Pierre L'Hérault, « Ferron l'incertain : du même au mixte », dans Simon Harel (dir.), *L'étranger dans tous ses états. Enjeux culturels et littéraires*, Montréal, XYZ éditeur, 1992, p. 44-45.

la revue *Liberté*. Les circonstances exceptionnelles qui ont mené à la publication de ces deux textes n'ont pu, du reste, que favoriser leur diffusion. Écrit en 1960, le premier article est l'un des plus flamboyants de Ferron. Il s'intitule « Adieu au PSD⁷ » et expose les raisons de sa démission du Parti social démocrate, suscitée par une divergence de vues quant à l'avenir de la langue au Québec.

Lors d'un congrès du Parti, Ferron propose, sans trop se faire d'illusions, une résolution sur le droit à l'autodétermination de la nation canadienne-française dans les limites de l'État canadien ; en d'autres termes, une plus grande autonomie, ni plus ni moins. Son argument central touche la question linguistique⁸. Selon Ferron, en effet, l'anglais et le français font un « impossible ménage » (*E1*, 38), car il s'agit de deux langues de même âge, de même origine et de même civilisation. Quand elles se trouvent sur un même territoire, elles se livrent inévitablement concurrence : en pareil cas, le bilinguisme « aboutit nécessairement à l'unilinguisme » (*E1*, 30). Comme Ferron le notera plus tard, deux langues déjà complètes ne peuvent se compléter⁹. Si le français et l'anglais ont pu coexister jusqu'alors, c'est que depuis le début ils n'ont célébré qu'un « mariage blanc » (*E1*, 31). Aujourd'hui, ajoute-t-il, les conditions ont changé, et c'est là l'immense différence avec le passé. Le Québec est entré de plain-pied dans la « civilisation industrielle », ce qui signifie que l'époque des « sociétés cloisonnées » est bel et bien terminée et que, par conséquent, anglais ou français, « l'une [de ces] deux langues disparaîtra du Québec » (*E1*, 31). Ferron fait ensuite allusion au principe des nationalités, qui vise à unir une nation et une langue au sein d'un territoire propre, en soutenant que partout dans le monde, sauf au Québec, « chaque nation occupe un territoire à elle et n'y parle que sa langue » (*E1*, 32).

De toute évidence, cette position trouve son fondement théorique dans l'historiographie néo-nationaliste, dont Ferron est proche en dépit de nombreuses divergences (la plus connue concerne l'interprétation de la conquête). L'écrivain s'appuie

⁷ Jacques Ferron, « Adieu au PSD » [*La Revue socialiste*, été 1960], dans *Escarmouches. La longue passe*, t. 1, Montréal, Leméac, 1975, p. 23-39. Désormais désigné par le sigle *E1*, suivi de la page.

⁸ Ferron la présente comme la « grande raison » le poussant à présenter une motion en faveur de l'autodétermination (*E1*, 38).

⁹ Jacques Ferron, « L'incompatibilité de l'humeur et des lois » [1971], *E1*, 144 et « Refusée A.M.D.G. » [1972], dans *Escarmouches. La longue passe*, t. 2, Montréal, Leméac, 1975, p. 170 ; désormais désigné par le sigle *E2*, suivi de la page.

en effet sur un principe dont on trouve la formulation la plus claire sous la plume de Maurice Séguin. Pour ce dernier, « l'indépendance à deux sur un même territoire est une impossibilité radicale, car il est impossible que chaque groupe possède sa propre indépendance : l'un fatalement dominera l'autre¹⁰ ». Ce jugement s'applique à la difficile relation entre deux collectivités « complètes », appelées à un exercice normal de la souveraineté. Leur coexistence sur un même territoire ne peut à long terme que conduire à l'hégémonie de la collectivité la plus puissante. Chez Ferron, la théorisation du rapport entre deux grandes langues de culture procède de cette même logique néo-nationaliste et justifie le rejet d'une dualité structurelle sur le plan linguistique. Sa conception des langues « complètes » constitue d'ailleurs une critique implicite du concept de bilinguisme, dans la foulée de celle de d'Allemagne, c'est-à-dire centrée sur la nécessité de laisser à chaque langue un espace propre qui en constitue le point d'ancrage et en permet l'épanouissement. Au congrès du PSD, cet argumentaire tout comme la résolution de Ferron sont rejetés, ce qui conduit l'écrivain à quitter le parti et à s'engager dans un groupe de pression prônant la souveraineté. En fait, on peut considérer l'expérience politique de ce refus comme l'élément déclencheur de ses prises de positions publiques sur la langue — qu'il réitérera avec constance au cours des années qui suivent.

Deux ans plus tard, Ferron écrit un autre texte, « La trahison des clercs¹¹ », qui a sans doute eu encore plus de retentissement que le premier, puisqu'il a été publié dans *Le Devoir* et s'inscrit dans la lignée des répliques au célèbre article de Trudeau contre le nationalisme, « La nouvelle trahison des clercs », qui venait tout juste de paraître dans un numéro de *Cité libre*. Si l'Histoire a retenu la réponse d'Aquin, Ferron a pourtant été le premier à réagir au texte de Trudeau, et ce avec son ironie coutumière. Son argumentation s'articule non pas autour de la question du nationalisme, comme chez Aquin, mais autour de la question de la langue, alors que Trudeau n'en a pas traité. Faussement conciliant,

¹⁰ Maurice Séguin [1956], cité dans Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise selon Maurice Séguin, Guy Frégault et Michel Brunet (1944-1969)*, Sillery, Septentrion, 1993, p. 183. Du reste, il faut souligner en même temps que pour Séguin l'indépendance totale n'est de toute façon pas non plus possible, l'indépendance de chaque nation étant évidemment limitée par celle des nations qui l'entourent (*ibid.*, p. 160).

¹¹ Jacques Ferron, « La trahison des clercs » [*Le Devoir*, 2 mai 1962], dans *Les lettres aux journaux*, préface de Robert Millet, colligées et annotées par Pierre Cantin, Marie Ferron et Paul Lewis, Montréal, VLB, 1985, p. 195-197. Désormais désigné par le sigle *LJ*, suivi de la page.

Ferron commence par y faire le constat que le monde s'unifie de plus en plus sur le plan linguistique : concédant qu'on peut y voir des avantages, il rappelle cependant que, sans céder au purisme, il ne faudrait pas qu'un tel rapprochement aille jusqu'à compromettre la « précision » et la « cohérence » des langues existantes. C'est d'ailleurs après avoir compris qu'au Québec la cohabitation du français et de l'anglais ne pouvait s'effectuer dans l'harmonie qu'il est « devenu nationaliste ». Elle mène en effet à une « anglicisation » inexorable et fait « du français qu'on parle autour de [lui] une langue qui est tout sauf du français » (*LJ*, 196). On peut donc vraiment dire que son choix politique, en 1960, tient d'abord à une question de langue et que cette corrélation apparaît encore plus clairement en 1962.

Cependant, ce texte comporte une autre dimension tout aussi neuve. C'est en effet dans cet article de 1962 qu'est évoqué, pour la première fois, l'événement « épiphanique » qui constitue le cœur imaginaire de la réflexion sur la langue de Ferron. Il s'agit d'une expérience fondatrice d'arrachement linguistique mettant en jeu le destin même de l'écriture et de la littérature. Dans sa réponse à Trudeau, Ferron remarque ainsi que son œuvre fut « assez facile aussi longtemps [qu'il a] vécu en Gaspésie, où le français, même archaïque, reste vivant », mais « difficile depuis [qu'il vit] en banlieue de Montréal » (*LJ*, 196). En conclusion, il précise que sa démission du PSD s'appuie en dernière instance sur cette « raison de linguistique » (*LJ*, 196). Son retour à Montréal, en 1948, a littéralement pour effet de poser la question de la viabilité de l'écriture comme de « l'œuvre » elle-même dans le contexte québécois, question que Ferron laissera en héritage aux écrivains des générations suivantes.

Avec le recul, les idées énoncées dans ces deux textes-clés, « Adieu au PSD » (1960) et « La trahison des clercs » (1962), peuvent paraître d'une grande simplicité, car nous les lisons aujourd'hui à travers tout ce qui s'est dit sur le sujet depuis 1964. Il ne faudrait cependant pas oublier que Ferron prend position quatre ans, voire six ans avant tous ces débats, si l'on considère que dès 1958 il propose l'unilinguisme au Québec en tant que candidat du PSD (pour être désavoué deux ans plus tard), puis réitère ses

convictions l'année suivante dans un court texte publié en revue¹², avant de leur donner une forme plus définitive dans ses articles de 1960 et 1962. Il faut donc essayer de cerner la singularité du moment où il les écrit, tenter de retrouver le présent de sa propre histoire.

À partir de la fin de l'année 1959, début de la querelle du joyal, la question de la langue est débattue en long et en large, ce qui ne peut laisser indifférent un écrivain qui, comme Ferron, a toujours voulu prendre appui sur la tradition orale¹³. Au même moment, on assiste à l'émergence des premiers partis indépendantistes, qui bouleversent l'échiquier politique en réclamant l'unilinguisme. Comme on l'a vu au chapitre précédent, Ferron quant à lui collabore régulièrement à *La Revue socialiste*, dont le premier numéro comporte un manifeste en faveur de l'unilinguisme¹⁴. Jusqu'à la fondation de *Parti pris*, elle représente la seule revue québécoise de gauche. Avec son rédacteur principal, Raoul Roy, Ferron participe également, après sa démission du PSD, à la mise sur pied de l'Action socialiste pour l'indépendance (ASIQ), qu'André Major considère, à juste titre, comme le premier mouvement politique ayant réussi à allier socialisme et indépendantisme. Dans ce paysage intellectuel, avant Miron ou Aquin, Jacques Ferron est donc le premier écrivain à tenter de penser la question linguistique d'un point de vue politique, en essayant d'articuler et de nouer les trois grands débats de société qui viennent à peine de naître et qui ne cesseront de prendre de l'ampleur : indépendance, socialisme et défense de l'unilinguisme.

Aquin le suit de peu. Rappelons qu'en 1961 le RIN, puis les écrivains québécois, lors de leur rencontre annuelle, prennent position en faveur de l'unilinguisme¹⁵ — deux gestes qui justifient de la part d'Aquin une réflexion plus poussée sur le sujet. À l'époque,

¹² « L'an dernier, à titre de candidat P.S.D. et avec l'autorisation de Madame Casgrain, j'ai demandé à la télévision que le Québec soit unilingue comme le Nouveau-Brunswick avec cette différence, toutefois, que ce soit le français seul qui y ait des droits. » (Jacques Ferron, « Les racistes » [*La Revue socialiste*, printemps 1959], *EI*, 21).

¹³ Bien que d'autres écrivains prennent part au débat, ils le font en tant qu'intellectuels ou en tant que journalistes et n'envisagent pas la question linguistique en prenant appui sur leur pratique littéraire.

¹⁴ Ses collaborateurs revendiqueront même, comme Barbeau, la paternité de la proposition : « Notre idée de l'unilinguisme français a fait pas mal de chemin depuis 1959. Aujourd'hui nous avons la joie de la voir reprise par de nombreux individus et groupements. » (Roger Beausoleil, « Il nous faut un Québec unilingue », *La Revue socialiste*, n° 6, automne 1962, p. 32)

¹⁵ Trois semaines après la résolution prise à cette Rencontre des écrivains, Ferron envoie d'ailleurs une lettre aux journaux sur l'engagement où il renchérit : « le pays est incertain, notre culture est de plus en plus marginale, rejetée par une société qui "s'anglaise" au point [...] qu'on puisse envisager une mutation dont la langue fera les frais » (Jacques Ferron, « L'engagement » [*Le Nouveau Journal*, 25 octobre 1961], *LJ*, 176).

il connaît d'ailleurs Raoul Roy, André d'Allemagne et Raymond Barbeau pour les avoir invités à l'émission radiophonique *Carrefour* et pour avoir été approché par le RIN dès 1960¹⁶. En 1962, il participe également à la série « Ceux qui parlent français » à l'ONF¹⁷. Avant son article dans le numéro spécial de *Liberté* sur le bilinguisme, en 1964, Aquin s'intéresse donc déjà aux rapports entre langue et politique, mais n'écrit rien sur le sujet.

Quant à Miron, on peut voir la distance qui le sépare de Ferron à la fin des années 1950 par l'examen d'un article sur la « Situation de notre poésie¹⁸ » qu'on peut trouver à l'intérieur de ce qui est probablement le premier cahier spécial consacré à l'état de la langue dans les journaux canadiens-français, publié à l'occasion du Congrès de la re francisation. Il est très clair que Miron ne considère pas la rédaction de cet article comme une occasion de réfléchir aux rapports entre langue et politique, comme le fera Ferron un peu plus tard, mais qu'il s'en tient au strict plan littéraire (rappelant la valeur d'une poésie « nationale » et du « milieu » dans lequel elle « plonge ses racines¹⁹ »). S'il appuie avec plus ou moins de conviction, semble-t-il, l'idée d'unilinguisme lancée par Ferron en 1958²⁰, ce n'est qu'en 1964 que Miron sent le besoin d'écrire sur la question. Signe qu'il est d'ailleurs au fait de la position de Ferron, il souligne dans une entrevue de 1979 : « Jacques Ferron l'a bien défini ce problème : il ne peut exister sur un même territoire deux grandes langues de culture : l'une des deux absorbe l'autre. Il ne peut y avoir deux grandes langues de communication en même temps sur un pied d'égalité dans un territoire donné²¹. »

¹⁶ Voir la présentation de « Basic bilingue », dans *Mélanges littéraires II*, édition critique établie par Jacinthe Martel avec la collaboration de Claude Lamy, Montréal, BQ, 1995, p. 120, 126 et 115.

¹⁷ Voir Guylaine Massoutre, *Itinéraires d'Hubert Aquin. Chronologie*, Montréal, BQ, 1992, p. 129.

¹⁸ Voir Gaston Miron, « Situation de notre poésie », *La Presse*, 22 juin 1957, p. 70. Dans *Le temps des poètes*, Gilles Marcotte fait une lecture d'un prospectus diffusé par L'Hexagone en 1960 dont l'essentiel est manifestement inspiré de cet article de Miron (voir *Le temps des poètes. Description critique de la poésie actuelle au Canada français*, Montréal, HMH, 1969, p. 22-24 et 233-234).

¹⁹ Gaston Miron, « Situation de notre poésie », p. 70.

²⁰ « J'avais préparé un petit laïus [sur l'unilinguisme]. Miron l'approuva mais, garçon modeste, de la valeur de son approbation il n'était pas sûr ; il me dit : "Demande à Madame Casgrain" ». Après qu'elle l'eut approuvé, « Je déclarai donc à la télévision que nous n'avions désormais plus à nous embarrasser de la langue anglaise dans le Québec. » (Jacques Ferron, « Adieu au PSD », *E1*, 34)

²¹ Raoul Roy, « Entrevue avec Gaston Miron », *La revue indépendantiste*, n^{os} 8-9-10, automne 1979, p. 28. Autre marque d'influence de Ferron, la définition du bilinguisme que donne Fernand Ouellette en 1969 s'appuie exactement sur le même principe : voir « Bilinguisme », *Liberté*, vol. 11, n^o 1, janvier-février 1969, p. 8-9.

Après avoir évoqué la génération de *Liberté/L'Hexagone*, rapprochons maintenant Ferron d'écrivains significatifs de sa propre génération ou de celles qui la précèdent. Le constat reste sensiblement le même. Sur cette question, Mgr Félix-Antoine Savard, par exemple, incarne le point de vue régionaliste et traditionaliste par excellence²². Pour sa part, Anne Hébert, dans un cahier spécial sur les rapports entre langue et culture, évite la question politique et met plutôt l'accent sur le refus proprement canadien-français d'affronter la réalité et de parler enfin « une langue d'adulte²³ ». Roger Duhamel s'irrite quant à lui du retour périodique des croisades linguistiques et, à contre-courant de l'opinion répandue, considère que le Canada français a « accompli d'indubitables progrès²⁴ » dans la pratique de la langue. Quant à Pierre Baillargeon, jadis chroniqueur linguistique et vieil ami de Ferron, son point de vue sur la langue est d'abord moral²⁵. Du côté de ceux dont Ferron est le plus proche sur le plan idéologique, soit Pierre Vadeboncoeur et André Langevin, la différence d'optique est d'autant plus claire que tout paraît devoir les réunir. Jadis collaborateur à *Cité libre*, l'auteur de *La ligne du risque* conserve de l'esprit de la revue un désintérêt pour la question linguistique, du moins jusqu'au début des années 1970. Membre du PSD, il vote ainsi contre la résolution de Ferron en 1960, tout comme Michel Chartrand. De même, dans *La ligne du risque*, essai marquant du début des années 1960, Vadeboncoeur ne fait à aucun moment mention des problèmes de langue.

Le cas de Langevin s'avère un peu plus complexe : on se rappelle souvent de lui un article fameux publié dans *Liberté*, « Une langue humiliée », mais il n'a été publié qu'en 1964. Par contre, Langevin a écrit en 1960 un autre texte, moins connu et portant sur la culture, où il aborde brièvement la question des rapports entre langue et littérature : « l'instrument premier d'une culture, la langue, s'est à tel point corrompu chez nous que

²² Voir Félix-Antoine Savard, « L'écrivain canadien et la langue française » [1955], *Revue annuelle de la Société du Bon Parler français*, juin 1956, p. 53-54, 63.

²³ Anne Hébert, « Quand il est question de nommer la vie tout court, nous ne pouvons que balbutier », *Le Devoir*, 22 octobre 1960, cahier littéraire, p. 9.

²⁴ Voir Roger Duhamel, « Enquête sur notre français parlé. En marge des *Insolences du Frère Untel* », *Revue annuelle de la Société du Bon Parler français*, mai 1961, p. 111. Voir aussi « Langue canadienne ou langue française. Le français ou le huron ? », *Revue annuelle de la Société du Bon Parler français*, juin 1957, p. 17.

²⁵ « On dirait que nous ne sortons de l'enfance que pour y retomber, tant notre parler est puéril. [...] Notre problème n'est pas un problème politique, ni un problème économique, ni un problème scolaire, mais un problème moral. » (Pierre Baillargeon, *Le choix*, Montréal HMH, 1969, p. 36)

certains ne craignent pas d'affirmer qu'il est impossible d'écrire un théâtre canadien de langue française²⁶ ». Cette allusion isolée rejoint la problématique qui nous intéresse, mais, précisément, elle renvoie aux propos tenus par Ferron quelques jours auparavant lors de la IV^e Rencontre des écrivains, qui s'était déroulée du 14 au 16 octobre. La communication que Ferron y présente s'intitule « Un miroir de nos misères : notre théâtre ». Dans une perspective décolonisatrice, il y analyse la situation du théâtre au Québec en présentant l'unilinguisme comme un préalable à l'élaboration d'un théâtre authentique et fort.

Dans la conjoncture politique actuelle, c'est une pièce [*Un simple soldat*, de Marcel Dubé] qu'on ne peut guère dépasser, une pièce terminus après laquelle il faut descendre du train, sa petite culture française à la main, et là, soit enfile le sentier des nations amérindiennes et disparaître dans la nuit, soit prendre le pas du maître, écarter du bout du pied un régime qu'on n'a pas désiré, et avant d'accorder sa culture à la civilisation d'un continent, l'accorder à elle-même dans un état [*sic*] qui soit uniquement français. Il y aurait place alors pour un théâtre de facture plus noble, car il présiderait à la rencontre qui ne peut manquer de se produire dans une lutte de libération nationale, à la rencontre jusqu'ici différée de notre peuple et de sa bourgeoisie²⁷.

Loin de remettre en cause la singularité de Ferron dans l'institution littéraire québécoise, l'article de Langevin nous signale une autre de ses interventions qui démontre clairement que les idées de l'écrivain, aussi bien sur l'unilinguisme que sur les rapports entre langue et littérature, avaient été non seulement remarquées (par l'auteur de l'article), mais qu'en plus elles avaient profité d'une excellente diffusion puisque exprimées lors de la Rencontre des écrivains.

Parti pris et la leçon de Gaspésie

Les positions de Ferron sur la langue ont également fortement marqué l'équipe de *Parti pris*, avec laquelle l'écrivain a entretenu des rapports intenses, tout particulièrement entre 1963 et 1965. Il est impossible de rendre compte intégralement de la profondeur de son influence sur les collaborateurs de la revue. Soulignons simplement certains faits. Dès

²⁶ André Langevin, « Concilier une langue de refus et une réalité que nous avons toujours niée », *Le Devoir*, 22 octobre 1960, cahier littéraire, p. 12.

²⁷ Jacques Ferron, « Un miroir de nos misères : notre théâtre » [octobre 1960 ; *La Revue socialiste*, printemps 1961], *E2*, 23-24.

1961, André Brochu, alors codirecteur avec Pierre Maheu des Cahiers de l'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal (AGEUM), sollicite un texte de Ferron²⁸ qui paraît en octobre 1962 : « Tout recommence en 40 » aborde justement la question des rapports entre générations (en l'occurrence, celle de Saint-Denys Garneau par rapport à celle de Ferron) et critique l'attitude des écrivains qui se laissent récupérer par les pouvoirs établis en confinant la littérature, devenue un « piège doré²⁹ », dans le seul champ de la culture — une condamnation que *Parti pris* reprendra à son compte³⁰.

En outre, tant André Brochu et Paul Chamberland qu'André Major et Pierre Maheu lui ont dédié des textes entre 1963 et 1965, sans compter les nombreuses références qui lui sont faites dans la revue, à commencer par la « présentation » même de *Parti pris*, à l'intérieur du premier numéro : « Notre vérité, nous la créerons en créant celle d'un pays et d'un peuple encore incertains³¹ », allusion à peine voilée au livre de Ferron, *Contes du pays incertain* (1962). Quant à Gérald Godin, sa rencontre avec l'écrivain, ainsi qu'il le dit lui-même, a été déterminante dans sa « conversion » au Québec³². De plus, Ferron collabore au premier numéro de la revue, pour lequel Major lui demande un texte : « nous comptons beaucoup sur vous, comme vous le savez³³ » ; il participe ainsi aux neufs premiers numéros, sans exception, et est, avec Claude Jasmin, l'auteur le plus publié aux Éditions *Parti pris*. Dernier trait, mais révélateur du rapport littéraire qu'il avait avec le groupe : il a voulu écrire un roman à deux mains, d'abord avec André Major en 1962, puis avec Pierre Maheu en 1964³⁴.

On sait que le projet de *Parti pris* a pris d'abord forme dans certains articles d'André Major, qui était alors considéré comme une sorte de porte-parole de la jeune

²⁸ Il lui écrit en 1962 que « parmi tous ceux en qui nous avons foi, nous n'en voyons guère qui soient plus près de nous que vous » (lettre inédite du 16 juin 1962 ; déposée à la Bibliothèque nationale du Québec, Fonds Jacques-Ferron, MSS-424, boîte 7, chemise 10).

²⁹ Jacques Ferron, « Tout recommence en 40 » [*Cahiers de l'AGEUM*, 1962], *EI*, 56.

³⁰ Dans une lettre aux journaux sur l'engagement, Ferron dénonçait de façon encore plus dure la soumission littéraire qui consistait à se résigner à écrire « un texte propre avec des marges sales » (« L'engagement » [octobre 1961], *LJ*, 175).

³¹ *Parti pris*, « Présentation », *Parti pris*, vol. 1, n° 1, octobre 1963, p. 2.

³² Gérald Godin, « Le joual et nous » [*Parti pris*, janvier 1965], *Écrits et parlés I. Culture*, édition préparée par André Gervais, Montréal, L'Hexagone, 1993, p. 35.

³³ Lettre inédite de Major de 1963, sans autre indication de date ; déposée à la Bibliothèque nationale du Québec, Fonds Jacques-Ferron, MSS-424, boîte 8, chemise 6.

³⁴ Voir la lettre inédite du 28 mai 1962 de Major et celles de Maheu du 29 octobre 1964 et du 15 juin 1965 ; déposées à la Bibliothèque nationale du Québec, Fonds Jacques-Ferron, MSS-424, boîte 8, chemise 6.

génération. Il faut aussi préciser que, dans le noyau fondateur, Major est le premier à s'engager sur le plan politique, dans l'Alliance laurentienne dès 1957, puis dans l'Action socialiste pour l'indépendance où il rencontre Ferron en 1961³⁵, en plus de collaborer avec lui à *La Revue socialiste*, dont les positions sur la langue sont bien connues. Si Pierre Maheu est bien l'architecte de *Parti pris*, c'est toutefois André Major qui me semble en être la pierre angulaire. Or, c'est par Major, aussi, que Ferron vient à *Parti pris*³⁶ et, surtout, c'est par lui que la conception de la langue de Ferron influence la position de la revue sur le sujet. De toute évidence, Major connaît très bien les positions de l'écrivain puisqu'il écrit dès 1963 que celui-ci pratique un « art de la démystification » dont témoignent « tous ses écrits, y compris ses lettres aux journaux et ses interventions³⁷ », ce qui indique assez clairement la portée qu'avait ce que j'appellerais la « parole publique » de Ferron³⁸.

Dans l'ensemble, *Parti pris* a pourtant peu écrit sur le rapport entre langue et politique dans ses premiers numéros, signe que l'urgence est moindre et que l'invention théorique connaît un temps d'arrêt. Néanmoins, on peut avoir un aperçu des idées du groupe par un texte méconnu, écrit en 1963 par André Major au nom du comité de rédaction de la revue. Dans un article du *Maclean*, il réclame en effet « que la langue française, langue de la majorité, soit rendue la *seule officielle*³⁹ », conforme en cela à la pensée de la majorité des écrivains de l'époque, Ferron comme les autres. Avant la

³⁵ Voir André Major, *Le sourire d'Anton ou L'adieu au roman. Carnets, 1975-1992*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2001, p. 51 et p. 143-147.

³⁶ Voir Jacques Ferron et Pierre L'Hérault, *Par la porte d'en arrière. Entretiens* [1982], Outremont, Lanctôt éditeur, 1997, p. 215. Désormais désigné par le sigle *PA*, suivi de la page.

³⁷ Il ajoute : « Ferron conteur, Ferron épistolier, c'est tout un. » (André Major, « Jacques Ferron ou la Recherche du pays », *Liberté*, vol. 5, n° 2, mars-avril 1963, p. 96). Dans un article ultérieur, Major fera de nouveau allusion au Ferron « lecteur du *Devoir* qui envoie des lettres cinglantes » (« L'œuvre (presque) complète de Jacques Ferron. Des contes qui nous viennent de l'histoire », *Le Devoir*, 25 janvier 1969, p. 15). La même année, un autre texte de Major évoque sa relecture des « nombreuses et féroces lettres aux journaux », auxquelles il « accorde une grande importance parce que c'est par elles qu'un écrivain nous fut révélé », avant de parler plus loin de la démission de l'écrivain du PSD (« Jacques Ferron à la recherche du pays incertain », *Europe*, n° 478-479, février-mars 1969, p. 56-57). Manifestement, cet aspect de sa personnalité l'a profondément marqué.

³⁸ Il n'y a pas que Major qui ait retenu ce trait de l'écrivain : « roublard comme l'épistolier qu'il nous a fait connaître, Jacques Ferron devait tirer son épingle du jeu », soulignera par exemple un journaliste en mai 1962, le mois où Ferron sert à Trudeau la réplique que l'on connaît (Jean O'Neil, « "Le créateur et l'engagement", une savante joute oratoire au IV^e Congrès du Spectacle », *La Presse*, 6 mai 1962, p. 37).

³⁹ André Major, « Dehors, messieurs les croulants : votre société est mal faite ! », *Maclean*, vol. 3, n° 12, décembre 1963, p. 61.

parution du numéro de *Liberté* sur la lutte des langues, Major insiste particulièrement, dans un autre texte de 1964, sur le droit de travailler en français, sans quoi une commission comme celle dirigée par Laurendeau et Dunton ne sera toujours qu'une « grimace grotesque⁴⁰ » dans le paysage politique.

Cependant, il ne s'agit là que de remarques générales sur le rapport entre langue et politique, à propos duquel les interventions dans l'espace public ne manquent pas, même en 1964. En fait, après l'élaboration de l'idée d'unilinguisme au tournant des années 1960, il faut chercher ailleurs que du côté politique les innovations importantes dans la spéculation linguistique. On les trouvera dans la sphère littéraire et dans la problématisation de l'écriture par le biais d'une réflexion sur l'état de la langue⁴¹ où Ferron, encore une fois, se distingue tout particulièrement. On a vu que c'est cet aspect que Langevin retient de lui dans son article de 1960. « Adieu au PSD » renferme également quelques allusions à ce sujet et un autre texte de Ferron publié en 1960, « Arguments », va dans le même sens : « Les Francos[-Américains] ont très bien fait d'abandonner leur langue. Ceux qui s'y sont accrochés se sont rapetissés. Cette langue n'aboutissait à rien. Qu'est monsieur Rosaire Dion auprès de Jack Kerouac⁴² ? » Déjà on discerne le point de passage attendu par lequel, de la langue, on transite vers la littérature, c'est-à-dire par l'idée de « création » ou de « créativité ». Dès que la capacité d'expression est touchée, Ferron considère que la création l'est aussi, qu'il s'agisse de la capacité de création de la collectivité ou de la création individuelle incarnée dans les œuvres d'art.

Mais c'est en 1962 que le romancier, comme on l'a vu, se montre plus explicite sur ce sujet, à l'occasion du débat sur le séparatisme provoqué par Trudeau. La prise de conscience des conséquences du choc de deux langues souveraines le renvoie à la

⁴⁰ André Major, « Un Canada, une langue », *Parti pris*, vol. 1, n° 6, mars 1964, p. 54.

⁴¹ La nouveauté ne porte pas sur le rapport entre langue et littérature lui-même, mais sur le fait que ce rapport est désormais analysé à travers une grille politique qui incite à réfléchir sur la détérioration de la langue parlée et écrite au Québec. Cette nuance est importante dans la mesure où des écrivains comme Claude Gauvreau et Gilles Hénault, sous l'inspiration de la poétique surréaliste, avaient déjà, dans les années 1950, intégré à leur pratique une réflexion sur la langue. Seulement, leur usage de la langue, contrairement à ce qu'on voit chez Ferron, se présentait comme un mode de contestation du langage sclérosé de la société bourgeoise. Voir sur ce point les remarques de Gauvreau à propos de la différence entre « langage imagène » de l'œuvre d'art authentique et « langage raisonné » de l'art bourgeois (Claude Gauvreau et Jean-Claude Dussault, *Correspondance 1949-1950*, Montréal, l'Hexagone, 1993, p. 102) ainsi que les poèmes « No man's land » et surtout « Bestiaire » de Gilles Hénault publiés dans *Voyage au pays de mémoire* (1959).

⁴² Jacques Ferron, « Arguments », *La Revue socialiste*, été 1960, p. 27.

problématique de l'écriture et le fait réfléchir aux conditions d'élaboration de l'œuvre littéraire. Anecdotique en apparence, son retour de Gaspésie peut être considéré comme une expérience épiphanique au sens où, en tant que catalyseur, il délimite l'orientation future de la pensée linguistique de Ferron, tout en revenant de manière obsessionnelle au fil des années, tel un micro-récit emblématique. Ainsi en 1965, alors que la querelle sur le jocal littéraire se termine à peine : « Le meilleur voyage, je l'ai fait entre la Gaspésie et Montréal : il m'a instruit du conflit [linguistique] dont je parle et qui nous use l'âme⁴³ ». La distance la plus grande fut franchie « lorsqu'après m'être imprégné de français archaïque et de verve populaire, je suis venu pour de bon m'installer dans un faubourg de Montréal » : au contact du jocal de la métropole, « ma veine était tarie ».

Le premier constat que fait Ferron, c'est celui d'une différence sociolectale pure et simple. En Gaspésie, on parlait un français « impressionnant », rappellera-t-il plus tard : « À Rivière-Madeleine, je n'étais pas de taille. Peu sûr de ma langue, mais pas eux. Sans complexes, ils n'étudiaient pas le mot avant de le prononcer⁴⁴. » Si « chacun doit s'installer dans la langue à son aise », Montréal se présente donc comme le nom propre d'un profond malaise et l'origine d'une incertitude intérieure, sur le plan personnel mais aussi sur celui de la création. Œuvrer suppose en effet une continuité dans le temps, un espace public ainsi qu'un lectorat durable, s'approfondissant de génération en génération. « En passant de la Gaspésie, province de langue verte, à Montréal, ville frontière [...] où deux langues se salissent, où le français se décompose pour mieux être digéré par l'anglais, consterné je me suis dit : “À quoi bon écrire pour un peuple qui risque de me fausser compagnie⁴⁵ ?” » Ferron a toujours pensé à la postérité — idéalement, on n'écrit pas pour son époque, mais pour l'éternité — et entend écrire dans la langue de la *vie*, quelle qu'elle soit. Il n'y a aucune raison d'acheminer son œuvre par le biais d'un esquif langagier destiné à s'échouer sur les hauts-fonds. À quoi bon ajouter un livre aux livres existants si c'est pour le laisser s'empoussiérer sur les rayons des bibliothèques ?

⁴³ Jacques Ferron, « Le langage présomptueux », *Le Devoir*, 30 octobre 1965, p. 17.

⁴⁴ Jean Garon, « L'itinéraire d'un dramaturge nationaliste, Jacques Ferron » [entrevue], *Le Soleil*, 24 février 1968, p. 23.

⁴⁵ Jacques Ferron, « L'alias du non et du néant », *Le Devoir*, 19 avril 1980, p. 21.

Le contact quotidien avec Montréal suscite une seconde interrogation, plus lancinante et essentielle que la première : « plus encore que la perte du lecteur, j'appréhendais le tarissement de la langue verte, indispensable à l'écrivain⁴⁶ ». La différence sociolectale lui fait prendre conscience du fait que la littérature, pour vivre, a besoin d'une véritable imprégnation linguistique, d'un bain de langue qui viendrait la féconder. Dans un entretien avec Jean Marcel, Ferron précise : « en Gaspésie, je m'étais nourri d'un peuple ; à Ville Jacques-Cartier, beaucoup moins ; à cause des mots pourris, je ne baignais plus dans une ambiance naturelle et heureuse ; surtout, je me suis dit qu'il devenait impossible d'œuvrer dans une langue dont les sources populaires se salissaient⁴⁷ ». Si le matériau langagier quotidien perd son dynamisme et sa vitalité, l'écrivain se retrouve devant une impasse, à moins de renoncer définitivement à l'utopie d'un espace de symboles communs où la société québécoise, comme toute autre, pourrait trouver des représentations d'elle-même auxquelles réfléchir et puiser.

Ville de frontière, Montréal a aussi pour particularité d'accueillir une « langue de frontière, où le français et l'anglais se mêlent⁴⁸ », langue à la mesure d'un pays problématique. Nul plaisir exotique dans cette déterritorialisation, comme on peut en juger par ses effets tant sur la permanence d'un public lecteur de langue française que sur les possibilités d'avenir de la littérature elle-même. D'où la réaction de Ferron : « j'ai eu l'impression que le français était en danger, ça m'a rendu nationaliste, ce que je n'avais jamais été⁴⁹ ». De sensibilité socialiste et franc-tireur de surcroît, on peut comprendre l'insistance de Ferron à rappeler qu'il n'est pas « naturel⁵⁰ » d'en être réduit au nationalisme et qu'il s'agit en quelque sorte d'une solution de dernier recours. Le seul nationalisme qu'il approuve est celui des nations dominées : dès qu'elles cessent de l'être, il n'a plus aucune raison d'être. Mais ce qui est intéressant chez Ferron pour notre propos, c'est qu'il s'est « fait nationaliste » en tant qu'« écrivain », explicitement⁵¹. Dans le même sens, invité à se prononcer en 1965 sur l'émergence de la littérature partipriste, il résume

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ Jean Marcel, *Jacques Ferron malgré lui*, Montréal, Éditions du Jour, 1970, p. 19.

⁴⁸ Réginald Martel, « Jacques Ferron en phrases détachées » [entrevue], *La Presse*, 4 novembre 1978, p. D2.

⁴⁹ *Ibid.*

⁵⁰ Jean Garon, « L'itinéraire d'un dramaturge nationaliste, Jacques Ferron », p. 23.

⁵¹ *Ibid.*

sa position en affirmant que la signification du joual dans la littérature comme ailleurs, c'est de faire signe vers « le pays incertain [et] l'ennui de plaquer [Pierre] Baillargeon-Malherbe pour passer à la politique⁵². » Son passage au nationalisme est donc provoquée par une incertitude touchant le pays et sa territorialité concrète aussi bien qu'imaginaire et par ses effets sur la situation sociolinguistique.

Dans une entrevue accordée à Gérald Godin en 1962, avant qu'il ne se joigne à *Parti pris*, Ferron tire la conséquence dernière de cette expérience gaspésienne dont on a pu lire diverses formulations déclinées sur une vingtaine d'années : « aujourd'hui ça n'est plus calfeutré [...] ; nous sommes en contact brutal avec une civilisation supérieure qui menace surtout notre langue. C'est pourquoi c'est un problème qui agite un peu les écrivains : après tout, c'est leur instrument de travail qui est en cause⁵³ ». Parce qu'il a toujours été sensible à la tradition orale et parce qu'il est l'un des rares écrivains importants à avoir vécu en région une partie de sa vie littéraire adulte, Ferron avance donc pour la première fois dans les années 1960-1962 une argumentation sur le rapport langue/littérature comportant deux volets : d'une part, comme la langue est l'instrument de l'écrivain, il est logique que ce dernier se sente concerné au premier chef par la question ; d'autre part, la corruption du milieu linguistique menace la création elle-même. À ma connaissance, il s'agit là de la première expression moderne du type de rapport entre langue et littérature qui s'impose au sein du monde culturel québécois au cours des années 1960⁵⁴.

Elle ne passe pas inaperçue. Dans un article de septembre 1965, André Major montre bien que l'esprit et les nuances de la position de Ferron ne lui ont pas échappé :

C'est d'abord en voulant écrire quelque chose de durable qu'il [Ferron] a découvert tout le mal dont nous souffrons — un cancer de la langue, indice

⁵² Jacques Ferron, « Le langage présomptueux », p. 17.

⁵³ Gérald Godin, « De l'Amérique française au bilinguisme à l'anglaise ou la désintégration d'un rêve » [entrevue avec Ferron], *Le Nouveau Journal*, 9 juin 1962, Cahier des arts, p. III.

⁵⁴ On pourrait arguer de la surconscience linguistique des écrivains canadiens-français avant 1960. Mais la différence avec un Albert Lozeau, par exemple, tient au fait que la compromission de la langue est chez Ferron liée, non pas au statut de culture périphérique du Canada français qui bénéficierait d'un milieu culturel moins riche que la métropole, mais aux changements économiques systémiques nécessitant dès lors une analyse politique inédite. Du reste, la perspective de Lozeau était essentiellement individualiste : la nature de son rapport à la langue tenait au fait que la maladie l'avait cloué encore jeune au lit et qu'il avait le sentiment d'une formation et d'une maîtrise imparfaites.

d'un cancer généralisé. Pour écrire un conte qu'on relirait (la relecture étant l'épreuve suprême), il a regardé autour de lui et quoi ? Les gens avaient l'air plutôt anglaisés, surtout les citadins, viciés par la langue industrielle, celle des patrons, l'anglais. Vision qui l'amena à la politique. Voulant sauver son œuvre, il se voua au salut de son peuple. Oh, pas en faisant le petit pontife, [mais] en écrivant des lettres aux journaux, des articles⁵⁵.

Dépendante du destin de la langue, la survie de l'œuvre est, d'après Major, la justification première de l'engagement politique de Ferron. Celui-ci ne s'engage pas en tant que nationaliste, mais bien en tant qu'écrivain appelé à interpréter l'« indice » social que constitue l'état d'une langue. Cette perspective, notons-le, s'inscrit tout à fait dans la foulée des réflexions d'un Jean-Marc Léger, par exemple. Dans la suite de son texte, Major évoque également, l'une après l'autre, la démission de Ferron du PSD et sa réponse à Trudeau dans *Le Devoir* : « En 1963 [1962, en réalité], Pierre Elliott Troudo [*sic*] dénonça l'idée de l'indépendance [...]. Ferron [...] écrivit au *Devoir* pour y expliquer son choix : ayant découvert que notre langue et notre culture ne résistaient pas à l'insidieuse anglicisation, imposée d'ailleurs par le contexte politico-économique, il votait pour l'unilinguisme et l'indépendance⁵⁶ ».

Autrement dit, Major fait référence, dans ce texte, aux deux articles de Ferron sur la langue dont j'ai souligné l'intérêt et la nouveauté et il en fait le cœur même de ce qu'il retient de Ferron. C'est véritablement sur ce point que *Parti pris* saisit au bond la balle lancée par Ferron et, poussant plus loin que Léger, Barbeau et d'Allemagne, compte la littérature parmi les territoires touchés par l'envahissement de ce « cancer » linguistique.

Pour être précis, il faut cependant signaler qu'au sein de l'équipe de *Parti pris*, Laurent Girouard, avant Major, est le premier à reprendre, dans un article du moins, les idées lancées par Ferron. Agressif et revendicateur, « Notre littérature de colonie » s'attaque au colonialisme littéraire de la France ainsi qu'à l'anémie culturelle du Québec et insiste sur la place de la langue dans ce processus de dégénérescence : « Le "biculturalism" sous toutes ses formes n'a jamais produit que des bigoteries et des bâtardises littéraires. Nous en sommes à la dernière "aliénation" si l'on continue à croire

⁵⁵ André Major, « Jacques Ferron, le jour et la nuit », *L'Action nationale*, vol. 55, n° 1, septembre 1965, p. 98-99.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 100-101.

que la vie culturelle est possible pour un peuple minoritaire durant le processus de son assimilation linguistique⁵⁷. »

Tout en pestant contre le cléricisme et l'esprit de soumission, Girouard, dans un élan d'introspection qui annonce les essais de Ouellette et de Miron, se remémore les années passées sur les bancs d'école : « Nous lisions Camus et Saint-Exupéry et apprenions une langue seconde. [...] Puis nous nous aperçûmes que nous n'écrivions même pas en français. Nous ne le parlions pas, ça nous le savions trop bien, mais nous pensions l'écrire. [...] Nous étions donc un peuple sans langue⁵⁸. » Le constat est neuf : jamais un écrivain au Québec n'a alors pris une position aussi radicale. Aussi excessif soit-il, ce point de vue est intéressant en ce que, implicitement, il met de l'avant la question de l'expression. Girouard sait très bien que le français est sa langue, mais un tel monde sépare le français *écrit* au Québec de la richesse déployée dans la littérature française qu'il se sent en droit de poser la question du sens et de la profondeur de l'appropriation québécoise de la langue française : s'agit-il réellement de « notre » langue, avons-nous vraiment une langue ?

Girouard accomplit ici une synthèse très importante en reprenant des motifs bien connus et en les orientant dans une direction différente. Ordinairement invoqué au sujet du français au Québec, second par rapport à l'anglais, le motif de la « langue seconde » s'applique désormais au français hexagonal, qui perd sa primauté au profit de la langue populaire. Pour le moment, il s'agit encore d'un regret ; on verra que ce virage discursif aura plus tard des conséquences inattendues. Cette remise en question affecte par contrecoup la perception de la langue écrite et il n'est pas étonnant que la génération de *Parti pris* ait, sur la base d'un tel raisonnement, cherché à explorer les possibilités du joutil littéraire. Cela n'est en effet possible qu'à partir du moment où l'on rabat le défaut d'expression de la langue parlée sur la langue écrite ; dans ces conditions, l'écrivain, comme Ferron le soulignait, se sent d'autant plus solidaire de la collectivité qu'il est atteint lui-même. Girouard insiste d'ailleurs sur l'intenable rupture linguistique liée au métier d'écrivain au Québec : « mon père était gêné par mes phrases... ma mère riait. Nos

⁵⁷ Laurent Girouard, « Notre littérature de colonie », *Parti pris*, vol. 1, n° 3, décembre 1963, p. 31.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 32.

amis des usines nous écoutaient, hébétés [...]. Nous ne parlions plus le même langage que le peuple⁵⁹. »

De ce tour d'horizon, nous pouvons tirer une conclusion non équivoque. Le groupe de jeunes écrivains de *Parti pris*, Major le premier, mais aussi Girouard, puis Godin, s'est d'emblée *trouvé*, dans sa réflexion sur la langue, à l'intérieur d'une certaine aire — tant politique que littéraire⁶⁰ — défrichée par Ferron, à l'intérieur d'un certain *lieu commun* qu'il avait mis à l'ordre du jour. Ce cadre de réflexion implique non seulement une approche sociolinguistique de la langue, mais passe aussi, comme le note Major, par la prise de conscience du fait que lorsque la langue commune est compromise, il devient difficile de faire œuvre. On ne peut penser en dehors de ce cadre l'« infirmité », la « paralysie », l'« amnésie » qu'éprouvent les écrivains de *Parti pris* à l'égard de l'écriture. Mais ce qui est encore chez Ferron une difficulté d'écrire, deviendra chez eux une *impossibilité* véritable, au sens kafkaïen du terme⁶¹ : à *Parti pris*, on écrit dans et malgré l'impossibilité d'écrire, on écrit à même une impossibilité constitutive de la condition d'écrivain — ce sentiment est flagrant chez Chamberland, Godin et Renaud par exemple.

Autrement dit, Ferron lance l'équation langue/littérature/politique, que *Parti pris* reprendra en l'interprétant d'une manière qui lui sera personnelle⁶², notamment en adoptant une position fortement marquée par l'existentialisme et ses mots d'ordre : action, conscience, responsabilité, engagement, ce qui débouchera sur « langagement », en un seul mot, c'est-à-dire un certain rapport du langage à l'engagement⁶³. Je crois que le terme indique bien la portée de la différence entre Ferron et *Parti pris*. Ferron n'ira jamais jusqu'à engager, jusqu'à mettre en gage le langage dans la mise en œuvre littéraire : il se

⁵⁹ *Ibid.*, p. 33.

⁶⁰ Ferron écrit dans un texte publié par l'Association des étudiants de l'Université de Montréal, à l'invitation d'André Brochu : « la littérature suivra la politique » — ce qui implique tout aussi bien, compte tenu de son point de vue sur la question, que la littérature suivra la langue (« Tout recommence en 40 », *E1*, 53). Il dira d'ailleurs plus tard que « le livre vient juste après la langue » (*PA*, 200).

⁶¹ Voir Gilles Deleuze et Félix Guattari, *Kafka. Pour une littérature mineure*, Paris, Éditions de Minuit, 1975, p. 29-30. Gérard Godin, à ce sujet, a des formules particulièrement frappantes : « je recommence à chercher mes mots comme un amnésique, un délirant, un aboulique. » (« Le joul, maladie infantile de la colonie québécoise » [1965], *Écrits et parlés 1. Culture*, p. 45. Désormais désigné par le sigle *EP*, suivi de la page.)

⁶² Pour un survol complet de la conception de la langue à *Parti pris*, voir Lise Gauvin, « L'épopée du joul », dans *Parti pris littéraire*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1975, p. 55-74.

⁶³ Voir sur ce point André Major, « Langagement (1960-1975) », *Voix et images*, vol. 1, n°1, sept. 1975, p. 120-124. On sait que le titre de cet article a été suggéré à l'auteur par Lise Gauvin.

fait un point d'honneur de ne pas toucher à la langue. Il se refuse par exemple le droit de créer des néologismes, abstraction faite de quelques « mots à la Queneau », comme il les appelle, c'est-à-dire des emprunts à l'anglais transcrits selon une orthographe plus ou moins fantaisiste⁶⁴. Dans « Les salicaires », s'adressant à lui-même, il évoque ce qui est bel et bien un *interdit* : « vous écrivez en langue commune [...], sans inventer un seul mot, sans rien risquer, tel un scribe, tel un notaire⁶⁵ ». Cette profonde réserve permet de comprendre son sentiment d'étrangeté devant l'œuvre de Gauvreau, qui, sur ce plan, incarne une approche du langage opposée à la sienne puisqu'il crée une langue nouvelle⁶⁶, en allant jusqu'au bout des possibilités d'expression. C'est bien aussi sur ce point, la question de l'interprétation de l'expressivisme et du rapport à l'expression, que *Parti pris* s'écarte résolument de Ferron.

Durant sa période partipriste et jusqu'aux années 1970⁶⁷, ce dernier a en effet une conception du langage marquée par un puissant instrumentalisme : sur le plan individuel, la langue constitue le matériau et l'instrument de travail de l'écrivain⁶⁸ ; sur le plan collectif, elle est une institution qu'il faut équiper. Dans les deux cas, elle se présente comme un objet propre à être manipulé. Pour reprendre l'une de ses analogies, la langue est pour Ferron ce que la glaise est au sculpteur⁶⁹. Quoique l'auteur de *La nuit* n'y échappe pas tout à fait non plus, les écrivains de *Parti pris*, en revanche, participent d'un

⁶⁴ Jacques Ferron, « Claude Gauvreau », dans *Du fond de mon arrière-cuisine*, Montréal, Éditions du Jour, 1973, p. 236. Désormais désigné par le sigle *FAC*, suivi de la page.

⁶⁵ Jacques Ferron, « Les salicaires », *FAC*, 272.

⁶⁶ Son traitement exploré de la langue se conçoit comme une réaction au conformisme ambiant et à la récupération de la langue par la société. Avec le lecteur, Gauvreau entend refuser l'évidence quotidienne, le consensus fait autour du signe, la relation signifiant/signifié, le langage du lieu commun en démultipliant la langue, en la surdéterminant, en l'inventant, en donnant force à ses voix les plus obscures. Gauvreau vient ainsi refuser une fausse humanité, une humanité devenue dérisoire, préférant assumer sa différence en allant, ironiquement, comme dans son dernier recueil, lancer des *jappements à la lune* dans une solitude animale. Pour plus de détails sur les rapports entre Ferron et Gauvreau, voir le mémoire de Brigitte Faivre-Duboz, *La hantise de la poésie dans l'œuvre de Jacques Ferron : Saint-Denys Garneau et Claude Gauvreau*, M.A., Université Dalhousie, 1995.

⁶⁷ Le versant expressiviste de sa réflexion apparaît surtout à partir du milieu des années 1970, pour être précis ; les travaux de Ginette Michaud sur les fantasmes langagiers de Ferron sont à cet égard extrêmement convaincants et montrent bien qu'il serait absolument erroné d'enfermer la pensée de l'écrivain dans un désignativisme réducteur. Sur cette question, je me permets aussi de renvoyer à mon article, qui met en lumière certains aspects de l'expressivisme ferronien, notamment par le biais d'une comparaison plus approfondie avec Gauvreau : « Jacques Ferron : l'absolu littéraire en mineur », *Littératures mineures en langue majeure*, Bruxelles/ Montréal, Labor/ Presses de l'Université de Montréal, 2003, p. 89-100.

⁶⁸ Voir *PA*, 145 et 47.

⁶⁹ Voir *PA*, 145.

expressivisme plénier qui prend ses racines dans le romantisme du XIX^e siècle et qui s'appuie sur une valorisation radicale de la création et de l'expression allant jusqu'à englober la langue. André Major était par exemple convaincu que « le langage [...] est ce par quoi tout peut changer⁷⁰ », ce qui sous-entend que le fait même d'exprimer l'aliénation est censé permettre, selon les termes de *Parti pris*, à la fois l'« assomption » de la langue et la libération de l'individu.

En outre, dans l'expressivisme, comme nous l'avons vu en introduction, le sujet n'existe pas en dehors de son expression, ce qu'il y a d'original en chacun n'est plus séparé du langage par lequel il se manifeste. Autrement dit, l'accent n'est plus mis sur la langue-objet, comme dans l'instrumentalisme de Ferron, mais sur la langue-sujet, qui devient véritablement le *milieu* de l'homme⁷¹. On voit tout de suite la portée de cette conception des choses : l'expression est désormais *une*, absolument une, tant dans la vie quotidienne que dans le processus de création. Cela conduit chez *Parti pris* à une série de télescopages, dont la conséquence première, pour ce qui m'intéresse, est qu'elle justifie, sur le plan des idées, l'emploi du joul en littérature. André Major a bien résumé ce mouvement : la prise de conscience politique de l'aliénation, individuelle et collective, conduit l'écrivain à manifester sa solidarité avec tous⁷². Il le fait en empruntant la voie d'un réalisme radical, d'une création critique où se coalisent la collectivité, le sujet de l'expression, la langue employée et la forme de l'œuvre elle-même.

Ainsi, le *mal écrire* sera un moyen de réfléchir le *mal vivre* ; de même, le recours au joul est le « décalque » de l'aliénation collective⁷³. Ainsi que le rappelle Gérard Godin, les écrivains de *Parti pris* suivaient une stratégie terroriste qui passait par une sorte de démonstration langagière de l'insoutenable⁷⁴. Je crois qu'on peut dire, en utilisant la distinction de Roland Barthes, que *Parti pris* a tenté, de la manière la plus expressive

⁷⁰ André Major, « Langagement (1960-1975) », p. 124.

⁷¹ Major le dira plus tard de façon lumineuse : « la langue pour [l'écrivain] n'est pas un outil : elle est tout ce qu'il a, elle est tout ce qu'il est » (André Major, « Empêtré dans le langage », *Possibles*, vol. 11, n° 3, printemps-été 1987, p. 194).

⁷² Voir André Major, « Langagement (1960-1975) », p. 122.

⁷³ Gérard Godin, « Le joul et nous », [*Parti pris*, janvier 1965], *EP*, 33.

⁷⁴ Voir Gérard Godin, « Le joul, une arme politique » [*Échos-Vedette*, octobre 1965], *EP*, 42. On pourrait comprendre cette stratégie comme un usage *spectaculaire* d'un langage « mis à mort », ainsi que le note encore Godin, usage qui permettrait la mise en place et la manifestation d'une politique de la terre brûlée par laquelle on chercherait à mettre à mort l'agonie de la langue elle-même.

possible, d'introduire de *l'écriture* dans la littérature afin de sortir du « mimétisme littéraire » et d'un académisme où la « pureté » et la transparence convenues du *style* deviennent forcément « insignifiantes », où l'œuvre est « irréaliste » parce qu'elle est anhistorique et sans prise sur l'histoire des hommes⁷⁵. Et pour *Parti pris* le joul était l'Histoire par excellence.

Sur la question du joul, Ferron est toujours resté sur sa réserve, même s'il était de cœur, pourrait-on dire, avec les écrivains de la revue. Ainsi, s'il parle du joul comme d'un « langage présomptueux », c'est pour préciser aussitôt qu'il a toujours, bien sûr, préféré la présomption à l'humilité parce qu'elle conduit à un état de solitude assumée⁷⁶. Cela dit, il ne croyait pas, en réalité, à l'intérêt d'une pareille entreprise ; pour lui, elle n'a même « jamais eu beaucoup d'importance » (*PA*, 150). Il plaçait le recours au joul au rang des « fantaisies », et était particulièrement étranger à ce qu'il nomme son « misérabilisme » (*PA*, 149). On peut penser ici aux autocritiques de *Parti pris*, plus ou moins pathétiques dans certains textes. Il est assez aisé d'imaginer que le sens de l'ironie de Ferron n'y ait pas trouvé son compte. Du reste, le joul, affirme-t-il, « ça ne s'écrit pas » : sa seule utilité serait de mener à une prise de conscience politique et de « servir [alors] de jargon à une conspiration⁷⁷ » (conspiration politique, et non terrorisme langagier).

L'argument décisif de Ferron est que le joul n'est pas une langue « sûre », qu'il ne peut tenir dans la durée (*PA*, 149) : « une langue condamnée à disparaître perd tout intérêt : elle est déjà morte, le sursis n'y peut rien ; elle ne nourrit plus l'esprit de ceux qui la parlent mais l'épuise, car c'est elle qui se nourrit d'eux⁷⁸ ». On sait, par l'épiphanie

⁷⁵ Laurent Girouard, « En lisant *Le Cassé* », *Parti pris*, vol. 2, n° 4, décembre 1964, p. 64 ; Paul Chamberland, « Dire ce que je suis », *Parti pris*, vol. 2, n° 5, janvier 1965, p. 35. Dans *l'écriture*, que Barthes oppose à la *langue* et au *style*, l'écrivain renoue avec autrui et avec la société par la singularité des choix éthiques qu'il effectue. Pour Barthes, en effet, « l'écriture est un acte de solidarité historique », elle révèle un « certain rapport entre la création et société » et établit un « compromis » entre la liberté du langage littéraire et le souvenir de ses « usages antérieurs » qui le rattachent à une histoire dont on ne peut le couper artificiellement (voir « Qu'est-ce que l'écriture ? », *Le degré zéro de l'écriture*, Paris, Gonthier, 1964, p. 14-18).

⁷⁶ « Ils sont peut-être malades d'eux-mêmes, mais au moins ils ont un nom ; quand ils écrivent, ils signent, et dans tout ce qu'ils font, quelle que soit la parade, n'engagent qu'eux-mêmes » (Jacques Ferron, « Le langage présomptueux », p. 7).

⁷⁷ *Ibid.*

⁷⁸ *Ibid.*

gaspésienne, qu'il accordait une très grande importance à l'idée que la « bibliothèque » d'une langue doit pouvoir survivre — ce qui est évidemment un jugement sans appel contre le joual écrit, dont la bibliothèque est vouée à la disparition, à plus ou moins longue échéance, comme certains partipristes le pensaient d'ailleurs eux-mêmes.

Suivant la conception de Ferron, une langue complète n'est telle que parce qu'elle renferme en son sein la totalité du savoir humain possible, parce qu'elle donne à son locuteur un accès à l'éventail « complet » des moyens d'expression. Autrement dit, elle s'est instrumentalisée, son lexique est en mesure d'évoquer l'ensemble des connaissances intellectuelles ou scientifiques d'une époque. Aux yeux de Ferron, ces langues évoluent moins rapidement que les vernaculaires parce qu'elles sont « fixées par un équipement ». Stabilisées de la sorte, il n'est d'aucune utilité de les saborder, car une langue complète et « souveraine » a l'immense vertu de permettre à sa bibliothèque de durer⁷⁹. C'est pourquoi, en toute logique, Ferron n'a jamais voulu calquer la langue populaire : il a cherché non pas à transcrire la langue, mais à la transposer, ce qui suppose une tout autre logique littéraire. Ferron ne donnait pas, comme Céline disait-il, mais aussi comme *Parti pris*, dans la « libération langagière⁸⁰ ».

La nuance est de taille. Si le français est en mauvaise posture au Québec, c'est justement, selon Ferron, qu'il n'y possède pas le statut d'une langue complète, autrement dit, d'une langue de culture. En théorie, le français québécois devrait se rattacher au français hexagonal, alors que, dans les faits, le français est, au Québec, une « langue artificielle » (*FAC*, 177). Tandis qu'au XVIII^e siècle, il était en Europe « la grande langue de civilisation », au Québec on usait déjà du français « comme d'une langue vernaculaire⁸¹ » (*FAC*, 87). Or, les vernaculaires, dépourvus de l'équipement nécessaire, s'avèrent fragiles, car ils « n'ont d'autres retenues que la présence des vieillards » (*E2*, 169). Ils ne sont pas inutiles puisqu'ils incarnent le « champ [vivant] de la parole » et

⁷⁹ « Une lutte nous est imposée par la langue elle-même qui est souveraine. Nous ne pouvons plus nous dérober. » (Jacques Ferron cité dans Jean O'Neil, « "Le créateur et l'engagement", une savante joute oratoire au IV^e Congrès du Spectacle », p. 37)

⁸⁰ Jacques Ferron, « Le mythe d'Antée » [1967], *E2*, 34.

⁸¹ Par le fait même, le français tel qu'on le parle au Québec ne saurait être défini comme la langue de la bourgeoisie et du pouvoir, comme ce fut le cas en France pendant la Révolution, suivant l'hypothèse de Roland Barthes que Ferron prend plaisir ici à contredire. Voir sur cette divergence de vues Ginette Michaud, « Lire à l'anglaise », dans Ginette Michaud (dir.), avec la collaboration de Patrick Poirier, *L'autre Ferron*, Montréal, Fides, 1995, p. 146-147.

qu'à ce titre, ils sont appelés à innover et à régénérer la langue dans sa totalité. Pour Ferron, il ne s'agit en fait ni de s'appuyer sur le vernaculaire ni de l'ignorer. Quelquefois équivoque, sa position est bien rendue par les deux citations suivantes, qui doivent être lues, je crois, en parallèle. Ferron disait ainsi s'être donné la tâche de rester à l'écoute et de « prend[re] note » d'une « langue encore en verve » (*E2*, 33), mais il ajoutait ailleurs : « moi je n'ai pas transcrit la verve populaire : j'ai écrit en français honnête » (*PA*, 206). Il y a là une différence infime, mais essentielle, faite du léger écart de sens entre les verbes *prendre note* et *transcrire*. Ferron prend note ou, mieux, prend bonne note du *pouls* de la langue en la problématisant dans son œuvre, sans tomber dans l'illusion mimétique.

On peut dégager du rapport de Ferron à la langue un certain nombre de conclusions générales pour ce qui est de son apport aussi décisif que méconnu dans le développement de la spéculation linguistique. Tout d'abord, il faut mentionner sa contribution au débat sur l'unilinguisme : il est difficile d'évaluer avec précision l'antériorité de sa position, mais il semble bien avoir été le premier, en 1958, à prendre position sur le sujet. Ensuite, il est important de souligner l'importance de la langue dans sa réflexion d'ensemble : elle n'est pas seulement *la* raison de l'engagement politique de Ferron, elle est aussi l'élément décisif ayant conduit à un tournant majeur dans son rapport à l'écriture, lorsqu'il en vient à considérer que la littérature est compromise dès que la langue se dérobe et s'anémie. C'est le sens qu'il faut donner à l'affirmation radicale selon laquelle « dans [s]on œuvre [il] n'a pris vraiment au sérieux que la langue » (*PA*, 145).

Sur le plan de l'histoire des idées, je crois qu'il faut aussi donner à Ferron la place qui lui revient : il a ouvert un espace de réflexion où se croisent langue, littérature et politique avant même que cette équation ne devienne monnaie courante à partir de 1964, au moment où *Liberté* la défend sur le plan des idées et où *Parti pris* la défend sur le plan littéraire. Qu'on ait oublié aujourd'hui le rôle de Ferron est moins surprenant qu'on pourrait le penser : il a toujours écrit en marge des institutions, là où on le sollicitait, au gré de son humeur, au gré des circonstances, dans *L'Information médicale et paramédicale* un jour, dans *Le Devoir* le lendemain. Ses prises de positions, lues et

remarquées, comme on a pu le voir avec Major⁸², n'ont pas été retenues par l'Histoire, tout simplement parce que, dispersées, elles entrent avec du retard dans les bibliothèques ; Ferron ne s'est jamais beaucoup soucié des « papiers collés ».

Sa vision de la langue, nouvelle et sans concession, a été reprise, puis modifiée par la génération de *Parti pris*. Il serait sans doute excessif de parler d'une filiation au sens strict ; le lien est sans doute plus ténu, ainsi que Ferron lui-même le laisse penser. Il s'agit plutôt d'une « longue passe⁸³ », discrète et risquée, sans destinataires assignés, sans portée apparente. On se souviendra que, sur le plan littéraire, le romancier se considérait lui-même comme un « auteur mineur » — ce qui suppose une conception tout à fait singulière du rapport au modèle, à l'imitation et à l'émulation (*PA*, 219 et 226). À quoi bon se révolter, en effet, contre cet aîné qui ne demande rien et s'efface lui-même⁸⁴ ? Ce statut ambigu n'avait d'ailleurs rien pour déplaire à Ferron, qui n'était pas sans entretenir quelque arrière-pensée... Il lui permettrait, « l'air de rien, [de] nourri[r] par en dessous ce qui subsiste » (*PA*, 219-220). Il ajoute qu'il aimerait que « les choses, une fois dites par [lui], puissent être reprises par d'autres collègues plus jeunes et plus importants » (*PA*, 226-227). Ne soutenait-il pas aussi que le génie consistait à savoir « prendre », « oublier » et « reprendre à son compte » (*PA*, 216) ? S'approprier un matériau, en effaçant les noms et les traces originelles : c'est cette logique particulière qui, au début des années 1960, me semble avoir joué, autour de la parole publique de Ferron, parole voilée aujourd'hui, disséminée au fil des lettres aux journaux, un rôle cardinal dans la réflexion sur la langue.

En pareil cas, la critique devrait toujours tenir compte de l'effet institutionnel produit par la publication en recueil des essais des Brault ou Miron, Aquin, qui dessert

⁸² Il est loin d'être le seul : sa démission du PSD est encore vivante dans les esprits en 1968 (voir Jean Garon, « L'itinéraire d'un dramaturge nationaliste, Jacques Ferron », p. 23).

⁸³ Tirée du sous-titre d'un livre de Ferron, *Escarmouches. La longue passe*, cette métaphore m'a été suggérée par l'interprétation qu'en a faite Dominique Garand dans son article « Avenir d'une passation » (dans Brigitte Faivre-Duboz et Patrick Poirier (dir.), *Jacques Ferron : le palimpseste infini*, Actes du colloque international de Montréal, Outremont, Lanctôt éditeur, 2002, p. 63-64). Avant lui, cependant, Lise Gauvin avait aussi fait remarquer le statut de passeur qu'occupait Ferron dans l'institution littéraire québécoise (voir Lise Gauvin, *Langagement. L'écrivain et la langue au Québec*, Montréal, Boréal, 2000, p. 121).

⁸⁴ Pierre L'Hérault écrit de Ferron qu'il fréquente ses cadets « en fils, fils aîné, certes, mais en fils » tout de même (« Le pas des générations », p. 231).

forcément un intellectuel atypique comme Ferron, qui ne prétend pas écrire d'essais, mais s'investit dans de curieuses *escarmouches*, quand ce ne sont pas de simples lettres aux journaux dont la collection est encore moins attendue. Cet aspect de la question est encore plus important dans le cas d'intellectuels liés à des groupements politiques, comme Raymond Barbeau, André d'Allemagne et Jean-Marc Léger, qui n'ont pas de rapport privilégié avec le monde de l'édition et qui, la plupart du temps, n'ont pas même cherché à rassembler leurs écrits.

***Liberté*, accompagnement et esprit de synthèse**

On considère ordinairement que les écrivains de *Liberté*, dans leur numéro d'avril 1964 sur « Le Québec et la lutte des langues⁸⁵ », sont les premiers à lancer dans le monde littéraire une réflexion spécifique sur les rapports entre langue et politique. On a bien vu, dans la section précédente, combien ce jugement est approximatif : sur le double plan politique et littéraire, les premières analyses proviennent d'abord de Ferron, ensuite de *Parti pris*. Sur cette question, je privilégie donc un angle d'approche un peu différent de celui qu'on a l'habitude de lire.

En premier lieu, il faut observer que le numéro de *Liberté* explore simultanément deux avenues tout à fait distinctes. Motivé en grande partie par la mise sur pied, en 1963, de la Commission Laurendeau-Dunton, ce numéro illustre bien à quel point les écrivains, à *Liberté* du moins, ont subi dans une large mesure les aléas de l'échéancier du gouvernement fédéral. Il reflète leur désir de mieux saisir les enjeux d'un bilinguisme défendu avec une force nouvelle sur le plan politique à la suite de l'initiative lancée par Lester B. Pearson, à la suggestion d'André Laurendeau⁸⁶. Ce faisant, c'est tout naturellement que le chemin des collaborateurs de *Liberté* croise celui d'intellectuels néo-nationalistes, comme Hubert Aquin qui côtoie André d'Allemagne au RIN, comme André Belleau, qui cite l'essai que le traducteur signe dans les *Cahiers* de l'Académie

⁸⁵ *Liberté*, vol. 5, n° 2, mars-avril 1964.

⁸⁶ Michèle Lalonde résume la visée implicite de ce numéro en soulignant qu'« il s'agissait d'opposer Unilinguisme à Bilinguisme » (« La lutte des langues *ten years after* » [*Maintenant*, mars 1974], repris sous le titre « II. État de la parlure 1974 », dans *Défense et illustration de la langue québécoise*, suivie de *Prose et poèmes*, préface de Jean-Pierre Faye, Paris, Laffont, 1979, p. 180).

canadienne-française, et comme Fernand Ouellette qui, lui, renvoie à l'article de Michel Brunet tiré de ces mêmes *Cahiers*.

Ce constat permet de nuancer la nouveauté des interventions faites à *Liberté*, du moins celle qu'on lui attribue d'ordinaire. Ainsi en est-il du point de vue de Chantal Bouchard selon lequel cette revue se distingue par sa dénonciation virulente du « bilinguisme unilatéral » et de l'« aliénation linguistique⁸⁷ », alors que ces positions sont discutées avec constance depuis plusieurs années par ces précurseurs que sont Brunet, Léger, d'Allemagne et Barbeau. Rappelons que Jean-Guy Pilon, Hubert Aquin et Gaston Miron connaissent Raymond Barbeau depuis les années 1950 et que *La Revue socialiste* ne passait pas inaperçue dans le milieu intellectuel de l'époque. En fait, avant le numéro de 1964, seul Yves Préfontaine, dans un article publié en 1962 dans la revue, aborde la question linguistique, par la marge certes, mais de façon intéressante. Il rappelle en ouverture de son texte que « le Canada français offre l'exemple parfait d'une culture dont la langue circule de moins en moins⁸⁸ ». Une première lecture peut d'abord laisser croire que, quand une langue n'est pas le véhicule de la circulation économique, l'auteur considère qu'elle durcit et se fige, mais la métaphore de Préfontaine est organique et c'est la coagulation culturelle qu'il craint : « une langue qui n'est plus circulation sanguine dans tout le corps d'une culture donnée, une langue qui n'irrigue point toutes les dimensions de cette culture, est une langue condamnée, et demain, une langue morte ». Le propos est original, mais les interventions du poète sur le sujet se limitent à ces quelques passages.

Cet article mis à part, les seuls textes antérieurs à 1964 qui, dans *Liberté*, fassent état de la question linguistique québécoise sont signés de Raymond Barbeau, du Suisse Charles-Henri Favrod⁸⁹ et enfin de Jacques Ferron, qui y publie l'un de ses essais les plus connus. Dans « La soumission des clercs », le romancier brosse un tableau historique qui trouve son dénouement dans le « tournant de 1960 », tournant politique que Ferron explique par le fait que la révolte a fini par l'emporter quand on a vu « apparaître des

⁸⁷ Chantal Bouchard, *La langue et le nombril. Histoire d'une obsession québécoise*, Montréal, Fides, 1998, p. 250.

⁸⁸ Yves Préfontaine, « Parti pris », *Liberté*, vol. 4, n° 23, mai 1962, p. 291. Plus loin, il complète sa pensée : « La liberté québécoise, avant d'être liberté de parole, est une liberté de langue. La liberté d'être et d'être en action dans une langue délivrée. » (p. 294)

⁸⁹ Raymond Barbeau, « Je m'explique », *Liberté*, n° 21, mars 1962, p. 150-158 et Charles-Henri Favrod, « On gouverne dans sa langue », *Liberté*, vol. 5, n° 1, janvier-février 1963, p. 36-44.

manuels anglais jusqu'à Sainte-Anne-de-la-Pocatière ». Cet essai iconoclaste sur le destin national du Québec se conclut par l'évocation du seul « compromis » qui pourrait empêcher la séparation complète et entière de la province, en l'occurrence « un Québec unilingue où les minorités subiraient, comme c'est normal, le poids de notre majorité⁹⁰ ». Cela donne encore une fois la mesure du rôle que joue Ferron dans la diffusion des idées au sein même de la génération *Liberté*/L'Hexagone. Du reste, même dans l'équipe de *Parti pris*, l'antériorité sur *Liberté* est indéniable. Godin écrit son premier texte sur la langue en 1960, tandis que Renaud, Major et Girouard le font en 1963, l'un dans *L'Indépendance*⁹¹, organe du RIN, l'autre dans *Maclean* et le dernier dans *Parti pris*.

Si on insiste à juste titre sur la dimension politique du numéro de *Liberté* sur la lutte des langues, il faut toutefois aussi préciser qu'on y trouve une seconde avenue importante, soit l'exploration des rapports entre langue et littérature. Sur ce sujet, trois essais s'imposent par leur qualité et la force de leurs positions : celui de Fernand Ouellette, qui aborde de plain-pied le thème central de ce numéro sur le bilinguisme, celui de Langevin, dont on sait qu'il se situe dans le sillage de Ferron en ce qui concerne la question linguistique, et celui de Godbout, dont l'intérêt particulier vient du fait qu'il réagit à l'utilisation du joual à *Parti pris*.

Sans trop appuyer, Ouellette y dresse un constat devenu célèbre : « Dès que j'ai essayé d'écrire, je me suis rendu compte que j'étais un barbare, c'est-à-dire selon l'acception étymologique, un étranger. Ma langue maternelle n'était pas le français, mais le franglais. Il me fallait apprendre le français presque comme une langue étrangère⁹². » L'essayiste réarticule ici de façon saisissante la position tenue par Girouard quelques mois plus tôt, en présentant la langue comme un territoire inconnu, où les repères sont impossibles à identifier clairement. Le sentiment d'étrangeté dans la langue n'est évidemment pas neuf : Victor Barbeau, dès 1958, avait prononcé une conférence remarquée qui évoquait ce sujet. Cependant, chez lui, nulle déroute. Barbeau regrettait

⁹⁰ Jacques Ferron, « La soumission des clercs » [*Liberté*, mai-juin 1963], *Historiettes*, Montréal, Éditions du Jour, 1969, p. 27.

⁹¹ Jacques Renaud, « La farce de l'enquête sur le bilinguisme », *L'Indépendance*, juillet-août 1963, p. 3.

⁹² Fernand Ouellette, « La lutte des langues et la dualité du langage » [*Liberté*, mars-avril 1964], dans *Les actes retrouvés*, Montréal, BQ, 1996, p. 158. Désormais désigné par le sigle AR, suivi de la page.

simplement, de l'extérieur, sans être miné personnellement, le fait que le bon français apparaisse aux Canadiens français comme une langue étrangère.

Foncièrement différente, l'étrangeté dont parle Ouellette renvoie à la subjectivité du locuteur, irrémédiablement brouillée. Ce n'est pas tant la langue qui est étrangère, laissant l'esprit du locuteur impassible ; c'est le sujet lui-même qui devient étranger dans une langue dont l'étendue et les possibilités le dépassent dès l'origine et à jamais. User de sa langue de façon barbare, c'est d'abord nommer moins, et moins bien : « beaucoup d'objets de ma langue n'avaient pas de nom » ; « On nous désincarnait. Notre univers était moins vaste. Alors nous fûmes condamnés à chercher des mots qui ne venaient pas. » (AR, 158-159) Dès lors, l'écrivain peut difficilement interpeller le réel, accueillir la langue dans l'espace d'une œuvre.

S'il aborde cette question épineuse, Ouellette ne s'y étend pas ; sa contribution est ailleurs, comme nous le verrons plus loin. Par contre, Langevin approfondit, lui, la question du rapport entre langue et littérature. Excellente illustration de la valeur nouvelle attribuée à la parole dans les années 1960, son texte s'ouvre sur le constat d'un échec collectif profond : « L'aliénation de notre langage est peut-être notre réalité la plus tragique, non seulement parce qu'elle fait de nous des êtres diminués, prisonniers d'un silence que les jurons les plus brutaux rompent à peine [...], mais encore parce qu'elle entraîne un réflexe d'hostilité qui rend suspecte toute communication difficilement amorcée et nous porte à fuir⁹³. » Alors que la génération de *La Relève* ou de *Cité libre* mettait l'accent sur l'attitude de lâcheté intellectuelle et sur le constat d'une dépossession abstraite, celle de *Liberté* renverse les données du problème en associant la cause de ce silence à un problème de langue, stigmaté équivalant pour le Canadien français à la « couleur de la peau chez le Noir⁹⁴ » (LH, 119). Langevin oppose d'ailleurs expressément son explication linguistique du malaise culturel canadien-français à l'interprétation connue, diffusée notamment par Jean Le Moyne, voulant qu'un certain rapport au religieux soit la cause première du délabrement de la psyché nationale.

⁹³ André Langevin, « Une langue humiliée », *Liberté*, vol. 6, n° 2, mars-avril 1964, p. 119. Désormais les références à cet articles seront désignées par le sigle LH, suivi de la page.

⁹⁴ Ce parallèle sera repris par Michèle Lalonde dix ans plus tard : voir « En toutes lettres : le français, c'est ma couleur noire », *Le Jour*, 1^{er} juin 1974, p. V3.

Cette prise de conscience pose à l'écrivain un problème esthétique inédit, dans la mesure où le roman devrait exprimer une telle aliénation, mais ne le fait pas pour des raisons compréhensibles que connaît bien Langevin : « comment faire vivre un garagiste dans un roman sans le faire parler anglais ? » (*LH*, 121) Plus encore, « comment parvenir à exprimer, par le langage, des personnages dont l'incapacité de s'exprimer est une caractéristique fondamentale ? » (*LH*, 121) C'est bien cette « tragédie » qui hante l'essayiste et dont il cerne tout à fait l'enjeu lorsqu'il identifie la « déperdition culturelle » à celle d'un « langage devenu trop exsangue pour pouvoir assimiler et maîtriser, en le nommant, un réel modifié par des forces étrangères » (*LH*, 120). La disproportion des forces en présence empêche le langage de se muer en un outil d'appropriation collectif. Selon Langevin, cet état de fait devrait être récupéré et intégré par le romancier, mais, au contraire, il le place brutalement devant une alternative qui se révèle être une impasse. Si l'écrivain se risquait à être fidèle au réel, son « œuvre n'aurait que la valeur du cri » (*LH*, 121). Tenté de choisir la voie de l'« art baroque » privilégié par les jeunes civilisations, l'écrivain se perdra alors dans les grands espaces désertiques propres au Québec, où l'on ne trouve à vrai dire que peu de manifestations d'un « débordement vital » et foisonnant (*LH*, 121). Il s'agit bien d'une impasse, non seulement parce que l'avenir littéraire semble bouché, mais aussi et surtout parce que le présent est sans issue.

On oublie parfois aujourd'hui que le nouveau rapport à la langue qu'expérimentent les écrivains au début des années 1960 s'appuie sur une certitude partagée par la grande majorité d'entre eux : se « vouer au français universel » dans des romans chers à la bourgeoisie constitue un choix intenable sur le plan esthétique (*LH*, 121). Pour tous, à *Liberté* comme à *Parti pris*, il apparaît clair que le fait de se résigner à écrire des œuvres impersonnelles conduit au néant culturel. Le sentiment d'exaspération devant l'insignifiance d'une grande partie du corpus littéraire revient comme un leitmotiv dans les textes de l'époque, chez la jeune génération bien sûr, mais pas uniquement, car, comme l'avait déjà noté Jean-Marie Laurence, le décalage entre la langue de contact et la langue de culture devient de plus en plus aigu sous la pression d'une société qui continue à s'industrialiser à un rythme effréné.

« Humiliée », la langue l'est donc en raison de sa solidarité de destin avec ceux qui la font vivre dans leurs paroles quotidiennes. Elle partage leurs peines, suivant une

imagination à saveur existentialiste qui anime et dépeint le monde d'après les couleurs de l'humanité. Cet expressivisme fort, qui fait de la langue une intime de l'homme, émerge dans ces années et Langevin, marqué par la pensée d'après-guerre, le traduit dans sa conception de la langue : « l'écrivain, tributaire plus que d'autres des mots et de leur contenu, c'est-à-dire de la part de vie qui s'y libère ou s'y étrange, fait son pain quotidien de l'insécurité de notre langage, y habite en permanence » (*LH*, 122). Si l'idée de la sujétion de l'écrivain aux mots est déjà chez Ferron, l'image d'une *habitation* de la langue, fondamentale dans l'expressivisme, trouve sa première formulation dans ce texte de Langevin, du moins dans le cadre de mon corpus. On sait quelle fortune elle aura dans les décennies qui suivront : la langue, si l'on file la métaphore, symbolise bel et bien le territoire du poète.

Cet essai adopte aussi des perspectives plus connues sur la langue dont plusieurs aspects sont inspirés des conclusions du néo-nationalisme : le « langage d'un peuple » possède « le visage que l'histoire lui a façonné » et donne « la mesure de sa liberté et de sa puissance de création » (*LH*, 122). Toutefois, au Québec, « l'histoire a confié à l'économie un lent assassinat, un génocide culturel larvé qui opère sous le couvert d'une implacable tolérance et d'un culte glacé de la compétence » (*LH*, 122). On voit que le souffle de l'histoire plie la langue à sa guise, comme chez d'Allemagne par exemple, mais le point de vue de Langevin pour l'exprimer recèle des nuances qui lui sont toutes personnelles. Toujours dans une optique expressiviste et anthropomorphique, la langue est ici à ce point proche de l'homme qu'elle incarne le *visage* de la collectivité, subtile variation sur le motif du miroir. De plus, le fait de considérer la capacité d'expression de la collectivité en fonction, non pas d'une absence, mais d'un idéal à atteindre — liberté et création — est également assez neuf. Le futur prime sur le présent. Enfin, les convictions du littéraire qu'est Langevin transparaissent dans sa contestation du culte de l'efficacité et de la compétence abstraites, préoccupation qu'on ne retrouve pas souvent dans les années 1950.

Après d'autres, Langevin considère que la seule issue valable, pour que le français ne soit pas demain « un handicap tel qu'il sera déraisonnable de l'imposer à nos enfants », consisterait à « imposer l'unilinguisme » (*LH*, 122-123). Déjà en ces années, une telle mesure était décriée par les intellectuels libéraux et Langevin, en conclusion, leur fait une réponse très simple : « Si c'est cela faire preuve de racisme, tous les peuples en sont

coupables qui exigent qu'on parle chez eux leur propre langue. Et les neuf autres provinces nous ont indiqué la voie il y a longtemps. Je vois mal qu'on puisse considérer comme du fanatisme le refus de se suicider.» (LH, 123) Reprenant le postulat néo-nationaliste voulant que le *statu quo* ne mène qu'à l'assimilation linguistique, comme semblaient le montrer toutes les statistiques disponibles, l'essayiste, argumentant par l'absurde, lui donne ainsi une nouvelle dimension tout en insistant sur la nécessité d'en arriver à une situation normale, dont les enjeux sont la vie et la dignité.

Peu cité et peu remarqué, le texte de Jacques Godbout est quant à lui important en raison du fait que, le premier parmi les critiques littéraires québécois, il saisit ce qui se joue à *Parti pris*, sans doute d'ailleurs avant même les principaux intéressés, qui ne revendiqueront l'originalité de leur travail sur la langue populaire qu'après la parution du numéro de *Liberté* du printemps 1964. Suivant une approche plutôt conventionnelle, le texte de Godbout commence par replacer la question linguistique dans le contexte plus général du rôle des écrivains dans l'évolution de la « crise nationale⁹⁵ ». Godbout croit encore, à ce moment, que l'écrivain a pour mission de « créer une personnalité nationale », rien de moins ! Dans cette optique, celui-ci ne saurait accepter de patauger dans une « biculturebilinguebinationale⁹⁶ ». Godbout ne s'éloigne en fait du nationalisme étroit dont témoignent plusieurs passages de son texte que lorsqu'il évoque l'existence de ces « bijoux de littérature créole comme en fabriquent depuis peu les Godin, Renaud, Ferron, Miron⁹⁷ ».

Ce type nouveau de littérature désigne des œuvres (des nouvelles en l'occurrence) écrites dans un français mâtiné d'anglais. Aux yeux de Godbout, ce créole peut être considéré comme une « langue de résistance », une façon de lutter sur le plan politique et d'être solidaire d'un mal plus général, car « par la langue, la syphilis monte au cerveau. Et nos mots français, ces mots dégradés, pourris par le bilinguisme, tuent depuis longtemps

⁹⁵ Jacques Godbout, « Les mots tuent » [*Liberté*, mars-avril 1964], dans *Le Réformiste*, Montréal, Quinze, 1975, p. 43.

⁹⁶ *Ibid.*

⁹⁷ *Ibid.*, p. 44. En fait, on voit mal à quels textes de Miron et de Ferron l'auteur fait allusion ici. Dans la présentation du numéro, Belleau, quant à lui, ne parlera que de Godin et Renaud. Voir aussi sur cette question Jacques Godbout, « Notre créole : le joual » [*Lettres françaises*, avril 1964], dans *Le Réformiste*, p. 47-49.

toute pensée originale en ce pays⁹⁸ ». La dimension politique de cette interprétation sera récupérée dans ses grandes lignes par les écrivains de *Parti pris*, quoique l'appellation de littérature créole, quant à elle, sera rejetée par Laurent Girouard⁹⁹. Même s'il se trouve à la remorque de la pratique littéraire de *Parti pris*, le texte de Godbout anticipe cependant la théorie qui en sera faite plus tard.

Que retenir de cette lecture ? D'abord, la mise en évidence, par une autre voie, du fait que l'équipe de *Liberté* s'est bien fait dépasser sur sa gauche, prise de court par l'apparition et par l'audace de *Parti pris*, qui, au cours des mois précédents (de février à avril), a publié les premiers textes recourant au joul. Avant même la parution du *Cassé*, de Jacques Renaud, les écrivains de *Parti pris* ont donc déjà brisé la glace, ce dont rend compte cet article de Godbout¹⁰⁰. Que ce soit sur le plan des idées politiques ou à un niveau strictement littéraire, l'antériorité de *Liberté* sur Ferron ou *Parti pris* paraît donc peu crédible, ne serait-ce que parce que derrière l'utilisation du joul, il y avait déjà une réflexion sur la langue, fondée en majeure partie par certaines des prises de position de Jacques Ferron.

En fait, l'originalité de *Liberté* réside avant tout dans sa capacité de synthèse, comme en témoigne « La lutte des langues et la dualité du langage », l'un des essais de mon corpus les plus complets quant à la connaissance des rapports entre langue et société. Malgré les nombreuses citations qui l'alourdissent immodérément, ce texte de Fernand Ouellette reste encore aujourd'hui représentatif des priorités dans la réflexion sur la langue des années 1960. Le découpage conceptuel qu'il propose est stimulant, en dépit de l'impression de foisonnement qui s'en dégage. Ouellette commence par définir la langue en dégageant deux dimensions principales : il y aurait ainsi un « langage intérieur », présenté comme le « support de la pensée », et un « langage extérieur », voué à la « communication » (*AR*, 154). La singularité de sa position est cependant ailleurs que dans cette subdivision bien connue, rejoignant la théorisation de Taylor. À ces deux fonctions

⁹⁸ Jacques Godbout, « Les mots tuent », *Le Réformiste*, p. 45.

⁹⁹ « Faut-il parler de littérature créole ? Même pas, et c'est ça le problème. C'est un fait connu de tous : nous sommes en train d'assister au phénomène ahurissant du pourrissement total d'une langue. » (Laurent Girouard, « En lisant *Le Cassé* », p. 62-63)

¹⁰⁰ Il faut se rappeler qu'au début des années 1960 l'institution littéraire, plus qu'aujourd'hui, se caractérise par son exiguité fondamentale. Tout se sait, tout est connu.

complémentaires — la cognition et la communication —, il ajoutera en effet, par surcroît, la « fonction d'expression » (AR, 154). Celle-ci est d'autant plus importante que, par elle, le langage « permet une projection approximative de l'homme subjectif et du monde » (AR, 154). Il s'agit sans doute, dans mon corpus, de l'évocation la plus claire du *jaillissement* créateur propre à l'expressivisme. En outre, la fonction d'expression a également une valeur particulière dans la mesure où elle fonde le langage comme « fait de culture » (AR, 154), ce à quoi Ouellette ne peut qu'être sensible.

Mais cette seconde partie de la définition, focalisée sur l'idée d'expression, s'estompe de façon inexplicable dans la suite du texte. En apparence du moins, car si le mot lui-même disparaît, la perspective globale de Ouellette demeure expressiviste, tout comme la spéculation sur la langue dans son ensemble au Québec à partir des années 1960. En fait, on pourrait même interpréter l'amorce de cet essai comme une façon de souligner, précisément, l'omniprésence de la fonction d'expression. Ainsi, celle-ci s'ajoute aux deux autres dans la mesure où, en tant que fait culturel, elle se déploie aussi bien dans la communication sociale que dans l'activité de cognition. Contrairement à ce qu'on a pu voir chez d'autres intellectuels, le besoin de communication représente donc encore chez Ouellette une force de changement et de liberté, ne serait-ce que parce qu'elle constitue l'un des soubassements d'une réflexion sur la littérature, l'expression et le « pouvoir créateur » (AR, 173).

Ni la cognition ni la communication ne sont alors opposées à l'expression, puisque celle-ci les chapeaute, de sorte qu'aussi bien l'une que l'autre peuvent incarner cette force de « projection » et de liberté qui définit l'expressivisme. Chez Ouellette, la fonction de communication rentre donc dans le giron de l'expressivisme tel qu'il est décrit par Charles Taylor. Du reste, il faut se rappeler que le fait de concevoir la langue comme un « fait social » a constitué, historiquement, l'un des événements déclencheurs ayant permis de prendre conscience de l'aliénation linguistique et de l'importance d'une libération du langage (AR, 154). La dégradation de la langue semblait alors être le signe le plus sûr que les effets des luttes sociales avaient compromis la capacité d'expression elle-même. En ce sens, l'insistance sur la communication peut aussi être vue comme l'un des multiples chemins par lesquels peut advenir un « âge de la parole » qui se situerait tant sur le plan individuel que sur le plan collectif.

Reformulons en des termes plus simples la dualité initiale que Ouellette prête au langage. Pour résumer sa position, on pourrait dire que le langage intérieur renvoie au lien entre langue et pensée et le langage extérieur au lien entre langue et société. Ces deux rapports au langage peuvent tous deux être affectés par l'« assimilation » et par la corruption auxquelles mène le bilinguisme (*AR*, 154). C'est pourquoi Ouellette choisit de les étudier séparément, pour en discerner les contours précis et les points faibles. Son essai est donc divisé en deux parties : langage intérieur et langage extérieur. Je ne m'arrêterai cependant qu'à la première, étant donné que le point de vue sociolinguistique de la deuxième n'a rien de particulièrement original : on le retrouve tel quel chez André d'Allemagne et Jacques Ferron, entre autres¹⁰¹.

L'argumentation de Ouellette rend bien compte de l'importance qu'il accorde à la fonction de communication puisque, même dans la section consacrée au rapport langue/pensée¹⁰², la dimension sociale demeure fondamentale. Pour l'essayiste, l'homme ne devient en effet pleinement sujet que lorsqu'il fait l'apprentissage d'une langue : comme le langage est acquis et non inné, l'enfant l'intègre grâce à la médiation de la vie en société (*AR*, 155). La langue ne peut s'enrichir et « mûrir que dans un milieu humain » ; elle évolue donc en fonction de l'utilisation collective qui en est faite (*AR*, 155). C'est pourquoi, lors de l'opération de « dénomination » permettant à l'enfant de désigner les choses par le langage, la « situation » sociale elle-même engendre des conséquences importantes dans la structuration de l'apprentissage et, par contrecoup, dans la qualité de « l'expérience » linguistique (*AR*, 157). Ici, l'idée de dénomination, c'est-à-dire de désignation du réel, pourrait sembler nous entraîner vers le désignativisme, mais Ouellette aborde le concept dans une perspective expressiviste en insistant sur le fait que « le langage est un réseau de multiples liens, souvent inconscients, avec le monde » (*AR*, 158),

¹⁰¹ Pour avoir un aperçu de ces similitudes, voir notamment la section intitulée « Le bilinguisme », *AR*, 172-175.

¹⁰² Dans la théorisation de Taylor, la fonction de cognition est associée au désignativisme, car la langue y est présentée comme l'instrument transparent servant à rendre la pensée de l'homme. On voit bien ce qui, chez Ouellette (et chez Daviault déjà, d'ailleurs), diffère d'une telle optique de départ. D'une part, la pensée est envisagée dans sa genèse et son balbutiement ; nous sommes loin de la maîtrise sereine propre au désignativisme. D'autre part, entre la langue et la pensée s'interpose un médiateur : le sujet, auquel Ouellette accorde une grande attention et qui apparaît chez lui sous la forme de l'enfant. L'accent est donc mis sur l'acquisition du langage et ses effets sur la pensée.

une toile langagière dans laquelle le locuteur est enfermé, sans possibilité d'en sortir. Nulle maîtrise tranquille de la langue dans cette optique, mais une ouverture à l'inconnu.

Du reste, l'essayiste le rappelle avec force : « recevoir un mot, c'est plus que s'enrichir d'un signe, c'est une symbiose » (AR, 160). Il n'est pas ici question d'envisager le mot comme une unité discrète, à la façon de Camille Roy, c'est-à-dire comme un lexicographe¹⁰³, mais de bien faire ressortir d'une part l'accointance de la langue et du sujet qui la parle et d'autre part l'imbrication de la langue et de la culture qu'elle reflète : « *Une langue est un organisme. À chaque communauté linguistique correspond une structure différente qui conditionne un type de pensée différent. Je pense comme ma langue me le permet.* » (AR, 161) Vivante, la langue exige qu'on lui accorde l'espace qui lui est nécessaire pour s'épanouir, car elle est la lucarne par laquelle l'homme voit le monde. Quand elle est obstruée, l'accès à l'extérieur se fait difficilement : « plus le langage d'un homme sera pauvre, plus ses structures seront fragiles » (AR, 162). Ouellette en conclut que celui qui est aux prises avec deux systèmes de pensée, « celui qui grandit dans un milieu de bilinguisme fait l'expérience continuelle de la confusion mentale » (AR, 160). La langue transforme l'être du locuteur, elle le touche dans les profondeurs insondables de son existence, ce en quoi le point de vue de Ouellette, encore une fois, reste foncièrement expressiviste.

Si l'essai de Ouellette apparaît significatif, ce n'est pas tant par la qualité de ses références théoriques que par son ambition de faire le point sur une question vitale en établissant un certain nombre de distinctions nécessaires. On pourra retenir tout particulièrement sa volonté de faire ressortir la dimension expressiviste du langage en la déportant au cœur même des fonctions de cognition et de communication, refusant par là même de faire de la communication le repoussoir commode permettant par exemple de rehausser la valeur de l'art et de la littérature. Pour Ouellette, la création doit être présente partout, dans toutes les couches de la société, aussi intensément que possible. Cet essai est sans aucun doute, dans les années 1960, le texte le plus fouillé sur la question linguistique à être publié par un écrivain ; par cela même, il comporte une dimension inaugurale. Seul

¹⁰³ Ouellette reprend presque telle quelle une phrase de d'Allemagne — « le langage n'est pas un répertoire de mots » (AR, 161) — qui illustre bien le refus de la perspective froidement mécaniste et encyclopédique propre au désignativisme.

le mémoire de maîtrise de d'Allemagne sur les *Antagonismes linguistiques* pourrait, quant au contenu, lui être comparé. Par la suite, l'équipe de *Parti pris* prendra la relève sur le plan théorique, en qualité et en quantité. Deux écrivains importants du groupe, Gérald Godin et André Major, dont j'ai déjà décrit la relation avec Ferron, méritent une attention spécifique tant par la singularité de leur réflexion sur la langue que par la constance de leurs interventions dans l'espace public.

Gérald Godin, la conversion au politique

Gérald Godin occupe une position un peu particulière dans la réflexion sur la langue. Avec André Major, il est certainement le collaborateur de *Parti pris* ayant le plus écrit sur le joul et la question linguistique. Major le considère d'ailleurs, dès 1969, comme le « théoricien » du joul littéraire. Poète et journaliste, puis dans les années 1980 ministre dans le deuxième gouvernement Lévesque, chargé après Camille Laurin de l'application de la *Charte de la langue française*, Gérald Godin a su, dans son œuvre poétique, utiliser la langue populaire de façon convaincante, tout comme Michel Tremblay au théâtre. Il est le seul, dans l'équipe de *Parti pris*, à signer des textes sur la langue avant 1963 et son cheminement illustre bien l'ampleur de la révolution des esprits qui s'est produite sur le plan linguistique à la faveur de l'effervescence des années 1960. On peut en suivre la progression en examinant la nature des idées défendues par Godin *avant* sa rencontre avec Ferron et son entrée à *Parti pris*, notamment dans le compte rendu plutôt convenu des *Insolences du Frère Untel* qu'il publie précisément en 1960 et qui constitue son premier texte sur la langue.

Beaucoup plus conservatrice que celle de Belleau, qui participe aussi au débat en insistant toutefois davantage sur la critique du cléricisme, la position de Godin est tout à fait conforme à l'optique fortement moralisatrice qui est prépondérante à l'époque. Le poète soutient ainsi que nous devrions « être voués aux gémonies » pour notre parler¹⁰⁴,

¹⁰⁴ Gérald Godin, « Les *Insolences du Frère Untel*. Un livre inutile ? » [septembre 1960], *EP*, 16. Cet ouvrage a marqué toute la jeunesse de l'époque, Major y compris, qui a été galvanisé par la révolte qui vibrait dans les *Insolences*, au point que sa passion pour ce livre lui avait valu d'être renvoyé du collège (voir André Major, « Mémoires d'un jeune canoë-VI », *L'Action nationale*, vol. 55, n° 7, 1965, p. 871). De même pour Paul Chamberland (voir Normand Cloutier, « Le scandale du joul » [entrevue avec l'équipe de *Parti pris*], *Maclean*, février 1966, p. 28).

affirmation lapidaire qui laisse voir, *a contrario*, l'immensité du chemin qu'il parcourra par la suite. Dans « Langage d'ici, langage d'ailleurs » (1961), sa position est déjà plus nuancée : Godin y rappelle l'importance de ne pas donner dans le purisme et de laisser au « langage parlé » une liberté relative, même s'il est vrai qu'il faille retrancher de notre langue « ce qui n'est pas logique, [...] ce qui n'est pas français, [...] ce qui n'est pas beau¹⁰⁵ ». Deux ans plus tard, son point de vue ne s'est pas encore radicalisé, comme en témoigne sa définition de la culture, on ne peut plus creuser : « la culture est l'assaisonnement de la pensée et de la conversation, en plus d'être, passé un certain niveau, le prisme de la sensibilité¹⁰⁶ ». Avec « Les francomanes », article publié cette même année 1963, commence à se dessiner un refus de plus en plus net du mépris que certains propagandistes de la francophonie affichent envers ceux dont la langue parlée pourrait se décrire comme du joul.

Reconnaissant l'existence de ce parler, Godin dénonce la vision des intellectuels qui imaginent implicitement que « si vous ne parlez pas français, vous ne parlez pas du tout » et qui qualifient « avec dédain » la langue populaire « de sabir, de petit nègre, de "joul"¹⁰⁷ ». En cela il se fait solidaire des plus démunis sur le plan culturel, tout comme le fera *Parti pris*, mais sa critique des présupposés idéologiques des « francomanes » est en contradiction absolue avec ses positions postérieures. Ce faisant, il rejette aussi bien l'analyse de *La Revue socialiste* et du RIN que celle de l'intellectuel francophile qu'est Jean-Marc Léger¹⁰⁸, alors directeur de l'Office de la langue française. Aux yeux de Godin, l'incapacité de maîtriser le français ne révèle pas, comme le soutient Léger, que le Québécois est un « aliéné historique, un démissionnaire, un déraciné¹⁰⁹ ». Proposer « à rebours de l'histoire » que soit entreprise la « francisation intensive » du Québec, suivant le vœu de l'OLF, n'est pour lui que de « l'activisme » (*EP*, 29). Dans sa diatribe

¹⁰⁵ Gérald Godin, « Langage d'ici, langage d'ailleurs » [compte rendu de *Parlons français. Nous disons... nous devrions dire*, 1961], *EP*, 19.

¹⁰⁶ Gérald Godin, « Mythologie de la vie quotidienne » [1963], *EP*, 22.

¹⁰⁷ Gérald Godin, « Les francomanes » [1963], *EP*, 28.

¹⁰⁸ Il semble s'opposer particulièrement dans ce texte aux thèses exposées par Jean-Marc Léger dans « Le français, miroir de la nation ».

¹⁰⁹ Gérald Godin, « Les francomanes » [1963], *EP*, 28.

manifestement inspirée des positions de *Cité libre*¹¹⁰, Godin va même jusqu'à parler de racisme et de complexe de supériorité, ce qui constitue dans le cas de Léger un contresens assez flagrant.

Il conclut son article sur une remarque un peu courte sur le plan de l'analyse politique : « Quant aux Anglais, tout ce qui nous sépare d'eux, c'est le passé. Le présent nous y unit. [...] Vouloir le contraire, c'est être raciste. Les américains de descendance française qui vivent en Louisiane sont-ils aliénés ? Pas du tout, ils font tout simplement partie de l'infinie diversité humaine. [...] Sommes-nous les esclaves économiques et politiques que l'on dit que nous sommes ? Je ne crois pas. » (*EP*, 30) Admettant l'influence active du milieu économique sur l'évolution de la langue, il considère devoir en prendre son parti, suivant une attitude libérale classique voulant que l'économie fasse partie des multiples facteurs sociaux naturels qui maintiennent une langue en vie. Grâce à l'ensemble de ces citations, on voit bien à quel point le passage par *Parti pris* a renversé du tout au tout les convictions de Godin¹¹¹.

Le changement de cap qui se produit durant l'année 1964, au cours de laquelle Godin publie ses premiers articles dans *Parti pris*, s'explique par l'adoption d'une perspective politique sur la situation linguistique, celle-là même que Ferron défend inlassablement de 1959 à 1963. Elle est perceptible dans « Défense de l'Iroquois », un texte publié en 1964 dans *Cité libre* et qui, par ses positions indépendantistes nettes, semble constituer une transition dans les textes en prose du poète. Rappelant à maints égards la « Soumission des clercs » de Ferron, ce court essai prend le contre-pied de certaines idées exprimées les années précédentes, critiquant « l'ère de la bonne entente, du biculturalisme et du bilinguisme » où « c'est toujours le gros qui bouffe le petit, surtout quand il a bien en main l'économie¹¹² ». Chez Godin, la nuance n'est pas toujours de mise,

¹¹⁰ Godin rappelle dans une entrevue qu'au début des années 1960, il était « plutôt du côté de *Cité libre* et fédéraliste », en l'occurrence « pour Trudeau, l'essayiste, contre Bourgault [du RIN], le tribun à l'emporte-pièce » (« L'époque des cantouques » [juillet 1990], dans *Cantouques & cie*, Montréal, L'Hexagone, 1991, p. 188).

¹¹¹ Godin en est bien conscient : « le Frère Quelconque [Untel] se disait : dire qu'ils parlent joual leur sera à honte et ils voudront se changer, se corriger. Et les bourgeois d'applaudir. Je le sais, j'en ai été. » (« Joual » [*Liberté*, janvier-février 1969], *EP*, 69)

¹¹² Gérald Godin, « Défense de l'Iroquois » [*Cité libre*, mars 1964], *Écrits et parlés I. Politique*, édition préparée par André Gervais, Montréal, L'Hexagone, 1993, p. 14.

certains passages en font foi : seule la « haine du colonisateur » et la « libération nationale » peuvent sortir le Québec d'une telle impasse¹¹³.

Sur la question linguistique, on ne peut d'après lui qu'en venir à la conclusion que « La langue-mère s'atrophie. La vie quotidienne elle-même lui est une macération dans une langue étrangère. Bientôt, c'est toute la matière verbale du peuple qui est réduite en décombres. [...] Or quand le langage est inorganique, la pensée l'est¹¹⁴. » On reconnaît déjà ici le ton mordant des positions prises à *Parti pris*, où l'analyse se fraie souvent un chemin par la puissance de la métaphore. Dans cette citation comme très souvent par la suite, les images organiques dominant — atrophie, macération, maladie — et vont subrepticement insuffler un puissant sentiment d'urgence sur le plan linguistique. Godin se fera une spécialité d'insister tout particulièrement sur la désorganisation de la pensée engendrée par la paralysie des ressources de la langue, sans s'arrêter sur le fait que cela contredit son respect inconditionnel de l'ensemble des manifestations de la langue populaire. Il s'agit là d'un des lieux les plus manifestes d'un choc entre l'expressivisme, qui commande le respect de tout idiolecte dans la mesure où l'humanité de l'homme lui est intimement liée, et le désignativisme, qui sépare dans l'abstrait la pensée du locuteur de la langue qui l'extériorise avec plus ou moins de bonheur.

Dès sa démission comme collaborateur de *Cité libre* en mars 1964, Godin s'attaque à ses anciens collègues, Pierre Elliott Trudeau notamment, dans son premier essai paru dans *Parti pris* :

Que sa langue [celle du peuple québécois] soit quotidiennement l'objet d'un pourrissement, parce que les relations essentielles (celles du gagnepain) entre patrons et ouvriers se font dans une langue étrangère à ceux-ci ; que ce pourrissement implique un appauvrissement effarant du bagage linguistique, puis la dégradation de la culture, ensuite le fracassement de la pensée et de l'équilibre psychologique, enfin une maladie de l'existence : cela indiffère Trudeau¹¹⁵.

On comprend qu'une misère aussi excessive puisse être présentée comme une véritable « maladie de l'existence ». Suivant une perspective existentialiste globalisante qui n'est pas sans rappeler Langevin, elle affecte tous les aspects de la vie de l'esprit — individuels,

¹¹³ *Ibid.*

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 15.

¹¹⁵ Gérald Godin, « Diptyque » [*Parti pris*, été 1964], *Écrits et parlés I. Politique*, p. 24.

collectifs, politiques, culturels, langagiers. Des décombres au fracassement, la langue, la culture et la pensée elle-même sont présentées comme des structures en ruine, aux prises avec une adversité ravageuse.

Il s'agit là d'une façon pour Godin, et pour *Parti pris*, de rendre compte d'une injustice systémique devant laquelle l'individu isolé est sans défense et sans refuge. À ses yeux, la langue est conditionnée par les « relations essentielles » qui se tissent dans le monde du travail, auquel sont suspendues la vie économique et la survie de la famille. Cette idée est l'une des constantes les plus claires de la pensée de Godin : contrairement à Léger ou à d'Allemagne, il considère que l'anglicisation n'est due qu'au fait que « la *lingua del pane*, au Québec, c'est l'anglais. C'est la langue de travail, c'est la langue de la piastre, c'est la langue des affaires¹¹⁶ ». Au lieu de parler d'éducation ou de géopolitique, Godin s'est toujours concentré sur ce point précis pour justifier son refus du *statu quo* et du bilinguisme. Il reprend ainsi à son compte le vieux cheval de bataille des premiers groupes indépendantistes en trouvant de nouveaux mots pour décrire le problème : « le bilinguisme, ce n'est pas une station, c'est un chemin¹¹⁷ », expliquera-t-il en recyclant l'argument mis de l'avant par Michel Brunet à la fin des années 1950. On le sillonne toujours dans un sens ou dans l'autre et la langue recule ou progresse d'autant. Au Québec le chemin linguistique est toujours parcouru au détriment du français, et cette évolution est perceptible de la façon la plus manifeste dans le monde du travail¹¹⁸.

Querelles et provocations littéraires

« Le joul, c'est l'empoignade¹¹⁹ », écrit Godin en 1966 dans un texte resté inédit jusqu'à récemment. Plus que quiconque à *Parti pris*, il a insisté pour définir cette immixtion de l'oral dans l'écrit comme une stratégie sociale, un « terrorisme littéraire¹²⁰ », une manifestation textuelle, une barricade érigée dans et par les mots. Comme il l'explique de

¹¹⁶ Gérard Godin, « Les colombes séparatistes » [1974], *Écrits et parlés I. Politique*, p. 123. Voir aussi « Le joul, une arme politique » [1966] et « 90 ans de lutte. Du bon parler français au front commun » [1969], *Écrits et parlés I. Politique*, p. 42 et Jean-Paul Liégeois, « La victoire des poètes » [entrevue], *L'Unité*, 19 au 25 novembre 1976.

¹¹⁷ Gérard Godin, « Les colombes séparatistes » [1974], *Écrits et parlés I. Politique*, p. 123.

¹¹⁸ Voir aussi Gérard Godin, « La langue, problème économique », *Maintenant*, n° 36, mai 1974, p. 29-30.

¹¹⁹ Gérard Godin, « Le joul vert » [inédit, 1966], *EP*, 56.

¹²⁰ Gérard Godin, « Le joul, une arme politique » [*Échos-Vedette*, octobre 1965], *EP*, 42.

façon lumineuse à l'intention du critique Gilles Marcotte, le joul littéraire des années 1960 se différencie de tout ce qui l'a précédé, d'Albert Laberge à Ringuet, parce qu'il se fonde à la fois sur une « rébellion » et sur une « revendication », c'est-à-dire un rejet du passé et un appel au futur¹²¹. Ainsi, comme Janus, le joul a deux visages, l'un esthétique, l'autre politique, ce qui nécessite qu'on l'analyse en deux temps.

D'un côté, il se justifie par une volonté de ne plus écrire dans l'abstrait, de raccorder la langue à la réalité et, en ce sens, s'inscrit dans une réflexion sur la littérature qui remonte au moins aux années 1950¹²². Écrire *vrai*, le mot d'ordre lancé par Godin, n'est pas un élément accidentel de ce projet. Il indique un désir de mettre le langage au temps « présent », de « montrer la réalité qui est celle [du] peuple¹²³ ». À la suite de Ferron, Godin tente de réagir contre la récupération systématique de l'écrivain par la société et refuse avec l'équipe de *Parti pris* tout entière de « maquiller par notre beau langage la langue pourrie de notre peuple » et de se ranger dans la catégorie des « beaux eunuques protégés de la peste¹²⁴ ».

On a beaucoup insisté, à juste titre, sur la dimension politique du joul, mais, pour être précis, il faut en même temps rappeler qu'à l'origine, il s'agissait d'une entreprise d'ordre esthétique, presque insouciant. Lors de la VI^e Rencontre des écrivains, en 1968, Godin souligne d'ailleurs, une fois la poussière un peu retombée, que la conception littéraire des écrivains de *Parti pris* était au départ « partiellement inconsciente¹²⁵ ». En 1969, dans une entrevue, il révèle la nature de son inspiration première : « Au début, quand j'ai utilisé le joul, sa dimension politique m'échappait. Ça procédait d'une volonté de mettre des autobus dans la poésie¹²⁶. J'étais influencé par Laforgue et Apollinaire. [...] Ce qui me révoltait à ce moment-là chez nos écrivains, c'était qu'ils écrivaient pour eux-mêmes, sans doute pour réussir. En découvrant la fausseté de cette sorte de littérature, j'ai

¹²¹ Gérald Godin, « Le joul politique » [*Parti pris*, mars 1965], *EP*, 38.

¹²² Voir par exemple Gaston Miron, « Situation de notre poésie », p. 70.

¹²³ Respectivement Gérald Godin, « Le joul et nous » [*Parti pris*, janvier 1965], *EP*, 34 ; Gérald Godin, « Le joul, une arme politique » [*Échos-Vedette*, octobre 1965], *EP*, 42.

¹²⁴ Gérald Godin, « Le joul politique » [*Parti pris*, mars 1965], *EP*, 36.

¹²⁵ Gérald Godin, « L'enseignement de la littérature en rapport avec l'état de langue » [*Liberté*, mai-juin 1968], *EP*, 66.

¹²⁶ Il reviendra sur cette idée en 1991 dans un entretien avec André Gervais : « Le joul, ce serait analogiquement le collage selon Picasso ; je prends un mot dans le grand vivier populaire et le colle dans un poème qui ne l'est pas » (Gérald Godin, *Cantouques & cie*, p. 190).

constaté qu'il était nécessaire de décrire des choses simples et réelles¹²⁷. » Michel Tremblay, autre partisan du joul littéraire, abonde dans le même sens :

je n'avais pas de rapport spécial [avec le langage], c'est-à-dire que j'étais presque à moitié dans l'inconscience jusqu'à ce que les *Belles-sœurs* soit jouée, c'est-à-dire que j'ai choisi [à] un moment donné, un après-midi très précis de ma vie, j'ai choisi d'écrire en québécois, mais sans mettre le mot joul sur la langue que j'allais employer, ni le mot québécois et sans me poser de problème autre que celui « essayons de restituer la parole d'une façon théâtrale ». [...] Donc je me suis inventé un langage sur lequel je me suis posé peu de questions jusqu'à ce qu'il me revienne dans la face¹²⁸.

La question du joul se définit d'abord comme un élément parmi d'autres permettant de mieux rendre compte de la société contemporaine, un coup de barre visant à combattre « l'irréalisme d'une certaine littérature¹²⁹ » : « Élie, Langevin, Saint-Denys Garneau, c'était la génération de la dissociation. Ces gens refusaient l'incarnation. Saint-Denys Garneau ne pouvait même pas écrire rue Sainte-Catherine dans ses poèmes. Ces gens ne pouvaient que nier. Tandis que, de Ferron jusqu'à nous, il y a eu une volonté d'accord avec la rue, avec l'ici¹³⁰. » Indubitablement, c'est là l'un des sens profonds de cette aventure, auquel Major plus que Godin a été sensible : « que la parole écrite prenne un bon bain de réalité¹³¹ » et n'imite plus servilement les modèles littéraires étrangers, tel était l'objectif initial.

Dans un deuxième temps, un autre visage du joul a pris forme ou a été saisi sous les feux des projecteurs. Il faut se rappeler que, durant toute l'année 1964, pendant laquelle ont été publiées à *Parti pris* les premières nouvelles en joul, aucune polémique n'a lieu, même après que Godbout a attiré l'attention sur le phénomène. L'horizon de sens du joul comme langue populaire est alors ni plus ni moins celui que Langevin met en scène dans « Une langue humiliée ». Ainsi, la préface d'André Major au *Cassé* manifeste une parfaite indifférence à l'égard de la politique : aucune dénonciation n'est prononcée, l'accent étant plutôt mis sur la dimension psychologique du personnage, sur sa nausée

¹²⁷ Gérald Godin, « Après le joul, la libération » [*Le Devoir*, 14 novembre 1969], *EP*, 71.

¹²⁸ Marcel Bélanger, « Michel Tremblay » [entrevue, décembre 1981], *Le travail de la création*, cahier 11, Radio-Canada, 1981, p. 11-12.

¹²⁹ André Major, « Langagement (1960-1975) », p. 123.

¹³⁰ André Major, « Tendances et orientations de la nouvelle littérature », *Culture vivante*, n° 5, 1967, p. 69.

¹³¹ André Major, « À joul donné, il faut (quand même) regarder les dents », *Le Devoir*, 14 novembre 1969, p. 5.

bien canadienne-française. À peine un mot est dit du joul ; rien qui puisse laisser présager de la suite des événements. Avant que les critiques les plus sévères soient publiées, même Laurent Girouard, dans son compte rendu du roman, insiste pour interpréter le joul comme un refus du « mimétisme littéraire¹³² ».

S'il y est question d'une possible « révolution », celle-ci est avant tout sociale, même si elle n'exclut pas un lointain bouleversement politique¹³³. Seule l'explication de l'origine du joul offre l'occasion d'évoquer l'importance du « voisinage d'une langue étrangère dominatrice¹³⁴ ». Comme l'explique Girouard, l'auteur du *Cassé* « s'est peut-être lancé tel qu'il était, tel qu'on l'a fait, tel que son peuple l'a produit, ayant manqué toutes les chances de rachat que notre société offre aux cassés¹³⁵ ». Le roman de Jacques Renaud, on le voit, est bien davantage tourné vers la dénonciation de l'exclusion et de la marginalité au sein même de la communauté canadienne-française que vers un appel à la révolte contre une minorité colonialiste¹³⁶.

C'est en fait dans la confrontation, et après coup, que les défenseurs du joul littéraire ont à préciser leur pensée et à réfléchir au sens de leur pratique. Après la parution du *Cassé*, toute l'équipe de *Parti pris* doit en effet prendre position, Major autant que Godin, André Brochu ou Jacques Renaud lui-même. L'électrochoc causé par une partie de la critique offre ainsi l'occasion à l'équipe de *Parti pris* d'attribuer au joul une dimension politique. Ce second visage du joul se substitue alors à l'autre, soudain presque dépassé et caduc, appartenant à une réflexion d'ensemble qui ne tient pas compte, notamment, de la pensée de la décolonisation. Sur le plan théorique, ce tournant sera en majeure partie l'œuvre de Godin.

Moins discret que Renaud et moins abstrait que Chamberland¹³⁷, le « théoricien » du groupe joue un rôle capital dans l'évolution des débats. À en juger par les réactions, on

¹³² Laurent Girouard, « En lisant *Le Cassé* », p. 64.

¹³³ *Ibid.*, p. 63.

¹³⁴ *Ibid.*, p. 64.

¹³⁵ *Ibid.*, p. 63.

¹³⁶ Cette lecture s'accorde tout à fait avec les conclusions de l'étude récente de Robert Major, « Le joul politique. Sur *Le Cassé* de Jacques Renaud », dans André Gervais (dir.), *Emblématiques de l'« époque du joul »*, Outremont, Lanctôt, 2000, p. 74-75.

¹³⁷ Jacques Renaud, « Comme tout le monde ou le post-scriptum », *Parti pris*, vol. 2, n° 5, janvier 1965, p. 20-24 ; Paul Chamberland, « Dire ce que je suis », *Parti pris*, vol. 2, n° 5, janvier 1965, p. 33-42.

peut penser que c'est son enthousiasme et l'ambiguïté de sa position qui provoquent l'allergie relative de certains lecteurs à l'égard de la littérature jouale. Jusqu'à ce que paraisse son premier article sur le sujet, la critique avait été rigoureuse, sensible, souvent réticente, mais généreuse, posée et calme. Mis en évidence dans un numéro fameux intitulé *Pour une littérature québécoise*, « Le jocal et nous » semble tenir lieu de manifeste esthétique. Emporté, agressif, le propos de Godin ne peut que porter à équivoque : « Je serai d'ici ou je ne serai pas. J'écrirai jocal ou je n'écrirai pas et comme à jocal donné on ne regarde pas la bride... [...] Quant à ceux qui sont contre, au nom de quelque principe esthétique, on s'en crisse¹³⁸. »

On est étonné avec le recul de la fureur avec laquelle l'auteur se lance dans la mêlée et on peut comprendre que cet article constitue le premier moment d'une polémique dont les enjeux seront constamment précisés, voire redéfinis au cours des mois qui suivront. La réplique la plus significative vient de la revue de gauche *Révolution québécoise*, où Charles Gagnon, dans un article au ton quelque peu puriste, s'insurge contre cette nouvelle littérature censément révolutionnaire, mais en réalité compromise par un romantisme déplacé. On ne peut être entièrement en désaccord avec ce constat, surtout lorsqu'on examine certaines positions de Godin, chez qui on peut discerner par exemple une dimension christique assez surprenante où l'écrivain vient en quelque sorte racheter l'humanité, suivant un schéma romantique bien connu. Ainsi la littérature jouale se définit-elle pour le poète comme un processus de « rédemption » de la langue par lequel l'écrivain doit se faire « pardonner » son origine bourgeoise, l'objectif avoué étant de « sauver » le Québec¹³⁹.

Sur le fond, Gagnon avance deux objections principales : d'une part, le jocal n'est pas une langue et, d'autre part, la généralisation de son emploi ne hâterait en rien la libération du peuple québécois. Quoiqu'il impute aux partipristes des positions qu'ils n'ont pas tenues, Gagnon soulève un point important dans sa réfutation du jocal, point qu'on verra développé plus tard : la communication n'est pas tout, car un homme

¹³⁸ Gérard Godin, « Le jocal et nous » [*Parti pris*, janvier 1965], *EP*, 34.

¹³⁹ Gérard Godin, « Le jocal et nous » [*Parti pris*, janvier 1965], *EP*, 33. Gérard Godin, « Le jocal politique » [*Parti pris*, mars 1965], *EP*, 36. Gérard Godin, « L'enseignement de la littérature en rapport avec l'état de langue » [*Liberté*, mai-juin 1968], *EP*, 67.

vraiment libre doit avoir la capacité d'aborder toutes les questions de l'existence auxquelles il peut être confronté. Pour l'auteur, « avoir une langue [...], c'est savoir penser, savoir s'exprimer ; c'est savoir parler de n'importe quoi¹⁴⁰ ». Devant ces réticences, venant qui plus est de la gauche marxiste, Godin fait une mise au point importante. Un peu effrayé semble-t-il devant la réaction de *Révolution québécoise*, il ouvre son article par un constat : « Le numéro de *Parti pris* consacré à la littérature québécoise a semé la confusion. Certains n'en ont retenu que la partie la plus spectaculaire, qui prônait l'utilisation du joul dans la littérature¹⁴¹ ».

Publié en mars 1965, cet article intitulé « Le joul politique » met cartes sur table et constitue un moment charnière dans le débat linguistique. Dans son premier texte, Godin se contentait de rappeler qu'il est parfaitement vain d'annoncer la mort prochaine de la langue française au Québec si celle-ci n'est que le « décalque » d'une culture pourrie et que les velléités de réforme ne peuvent strictement rien contre les effets langagiers de la « situation coloniale » dans laquelle vivent les Québécois¹⁴². Godin va approfondir dans son second article cette position familière aux intellectuels indépendantistes. D'abord, il développe l'idée de la nécessité de l'assomption et de la prise en charge du joul par la littérature : « nous assumons le joul parce que d'autres semblables à nous ont eu à subir le colonialisme d'où est issu le joul¹⁴³ ». Cela participe d'un désir de manifester une solidarité absolue avec la collectivité. Dans la foulée, son argumentation, parfois fragile et éminemment discutable, passe par la défense des œuvres destinées à un lectorat strictement local, comme ce fut le cas, suivant la lecture de Godin, de *Finnegans Wake* pour Joyce et l'Irlande¹⁴⁴.

Le poète va encore plus loin en comparant les Québécois aux noirs américains, soutenant que, comme le black-english, le joul est l'expression d'une volonté d'« obscurisation » de la langue, délibérément modifiée et torturée afin de se protéger tout

¹⁴⁰ Charles Gagnon, « Quand le joul se donne des airs », *Révolution québécoise*, vol. 1, n° 6, février 1965, p. 21.

¹⁴¹ Gérald Godin, « Le joul politique » [*Parti pris*, mars 1965], *EP*, 36.

¹⁴² Gérald Godin, « Le joul et nous » [*Parti pris*, janvier 1965], *EP*, 33, 34 et 35.

¹⁴³ Gérald Godin, « Le joul politique » [*Parti pris*, mars 1965], *EP*, 36 et 38.

¹⁴⁴ « Dans *Finnegans Wake*, James Joyce prend plaisir à accumuler calembours, *rhyming slang*, couplets de taverne, ballades irlandaises, dans le seul but de fermer son livre, de disposer devant sa signification d'un jeu d'écrans qui, loin de dégager la lumière quand on les traverse, l'obscurcissent davantage. » Il « ne peut être compris entièrement que par l'Irlandais » catholique « familier des pubs dublinois » (*EP*, 37).

en se vengeant de l'adversaire (*EP*, 39). Cette explication teintée d'une légère touche de messianisme revient à quelques reprises dans la réflexion ultérieure de Godin, qui parlera encore de cette revanche prise grâce à un processus de « resémantisation¹⁴⁵ ». On ne voit pas comment il pourrait être question de ruse, de liberté, de créativité, de stratégie dans l'évolution naturelle d'une langue dont tout le reste de la réflexion de Godin montre bien qu'elle est au contraire soumise, aliénée, dominée sur le plan économique autant que symbolique.

Là où Godin est plus convaincant, c'est lorsqu'il lit une « rébellion ouverte¹⁴⁶ » dans l'emploi de la langue populaire. C'est le deuxième visage — politique — du joul. Il interprète cette insurrection linguistique comme une protestation contre le fait que le français international sera une « source d'humiliation pour les Québécois » tant et aussi longtemps qu'« on leur imposera un objectif que leur vie quotidienne en milieu anglo-saxon les empêchera d'atteindre » (*EP*, 40). Il s'agit sans doute là d'une des formulations les plus claires des raisons justifiant une intervention de l'État. L'exercice du français parlé au quotidien ne peut évoluer vers le français standard que si un certain nombre de structures sociales sont modifiées, par exemple les conditions dans lesquelles s'impose l'anglais comme langue de travail d'un nombre élevé de Québécois. Sans un changement d'ordre structurel, l'appel à la correction de la langue n'est qu'une mortifiante remise à l'ordre à laquelle l'homme de la rue ne saurait et ne pourrait concrètement se conformer.

Dans l'attente d'une intervention politique, l'écrivain doit donc adopter une « attitude de défi » (*EP*, 38). L'utilisation du joul est cependant risquée, dans la mesure où elle conduit la pensée à une impasse, mais qu'à cela ne tienne : ce choix a une valeur « d'ultimatum » (*EP*, 40). Comme on le voit, la position de Godin est ici paradoxale, voire quelque peu chimérique. Dans ce texte, le poète livre à son adversaire une curieuse mise en garde : si celui-ci ne se range pas du côté de la révolution, l'écrivain est prêt au sacrifice suprême, soit l'immolation de la pensée. Dans le texte qu'il écrit quelques mois plus tard, en octobre 1965, Godin poursuit dans le même sens. D'une part, le joul est

¹⁴⁵ Le joul est une langue « qui se venge de l'anglais en donnant au mot anglais un sens que même les Anglais ne comprennent pas : c'est la revanche du colonisé sur la culture qui le domine » (Hugues Desalle, « Le joul et la poésie » [entretien avec Miron et Godin, juin 1967], *EP*, 60).

¹⁴⁶ Gérald Godin, « Le joul politique » [*Parti pris*, mars 1965], *EP*, 38.

présenté comme un phénomène de « terrorisme littéraire » permettant de « diffuser le constat culturel et linguistique de notre état de colonisés¹⁴⁷ ». À ce volet politique est associé d'autre part un volet psychologique où le joul est défini comme « l'acte de désespoir absolu » et, de façon assez curieuse, comme « le dernier seuil avant de retourner au ba-ba-ba du nouveau-né » (*EP*, 42). Une sorte de chantage surgit ici, alors que la menace d'une régression prétend incarner une arme de changement social pertinente et efficace¹⁴⁸.

Après la vive polémique de l'été 1965 autour du roman de Claude Jasmin, *Pleure pas, Germaine*, publié aux éditions *Parti pris* dont Godin était le responsable, un supplément littéraire du *Devoir* dans lequel on retrouve des textes de Godbout, de Brault et de Ferron fait le point sur la question du joul. Godin réagit à la perception certes nuancée, mais négative en définitive qu'en ont Brault et Ferron et surtout aux arguments de Jean Basile¹⁴⁹, critique officiel du *Devoir*, en introduisant une idée qui me semble absolument essentielle pour comprendre la nouvelle esthétique. Citant Léon-Paul Fargue, il rappelle que « les mots vont plus loin que la pensée¹⁵⁰ ». Cette idée renvoie bien sûr à une conception expressiviste du langage où les mots, parce qu'ils viennent de plus loin que la conscience, dépassent toujours la pensée de celui qui les profère : des réalités sont énoncées sans qu'il soit possible d'en cerner entièrement la portée. « Cela veut dire une chose fort simple : un mot joul est plus chargé de signification pour nous, Québécois, que tous les manuels de philosophie de la terre. » (*EP*, 44) Mettre de l'avant le *sens* profond de la présence du joul, tel est l'un des objectifs premiers de cette aventure sans laquelle on ne peut concevoir la littérature qui s'est écrite au Québec depuis lors. On ne peut ainsi envisager le joul uniquement à l'aune de la « pensée » spéculative ; il faut aussi tenir compte de sa « signification » sur le plan existentiel.

¹⁴⁷ Gérald Godin, « Le joul, une arme politique » [*Échos-Vedette*, octobre 1965], *EP*, 42.

¹⁴⁸ Pour une synthèse stimulante des positions de *Parti pris* durant l'hiver 1965, voir Robert Major, « Le joul politique. Sur *Le Cassé* de Jacques Renaud », dans André Gervais (dir.), *Emblématiques de l'« époque du joul »*, p. 80-81.

¹⁴⁹ « Il faut une base de 3,000 mots pour écrire un petit livre, lesquels se répartissent en vingt schémas stylistiques, eux répartis en sous-schémas. Le "Joul" ne fait pas l'affaire. » (Jean Basile, « Tout du côté de la plume », *Le Devoir*, 30 octobre 1965, p. 13)

¹⁵⁰ Gérald Godin, « Le joul, maladie infantile de la colonie québécoise » [*Le Devoir*, novembre 1965], *EP*, 44.

La littérature critique a depuis longtemps réglé le sort d'un lieu commun au sujet de cette époque voulant que *Parti pris* ait proposé de faire du joul une langue à part entière. Encore aujourd'hui, ce mythe est vivace ; il est donc utile de rappeler qu'aucun écrivain de *Parti pris*, ni Major ni Girouard ni Brochu, n'a voulu aller dans ce sens. Cela est clair dès le début : le joul devait être une expérience strictement littéraire. Godin est en accord avec ce point primordial : « Le bon français, c'est l'avenir souhaité du Québec » ; « aucun de nous n'a jamais érigé le joul en langue définitive, terminée, choisie et parfaite » ; « certains croient que nous voulons faire du joul une langue. C'est faux¹⁵¹. » Cela dit, il faut cependant relever le fait — très significatif à mon sens — que, malgré sa profession de foi en faveur du français standard et du rapprochement avec la France¹⁵², Godin contribue parfois à brouiller les cartes et à ouvrir la porte à une mise en valeur d'une langue proprement « québécoise ». Nous verrons maintenant en quoi ses prises de position entretiennent un certain flou à ce sujet — flou qui a joué un rôle dans la difficulté de comprendre les enjeux de ce débat et d'anticiper l'enlisement de la querelle du joul.

Il faut d'abord rappeler que Godin, dès ses premiers textes, s'insurge contre le mépris manifesté à l'égard de la langue populaire. Après celui de Ferron, un autre récit épiphanique, sur lequel le poète est revenu à plusieurs reprises, explique la fermeté inébranlable de sa position à travers les années :

Dans le parc Champlain, à Trois-Rivières, je lisais un jour assis sur un banc public. Au bout du même banc, deux hommes d'une cinquantaine d'années conversaient entre eux. Ils parlaient un joul d'une certaine richesse que la pauvreté de leur mise laissait prévoir. [...] Je lisais tout en tendant l'oreille à leur propos. L'un deux se tourna alors vers moi et me dit : « On parle mal, hein ! » Je demeurai interdit. Jamais ma honte ne fut plus grande, ni ma colère. Des gens se sentaient donc coupables de parler joul¹⁵³ !

À ses yeux, rien ne justifie qu'on tienne un individu responsable de la qualité d'une langue largement déterminée par le milieu social. Dès le départ, c'est là fausser la perspective : « un aspect important de cette attitude moraliste débouchait nécessairement

¹⁵¹ Respectivement dans Gérard Godin, « Le joul et nous » [*Parti pris*, janvier 1965]; « Le joul, maladie infantile de la colonie québécoise » [*Le Devoir*, novembre 1965] et « Le joul, langue morte ou vivante ? » [entrevue, *La Scouine*, novembre 1965], *EP*, 34, 44 et 48.

¹⁵² Voir Hugues Desalle, « Le joul et la poésie » [entretien avec Miron et Godin, juin 1967], *EP*, 60.

¹⁵³ Gérard Godin, « Le joul politique » [*Parti pris*, mars 1965], *EP*, 39.

sur le paternalisme et surtout, ce qui est plus grave pour nous, sur la répression¹⁵⁴ ». Godin est de ceux à *Parti pris* qui insistent le plus sur l'importance de dépasser cette position. À plusieurs reprises, avec une pertinence parfois discutable, cela le conduit à pointer du doigt les initiatives de l'Office de la langue française et les « francomanes » qui en dirigent les destinées¹⁵⁵.

Mais il va parfois plus loin, en introduisant l'idée que le joual puisse être une marque de l'originalité de la collectivité québécoise, voire l'un des vecteurs de son identité, fût-il provisoire comme Godin le croit¹⁵⁶. Le poète en lui semble être fasciné par la liberté apparente du joual par rapport à toute « règle » linguistique¹⁵⁷. C'est bien sûr une illusion, souvent dénoncée d'ailleurs, mais qui sera reprise avec force par des idéologues de toutes obédiences auxquels Godin a en quelque sorte pavé le chemin. Dans le même sens, il s'élève contre tout projet portant atteinte à la vivacité naturelle du langage. Sur cette base, on voit mal comment il peut ajouter du même souffle qu'« il faut quand même, à un moment donné, arriver à s'exprimer correctement¹⁵⁸ ». En fait, il y a chez Godin une tension et une véritable hésitation quant à l'attitude à adopter, particulièrement sensibles à partir de 1969, quand apparaissent les premières théories des auteurs joualisants.

À l'intérieur de mon corpus, c'est d'ailleurs sous sa plume qu'apparaît pour la première fois l'appellation même de « langue québécoise », en mai 1968 lors de la VI^e Rencontre des écrivains. Il ne la reprend pas à son compte, évoquant simplement le fait que certains « critiques » voudraient que la littérature en soit le fondement¹⁵⁹. Godin, prudent, affirme alors que « c'est l'avenir qui va statuer là-dessus » (*EP*, 66). L'année suivante, dans une entrevue, le poète définit d'abord le joual comme une simple « fraction

¹⁵⁴ Gérard Godin, « L'enseignement de la littérature en rapport avec l'état de langue » [*Liberté*, mai-juin 1968], *EP*, 67.

¹⁵⁵ Voir Gérard Godin, « Les francomanes » [mars 1963] et « Le joual et nous » [*Parti pris*, janvier 1965], *EP*, 28-30 et 33.

¹⁵⁶ Voir Gérard Godin, « L'enseignement de la littérature en rapport avec l'état de langue » [*Liberté*, mai-juin 1968] et « La langue au Québec. Entretien avec Wilfrid Lemoyne, extraits » [novembre 1975], *EP*, 68 et 79.

¹⁵⁷ Gérard Godin, « L'enseignement de la littérature en rapport avec l'état de langue » [*Liberté*, mai-juin 1968], *EP*, 66.

¹⁵⁸ Gérard Godin, « La langue au Québec. Entretien avec Wilfrid Lemoyne, extraits » [novembre 1975], *EP*, 79.

¹⁵⁹ Gérard Godin, « L'enseignement de la littérature en rapport avec l'état de langue » [*Liberté*, mai-juin 1968], *EP*, 68.

du français », ce qui se défend tout à fait, avant de se contredire en concluant par ces mots : « Ici, le langage est encore jeune alors qu'en France le français ronronne. Le nôtre fait ses premiers pas. C'est assez émouvant¹⁶⁰. » Tout comme Jasmin lors de la parution de *Pleure pas, Germaine*, Godin opère ici, sur le plan symbolique, une coupure radicale avec l'Hexagone. Son affirmation assez ambiguë laisse entendre que le français québécois naît en quelque sorte à lui-même, ce qu'on peut lire comme une métaphore ou interpréter dans un sens plus littéral. La signification de cette naissance reste floue et indécidable. Il peut s'agir tout autant de l'émergence d'un rapport différent à la langue, plus sain par exemple, que d'un appel à la création d'une nouvelle langue.

Après la crise d'octobre, Godin répond à un questionnaire où l'on voit se manifester la même hésitation. Il y décrit le joul comme « la langue du peuple québécois », « héréditaire » mais tendant à disparaître¹⁶¹ ! En même temps, il précise cependant qu'il ne le considère pas comme « une langue digne de ce nom » (*EP*, 75). Si le joul est par excellence la langue de communication au Québec, elle cède, selon lui, de plus en plus de terrain devant un niveau de langue plus soutenu, le « français québécois », dont l'apparition va de pair avec la scolarisation plus grande de la population québécoise (*EP*, 75) et qui s'apparente à un français international, compréhensible dans toute la francophonie, auquel on aurait ajouté des québécismes. En ce qui le concerne, il déclare sans détour parler « québécois », ce qui renvoie pour lui à un « français rustique » en réalité très mal défini, voire énigmatique (*EP*, 74). On comprend entre les lignes qu'il s'agit tout simplement de ce français québécois évoqué dans la suite de son texte, mais encore une fois l'ambiguïté demeure. C'est du reste la première mention chez lui du « québécois », indice d'une assomption plus grande de la réalité qu'il désigne.

Je ne voudrais pas laisser penser que le poète recommandait l'usage du joul dans la vie de tous les jours. Au contraire, Godin s'élève contre les propositions d'intellectuels qui vont en ce sens. Après s'être fait très discret tout au long de la querelle du joul, il se dissocie clairement en 1975, année charnière dans sa pensée, des tenants d'une langue québécoise distincte de celle de France. En entrevue, il estime ainsi que l'assomption du

¹⁶⁰ Gérald Godin, « Après le joul, la libération » [*Le Devoir*, 14 novembre 1969], *EP*, 72-73.

¹⁶¹ Gérald Godin, « Le rôle du joul au niveau de la langue franco-québécoise. Lettre à Manon Béchette » [novembre 1970], *EP*, 74-75.

joual ne doit pas mener au « refus du français¹⁶² ». Évoquant les figures de Victor-Lévy Beaulieu et de Léandre Bergeron, Godin avoue se méfier de ceux qui veulent jouer aux « grands-prêtres » et aux « pontifes » de la langue : « on s'est battu contre les sociétés du bon parler français, il ne faudrait pas se battre maintenant contre les sociétés du mauvais parler français qui érigeraient en système le fait de mal parler » (*EP*, 80-81). Mais même en 1975, Godin, qui fut aux premières loges durant cette période, se fait pourtant hésitant quant aux définitions : « Il faudrait définir le québécois. Si le québécois, c'est, en grande partie, du français... Mais on n'a pas le choix : le québécois, c'est du français. » (*EP*, 81) Quel est donc alors l'intérêt d'une désignation propre ? Pourquoi recourir au terme « québécois » ? Le poète ne fournit pas de réponse à cette question. Cela dit, s'il faut choisir, et Godin le fait, la conclusion est claire : constitué au mieux de quelques centaines de mots, « le québécois, ça n'existe pas comme langue » (*EP*, 81).

À ses yeux, le joual, sur le plan esthétique, possède une place bien à lui et doit, sans plus, « occuper un fauteuil dans la salle avec les autres niveaux d'expression littéraire québécois¹⁶³ ». Il s'insurge contre « l'école du joual absolu, du joual érigé en langue nationale, en langue identité » défendue par de « nouveaux mandarins que la réalité a déjà dépassés¹⁶⁴ ». Il y a là chez lui un argument neuf, qui montre bien qu'en 1975 la sensibilité des Québécois face à leur langue est en train de se modifier, ce dont le poète rend compte au moyen d'une métaphore très intéressante :

La réalité était plus grande que le joual. Aussi le joual a-t-il lâché aux coutures comme un vêtement devenu trop petit. Aussi, c'est dans le grand manteau du français, dont le joual est une partie essentiellement québécoise et vivante, rappelons-le, que les jeunes écrivains s'ébattent aujourd'hui à leur aise¹⁶⁵.

Godin touche ici l'essentiel du problème de l'idéologie joualisante, soit le fait que la langue familière ne circonscrit pas la totalité de la réalité et qu'en ce sens, elle ne peut que demeurer une « demi-langue ». Demi-langue non par essence ou par mépris, mais parce

¹⁶² Gérard Godin, « La langue au Québec. Entretien avec Wilfrid Lemoyne, extraits » [novembre 1975], *EP*, 80.

¹⁶³ Godin, Gérard, « L'après-joual et la mise en place de Sol », *Le Jour*, 11 septembre 1975, p. 10.

¹⁶⁴ *Ibid.*

¹⁶⁵ *Ibid.*

que le français doit être compris comme le nom commun d'une utopie dont les contours sont toujours à inventer et qui comprend toutes les variétés existantes.

Soutenir comme le fait Godin que la réalité déborde le joul mérite aussi plus largement réflexion dans la perspective de cette thèse. En effet, la métaphore vestimentaire implique une dissociation du référent et des signes de la langue qui y renvoient : elle révèle donc une connotation désignativiste où la langue est considérée dans son objectivité, en l'occurrence dans son incapacité de désigner adéquatement la réalité vécue. Cependant, la critique de l'idéologie du joul se fait au nom d'un expressivisme diffus où le français (au sens le plus large du terme, c'est-à-dire incluant les particularismes) symbolise une large pièce de tissu dans laquelle, en s'exprimant suivant toutes les nuances de sa subjectivité, le locuteur doit tailler et se draper.

André Major, une pensée en retrait

Tout aussi important que Godin dans l'évolution de la réflexion sur la langue, André Major ne participe cependant pas aux premières échauffourées sur le joul. Dès l'hiver 1965, il s'éloigne de *Parti pris*, mal à l'aise avec la rigidité idéologique qui commence à s'y dessiner. Sa dernière contribution, qui n'attire pas particulièrement l'attention, remonte au numéro de janvier 1965 sur la littérature québécoise. Discret durant l'hiver, où il reprend son souffle après une démission douloureuse à bien des égards, Major joue cependant un rôle de premier plan lors de la véritable première querelle du joul, provoquée par la parution de *Pleure pas, Germaine*. Les critiques sont dures, surtout celle de Gilles Marcotte, dont le compte rendu, « Lettre ouverte à Claude Jasmin, romancié¹⁶⁶ », prend la forme d'une parodie désopilante, mais caricaturale, il faut bien le dire, de l'écriture jouale. Marcotte y lance un certain nombre d'attaques et dénonce des complaisances dans la forme comme dans le fond. Piqué à vif et blessé de la mauvaise foi de son interlocuteur, Jasmin rédige une réplique qu'il veut cinglante, toujours sous la forme un peu personnelle de la lettre ouverte, adressée à des « autruches littéraires d'ici¹⁶⁷ ».

¹⁶⁶ Gilles Marcotte, « Lettre ouverte à Claude Jasmin, romancié », *La Presse*, 19 juin 1965, p. 6.

¹⁶⁷ Claude Jasmin, « Lettre ouverte à des autruches littéraires d'ici », *Le Devoir*, 26 juin 1965, p. 9-10.

Sa lettre inaugure une lente dérive qui, chez certains écrivains joualisants, prendra de plus en plus d'ampleur en accordant une importance démesurée à l'entreprise volontariste « d'identification » culturelle. Jasmin ouvre en quelque sorte le chantier de la québécoïté : identifier le peuple québécois, le quadriller, le cartographier. Il y a là un retournement de la logique d'invention qu'on retrouvait à *Parti pris*, même par rapport à Godin, son représentant le plus radical sur le plan linguistique¹⁶⁸. *Parti pris* considérait que l'écrivain avait un travail de création à faire et que, de ce travail, procéderait une « identité » littéraire, une tradition québécoise dégagée de l'imitation française. Jasmin, quant à lui, met pour ainsi dire la charrue avant les bœufs et cherche, dans le présent de l'écriture, à mettre au jour l'originalité propre au Québec. Se défaire du colonialisme et de « l'impérialisme littéraire de Paris-la-capitale » constitue donc l'une de ses priorités.

Lorsqu'il répond à son tour, Major prend Jasmin à revers, l'obligeant à quitter la pose du révolutionnaire de terroir. Sa critique porte d'autant plus qu'elle vient de l'un des fondateurs de *Parti pris*, dont Jasmin se réclamait d'ailleurs dans sa lettre ouverte. Elle porte sur trois points principaux. Tirant les conséquences de sa propre expérience littéraire, Major considère que « le joual est une anti-écriture » et qu'« on ne peut fonder une littérature sur un langage qui est un idiome » ainsi que Jasmin, à son avis, le laisse croire. En cela, il est vraiment le premier parmi les fondateurs de *Parti pris* à considérer avoir fait le tour de la question et à avoir anticipé l'impasse à laquelle mènerait un certain type de recours au joual, réaliste et « populiste¹⁶⁹ ». Dans le même esprit, il dénonce l'amalgame courant voulant que le fait de contourner et d'éviter la référence française équivaldrait à « se libérer d'une servitude ». Sur le plan de la création, Major refuse de même l'idée d'une genèse absolue du monde, naïvement locale et exprimant la québécoïté.

Il y a dans ce refus une lucidité, mais aussi (dans ce texte, du moins) un retour de conservatisme que l'auteur a d'ailleurs décrit par la suite comme une volonté de provocation. On a en effet de la difficulté à reconnaître Major dans la conclusion de cet

¹⁶⁸ Il y a cependant des liens entre les deux écrivains ; ce n'est d'ailleurs pas par hasard que Jasmin reprend le mot d'ordre de Godin : écrire à partir d'une langue « fautive mais vraie ». On conçoit que cela ouvre la porte à bien des dérapages.

¹⁶⁹ André Major, « Le populisme », *Le Petit Journal*, 4 juillet 1965, p. 24.

article : « c'est de l'esprit dont nous avons besoin », lance-t-il tout à fait dans la tradition de Camille Roy ou, plus précisément, dans la foulée du vieux Menaud, sa passion d'alors. Cependant, l'argument premier auquel recourt Major, annonçant ses préoccupations futures, consiste à rappeler tout simplement les exigences du travail d'écriture, qui passe par la formation d'un « langage » propre à l'artiste. Sacrifier « sa voix à celle de son personnage » n'est qu'une triste imposture qui disqualifie une entreprise qui, en joual ou en français, n'a de légitimité qu'à condition de posséder les qualités formelles d'une œuvre authentique.

Tant bien que mal, Jasmin essaie courageusement de plaider sa cause¹⁷⁰. Sa deuxième réplique, maladroite, familière, presque familiale, cherche le consensus par le rappel d'une complicité d'expériences littéraires : « je m'adresse à toi, Major, parce que je te connais » ; « tu les connais bien, ces autruches¹⁷¹ », etc. Hors ce désir de coller à l'interlocuteur pour sauver la face, Jasmin défend plutôt bien son intention de départ, qui était de faire parler un « tout nu » avec les mots qui sont les siens en sachant bien que les « littéraires-francophilimaniaques sont gênés [...] par le paysage de la pauvreté ». Pour ce qui est du lien avec la francité, il se défend mollement de vouloir le rompre et précise simplement qu'un semblable « rattachement » ne pourrait tout à fait compenser le « manque-à-vivre » québécois. Là où on suit Jasmin plus difficilement, cependant, c'est lorsqu'il fait preuve de sa méconnaissance des objectifs de la « francophonie », où le Québec pourrait trouver une assise géopolitique, en prétendant qu'elle conduirait à une « imitation » de la France. Il clôt sa lettre en soulignant que son roman avait pour but non de « renier la langue », mais de « lâcher un grand cri ». Major serait tout à fait d'accord avec ce constat, car tout le problème est là. Ce cri a déjà été lâché dans le *Cassé* et l'imitation que Jasmin rejette d'un côté revient au galop de l'autre.

Dans son commentaire de la réplique de Jasmin, Major reprend pour l'essentiel les arguments qu'il a déjà invoqués : l'importance de l'inscription de la subjectivité du romancier dans son écriture et le refus d'un réalisme conduisant l'auteur à se dissimuler derrière ses personnages. Sur le plan linguistique, il formule en outre sa position

¹⁷⁰ On trouvera la version donnée par Jasmin de cet épisode dans Claude Jasmin, « La bataille du joual », *Dossier Claude Jasmin*, Montréal, Claude Langevin éditeur, 1970, p. 83-106.

¹⁷¹ Claude Jasmin, « Major, y aurait-y moyen de placer un mot ? », *Le Petit Journal*, 8 août 1965, p. 26.

définitive : si l'utilisation de tous les niveaux de langage est légitime, encore faut-il les intégrer à une œuvre véritable et non pas faire « en sorte que [l']écriture se résorbe dans le langage » comme c'est le cas chez Jasmin¹⁷². Toujours la question de l'art. Mettant les points sur les i et assumant sa démission de *Parti pris*, Major conclut en rappelant que « nos œuvres doivent être littéraires ; le reste, il y a d'autres moyens que la littérature pour le résoudre ».

Par ailleurs, il fait part de son malaise face à l'impératif de l'authenticité, critère vague qui sert de prétexte à tous les excès. Jean Marcel, dont il est l'ami, reprend le flambeau dans *L'Action nationale* en septembre 1965 dans ce qui est, après celles de Marcotte et de Major, la troisième critique décisive de *Pleure pas, Germaine*. Il enfonce le clou du talent artistique : « ce n'est pas parce qu'elle est réaliste que l'œuvre de Jasmin est ratée, mais bien parce qu'elle est volontariste, dépourvue de liberté et polémique¹⁷³ ». Avec sa dureté habituelle, Marcel dégonfle aussi quelques baudruches, telle la prétention courante à l'époque de parler au nom du peuple : « le coup du désert-qui-écoute, c'était un *putsch* singulièrement imprévu : Jérôme-le-Traducteur-du-peuple avait écrit un roman pour un peuple qui ne le lisait pas, afin de choquer une bourgeoisie qui, par hasard, le lisait¹⁷⁴ ». L'ironie frappe durement.

La précision la plus importante de ce texte tient à la question de l'identification, dont Marcel a bien vu qu'elle prenait chez Jasmin un tour singulièrement dangereux : « si Ferron écrit *ouiquène* et Major *lonche* ou *sanouitche*, je suis amplement identifié, je sais où je suis et même davantage je suis devant une œuvre où un écrivain a transformé pour moi cette vie invivable¹⁷⁵ ». L'art n'est pas la répétition de la vie¹⁷⁶, mais une configuration de signes, d'indices, de miroirs déformés qui exige une prise de distance nécessaire avec la prose de l'existence. De même, l'identité collective, pour Marcel, ne se forge pas par la reproduction fidèle, mais plutôt par l'invention d'une complicité fine et complexe avec le

¹⁷² André Major, « Une équivoque », *Le Petit Journal*, 8 août 1965, p. 26.

¹⁷³ Jean Marcel, « Pleure pas, Jasmin », *L'Action nationale*, vol. 55, n° 1, septembre 1965, p. 96.

¹⁷⁴ *Ibid.*, p. 93.

¹⁷⁵ *Ibid.*, p. 94.

¹⁷⁶ Comme le note d'ailleurs Jean Marcel, rien n'est plus éloigné de la vie que ce jocal de salon où l'on retrouve « quatre anglicismes dans une même phrase » (*ibid.*, p. 95).

lecteur. Il y a là un morceau important du casse-tête linguistique que le Québec, au début des années 1970, aura à recomposer.

Somme toute très brève, la discussion du livre de Jasmin se termine au début de l'automne 1965. Elle donne néanmoins l'impulsion de départ à une réflexion plus large qui se prolonge jusqu'à la fin des années 1960 — cahiers spéciaux dans les journaux et numéros thématiques dans les revues. La critique a exagéré, en fait, l'ampleur de cette première querelle du joul, dans la mesure où elle concerne, en définitive, un nombre très restreint de protagonistes et de textes. Même la réception du *Cassé*, compte tenu de la révolution esthétique que le roman a amorcée, n'a pas été si mauvaise. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à relire l'article de Jean Éthier-Blais, qu'on ne peut soupçonner d'enthousiasme pour le joul, dans le numéro d'*Études françaises* de février 1965. La même remarque s'applique à la réaction au numéro de *Parti pris* sur le joul et sur la nouvelle littérature québécoise, qui n'a été viscérale que dans *Révolution québécoise*, et de surcroît dans un seul article. Charles Gagnon se joint d'ailleurs par la suite à l'équipe de collaborateurs de *Parti pris*. Plus spectaculaires, les attaques contre Jasmin durent aussi plus longtemps ; il n'y a cependant qu'un livre et qu'un homme à abattre. Lorsque celui-ci se tait, la querelle s'apaise, faute de combattants. De plus, au cours de ces échanges multiples, plusieurs malentendus se produisent, dus tantôt à une volonté de provoquer, tantôt à un désir de radicaliser les positions respectives des deux camps en présence. Avec le recul, on constate cependant que les mises au point, celles de Godin et de Major tout particulièrement, ont été relativement efficaces. La voie est dès lors ouverte pour une réflexion plus ample et plus sereine, qu'on verra émerger dans les années 1966-1967.

Après le dialogue avec Jasmin, Major apparaît comme l'un des interlocuteurs importants sur la question linguistique. À la fin de l'année 1965, *Liberté* fait une enquête sur la situation du roman québécois contemporain et sollicite son opinion. Il reformule le problème de l'écrivain d'ici en faisant remarquer l'éternel dialogue de sourds entre l'oral et l'écrit : au Québec, « l'écriture est une contestation du langage quotidien¹⁷⁷ ». Du fait

¹⁷⁷ André Major, « Le romancier est un visionnaire », *Liberté*, vol. 7, n° 6, novembre-décembre 1965, p. 493. Il reviendra sur ce point en 1967 : « au Québec, la langue n'est pas une structure originelle ; on écrit pour ainsi dire contre nature » (« Tendances et orientations de la nouvelle littérature » [entrevue], *Culture vivante*, n° 5, 1967, p. 69).

que « le langage, ici, n'était pas un donné », il est impossible de « le créer de toutes pièces », car ce serait « planer dans l'artificiel¹⁷⁸ ». C'était le sens de l'entreprise de *Parti pris*, sur laquelle il revient pour mieux mettre en lumière son refus du joul. Major pensait pour sa part que cette littérature « scandaliserait d'abord les esprits, puis [que] la vérité éclaterait¹⁷⁹ ». Là se situait sa pertinence, éphémère dès le départ, comme l'événement ponctuel d'une prise de conscience. À force de durer, pourtant, ce « cri atroce » marque selon lui « plus une régression qu'une conquête¹⁸⁰ ». Pour mettre fin à l'ambiguïté de cette situation, il faut que la langue française cesse elle-même d'être « insignifiante » sur le plan symbolique, littéraire, politique¹⁸¹.

Dans ces circonstances, le plus grand danger serait que l'écrivain se conforme à la réalité la plus immédiate, celle du joul, ce qui ne serait en fait qu'une façon différente d'entériner l'impuissance du français : « le joul ne nous apparaît pas comme un langage-vérité mais comme un langage-réalité, ce qui ne revient pas au même ; car pour nous la vérité ce n'est pas la réalité, [la vérité] c'est la Révolution, c'est l'avenir¹⁸² ». Dans cette réfutation du langage « réel » défendu par Jasmin (et aussi, notons-le, par Godin), l'important n'est pas tant l'idée de la révolution à venir, lointaine et utopique, mais bien le partage même entre la réalité et la vérité, entre la *transcription* et la *traduction* : « par le joul on ne traduit pas notre vérité, on se borne à transcrire notre réalité¹⁸³ ». Il y a quelque chose ici de ce qu'on verra plus tard chez Jacques Brault, dans la mesure où la traduction se présente comme un mode d'écriture où *doit*, comme une absolue nécessité, se glisser de l'altérité et ne pas constituer un passage réducteur du même au même. C'est le sens de la différence entre transcrire et traduire, un legs venant directement de Ferron. André Major défend l'idée selon laquelle le français n'aura aucune chance de devenir *significatif* tant et aussi longtemps que les écrivains québécois n'en auront pas fait leur indiscutable point d'appui sur le plan linguistique et imaginaire. Cela doit bien sûr aller de pair avec une intervention politique vigoureuse et déterminée, car, comme Major le dira à l'occasion de

¹⁷⁸ André Major, « Le romancier est un visionnaire », p. 495.

¹⁷⁹ *Ibid.*

¹⁸⁰ *Ibid.*, p. 496.

¹⁸¹ *Ibid.*, p. 493.

¹⁸² *Ibid.*, p. 494.

¹⁸³ *Ibid.*, p. 496.

la création des *Belles-sœurs*, qu'il saluera comme un chef-d'œuvre : « refuser honnêtement le joual, ce serait abolir ses causes¹⁸⁴ », c'est-à-dire modifier les structures qui le rendent inéluctable.

Conclusion

Au cours des années 1963-1968, qui correspondent approximativement à la période couverte dans ce chapitre, la spéculation sur la langue subit une réorientation radicale. Il est frappant de voir par exemple combien, chez les générations plus jeunes, celles de *Liberté/L'Hexagone* et de *Parti pris*, les difficiles et longues réflexions sur les rapports entre langue, culture et nation deviennent secondaires. Ce n'est pas qu'elles sont dépassées par la réalité historique ; au contraire, elles apparaissent comme des évidences telles qu'il n'est plus nécessaire d'y insister ou de les repenser à nouveaux frais. Il en va de même, à toutes fins utiles, de l'unilinguisme, toujours défendu par les Léger, Barbeau et d'Allemagne, mais nettement moins souvent abordé par un Ouellette ou par un Girouard par exemple. Cela découle certainement en partie de l'assurance acquise au gré des appuis à cette cause qui ne cesseront de s'accroître de 1961 à 1963, entre autres avec le soutien significatif d'une organisation aussi traditionaliste que la société Saint-Jean Baptiste, qui donne un indice de la profondeur du consensus sur ce sujet dans les milieux nationalistes.

Ferron est exemplaire à cet égard : par le biais d'un argumentaire élaboré, il insiste année après année sur l'impossibilité que puissent coexister deux langues « complètes » dans un état de réel équilibre sociolinguistique. À l'inverse, Major effleure à peine le sujet. Comme il le souligne lui-même, au début des années 1960, il avait « les idées de *La Revue socialiste*, sans plus¹⁸⁵ ». Que signifie ce « sans plus », sinon que les idées nouvelles — socialisme, indépendance et unilinguisme, dans ce cas précis — ont déjà fait l'objet de batailles sur le plan argumentatif, batailles que Major juge gagnées¹⁸⁶, du moins en ce qui a trait à la légitimité même de telles options ?

¹⁸⁴ André Major, « Un exorcisme par le joual » [sur les *Belles-sœurs*], *Le Devoir*, 21 septembre 1968, p. 14.

¹⁸⁵ André Major, « Jacques Ferron, le jour et la nuit », p. 98.

¹⁸⁶ Comme il le dira en 1969, « le temps du diagnostic est révolu » (André Major, « À joual donné, il faut (quand même) regarder les dents », p. 5).

Godin fait exception, cependant, à cette règle générale, dans la mesure où, d'un naturel plus militant, il tient à reprendre le « flambeau » des mains de ses aînés, par exemple en 1968 lors de la prise de position des écrivains en faveur de l'unilinguisme, qui fait directement écho à la résolution adoptée au cours de la Rencontre des écrivains de 1961. Il est vrai que l'année 1968 est particulière à bien des égards : la crise linguistique qui se joue alors dans le quartier Saint-Léonard, à Montréal, porte précisément sur la question de l'unilinguisme français en contexte scolaire. En réaction, le gouvernement de l'Union nationale, alors au pouvoir, lance l'idée, très vite battue en brèche, d'une première loi linguistique jugée trop timide.

Les interventions de Godin témoignent pourtant d'une passion qui déborde le cadre de cette crise ponctuelle. Le poète avait en effet déjà traité de la question en 1965 alors que les idées de Pierre Laporte et de son Livre blanc sur la politique culturelle sont dans l'air. Pour lui, elles représentent un pas dans la bonne direction : « il ne faut pas tout briser d'un seul coup, il faut procéder par étapes. Ce sera la priorité au français, ensuite viendra l'unilinguisme¹⁸⁷ ». Néanmoins, à long terme, l'argument libéral de la priorité du français ne saurait suffire, et Godin prône un unilinguisme qui se manifesterait « dans les textes de loi, dans tous les documents [de l'État ?], sur toutes les affiches publiques » (*EP*, 49). Si le problème de la langue de travail, tout particulièrement, n'est pas évoqué ici, il le sera cependant dans un autre texte : « pour nettoyer la langue, nettoyons les paysages, nettoyons les relations anglophones entre patrons anglais et ouvriers québécois, nettoyons l'anglicisme de nos textes de lois¹⁸⁸ ». La position de Godin donne un bon aperçu de la filiation qui existe entre sa génération et celle de d'Allemagne de même que le peu de précision de ses suggestions montre que le sentiment d'urgence n'est pas le même qu'auparavant pour ce qui est de l'argumentation sur l'unilinguisme.

Il se déplace vers d'autres objets de prédilection, tel le rapport entre langue et littérature, qui domine véritablement la réflexion au cours de cette période, avant de subir une éclipse, puis d'être relancé de plus belle en 1968 quand le jocal littéraire devient, chez certains, la caution d'un refus absolu de faire du français la langue commune des

¹⁸⁷ Gérald Godin, « Le jocal, langue morte ou vivante ? » [entrevue, *La Scouine*, novembre 1965], *EP*, 49.

¹⁸⁸ Gérald Godin, « Le jocal, maladie infantile de la colonie québécoise » [*Le Devoir*, novembre 1965], *EP*, 46.

Québécois. Au début des années 1960, cependant, le champ littéraire québécois est loin d'en être là pour la simple raison que la langue n'est pas encore une « question » littéraire. Pour s'en persuader, on pourra consulter les actes de la Rencontre des écrivains de 1959, qui porte sur les rapports entre langage et création (où la littérature occupe la plus grande part). On pourrait imaginer qu'il y aura été question de langue, mais ce ne fut pas le cas, notamment parce que langue et langage sont confondus et que la question linguistique n'a pas encore été abordée de façon autonome dans le cadre d'une problématisation proprement littéraire.

Dans ce paysage idéologique, Jacques Ferron, animé par le souvenir épiphanique du retour de Gaspésie, joue un rôle aussi discret que fondamental. Discret parce que — j'ai essayé de le montrer — la recherche sur la question linguistique s'intéresse peu aux objets discursifs trop fugaces, telles ces atypiques escarmouches ferroniennes éparpillées à tous les vents, qui ne trouvent aucune place dans ses configurations théoriques. L'écrivain a pourtant marqué de façon décisive le développement de la spéculation sur la langue, ainsi que le confirme l'importance que lui accorde Major, notamment, et la récupération qu'en fait l'équipe de *Parti pris* tout entière, dont la *pratique* de la langue, sans y être inféodée, doit être considérée dans le prolongement des idées que Ferron met en place et, tout particulièrement de l'alliance alors nouvelle entre langue, littérature et politique. Ainsi, le romancier établit le premier que l'anémie linguistique touche l'écrivain au premier chef, tant sur le plan institutionnel (parce qu'il écrit son œuvre à l'intention d'un public) que sur le plan purement littéraire (parce que lui-même n'est plus irrigué par la vague linguistique, désormais « salie », de la société dont il fait partie).

Cette fragilité est ressentie de façon encore plus tragique par les écrivains de *Parti pris* qui, d'une part, transposent de façon plus radicale les conflits socio-politiques de leur collectivité dans leur œuvre et, d'autre part, les intègrent à leur pratique linguistique, ce à quoi ne se résignera jamais Ferron. Après y avoir adhéré un temps, Major y renonce d'ailleurs très vite et restera toute sa vie un héritier, sur le plan de la réflexion linguistique, de l'auteur des *Contes du pays incertain*. On le perçoit dans son insistance à mettre un français de qualité au cœur de sa vision de l'aménagement de la langue et en lui donnant le sens d'une utopie à concrétiser, notamment par le biais de politiques linguistiques cohérentes.

Gérald Godin, quant à lui, se distingue considérablement de Major à plusieurs égards, entre autres par son peu d'intérêt pour la différence entre réalité et vérité, entre transcription et traduction. Son désir de solidarité avec le peuple, parfois teinté de romantisme, le pousse ainsi à coller souvent au réel le plus immédiat, au risque de perdre de vue l'objet de départ. Ainsi en est-il par exemple de son projet de « libération », dont les enjeux sont obscurcis à certains moments par une quête obsessionnelle d'identité : « quand nous nous serons trouvés, nous saurons de quoi nous libérer¹⁸⁹ ». Que peut signifier une phrase aussi paradoxale ? Qu'une fois l'identité assignée définitivement, le peuple québécois saura enfin voir quels sont les obstacles à sa libération ? Ce type d'excès a eu pour effet d'entourer d'un flou artistique la position de Godin sur la « langue québécoise », avant qu'il se retrouve dans une impasse vers 1975, après les excès idéologiques de la québécutude et qu'il se voit forcé, pour ainsi dire, de se ranger à la position de Major. On ne le reconnaît plus lorsqu'il écrit par exemple, en 1978, une fois élu député du Parti québécois : « La querelle qui s'est développée autour du "joual" à partir des années 1960 a mal tourné à mon avis. Car, à l'origine, les écrivains "jouaux" voulaient manifester que le Québécois, privé de sa langue maternelle et atteint dans son être [...], n'avait plus la maîtrise de son milieu ni de l'outil de communication fondamental de tout individu¹⁹⁰ ».

De sa part, cette formulation du problème est rien moins qu'évidente, car Godin, précisément, n'a jamais vraiment envisagé la question linguistique en termes de *maîtrise* d'un *outil*, c'est-à-dire dans une perspective nettement désignativiste. Le pragmatisme de Ferron qui s'inquiétait pour son « matériau » ne l'a jamais passionné, sa priorité ayant plutôt été la dignité et le respect absolus des locuteurs, dont la langue reflète l'être profond. On se rappelle l'importance chez lui des métaphores organiques : l'homme a sa langue *dans la peau*, au sens littéral. Elle fait corps avec lui et, pour cette raison, le poète aura de la difficulté à penser le changement et le perfectionnement linguistiques. L'ambiguïté de son attitude est frappante dans cette citation : « l'arbre du langage, on ne l'émonde pas : on le laisse pousser comme il veut, pis comme ça arrive, pis comme les vents le tournent, le tordent, pis comme la pluie... enfin, c'est influencé par mille et un

¹⁸⁹ Gérald Godin, « Après le joual, la libération » [*Le Devoir*, 14 novembre 1969], *EP*, 72.

¹⁹⁰ Gérald Godin, « Allocution d'ouverture » [*Québec français*, mai 1978], *EP*, 82.

facteurs¹⁹¹ ». Inutile de préciser que parmi les mille et un facteurs se trouve le facteur économique et que ce libéralisme linguistique est précisément ce que Godin a pourtant explicitement combattu toute sa vie.

Une image, celle du *décalque*, résume bien une partie des enjeux liés à la question linguistique durant les années *Parti pris*. On sait que Godin revient fréquemment sur cette métaphore fétiche. Pour lui, la langue constitue ainsi à la fois le « décalque parfait de la décadence de notre culture nationale » et le « décalque de la réalité économique et politique du Québec¹⁹² ». Outre qu'elle est spécifique à Godin, tout en respectant tout à fait la sensibilité de *Parti pris*, cette image a l'intérêt de mettre en lumière l'expressivisme de cette génération : la langue est bien, comme au tournant des années 1960, un indicateur de la situation sociale. Cependant, la nouveauté vient du fait que le locuteur, implicitement, sert désormais de médiateur. Dans la culture populaire, un « décalque » est un dessin dont le support est ordinairement la peau humaine. Suivant cette logique métaphorique, la langue porte donc sur elle un calque, c'est-à-dire le dessin d'une configuration sociale donnée qui nécessite un support pour être dé-calqué. Ce support, ce ne peut être que le locuteur lui-même, arborant sans le vouloir l'empreinte du corps social sur le corps de sa parole individuelle. Que la dimension symbolique de la langue passe par l'homme n'est pas un hasard, mais révèle l'expressivisme profond qui est celui de cette époque.

Il n'est d'ailleurs pas anodin que le mot calque, si l'on se fie à l'étymologie, renvoie à l'idée de *pression* et que, par conséquent, le terme décalque se rapporte à l'idée d'*ex-pression*. L'image du décalque s'inscrit ainsi dans une évolution qui s'amorce au milieu des années 1950 et qui rapproche toujours davantage l'individu de sa langue. Notons également, en terminant, que le décalque forme — sur le plan métaphorique — le pendant exact de l'image du *miroir* si représentative du tournant des années 1960 et de la génération de Jean-Marc Léger. Tandis que le miroir laissait le sujet à distance, le décalque l'entraîne inéluctablement dans la ronde du langage. Le miroir manifestait déjà un certain expressivisme, mais le décalque est encore plus révélateur. Cette opposition

¹⁹¹ Gérald Godin, « La langue au Québec. Entretien avec Wilfrid Lemoyne, extraits » [novembre 1975], *EP*, 81.

¹⁹² Gérald Godin, « Le joual et nous » [*Parti pris*, janvier 1965] et « La langue au Québec. Entretien avec Wilfrid Lemoyne, extraits » [novembre 1975], *EP*, 33 et 78.

métaphorique illustre bien le fait qu'en l'espace de quelques années se sont créés sur le plan spéculatif de véritables lieux communs autour desquels se rejoignent plusieurs générations d'intellectuels en même temps que s'esquissent simultanément des traditions spécifiques de réflexion où se creuseront, au fur et à mesure que l'on approchera de l'orée des années 1970, des différences fondamentales dans la manière d'aborder la question linguistique.

III.

Au cœur de la poudrière linguistique :
la querelle du joul

Un automobiliste voit devant lui un camion géant qui lui coupe la route. L'automobiliste a le droit de passage, c'est incontestable. L'automobiliste, fort de son droit, fonce et se tue, fier d'avoir au moins tenté de faire respecter son droit. Tant pis pour lui.

Louis Landry, *L'assimilation, pourquoi pas ?*

La décennie 1957-1968 est marquée par un spectaculaire foisonnement et une révolution complète des idées sur la langue, tant dans le domaine politique que dans le champ littéraire. Or, à la fin des années 1960, un second tournant, beaucoup plus soudain et inattendu, oblige les acteurs de cette révolution à rectifier leur tir ou du moins à l'ajuster aux secousses sociales qui viennent alors agiter l'espace public. La « poudrière linguistique », comme l'a nommée Pierre Godin, s'enflamme et explose durant l'année 1968, significative à bien des égards, notamment parce qu'est alors déposé le rapport de la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme (1963-1968) et qu'est mise sur pied la Commission Gendron sur la situation de la langue française (1968-1973). Ce ne sont pourtant pas ces deux commissions d'enquête fédérale et provinciale qui créent la commotion, mais un événement cardinal, trop peu évoqué et surtout rarement explicité, de l'histoire du Québec moderne : la crise de Saint-Léonard, provoquée par un débat virulent sur le choix de la langue d'enseignement dans les commissions scolaires francophones où l'on trouve une forte population immigrante¹. Pour la première fois, le débat linguistique ne se confine plus aux salles de rédaction des journaux et aux réseaux d'intellectuels, mais se propage dans la rue : la « querelle », en 1968, est désormais d'ordre social.

Les confrontations entre francophones, anglophones et italophones durent alors plusieurs mois et constituent le premier acte des grands bouleversements linguistiques qui ponctueront les dix années suivantes. Sans la crise de Saint-Léonard, la première législation linguistique, la très contestée Loi 63, n'aurait certainement pas vu le jour. D'un point de vue historique, ces événements sont déterminants dans la cristallisation de

¹ Voir Pierre Godin, *La poudrière linguistique*, Montréal, Boréal, 1990, p. 65-86, 331-332 et 324-325.

l'imaginaire linguistique du Québec contemporain. Ils provoquent une véritable déflagration ayant pour effet de mobiliser durant près d'une décennie une partie importante de la population. Aujourd'hui encore, dès qu'il est question d'une modification de la politique linguistique, les métaphores de la « poudrière » et de la « paix » reviennent dans les médias comme un avertissement.

Cela dit, on remarque moins que cette crise sociale s'accompagne d'une crise certes moins spectaculaire, mais tout aussi profonde, située cette fois sur le plan culturel. Strictement contemporaine des affrontements idéologiques liés à l'adoption de la Loi 63, dans lesquels s'engagent notamment Gaston Miron, Michel Chartrand et René Lévesque, cette seconde crise convoque les efforts de nombreux écrivains et intellectuels québécois autour de ce qu'on peut considérer comme la première véritable querelle du joul. Ce sera la plus intense, la plus longue, la plus pénible et la plus confuse de toutes. L'affaire de Saint-Léonard explique d'ailleurs sans doute en partie le fait que les échanges des années 1970 aient été si polémiques, à la différence de ceux de la première moitié des années 1960. Elle suscite une tension telle qu'elle ne peut que provoquer de profondes répercussions dans le champ de la culture lui-même. Un puissant sentiment de fragilité linguistique naît en effet des luttes et des manifestations de 1968-1969 qui se polarisent autour de l'opposition entre unilinguisme et bilinguisme. Dans ce contexte explosif, on comprend mieux que la défense du joul chez un certain nombre d'intellectuels soit perçue comme un faux débat et un obstacle de plus sur la voie de l'unilinguisme français.

Les propositions visant à faire du joul une langue d'envergure nationale ou même, de façon plus nuancée, à revaloriser la langue populaire semblent, aux yeux de plusieurs, transposer à l'intérieur même de la sphère linguistique la lutte des langues qui se joue au même moment à un niveau politique. Le coup d'envoi de cette crise culturelle est donné par la parution d'un long essai intitulé « Place à l'homme » dans le numéro des *Écrits du Canada français* de juillet 1969. Il s'agit d'un « éloge » passionné de la langue telle qu'elle est parlée au Québec, dans tous ses registres. Ce plaidoyer pour un renversement de la hiérarchie de l'oral et de l'écrit, même s'il n'est pas neuf, est apparu, en raison de sa force de conviction et de son caractère polémique, comme un événement de première importance. Devant la curiosité et les réactions suscitées par son texte, l'auteur, Henri Bélanger, professeur au Collège militaire royal de Saint-Jean, décide de le remanier et de

l'augmenter afin de le publier sous forme de livre en 1972. Durant la période 1957-1977, *Place à l'homme* constitue sans doute la plus ambitieuse réflexion sur la langue qui ait été élaborée par un intellectuel non indépendantiste. Elle nourrit de façon décisive la réflexion sur la québécité linguistique qui se transformera très vite en idéologie de la québécitude². Même si la position de Bélanger ne peut, en raison de son radicalisme, être tenue pour représentative du point de vue fédéraliste traditionnel³, il est important d'essayer d'en cerner le propos, ne serait-ce que pour comprendre son opposition inflexible à la perspective politique des Léger et d'Allemagne, axée sur l'idéal du français international et dont on peut considérer Léger comme le plus vigoureux promoteur⁴.

Après avoir mis en lumière les éléments principaux du changement de paradigme qui s'opère avec Henri Bélanger, j'examinerai les effets immédiats et lointains que produit cette déflagration dans le monde intellectuel québécois, chez Michel Tremblay le premier, dont les *Belles-sœurs* composent une harmonique idéologique avec *Place à l'homme*, alors que *Le joual de Troie* de Jean Marcel — réplique caustique et moqueuse au livre de Bélanger — en constitue le contrepoint. Cette querelle révèle également au grand public plusieurs intellectuels atypiques dont Louis Landry, inspiré par les thèses de *Place à l'homme*, est sans doute le plus oublié aujourd'hui. Son argumentation étonnante en faveur de l'assimilation à l'anglophonie américaine, puis d'une québécitude ambiguë, exposée dans deux ouvrages publiés au tournant des années 1970, représente un effort de réflexion révélateur de la diversité des positions de cette époque, en plus de fournir un autre exemple intéressant d'un point de vue non souverainiste sur la langue. Héritier paradoxal de Bélanger, Victor-Lévy Beaulieu est quant à lui l'indépendantiste le plus

² Ce terme passé dans le langage courant des études québécoises désigne, dans cette thèse, une célébration débridée et peu nuancée de la « différence » québécoise. On peut en trouver une description intéressante dans l'un des essais importants d'André Major, écrit en 1974. Son texte est consacré tout entier à analyser le phénomène de la « québécitude » (voir « Journal d'un hypnotisé (fragments 2) », *Liberté*, vol. 16, n° 2, mars-avril 1974, p. 43-46).

³ La réflexion de Claude Ryan pourrait être considérée comme une incarnation exemplaire de cette position (voir Olivier Marçil, « La question linguistique dans la pensée de Claude Ryan au *Devoir* (1962-1978) : la difficile conciliation de principes nationalistes et libéraux », *Mens*, vol. 2, n° 2, printemps 2002, p. 193-231).

⁴ D'ailleurs, Léger est sans doute l'adversaire visé dans la section du livre de Bélanger portant sur le français international, alors que l'auteur évoque « un certain journalisme "culturel" » qui pose « à l'internationaliste, même si cela revient à dire qu'on est personne ». (Henri Bélanger, *Place à l'homme. Éloge du français québécois [Écrits du Canada français]*, juillet 1969], introduction de Jean-Paul Desbiens, Montréal, Hurtubise HMH, 1972, p. 74 et 76. Désormais désigné par le sigle *PH*, suivi de la page.)

connu et le plus flamboyant à reprendre certains des arguments de *Place à l'homme*, en les transposant cependant de la droite conservatrice à la gauche anarchiste. Enfin, ce tour d'horizon de la querelle du joual ne saurait être complet sans une analyse des idées de Hubert Aquin et de Michèle Lalonde, deux collaborateurs importants de *Liberté*, dont les interventions remarquées contribuent à clarifier grandement le débat en permettant de prendre un plus grand recul face aux enjeux de la question linguistique.

Henri Bélanger, éloge de la langue parlée

D'une première lecture de *Place à l'homme*, on sort tout d'abord intrigué par la nature même de l'ouvrage, à mi-chemin entre l'essai et le texte savant. Où le classer exactement ? Les références bibliographiques qu'on y trouve composent un cadre théorique imprécis dans lequel domine la linguistique, même si elle est entachée par le lourd soupçon de médiocrité qui caractérise d'après l'auteur toute pensée scientifique, littéraire et philosophique (*PH*, 88). Bélanger se réclame ainsi des positions théoriques de la linguistique descriptive, refusant de se laisser entraîner par le désir stérile de l'imposition d'une norme, car « l'idée de malparler n'est pas fondée dans la science linguistique » (*PH*, 199). Pour lui, l'usage des locuteurs doit être accepté et respecté tel qu'il est, sans qu'une linguistique prescriptive et moraliste ne vienne tenter de le régenter. Ce principe de base, qui justifie son refus très ferme d'employer le terme de « joual⁵ », sert d'appui à toute la construction idéologique de *Place à l'homme*. Il éclaire notamment son interprétation très généreuse des anglicismes « nationalisés », qu'il juge bienvenus dans le français commun, cela « en bonne linguistique » (*PH*, 131). Le bien-fondé de ce point de vue sera par la suite contesté par plusieurs intellectuels indépendantistes, qui voient au contraire dans les innombrables emprunts à l'anglais le signe d'une aliénation.

Cet aspect de la question constitue néanmoins un point de détail, pour ainsi dire, si l'on considère que l'effet de scientificité qui ressort de la lecture de l'ouvrage est obtenu en grande partie grâce à l'accumulation d'assertions beaucoup plus discutables où s'entremêlent biologie, génétique, fonctionnalisme et libéralisme linguistiques. On verra qu'elles annoncent une série de contradictions structurelles que *Place à l'homme* ne

⁵ Voir sur ce sujet l'entrevue qu'il donne à André Major, « Un entraîneur : Henri Bélanger », *Le Devoir*, 14 novembre 1969, p. 7.

surmontera jamais tout à fait. L'attention du lecteur est, dans un premier temps, attirée par l'importance que Bélanger attribue à ce qui s'avérera l'un des mots clés de l'ouvrage, celui d'*ambiance*, et à la théorie du climat qui lui donne sens. Pour l'auteur, il est vital que la langue s'adapte à l'« ambiance », métaphore vague promue au rang de quasi-concept et qui doit être en réalité comprise comme un synonyme de « milieu ». Elle renvoie à une passion du territoire, dont l'influence sur le locuteur est profonde :

Le sens du mot se construit [...] dans l'individu en fonction des apports de l'ambiance et de l'activité, et ces contextes mêmes ont une valeur réelle. [...] L'habitat gouverne les données de l'expérience, et c'est en fonction de ses contenus que l'esprit transfère, différencie, compare et généralise. (PH, 36)

Cette fascination pour l'ambiance s'explique par le fait que l'enracinement de la langue passe, chez Bélanger, par une apologie du climat *local* permettant un solide ancrage dans le milieu de vie concret. *Place à l'homme* fait du climat l'élément principal de la définition de l'ambiance et l'archétype de la singularité nationale. Sans aller jusqu'à reprendre les théories du climat du XIX^e siècle⁶, Bélanger en garde une nostalgie inconsciente, ce pour quoi le froid, l'hiver et le Grand Nord possèdent une importance démesurée chez lui : « en fonction de ses composantes thermiques et frigorifiques, l'influence climatique vient ici faire une incidence directe sur la sensibilité, et par suite sur l'apparence des choses » (PH, 36).

Il y a plus inquiétant encore. De concert avec le conditionnement climatique, la biologie fait aussi son entrée en scène : « l'usage populaire [d'une langue] se réalise en incarnation biologique et constitue la table commune du psychisme collectif » ; « chacun l'a dans sa peau, gravé dans son subconscient, là où son expérience et sa propre synthèse mentale l'ont inscrit dans sa matière nerveuse » (PH, 27). Intervient ensuite la dimension génétique, car aux yeux de l'auteur « les formes sonores et cognitives sont nécessairement déterminées par le milieu et génétiquement conditionnées dans chacun » (PH, 28). Échappant curieusement à l'« arbitraire », la convention, ajoute-t-il, « est produite par la convergence d'énergies équilibrées, enregistrées dans le psychisme collectif » (PH, 28). S'ajoute enfin à cet amalgame de références d'une scientificité douteuse révélant un

⁶ Principe explicatif de l'évolution et de la variation historiques, l'ancrage géographique et le déterminisme climatique comptaient parmi les éléments importants de la conception du « milieu » chez Hippolyte Taine.

imaginaire fonctionnaliste la conviction que « tout homme est corps de systèmes programmés, en instance perpétuelle de re-programmation partielle en fonction des données actuelles » (*PH*, 31). Dans un ouvrage prônant la primauté absolue de l'usage et insistant sur l'importance de ne pas embrigader le locuteur, on ne peut que s'étonner de voir allouer à l'individu une si faible marge de liberté : « la société est un prétexte d'action collective, qui en vue de l'anatomie cérébrale des hommes leur permet d'agir et de réagir les uns sur les autres, comme s'ils étaient un véritable super-organisme » (*PH*, 47).

Cette cohésion sociale est renforcée par l'unanimité « spontanée » des locuteurs, du fait que la psyché et l'expérience sont toujours collectives. Ainsi la langue maternelle « n'innove guère, et lorsqu'elle innove, elle innove naturellement, comme elle fonctionne. Elle est alors empêchée de divaguer par les exigences de l'auditeur, qui ne saurait comprendre les innovations émises qu'à condition d'éprouver lui-même les mêmes besoins que ceux du phonateur » (*PH*, 72). Tout dans *Place à l'homme* est évalué à l'aune de la communication, de l'efficacité, de l'adaptation, de l'économie d'énergie et de moyens, de la capacité de répondre à des besoins. On voit que la fonction de communication, centrale ici, est partie intégrante d'un expressivisme radical aux multiples effets théoriques (dont nous verrons plus loin la portée véritable). Un tel parti pris fonctionnaliste comporte entre autres l'avantage de pouvoir régler, le moment venu, le problème du choix de l'usage normatif de façon quasi mécanique, sans l'ombre d'une hésitation⁷. En effet, l'usage n'est roi pour Bélanger que dans un cadre étroit où seul un usage *efficace* a droit de cité, la parole marginale n'étant qu'un bruitage qu'on ne saurait ranger du côté de la communication. L'individualisme libéral de départ valorisant le « dynamisme de la vie⁸ » et la libre évolution de la langue s'est transformé en un fixisme plus conservateur que jamais.

Si j'ai pris le temps de donner un aperçu de la vision scientifique à l'œuvre dans *Place à l'homme*, c'est que la critique a peu insisté sur cette dimension des plus problématiques qui a eu pour effet inattendu de conférer un vernis de modernité au volet linguistique de l'idéologie de la québécoité. Peu d'intellectuels québécois reprennent

⁷ « L'usage réel est adapté, donc fonctionnel, et par conséquent efficace et nécessaire. [...] Le locuteur évoque spontanément et l'interlocuteur entend sans ambiguïté » (*PH*, 27).

⁸ Olivier Marcil, « La question linguistique dans la pensée de Claude Ryan au *Devoir* (1962-1978) », p. 201.

telles quelles les thèses de Bélanger, mais plusieurs, après la parution du livre en 1972, appuient leurs convictions en matière de linguistique sur les mêmes présupposés que l'auteur, cela avec une force nouvelle qui ne doit rien au hasard. Il n'est pas non plus inintéressant de noter qu'il y a chez Bélanger plus qu'une simple méfiance à l'égard de la médiateté du savoir, de la littérature, de la connaissance abstraite et de la philosophie, car son intérêt pour le sensible, l'immédiat, le naturel n'est pas anodin et on ne peut ni le repousser simplement du revers de la main ni en faire abstraction comme s'il s'agissait d'un caprice d'auteur. Il se trouve — et cela est significatif sans être fatal — que la *première* véritable défense du français québécois s'enracine sur le plan théorique dans un rapport impensé non seulement au territoire (ce qui serait convenu), mais aussi à l'ambiance « psychique » de cet espace propre, qui conditionnerait le processus d'appropriation biologique et génétique de la langue par ses locuteurs. Mon propos ici n'est pas de démêler le vrai du faux dans les affirmations de l'auteur, mais de souligner que la faiblesse de l'argumentation et de trop nombreux raccourcis dans l'exposé hypothèquent lourdement la visée même de l'ouvrage.

Tout comme son recours à la théorie, la conception du changement linguistique de Bélanger se trouve elle aussi exposée à une contradiction difficile à dénouer. Ainsi, même s'il évite systématiquement toute considération d'ordre politique, *Place à l'homme* se caractérise pourtant clairement par une quête de spécificité dont découle un nationalisme exacerbé, visible entre autres à travers un fantasme climatique qui avait disparu depuis longtemps du paysage intellectuel québécois. Quoique implicite, le parti pris antisouverainiste de l'auteur se laisse deviner aussi bien dans sa monographie que dans ses textes publiés dans les journaux. Dans un article de 1973 où il explique sa conception du français québécois, il lance par exemple en guise de boutade sarcastique à l'endroit de ses adversaires : « Enfin, nous disons québécois, ce qui veut dire canadien, n'est-ce pas⁹ ? » On peut contester, bien sûr, la validité d'une interprétation strictement politique des problèmes linguistiques, mais il est symptomatique que, dans un essai aussi synthétique que *Place à l'homme*, il n'y ait qu'une seule allusion à l'histoire politique des rapports entre francophones et anglophones au Canada : « après la conquête, les choses [la situation

⁹ Henri Bélanger, « Qu'est-ce que le français québécois ? », *Le Devoir*, 30 juin 1973, p. 12.

de la langue] ont évidemment changé, mais moins qu'on pourrait d'abord penser » (PH, 86). Toujours dans le paradoxe, Bélanger se situe ici à contre-courant des enseignements de la sociolinguistique sur laquelle il s'appuie pourtant fréquemment, entre autres lorsqu'il aborde la question de l'usage.

Radicalement opposée à la vision néo-nationaliste, son hypothèse concernant l'évolution linguistique du Québec n'aborde à aucun moment la question du poids politico-économique de l'anglophonie nord-américaine. D'après l'auteur, les colons avaient déjà créé au moment de la conquête une « homogénéité » linguistique spécifique, ce qui explique qu'on retrouve peu de « formes anglaises » dans la « langue canadienne » au début du XIX^e siècle (PH, 87). Ce ne sont pas les bouleversements politiques, puis économiques qui menèrent à des transformations lexicales importantes, mais bien la volonté aveugle des clercs qui, grâce au pouvoir qu'ils détenaient dans les collèges, ont poussé les élèves vers les impasses de l'« ancienne » grammaire française (PH, 87). On retrouve ici la critique du cléricalisme issue de l'interprétation citélibriste. Le résultat de l'oppression de ces éducateurs aurait été dévastateur : « L'analyse exagérée, les dictionnaires du vieux monde, les linguistes épurateurs, la phrase livresque, ont détruit méthodiquement dans les consciences presque tout le symbolisme canadien qui s'était construit sur des mots français. Il en a résulté la langue de l'élite, vidée, vidante. » (PH, 87) Venant de Bélanger, ce constat radical ne peut qu'étonner. L'auteur a en effet insisté, page après page, sur la force et la vitalité foncières du « peuple », dont la psyché est ici investie et anéantie au moyen de quelques dictionnaires et par l'intermédiaire d'une poignée d'amateurs de littérature. Que comprendre d'un tel revirement ? Devant proposer un principe explicatif du changement linguistique *passé* sans recourir à la vision néo-nationaliste des intellectuels indépendantistes, Bélanger semble en être réduit à soutenir une interprétation mettant en valeur la puissance des institutions, alors même qu'il en nie l'efficacité pour ce qui est de parfaire, de corriger ou de diriger l'usage *présent et futur*.

Ce système de causalité peu convaincant qui s'appuie sur d'énigmatiques destructions des consciences constitue une excellente illustration d'une critique sociale idéaliste qui ne tient aucun compte de l'empreinte du politique sur l'évolution de la langue. Elle aura des conséquences sur d'autres aspects de *Place à l'homme*, notamment sur la description du ménage à trois entre l'anglais, le français hexagonal et le français

québécois. Selon Bélanger, en effet, l'anglais ne s'est implanté au Québec qu'en raison de la sclérose du français « importé » de France, ce qu'il justifie en ces termes : « Dans la situation de négation systématique et de refus pathologique que le français nous fait, on aperçoit donc le vide que l'anglais ne tarde pas à occuper. Car l'anglais ne se fait pas scrupule de nommer ce que l'ambiance symbolise » (*PH*, 78) — affirmation marquée par un indéniable flou argumentatif. Or, cette idée de la déliquescence du français standard est l'un des pivots du livre. Les seuls exemples venant éclairer le propos de l'auteur visent à montrer que recommander l'emploi de *bandes-dessinées* et de *maîtresse de maison*, vocables « inefficaces » et « immotivés », conduit les locuteurs à adopter plutôt les formes anglaises, *comics* et *homemaker* (*PH*, 78). L'évolution de la langue depuis la parution du livre infirme elle-même la démonstration de Bélanger, puisque l'un et l'autre des termes français font aujourd'hui partie du vocabulaire familier et courant. Preuve, s'il en fallait, qu'aucune forme française n'est « fonctionnellement » inapte à nommer le réel, américain ou non. Il semble en somme difficile de nier que la présence ou l'absence de « motivation » n'est pas un effet de langue, mais un effet social.

L'usage, envers et contre tout

Dans son projet global, *Place à l'homme* pourrait être considéré comme une réflexion approfondie sur la notion de norme. L'un des premiers gestes théoriques que pose Bélanger consiste, comme on l'a vu plus haut, à remettre en question la pertinence même de l'idée d'un « bon » usage, tel que défini traditionnellement d'après « les dictionnaires et les grammaires du vieux monde » imposant un usage qui, précisément, n'a rien « d'usuel » dans la communauté franco-canadienne (*PH*, 56). Un exemple frappant de ce type de dérive est la proposition des puristes de remplacer *dîner* par *déjeuner*, en s'appuyant sur l'autorité de l'usage du français hexagonal. Évidemment, pour Bélanger, la première condition pour déterminer un « bon » usage est d'abord qu'il soit purement et simplement en usage dans la collectivité concernée ! L'incohérence des puristes sur ce point montre bien pour lui tout ce que le concept de norme peut avoir de contestable. Étant donné qu'un usage n'a rien de fixe, mais évolue au contraire selon les besoins d'une communauté donnée, la langue du français canadien ne peut donc qu'être différente de celle du français parisien (*PH*, 56-57).

Toutefois, la domination du communautaire ressort de nouveau, car contrairement à ce qu'on aurait pu croire venant d'un défenseur de la singularité linguistique des Québécois, les usages individuels ne tiennent pas le haut du pavé. Aux yeux de Bélanger, seul l'usage collectif possède une légitimité : « Dans l'usage qui évolue selon la nécessité, il n'est évidemment pas question des conduites individuelles, qui peuvent sembler absurdes ou aberrantes. Car une invention personnelle n'est pas l'usage, lequel est toujours collectif. » (*PH*, 57) L'écueil ici, bien sûr, c'est que dans la vie des langues l'individu ne s'oppose pas ainsi, dans l'abstrait, à l'entièreté du groupe. Au contraire, l'usage met en scène des pratiques collectives concurrentes, des sociolectes ou des niveaux de langue propres à des situations de communication spécifiques. D'ailleurs, un usage purement individuel n'aurait rien d'inquiétant et ne met pas en jeu la véritable question qui se pose à la société québécoise dans les années 1970. La complexité du problème de la norme surgit lorsque s'affrontent, comme c'est le cas au Québec et ailleurs, plusieurs usages collectifs concurrentiels qui structurent une hiérarchie des langues à l'intérieur d'un groupe social quelconque.

Du reste, s'il n'y a pas de « bon usage » qui tienne, il existe par contre, selon Bélanger, un usage « vrai », en l'occurrence lorsque « l'attention volontaire » ne vient pas brouiller les cartes du langage en inhibant le locuteur avec une préoccupation puriste (*PH*, 57). On peut s'interroger sur la portée de cette nuance entre le *bon* et le *vrai* puisque c'était le refus même d'une discrimination à partir de critères extra-linguistiques qui fondait la légitimité de l'argumentaire de l'auteur. En plus de ce rejet d'un usage trop surveillé, Bélanger met en garde — à une seule occasion d'ailleurs — contre des formes d'incohérence dans l'expression résultant de « certaines situations de “bilinguisme” » (*PH*, 57). Compte tenu de l'intensité du débat sur le contact des langues, on peut se demander ce qui justifie une telle réserve et pourquoi l'auteur évite ce sujet d'autant plus important que le bilinguisme pourrait empêcher, de son propre aveu, un « usage franc » de la langue (*PH*, 57). Serait-ce que la langue *franche* — c'est-à-dire libre — conduit à aborder de délicats sujets politiques, telles les conditions sociales et économiques qui permettraient un exercice franc et un usage libre et plénier du français au Québec¹⁰ ?

¹⁰ Selon Bélanger, tant que la langue « dure », elle « ne s'effrite pas » (*PH*, 244).

Plus loin, la contradiction du propos devient encore plus claire, alors que Bélanger revient sur l'un des leitmotifs importants qui traversent l'ouvrage : « Le “Bon Usage”, c'est donc l'Usage. Et vice versa. Et puisque l'usage verbal se ramène à la langue parlée, le “bon usage”, c'est aussi la langue parlée » (*PH*, 58). Sans même arguer ici de l'existence de situations spécifiques de communication, relevons simplement la confusion de l'auteur, qui vient tout juste de rappeler que l'exercice de la langue parlée n'est ni toujours *franc* ni toujours *vrai*. Après avoir établi cette distinction, il dénonce contre toute attente le fait que « les idées de “beau” et de “bon” ne sont pas des critères linguistiques », mais « des concepts de morale et d'esthétique » (*PH*, 58). Or, on voit mal quelle exception à la règle pourrait mettre à l'abri de ce reproche sa propre distinction politique et idéologique touchant l'usage franc (opposé à *serve*) et l'usage vrai (opposé à *affecté*). Au premier abord, le lecteur est prêt à suivre Bélanger lorsqu'il dénonce l'influence des préjugés sociaux sur les perceptions de la langue, mais encore faut-il que son attitude soit cohérente. Manifestement, cela n'est pas le cas puisque l'auteur entend tout à la fois critiquer radicalement toute imposition d'une norme extérieure à l'individu et établir, sous un nouveau visage, une distinction entre un usage « normal » et un usage « anormal » à l'intérieur de la collectivité.

Libéralisme et nationalisation de la langue

Il est paradoxal que, chez Bélanger, le désir d'une « nationalisation » de la langue « par l'esprit » s'appuie sur une conception *progressiste* de l'évolution linguistique (*PH*, 131). Au nom de la décolonisation face à l'impérialisme français, de la démocratisation et de la liberté de langage, l'ouvrage convoque ainsi, de manière étonnante, tous les excès d'une collectivisation qui oblige le locuteur à se conformer à l'usage d'une communauté dont la cohésion linguistique est largement fantasmée. Cet expressivisme d'inspiration libérale conduit par exemple l'auteur à prendre ses distances avec l'idée selon laquelle « la pensée est un exercice où le penseur manipule des signes, qui se manifestent par la parole bien faite, laquelle est censée correspondre à des symboles tout-faits, logiquement organisés » (*PH*, 32). Cette citation qui constitue (dans les termes de Taylor) une critique franche du désignativisme aurait pu se retrouver dans un texte de d'Allemagne.

Mais Bélanger va plus loin. Détournée, la vision expressiviste que l'on voyait se déployer se transforme alors en une mythologie simplificatrice où le « naturel » et la prééminence du groupe l'emportent systématiquement : « L'homme vit quelque part [et] se meut en fonction de ses besoins, tels qu'interprétés par ses formes de pensée. Il satisfait alors à son appétit selon ce que l'environnement comporte, favorise ou permet. La pensée de l'homme des plaines n'est pas tout à fait celle de l'homme de la forêt. » (*PH*, 35) Soumis à l'usage, l'individu apparaît alors inféodé à la « pensée » du groupe, ce qui indique bien que le libéralisme de Bélanger ne s'applique qu'à la collectivité. Jamais le locuteur, lui, n'apparaît doté d'une pensée propre et jamais il n'est non plus question de sa liberté, seulement de ses besoins. Jamais il n'invente, car tout en lui est présenté comme un donné. Au mieux, il use de son discernement pour dégager de « nouvelles cohérences » dans l'environnement qui est le sien (*PH*, 42). Fine ou moins fine, la perception lui tient lieu de réflexion.

En outre, non seulement *Place à l'homme* récupère-t-il le cliché romantique et conservateur selon lequel le peuple, comme un seul homme, crée la langue (*PH*, 253), mais sa conception même de la « création » est indissociable d'un mélange de nostalgie, d'attendrissement et de fierté¹¹, alors même qu'il n'est question que d'invention lexicale (et non de discours ou d'œuvres). Chez Bélanger, l'expression ne met pas en jeu d'abord et avant tout l'originalité et l'autonomie de la pensée. Au contraire, elle touche surtout les mots, ce qui trahit une vision atomiste et instrumentale de la langue, proche de celle qu'on retrouve par exemple chez Camille Roy. Comme chez tous les intellectuels de mon corpus, sa conception de la langue recèle donc aussi une dimension désignativiste, dont la grande particularité est de se manifester clairement au détriment du sujet. Encensé en théorie, le locuteur perd, dans les faits, sa primauté au profit d'une tendresse pour le lexique. D'où, par exemple, la jubilation assez surprenante de l'auteur à l'idée que le

¹¹ L'appel à la « fierté » est l'un des lieux communs les plus conservateurs du nationalisme linguistique. On peut s'étonner de le voir parfois resurgir encore aujourd'hui ; voir par exemple Pierre Martel et Hélène Cajolet-Laganière, *Le français québécois. Usages, standard et aménagement*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1996, p. 129.

peuple est capable de « meubler » les « cases vides » de la langue en s'appropriant et en nationalisant des mots d'origine anglaise¹².

Le problème théorique de cette articulation de l'expressivisme ne tient pas seulement au désignativisme qui le mine de l'intérieur ou à l'emprise du collectif sur l'individuel. Moins facile à saisir, un malaise aussi criant vient en outre de l'absence de réflexion approfondie sur la nature même de la communication. En effet, aussi longtemps que l'usage sera défini comme étant ce qui est « en nous » (*PH*, 27), aucune place ne pourra être accordée aux problèmes de l'apprentissage et de l'enrichissement de la langue, complètement évacués de *Place à l'homme*¹³. Il y est toujours question des acquis, mais jamais des processus d'acquisition eux-mêmes. Il s'agit là d'un véritable impensé, où un expressivisme schématique, comme on l'a vu, accapare tout l'espace de la spéculation linguistique et où le locuteur est toujours présenté comme étant déjà, et de toute éternité, en possession tranquille de son instrument d'expression. On voit mal comment il pourrait en être autrement tant et aussi longtemps que l'auteur, dans la lignée de Benjamin Whorf, persiste à surévaluer l'importance de la langue dans la constitution du psychisme. À plusieurs reprises, Bélanger prétendra ainsi que le recours au français « hexagonal » conduit à « refaire l'esprit » et à « défaire la pensée » des locuteurs (*PH*, 78, 173), position qui lui permet d'insister sur la distance à ses yeux essentielle entre la France et le Québec et entre les niveaux de langue populaire et soutenu. Sur de telles bases, on conçoit qu'il puisse être bien difficile d'oser intervenir dans l'évolution « naturelle » de la langue.

Tout se passe comme si Bélanger reprenait une part du projet expressiviste de *Parti pris* en délestant toutefois l'idéal de parole qui y était défendu de ses exigences les plus fondamentales et en noyant l'expressivisme dans une idéologie utilitariste, omniprésente dans *Place à l'homme*. La singularité de cet ouvrage est de se situer au point de tension *maximale* entre un expressivisme radical prenant la défense de la liberté du locuteur, de l'usage et du rôle cardinal de la communication et un désignativisme

¹² « On a parlé ci-haut [dans le chapitre] du mot mophe. Mais en fait il y en a plusieurs autres, que l'intelligence populaire a merveilleusement saisis, pour combler des lacunes expressives, dans le sens de la réussite mentale. Pensons par exemple à dompe (de dump), qui est analogue à tombe, pompe, compte... » (*PH*, 139)

¹³ Prenant sans doute acte des critiques, Henri Bélanger nuancera sa position sur ce point dans « Qu'est-ce que le français québécois ? », p. 12.

désincarné comptant ses mots avec minutie dans un fantasme lexical qui instrumentalise aussi bien la langue que le sujet lui-même¹⁴. On ne compte plus les passages de l'ouvrage qui infusent un fonctionnalisme discret où tout est mesuré selon les critères d'une efficacité sans horizon, d'une économie de moyens systématique dans le processus d'expression, d'un idéal de « réussite mentale » assurée par l'appropriation linguistique (*PH*, 139). On peut difficilement imaginer quelle serait la marge de manœuvre du locuteur dans ce monde linguistique marqué par l'« harmonie » forcée d'un libéralisme où l'usage collectif broie les variations trop singulières et où un projet de nationalisation lexicale dépourvu de vision politique sert de prétexte à un recentrement sur une norme québécoise indispensable certes, mais minée sur le plan idéologique par des contradictions insurmontables. Ce cadre de réflexion problématique donne naissance au « français québécois », dans la polémique et la confusion, ce qui aura pour effet de rendre plus complexe et plus ardue toute discussion future sur les questions d'usage, de norme, d'adaptation et de communication pour les années à venir.

Michel Tremblay, caution littéraire et tête de Turc

Peu après que Réjean Ducharme a fondu sur la scène littéraire comme un « fléau du ciel¹⁵ », le triomphe de Michel Tremblay au théâtre à partir de 1968, année de création des *Belles-sœurs*, contribue à renforcer la légitimité du joul¹⁶, légitimité qui vient appuyer de façon involontaire et inattendue les idées avancées dans *Place à l'homme*. André Major, qui condamnait le joul chez Jasmin, doit préciser sa position au moment où, avec un

¹⁴ Un Camille Roy, cueilleur de mots, sommeille en plusieurs des intellectuels de mon corpus — surtout ceux qui sont les plus proches de l'expressivisme et qui ne relèvent pas ce que leur passion des vieux mots doit au désignativisme, par exemple chez Gérard Godin : « On doit enseigner le joul non pas comme une langue digne de ce nom, mais comme on enseigne l'entomologie. Chaque mot serait comme un insecte précieux et rare » (« Le rôle du joul au niveau de la langue franco-québécoise. Lettre à Manon Béchette » [novembre 1970], *Écrits et parlés I. Culture*, édition préparée par André Gervais, Montréal, L'Hexagone, 1993, p. 75). Voir aussi Annick Farina évoquant les travaux de Léandre Bergeron dans *Dictionnaires de langue française du Canada. Lexicographie et société au Québec*, Paris, Honoré Champion, 2001, p. 185.

¹⁵ Jacques Ferron et Pierre L'Hérault, *Par la porte d'en arrière. Entretiens* [1982], Outremont, Lanctôt éditeur, 1997, p. 149-150.

¹⁶ « Michel Tremblay a été le premier révélateur de la langue québécoise » ; « ce que Tremblay a fait, et en cela il a été un magnifique catalyseur, c'est de la rendre populaire » (Michel Beaulieu, « En marge de *Demain matin*, Montréal m'attend. En quoi Michel Tremblay nous a rendu notre âme », *Le Devoir*, 18 mars 1972, p. 13). Paul Daoust note aussi un changement notable : « on constate que 1968 est une année charnière » et « que dès l'année suivante, une majorité de chroniqueurs se déclare pour l'emploi du joul » (*Les jugements sur le joul (1959-1975) à la lumière de la linguistique et de la sociolinguistique*, Montréal, Université de Montréal, thèse de doctorat, 1983, p. 207).

talent si éclatant, il est transposé au théâtre. Il nuance alors ce qu'il déplorait dans *Pleure pas, Germaine*, soit le fait que l'artiste s'efface et perde voix devant ses personnages. À ses yeux, Tremblay a justement l'heureuse « modestie de les écouter¹⁷ », il ne « dit rien » et « nous montre les choses comme elles sont ». Ce qui était reproche devient éloge, en raison du fait que le joul des *Belles-sœurs* n'est ni « une couleur locale » ni un « parti-pris littéraire », mais bien « une nécessité de l'expression » propre au genre théâtral lui-même, un art de la parole¹⁸. En d'autres termes, le joul, appelé de l'intérieur de l'acte de création, s'impose naturellement aux personnages et n'est pas plaqué maladroitement de l'extérieur. Major conserve tout de même ses réserves sur le fond de la question : le joul, « on a dit que c'était une impasse » et « c'en était une » : « il s'agit d'un dialecte pauvre, incapable d'exprimer plus que sa propre pauvreté », ce qui conduit le critique à penser que Tremblay, « dans cette voie, [...] ne pourra faire mieux » ni autrement que les *Belles-sœurs*.

L'intéressé, dans l'une de ses premières entrevues, adopte globalement cette interprétation inaugurale de son approche du langage théâtral. Après André Major, il souligne qu'en fait il « dénonce le joul qui [...] est une langue pauvre, ou de pauvre¹⁹ », avant d'aller plus loin en le décrivant de façon très conservatrice comme « l'indice d'une paresse d'esprit et d'une carence dans le sang », ce qui, curieusement, renvoie à la perspective pédagogique sur la langue qui régnait sans partage jusqu'aux années 1960 et qui faisait porter sur les individus toute la responsabilité de l'état de la langue. Ce genre de citation, même si elle n'est pas anodine²⁰ et manifeste un certain flottement des intentions, reste exceptionnel chez Tremblay. Dans l'ensemble, sa perspective se veut critique, comme en témoigne la récupération qu'il fait du concept mis de l'avant par Major dans le titre de son article. Pour Tremblay aussi, le joul se définit comme un « exorcisme »

¹⁷ André Major, « Un exorcisme par le joul » [sur les *Belles-sœurs*], *Le Devoir*, 21 septembre 1968, p. 14.

¹⁸ Le point de vue d'André Major est partagé par Lucie Robert, pour qui le théâtre, contrairement aux autres genres, « affiche la *parole*, c'est-à-dire aussi la voix, l'accent, la variation linguistique », jouant ainsi « un rôle fondamental dans la légitimation de la langue française et de ses usages particuliers au Québec » (Lucie Robert, « La langue est la métaphore de l'histoire. Dire, au théâtre », *Les Cahiers d'histoire du Québec au XX^e siècle*, n° 9, printemps 1998, p. 42).

¹⁹ Fernand Doré, « Le gars à la barbe sympathique » [entrevue avec Tremblay], *Maclean*, vol. 9, n° 6, juin 1969, p. 60.

²⁰ Elle est révélatrice, notamment, du rapport qu'entretient le créateur québécois avec le « peuple » qu'il prétend parfois abusivement représenter.

collectif à travers lequel l'œuvre théâtrale « vise à provoquer une prise de conscience chez le spectateur²¹ ». Contrairement à ce qu'on voit dans les romans de Jasmin ou même de Renaud et de Major, la plongée dans le réalisme se présente ici sous une forme radicale, tant l'auteur a « dans la peau » des personnages qu'il connaît très bien pour venir d'un milieu populaire qu'il a pu observer de l'intérieur. Apparaît avec Tremblay, à partir de 1968, un ton tout à fait différent dans le rapport à l'appropriation du joul²², que l'auteur des *Belles-sœurs* transpose de manière particulièrement convaincante sur le plan littéraire tout au long des années 1970.

Tremblay manifeste une solidarité avec les locuteurs du joul et, contre Major, croit qu'on ne pourra passer à autre chose sur le plan littéraire tant et aussi longtemps que la réalité linguistique n'évoluera pas : « si les gens continuent à parler comme ça, c'est qu'ils sont encore là, alors pourquoi lever la couverture et dire que c'est fini²³ ? » Après l'éloge de la langue parlée fait dans *Place à l'homme*, Michel Tremblay devient plus affirmatif sur la question du statut du joul : selon lui, il s'agit d'une « langue²⁴ », terme ambigu qui, dans le cadre de ce texte, peut renvoyer aussi bien à un « niveau » de langue qu'à une langue autonome. Le rejet que certains spectateurs ou journalistes expriment à l'endroit de son œuvre divulgué à son avis la volonté aristocratique d'une « petite partie » de la société qui ne veut pas entendre parler de la « grosse partie » des locuteurs du joul, ni d'ailleurs l'entendre parler, au sens propre ! Ailleurs, ironisant sur la solennité désincarnée d'une certaine représentation de la bourgeoisie, il ajoute qu'« il n'y a pas seulement l'élite qui a des “problèmes profondément humains” » et qu'au théâtre, on doit pouvoir dire « “je suis malheureux” autrement qu'un verre de martini à la main²⁵ ».

À la fin de l'année 1969, dans l'imposant supplément littéraire du *Devoir* qui ouvre également ses colonnes à Henri Bélanger, Tremblay, au cours d'une entrevue accordée à André Major, précise sa place dans l'institution littéraire québécoise en se

²¹ *Ibid.*

²² C'est aussi l'avis de Claude Jasmin en 1973 ; voir « *Laura Cadieux, Michel Tremblay et le joul* », *L'Actualité*, vol. 13, n° 7, juillet 1973, p. 9.

²³ Claude Gingras, « Mon Dieu que je les aime, ces gens-là ! » [entrevue avec Tremblay], *La Presse*, 16 août 1969, p. 26.

²⁴ *Ibid.*

²⁵ Michel Tremblay, « L'intelligence de rire de soi-même », s.d., s.l., dans Claude Pelletier (éd.), *Michel Tremblay. Dossier de presse*, Sherbrooke, Séminaire de Sherbrooke, 1981, non paginé.

posant comme un adversaire du type de théâtre produit par Marcel Dubé (alors qu'auparavant il se présentait comme un héritier tant de Dubé que de Gélinas) : « le joul, chez moi, vient d'une réaction contre un théâtre de compromis, à la Dubé, ni tout à fait français ni tout à fait joul, entre les deux²⁶ ». Il est clair que Tremblay, fort d'un succès immense, se permet désormais de mettre davantage l'accent sur la nouveauté de son usage de la langue. Malgré tout, il trace quand même des limites à son exploration par les mots : d'une part, il juge que le joul littéraire n'est pertinent qu'au théâtre, ce qui est assez neuf²⁷ ; d'autre part, il définit le joul comme un simple « moyen d'expression » interdisant « le joul pour le joul », avertissement dans lequel on peut entrevoir une première réserve, timide, à l'égard des thèses de Bélanger. Il réitère ses positions dans le programme d'*En pièces détachées*, créée en avril 1969 : « Je ne veux pas faire du joul un art, je veux le dénoncer²⁸ ! » Après ces mises au point, l'auteur, qui s'est souvent plaint de la fixation de la critique sur le niveau de langue de ses pièces, vit une période de répit : « dans les critiques de mes pièces, on parle de moins en moins de la langue ; on dit pu : “Y écrit en joul”. Ça, c'est extraordinaire²⁹ ». Il recentre alors la problématique de ses pièces autour de l'éveil de la conscience et, sans pourtant se considérer comme un « porte-drapeau », va même jusqu'à qualifier les *Belles-sœurs* de « pièce politique³⁰ ».

À l'été 1970, Tremblay radicalise son point de vue et, en choisissant clairement son camp, introduit une distinction entre deux langues d'usage courant au Québec : « Aujourd'hui, le joul ne pose plus de problèmes, c'est une chance parce que je pense d'abord en joul et lorsque j'écris ou que je parle en français, je traduis. Le français est une langue seconde³¹. » Tremblay envisage ici le joul et le français comme des réalités distinctes sur le plan linguistique ; c'est d'ailleurs la seule fois où il tient une position

²⁶ André Major, « Tremblay » [entrevue], *Le Devoir*, 14 novembre 1969, p. 6.

²⁷ « Le joul a beau être d'une richesse incroyable, il est fait pour être entendu. Il se lit mal. » (*ibid.*, p. 6)

²⁸ Cité dans Jacques Larue-Langlois, « Il montre ce qu'il voit », *Perspectives*, 20 décembre 1969, p. 8.

²⁹ Micheline Handfield, « Fou ou génie ? Michel Tremblay travaille en “joul” pour éveiller le peuple québécois » [entrevue], *Sept-Jours*, vol. 4, n° 26, 14 mars 1970, p. 27.

³⁰ En 1971, sa position est la même : « mon théâtre est très politique. Je pense qu'après la pièce, les gens vont se poser des questions » (Serge Dussault, « Michel Tremblay en pièces détachées » [entrevue], *Télé-Press*, 13-20 mars 1971). Sur cette question et pour une analyse en cinq temps de la réflexion de Tremblay, voir Lise Gauvin, « Tremblay et le théâtre de la langue », dans *Langagement. L'écrivain et la langue au Québec*, Montréal, Boréal, 2000, p. 124-125.

³¹ Marc-F. Gélinas, « Je pense en joul » [entrevue avec Tremblay], *Maclean*, vol. 10, n° 9, septembre 1970, p. 46.

aussi excessive. Si l'on considère l'évolution de ses idées comme un indicateur valable du rapport que les intellectuels québécois entretiennent avec la France, on peut d'ailleurs situer en 1971 la montée plus ou moins subite de l'intolérance face à l'« impérialisme » culturel de la mère patrie. Chez Tremblay, le propos est alors violemment anti-français : « on passe une période où on haït tout le monde sauf nous-autres. L'important c'est qu'on s'aime entre nous³² », car cet amour exclusif peut servir à contrebalancer l'individualisme naturel des Québécois. Désormais, « on se rend compte que si on n'aime pas les Français, c'est qu'ils nous ont colonisés au point de vue artistique³³ », en imposant leur tradition culturelle d'une façon inappropriée et excessive. Plus qu'un exorcisme, le théâtre de Tremblay se conçoit alors comme une stratégie de harcèlement, un « théâtre politique » où il n'est pas « besoin de crier : “Vive le Québec libre”³⁴ », puisque la simple description du réel suffit. « C'est un théâtre qui veut faire peur aux gens. Et tant que je n'aurai pas atteint mon but, j'écrirai des pièces du genre. [...] Et je vais me répéter tant que les gens n'auront pas compris³⁵. » On peut cependant se demander, avec Major quelques années plus tôt, si la décision de harceler le spectateur avec un incessant « cri de désespoir » constitue une stratégie réellement efficace sur le plan strictement socio-politique.

L'année 1972 voit paraître la deuxième édition de *Place à l'homme*, qui marque un tournant dans l'interprétation des pièces de Tremblay. Dans un article important, Michel Beaulieu, par exemple, fait de son œuvre un projet culturel solidaire de celui de Henri Bélanger, dont les idées lui inspirent la conclusion suivante : « maintenant, on ne devrait plus parler que de québécois puisque c'est ce que nous parlons³⁶ ». Le concept de québécois et la langue parlée acquièrent alors un lustre certain. Aux mois d'avril et d'août 1972, deux polémiques au sujet de Tremblay secouent le monde littéraire québécois et contribuent à renforcer le capital de sympathie du joual. Tout d'abord, au début de l'hiver, le ministère des Affaires culturelles refuse d'accorder à Tremblay une subvention qui lui permettrait de répondre à l'invitation de Jean-Louis Barrault pour aller présenter les

³² Rachel Cloutier, Rodrigue Gignac et Marie Laberge, « Entrevue avec Michel Tremblay », *Nord*, vol. 1, n° 1, 1971, p. 55.

³³ *Ibid.*, p. 55-56.

³⁴ Nicole Messier, « Michel Tremblay » [entrevue], *Le Petit Journal*, 27 décembre 1970, p. 3.

³⁵ *Ibid.*, p. 3.

³⁶ Michel Beaulieu, « En marge de *Demain matin*, Montréal m'attend. En quoi Michel Tremblay nous a rendu notre âme », p. 13.

Belles-sœurs à Paris, au Festival du Théâtre des Nations³⁷. Ensuite, durant l'été, le Ministère décide pareillement de bloquer l'attribution d'une bourse d'aide à la création demandée par Tremblay, cela malgré les recommandations positives du jury chargé d'étudier les dossiers. Anecdотiques en apparence, ces menus faits jouent pourtant un rôle significatif dans la légitimation d'une certaine approche de la langue.

Avec la résurgence ou l'intensification en 1972-1973 du débat sur l'opposition français-qubécois, Tremblay réagit par un profond ras-le-bol, puisqu'il est pris à partie par tout un chacun dans cette querelle, surtout au début de l'année 1973 où il subit une charge féroce venant de Pierre Beaudry, chroniqueur linguistique de *La Presse*, et d'Yvette Mérat, qui publie un *Manifeste contre le joual* s'attaquant principalement à Tremblay : « j'espère qu'y a autre chose dans mes pièces que c'te maudit langage-là. Ch't'assez tanné d'en entendre parler³⁸ ». Depuis le début de la polémique sur le joual, Tremblay est de ceux qui, pour clarifier les enjeux de la discussion, ont tenté avec le plus de constance de replacer la réflexion dans le cadre de l'évolution globale de la littérature :

On n'empêche pas Tennessee Williams d'écrire aux États-Unis ni Marcel Pagnol d'écrire en France. Partout dans le monde, il y a une littérature dans la langue du peuple. Je ne renie pas la langue française pour autant. Les gens savent très bien pourquoi j'écris en québécois. [...] Ça sert à rien d'écrire une pièce en français qui se passe nulle part³⁹.

Tremblay est particulièrement irrité par une ultime campagne de bon parler français, qui venait alors d'être lancée en dépit des critiques soulignant la parfaite inefficacité de ce genre d'intervention : « Qu'on commence à donner à manger aux gens. On n'a pas d'affaire à leur dire comment parler. Les campagnes de Bon Parler sont les choses les plus stupides qui existent. *Bien parler, c'est se respecter* : c'est faux ça. Bien manger, c'est se respecter ! Faut être colonisé pour sortir des slogans pareils⁴⁰... »

³⁷ Voir Robert Lévesque, « Claire [Kirkland-Casgrain] n'aime pas nos *Belles-sœurs* », *Québec-Presse*, 2 avril 1972, p. 21 et Jean Garon, « Subvention refusée à Michel Tremblay. Le ministère des Affaires culturelles possède sa propre politique de la langue », *Le Soleil*, 19 août 1972, p. 48.

³⁸ Nicole Bonin, « Michel Tremblay » [entrevue], *Photo-Journal*, 16-22 avril 1973, p. 6. Comme on le voit, 1973 est marqué par l'apparition des premières transcriptions phonétiques des entrevues dans les grands médias québécois ; signe des temps qui montre aussi, par la bande, le crédit nouveau accordé à l'oralité.

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ *Ibid.*

Avec la publication au printemps 1973 du *Joual de Troie* de Jean Marcel, essai décisif qui répond point par point aux thèses défendues par Henri Bélanger, Tremblay, échaudé par les attaques de l'hiver, sent de toute évidence le besoin de se mettre un peu en retrait. C'est du moins ce qu'il laisse entendre à l'occasion d'une entrevue publiée dans un supplément de *La Presse* intitulé « Le joual en tête » et motivé de toute évidence par la parution de l'ouvrage de Marcel : « c'est la dernière fois que j'accorde une entrevue sur ce sujet. On n'a pas besoin de défendre le joual, il se défend tout seul. [...] Laissons les détracteurs pour ce qu'ils sont : des complexés, des snobs ou des colonisés culturels⁴¹ ». Il ne semble pas que Tremblay vise ici Marcel puisqu'il s'accorde avec la prémisse centrale du *Joual de Troie* voulant que le joual soit « un problème politique » et non linguistique. Cependant, franc-tireur, il reprend en même temps l'une des idées importantes de Bélanger, à savoir qu'« en s'insurgeant contre le joual, on veut empêcher le peuple de parler, de communiquer » et que les « francophages » sont en réalité des « fascistes de la langue⁴² ». Quant à lui, il ne se considère pas francophobe pour autant, mais entend conserver sa liberté de créateur : « y faut comprendre une fois pour toutes que j'ai rien contre la langue française. C'est une langue magnifique, sûrement une des plus belles du monde, mais là n'est pas la question⁴³ ! » Tremblay réserve en quelque sorte sa position finale puisqu'il évite habilement le dialogue avec *Le joual de Troie*, dont il partage la visée politique (l'indépendance) sans donner grand crédit au rapprochement stratégique avec la francophonie et avec la France, si important pour Jean Marcel.

Peu après, durant l'été, Claude Jasmin (qui depuis 1965 s'est rangé à l'opinion de Major) fait un compte rendu très dur du dernier roman de Tremblay, *C't'à ton tour, Laura Cadieux*, en même temps qu'il livre à son lectorat ses réflexions sur la mode joual qui sévit selon son évaluation depuis près d'un an ou deux⁴⁴. Une fois de plus réduit à se défendre, Tremblay laisse libre cours à une légitime exaspération, en répondant à Jasmin par un argument d'ordre littéraire : « j'aime mieux avoir quelque chose à dire en québécois qu'avoir rien à dire en français » ; « c'est pas parce qu'un personnage parle mal

⁴¹ Jean-Claude Trait, « Tremblay : le joual se défend tout seul » [entrevue], *La Presse*, 16 juin 1973, p. D2.

⁴² *Ibid.*

⁴³ Michel Tremblay, « Michel Tremblay par Michel Tremblay », *Nous*, septembre 1973, p. 14.

⁴⁴ Claude Jasmin, « *Laura Cadieux*, Michel Tremblay et le joual », p. 9.

qu'y faut y cracher dessus et lui refuser l'accès à une scène de théâtre⁴⁵ ». Ulcéré, attaqué de tous côtés, l'écrivain durcit alors encore son propos : « pour moi, refuser une littérature écrite et pensée pour des Québécois sous prétexte que c'te littérature-là est pas totalement française-de-France, c'est du racisme⁴⁶. » Par-delà Jasmin qui ne méritait tout de même pas une telle envolée, Tremblay réplique sans doute, sans le nommer, à un adversaire puriste plus dangereux sur le plan idéologique, le juge Philippe Ferland, qui mène alors une campagne publique contre son œuvre, quelques semaines avant que l'ancien ministre des Affaires culturelles du Parti libéral, Georges-Émile Lapalme, ne prenne le relais⁴⁷. Il faut être bien conscient que, dans l'histoire littéraire québécoise, aucun écrivain n'a été à ce point, année après année, dénoncé pour son usage du langage.

Solidaire des auteurs joualisants de l'époque, tels Jean-Claude Germain, Jean Barbeau et Victor-Lévy Beaulieu, Tremblay reprend l'étiquette de « québécois⁴⁸ » à l'automne 1973 pour parler de la langue employée dans son théâtre, tout en prônant la diversité et en appelant à la création d'œuvres écrites *aussi* en français. Mais à l'occasion de cette entrevue où il se pose lui-même les questions, on discerne un ajustement terminologique dans le discours de Tremblay. Pour la première fois⁴⁹, il change son fusil d'épaule et fait cette déclaration étonnante de la part d'un défenseur du joul : « langage québécois » ou « montréalais », « Y faut bien employer un mot. Pis je déteste le mot joul. C'est péjoratif. Méprisant. » On peut percevoir ici une influence claire de Henri Bélanger qui, durant l'été, publie une mise au point sur le « français québécois » qui comporte une critique de l'utilisation du mot joul et se veut en même temps une réplique à Jean Marcel⁵⁰. Ainsi, pour Tremblay, le joul n'est plus la langue des Québécois, mais un sociolecte, le plus important certes, mais cohabitant avec d'autres niveaux et états de langue. La dimension polémique de ses interventions s'efface ensuite peu à peu. Malgré

⁴⁵ Michel Tremblay, « Michel Tremblay par Michel Tremblay », p. 14.

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ Voir Pierre O'Neil, « Georges-Émile Lapalme entreprend une lutte contre le joul », *Le Devoir*, 22 novembre 1973, p. 7.

⁴⁸ Michel Tremblay, « Michel Tremblay par Michel Tremblay », p. 14.

⁴⁹ Sans fournir d'explications précises, il avait cependant déjà souligné en 1971 que le joul était un « mot épouvantable » (Rachel Cloutier, Rodrigue Gignac et Marie Laberge, « Entrevue avec Michel Tremblay », p. 61).

⁵⁰ Henri Bélanger, « Qu'est-ce que le français québécois ? », p. 12.

quelques sursauts à l'occasion⁵¹, Tremblay vit un certain apaisement à la suite de la réception en 1975 du prix Victor-Morin attribué par la Société Saint-Jean Baptiste de Montréal, qui coïncide d'ailleurs plus ou moins avec le retour au calme chez les principaux protagonistes et dans l'espace public en général.

Jean Marcel, le réalisme comme politique

Sans l'apport et le crédit de l'œuvre de Tremblay, on peut penser que la querelle du joual — la vraie, ayant entraîné le monde culturel tout entier dans la ronde linguistique durant quatre ans, de 1971 à 1974 — n'aurait jamais eu lieu. Après avoir esquissé dans les grandes lignes les idées de *Place à l'homme*, qui malgré ses failles a infléchi profondément le cours de la réflexion au cours de l'année 1972 et après avoir montré l'évolution, représentative de celle du milieu littéraire, du plus grand des écrivains joualisants, appui objectif de Bélanger, il reste à expliquer et à comprendre comment le flambeau idéologique de *Place à l'homme* a été reçu, tant de la part de ceux qui le reprennent que de ceux qui organisent la riposte.

À l'essai provocateur de Bélanger, il n'y eut en fait qu'une réfutation directe et franche⁵², celle de Jean Marcel, médiéviste, professeur au département des Littératures de l'Université Laval et spécialiste de l'œuvre de Jacques Ferron. Son essai intitulé *Le joual de Troie* est la première d'une longue série de contributions à la réflexion sur la langue⁵³. Le point de départ de son auteur met au centre de la discussion la question politique, qui s'avère la principale pomme de discorde avec les vues de Bélanger : « toute considération sur l'état linguistique du Québec qui ferait abstraction des conditions proprement politiques d'exercice de la langue doit être tenue comme nulle et non avenue, sinon

⁵¹ Voir Jean-Claude Trait, « Michel Tremblay : "Qu'on me câlisse donc la paix" », *Le Jour*, 2 juillet 1976, p. 17.

⁵² Pierre Vadeboncoeur parle à son sujet d'un pamphlet d'une force inégalée dans la littérature québécoise. Voir sa préface au *Joual de Troie*, Montréal, E.I.P., 1982.

⁵³ Son article de 1965, déjà évoqué au chapitre précédent, constitue la seule exception : voir « Pleure pas, Jasmin », *L'Action nationale*, vol. 55, n° 1, septembre 1965, p. 93-97. Pour la suite, voir notamment Jean Marcel, « Il court encore... », dans la réédition du *Joual de Troie*, Montréal, E.I.P., 1982, p. 239-357 et « Questions de langue et d'identité », dans *Pensées, passions et proses*, Montréal, L'Hexagone, 1992, p. 67-139.

comme une fumisterie⁵⁴ ». Il s'agit là de la position traditionnelle des intellectuels indépendantistes, avancée depuis près de quinze ans déjà, mais Marcel innove par la profondeur et la complexité de sa réflexion d'ordre linguistique. Tout en signalant les points aveugles de l'option politique (implicite) de Bélanger, il cherche à remettre en question les principes sous-jacents aux thèses de *Place à l'homme*, dont il se distingue par la profusion et la force de ses arguments, qui sont d'autant plus puissants qu'ils prennent appui de façon rigoureuse sur les enseignements de la linguistique.

Les deux premiers chapitres du *Joual de Troie* partagent un même objectif, soit le refus de l'idée selon laquelle il existerait une sorte de droit de propriété sur l'expérience langagière qui découlerait en droite ligne d'une expérience de la réalité elle-même, ce que laisse entendre Bélanger :

Les Français de l'hexagone [*sic*], par définition, n'ont aucune connaissance sentie de la vie au Nouveau-Monde. Il manque donc à leurs critères verbaux quelque chose qui pour nous est capital. C'est que leurs mots ne portent pas notre expérience, et leurs phrases n'ont pas pris notre charge culturelle. [...] Les grands auteurs français n'ont pas vécu notre vie, et [...] ils sont donc inaptes à l'exprimer, ni dans son essence ni dans ses nuances. [...] Ce que le Canadien a saisi de la raquette est évidemment insaisissable pour le Zoulou ou l'Australien, la compréhension de ce dernier, hors l'érudition encyclopédique, devant se faire là-dessus en fonction du jeu de tennis. (*PH*, 20, 26 et 38)

Les affirmations de Bélanger ne sont pas tout à fait fausses, car les mots sont indéniablement liés à des affects et à des connotations spécifiques suivant les lieux où on les utilise. Marcel discute surtout les présupposés de ces remarques et les conséquences qui en résultent : la place démesurée du rôle des affects, l'exemplarité absolue des objets sensibles, la marginalité des réalités abstraites et le rejet implicite des apprentissages, surtout lorsqu'il s'agit d'écriture et d'« érudition » (lire *connaissance*).

Comme le rappelle Marcel, « les mots ne sont pas les choses » (*JT*, 19). Selon l'essayiste, il est significatif, par exemple, que cet *hiver* fameux que Bélanger revendique comme le cœur de la différence québécoise n'ait pas nécessité au Québec d'appellation *propre*. En réalité, « nous ne l'avons pas fait [créer un néologisme], pour cette excellente

⁵⁴ Jean Marcel, *Le joual de Troie*, Montréal, Les éditions du Jour, 1973, p. 13. Désormais, les références à cette première édition seront désignées par le sigle *JT*, suivi de la page.

raison que la réalité linguistique d'hiver suffisait » et que son concept contient déjà comme possible « une multitude de réalisations » (*JT*, 20). Marcel attire ici l'attention sur un point crucial, soit le transfert plus ou moins explicite que propose Bélanger de la liberté du discours à la liberté du code. Au lieu de miser sur l'infinité des formes d'expression imaginables à partir des mots définis par leur place dans la structure de la langue, les thèses de Bélanger tendent à valoriser une infinie « déclinaison » du réel à travers un lexique tentaculaire et absolument *représentatif*. Évidemment, il s'agit d'une utopie dont le principe même est vicié dans la mesure où elle reporte la liberté du locuteur sur celle de la langue. Cela permet de comprendre, d'un autre angle, pourquoi *Place à l'homme* ne met jamais à l'honneur l'apprentissage, la pensée et le contenu même de la parole. Marquée par une perspective atomiste, sa pensée linguistique est imprégnée d'une fascination pour ces innombrables mots à répertorier, ce par quoi du reste elle trahit, tant par son impératif de représentation que par son instrumentalisme latent, une dérive désignativiste en contradiction flagrante avec ses prémisses expressivistes.

Alors que Marcel invoque l'importance de l'« imagination verbale » dans l'expression de la pensée (*JT*, 140), Henri Bélanger cantonne quant à lui la capacité de jouer avec la langue dans l'espace de l'œuvre savante ou littéraire pour mieux pouvoir insister sur l'usage actuel et immédiat de la langue parlée. Or, cette opposition tranchée entre littéraire et vernaculaire est difficilement tenable : d'une part, « nous ne saurions imaginer le nombre de mots d'origine *savante* que nous employons tous les jours sans le savoir et sans avoir à considérer ces mots comme dédaigneusement *littéraires* » (*JT*, 46). Marcel donne comme exemples les termes *économie* et *microbe*, dont la familiarité démontre tout simplement que la langue évolue et que l'origine de la formation des mots se brouille, faisant en sorte que ce critère seul ne prédestine aucun vocable au succès ou à l'échec. D'autre part, Marcel a le mérite de dépasser, dans *Le joual de Troie*, le binarisme qui teinte trop souvent la réflexion sur la langue. Non seulement sur la question du purisme, mais sur celle du rapport à l'écrit, qu'il refuse de définir comme une « autre langue » que l'oral, ainsi que le fait Bélanger⁵⁵ (*JT*, 84). Même lors d'une simple conversation quotidienne, parler engage plus que des mots, plus que l'oral, plus que

⁵⁵ Voir sur cette question le commentaire de Marcel sur la critique que fait Bélanger de l'« artificialité » du livre (*JT*, 183-184).

l'immédiat, ne serait-ce que parce que notre rapport à la langue a une histoire, histoire de mots, histoire de lecture, histoire d'écriture à laquelle personne n'échappe et qu'il serait injuste et excessif d'exclure du champ de notre réflexion. Sans attribuer à l'écriture toutes les vertus, Marcel souligne que « parler ce n'est ni faire appel au concret seul ni faire appel à l'abstrait seul mais donner à l'incessant rapport entre les deux l'allure d'une opération où vient se loger l'humanité de l'homme » (*JT*, 76). Ce mouvement continu entre les différentes facettes de la réalité linguistique est ce qui donne sa force et sa portée à la pensée élaborée dans *Le joual de Troie*.

On ne peut prétendre faire un survol fidèle de la polémique autour de *Place à l'homme* si on oublie de signaler l'immense influence de Jacques Ferron sur Jean Marcel et, par son intermédiaire, sur l'ensemble de l'évolution ultérieure de la réflexion linguistique au Québec. En 1970, Marcel publie un premier ouvrage sur la littérature québécoise, *Jacques Ferron malgré lui*, et c'est tout naturellement qu'une épigraphe de l'auteur de *La tête du roi* coiffe *Le joual de Troie* : « La langue n'est qu'un prétexte ; le véritable enjeu de la lutte est l'honneur de l'homme, qui ne peut se concevoir dans l'abaissement d'un peuple au profit d'un autre⁵⁶. » Tout au long du livre, Marcel met ainsi en relief la perspective socio-politique qui est celle de Ferron⁵⁷. Pour en avoir recueilli une version sur la base d'une entrevue faite avec l'écrivain⁵⁸, il connaît déjà le récit épiphanique de Ferron sur les difficultés de la littérature, forcée de puiser dans une langue diminuée. Proche d'André Major et ayant vécu cette époque de près, Jean Marcel voit bien que le « conte » gaspésien de Ferron est, comme je l'ai montré plus haut, le point de départ de l'entreprise littéraire de *Parti pris* : « c'est la découverte de ce phénomène de globalisation lié à l'ensemble de la vie jouale qui a fait que les jeunes écrivains, entre [19]60 et [19]65, ont utilisé ce véhicule comme un instrument de provocation » (*JT*, 134).

Cette prise de conscience amène d'ailleurs l'essayiste à adopter une position sur la langue très différente de celle tenue par la première génération d'indépendantistes, tant

⁵⁶ Extrait de *La tête du roi* cité en exergue au *Joual de Troie*.

⁵⁷ Dans *Le joual de Troie*, le nom de Ferron apparaît pas moins d'une quinzaine de fois, soit sous la forme d'une simple mention, soit accompagné d'une citation tirée d'un texte de fiction (*Cotnoir*, *La nuit*) ou d'une escarmouche publiée dans *Parti pris* (1965), *l'Information médicale et paramédicale* (1972), les *Historiettes*, *Le Devoir* (1965) ou encore dans *La Barre du jour* (1967).

⁵⁸ Voir Jean Marcel, *Jacques Ferron malgré lui*, Montréal, Éditions du Jour, 1970, p. 20. Le passage est cité intégralement dans *JT*, 134.

Raymond Barbeau, par exemple, qu'André d'Allemagne, qui refusaient la littérature partipriste et tenaient sur le sujet des propos proches de celui du puriste le plus connu de l'époque, Gérard Dagenais. Jean Marcel renverse la tendance et refuse de se voir défini comme un « défenseur du bon parler » ou même un « défenseur de la langue française » (*JT*, 15). Cette résolution énoncée avec force et fermeté s'appuie sur une interprétation rigoureuse de l'analyse de départ : comme le problème linguistique est de nature politique, il faut se battre pour la liberté des hommes et non lutter pour des mots. On peut mesurer le sérieux de son attitude par la mise en garde qu'il tient à faire : « je récusé par avance tout appui qui me viendrait de soi-disant puristes en matière de langue et je récusé bien davantage tout accueil favorable qui ne s'engagerait pas à endosser les conséquences d'un geste dont la portée est de nature absolument *politique* » (*JT*, 15). Sur ce point, il s'accorde avec Henri Bélanger, du moins pour ce qui est de la répression et du moralisme langagiers : « La pédagogie du *dire* et du *ne pas dire* est une pédagogie fausse parce qu'elle est frustrante. [...] Mais il existe telle chose qui s'appelle *pédagogie moderne*, et il ne nous est pas interdit de mettre le paquet pour effectuer des recherches sérieuses en fonction de nos besoins et de l'enseignement. » (*JT*, 139)

De même, contrairement à certains puristes, il est clair pour Marcel qu'« il existe des mots qui nous sont propres » et qu'« il n'y a aucune raison de les rejeter » (*JT*, 141). Son regard sur les faits de langue montre bien que le mépris de Bélanger pour les écrivains est largement infondé. On sursaute en lisant dans *Place à l'homme* une affirmation aussi gratuite que la suivante, en retard d'une génération sur la réflexion québécoise en matière de langue : le « principal souci [des littérateurs du Québec] est surtout de “faire régner” sur nous la langue française dans les formes fanées du grand siècle nostalgique » (*JT*, 163). Non seulement les années 1960 ont été marquées par la naissance de l'entreprise partipriste, qui a bouleversé du tout au tout le paysage littéraire, mais en plus des linguistes précurseurs, comme Gilles-R. Lefebvre ou Gilles Bibeau⁵⁹, ont alors pris position sur la question de la norme et de la langue populaire des Québécois de façon

⁵⁹ Par exemple Gilles R. Lefebvre, « L'étude de la culture : la linguistique », *Recherches sociographiques*, vol. 3, n^{os} 1-2, 1962, p. 233-249 et Gilles Bibeau, *Nos enfants parleront-ils français ?*, Montréal, Éditions Actualité, 1966.

inédite et autrement plus nuancée. Jean Marcel, à bien des égards, s'inspire de leurs réflexions.

En plus de rompre avec les souverainistes de la première heure, *Le joual de Troie*, dans la foulée des idées de Ferron, introduit une coupure encore plus fondamentale dans la réflexion sur la langue par rapport à l'optique néo-nationaliste. S'il s'en approprie les éléments les plus novateurs, comme l'importance de s'appuyer sur une « vision globale de la société » pour penser la question linguistique (*JT*, 141), Jean Marcel s'en écarte aussi par plusieurs aspects. Le ton d'abord, résolument individualiste, tranche avec l'ambition de représentation sous-jacente à l'action des intellectuels souverainistes, qui s'expriment souvent au nom d'un groupe, d'un courant, voire du peuple lui-même (suivant en cela une tradition qui ne leur est d'ailleurs pas exclusive). Sa vision de la solidarité humaine ne laisse pas de place à l'ambiguïté :

Il est entendu que si je cherche à parler à la première personne du singulier (c'est-à-dire à la mienne), c'est que je n'ai reçu de la part des personnes concernées, en l'occurrence mes compatriotes, aucune autorisation, aucun mandat pour parler au pluriel. Chacun supporte sa peau. [...] Ce qui ne m'empêche pas de me prévaloir d'une solidarité ferme avec tous ceux qui, pour l'instant, mènent le même combat et partagent les mêmes objectifs de nature politique. Là s'arrête ma complicité. (*JT*, 16)

Cette volonté de se placer entièrement sur le terrain du politique explique l'importance que Marcel accorde à l'idée d'effectuer des choix réalistes et stratégiques afin de consolider l'institution linguistique⁶⁰. Elle est également perceptible à travers la défense sensible de l'essayiste en faveur d'une éthique de la discussion qui, même polémique, fait de l'agora politique un espace public foisonnant et ouvert, axé sur la promotion de visions sociales fortes et raisonnées.

Cependant, là où Jean Marcel renouvelle encore plus profondément la réflexion sur la langue, c'est en insistant sur le peu d'intérêt des approches théoriques liant trop étroitement aussi bien *langue et pensée* que *langue et culture*. On reconnaît là deux des pivots de l'argumentation linguistique d'André d'Allemagne. Marcel suggère qu'en associant « mœurs et expériences à la constitution d'une langue quelconque, on commet,

⁶⁰ « Entre me faire tripoter [censément] les neurones du cerveau en français-français, ou me le faire organiser en américain-américain, j'ai choisi. Ce choix est politique, il n'en reste pas moins un choix. » (*JT*, 59)

en termes scientifiques, une hérésie » en même temps qu'on se fait les héritiers de la « vieille philologie allemande du XIX^e siècle qui croyait pouvoir rendre compte de l'univers mental d'une civilisation d'après le lexique des textes que cette civilisation avait laissés » (*JT*, 82). Il serait excessif de dire que d'Allemagne allait jusqu'à soutenir cette thèse, mais il est clair qu'il en reprend certains aspects et, surtout au début des années 1960, une certaine idée des rapports entre langue et culture. D'ailleurs, la thèse elle-même n'est pas entièrement fautive et sa pertinence relative dépend d'abord et avant tout de la finesse avec laquelle elle est exploitée.

Ce que *Le joual de Troie* vient condamner sur le plan théorique, c'est l'avenue dans laquelle Bélanger s'engage en s'autorisant de ce rapport afin de subordonner, de façon mécanique, la pensée ainsi que la culture à l'usage de la langue. Quant à lui, Marcel va jusqu'à refuser toute « corrélation » entre la langue et la culture, c'est-à-dire toute proposition laissant croire que les contenus culturels sont transférés dans les signes de la langue (*JT*, 148). Le problème réside pour lui dans le fait que la position de Bélanger tend à *identifier* langue et culture : « la langue n'est pas la culture, même si elle en est un aspect, un aspect seulement, ni le principal ni le plus important, car la culture est un *ensemble* parfois très indépendant de la langue⁶¹ » (*JT*, 126). Il manifeste ici la même prudence dont faisait preuve Raymond Barbeau face à l'omniprésence de la question linguistique, qui lui semblait une oriflamme devenue bien encombrante. Marcel ébauche ensuite une vision de la culture qu'il approfondira dans ses essais ultérieurs : « La culture d'une communauté comme le Québec ne peut être ramenée à ce qui la distingue des autres ; la culture est le contraire du culte de la différence. » (*JT*, 127) S'appuyant sur la logique métaphorique qui lui est sous-jacente, il définit la culture comme étant tout ce qu'une collectivité « entretient » de façon vivante, ce qui, loin de les opposer, réunit « culture savante » et « culture populaire » (*JT*, 126-127).

À ses yeux, la connexion entre langue et pensée représente un danger encore plus sérieux, dans la mesure où elle mène à des dérapages extrêmement prompts et soudains — chez Bélanger du moins — vers l'inconscient collectif, l'inscription de la « pensée » des

⁶¹ « Deux langues très différentes peuvent se partager une même réalité ; deux réalités dissemblables peuvent très bien s'accommoder d'une [même] langue-système » (*JT*, 50).

mots dans les neurones, etc. Sur ce point, Jean Marcel s'oppose encore en sous-main à d'Allemagne, qui, en abordant le concept de bilinguisme, avait notamment concentré son analyse sur les « antagonismes » psychiques dus à la coexistence de deux langues chez un individu. Pour clarifier le débat, Marcel tient à préciser que, contrairement à ce qu'on lit souvent, « la pensée chez l'homme (même québécois) est antérieure à la langue » (*JT*, 79). On ne peut soutenir, comme Daviault par exemple, que la constitution même de la pensée est conditionnelle à l'usage de la langue. D'ailleurs, « si une langue était une pensée à elle seule, comment pourrait-on seulement percevoir ce que la plus élémentaire expérience nous enseigne : qu'avec une même langue deux personnes peuvent penser absolument le contraire sur une même chose » (*JT*, 92). Cela amène l'auteur à attaquer d'Allemagne par la bande, sans le nommer :

Je ne serai [...] pas de ceux qui condamnent le bilinguisme sous prétexte qu'il oblige le bilocuteur à dédoubler sa « pensée » : en fait, il ne dédouble que son système linguistique. De parfaits crétins parlent six ou sept langues, des génies n'en ont jamais manié qu'une seule : l'inverse est vrai et ne prouve rien. (*JT*, 96)

Ce genre d'argument lui apparaît donc non concluant. De nouveau, sa perspective s'enracine dans une perspective politique avouée, dont il serait sans doute juste de préciser qu'elle s'appuie sur un choix culturel : « si je m'oppose au bilinguisme canadien, c'est pour des raisons strictement politiques que je ne cache pas, et parce que l'acquisition de l'anglais, dans les conditions spécifiques que nous vivons, fait de l'obligation qu'il y a à le parler le symbole humiliant d'une servitude collective » (*JT*, 96).

Un examen superficiel de la question peut laisser penser qu'il n'existe qu'un seul type de relation entre langue et culture ou entre langue et pensée, mais en fait on peut en dénombrer plusieurs. Qu'il s'agisse de culture ou de pensée, la critique de Jean Marcel, loin de faire table rase, ne touche que l'approche réductrice voulant que la langue soit l'aune de toute réalité, individuelle ou collective, psychologique ou culturelle. Grandement inspiré de réflexions antérieures, notamment celles de Ferron, de Léger et même de d'Allemagne, l'essayiste propose d'ailleurs sa propre articulation des rapports de la pensée et de la culture à la langue. Il les énonce cependant avec une clarté nouvelle, en les débarrassant des scories d'une linguistique vieillie. Plusieurs passages du *Joual de Troie* recourent par exemple à l'image du *véhicule* : « s'il n'est pas la *pensée*, le langage

[...] ne reste pas moins le véhicule d'expression de la pensée, entendue cette fois dans le sens de l'ensemble de certaines activités de la conscience » ; en effet, « à un stade ultérieur de l'activité cognitive amorcée par le développement sensori-moteur, certaines activités mentales deviennent non pas *impossibles* mais *inopérantes*, *inexprimables* sans le langage » (*JT*, 88). Le nœud de l'argumentation porte sur la question de l'*expression* dans sa fonction de manifestation de la pensée. À de nombreuses reprises, l'essayiste insiste sur l'opération à travers laquelle elle est extériorisée : « il n'y a pas d'*expression* de la pensée sans les opérations mentales et linguistiques qui rendent possible l'analyse *consciente* du réel » (*JT*, 102). À première vue, il semblerait donc que la perspective de Jean Marcel soit essentiellement expressiviste.

Il est vrai qu'il entre dans sa réflexion sur la langue un souci indéniable de l'expression au sens plénier du terme, sens d'ailleurs ignoré ou inconnu de Bélanger. Marcel écrit par exemple qu'« aussi longtemps qu'on ne fera porter la problématique que sur les mots, on passera à côté de la question. C'est d'expression totale qu'il s'agit⁶². » (*JT*, 141) D'une part, Marcel rejette ainsi la perspective atomiste de *Place à l'homme* et adopte une vision expressiviste globale, qui ne se place pas sur le plan purement linguistique, mais intègre la pensée réflexive, le fait littéraire et la culture savante. D'autre part, Marcel rejette aussi l'optique idéologique de Bélanger, axée sur les concepts de création, de peuple, de singularité et d'originalité absolue sur le plan linguistique : il ne saurait être question pour lui « de pénétrer dans les chambres à coucher ni dans les cervelles » (*JT*, 138) en mettant démesurément l'accent sur la langue-sujet.

On pourrait dire en fait qu'en réaction à l'expressivisme de *Place à l'homme*, Marcel essaie de trouver un équilibre en mettant en lumière la valeur de la langue-objet afin de contrecarrer les excès d'une certaine conception du langage issue du XIX^e siècle. Cela lui apparaît d'autant plus indispensable qu'on peut selon lui deviner derrière la position de Bélanger un messianisme nouvelle manière : « le Québécois est si démuné de la possession réelle de son environnement, qu'on a intérêt à lui faire croire que par le

⁶² Marcel chérit particulièrement cette conception de l'expression : « Devient langue nationale, entre des dialectes, celle qui a exprimé le plus de choses non dans l'ordre de la simple désignation des choses mais dans celui de l'élargissement de la représentation que la conscience se fait du monde et de l'homme » (*JT*, 44).

langage, il possède le monde » (*JT*, 119). Contre une vision réductrice de l'expressivisme, d'une pensée collective incarnée dans la langue, il propose un point de vue interventionniste et pragmatique qui refuse de laisser croire que la langue est intouchable et sacrée. Ce souci d'instrumentalisation rapproche Marcel du désignativisme⁶³.

Pour lui, non seulement la langue n'est pas protégée par un impérieux *noli me tangere*, mais elle se définit avant tout, nous l'avons vu, comme un véhicule, mode de « transport » de l'expression humaine et perfectible comme tout médium. On ne pourrait mettre davantage l'accent sur l'objectivité et l'extériorité de la langue par rapport au locuteur. Tout comme « le code civil » ou « l'institution scolaire » (*JT*, 27), la langue doit être considérée comme une « institution acquise, modifiable, toujours en voie d'acquisition chez les individus lorsque les conditions socioculturelles le permettent » (*JT*, 79). Marcel précise plus loin sa définition de la « langue-institution », qu'il situe « là où elle a un caractère d'institutionnalité », c'est-à-dire « dans les documents officiels, les moyens d'information, les maisons d'enseignement » (*JT*, 138). L'introduction d'un tel concept pour décrire la langue permet, contre Bélanger, de penser aussi bien la question du perfectionnement et de l'enrichissement de la langue que celle de son acquisition tant individuelle que collective : « cette langue-institution est porteuse d'une expérimentation historique multi-séculaire, expérimentation proprement linguistique (autrement elle serait non transmissible) et sans laquelle *tout*, strictement *tout*, pour *tout* homme, serait *toujours* à recommencer » (*JT*, 104).

On peut se représenter la distance qui sépare Bélanger de Marcel sur cette question en notant que le premier insiste sur *l'usage* de la langue, tandis que le second, déplaçant l'objet du débat, s'intéresse quant à lui à *l'exercice* de la langue. User ou faire l'exercice de la langue, la parler passivement ou en jouer activement — telle est l'une des alternatives dans la spéculation linguistique mise au jour par cette polémique. Si l'usage désigne une simple habitude langagière et une possession sereine, l'exercice renvoie quant à lui à un travail sur la langue, dans le cadre d'un processus d'appropriation toujours inachevé. Dans *Place à l'homme*, l'usage québécois constitue l'argument définitif visant à

⁶³ Il insiste sur le fait que « les mots ne sont pas les choses », mais les « désignent » (*JT*, 19). Bélanger quant à lui rejette tout dirigisme (*PH*, 162, 167).

légitimer un état de langue libéré de l'histoire, passée comme à venir. Marcel ne nie aucunement la pertinence de l'usage québécois et la nécessité d'en tenir compte. Il le rattache par contre à une vision d'ensemble tenant compte du fait qu'on naît dans une langue, certes, mais qu'on ne naît pas avec une langue : « il ne s'agit pas de parler *comme les Français* mais de parler *français* avec l'exercice plein et entier de toutes ses possibilités » (*JT*, 143). À ses yeux, l'exercice correspond, en quelque sorte, à un usage véritable⁶⁴, tel qu'il est défini dans une collectivité humaine normale.

Tout être humain entre en rapport avec sa langue maternelle en l'exerçant et il n'existe aucun point au-delà duquel cet exercice n'est plus pertinent ; on ne peut donc arbitrairement penser que l'acquisition d'une langue est un jour terminée, surtout dans le cas d'une collectivité minorisée où « les conditions normales d'exercice du langage » sont justement elles-mêmes devenues problématiques (*JT*, 102). C'est pourquoi il est important de réfléchir à la nature du changement linguistique non seulement suivant le paramètre libéral de l'évolution naturelle proposé par Bélanger, mais aussi suivant le paramètre institutionnel de l'instrumentation raisonnée de la langue. En plus du vocabulaire technique lié au développement de l'hydroélectricité, Marcel donne l'exemple bien connu de l'abandon de l'anglicisme *Commission des liqueurs* qui désignait jadis la *Société des alcools* et, se moquant de Bélanger, signale qu'on n'a jamais entendu dire que ce changement avait causé quelque « cas de lésion dans les cerveaux québécois » (*JT*, 60).

Il ne s'agit nullement pour Marcel d'imposer à l'ensemble de la société la surconscience du rapport au langage à l'œuvre chez les littéraires, mais bien de donner accès, institutionnellement, au plein potentiel d'exercice de la langue, libre à chacun d'en faire par la suite ce qu'il désire : « le droit pour un homme de savoir et d'apprendre quelles sont les possibilités dont sa langue est porteuse pour exprimer son humanité devrait être aussi imprescriptible que le droit à la vie et le droit à la liberté » (*JT*, 104). Cet idéal doit être pris comme tel, dans son inachèvement perpétuel. Jamais totalement atteint, il ne fait qu'indiquer qu'on vise à renforcer *l'exercice* de la langue, dans toutes ses

⁶⁴ Normalement, « le terme d'usage englobe toute l'histoire, toutes les possibilités, toutes les utilisations d'une communauté linguistique », cela va du mot le plus courant au mot le plus rare (*JT*, 172). On voit combien cet « usage possible » (*JT*, 172) diffère de l'« usage nécessaire » que suit étroitement Bélanger (*PH*, 27). Comme le formule Marcel, « tel mot (disons *confirmation*) peut n'être employé qu'une fois dans une année ou en trois ans : est-il pour autant hors de l'usage le reste de l'année ? » (*JT*, 152)

dimensions, pour ensuite laisser *l'usage* en prendre et en laisser. L'application d'un plan de structuration devrait avoir pour objectif clair de mettre la langue à la disposition des locuteurs de façon effective, car en théorie « tout le français est à notre disposition : ça nous appartient dans le sens le plus strict du terme », qu'on en fasse usage ou non (*JT*, 141). *Disposer* du langage comme bon nous semble, cela ne signifie pas seulement y avoir un juste accès, mais aussi, étymologiquement et pragmatiquement, exercer un certain pouvoir de décision dans notre rapport à un instrument d'expression. Cela implique une liberté minimale dont on voit mal comment elle pourrait être préservée en cas d'application pure et simple des règles d'un libéralisme linguistique exacerbé qui s'impose au détriment des différences.

Dans *Le joual de Troie*, Bélanger sert jusqu'à un certain point de bouc-émissaire pour toutes les théories faisant la promotion de la langue québécoise. Ses positions ne sont cependant pas toutes caricaturales, ne serait-ce que parce que, l'un des premiers, il insiste à juste titre sur le fait que le concept de « joual », vague et confus, ne peut que dérouter une réflexion véritable sur la langue au Québec. Marcel s'attaque cependant dans son livre à un deuxième adversaire idéologique. Giuseppe Turi, diplômé en droit public, professeur à la Faculté des lettres de l'université McGill, puis conseiller politique au gouvernement du Québec, est, par sa façon de défendre le « québécois », une cible plus facile, sans doute trop facile⁶⁵. L'essayiste, qui le critique en même temps que Bélanger, ne lui consacre d'ailleurs que quelques pages. Je ne m'attarderai pas non plus outre mesure sur ses positions, car elles se résument en peu de mots et, surtout, incarnent le pôle extrême des partisans d'une norme québécoise. Dans les années 1970, Turi fait paraître un essai, *Une culture appelée québécoise* (1972), annoncé par de multiples lettres aux journaux dont le radicalisme l'avait fait connaître du grand public. C'est le cas notamment d'une « Libre opinion » publiée en juin 1971 dans *Le Devoir* et qui provoque un débat acerbe et marquant entre les lecteurs du journal.

Ce texte intitulé « La culture québécoise est-elle francophone ? » déclenche une véritable levée de boucliers et constitue, avant la réédition de *Place à l'homme*,

⁶⁵ En témoigne une citation d'*Une culture appelée québécoise* : « les philosophes grecs [...], eux, avaient compris qu'une certaine forme d'esclavage constituait dans le fond la situation la plus conforme au destin culturel des femmes » (cité dans *JT*, 217).

l'événement concret ayant déclenché la plus profonde querelle du joul de l'histoire culturelle québécoise. Turi écrit sa lettre aux journaux dans l'intention de critiquer la suggestion d'un éditorialiste du *Devoir* d'intensifier l'immigration en provenance des pays d'Afrique francophone. Ses objections tiennent en deux points principaux. Il considère d'une part que la langue française en Afrique n'a que le statut de « langue pratique » (véhiculaire, dans la typologie de Henri Gobard), ce avec quoi on ne peut qu'être d'accord. Selon Turi, l'Afrique n'est francophone que du bout des lèvres ; il ne voit donc pas pourquoi elle devrait être un interlocuteur privilégié. D'autre part — et c'est le fond de son argumentation —, les Québécois eux-mêmes ne sont plus tout à fait des francophones, car « en tant que peuple, [ils] parlent une langue néo-française, le Québécois [*sic*] précisément⁶⁶ » ; « s'il y a eu et s'il y a des langues néo-latines, pourquoi ne pourrait-il pas y avoir des langues néo-françaises ? » L'idée est spécieuse et a été souvent réfutée : il peut difficilement y en avoir au XX^e siècle pour la simple raison que nous sommes entrés dans une ère de communication sans pareille dans l'histoire humaine qui a pour conséquence de multiplier les contacts entre les locuteurs francophones, qu'ils soient de Dakar, de Bruxelles, de Cotonou, de Paris ou de Genève.

Comme Bélanger, Turi insiste jusqu'à plus soif sur le fait que la culture s'identifie à la langue : « le propre de la culture québécoise, sa spécificité, son originalité, c'est sa langue, le Québécois [*sic*] ». On a ici un excellent exemple des amalgames que dénonce Jean Marcel. Après avoir effectué une telle équation, il est bien entendu assez commode de dire que, puisque la langue d'un Africain francophone diffère de celle d'un Québécois, ils ne sont pas de même culture et on ne voit *donc* pas pourquoi nous devrions avoir avec l'Afrique des rapports d'élection. Le discours de Turi se nourrit de toute évidence d'une francophobie latente, comme on peut le voir dans la citation suivante, où prédilection et exclusivité sont subtilement mises en équivalence de manière à s'annuler : « tout au plus, la culture québécoise est-elle néo-francophone, ce qui justifierait peut-être des relations avec le monde francophone, mais des relations privilégiées ou exclusives ? » Rien n'empêche pourtant d'avoir des relations privilégiées avec un partenaire francophone, sans qu'elles soient exclusives.

⁶⁶ Giuseppe Turi, « La culture québécoise est-elle francophone ? », *Le Devoir*, 4 juin 1971, p. 5.

Ce repli sur le local sert d'ailleurs chez Turi à une curieuse récupération d'anciens motifs nationalistes, dont les intellectuels indépendantistes s'étaient débarrassés depuis longtemps, du moins en ce qui touche la réflexion sur la langue. Ainsi la fierté, l'orgueil, la génialité sont-ils ressortis des placards de l'histoire pour venir cimenter la collectivité : « l'élite et le peuple québécois » devraient ainsi être « fiers et orgueilleux de leur spécificité, de leur langue nationale (et donc du génie de leur langue) ». De même, la proclamation du « Québécois » « donnerait de la force, de l'énergie, de la vitalité, de l'originalité, du génie, de la fierté et de l'orgueil » à la nation québécoise. Par l'effet d'accumulation, cette obsession du propre devient fantasque et délirante. La conclusion de cette lettre rejoint, en toute logique, un messianisme du peuple élu qu'on sentait sourdre dans le reste du texte : Turi appelle ainsi de ses vœux la formation d'« une nation enracinée dans son territoire et s'identifiant avec le génie de sa langue, capable de s'exprimer, culturellement, de la façon la plus particulière et la plus merveilleuse qui soit ».

Notons par ailleurs que cet article s'oppose au point de vue des indépendantistes sur la langue dans la mesure où, sans plus de précisions, il se range derrière la perspective de la Loi 63 et propose, en plus de la proclamation du Québécois langue nationale, l'adoption du français et de l'anglais comme langues officielles, ce qui revient dans les faits à promouvoir un bilinguisme encore mieux établi qu'il ne l'était à l'époque. On peut aussi le percevoir, plus discrètement, dans la conception idéaliste des rapports socioculturels que propose Turi : « il n'y a pas et il ne peut y avoir de contradictions entre plusieurs cultures florissantes ». On est à l'opposé ici de la logique du conflit présente au cœur du néo-nationalisme. La conviction que la coexistence peut se réaliser dans l'harmonie était l'un des arguments les plus courants des fédéralistes de l'époque. À l'inverse, l'idée selon laquelle aucun rapport sain à la politique ne pourrait s'établir sans qu'un constat réaliste soit dressé quant à l'existence des luttes sociales et politiques était non seulement l'un des fers de lance du néo-nationalisme, mais aussi l'un des présupposés importants de l'indépendantisme.

Devant la réaction du lectorat, Turi rédige une autre lettre, publiée dans *Le Devoir* du 20 septembre 1971. Intitulée « La seule langue possible pour les Québécois », elle offre une reformulation des arguments exposés dans la première. Ainsi la langue, dans la

mystique de Turi, est-elle « à la fois l'âme et le corps d'un peuple⁶⁷ ». Il est curieux que cet éloge de la québécoïté s'accompagne systématiquement, quand il se fait contre l'idée d'unilinguisme, d'évocations poétiques sur la « mystérieuse évolution des langues ». Que le changement linguistique ne soit jamais envisagé sérieusement et encore moins théorisé mène directement aux conclusions excentriques de Turi : « il y a entre le français et le québécois, me semble-t-il, la même différence qu'il y a entre le latin et l'italien ». On s'en amuserait, sans plus, si ce type d'affirmation n'avait servi de fonts baptismaux à la naissance de la norme québécoise et, plus radicalement, du « québécois » lui-même.

Turi continue sur sa lancée en banalisant l'anglicisation : « on ne devrait pas trop s'en faire de l'apparente anglicisation du québécois. Faudrait-il se rappeler que la majorité des mots anglais sont d'origine latine » L'anglicisation ne serait donc qu'*apparente*, mais à supposer qu'elle ne le soit pas, elle serait normale ; c'est ce qui s'appelle faire flèche de tout bois ! Même argumentation tortueuse pour ce qui est des relations avec la francophonie : selon Turi, il faudrait commencer par proclamer le québécois langue officielle, ce qui rendrait la tâche plus facile pour « le faire coïncider ensuite avec l'essentiel du français universel ». Forts de leur nouvelle identité, les Québécois ne seront « peut-être pas des francophones à 100%, mais des francophiles à coup sûr ». Sans autres commentaires, remarquons simplement qu'une telle évolution empêcherait que les Québécois s'identifient à l'espace de la francophonie, ce qui bien sûr, comme Turi le rappelle plaisamment, n'aurait aucun effet négatif sur le « respect réciproque » de la France et du Québec sur la base d'une francophilie culturelle sans implications politiques.

Louis Landry, de l'assimilation à l'adaptation

Parmi les émules indirects de Henri Bélanger, un deuxième nom beaucoup moins connu doit être évoqué. Louis Landry, pharmacien de formation, scripteur à Radio-Canada, écrivain mineur aujourd'hui oublié, était, à l'époque, un familier des lettres aux journaux, qu'il a écrites par dizaines⁶⁸. Un habitué du genre comme Jacques Ferron ne pouvait pas ne pas s'intéresser à un personnage qui avait aussi en commun avec lui d'aborder

⁶⁷ Giuseppe Turi, « La seule langue possible pour les Québécois », *Le Devoir*, 20 septembre 1971, p. 4.

⁶⁸ Au début des années 1960, il s'était cependant fait remarquer en remportant le Grand Prix de l'humour Cornélius Deom pour ses *Vacheries* (1962).

l'histoire de façon iconoclaste. Dans un compte rendu évoquant ses *Mémoires de Louis l'écrevisse* (1961), Ferron se moquera ainsi de cet écrivain qui, à l'instar de son narrateur, prétend marcher à reculons comme une écrevisse en incarnant l'anticonformisme au sein de la société québécoise⁶⁹. Dans *Le joual de Troie*, Marcel fait lui aussi allusion à cet intellectuel atypique et provocateur dont les deux principaux essais s'intitulent *L'assimilation, pourquoi pas ?* (1969) et *Québec français ou Québec québécois ?* (1972).

Les positions de Landry sont plus complexes que celles de Bélanger et surtout de celles de Turi dans la mesure où il écarte du revers de la main leurs arguments les plus conservateurs : ambiance, Grand Nord, mystère, orgueil et fierté n'entrent pas dans son univers. Sa vision des choses est frappée au coin du bon sens, d'une certaine modestie, fautive parfois et stratégique toujours, et surtout d'un profond réalisme qui, paradoxalement, le rapproche à bien des égards de la perspective critique du néo-nationalisme. Il a d'ailleurs lu Michel Brunet de très près et s'en sert pour le faire jouer contre son propre camp. Ses interventions sur la langue ont pour l'essentiel été faites avant 1973 et il est possible que, sur le plan des idées, il soit l'un des interlocuteurs inavoués du *Joual de Troie*. Bien des choses unissent Marcel et Landry, à commencer par un sens aigu de la politique et un accord sur l'importance de ramener la question linguistique sur le terrain des *choix* de société, tant culturels que purement politiques.

Dans son premier livre, Landry donnait déjà le ton en s'interrogeant sur la notion d'assimilation — qui est au cœur, rappelons-le, du néo-nationalisme — en mettant en doute la négativité absolue qu'y projettent les souverainistes :

Car enfin qu'est-ce donc que l'assimilation ? « Action de rendre semblable », disent les dictionnaires. Est-ce mal en soi de ressembler à quelqu'un ? Tout dépend, bien entendu, à qui ou à quoi nous ressemblons, quel est le degré de ressemblance, quels sont les motifs de l'assimilation, comment se fait cette assimilation ? Est-il possible seulement de contrecarrer un phénomène aussi naturel que celui de l'assimilation⁷⁰ ?

Dès l'abord, Landry problématise le culte romantique de l'originalité en introduisant plusieurs paramètres permettant de le relativiser : l'assimilation est un processus naturel et

⁶⁹ Voir Jacques Ferron, « De l'écrevisse au crabe géant », [*Le Petit Journal*, août 1969], *Escarmouches. La longue passe*, t. 2, Montréal, Leméac, 1975, p. 68-70.

⁷⁰ Louis Landry, *Et l'assimilation, pourquoi pas ?*, Montréal, Presses libres, 1969, p. 9. Désormais désigné par le sigle AP, suivi de la page.

donc inévitable. De plus, ses effets, mauvais ou bénéfiques, doivent être évalués concrètement en fonction d'une situation précise, c'est-à-dire en observant l'objet, l'intensité et les raisons de l'assimilation. Seul un examen lucide et réaliste peut éclairer la question. L'auteur insiste particulièrement sur le fait que « notre anglicisation accélérée » n'est pas due « aux Anglais », mais bien au « progrès » et particulièrement à « l'amélioration rapide des moyens de communication » (AP, 26). L'argument porte.

Pour les intellectuels nationalistes comme d'Allemagne ou Léger, il s'agit pourtant là d'une chose entendue, et il est curieux que Landry ne l'ait pas relevé : le reproche adressé au gouvernement central, ce n'est pas d'avoir fait naître un déséquilibre linguistique qui vient bien davantage de la force économique des États-Unis que du Canada anglais⁷¹, mais de chercher à imposer un bilinguisme institutionnel qui ne s'applique dans toute sa force qu'au Québec et qui contribue à affaiblir encore plus la langue française. Cela dit, la critique que fait Landry des « bigots de la survivance » garde toute sa valeur, notamment lorsqu'il est question des contradictions nationalistes entre les proclamations publiques et les engagements concrets (AP, 26-27).

L'auteur ajoute que, dans le débat sur l'assimilation, la langue a occupé un espace excessif : « nous avons cru et nous croyons encore qu'une survivance culturelle se réussit par la conservation de la langue de cette culture » (AP, 11). À ses yeux, « ce n'est pas la langue qui fait la culture, mais la culture qui fait la langue. Celle-ci n'est qu'une des expressions principales de la culture elle-même, mais non la culture elle-même » (AP, 11). Ici Landry s'accorde tout à fait avec Jean Marcel⁷², même si son analyse, parce qu'elle prétend rendre compte de la vision des intellectuels canadiens-français depuis la conquête, s'enlise dans une généralisation un peu abusive. Si la langue est depuis longtemps un élément central de la culture au Canada français, on ne peut prétendre sérieusement que la religion, les institutions et les lois, pour s'en tenir à la triade classique, n'ont pas joué elles

⁷¹ D'Allemagne souligne d'ailleurs ce point dans son article d'octobre 1960 intitulé pour cette raison même « Américanimes », et non « Anglicismes » (voir « Américanimes », *Cahiers de l'Académie canadienne-française*, vol. 5, 1960, p. 51-57).

⁷² Il faut souligner que Landry, qui reviendra sur cette question en 1972, n'est pas aussi éloigné d'André d'Allemagne qu'il veut le faire croire. Voici la définition de la langue que donne d'Allemagne : « la langue est sans doute le principal véhicule et le plus fidèle reflet d'une culture » (*Le colonialisme au Québec*, Montréal, Éditions R-B, 1966, p. 79). D'Allemagne, se gardant de tout dogmatisme (« sans doute »), énonce précisément, comme Landry, que la langue n'est que le « principal » élément de la culture, ce qui empêche toute identification pure et simple de la langue et de la culture.

aussi un rôle primordial dans la définition de la culture. De plus, la critique néo-nationaliste n'a pas accordé à la langue une place à ce point démesurée ; en témoignent les deux ouvrages phares que furent en leur temps *J'ai choisi l'indépendance* (1961) et *Le colonialisme au Québec* (1966) au sein desquels la langue joue un rôle relativement restreint, parmi un ensemble d'autres facteurs. Si la langue a bel et bien eu une grande importance stratégique, il est exagéré de dire qu'elle a occupé l'entièreté ou presque du terrain idéologique. Pour l'essentiel, les débats entre néo-nationalisme et néo-libéralisme entre 1955 et 1965 ont été davantage polarisés par la discussion sur le rapport dialectique entre social et national que par la question linguistique⁷³. Une relecture des échanges entre *Cité libre* et *Parti pris* en fournit la meilleure preuve.

Pour Landry, le paradoxe le plus criant de la survivance québécoise tient au fait qu'après inventaire et notamment après avoir pris acte du déclin des croyances religieuses, « il ne reste qu'un élément que tous sont d'accord pour sauvegarder », soit la langue (AP, 43). Il est encore plus curieux qu'il s'agisse en même temps du « seul élément dont l'état actuel de pauvreté fait l'unanimité », ce que l'existence du joual, cette « picouille », démontre clairement (AP, 43, 77). Ce paradoxe effectivement assez intéressant en dit long sur la fragilité des discours triomphalistes sur la spécificité québécoise. Dès cette époque, Landry croit en outre qu'à moyen terme, la langue populaire du Québec est appelée à devenir de plus en plus autonome par rapport au français standard, « jusqu'à nécessiter la traduction comme entre langues étrangères » (AP, 67). Pessimiste et faussée par l'absence de perspective diachronique, cette conception de la langue nourrit sa méfiance vis-à-vis du français international : « On fait grand état du français universel qui se veut la langue de tous les Français du monde. Cet espéranto de la francophonie a le défaut de vouloir contrôler l'évolution de la langue en faisant taire le principe : l'usage fait loi. » (AP, 67) Et en l'occurrence, la langue en usage est complètement pourrie, à mi-chemin entre le français et l'anglais, ce qui oblige le locuteur québécois à demeurer inconfortablement assis entre deux chaises.

⁷³ Il est d'ailleurs pour le moins étrange de réduire les « intellectuels » canadiens-français aux seuls nationalistes en faisant abstraction des nombreuses factions existantes, à commencer par les néo-libéraux de *Cité libre*. Cette occultation donne l'impression d'un monolithisme idéologique qui n'existait pas dans les faits ou, à tout le moins, pas sous une forme aussi simplificatrice.

Sur la base de ces constats, l'auteur plaide pour un plus grand réalisme. De concert avec les souverainistes, il se dit tout à fait d'accord pour soutenir que le bilinguisme est un agent de fragilisation du français, car « une telle performance n'est pas à la portée de la masse » et « l'unilingue français sera toujours et plus que jamais défavorisé » (AP, 51). Pour renverser cette tendance, Landry croit que la solution des souverainistes est la bonne : « pour que le français soit apprécié et désiré par tous, il faut qu'il soit payant, en d'autres termes, il faut que le français devienne la meilleure langue de travail » (AP, 74). Mais, voilà, cet idéal est parfaitement irréalisable et utopique.

Dans un continent dominé par l'anglais, il est parfaitement normal et conséquent que la langue du pouvoir s'impose dans la structure économique québécoise : aucune mesure politique ne peut changer le cours des choses et s'y adapter est un acte de « lucidité » et non de « résignation » (AP, 82). Il est de même tout à fait naturel que les cadres d'une compagnie soient tenus de parler anglais, compte tenu que dans une société capitaliste l'économie n'est guidée que par le critère de l'efficacité, dont Landry souligne à plusieurs reprises l'importance dans son échelle des valeurs (AP, 65-66, 86). Au lieu de faire comme les souverainistes et de se tourner vers des solutions de plus en plus « radicales » et contraignantes comme l'imposition de l'unilinguisme français (AP, 52), il faut savoir accepter une réalité qui ne peut être modifiée. À la place, choisissons un autre « pari », politique toujours : « laissons tomber la langue française dans l'espoir de sauver l'économie », dont les Québécois n'ont toujours pas adopté les principes et les valeurs (AP, 77). Sa conviction que le projet d'unilinguisme est une parfaite utopie est frappante, car elle rappelle à quel point une telle proposition n'allait pas de soi et constituait une mesure réellement audacieuse pour l'époque. Face à ces réserves, les intellectuels souverainistes ne peuvent qu'opposer un pari différent de celui de Landry, pari qui s'accorde avec une autre façon de concevoir et de faire la politique.

L'auteur ne critique pas seulement l'unilinguisme. Réagissant sans doute aux propos de Jean-Marc Léger et de ceux qui s'en inspirent, Landry se fait également sarcastique quant à la pertinence réelle de la métaphore du miroir :

On me dit que la langue est le miroir, le véhicule de la culture. C'est un véhicule qui ne mène pas très loin ici en Amérique [...]. Notre culture a très peu de chances de se faire valoir. Est-il prouvé que telle culture ne peut s'accommoder d'un autre miroir ? [...] Pour ma part, je n'ai jamais

remarqué qu'en enlevant un miroir, on faisait en même temps disparaître la figure qui s'y mirait⁷⁴. (*AP*, 116)

Caractéristique du style de l'auteur, le ton est calme, mais frondeur et incisif. L'argument serait en effet ingénieux si Landry ne dénaturait pas ici la signification d'une telle métaphore en identifiant — le procédé doit être relevé — la langue comme moyen de transport et la langue comme symptôme. Il est alors aisé, confondant véhicule et miroir, de dénoncer l'inexistence d'un lien organique entre le miroir et la figure qui s'y mire.

En réalité, le motif du miroir n'a pas le même statut dans l'argumentation sur la langue que celui du véhicule : tandis que le premier a une valeur purement critique et dénonciatrice, le second a une portée théorique, ne serait-ce que minimalement. Le miroir évoque une pure analogie dans le seul but de provoquer une prise de conscience, alors que le véhicule décrit un rapport de causalité réel. Il est juste de dire, comme le fait Landry, que l'« image » du miroir social que constitue la langue peut disparaître sans que cela n'affecte la culture (ce qui, par ailleurs, ne signifie pas que les rapports de pouvoir que la langue révélait se dissoudront du même coup). Par contre, la réflexion des intellectuels indépendantistes, lorsqu'ils abordent le problème de la dépossession linguistique, ne se situe pas sur ce plan. En effet, le constat d'une dégradation tangible ne s'appuie pas sur la métaphore du miroir, mais sur celle du véhicule (chez Marcel, par exemple). Si la langue importe à leurs yeux, c'est qu'elle est le mode de *transmission* de la culture et qu'à ce titre, elle ne disparaîtra pas sans en même temps entraîner avec elle, non pas toute la culture, car elle ne la contient pas toute, mais une partie importante néanmoins, tout ce qui de la culture transite par la langue, de la chanson au conte en passant par la littérature et l'écrit en général.

Au moment où *Place à l'homme* fait l'objet d'une réédition, Landry publie en 1972 un second essai, *Québec français ou Québec québécois ?*, portant cette fois-ci spécifiquement sur la langue et constituant un approfondissement des prises de position

⁷⁴ Selon Landry, il est vrai que la langue « reflète parfaitement la qualité » d'une culture donnée, mais la singularité de l'attitude du Canada français tient au fait que « nous avons cru rescaper une culture en conservant son miroir » (*AP*, 11).

élaborées au fil de nombreuses lettres aux journaux⁷⁵. S'il est plausible que, lors de la rédaction de son premier essai, Landry ait lu le texte de Bélanger paru dans les *Écrits du Canada français* en 1969, il est en tout cas certain que son deuxième livre lui doit énormément. D'ailleurs, l'auteur cite à plusieurs reprises la première édition de *Place à l'homme*, dont il reprend, parmi les éléments principaux, l'idée selon laquelle la norme s'identifie à « l'usage populaire⁷⁶ ». Celui-ci est défini par l'intercompréhension sociale et la diversité : « il y a donc autant de “bons langages” qu'il y a de groupes » (classes sociales, métiers, etc.) (*QF*, 37). Chacun d'entre eux possède son usage, chacun sa norme et sa légitimité : Landry considère ces « langages » comme des niveaux différents (*QF*, 39). La seule unité de langue qui soit concevable pour lui semble être la norme de la langue écrite, consignée dans les grammaires et les dictionnaires (*QF*, 39-40).

Il est clair que l'idéal d'efficacité défendu dans *Québec français ou Québec québécois ?* se greffe merveilleusement à l'exigence d'adaptation prônée sur tous les fronts dans *Place à l'homme*. Si Landry se démarque par le sérieux qu'il met à décrire le fonctionnement des faits de langue sans jamais céder à la polémique, il se situe malgré tout dans la même lignée que Bélanger : « la langue s'adapte au milieu habité par ceux qui la parlent. Ce milieu peut différer physiquement et socialement. La langue s'adapte en conséquence, afin d'accommoder les besoins de ceux qui la parlent. » (*QF*, 55) Outre l'accent mis sur les besoins des locuteurs, Landry reprend aussi de *Place à l'homme* une conception de la langue définie uniquement par rapport au sujet : « c'est ça, une langue maternelle, une langue qui nous imprègne jusque dans le subconscient, la langue inséparable de chacun d'entre nous » (*QF*, 56).

Quant à la nature de l'état de langue des Québécois, Landry effectue une volte-face complète par rapport à son livre précédent, en rejetant le terme de jocal qu'il utilisait naguère et qui connote selon lui le mépris. Qui plus est, s'il définit encore la langue des Québécois comme un dialecte du français (*QF*, 78), c'est pour lui attribuer du même souffle le nom de « québécois », dialecte qui serait « en train de devenir

⁷⁵ Il en publie plus d'une vingtaine dans *Le Devoir* et dans *La Presse*, stimulées notamment, dans un premier temps, par les sorties publiques de Giuseppe Turi en 1971, puis par l'actualité de la réflexion sur la langue et les débats qui animent la société québécoise.

⁷⁶ Voir Louis Landry, *Québec français ou Québec québécois ?*, Montréal, Les Presses libres, 1972, p. 30. Désormais désigné par le sigle *QF*, suivi de la page.

imperceptiblement une langue inintelligible pour les Français de France » (*QF*, 78). Landry cherche à mettre en lumière la normalité, le naturel et la vigueur de cette « langue naissante⁷⁷ » (*QF*, 79). Il observe ainsi la fatalité de « l'évolution des langues vivantes qui se fait peut-être plus rapidement aujourd'hui mais qui est un fait éternel » (*QF*, 71). L'évolution est une donnée immuable, certes, mais un examen superficiel suffit pour comprendre que les phénomènes linguistiques évoluent différemment au Québec qu'en Colombie-Britannique, par exemple. La question est de savoir si cette divergence doit être perçue comme un bénéfice ou un problème éventuel sur le plan de l'expression.

Dans les dernières parties de son livre, Landry insiste sur les vertus du libéralisme linguistique, encore plus marqué chez lui que chez Bélanger, sans doute parce qu'il ne partage pas le populisme conservateur de *Place à l'homme*. Il n'est que de constater la place privilégiée que Landry — contrairement à Bélanger — accorde à la marginalité : « Tolérance vis-à-vis des autres, mais aussi, et peut-être d'abord, tolérance vis-à-vis les membres en marge à l'intérieur d'une culture et d'une langue. Cette tolérance est même essentielle à la vie des cultures et des langues puisque ce sont les membres marginaux qui renouvellent une culture et une langue par l'intérieur. » (*QF*, 104) Suivant une problématisation très moderne pour l'époque, Landry s'interroge sur les conséquences des relations étroites entre les langues et les cultures. Quoiqu'il pose le problème initial dans les termes du gain et de la perte, comme les néo-nationalistes, il se démarque d'eux lorsqu'il estime que toute dualité culturelle est appelée à se transformer en une « coalition » (une alliance) et que le « conflit » social, ethnique ou national n'est en définitive qu'une illusion d'optique : selon lui, « le contact des cultures amènerait la coalition [*sic*] où il n'y aurait ni gagnant ni perdant » (*QF*, 86).

Partisan avoué du pillage et du métissage en matière culturelle⁷⁸, Landry refuse de croire à la mort des cultures et des langues. Il n'y a jamais extinction, seulement métamorphose, du latin au français par exemple : « La vie n'est pas dans la conservation mais dans le changement. Toutes les cultures et toutes les langues changent et tant qu'elles

⁷⁷ Il reprend également à son compte l'expression « langue québécoise » (*QF*, 142).

⁷⁸ Les emprunts lui apparaissent non seulement légitimes, mais nécessaires, à l'exception notable... de ceux provenant de la culture française qui est, contrairement à celle des Américains, « avant tout la culture des Français, [c'est-à-dire] une culture étrangère » (*QF*, 102).

changeront elles ne pourront pas mourir. » (*QF*, 88) À ses yeux, la peur de l'unification culturelle du monde sous la pression homogénéisante des États-Unis fait oublier que la diversité, au cours des siècles antérieurs, n'était que très relative, puisque accessible à la seule noblesse ou aux puissants de ce monde. Il y a cependant dans le libéralisme de l'auteur un idéalisme assez fort, trahi par sa conception proprement homéopathique des échanges linguistiques et culturels, par lesquels les forces sociales trouvent nécessairement leur équilibre — lequel est fatal, donc souhaitable : nul danger d'unification dans le monde contemporain, car les « forces de divergence » annulent les « forces de convergence » (*QF*, 90). S'il y a marge et marginalité sur le plan individuel, il n'y a qu'harmonie au niveau des structures collectives. On voit ici ressurgir l'utopie sociale fondée sur l'espoir d'une « bonne entente » ou d'un « pacte » final que les intellectuels indépendantistes combattent avec acharnement depuis les années 1950 et qui est défendue tant par les fédéralistes que par les élites traditionalistes.

Selon Louis Landry, l'adaptation au milieu représente la plus noble tâche de la société québécoise, mais, étant donné qu'il s'agit d'une évolution naturelle, le seul rôle qu'y joue l'homme consiste à ne pas résister à une influence anglo-saxonne qui ne donne lieu à aucune lutte ouverte entre des valeurs ou des visions concurrentes du monde : au contraire, « le contact des cultures élargit le choix des éléments, des solutions possibles aux problèmes de l'adaptation au milieu » (*QF*, 106). De ce point de vue aussi, l'approche de l'auteur s'avère profondément libérale. Chez lui, le concept de « progrès » n'est pas un vain mot et reçoit une définition très précise : « Il existe une possibilité de progrès à la portée de toutes les cultures et de toutes les langues, c'est de toujours mieux répondre aux besoins de leurs groupes humains respectifs. » (*QF*, 104) Adaptation, progrès, besoin — tels sont les trois pivots de la conception libérale de la langue, s'appuyant sur un expressivisme strictement linguistique, comme chez Bélanger, sans médiations qui permettraient de théoriser l'acquisition et le perfectionnement du langage. Seul le temps présent importe ici et, lorsqu'on vante les mérites d'une communication *adaptée*, on laisse

systématiquement dans l'ombre le fait que l'échange — s'il est défini par l'usage — est forcément déjà parfait, ainsi que le laisse d'ailleurs entendre Landry lui-même⁷⁹.

Cette vision du changement linguistique renferme cependant un paradoxe, puisque l'auteur rappelle sans cesse la valeur de l'usage québécois tout en encourageant sans réserve l'adaptation à une Amérique généreuse : « notre français québécois a dû aussi s'adapter à un milieu anglophone, à un milieu américain, au travail à l'américaine, aux loisirs à l'américaine. En somme, notre langue a dû s'américaniser, ce qui était son premier devoir de langue soucieuse d'aider les gens à communiquer » (*QF*, 106). À moins de s'embourber, à l'instar de Bélanger, dans une contradiction insoluble, il y a là un choix théorique à faire. Soit l'usage est toujours adapté et seul un expressivisme strictement linguistique où la langue fait corps avec le sujet doit être pris en considération, et alors l'adaptation à l'Amérique devient problématique ; soit au contraire la langue est, par nature, toujours perfectible et seul un expressivisme large, à la fois linguistique et intellectuel, doit être encouragé, assorti d'un désignativisme sans lequel l'enrichissement et l'instrumentation de la langue ne sont pas pensables. Dès lors, l'« adaptation » prend un sens différent, puisqu'elle ne s'applique pas seulement au milieu géographique, mais s'inscrit dans l'horizon d'un potentiel d'expression étendu.

Il arrive aussi que *Québec français ou Québec québécois ?* quitte le terrain des jugements souvent fins et acerbes auxquels Landry avait habitué son lecteur pour entrer dans celui d'un discours pseudo-scientifique où s'immiscent des verdicts « linguistiques » sans guère de fondement. Ainsi, l'auteur surinvestit la force de l'appartenance au continent nord-américain pour les fins de son argumentation. Insistant sur la proximité de l'américain et du québécois, il avance par exemple cet argument ubuesque : rappelant les liens entre l'anglais et le français à partir de la conquête de Guillaume de Normandie au XI^e siècle, il conclut, sans s'attarder aux questions de structure, qu'il ne s'agit donc pas de « deux langues vraiment étrangères et l'on peut même établir un assez bon degré de parenté entre les deux. Elles ont, en tout cas, le même alphabet. » (*QF*, 133) Après l'annonce d'un lien consistant entre les deux langues, la chute a quelque chose d'assez

⁷⁹ Si un « groupe s'est forgé cette culture et cette langue, c'est que pour ce groupe ces manières de vivre, de penser et de croire sont les meilleures qui soient » (*QF*, 101).

cocasse, mais est typique du ton des années 1970. Ce fantasme américain se développe encore par la suite, alors que Landry suggère que le français au Québec est « très fortement influencé par la syntaxe américaine » (*QF*, 136). Qu'à cela ne tienne, il y aurait là deux excellents avantages : d'une part, « par le franglais, Français et Québécois communiquent mieux qu'autrefois », car le français hexagonal s'américanise lui-même⁸⁰ (*QF*, 135). D'autre part, en s'américanisant, le québécois devient une « langue marginale », certes, mais qui est « aussi source de dynamisme pour la langue américaine moyenne » (*QF*, 142).

Nourri d'un pur messianisme linguistique, ce dernier argument, qui n'est accompagné d'aucune démonstration, possède chez Landry un équivalent sur le plan culturel, dans la lignée du créationnisme diffus qu'on trouvait déjà chez Bélanger. Ainsi, « quand les Américains mettaient au point un nouveau gadget, les Québécois l'adoptaient sans difficulté puisque aussi bien, ils auraient pu le mettre au point eux-mêmes » (*QF*, 140). Aussi simple que cela. Pour l'auteur, l'appartenance des Québécois à la « coalition » nord-américaine permet de soutenir qu'ils s'intègrent tout naturellement dans une collectivité continentale unifiée où l'*emprunt* linguistique et culturel, à toutes fins pratiques, n'existe plus puisque l'évolution elle-même se présente comme la conséquence de « créations communes », partagées également par tous (*QF*, 139). Plus de conflits entre les nations, à l'intérieur des nations, entre les différentes couches sociales : la cohérence est absolue.

Ce qui faisait l'intérêt de *L'assimilation, pourquoi pas ?*, soit l'importance de la perspective politique, disparaît inexplicablement dans ce deuxième ouvrage. Sur le plan linguistique, il ne s'agit plus de faire des choix lucides, mais de laisser parler l'inconscient collectif : « cessons d'agir contre-nature et laissons donc aux Québécois le choix [*sic*] de leur langue. C'est tout de même à eux de décider, inconsciemment, individuellement et sans contrainte, dans quelle langue s'exprime le mieux leur québécity » (*QF*, 153). On comprendra que l'auteur, sur cette base, ne puisse que s'opposer au dirigisme linguistique, quel qu'il soit. De toute façon, il n'y a selon lui pas de motif d'inquiétude puisque le

⁸⁰ Landry illustre cette intercompréhension grandissante par l'exemple suivant : « il a shooté dans les goals » (*QF*, 135).

Québec vit dans l'ombre du grand frère américain, dont la langue lui est comme « une deuxième langue maternelle » (*QF*, 158). Le dirigisme ne pourrait d'ailleurs que freiner la « convergence vers l'américain » que l'auteur voit se profiler à l'horizon (*QF*, 160). En réalité, sous couvert de québécoïté, *Québec français ou Québec québécois ?* n'est qu'une version plus subtile de l'appel à l'assimilation lancé en 1969. Cela devient tout à fait clair lorsque Landry distingue très ponctuellement et sans s'y attarder deux sortes de « québécois » : l'un est une « langue locale », limitée, tandis que l'autre est le québécois du « futur », un « dialecte de l'américain, langue internationale », avec laquelle il se confond pour l'essentiel, semble-t-il, puisqu'il devient lui-même international (*QF*, 160).

Ni indépendantiste ni fédéraliste, Louis Landry occupe une place tout à fait singulière dans le débat linguistique du début des années 1970. Connu des intellectuels de l'époque par ses envois massifs de lettres aux journaux et ses positions provocatrices, il contribue aux discussions sans qu'on prenne la peine, la plupart du temps, de lui répondre. Sa légèreté et son humour caustique lui donnent manifestement la liberté d'esprit pour remettre en question certains des postulats sur lesquels s'appuient les positions traditionnelles des indépendantistes sur la langue. Ses textes constituent une excellence illustration de la diversité d'opinions et des idées contradictoires qui traversaient alors l'espace public.

Victor-Lévy Beaulieu, une langue à notre imag'rie

Dans *Le joual de Troie*, Jean Marcel se livre à une critique en règle des positions de Bélanger qui vont dans le sens du repli sur un français québécois défini par son opposition à l'écrit, la norme et la France. En fin stratège, il évite toutefois de s'attaquer aux héritiers indirects de *Place à l'homme* qui, contrairement à Turi et Landry, partagent son option politique. Écrivain prolifique, éditeur infatigable et acteur important de l'institution littéraire québécoise, Victor-Lévy Beaulieu est sans doute l'intellectuel indépendantiste dont les interventions en faveur du québécois sont les plus discutées à cette époque.

Amorcée au début des années 1970, sa réflexion sur la langue s'inscrit dans la foulée du bouleversement provoqué par la pratique littéraire des auteurs « joualisants », qu'il associe aux œuvres des Michel Tremblay, Réjean Ducharme, Jean-Claude Germain et Jean Barbeau. Sa position est, en cela, représentative de l'attitude d'un certain nombre

d'écrivains ayant pris acte de la réussite formelle et du succès populaire du théâtre de Tremblay. Il s'en démarque néanmoins par l'originalité de son point de vue idéologique, tout à fait opposé à ceux de Bélanger, Turi et Landry, même si, dès le début de la polémique et sans d'ailleurs mentionner ne serait-ce que leurs noms, Beaulieu peut être considéré comme leurs alliés dans la mise en valeur d'une langue québécoise. On peut dater sa première prise de position en faveur du joul de juin-juillet 1971, soit au moment même où débute la querelle du joul. Ses idées sont alors plutôt nuancées. Se portant à la défense de la langue populaire, il se contente de dénoncer le conformisme des attitudes par rapport à la langue, notamment de la part du gouvernement du Québec : « Pourquoi nous met-on en demeure de choisir entre le pur joul et le français international à l'état pur ? Entre les deux, il y a bien une marge québécoise⁸¹. » À l'hiver 1972, Robert-Guy Scully rapporte d'un entretien avec lui qu'« Il n'est ni pour ni contre le joul, il est dans le joul. Il est pogné dedans⁸². »

Après la publication de *Place à l'homme* au cours du même hiver, Victor-Lévy Beaulieu se montre plus engagé et grimpe régulièrement aux barricades. À la façon de Tremblay, il insiste sur la dimension littéraire de sa position : « expérimenter le langage, c'est là le premier travail de l'écrivain⁸³ ». Il ne peut faire abstraction de la réalité présente, que cela plaise ou non. Se réfugier dans l'« artificialité » en utilisant un langage qui pue le « chloroforme » ne saurait être une solution⁸⁴. Pour lui, le joul a une fonction tonifiante et se trouve du côté de la lucidité : « Nous avons la langue de ce que nous sommes. Notre langage est à notre ressemblance. Le langage n'existe qu'en fonction de ceux qui parlent⁸⁵. » Par rapport à la réflexion de *Parti pris*, Beaulieu introduit ici une légère différence : au-delà de la dénonciation et du redressement linguistique, il souligne que toute discussion sur la langue doit se faire « en fonction » des locuteurs. Il s'agit ni plus ni

⁸¹ Victor-Lévy Beaulieu, « Quelques problèmes urgents de la politique culturelle québécoise », *Maintenant*, n° 107, juin-juillet 1971, p. 193.

⁸² Robert-Guy Scully, « Victor-Lévy Beaulieu entre le roman et l'essai », *Le Devoir*, 11 mars 1972, p. 13.

⁸³ Victor-Lévy Beaulieu, « Être écrivain québécois » [*Le Devoir*, octobre 1972], *Entre la sainteté et le terrorisme*, Montréal, VLB, 1984, p. 251.

⁸⁴ « De toute façon, le joul, c'est un faux problème. On est là-dedans ; on n'a pas le choix, il faut s'en servir, car c'est un élément de notre vie collective, une particularité qui nous est propre. » (Jean-Claude Trait, « Victor-Lévy Beaulieu ou l'histoire d'un "joualeux" » [entrevue], *La Presse*, 4 novembre 1972, p. D3)

⁸⁵ Victor-Lévy Beaulieu, « Être écrivain québécois » [*Le Devoir*, octobre 1972], *Entre la sainteté et le terrorisme*, p. 251.

moins d'une apologie de la langue-sujet, impression renforcée par l'allusion biblique où l'*image* de l'homme-créateur est inscrite dans la langue argile. On sent en outre dans cet expressivisme l'influence de l'approche de *Place à l'homme*, qui fera aussi reprendre à Beaulieu le poncif selon lequel le joual est « un rajeunissement du français⁸⁶ ».

Ce rapprochement a toutefois ses limites : même si Beaulieu tient à mettre l'accent sur la masse parlante, il n'empêche qu'il voudrait, contrairement à Bélanger, « voir changer » leur situation de dépossession — une position commune à tous les intellectuels indépendantistes⁸⁷. D'accord avec la position tenue à la même époque par Tremblay, Beaulieu reconnaît l'existence d'une multitude de « réalités de langage », aussi nombreuses que les « réalités québécoises⁸⁸ ». Sa pratique littéraire, quant à elle, se fonde avant tout sur un parti pris esthétique sans contraintes préétablies. L'écrivain adopte le niveau de langue qui lui « plaît » et qu'il « trouve efficace », sans chercher à être fidèle à une vérité établie : « Je ne crois pas écrire en joual. Je crois plutôt écrire dans la fureur⁸⁹. »

Quand on pense à la radicalité de ses positions ultérieures, les textes de 1972 apparaissent étonnamment modérés ; à cet égard, 1973 sera l'année d'une évolution idéologique spectaculaire. Avec la parution du *Joual de Troie* à la fin du printemps, puis la communication donnée par Beaulieu en juin à l'Université Laval et publiée au mois de décembre suivant, la querelle du joual atteint son acmé. Sans s'expliquer sur ce choix stylistique, Beaulieu écrit d'ailleurs son texte en joual⁹⁰ — c'est en partie de là que vient son caractère novateur. Il y aborde pour la première fois le thème de la contre-culture, dont il décrit le fonctionnement en quelques mots : la contre-culture est née du désir de « p'tits groupes de monde » qui ont voulu « déconcrisser la programmation d'la machine-État⁹¹ ». À la question qu'il se pose — « la contre-culture, c'est-y l'yiable possible dans

⁸⁶ Jean-Claude Trait, « Victor-Lévy Beaulieu ou l'histoire d'un "joualeux" », p. D3.

⁸⁷ Victor-Lévy Beaulieu, « Être écrivain québécois » [*Le Devoir*, octobre 1972], *Entre la sainteté et le terrorisme*, p. 252.

⁸⁸ *Ibid.*

⁸⁹ *Ibid.*

⁹⁰ Signalons que, dans ce texte, Beaulieu considère cependant qu'il écrit en « français québécois », adoptant la formule popularisée par Henri Bélanger.

⁹¹ Victor-Lévy Beaulieu, « Le Québec, sa langue pis sa contre-culture », [juin 1973; *Études littéraires*, publication en décembre 1973], dans *VLB. Œuvres complètes, tome 11, Chroniques du pays malaisé (1970/1979)*, Trois-Pistoles, Éditions Trois-Pistoles, 1995, p. 125. Désormais, les références à cet article seront désignées par le sigle *QL*, suivi de la page.

Québec ? » — il répond par la négative. Son argument est d'ordre historique : aux États-Unis, la contre-culture a émergé parce qu'il y avait « sursaturation » de l'industrie culturelle (*QL*, 125). Il ne peut y avoir de comparaison avec le cas du Québec, où la contre-culture « officielle » ne s'oppose à rien de tangible étant donné qu'il n'existe pas même un signe avant-coureur de saturation culturelle. En s'inspirant des États-Unis comme il le fait, le mouvement *Mainmise*, par exemple, est voué à demeurer maladroitement mimétique (*QL*, 126).

Pourtant, cette situation est peut-être notre chance, car, à un niveau second, on pourrait aussi bien dire que le Québec tout entier est déjà contre-culturel « par définition même » (*QL*, 126). Comme « on a la chance énorme de ne pas savoir encore c'qu'on est par rapport qu'le mot québécois est d'invention récente » (*QL*, 126-127), la société québécoise existe, globalement, dans une sorte de *no man's land* idéologique, naturellement transgressif. Comme l'affirme encore Beaulieu, « not'e espace intérieur y a pas d'frontières » (*QL*, 127) et nous permet, si on en saisit l'occasion, d'échapper à toute assignation, celle du mimétisme par rapport à la France tout autant que par rapport aux États-Unis.

Dans le même sens, parce qu'il est la transposition langagière du refus d'un système social corrompu, « le français québécois est ostiquement contre-culturel, c't'évident » (*QL*, 127). Beaulieu radicalise sa position en reprenant sans la moindre réserve le mythe de la création collective de l'individu québécois : « c'pas pour rien si les véritables créateurs québécois s'sont mis à parler un aut'e langage, c'te français québécois qui coïncide avec notre invention comme hommes originaux dans une société qu'nous voulons originale, à notre imag'rie et pis à notre ressemblance » (*QL*, 127). Autrement dit, la langue québécoise est contre-culturelle dans la mesure où, rejetant toute inféodation, elle quitte le terrain de l'imitation ; en ce sens, elle fait partie du « projet québécois » dont le caractère essentiellement contre-culturel tient quant à lui au fait « qu'y est contre les idées reçues, les idées politiques comme les autres » (*QL*, 128). Le texte se conclut par une célébration complaisante de « l'homme nouveau » qui permettra à chacun d'« être enfin, total'ment, infiniment, contre-culturellement, pis glorieusement QUÉBÉCOIS » (*QL*, 129). Adossée au paradigme de l'imitation, cette théorisation plutôt superficielle ne fait somme toute que remplacer l'appel à la « nationalisation » de Camille Roy par un

appel à la « contre-culture ». On voit mal, en d'autres termes, ce qui distingue l'un et l'autre, sinon un changement de terminologie. Plus inquiétante, par contre, est la célébration complaisante de la québécoïté. Turi ne parlait pas autrement : gloire, infini et homme nouveau n'ont fait que passer à gauche.

Avec Beaulieu, le débat sur le joul prend des airs révolutionnaires, tant sur le fond que par la forme, en s'appuyant toutefois sur une argumentation des plus schématiques. *Parti pris* inspire de toute évidence l'auteur de *La Nuit de Malcomm Hudd*. Les idées de Godin, avec ce qu'elles avaient elles-mêmes d'excessif, trouvent chez lui un écho particulier. On retrouve par exemple une méfiance presque instinctive à l'égard du « français international », que Beaulieu associe sans s'expliquer au « statu quo⁹² » politique. De même, Beaulieu, comme *Parti pris*, privilégie clairement la perspective politique : « À un moment donné, je me suis amusé à faire une équation. Pour moi, le joul, ça veut dire d'une certaine manière "anarchie", pis ça veut dire "révolution". » Sans étayer davantage son point de vue, il propose ensuite une stratégie linguistique peu convaincante⁹³, étonnante de la part d'un intellectuel « révolutionnaire » : « La meilleure façon de "fucker" le système à Trudeau, par exemple, à Ottawa, c'est de parler en joul. Ils sont fourrés. » « Pour moi, le joul est la seule valeur positive d'une révolution possible ici. Parce que quand tu parles joul, tu fuckes le système, t'écœures⁹⁴. »

Aux yeux de Beaulieu, cela permet sans doute de brouiller les cartes du bilinguisme officiel en introduisant dans le débat un tiers exclu, mais il semble pour le moins excessif de penser que ce pied de nez remet en cause l'efficacité d'un « système » qui s'accommode très bien, on s'en doute, de ce mode de résistance idiolectal. Cette pratique assez futile de harcèlement, qui rappelle la menace de suicide linguistique que faisait Godin au milieu des années 1960, s'appuie encore sur une vision contre-culturelle. Des écrivains de mon corpus, Beaulieu est le seul qui, après avoir défendu le français québécois, évoluera dans le sens d'un « retour » au joul au moment même où le terme est dénoncé de tous côtés. Désormais, pour lui, « la véritable contre-culture au Québec au

⁹² Martial Dassylva, « Victor-Lévy Beaulieu aux prises avec le théâtre et le joul » [entrevue], *La Presse*, 26 janvier 1974, p. D4.

⁹³ D'ailleurs, André Major ne manquera pas de dénoncer fortement les propos tenus ici par Beaulieu (voir « Journal d'un hypnotisé (fragments II) », *Liberté*, vol. 16, n° 2, mars-avril 1974, p. 43-49).

⁹⁴ Martial Dassylva, « Victor-Lévy Beaulieu aux prises avec le théâtre et le joul », p. D4.

niveau de la langue se fait en joual⁹⁵ » et non avec l'inoffensif français québécois dont le Parti québécois chante les louanges. De toute façon, Beaulieu affirme ne plus croire au parlementarisme, d'où sa recherche de nouvelles voies. Même s'il se méfie du conservatisme de droite, qui sur le plan linguistique peut s'incarner aussi à travers le joual, il persiste à le considérer comme une représentation adéquate de la réalité linguistique québécoise : « pour moi, le joual, c'est toute, y compris le français⁹⁶. »

Étape de plus dans la radicalisation du débat linguistique, le fait d'écrire un essai en joual a manifestement été perçu comme une provocation, mettant littéralement le feu aux poudres. Un numéro de la revue *Maintenant* — « Cheval ou bien donc Joual ou bedon Horse » — donne à un certain nombre d'intellectuels l'occasion, en mars 1974, de faire le point sur la question. De son côté, Beaulieu récidive en y écrivant son deuxième et dernier texte en joual, où il laisse percer son exaspération d'avoir été pris à partie plus souvent qu'à son tour au cours de la dernière année, tout en réservant quelques pointes à l'endroit de Jean Marcel :

Moué, j'vas commencer par vous dire c'te chose-citte : j'sus dans l'tanné pas mal d'parler pis d'parler sans arrêt de c'te sacré joual à qui sartaines gens, ben sûr de bonne famille [Marcel vient du quartier Saint-Henri, à Montréal !], voudraient couper les pattes pour pas qu'y d'vienne c'te grosse bête méchante montée dessus ses grands sabots devant Troie — la Troie d'not'e assimilation moué j'y crois pas pantoute à ça, cé du pottage de bretelles [...] ⁹⁷.

La définition du joual qu'il donne dans l'introduction de cet essai frondeur n'a rien pour clarifier les choses : « le joual, cé toute c'qui peut s'dire au moment où j'le dis pis d'la façon que j'le dis, cé toute c'que j'écris au moment où j'l'écris pis d'la façon que j'l'écris » (*MP*, 305). Autrement dit, le joual c'est l'usage, dans son infinité de réalisations individuelles, ce qui comprend aussi bien le « français » que ses dérivés plus ou moins marqués par l'anglicisation. Or, le problème ici est le même que chez Bélanger : une

⁹⁵ *Ibid.*

⁹⁶ *Ibid.*

⁹⁷ Victor-Lévy Beaulieu, « Moman, popa, l'joual pis moué », [*Maintenant*, mars 1974], *Entre la sainteté et le terrorisme*, p. 305. Désormais, les références à cet article seront désignées par le sigle *MP*, suivi de la page. Voir aussi dans la même veine Victor Lévy Beaulieu, « La coédition, une nouvelle forme de colonisation — Lévy Beaulieu », *La Presse*, 11 février 1974, p. B10.

définition de la langue et de l'usage faisant l'économie de sa dimension expressive ne peut que rester foncièrement ambiguë.

Sur la défensive, Beaulieu se retranche derrière sa condition d'écrivain, précisant que sa visée littéraire, après tout, c'est d'écrire « des affaires » et non pas « une langue » (*MP*, 306). Refusant de se justifier en long et en large, il pousse la provocation jusqu'à déclarer : « j't'un anarchiste moué ». De même, il rejette à nouveau, en contradiction avec lui-même, la formule de « français québécois » (qu'il associe au Parti québécois, jugé trop timoré). Pour asseoir la légitimité de son point de vue, il invoque ensuite l'autorité de *Parti pris*, qui a fait « du joual un outil subversif dont l'objectif était d'abattre un système politique » (*MP*, 308) : « les gars d'*Parti pris* ont vu dans l'joyal un instrument d'revendication, axé sus l'social — y avaient compris qu'la meilleure manière d'écœurer les Établiss'ments c'tait de r'tourner l'langage contre eux autres, c'tait d'faire péter les normes du discours bourgeois » (*MP*, 309). Il s'agit en somme de la perspective proposée par Godin : le joual est une « arme révolutionnaire », dont on peut cependant douter ici de l'efficacité puisque la seule déflagration qu'on doit en attendre se résume à l'« écœurement » de l'adversaire (*MP*, 310). Cette version québécoisée de la stratégie de harcèlement propre aux guérillas constitue une interprétation biaisée de l'action de *Parti pris*, qui se fondait d'abord et avant tout sur l'idée de manifestation — rendre une langue manifeste tout en l'utilisant comme un manifeste social — et non sur celle de harcèlement — assaillir un adversaire à travers la langue.

Plus que les autres, ce texte paraît tributaire de la critique de la norme menée par les partisans de la langue québécoise depuis la fin des années 1960. Beaulieu insiste par exemple sur les excès pathologiques du purisme canadien-français en matière de langue : « au fond, c'tait d'toute la subtilité d'not'e langue dont on d'vait s'défaire, pour la norme, la sacrée norme de l'aut'bord » (*MP*, 309). Toujours contre-culturelle et opposée à tout système étatique, sa position s'édifie aussi en réaction au pouvoir de la bourgeoisie : « y reste pus qu'à s'crisser du français comme y reste pus qu'à s'crisser d'l'anglais parce que cé ces deux maudites langues-là qui nous ont fourrés aussi ben l'une que l'autre », puisque « le français a été imposé à une majorité par une minorité d'bourgeois d'Paris » (*MP*, 311). La seule concession que fait Beaulieu est la reconnaissance expéditive d'un versant plus sombre du joual : « ambiguïté du mot joual qui est dev'nu péjoratif, qui

voulait pus rien dire que l'mauvais voisinage de l'anglais, que l'déflaboxement d'une parole, qu'un rap'tiss'ment du réel, d'la possession [...], c'qui est vrai pis pas vrai en même temps, mais encore faut-y r'garder les deux côtés » (*MP*, 309).

Beaulieu ne suit pourtant pas le conseil puisque sa nuance ne produit aucun effet théorique dans son texte. Son usage du joul fait certes en sorte que le système ne peut le « récupérer », mais en quoi son programme de création — « j'le prends l'langage, j'le magane pis j'le beautifie, j'le r'vire à l'envers pis j'y défais toutes ses coutures » (*MP*, 311) — peut-il rejoindre le langage de tous ? C'est ce qui manque à cet argumentaire. On ne peut que rester dubitatif devant un tel éloge du « nouvel homme », bien dans l'air du temps (*MP*, 312). Qui dit nouvel homme dit nouveau langage : dans cette nouvelle ère : « seul le joul [...] peut am'ner l'grand Chang'ment, toute le reste çé foqué » (*MP*, 311). Magnifiée, cette « grande Bibitte amoureuse⁹⁸ » qu'est le joul exprime « not'e rêve collectif » dans le cadre de « la Grande Québécoiserie Créatrice » (*MP*, 312). Cet article vaudra à son auteur une pluie de critiques, qui l'ont vraisemblablement incité à plus de discrétion. En tout cas, il s'agit de sa dernière intervention significative sur la question linguistique lors de cette polémique, à laquelle deux autres écrivains, Hubert Aquin et Michèle Lalonde, ont contribué en publiant des textes marquants ayant servi à mettre un terme à la querelle.

Hubert Aquin, faire éclater la langue de l'intérieur

Intellectuel de premier plan, directeur de *Liberté*, puis des Éditions La Presse, Hubert Aquin se fait particulièrement remarquer en 1962 lors de la publication de « La fatigue culturelle du Canada français », une réplique adressée à Pierre Elliott Trudeau au sujet du nationalisme. Il écrit son premier texte sur la question linguistique en 1964, dans le numéro de *Liberté* consacré à la lutte des langues. Il s'agit d'un court article intitulé « Le basic bilingue⁹⁹ », qui fait partie de ceux qui orientent la discussion sur les travaux de la

⁹⁸ Rarissime dans mon corpus, cette métaphorisation amoureuse est peut-être inspirée d'un texte de Lalonde : le projet d'écrire en Amérique « doit passer me semble-t-il par la fréquentation amoureuse et la redécouverte du franc parler québécois » (Michèle Lalonde, « Foi de canayenne errante », *Liberté*, vol. 14, n° 6, novembre 1972, p. 47).

⁹⁹ Hubert Aquin, « Le basic bilingue », *Liberté*, vol. 6, n° 2, mars-avril 1964, p. 114-118. Désormais, les références à cet article seront désignées par le sigle *BB*, suivi de la page.

Commission Laurendeau-Dunton, nouvellement créée. Aquin y reprend à peu près intégralement les thèses du néo-nationalisme que j'ai mises en évidence au chapitre un.

Son texte expose clairement la place qu'occupe dans l'argumentaire indépendantiste la notion de « dialectique » du *conflit*¹⁰⁰, que par extension Aquin applique à la question linguistique : le bilinguisme « n'a jamais été qu'un épiphénomène des conquêtes et des guerres de colonisation » (BB, 114). Conséquence logique de cette conviction, il est impossible qu'une telle politique mène à un équilibre authentique « réalisant les conditions géométriques de l'égalité », car « le bilinguisme a toujours été une phase transitoire préalable à un changement de langue » (BB, 114). Il s'agit là d'une loi invariable de l'évolution linguistique : « dans toute situation où deux langues sont parlées, l'une des deux est dominée, l'autre dominante » (BB, 114). Dans la lignée du néo-nationalisme, Aquin insiste aussi sur l'antériorité du combat national sur le débat linguistique puisqu'« on ne fait pas la révolution linguistique du bon parler français, avant d'avoir consolidé le statut national du Canadien français » (BB, 116). Une intervention sur le langage n'aura aucun effet s'il ne s'accompagne pas d'un changement *global* des structures socio-économiques dont il est le miroir. Enfin, l'ensemble de ces considérations impliquent bien sûr que « le problème de la langue relève de la politique » (BB, 117). Aquin présente dans cet essai un argumentaire on ne peut plus typique de la réflexion indépendantiste sur la question ; le parcours emprunté dans les chapitres précédents nous permet d'en reconnaître la profondeur historique.

En 1968, lors du dépôt du rapport final de la Commission, il revient sur la portée symbolique et le rôle de catalyseur de cette enquête dans la spéculation linguistique : « quand la Commission Dunton-Laurendeau a été formée, une véritable explosion idéologique s'est produite non seulement au Québec, mais à travers tout le Canada¹⁰¹ ». De tous les côtés on dénonçait le « non-sens » de cette entreprise. Aquin tient tout particulièrement à souligner l'« inversion du problème » que la commission cherchait à imposer en « faisant du fait français un fait canadien d'abord et du bilinguisme un fait

¹⁰⁰ Aquin est l'un de ceux qui, sous la forme du combat, de l'agressivité ou de la dialectique, ont le plus mis à l'honneur ce concept, cherchant à s'appuyer sur un réalisme politique. Voir surtout « La fatigue culturelle du Canada français » [*Liberté*, mai 1962], dans *Blocs erratiques*, Montréal, Quinze éditeur, 1982, p. 73-76.

¹⁰¹ Hubert Aquin, « L'affaire des deux langues. 1 », *Liberté*, vol. 10, n° 2, mars-avril 1968, p. 5.

québécois d'abord¹⁰² ». Il s'insurge ainsi contre l'aberration selon laquelle « des minorités françaises en voie d'extinction [...] se voient attribuer des droits linguistiques souvent refusés aux francophones qui habitent en plein cœur de Montréal ». Son constat principal porte sur la stratégie concrète de la commission : « on pourrait dire que la Commission Dunton-Laurendeau recommande un bilinguisme *réel* là où les Canadiens anglais sont minoritaires et un bilinguisme *pro forma* là où les Canadiens français sont en minorité¹⁰³ ». Autrement dit, le biais politique de la commission est trop net et trop radical pour que ses conclusions puissent être prises au sérieux.

L'originalité d'Aquin, cependant, se manifeste surtout dans sa réflexion sur l'utilisation du joul en littérature, qui le rapproche de Ferron. Dès 1965, il propose une solution qui, à l'époque, est inédite et fait de lui un écrivain tout à fait à part. Sans refuser d'engager un rapport littéraire face à la langue, il décrit son travail comme une volonté de « faire éclater le langage de l'intérieur, d'ici¹⁰⁴ », de le faire éclater sous la pression de l'œuvre elle-même, et non en puisant à l'extérieur un joul dont il juge l'utilisation « ridicule » et l'usage chez certains écrivains ni plus ni moins que « navrant¹⁰⁵ ». Pour lui, « la littérature c'est avant tout un travail de conception et non la transcription d'un parler.¹⁰⁶ » À l'automne 1968, après une Rencontre des écrivains ayant donné lieu à un dur affrontement entre Monique Bosco et Gérald Godin¹⁰⁷, Aquin réitère ses convictions dans le cadre d'une réflexion générale sur l'importance de ne pas cantonner l'écrivain dans un rôle de « porte-parole » de l'aliénation de la société dont il fait partie¹⁰⁸.

Sa position s'est alors considérablement précisée et radicalisée : « je juge sans plus de pitié certains écrivains québécois qui préconisent l'utilisation systématique du "joul" en littérature » (*LA*, 131). Anticipant les dérapages futurs, il repère dans cette entreprise un

¹⁰² *Ibid.*, p. 6.

¹⁰³ *Ibid.*

¹⁰⁴ Jacques Folch, « Hubert Aquin » [entrevue], *Liberté*, vol. 7, n° 6, novembre-décembre 1965, p. 507.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 507.

¹⁰⁶ Anne Gagnon, « Hubert Aquin et le jeu de l'écriture » [entrevue], *Voix et Images*, vol. 1, n° 1, septembre 1975, p. 10.

¹⁰⁷ Lors de cette VI^e Rencontre, Godin propose une motion en faveur de l'unilinguisme et Monique Bosco, en désaccord, lui sert une réplique mordante dans une lettre aux journaux. Voir Monique Bosco, « Contre l'unilinguisme au Québec », *La Presse*, 5 juin 1968, p. 4 et Gérald Godin, « Gérald Godin répond à Monique Bosco », *La Presse*, Montréal, 10 juin 1968, p. 4.

¹⁰⁸ Hubert Aquin, « Littérature et aliénation » [*Mosaïc*, automne 1968], dans *Blocs erratiques*, p. 131. Désormais, les références à cet article seront désignées par le sigle *LA*, suivi de la page.

certain nombre d'illusions fondamentales. D'abord, le joulal ne peut selon lui être identifié à la « langue véritable » parlée par les Québécois ; en fait, il serait non seulement « très peu répandu », mais également « en voie de régression ». Ensuite, « la littérature “joulal” mène tout droit à une impasse : c'est la littérature de l'incommunication », en plus d'être « dépourvue de capacités formelles et de libertés formelles » (*LA*, 131). Comme il le répètera plus tard en reprenant exactement le même argument que Ferron, soit celui de la longue durée, il dit ne pas vouloir écrire en joulal, car ce serait « se condamner d'avance à écrire pour rien, pour personne ». S'appuyant sur un niveau de langue familier appelé à varier considérablement de par sa nature même, le joulal devient à ses yeux « une entreprise de destruction de la langue comme moyen de communication¹⁰⁹ ».

Le reproche le plus sérieux que fait Aquin porte sur la conception de la littérature sous-jacente chez les écrivains joulalants : « ce supposé joulal est une fumisterie d'écrivains qui croient sincèrement aux vertus libérantes d'une littérature de dérision » (*LA*, 131). Or, la décolonisation, d'après Aquin, ne semble pas davantage pouvoir se faire par la langue que par la littérature. Sa position s'appuie sur un optimisme de départ : le français progresse au Québec et, s'il contient un certain nombre d'idiotismes comme partout dans la francophonie, il est indéniable que la langue parlée tend, sous l'effet d'une « scolarisation intense », à se rapprocher de plus en plus du français standard¹¹⁰ (*LA*, 132). Son argumentation se conclut sur un appel à prendre conscience du fait que « le français nous appartient autant qu'aux Français de France » (*LA*, 132). L'appropriation linguistique est selon lui le meilleur remède aux problèmes de langage du Québec.

Son article de loin le plus connu et le plus cité sur la question demeure « Le joulal-refuge », une réponse directe à l'article de Beaulieu publié d'ailleurs en mars 1974 dans le même numéro de *Maintenant*. Refusant de décrire le joulal comme un « faux problème » ainsi qu'y invite Beaulieu, il le considère cependant « usant » à force d'être ressassé, sans qu'on y apporte de solution satisfaisante. Sa réflexion, comme celle de Jean Marcel, se base sur l'acceptation pleine et entière d'une différence linguistique entre la France et le

¹⁰⁹ Anne Gagnon, « Hubert Aquin et le jeu de l'écriture » [entrevue], p. 11.

¹¹⁰ Un jugement qui a, depuis, été confirmé par les travaux des linguistes (voir Hélène Cajolet-Laganière et Pierre Martel, *La qualité de la langue au Québec*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1995, p. 69).

Québec : « l'écart est variable en intensité ou en extension, mais permanent dans son substratum¹¹¹ ». Cette reconnaissance non équivoque de l'écart est l'une des constantes de la pensée des écrivains souverainistes, mais chez Aquin les enjeux sont encore plus nets : à supposer même que le « passage collectif » du français au joual soit déjà accompli, il n'est pas possible de considérer celui-ci autrement que comme « une désignation métaphorique du français réalisé par les Québécois » (*JR*, 138). Il correspondrait alors tout simplement à une différence naturelle signalant la « charge québécoise » véhiculée par le français du Québec (*JR*, 138).

À ses yeux, le joual, dans la mesure où il renvoie, comme chez Beaulieu, à une langue en « genèse » s'édifiant contre le français, peut être considéré comme une « contre-langue » sur le plan idéologique. Cela est d'autant plus vrai qu'on cherche — c'est le nœud de la question — « à lui inculquer une structure linguistique indépendante du système de la langue française », sous la pression d'une linguistique militante (*JR*, 137). Pour Aquin, la cause est entendue : le joual est un « maquis linguistique » qui se *veut* « sécessionniste par rapport aux français » (*JR*, 137). Sur le plan symbolique, il voit dans cette inculcation le rêve d'une « parthénogenèse collective » d'où le français « standard » et « paternel » est entièrement et commodément évacué (*JR*, 137). Or « un peuple peut s'exprimer de façon bien originale tout en usant pour ce faire, d'une langue dont il n'a pas l'exclusivité » — c'est l'argument de Marcel concernant l'universalité du français (*JR*, 139). De la génération de *Liberté/L'Hexagone*, à peu près tous les écrivains se révèlent extrêmement sensibles à la nécessité de faire preuve de réalisme sur le plan linguistique et à l'importance de mettre en place des stratégies culturelles qui viennent appuyer cette approche.

C'est la portée de la conclusion de cet essai, qui met en lumière la légèreté qu'il y aurait à promouvoir un véhicule linguistique qui « ne peut être révolutionnaire que si le Québec reste toujours dans un état colonisé » (*JR*, 142). Seule une attention au sens de l'histoire peut faire comprendre qu'« on ne fonde pas une langue sur l'existence forcément provisoire d'un régime politique colonisateur » (*JR*, 142). De toute façon, le joual des

¹¹¹ Hubert Aquin, « Le joual-refuge » [*Maintenant*, mars 1974], dans *Blocs erratiques*, p. 137. Désormais, les références à cet article seront désignées par le sigle *JR*, suivi de la page.

intellectuels s'est toujours pour l'essentiel résumé à une phonétisation superficielle, que critique d'ailleurs Aquin en soutenant qu'il s'agit d'une négation de l'écriture, de la convention de l'imprimerie et de l'arbitraire de l'orthographe. Ce type de traitement de la langue est particulièrement visible chez Beaulieu (mais aussi chez d'autres) et s'accompagne généralement d'une utilisation de la langue populaire à des fins clairement stylistiques (par exemple, l'usage de termes surconnotés comme *déflabusement*). On en reste alors à une esthétique de la « saveur », à une hypocorrection qui n'est que l'envers du purisme. Sur le plan essayistique, le seul usage créateur du joul et des niveaux de langue durant les années 1970 se trouve à mon sens dans *Le joul de Troie* qui est bien, comme le dit Beaulieu, un ouvrage absolument « dégarouillant¹¹² » non seulement par son contenu, mais aussi sur le plan langagier.

Deffences et quebecquoyseries de Michèle Lalonde

La réflexion de Michèle Lalonde n'échappe pas à cette tradition d'esthétisation du joul. Figure de proue de l'institution littéraire québécoise, particulièrement connue depuis la Nuit de la poésie de 1970 où elle récite son célèbre *Speak White*¹¹³, elle écrit son premier essai sur la langue en 1972, avec un article dont le titre — « Foi de canayenne errante...¹¹⁴ » — est emblématique du traitement même qu'elle accorde à la langue. Elle y insiste sur le fait qu'« il faut l'entendre prononcé avec l'accent », car « ressortissante non d'un pays mais seulement d'une langue, d'un baluchon de mots », elle n'« existe en vérité que selon un certain accent » (*FC*, 41-42). À ma connaissance, Lalonde est la première au Québec à explorer plus en profondeur cette métaphore territoriale, soutenant qu'elle habite une « sorte de no man's land linguistique et politique » qui fait d'elle une excentrée dont l'identité est problématique (*FC*, 42).

¹¹² Victor-Lévy Beaulieu, « La langue et les têtes plates » [*Le Devoir*, avril 1974], dans *VLB. Œuvres complètes, tome 11, Chroniques du pays malaisé (1970/1979)*, p. 143.

¹¹³ Pour une analyse de ce poème qui deviendra emblématique en 1974 lors de l'adoption de la Loi 22, voir Lise Gauvin, *Langagement. L'écrivain et la langue au Québec*, p. 53-57.

¹¹⁴ Michèle Lalonde, « Foi de canayenne errante », *Liberté*, vol. 14, n° 6, novembre 1972, p. 41-49 (le post-scriptum sera repris sous le titre « I. État de la parlure 1972 », dans *Défense et illustration de la langue québécoise*, suivie de *Prose et poèmes*, préface de Jean-Pierre Faye, Paris, Laffont, 1979, p. 178-179). Désormais, les références à cet article seront désignées par le sigle *FC*, suivi de la page.

On ne peut pourtant, sur la question de cet accent, manquer d'entendre aussi son archaïsme : dans les années 1970, le *canayen* dont Louis Fréchette aimait se moquer est anachronique sur le plan de la prononciation. Cela serait de peu d'importance si Lalonde n'en faisait pas un procédé récurrent, qui prendra de l'ampleur l'année suivante dans sa « Deffence et illustration de la langue quebecquoise ». Quoique exploité à des fins opposées à celles de Beaulieu, cet usage de la langue pose cependant le même type de problèmes : clairement artificiel, il dénote à mon sens un malaise linguistique profond face à la norme, qui incite à jouer de façon maladroite sur les niveaux et les états de langue, tantôt par le biais d'une stylistique de la saveur¹¹⁵, tantôt en recourant à un parler archaïque qui, immanquablement, entend évoquer l'antique « langue verte » de Rabelais, la jeunesse et le tellurisme du continent linguistique américain.

À travers la métaphore de l'exil, « Foi de canayenne errante » aborde le problème du déplacement linguistique incessant que doivent subir les Québécois francophones dans leur propre pays. Récupérant en la modifiant la formule lancée par Desbiens et rendue fameuse par Ouellette, l'auteure insiste sur l'importance de la langue de travail, idée fondamentale au début des années 1970 et définitivement entrée dans les esprits avec la publication du Rapport Gendron, dont c'était la pierre d'assise : « chaque matin des milliers de Québécois passent la frontière linguistique et de 9 à 5 émigrent à l'étranger dans les bureaux de la Sun Life, les ateliers de la Tex-Made ou de la General Motors. La plupart des grandes firmes dressées sur ce que j'appelle avec ironie notre territoire ne reconnaissent pas le français comme langue de travail » (*FC*, 43).

Quant à l'écrivain, il partage cet exil parce qu'il doit tenir compte, en toute conscience, de l'angoisse collective et « faire sienne la langue quotidienne traumatisée » (*FC*, 44). Autour de cet impératif commence l'« errance spécifiquement littéraire » qui est la sienne. Lalonde considère que sa condition de créateur est en effet plus qu'inconfortable et problématique, car « rien ne risque plus de mener tout droit à l'échec de l'expression que le parler populaire québécois, justement menacé de silence définitif » par l'agression

¹¹⁵ La même remarque s'applique pour l'archaïsme « parlure » qu'elle affectionne particulièrement et, plus généralement, pour tous « les mots jolis » de la langue maternelle. (« La deffence et illustration de la langue quebecquoise » [avril 1973], dans *Défense et illustration de la langue québécoise*, suivie de *Prose et poèmes*, p. 13. Désormais, les références à cet essai seront désignées par le sigle *DI*, suivi de la page.)

linguistique de l'anglais (*FC*, 44). Perplexe et hésitante, Lalonde se demande où le joul, à la fois ombre et lumière, pourra conduire l'écrivain.

Son témoignage unique sur ce que pouvait signifier le travail littéraire avant la Révolution tranquille est capital, par la clarté et la précision des enjeux linguistiques qu'il expose. Se souvenant de son entrée en littérature dans les années 1950, Lalonde décrit la « tension » de l'écrivain dans son rapport à la langue comme un emprisonnement dans un processus de nature « schizophrénique » (*FC*, 46) : l'écriture exigeait de choisir entre deux instruments d'expression concurrents, soit « une langue maternelle, humiliée, maladroite, méprisée de l'intérieur et de l'extérieur » et « l'Autre, la réputée vraie, l'authentique, la grammaticalement et syntaxiquement pure, l'apprise-par-cœur, bref la française » (*FC*, 46). D'un côté l'émotion et la réalité, de l'autre la richesse et la culture.

À cette époque, l'écrivain ne pouvait courir le risque de s'aliéner le monde de la culture, mais la conviction personnelle de Lalonde est « qu'il n'en pouvait aller ainsi sans une corruption profonde du pouvoir même de la parole » : « allégée de ses références au réel, l'œuvre littéraire m'apparaissait je crois bien comme une sorte d'en-soi, produit de la seule virtuosité langagière, d'une espèce d'accélération de l'imagination en fuite¹¹⁶ » (*FC*, 47). On comprend mieux à travers cette description la signification de l'entreprise partipriste, véhémence dans le ton et impétueuse dans la forme. Pour l'auteure aussi, la solution semble passer par une littérature « baroque » et « déconcertante » qui serait « intensément nôtre et par conséquent rigoureusement authentique » (*FC*, 48). On peut être étonné de voir surgir ici, en conclusion, le concept ambigu d'authenticité, dont le raccourci vers le propre qu'il implique pose un certain nombre de questions auxquelles l'essai de Lalonde n'avait pas préparé le lecteur.

Le post-scriptum de son article, qui fait peut-être écho aux discussions qui ont suivi ce qui constituait à l'origine une communication lue dans un colloque, semble vouloir corriger le tir, assez radicalement d'ailleurs. Elle y critique la triple qualification que, depuis les années 1950, les intellectuels ont utilisée pour désigner le français standard, langue devenue à la fois « seconde », « étrangère » et « morte » au Québec en

¹¹⁶ Pour un exemple typique de cette attitude, lire le témoignage de Robert Élie dans les actes du colloque « Langage et création », *Situations*, vol. 1, n° 8, octobre 1959, p. 29-44.

raison selon elle d'un « vice de perspective » qui nous conduit à « surévaluer » la différence idiolectale du français québécois (*FC*, 48). Sa propre vision de la situation, très cohérente, montre bien qu'à l'époque, il y avait autre chose qu'une dictature puriste dans l'espace public : « sous le rapport de la syntaxe, notre parler doit s'entendre [...] comme une variante très caractérisée du français, une façon justement de le parler et non une *autre* langue » (*FC*, 48). Ce constat ne l'empêche pas de réproucher, comme Bélanger, l'« habitude de mépris » qui avait pour effet de considérer cette variante « comme une façon exemplaire de *mal* parler français » (*FC*, 48).

C'est ce qui justifie que de nouveaux écrivains — parmi lesquels elle se compte — ont décidé de rejeter, avec une certaine agressivité, mais dans un « réflexe de santé indéniable », la norme franco-française (*FC*, 49). Il n'y a rien là que de compréhensible, à condition de ne pas donner dans une « mystification » ou une « errance proprement linguistique ». Avec une certaine appréhension, Lalonde anticipe le moment où les littéraires, aveuglés, sombreront sans le savoir dans la glorification d'« un joyeux patois entendu de nous seuls et refermé sur l'inside joke de notre situation coloniale » (*FC*, 49). À ses yeux, la crise du français du début des années 1970 est bienvenue et stimulante pour autant qu'elle ne mène pas à une carnavalisation de la dépossession collective, mais qu'elle donne plutôt l'occasion aux intellectuels québécois d'assainir leur relation au modèle linguistique français en suscitant un retour critique sur la conception de la langue alors dominante au Québec.

On peut considérer que l'année 1973 a été consacrée, précisément, à exposer et à mettre au clair un certain nombre d'idées plus ou moins convenues sur la langue. Le déclenchement des hostilités se fait dans la revue *Maintenant* en avril et se conclura d'ailleurs dans les pages de la même revue près d'un an plus tard, en mars 1974. Durant ce laps de temps, Miron aura pris position (deux fois plutôt qu'une), *Le joual de Troie* sera paru, Bélanger y aura répliqué, Landry aura envoyé ses dernières lettres aux journaux, Victor-Lévy Beaulieu aura publié ses deux essais en joual et enfin Aquin, avec tout le crédit symbolique qu'il possédait, aura sans doute donné le coup de grâce à cette longue polémique, en se prononçant avec le plus de sévérité sur les excès de l'utopie linguistique d'une *langue* québécoise.

Très impliquée à la revue *Maintenant*, Michèle Lalonde y publie plusieurs textes importants, dont l'un a été particulièrement remarqué. Sa « Deffence et illustration de la langue quebecquoise » est restée dans la littérature critique l'archétype d'une position nuancée sur la question linguistique¹¹⁷. Toutefois, en plus d'avoir de profondes réserves sur le recours à une langue archaïque, qui ne me paraît pas servir sérieusement le propos, je crois en outre que cette réflexion est grevée, tout comme chez Godin, par une ambivalence durable quant au statut linguistique du parler québécois. Déjà, le titre évoque l'existence d'une « langue québécoise » qui ne peut que renvoyer à l'argumentaire des Bélanger, Landry et Turi. Pourtant, Lalonde elle-même, en 1972, avait nié la pertinence d'une telle désignation. Ne peut-on voir dans ce choix une volonté de s'en tenir, un peu servilement, à la structure du titre de Du Bellay, au détriment de « l'illustration » d'un débat proprement québécois ? On comprend bien que Lalonde essaie de juger objectivement les positions en présence, mais sa propre réponse manque de netteté.

Ainsi, dans l'introduction, le lecteur se rend compte dans un premier temps que cette « langue » québécoise n'est en fait qu'une désignation du parler « populaire » québécois (*DI*, 11). Dans le même sens, Lalonde écrit plus loin que « c'est mettre la charrue devant les bœufs de l'Histoire que de vouloir fêter l'autonomie de la langue Kébécoise du futur » si la culture qui la porte cherche encore son souffle dans une Amérique étouffante sur le plan linguistique (*DI*, 16). Cette distance critique est pourtant abolie dans la suite du texte alors que l'auteure évoque sans réserves apparentes « la très riche et originale Langue Québécoise, du temps qu'elle se parlait librement » avant que la pression de l'anglais se fasse trop forte (*DI*, 18). S'il est encore une fois question ici de la vigueur de la langue populaire, pourquoi donc jouer d'une image aussi ambiguë, si ce n'est pour la « surévaluer » et la valoriser à peu de frais ?

Cela est d'autant plus problématique que, quelques paragraphes plus loin, on revient à la mise en garde de départ : « Par Langue Québécoise en somme je n'entends pas autre chose que la Langue française elle-même, telle qu'elle s'est tout naturellement déterminée en Nouveau-Monde. » (*DI*, 19) Sur cette base, comment justifier l'emploi du

¹¹⁷ Pour une analyse de ce texte, voir les pages qu'y consacre Lise Gauvin dans *Langagement. L'écrivain et la langue au Québec*, p. 63-66.

concept de « langue », puisque l’auteure refuse elle-même de parler, en dernière instance, d’une « autre langue » (*DI*, 20) ? Sa conclusion pourtant claire en est affaiblie : « notre véritable Parlure nationale est française, surtout française, pour ne pas dire rien que française. J’ose l’exprimer plus crûment : linguistiquement, le Québec n’est en somme qu’une province ou colonie de France » (*DI*, 23). Pour Lalonde, il ne s’agit manifestement pas d’un silice linguistique, mais de la réalité la plus évidente : ni source d’apitoiement, ni prétexte de mépris. Culturellement et politiquement, le Québec ne peut être comparé à la France et en prendre acte n’est ni une négation de soi ni une dépossession collective.

Il y a au contraire selon elle quelque chose d’aberrant dans l’idée selon laquelle la France aurait aliéné le Québec sur le plan linguistique. Il faudrait donc cesser une fois pour toutes de pousser des hauts cris qui constituent soit une manifestation d’« affectivité puérile » à l’égard d’un modèle culturel imposant, soit un « détournement d’agressivité¹¹⁸ » complaisant qui distrait l’attention du vrai problème : l’impérialisme linguistique de l’anglais (*DI*, 24). Le « triomphalisme » de certains intellectuels invitant à adopter le joual n’est donc pour elle qu’une nouvelle « utopie » (*DI*, 31-32). Son refus de suivre cette voie s’articule sur une vision politique : selon elle, le joual a « été appris de force », à travers une « coercition » sociale insidieuse et une « politique d’incitation exemplairement efficace » (*DI*, 32). Sa remarque critiquant l’idée selon laquelle « nous assimilons l’Autre » à travers des « détournements » de mots cherche à montrer que ce triomphalisme n’est qu’un messianisme de plus — linguistique et non plus religieux. Visible dans l’idéalisme foncier des québécoisants, il transparait également dans le fantasme d’un renversement décisif du processus d’assimilation lui-même.

La réflexion de Lalonde a l’intérêt de bien marquer la distinction entre sphère linguistique et sphère politique. Pour elle, rien ne sert de céder au catastrophisme dont les littéraires sont trop souvent la proie. Il est théoriquement envisageable que le parler québécois dirige un jour « sa propre croissance » de façon entièrement autonome et, si cela devait se produire, un tel changement n’aurait rien de « tragique » puisqu’il représente

¹¹⁸ En 1974, elle revient sur cette idée : « le culte angoissé de l’originalité québécoise a surtout servi à compenser psychologiquement la perte réelle de souveraineté » (« La lutte des langues, ten years after » [*Maintenant*, mars 1974], repris sous le titre « II. État de la parlure 1974 », dans *Défense et illustration de la langue québécoise*, suivie de *Prose et poèmes*, p. 182).

simplement l'une des possibilités naturelles de l'évolution des langues (*DI*, 14). Après avoir dressé ce constat d'ordre linguistique, il faut cependant en revenir à l'essentiel, c'est-à-dire au fait que, sur le plan culturel, les risques sont immenses que cette voie s'avère une impasse, pour des raisons géopolitiques et historiques. Il n'y a donc aucune justification qui puisse accréditer une stratégie de cet ordre.

Sans y insister lourdement, Lalonde s'efforce ainsi — c'est là l'une des vertus de l'imitation qu'elle propose de la *Défense* de Du Bellay — de réfuter la comparaison absurde, mais trop souvent établie entre le Québec du XX^e siècle et la France de la Renaissance rejetant le latin¹¹⁹. Deux différences principales interdisent selon elle un tel rapprochement : d'un côté, la promotion du français se faisait alors dans des circonstances où « l'empire romain était depuis belle lurette effondré » ; de l'autre, la France évoluait, sous l'impulsion de François I^{er}, dans un contexte culturel qui lui permettait une telle initiative (*DI*, 15). Rien d'analogue ne peut être observé dans le Québec des années 1970. Ces deux précisions géopolitiques et historiques, très simples par ailleurs, laissent voir, par comparaison, que le réalisme culturel et politique n'est pas, en général, la qualité première des positions tenues par les écrivains joualisants. C'est ce que Lalonde regrette en soulignant qu'avec la querelle du joul, « le concept d'unilinguisme québécois éclate », mais sous la forme d'une « implosion » découlant de la transposition du « conflit » politique à l'intérieur du champ linguistique lui-même, c'est-à-dire sans faire « exploser la relation dominant-dominé qui sous-tend notre Histoire¹²⁰ ».

¹¹⁹ Par exemple chez le linguiste Gilles Des Marchais qui, avant Lalonde, a fait la première « Défense et illustration du québécois », *Parti pris*, vol. 3, n° 6, janvier 1966, p. 26.

¹²⁰ Michèle Lalonde, « II. État de la parlure 1974 », *Défense et illustration de la langue québécoise*, suivie de *Prose et poèmes*, p. 181. Je profite de ce bref survol pour lever un possible malentendu au sujet de la réflexion des femmes dans cette étude sur la langue. Le développement du féminisme, au milieu des années 1970, s'est accompagné, on le sait, d'une importante réflexion sur le langage. Or, comme le montre bien une lecture attentive de l'important essai de Lise Gauvin, « Écrivaines : la théorie au féminin », cette pensée (dans la période qui m'intéresse) ne s'attache pas tant à déconstruire la langue qu'à explorer les possibilités d'une nouvelle parole, d'un nouveau langage, précisément, que l'on désigne parfois comme une nouvelle « langue » littéraire mais dans un sens strictement métaphorique (voir notamment la conclusion de l'étude de Gauvin, qui éclaire très bien ce point, dans *Langagement. L'écrivain et la langue au Québec*, p. 92). Pour cette raison et quoiqu'il existe un certain nombre d'exceptions (France Théoret et Madeleine Gagnon par exemple), les écrivains de la mouvance féministe, durant les années 1957-1977, n'élaborent pas — contrairement à Michèle Lalonde et aux intellectuels étudiés dans cette thèse — une réflexion spécifique sur la langue proprement dite, distincte d'un appel plus général à la venue d'un nouveau langage.

Conclusion

Dans un rappel des événements importants du Québec contemporain, la crise de Saint-Léonard devrait avoir une place à part, car elle représente le moment précis où la question de la langue elle-même, à travers un conflit dont l'ampleur aura peu d'équivalents, se publicise et se diffuse dans l'espace social. Sa virulence fut telle qu'elle a eu pour effet, dans l'imaginaire collectif, de faire de la question linguistique une dangereuse et imprévisible « poudrière », dont les débordements seront désormais réguliers. Révélant les tensions souterraines de la collectivité québécoise, cette crise conduit à l'adoption de la première loi linguistique du Québec, la Loi 63, qui divise l'opinion publique pendant de nombreuses semaines, provoquant des manifestations monstres dans plusieurs villes du Québec.

Saint-Léonard surgit aussi, il faut le souligner, au moment des tractations entre le MSA et le RIN et contribue à provoquer l'échec d'une alliance officielle des deux groupements en opposant René Lévesque (modéré sur cette question) et Pierre Bourgault (qui intervient au contraire dans le débat scolaire avec fougue). Les événements de l'été coïncident avec le développement d'un programme proprement politique concernant les orientations profondes à donner à la question linguistique. Après avoir réfléchi au sujet depuis une dizaine d'années, les forces indépendantistes, lors de la formation du Parti québécois, se donnent en 1968 des objectifs précis. Enfin, plus généralement, l'épisode de Saint-Léonard oblige la collectivité québécoise à se pencher tout à la fois sur l'évolution de l'immigration et sur l'avenir d'une éducation donnée avant tout en français, deux enjeux absolument majeurs de la question linguistique, ainsi que la suite des événements le montrera.

Qui plus est, ce tournant socio-politique trouve des échos dans le champ de la culture qui, à la fin de l'été 1968, est secoué par la création de la pièce de Michel Tremblay, les *Belles-sœurs*. Saluée sans ambiguïté comme une éclatante réussite littéraire¹²¹, elle contribue à complexifier les débats en nourrissant le désir d'une littérature joualisante, ce dont rend bien compte André Major, un an plus tard, dans un article où il

¹²¹ Voir André Major, « Un exorcisme par le jocal » [sur les *Belles-soeurs*], *Le Devoir*, 21 septembre 1968, p. 14.

laisse transparaître sa perplexité et ses inquiétudes¹²². Dans l'intervalle, un autre événement aura en effet transformé le sens de cette pièce, soit la parution de *Place à l'homme* pendant l'été 1969, suivie presque immédiatement d'une reprise des *Belles-sœurs* lors de la rentrée scolaire. Rien de concerté, évidemment, dans cette coïncidence, mais la conjonction de ces deux discours sur la langue fait en sorte qu'ils semblent s'arc-bouter et s'appuyer l'un sur l'autre, consolidant la cause des défenseurs du joual. Major, quant à lui, rappelle que l'aventure partipriste s'était fondée sur l'importance de la *reconnaissance* d'un mal langagier : « à partir du moment où le mal est reconnu, on ne l'entretient pas, on essaie d'en supprimer la cause¹²³ ». L'entretenir équivaldrait à considérer le joual comme la « langue de culture et de communication par excellence », indispensable par le fait même pour « personnifier » la collectivité québécoise. Or, aux yeux de Major, la charge critique de la littérature jouale a produit l'essentiel de ses effets. Cette littérature est devenue d'autant plus ambiguë qu'elle a pris « les couleurs de la mode », devenant trop souvent le vecteur d'un « abandon à la force des choses ».

Ce jugement résume très clairement ce qui différencie la position de la majorité des intellectuels indépendantistes de celle des Bélanger, Turi, Landry et Beaulieu, soit le rapport à l'identité et au libéralisme linguistiques. Ainsi, pour Bélanger, la langue populaire doit cesser d'être l'objet de dénonciations gratuites et déplacées ; comblant les besoins des locuteurs québécois, elle est donc parfaitement adaptée et n'a pas à évoluer dans le sens d'un français prétendument plus « riche ». Acceptons, propose-t-il, le locuteur québécois tel qu'il est. Loin de manifester une dégénérescence, son langage révèle un profond instinct de création grâce auquel il a su s'acclimater à son existence en terre d'Amérique, notamment par le biais d'emprunts nombreux à la langue anglaise. Chez Bélanger, un expressivisme jaloux de chaque mot en usage fait de la langue le *bien* premier de tout peuple, sa propriété la plus intime. À cela Jean Marcel répliquera qu'une telle position conduit à une douce résignation face à l'ordre (linguistique) établi en masquant les enjeux réels d'un expressivisme qui serait purement langagier : « Créez des mots, mes p'tits agneaux, mais ne créez pas de *troubles*. Words, words, words ! » (*JT*, 36).

¹²² Voir André Major, « À joual donné, il faut (quand même) regarder les dents », *Le Devoir*, 14 novembre 1969, p. 5.

¹²³ *Ibid.*

L'ensemble de la réflexion sur la langue depuis la fin des années 1950 s'était en effet consacré à montrer que la « personnalité », c'est-à-dire la singularité d'une collectivité donnée ne peut s'épanouir que dans un rapport global à la liberté, tant sociale que culturelle et politique, et non seulement linguistique. Radicaliser l'expressivisme au point de voir dans la langue un mode de personnification à part entière équivaut à dénaturer l'appel à la subjectivité qui en constitue l'impulsion fondamentale. Cette dérive, présente chez Bélanger et Turi aussi bien que chez Beaulieu, conduit Jean Marcel à clarifier un certain nombre de questions, notamment en recentrant le débat sur le nécessaire *équilibre* entre expressivisme et désignativisme. S'il est vrai que la langue acquiert dans la modernité, et particulièrement au Québec, une importance nouvelle pour le sujet, cela ne doit pas aller jusqu'à l'essentialisme et l'identification pure et simple de la langue au locuteur.

Le même raisonnement s'applique au second point que soulevait André Major, soit l'« abandon à la force des choses » qu'implique une fidélité stricte à l'usage ainsi qu'une apologie de la langue propre, présente, actuelle. Cet abandon n'est qu'une conséquence du libéralisme linguistique qui prône que la vie des langues ne doit en aucun temps être influencée dans sa progression naturelle. Cette approche s'oppose bien sûr de plein fouet au principe du dirigisme qui, en dépit de nombreuses différences de degré, a été l'une des constantes les plus évidentes de la réflexion des intellectuels québécois de toutes tendances dès la fin des années 1950, tout particulièrement chez les indépendantistes. Il est d'ailleurs assez paradoxal que Victor-Lévy Beaulieu, avec le même flottement que chez Godin, prenne *de facto* le parti d'un libéralisme linguistique qui, loin de favoriser la liberté de langage, laisse simplement toute la place aux pressions des forces sociales et économiques existantes. Certes, on peut considérer — ce sera la position d'un continentaliste comme Louis Landry — que ces forces s'équilibrent dans une harmonie finale, mais lorsqu'on sait que telle n'est pas la vision de Beaulieu, on ne peut que s'étonner d'une contradiction qui semble structurelle.

En réalité, ces moments où les positions deviennent équivoques et où la confusion elle-même acquiert la force et l'acuité d'un argument sont parfois les plus révélateurs et les plus éclairants. C'est par exemple ce qui explique, par contraste, l'intérêt particulier du *Joual de Troie*, qui est marqué de la première à la dernière page par l'impératif du choix

politique et de l'exposition claire des enjeux. C'est aussi ce qui pousse Jean Marcel à mettre au jour les impasses des positions traditionnelles — qu'elles soient fédéralistes ou indépendantistes — sur l'apprentissage, l'exercice, la création ou les rapports entre langue, pensée et culture. Dans cette lignée se situent aussi Aquin et Lalonde, qui insistent, malgré certaines ambiguïtés, sur l'importance de concevoir la question politique dans une perspective plus large, aussi bien géopolitique qu'historique. Il est permis de penser que c'est la netteté de ces choix qui, pour un temps à tout le moins, met fin à l'interminable querelle du joual qui perdure depuis 1971. Après la publication du pamphlet de Marcel, nombre de voix s'assourdissent, évitant la confrontation, dont Tremblay lui-même, tandis que la poudrière éteinte est traversée par le souffle encore brûlant du *Joual de Troie*.

IV.

Gaston Miron et Jacques Brault :
langue natale et horizon de parole

Gaston Miron — Alors, ça a été un premier pas, ensuite il y a eu...

Georges Lisowski — Gaston, il est une heure et quart, on a quelques années devant nous pour résoudre ça¹.

Gaston Miron, le noir analphabète de la langue

Poète et essayiste, Gaston Miron est sans contredit l'intellectuel québécois dont les positions sur la langue sont les plus connues, tant auprès du grand public que dans le champ de la culture et dans le monde de la recherche savante. Dans presque tous ses essais et ses entrevues ainsi que dans de nombreux débats auxquels il a participé, il aborde la question linguistique avec une inlassable passion, ce qui lui vaudra, après Gérard Godin, d'être un jour présenté comme son « théoricien » le plus reconnu². Homme de médiation, il est aussi l'un des rares écrivains à trouver grâce auprès des linguistes québécois, ce dont témoignent les nombreuses citations — toujours les mêmes — qui sont faites de son œuvre et qui révèlent les lieux de sa réflexion les plus propices à susciter l'adhésion de l'ensemble du monde intellectuel.

Comment expliquer alors que, malgré son importance, la pensée de Miron ne soit abordée qu'au terme de ce travail ? Trois raisons principales justifient ce choix. Il tient d'abord au fait que sa conception de la langue, traversant et débordant la période étudiée dans cette thèse, ouvre un certain nombre de perspectives théoriques particulièrement originales qui exigent un traitement spécifique. Ensuite, il semblait fructueux, voire indispensable de mettre la pensée de Miron en relation avec les spéculations d'un autre des acteurs majeurs de cette période, le poète Jacques Brault ; un tel jumelage permet de faire ressortir le rapport dialectique qui unit leur approche de la langue. On peut même s'étonner que des comparaisons nombreuses et étoffées n'aient pas été faites plus souvent, tant le rapprochement de leur œuvre s'impose à l'esprit. À la lecture des textes, il ressort

¹ Point final d'une discussion sur la langue lors de la Rencontre québécoise des écrivains de 1974, « Débats », *Liberté*, vol. 17, n^{os} 97-98, janvier-avril 1975, p. 291.

² Cécile Cloutier, « Gaston Miron : pivot de la poésie québécoise », *The Canadian Modern Language Review*, vol. 32, n^o 1, octobre 1975, p. 9.

clairement qu'un dialogue continu s'approfondit au fil des ans entre les deux écrivains. Cependant, il n'en demeure pas moins que, même si elles ne sont pas foncièrement antagonistes, un grand nombre de leurs prises de position les séparent, non tant, d'ailleurs, en raison d'un désaccord franc, mais plutôt à cause de priorités divergentes.

Brault, on le sait, a toujours insisté sur la valeur et la richesse de l'œuvre de Miron, de « Miron le magnifique » jusqu'à ses derniers commentaires des années 1990, mettant ainsi en lumière la profondeur de son adhésion comme lecteur. Cependant, cet accord est moins évident en ce qui concerne les approches théoriques des grands thèmes qu'ils explorent en parallèle, notamment les rapports de la langue à l'identité, à la culture et à la politique. Dans la suite de ce chapitre, j'aurai l'occasion de situer avec plus de précisions les différences parfois assez discrètes des points de vue qu'ils expriment dans leurs textes. On peut néanmoins d'ores et déjà noter que Miron, dans l'ensemble, oriente sa réflexion sur la langue dans une perspective sociolinguistique, dans la foulée des idées de Ferron, dont il est très proche à certains égards. Il insiste par exemple avec beaucoup plus de force que Brault sur l'importance des institutions linguistiques et notamment sur la place de l'État.

Ce n'est pas que l'auteur de *Mémoire* condamne en bloc une telle vision des choses, bien au contraire. Seulement, sa réflexion est traversée par d'autres préoccupations, par exemple la question de la traduction, un autre concept révélateur des divergences entre les deux poètes. Quoiqu'ils développent leur conception respective de la traduction au même moment, soit au début des années 1970, le « traduitu » mironien n'a à peu près rien en commun avec la pratique du « nontraduire » élaborée par Brault. L'un est tourné vers la société, l'autre vers la littérature ; le traduitu apparaît dans le contexte des débats sur le bilinguisme entourant le controversé projet de Loi 22, tandis que le nontraduire, concept éminemment « situé », signale un rejet ferme de toute conception essentialiste de l'identité, telle que véhiculée notamment par l'idéologie de la québécoité. On voit bien que les enjeux de leurs théorisations diffèrent sensiblement, malgré certaines similitudes que je tenterai d'indiquer plus loin.

D'ordre historique, la dernière raison qui justifie que la pensée de Miron soit examinée en conclusion de cette thèse vient en quelque sorte nuancer l'impression d'omniprésence que pourrait laisser l'image connue de l'intellectuel toujours au cœur de

la vie culturelle du Québec. En réalité, Miron commence à s'intéresser relativement tard à la situation linguistique, si l'on fait exception de quelques textes des années 1960 dont aucun, du reste, n'est consacré principalement à la question. C'est véritablement à partir de son implication à titre de directeur du syndicat des écrivains au sein du Front du Québec français, à l'automne 1969, qu'il commence à être considéré comme un chef de file en ce qui touche l'engagement dans la cause de la langue française.

Ses premières prises de position sont pourtant loin d'être anodines. En remontant aux années 1950, on peut se faire une idée plus ou moins précise de la façon dont Miron aborde alors le sujet puisque, comme nous l'avons vu au chapitre deux, il publie en 1957, en même temps que Jean-Marc Léger, Michel Brunet et Jean-Marie Laurence, un article dans l'un des cahiers spéciaux sur la question linguistique parus à l'occasion du congrès de la Refrancisation. Dans sa correspondance avec Claude Haeffely, il confie lui-même que ce texte est tout à fait représentatif de ses préoccupations du moment³.

Or, de façon significative, le poète n'y traite pas de la question linguistique, en dépit du fait qu'il s'agit de la contrainte thématique imposée par *La Presse*. Il insiste plutôt sur la nécessité d'une « poésie nationale⁴ » et sur l'importance de tenir compte de l'ancrage américain pour comprendre en quoi le poète canadien-français n'est plus tout à fait français⁵. Il faudrait même selon lui favoriser délibérément cette évolution naturelle afin d'« accuser notre différenciation et notre pouvoir d'identification ». Cette stratégie permettra au Québec de trouver une voie originale échappant à l'« imitation » pure et simple, que Miron distingue de l'« assimilation », bénéfique et positive ainsi que le montrent, ajoute-t-il, les réussites du Chili et du Mexique⁶. En somme, le poète propose un projet culturel adapté à la collectivité québécoise et fondé sur la conviction que, « pour

³ Voir « Lettre du 24 mars 1958 », dans *À bout portant. Correspondance de Gaston Miron à Claude Haeffely 1954-1965*, Montréal, Leméac, 1989, p. 81.

⁴ Gaston Miron, « Situation de notre poésie », *La Presse*, 22 juin 1957, p. 70.

⁵ On retrouve dans une lettre du 13 février 1958 un écho de cette idée : « Tant que les Canadiens d'expression française ne s'américaniseront pas, ils ne produiront rien de rien, ils seront les bâtards d'une culture qu'ils ne peuvent assumer, d'une langue qu'ils ne peuvent contrôler ou même utiliser. » (*À bout portant*, p. 72-73) Par la suite, et notamment dans les années 1970, ce point de vue sera considérablement nuancé.

⁶ Gaston Miron, « Situation de notre poésie », p. 70.

s'épanouir, une poésie a besoin d'une terre, d'un espace, d'une lumière, d'un climat, d'un milieu où plonger ses racines⁷ ».

Dans ce texte, la seule remarque sur la langue consiste en une profession de foi, peu enthousiasmante dans sa banalité, en faveur d'un « français de plus en plus correct, voire de classe internationale » dans le cadre duquel la spécificité canadienne-française doit s'inventer⁸. Autrement dit, il n'est pas question ici de différence proprement langagière ou même des problèmes liés à l'état de la langue. Nous savons cependant qu'à la même époque des idées plus nouvelles rejoignent le poète, notamment celle d'unilinguisme, dont Miron entend parler par Ferron lors de la campagne électorale qu'ils mènent tous deux pour le Parti social démocrate en 1958. Le poète doit aussi en avoir eu des échos s'il continue à suivre les activités de l'Alliance laurentienne, dont il a rencontré le chef Raymond Barbeau dans les années 1950⁹. Enfin, en septembre 1957 se tient la première Rencontre des écrivains autour du thème « La poésie et nous ». Jacques Brault y donne une communication pour lancer la discussion de la séance portant sur « La poésie et la langue ». Manifestement inspiré par l'événement, Miron formule à l'intention d'Haeffely quelques observations plus personnelles qui nous renseignent sur les paramètres suivant lesquels, à l'époque, on pouvait aborder cette question dans le champ de la création artistique.

Ainsi l'exercice de la langue est-il d'abord ramené, dans sa lettre, à « l'expérience du verbe¹⁰ » telle qu'elle se vit dans les conditions qui sont celles du Canada français. Quoique placé sous le signe d'une figure emblématique du monde de la poésie, son constat de départ ne fait pas de cette expérience une spécificité de la sphère littéraire :

Rimbaud disait à peu près ceci : « Je ne sais plus parler ». Cette assertion se vérifie chaque jour à mon sujet. [...] Je dois produire une énergie atomique pour parvenir au simple usage de la parole. Le mal, c'est la confusion. La confusion, c'est un terrain vague sous nos pieds. Nous devons chercher nos mots à quatre pattes dans le trou-vide. Même pour nommer les choses les

⁷ *Ibid.*

⁸ *Ibid.* Dans le même sens, Miron s'accorde avec Langevin pour définir le « canayen » comme un « déchet de langue », tout en soulignant que « quand même, quand on veut parler, mâcher ses herbes amères » il n'y a rien de mieux (« Lettre du 10 février 1958 », *À bout portant*, p. 69).

⁹ Voir Yrénée Bélanger, *Chronologie de Gaston Miron (1926-1983)*, Montréal, CETUQ, Rapports de recherche n° 2, Université de Montréal, 1987.

¹⁰ « Lettre du 11 septembre 1957 », *À bout portant*, p. 63.

plus élémentaires, les besoins les plus élémentaires, les besoins les plus vitaux de notre nature, les objets qui tombent sous nos yeux. Que m'est-il arrivé ? Que nous est-il arrivé¹¹ ?

Cette « plainte » linguistique illustre bien le changement de perspective apparaissant dans les années 1950. On y découvre un sujet aux prises avec un obscur sentiment de défaillance, dû à un défaut de langue. Si le locuteur ne sait plus parler, ce n'est cependant pas en raison d'une méconnaissance identifiable et objective du code linguistique. Le détour par Rimbaud le montre bien : dans cet extrait de texte, l'enjeu n'est pas la langue, mais bien la parole, qui subit une sorte d'éclipse inexplicable provoquant un épuisement intérieur.

La faille se situe en fait dans un espace situé entre la langue et la parole, au point précis de l'acte de nomination des choses. Les mots manquent au sujet et trahissent le mouvement de chute annoncé métaphoriquement dans la phrase suivante : « nous devons chercher nos mots à quatre pattes dans le trou-vide ». En filigrane, on lit dans cette image que le locuteur cherche tout à la fois ses mots dans le noir total et dans un trou aux contours indistincts, en somme à l'intérieur d'une sorte de *trou noir* de la mémoire bien connu de celui qui se surnommera plus tard « Amnésique Miron¹² ». On peut lire ce passage à la lumière du discours que prononce le poète en 1983, lors de la réception du prix David, où il évoque son travail d'écriture marqué par une perpétuelle lutte contre le « noir analphabète » et la nécessité qui fut la sienne de « franchir les mots un à un¹³ ». Dans le cas de l'écrivain qu'est Miron, cet analphabétisme a évidemment une portée métaphorique¹⁴ : il signale la complexité d'un rapport à la langue compromis jusque dans l'exercice de la parole, une parole dont on ne réussit plus à reconnaître et à « lire » les signes pourtant familiers. En ce sens, le franchissement des mots « un à un » — pour ne

¹¹ *Ibid.*

¹² Gaston Miron, « Notes sur le poème et le non-poème » [*Parti pris*, juin-juillet 1965], *L'homme rapaillé*, Montréal, Typo, 1996, p. 130. Désormais désigné par le sigle *HR*, suivi de la page.

¹³ Gaston Miron, *Les signes de l'identité*, Montréal, Éditions du Silence, 1983, p. 1.

¹⁴ Cette appropriation métaphorique témoigne cependant aussi d'une solidarité symbolique avec un analphabétisme réel, celui du grand-père du poète. Au cours d'une entrevue, Miron rapporte ainsi une confidence l'ayant profondément marqué dans son enfance : « Après il a dit : “tu sais, quand on ne sait pas lire ni écrire, on est toujours dans le noir”. Ç'a été terrible parce que j'étais encore déchiré [...] : tout le noir de ces hommes est entré en moi. Je me disais : il faut que j'assume tout ce noir, et il faut en même temps que j'écrive » (Gaston Miron, « Gaston Miron par lui-même » [1990], *Liberté*, vol. 39, n° 5, octobre 1997, p. 20).

pas dire l'un après l'autre et de l'un à l'autre — représente la condition *sine qua non* de leur mise en relation syntagmatique à l'intérieur de la « phrase » poétique.

Dès 1957, tout se passe dans la réflexion de Miron comme si le défaut de parole ne pouvait que diriger l'homme, perdu au milieu de signes inatteignables, vers un expressivisme où il ne peut que se considérer en position d'humilité devant l'immensité de la langue. Prenant la forme d'une question, une apostrophe rend compte de cette épreuve dans laquelle l'individu et la collectivité sont solidaires : « Que m'est-il arrivé ? Que nous est-il arrivé ? » Familier aux lecteurs de Miron, ce mode aigu d'interrogation rend encore plus sensible et frappante l'absence, dans ce passage, des catégories par lesquelles le poète abordera par la suite le problème de la langue, notamment les concepts de culture, de politique et d'identité, qui deviendront centraux dans ses essais. Aucune explication n'est encore donnée à cette insondable fatigue langagière, ce qui montre clairement que nous sommes encore *avant* l'ère des « diagnostics » dont parlera plus tard André Major. Dans les années 1950, le constat d'une déprise radicale l'emporte, chez les littéraires, sur la nécessité d'en analyser froidement et rationnellement les causes comme ce sera la tradition dans la critique d'inspiration néo-nationaliste.

Après cette première incursion suit un silence de plusieurs années qui contraste avec les prises de parole régulières et marquantes de Jacques Ferron sur la question linguistique. Texte inaugural sur le plan chronologique, « Aliénation délirante », écrit en 1964 et publié pour la première fois dans *L'homme rapaillé* en 1970, annonce le début d'une intensification de la réflexion de Miron sur le sujet. Sans doute inspiré par les discussions entourant la préparation du numéro de *Liberté* sur la lutte des langues, qui paraît la même année, cet essai est à mon sens l'un des plus faibles de Miron sur le plan de l'écriture. Il est caractérisé par des lourdeurs de style que n'atténuent pas de nombreuses phrases « mixtes » d'un franglais archétypique. Ces exemples d'aliénation linguistique deviendront l'un des signes distinctifs des textes du poète sur la langue : « pharmacie à prix coupés », « pitche-moi la balle », « j'm'en va à la grocerie¹⁵ ». Apparaissant en ouverture et en conclusion de même qu'au cœur de l'essai, ces énoncés scandent et manifestent la confusion linguistique du personnage présent au cœur de cette autofiction à

¹⁵ Gaston Miron, « Aliénation délirante » [1964 ; *Études françaises*, 1970], *HR*, 117 et 122.

la narrativité forte et lancinante, ponctuée par de nombreux marqueurs logico-temporels (« voici, me voici », « ainsi », « alors »).

La dimension sociale y est clairement inscrite, en ce milieu des années 1960 où l'optique néo-nationaliste s'est imposée à l'ensemble du champ intellectuel. Touchant tous les aspects de la vie humaine, l'« aliénation délirante » instaure également une hiérarchisation des langues : Miron dénonce ainsi la tendance généralisée à considérer « l'unilingue » comme un « sous-bilingue » (*HR*, 117). D'ordinaire, on explique ce préjugé par le fait que la langue reflète directement les conflits sociaux, mais Miron avance une interprétation plus singulière. À ses yeux, le français au Québec est devenu un curieux « langage pavlovien », une sous-langue dont l'exercice est conditionné par des stimuli multiples qui asservissent et marginalisent le locuteur (*HR*, 117). C'est ce qui ressort des exemples de phrases franglaises donnés par Miron, qui sont de deux ordres différents. En introduction et dans le corps de l'essai, ce sont des mots de la vie quotidienne, tandis qu'en conclusion il s'agit d'extraits de texte visibles sur les affiches qui parsèment la ville de Montréal.

Chez Miron, l'affiche possède une place à part : comme le rappelle son origine étymologique, elle fixe, plante et *fiche* les mots dans le corps de l'espace urbain, géographiquement dans ses rues et psychologiquement au cœur des habitudes langagières de ses habitants. L'affiche accomplit le passage concret de la langue anglaise au « langage pavlovien » d'une oralité nourrie d'un français approximatif. Elle mobilise et socialise les signifiants et les signifiés de l'anglais qui « sillonnent » les cerveaux et qui bientôt « s'incrument dans la moelle épinière de l'espace mental du langage » (*HR*, 117). Le mode de dissémination de l'affiche importe aussi dans la mesure où celle-ci constitue la présence linguistique visible des institutions en général, de ce qui est institué, aussi bien économiquement que politiquement : « voici le garage les banques l'impôt le restaurant les employeurs avec leurs hordes et leurs pullulements de nécessités bilingues » (*HR*, 117). Dans la perspective qui est celle de Miron, l'affiche représente la porte tournante de l'institution : elle en montre la sortie et l'entrée tout à la fois, elle en est la synecdoque et contribue à implanter et à disperser plus durablement de multiples fiches langagières et symboliques dans la ville.

À un niveau plus global, on peut observer que deux champs métaphoriques structurent la réflexion d'« Aliénation délirante » : le premier est psychologique, le second est médical. Miron décrit ainsi le Canadien français comme un « schizophrène », une analogie appelée à un brillant avenir chez les intellectuels québécois et que Jean Larose est peut-être le dernier en date à avoir reprise (*HR*, 122). Il ne s'agit évidemment pas d'un diagnostic clinique en bonne et due forme, mais d'un rapprochement métaphorique cherchant à insister sur la division qui marque la personnalité du Canadien français. Sur le plan linguistique, cette psychologisation des problèmes sociaux s'avère encore plus forte : le cerveau est atteint, torturé par l'hésitation entre deux codes, entre deux langues. On sent bien ici l'héritage d'André d'Allemagne, une impression confortée par la présence, chez Miron, d'analyses inspirées de la sociologie de la décolonisation, qui a souvent mis l'accent, avec Memmi surtout, sur le désordre psychologique découlant des rapports de domination. Si cette psychologisation intempestive, omniprésente, peut paraître aujourd'hui vieillie, la chose est encore plus évidente en ce qui a trait au second champ métaphorique, dominé par l'image de la maladie : « tu attrapes l'aliénation », « voilà comment on se réveille un bon jour vers sa vingtième année infesté cancéreux qui s'ignore » (*HR*, 117). Cette imprégnation rampante, qui menace sourdement, signale le mystère d'une déroute linguistique dont on saisit mal les tenants et les aboutissants. On ne peut cependant s'empêcher d'y lire aussi, en contrepoint, le désir irrépressible d'une *santé* linguistique difficile à concevoir et quelque peu ambiguë dans sa visée.

Publié dans *Parti pris* en janvier 1965, soit au moment où débute la querelle sur le jocal littéraire, « Un long chemin » est le premier texte d'envergure de Miron touchant la langue. Contrairement à « Aliénation délirante », qui constitue plutôt un poème de « circonstance », il se rattache clairement au genre de l'essai. Comme souvent chez Miron, sa progression est articulée autour de l'évocation autobiographique d'un apprentissage, sur le mode du *Bildungsroman*. Loin toutefois d'y constituer le sujet principal, la question linguistique est intégrée à une réflexion d'ensemble sur la condition de l'intellectuel québécois et notamment sur son rapport au politique. C'est dans ce cadre que s'inscrit le propos de Miron sur la langue, qui met de l'avant, pour la première fois, l'importance du *conflit* social, dans la lignée des positions de Léger : ainsi, « l'état d'une langue reflète

tous les problèmes sociaux¹⁶ ». Le diagnostic est désormais net, incisif, sans appel. Réagissant peut-être à certaines conclusions du rapport de la Commission Parent portant sur la situation linguistique, l'essai récuse par avance la pertinence des solutions purement « culturelles », telles le « bon parler français », le « biculturalisme » de la Commission Laurendeau-Dunton et, surtout, le primat accordé à l'éducation, car seul le « politique » peut faire du contenu des réformes, scolaires ou autres, une vraie « nécessité » pratique (HR, 200). Quel que soit le changement envisagé, l'éducation ne peut être agissante sans un ancrage politique.

Avec ce texte, Miron rejoint aussi la position de Jacques Ferron, dont le passage au Parti social démocrate, suivi d'une franche désillusion, s'apparente — en plus radical — au parcours que relate le poète dans « Un long chemin ». Ce parallèle est encore plus frappant lorsqu'on voit Miron faire d'un diagnostic linguistique le tremplin pour penser plus largement les problèmes de culture au Québec. À ses yeux, seule une grande naïveté peut expliquer que certains intellectuels se bornent à une réflexion abstraite sur la culture sans s'apercevoir qu'un « démenti » implacable de sa vitalité est apporté par « l'état de l'instrument » qui la porte, c'est-à-dire « la langue et son langage qui sont la présence totale d'un homme au monde » (HR, 199). Après l'auteur des *Historiettes*, Miron se montre alors plus préoccupé du problème soulevé par l'instrument, le véhicule, l'objet *langue* qui permet de penser le réel. Une « mutilation » dans l'ordre du langage fait inévitablement de l'homme québécois un être aux prises avec une incomplétude visible sur tous les plans, car il est alors « dénaturé » par l'absence de relation spontanée avec la langue et « déculturé » par son aliénation (HR, 199).

Suspendu entre nature et culture, le sujet mironien se définit par un rapport dialectique au langage dont la logique introduit un élément tout à fait neuf dans la spéculation linguistique. Compte tenu de sa singularité, la contribution du poète sur cette question fera l'objet d'une attention toute particulière et c'est pourquoi, dans les pages qui suivent, j'en présenterai les principaux enjeux en m'appuyant sur les passages les plus pertinents de ses essais. Une citation d'« Un long chemin » constitue le point de départ de ce volet de la réflexion du poète :

¹⁶ Gaston Miron, « Un long chemin » [*Parti pris*, janvier 1965], HR, 199.

Il y a un *choix* fondamental [à faire] : être au monde, selon une culture, c'est-à-dire une ontologie. En général, dans une nation et une société formées, ce choix est une *donnée* naturelle ; sa remise en question n'affecte que des cas individuels. [...] Actuellement, *nous avons besoin de plus que d'une langue maternelle, nous avons besoin d'une langue qui soit aussi natale*. C'est par récupération que nous posséderons notre instrument de culture et que celle-ci pourra informer la réalité. (*HR*, 200 ; je souligne)

Cette citation exigeant un effort particulier d'interprétation n'a été relevée, à ma connaissance, que par deux lecteurs de Miron. Une analyse en a été faite par Maurice Lemire, qui est également le seul critique littéraire dans les études mironiennes à consacrer un article à sa réflexion essayistique sur la langue. S'arrêtant brièvement sur l'idée de langue natale, Lemire la définit d'abord comme « une langue qui exprimerait la particularité de la collectivité québécoise¹⁷ » par rapport à la France. Pourtant, une telle spécificité serait bien davantage marquée par la langue maternelle, de laquelle Miron prend soin de dissocier la langue natale. Cette hypothèse ne paraît donc tout simplement pas fidèle au propos du poète. Un peu plus loin, Lemire lie l'idéal de maîtrise de la langue à un projet global de réappropriation de l'identité québécoise passant, comme on le voit à la fin de son article, par l'avènement de la souveraineté du Québec. Dans la foulée, il avertit le lecteur que la poésie ne saurait se « limiter » à son caractère « natal » et doit impérativement s'ouvrir à l'universel¹⁸. Cette perspective partisane et étroitement politique, où le natal est de surcroît entendu comme un synonyme de « local », me semble aussi se méprendre sur la portée de la citation de Miron.

Considérant elle aussi le natal comme une apologie du particularisme, la seconde lecture qui a été faite de ce passage d'« Un long chemin » se trouve dans l'important ouvrage d'Annie Brisset, *Sociocritique de la traduction*. Si l'essentiel du livre porte sur le rapport à l'altérité dans la traduction théâtrale au Québec, une section aborde l'épineuse question de l'existence d'une langue québécoise, dans laquelle on peut lire une analyse de certains extraits de l'essai de Miron. La lecture de Brisset reconduit le contresens, observé chez Lemire, d'un amalgame entre la présence d'une langue natale et l'accession du Québec à la souveraineté : pour l'auteure, le natal va de pair avec une « libération

¹⁷ Maurice Lemire, « Gaston Miron et la langue », dans Cécile Cloutier, Michel Lord et Ben-Z. Shek (dir.), *Miron ou la marche à l'amour*, Montréal, L'Hexagone, 2002, p. 54.

¹⁸ *Ibid.*, p. 55.

politique¹⁹ ». Une telle formulation n'est pas fautive, au sens strict, à condition cependant, qu'elle ne soit pas simplement rabattue sur l'horizon du projet indépendantiste. Pour être comprise, cette « libération » doit être envisagée dans la perspective qui est celle de l'apparition du paradigme politique dans les années 1960. Le détour par la pensée de Léger, d'Allemagne et Ferron effectué dans les chapitres précédents devient ici particulièrement important, car on y voit bien qu'historiquement l'appel au politique se justifie d'abord et avant tout par opposition, d'une part, au réformisme pédagogique du nationalisme traditionnel et, d'autre part, à un libéralisme qui ne serait qu'individualiste, dans la veine de celui du socialisme pan-canadien incarné par le PSD.

Sur le plan linguistique, la « libération » ne signifie rien d'autre que cela. Bien entendu, l'idéal de l'indépendance demeure en filigrane, mais le changement de paradigme ne *l'implique* pas d'une manière systématique. Le passage par la politique indique d'abord et avant tout une autre façon, plus réaliste, de penser les changements linguistiques, comme le révèle l'idée d'unilinguisme, qui se caractérise précisément, en tant que mesure législative, par son indifférence à l'égard de tout échéancier politique préétabli. Aller plus loin dans l'interprétation serait contraire à la lettre comme à l'esprit du texte de Miron, ainsi que cette citation le laisse clairement voir : « ce n'est pas le nationalisme qui compte, c'est la conscience nationale ; celle-ci ne peut être vivifiée qu'aux sources d'une culture nationale²⁰ ». Autrement dit, il s'agit ici d'un désir de marquer la différence de la culture québécoise (qui n'implique cependant pas de spécificité linguistique).

Comme le souligne Brisset avec pertinence, cette différenciation passe par la « suppression de l'état de colonisé » et par la promotion de l'importance de lier l'usage du français à une « motivation socio-économique²¹ » réelle. En fait, cela est tellement vrai que la conclusion qu'elle en tire, servant un peu trop à propos la thèse centrale de son ouvrage, est rien moins qu'inexacte dans le cas de Miron, qui manifesterait selon elle un « rejet de

¹⁹ Annie Brisset, *Sociocritique de la traduction. Théâtre et altérité au Québec (1968-1988)*, préface d'Antoine Berman, Longueuil, Le Préambule, 1990, p. 278.

²⁰ Gaston Miron, « Un long chemin » [*Parti pris*, janvier 1965], *HR*, 200.

²¹ Annie Brisset, *Sociocritique de la traduction*, p. 278.

la culture française²² ». À cette hypothèse on doit répondre deux choses. D'une part, tant dans le contexte d'« Un long chemin » que dans l'ensemble de l'œuvre essayistique de Miron, la réaction de rejet est dirigée contre la politique canadienne centralisatrice et non contre la culture française. C'est d'ailleurs le sens que possède traditionnellement l'argument bien connu de la « motivation », dont la raison d'être et la pertinence sont indissociables de l'existence d'un système économique dominé par le capital anglo-saxon. Toute la problématique d'« Un long chemin » — où rien n'est dit d'ailleurs de la culture française — ne peut être comprise que par rapport au conflit politique canadien. Du reste, même dans le cas du Canada anglais, il n'est pas question d'une « élimination de l'altérité²³ » : l'essai de Miron évoque plutôt un droit à la différence, donc une lutte pour l'égalité dans le respect de l'altérité. D'autre part, l'interprétation de Brisset fait montre d'une méconnaissance des positions de Miron qui, à l'inverse de plusieurs intellectuels québécois, a toujours défendu l'importance d'une étroite relation entre le Québec et la France²⁴. C'est par exemple le cas en 1974, lors de la Rencontre internationale des écrivains, où il proteste fermement contre le constat que fait Jacques Godbout de la présence étouffante d'un impérialisme culturel français au Québec²⁵.

En fait, Brisset fausse la perspective d'ensemble en radicalisant un aspect de la pensée du poète, en l'occurrence le rôle qu'il accorde à la cohérence et à l'homogénéité dans sa représentation de la culture. Ainsi pourra-t-il écrire par exemple que « seul le politique peut le rendre [le Québécois] complètement à son homogénéité, base d'échange des cultures²⁶ ». Brisset a raison de relever ce passage, dans la mesure où il y a certainement là une vision ontologique et donc essentialiste de la culture. Cependant, elle omet de préciser que la culture chez Miron, même liée à l'ontologie, se présente comme la conséquence d'une décision individuelle et collective : « il y a un choix fondamental : être au monde, selon une culture » (*HR*, 200). Aux yeux du poète, toute expérience de culture

²² *Ibid.*

²³ *Ibid.*, p. 279.

²⁴ À l'exception d'un court épisode à la fin des années 1950, antérieur à son premier voyage en France : « Je suis Américain, c'est ma grande découverte [en 1958], et je n'ai plus rien à faire avec l'Europe. » (« Lettre du 13 février 1958 », *À bout portant*, p. 72)

²⁵ Voir « Débats » [octobre 1974], p. 218-219.

²⁶ Gaston Miron, « Un long chemin » [*Parti pris*, janvier 1965], *HR*, 199. En contradiction avec cette citation sur l'échange, qu'elle utilise également, Brisset va jusqu'à soutenir que l'idéologie de Miron est fermée au « dialogisme » (Annie Brisset, *Sociocritique de la traduction*, p. 279).

commence par une décision, en l'occurrence une plongée inaugurale (qu'on peut certes trouver plus ou moins discutable, mais qui n'en reste pas moins un choix, au même titre par exemple que le « plébiscite » quotidien du citoyen envers la nation chez Renan). Être au monde selon une culture n'exprime donc certainement pas le désir d'une « nation pure », de « l'unicité » absolue, de la « pureté du peuple », d'un « fétichisme de l'identité et du rejet de l'Autre », voire d'une « volonté politique totalitaire²⁷ » — exagérations flagrantes qui, loin de servir le propos de Brisset, contribuent plutôt à en faire ressortir la dimension parfois caricaturale.

Il est juste de dire que, dans les années 1960, Miron conçoit la culture de façon monolithique, c'est-à-dire sans théoriser dès l'abord la part d'altérité qui s'y trouve irrémédiablement nichée. C'est en ce sens qu'il évoque l'idée — indéfendable aujourd'hui, à juste titre — d'une nécessaire « homogénéité ». En raison du fétichisme lexical dont elle fait preuve, Brisset ne rend cependant pas compte, dans son analyse, du fait que cette homogénéité est elle-même définie, d'un côté, par un *choix* individuel, puis collectif et, de l'autre côté, par sa relation d'*échange* avec d'autres cultures, ce qui par conséquent empêche qu'on la conçoive comme l'expression d'une simple fixation identitaire. Naïveté théorique et conservatisme inavoué, sans doute ; totalitarisme et désir de pureté, certainement pas.

Quant à la langue natale proprement dite, Brisset l'intègre à son interprétation globale : tout comme Lemire, la critique commet, en suivant une idéologie opposée, le même contresens consistant à la lier à l'acquisition d'un « pays tout à soi²⁸ », corrélation qui pourtant n'apparaît nulle part dans « Un long chemin ». Plus on avance dans l'analyse, moins Brisset fournit d'arguments à l'appui d'affirmations souvent gratuites. Reprenant une idée qu'elle avait déjà avancée, elle soutient ainsi que l'opposition entre natal et maternel exprime « le rejet de la langue maternelle, porteuse en l'occurrence d'une culture "étrangère"²⁹ ». On ne pourrait mieux donner la mesure de l'emploi que l'auteure fait du concept d'altérité, car en réalité la distinction proposée par Miron entre natal et maternel se présente comme une opposition souple : « nous avons besoin *de plus* que d'une langue

²⁷ *Ibid.*

²⁸ *Ibid.*

²⁹ *Ibid.*, p. 280.

maternelle pour nous épanouir, nous avons besoin d'une langue qui soit *aussi* natale » (je souligne). Le natal ne s'oppose au maternel *que* parce que nous avons besoin de « plus » que d'une langue maternelle, le natal n'élimine pas le maternel. Le terme « aussi » montre bien qu'il le complète : il y a en réalité accompagnement de deux modes d'existence d'une même langue.

En outre, Brisset identifie l'idée de langue maternelle chez Miron au français hexagonal sans voir que, si le poète entendait vraiment promouvoir le québécois comme elle le croit, il ne pourrait faire autrement que de le considérer comme la « langue de sa mère » ainsi que le fait par exemple Michèle Lalonde, ainsi que l'ont fait également tous les québécoisants, puisque la familiarité et la naturalité étaient parmi les arguments principaux militant en faveur d'une telle option linguistique. On ne voit pas trop par quel inexplicable cheminement Miron pourrait en venir ainsi à penser que sa « langue maternelle est celle d'un autre³⁰ » ! Du reste, il se trouve, et ce sera ma dernière réserve, que jamais Miron n'a défendu la spécificité d'une « langue » proprement québécoise.

Sous le maternel, le natal

En dépit de ses contresens, l'interprétation proposée par Brisset a au moins le mérite de signaler qu'il peut être ambigu de parler d'une langue « natale » étant donné les multiples connotations qui se rattachent à ce terme. On peut penser d'une part à un retour réactionnaire à tout ce qui est originel, rassurant, protecteur, aux yeux de Régine Robin par exemple, qui ne distingue pas le natal du maternel³¹. On peut également penser à une vision plus étroitement partisane, appelant à la *naissance* d'un pays³², que le propos de Miron, par sa complexité, récuse par avance. S'il dialogue avec *la* politique, le natal chez Miron ne peut à mon avis être récupéré, tel un slogan, par *la* politique. On ne peut

³⁰ *Ibid.* Brisset considère que la « langue maternelle » pourrait désigner, chez Miron, la langue de la *mère* patrie (p. 280-281). La traductrice qu'elle est ne peut cependant ignorer que cette expression n'a jamais eu au Québec une telle signification. En fait, elle file elle-même la métaphore de la mère patrie jusqu'à la superposer au sens courant pour mieux servir sa thèse d'une exclusion généralisée de la France dans l'institution littéraire québécoise.

³¹ Régine Robin, « La fêlure de la parole », dans *Le deuil de l'Origine. Une langue en trop, la langue en moins*, Paris, Presses Universitaires de Vincennes, 1993, p. 7-9.

³² Simpliste et partial, ce type d'interprétation constitue un véritable mur empêchant de lire *L'homme rapaillé*. Dire *oui à notre naissance*, comme nous l'intime une certaine critique en reprenant les mots de Miron, est devenu un mot d'ordre envahissant, qui ne laisse pas place aux mots de la poésie. Par ses enjeux, le concept de natal appartient, je l'espère, à un autre versant des études mironiennes.

purement et simplement rabattre l'entièreté de son œuvre essayistique sur son engagement en faveur de l'indépendance du Québec.

À l'instar de Ferron par exemple, le poète élabore une réflexion sur la langue qui, tout en ayant des liens avec certains idéaux politiques, n'y est pas soumise : « je me fous bien du statut politique, mais je crois que nous devons rêver d'un Québec qui ne soit que français³³ », pouvait ainsi affirmer l'auteur de *La nuit*. Après l'adoption de la *Charte de la langue française* et avant sa contestation devant les tribunaux, Miron dira lui aussi de manière significative que l'indépendance politique ne saurait être l'horizon exclusif de la question linguistique³⁴. Seul l'unilinguisme est un objectif inconditionnel, car l'avènement de la souveraineté du Québec constitue un problème à part, possédant sa logique propre. Du reste, comme on l'a vu au premier chapitre, le paradigme social est premier par rapport au paradigme national dans le développement de la réflexion sur la langue. Bien avant de prôner l'indépendance, Michel Brunet et Jean-Marc Léger en appellent à une analyse de la situation linguistique en des termes sociologiques. Si une dimension politique surgit alors, c'est qu'une telle perspective critique exige que les problèmes sociaux soient envisagés dans leur globalité, ce qui appelle, par voie de conséquence, des solutions globales que seul le pouvoir politique semble pouvoir appliquer.

Cette précision apportée, et puisque Miron ne fournit pas d'explications détaillées concernant l'idée de natal, je tâcherai d'en faire ressortir la définition discursive aussi bien dans ses résonances dans l'ensemble de l'œuvre du poète qu'au sein du réseau intertextuel qui en fonde l'usage dans le monde littéraire des années 1960. Dans un premier temps, il faut dégager le terme de natal du brouillard conceptuel qui l'enveloppe, en le relisant dans son contexte initial. « Un long chemin » nous fournit pour ce faire un certain nombre d'indications importantes. Nous avons vu plus haut que le natal apparaît dans un passage où le poète constate la détérioration avancée de l'instrument principal de culture, la langue, qui seule permet de rendre compte de la « présence » de l'homme au monde³⁵. Marqué par une incomplétude foncière, le sujet québécois a, pour Miron, la particularité

³³ Jacques Keable, « Jacques Ferron, écrivain, docteur en médecine » [entrevue], *La Presse*, 9 juin 1962, p. 3.

³⁴ Voir Raoul Roy, « Entrevue avec Gaston Miron », *La revue indépendantiste*, n^{os} 8-9-10, automne 1979, p. 23.

³⁵ Gaston Miron, « Un long chemin » [*Parti pris*, janvier 1965], *HR*, 199.

d'être aussi dénaturé que déculturé. À ses yeux, le choix de vivre collectivement, c'est-à-dire le fait d'« être au monde » en s'appuyant sur une culture commune et singulière, n'apparaît pas comme une « donnée naturelle » (HR, 200). L'idée d'une langue natale manifeste précisément le désir de pouvoir accéder librement à ce qui est culturellement donné dans toute collectivité normale. Elle désigne une stratégie de « récupération » (HR, 200), un projet de rapaillement de la langue qui vise à la rendre à la naturalité commune à toutes les sociétés, une façon de « retourner » le maternel en une réalité qui soit de l'ordre du « plus », du supplément.

Pour approfondir la question, nous devons, dans un deuxième temps, suivre la logique de cette image structurante dans l'œuvre essayistique de Miron de même que dans ses entrevues. Remarquons d'abord que le natal s'appuie sur un principe directeur que Miron défend avec fermeté dans ses textes : selon lui, on ne peut considérer que « la langue qu'on parle » constitue « notre langue³⁶ ». Un tel raccourci escamoterait justement la différence entre maternel et natal, fondée sur un paradoxe incontournable : ce qui nous est propre (c'est-à-dire maternel) ne nous est pas propre (c'est-à-dire natal). Sous le maternel se loge le natal. Nous ne possédons réellement ni l'actuel ni le familier. Ce qui nous est « propre », si ce mot a encore un sens, se révèle dans ce qui déborde l'un et l'autre. Sans être par trop infidèle au texte, on pourrait dire que la parole, chez Miron, ne saurait représenter la langue, car celle-ci excède par principe toute incarnation de la parole. Une distance empêche toujours de réduire ce que nous pouvons virtuellement dire à ce que nous disons ici et maintenant. Entre les deux, il existe une utopie de langue, un non-lieu linguistique, un espace non assignable et toujours excédentaire. Autrement dit, la langue n'est pas réductible à la parole, *n'est pas* la parole parce que l'expression du sujet met en jeu un jaillissement, une projection dirait Ouellette, qui le dépasse. Lancée en 1973, au plus fort de la querelle du joual, dans un contexte fortement marqué par l'idéologie de la québécoïté, cette affirmation se range parmi les interventions de Miron, aussi nombreuses que discrètes, qui travaillent de l'intérieur les orientations du discours sur la langue.

³⁶ Gaston Miron, « Décoloniser la langue » [*Maintenant*, avril 1973], HR, 217.

Si on cherchait à la situer sur un axe métaphorique précis, on pourrait dire que l'idée d'une langue natale renvoie à l'*étendue* de la langue. Ce motif territorial n'a rien de banal ou de conservateur, contrairement à l'image de la « patrie » linguistique qu'on verra apparaître au courant des années 1980, chez Jean-Marc Léger par exemple. Loin d'être un poncif nationaliste, il fait partie d'une constellation plus large d'observations qui insistent sur la spatialité de la langue :

Et c'est un peu cette conscience anthropologique que j'ai essayé de traduire à certains moments de ma démarche poétique. J'ai toujours conçu cette démarche comme totalisante et c'est cette conscience totalisante qui m'a rendu très sensible à la réalité du peuple québécois, de ce qui le constitue comme anthropologie, de ce qui le rend au monde, dans le monde et dans l'histoire. Et cela se traduit dans mon écriture par une intégration de la langue *globale*. Dans ce sens, c'est une langue anti-élitiste parce que, au fur et à mesure de l'énonciation, j'intègre à la fois la langue populaire et la langue savante. J'essaie d'écrire avec *toute* la langue, celle du passé et du présent, et même avec la langue prospective³⁷.

Revêtant clairement une dimension utopique, cette langue à la fois « globale » et « prospective » est conçue comme le lieu commun où, par la littérature, on peut rapatrier toutes les dimensions de la langue : « j'écris avec toute l'étendue de la langue, de l'archaïsme au néologisme et à l'emprunt³⁸ ». Des éléments hétérogènes — dont l'emprunt — possèdent donc un droit d'entrée dans cet espace linguistique en gestation. Ce souci d'une langue en liberté est l'un de ceux qui reviennent le plus souvent sous la plume du poète, avec diverses variantes : « né entre deux langues, entre deux diglossies, j'ai essayé de *recommencer la langue dans ma langue*, la langue dans toute son étendue. En cela, étant un poète de peu de choses, je n'ai pas fait mon possible, mais désespérément l'impossible³⁹ ».

Cet impossible rappelle les diverses impossibilités de l'écriture chez Kafka, évoquées par Deleuze et Guattari pour définir le concept de littérature mineure⁴⁰. Il fait ressortir la dimension foncièrement paradoxale de l'idée d'une langue natale, dont apparaît ici l'inachèvement radical. Jamais la langue natale ne verra le jour sous une forme

³⁷ Jean Royer, « Entretien avec Gaston Miron », *Estuaire*, n° 30, hiver 1984, p. 74-75 ; je souligne.

³⁸ Gaston Miron, « Le mot juste » [*Possibles*, printemps-été 1987], *HR*, 240.

³⁹ Jean Royer, « “Je suis un naïf des mots” » [entrevue avec Gaston Miron], *Le Devoir*, 10 novembre 1990, p. D10 ; je souligne.

⁴⁰ Gilles Deleuze et Félix Guattari, *Kafka. Pour une littérature mineure*, Paris, Minuit, 1975, p. 30.

définitive. On s'y introduit par une porte étroite située entre deux langues de prestige qui placent le locuteur québécois dans une situation de double diglossie : par rapport à l'anglais, d'une part, et par rapport au français « international », d'autre part⁴¹. À cette naissance au langage placée sous le signe du déchirement, le poète cherche à opposer la naturalisation d'une *autre* langue. Si « on naît *dans* une langue donnée⁴² », comme le souligne Miron en filant toujours la métaphore territoriale, il ne reste que la possibilité de modifier de fond en comble, voire de retourner la « donnée » du problème.

À un niveau plus directement sociolinguistique, on pourrait également lier le natal à ce qu'André Belleau appelle « l'environnement de langage », c'est-à-dire un ensemble de pratiques institutionnelles visant à favoriser « le plein exercice de la faculté humaine de langage⁴³ ». À la suite de Jean Piaget, qu'il cite, Miron insiste sur l'importance de concevoir la langue comme une véritable « institution collective dont les règles s'imposent aux individus⁴⁴ » au cours de leur vie en société. Ainsi, « la langue nous précède⁴⁵ » toujours, ce qui explique que l'enfant habite le langage comme une seconde nature. Dans la même veine, mais dans un sens plus concret, il existe aussi selon Miron une « langue institutionnelle⁴⁶ » à proprement parler. Elle désigne la langue pratiquée et transmise tant par la famille que par le milieu social, l'Église et l'école⁴⁷. Un dernier texte, enfin, associe le concept de « texte institutionnel » aux habitudes langagières du monde du travail, qui joue selon le poète un rôle particulièrement important dans l'évolution globale de la

⁴¹ Suivant la définition donnée par Miron, la diglossie « désignerait une situation où une communauté utilise, suivant les circonstances, un idiome plus familier et de moindre prestige (le français) ou un autre perçu comme plus savant, plus recherché et prestigieux (l'anglais). Mais la situation est encore plus complexe car non seulement sommes-nous aux prises avec un idiome perçu comme prestigieux (l'anglais), mais à l'intérieur même des dialectes québécois et français certains voudraient nous faire adhérer à un dialecte lui aussi perçu comme prestigieux : le français international » (« Décoloniser la langue » [*Maintenant*, avril 1973], *HR*, 209). On voit bien ici la différence de perspective entre le poète et Jean-Marc Léger, pour qui une diglossie français québécois/français international n'aurait pas eu de sens.

⁴² Gaston Miron, « Malmener la langue » [1993], dans Lise Gauvin, *L'écrivain francophone à la croisée des langues*, Paris, Khartala, 1997, p. 50 ; je souligne. Plus loin, dans le même texte, il écrira : quand « tu nais dans cette langue-là, tu penses que c'est ta langue », mais cette identification n'est que l'effet d'une aliénation (p. 59).

⁴³ André Belleau, « Pour un unilinguisme antinationaliste » [1983], *Surprendre les voix*, Montréal, Boréal, 1986, p. 119 et 122.

⁴⁴ Gaston Miron, « Le bilingue de naissance » [*Maintenant*, mars 1974], *HR*, 231.

⁴⁵ Voir Gaston Miron, « Malmener la langue » [1993], dans Lise Gauvin, *L'écrivain francophone à la croisée des langues*, p. 50.

⁴⁶ Gaston Miron, « Le mot juste » [*Possibles*, printemps-été 1987], *HR*, 239.

⁴⁷ Gaston Miron, « Malmener la langue » [1993], dans Lise Gauvin, *L'écrivain francophone à la croisée des langues*, p. 51.

langue⁴⁸. Qu'il s'agisse de l'entreprise, de la famille, de l'État ou de l'école, l'institution n'a de valeur que parce qu'elle affiche à l'intention de l'homme qui entre dans la sphère du langage l'usage qu'il considérera spontanément comme le sien.

Or, au Québec, « la langue [...] n'a jamais été "un donné", c'est-à-dire une institution à partir de laquelle on commence, mais elle est une institution à laquelle il faut arriver⁴⁹ ». Qu'est-ce qui permettrait, selon Miron, de faire en sorte que la langue se présente comme un legs social ? Puisqu'il est impossible de s'appuyer sur l'institution de la langue, dans la mesure où, à l'époque, la langue maternelle des francophones possède peu de valeur institutionnelle, entre autres sur le plan socio-économique, il faut donc trouver un moyen de faire « arriver » la langue, ce qui constitue le projet du natal. Comme l'écrit Miron dans le poème liminaire de *L'homme rapaillé* : « J'ai fait de plus loin que moi un voyage abracadabrant/[...] Je ne suis pas revenu pour revenir/Je suis arrivé à ce qui commence⁵⁰ ». Revenir pour commencer, telle est l'ambition du natal.

Pour en saisir les ramifications, il faut laisser de côté l'approche étroitement sociologique défendue par Brisset : son interprétation ne prend pas sérieusement en compte l'horizon de sens des propos de Miron, notamment la charge littéraire du natal, qui constitue le contexte « textuel » premier à partir duquel lire les interventions du poète. Il est difficile de comprendre pourquoi Brisset, grande lectrice d'Antoine Berman (qui a d'ailleurs signé la préface de son étude), choisit de ne pas aborder le problème du natal dans la perspective ouverte par Hölderlin⁵¹, dont les observations surdéterminent tout usage de ce concept. Comme l'a bien noté Jean-Pierre Faye, il y a chez Hölderlin un ancrage théorique par où penser la question linguistique québécoise : « rarement la fonction hölderlinienne de la langue a été aussi présente et vivifiante que dans ce lieu

⁴⁸ Gaston Miron, « Débats » [octobre 1974], p. 116.

⁴⁹ Gaston Miron, « Chus tanné », *L'Union des écrivains québécois (dir.), L'avenir du français au Québec*, Montréal, Québec/Amérique, 1987, p. 178.

⁵⁰ Gaston Miron, « L'homme rapaillé », *HR*, 19.

⁵¹ Dans son texte, Berman relève l'intérêt de la formule de « langue natale » chez Miron, sans d'ailleurs la critiquer comme le fait Brisset ; l'ensemble de sa préface est traversé par les motifs du « natif » et de la « naturalisation », en plus de faire référence au romantisme allemand (représenté par la figure de A. W. Schlegel) ; voir Antoine Berman, « Préface », dans Annie Brisset, *Sociocritique de la traduction*, p. 13-15.

nouveau et découvert, à l'angle nord du Nouveau Monde⁵² ». Telle qu'elle est formulée dans « Un long chemin », la conception du natal de Miron n'est pas sans rappeler, en effet, celle qui est proposée par Hölderlin dans ses célèbres lettres à Böhlendorff. On pourra objecter que Miron, au contraire, a plutôt trouvé sa source d'inspiration immédiate chez Aimé Césaire, dans le *Cahier d'un retour au pays natal*, ce dont témoignerait *Pour mon rapatriement*, poème au titre éloquent appartenant au cycle de *La vie agonique* :

Homme aux labours des brûlés de l'exil
selon ton amour aux mains pleines de rudes conquêtes
selon ton regard arc-en-ciel arc-bouté dans les vents
en vue de villes et d'une terre qui te soient natales

je n'ai jamais voyagé
vers autre pays que toi mon pays⁵³

Il est vrai que, dans ces vers de Miron, les images du natal, de l'exil et du retour (le « rapatriement ») sont thématiques explicitement comme chez Césaire, chez qui on peut lire par exemple : « il me suffirait d'une gorgée de ton lait jiculi [celui de la terre] pour qu'en toi je découvre toujours à même distance de mirage — mille fois plus natale et dorée d'un soleil que n'entame nul prisme — la terre où tout est libre et fraternel, ma terre⁵⁴ ».

De profondes différences séparent néanmoins les deux poètes. Les vers de Miron présentent un exil purement intérieur et il n'est pas nécessaire d'invoquer la réalité socio-politique de l'époque pour le montrer. On voit bien dans son texte que le *pays* se fonde dans le *Je* sujet du poème par l'intermédiaire de la deuxième personne du singulier. L'apostrophe que le Je se lance à lui-même dans la première strophe se superpose, par la vertu d'un Tu continu, à l'adresse au pays de la deuxième strophe ; le voyage vers le pays est ainsi tout autant un voyage en soi-même. Il durera aussi longtemps qu'aucun port ne

⁵² Jean-Pierre Faye, « La parlure », préface à Michèle Lalonde, *Défense et illustration de la langue québécoise*, suivie de *Prose et poèmes*, Paris, Laffont, 1979, p. 5. Voir aussi Gilbert Tarrab, « Jean-Pierre Faye, Gaston Miron et la souveraineté », *La Presse*, 2 novembre 1974, p. E3.

⁵³ Gaston Miron, « Pour mon rapatriement », *HR*, 87. Quoiqu'ayant une portée qui dépasse la seule question linguistique, le commentaire accompagnant ce poème en marge de l'édition annotée de *L'homme rapaillé* — où Miron indique que le mot natal désigne aussi bien « le pays où l'on naît que celui où l'on peut s'épanouir » — confirme cette interprétation d'ensemble (voir la note marginale de Gaston Miron, dans *HR*, 1994, p. 74).

⁵⁴ Aimé Césaire, *Cahier d'un retour au pays natal*, Paris/Montréal, Présence africaine/Guérin, 1990, p. 21-22.

sera en vue. Quoique devant arriver « un jour », le moment du retour sur le « sol » natal reste lointain et tout à fait indéterminé. Chez Miron, le retour ne correspond pas à la fin d'un réel exil géographique, comme dans le *Cahier* ; il renvoie à une utopie où il s'agit de « dire oui à [sa] naissance⁵⁵ » en soi et pour soi. Les enjeux de leurs approches respectives du natal diffèrent donc sensiblement, même s'il est indéniable que la lecture de Césaire a été déterminante pour le poète québécois. Du reste, même entre Miron et Hölderlin, l'objectif n'est pas d'établir une filiation, qui serait bien sûr illusoire, mais de voir simplement en quoi, s'interrogeant sur le natal, Miron a pu croiser des problématiques analogues à celles de Hölderlin, dans la mesure où, chez les deux poètes, le propre et l'identité constituent des questions absolument centrales.

Confrontée à l'idéal de civilisation des Anciens, la culture allemande, quoique séculaire, se conçoit en effet généralement, jusqu'à Hölderlin, dans une relation de sujétion volontaire par rapport à la norme de perfection que représentait alors la Grèce. À l'intérieur de ce cadre, la réflexion de Hölderlin s'articule quant à elle autour de l'idée d'apprentissage et d'appropriation. Qu'est-ce que la culture allemande peut apprendre de la Grèce, que peut-il y avoir d'identique entre l'Allemagne et la Grèce et, plus généralement, quel type de relation peut-il s'instituer entre Anciens et Modernes ? Tout en repoussant la vision schillérienne voulant que l'Antiquité « naïve » soit à la nature ce que la modernité « sentimentale » est à la culture⁵⁶, la réponse de Hölderlin suggère, de façon tout à fait neuve, qu'il est impossible pour l'Allemagne de jamais rien imiter des Grecs. On ne s'approprie, en effet, que ce qui est apte à servir de matériau éducatif, en l'occurrence ce qui nous est d'abord étranger. Or, l'Allemagne et la Grèce, en raison de leurs « constitutions⁵⁷ » différentes, par leurs situations historiques et culturelles respectives, ne peuvent avoir le même rapport au propre et, par le fait même, à l'étranger. Ainsi que le souligne Françoise Dastur, la culture allemande, d'après Hölderlin, ne saurait avoir la Grèce pour « modèle », puisque ce serait se conformer aux impératifs d'un rapport

⁵⁵ Gaston Miron, « Pour mon rapatriement », *HR*, 87.

⁵⁶ Voir Philippe Lacoue-Labarthe, « Hölderlin et les Grecs », dans *L'imitation des modernes*, Paris, Galilée, 1985, p. 73. Chez Hölderlin, « le partage du naturel et du culturel [...] qui articulait la différence de l'Ancien et du Moderne pouvait, autrement dit, se reposer sur lui-même et venir traverser chacun des termes qu'il permettait de dissocier » (*ibid.*, p. 79).

⁵⁷ Friedrich Hölderlin, « Remarques sur les traductions de Sophocle », dans *Œuvres*, volume publié sous la direction de Philippe Jaccottet, Paris, Gallimard, 1967, p. 951.

d'imitation statique et reproductive. Elle ne peut que la prendre comme « exemple », car à ses yeux la seule chose que les deux cultures possèdent en commun, c'est le *mouvement* même par lequel on s'approprie son propre, en l'occurrence la nature même de la culture⁵⁸. Hölderlin appelle ce mouvement le « destin vivant » ou encore la *Bildungstrieb*, que Dastur traduit par « tendance formatrice » ou « hyperculture⁵⁹ », c'est-à-dire une tendance naturelle à la culture.

Toutefois, il ne suffit pas, selon le poète, de souligner la nécessité d'assimiler « véritablement⁶⁰ » l'étranger, car une telle appropriation peut conduire insensiblement, selon l'interprétation de Philippe Lacoue-Labarthe, au débridement d'un tragique désir d'infini. Selon Hölderlin, la tendance formatrice s'applique donc non seulement à ce qui est autre, mais aussi à ce qui est propre. Le « retournement natal⁶¹ » désigne précisément cette « épreuve de l'étranger » par laquelle une culture s'approprie son propre. Dans cette logique dialectique, le natal a pour effet de césurer le processus d'apprentissage, l'obligeant à changer inlassablement d'objet. En soulignant cet aspect, Hölderlin cherche à dévoiler la nature profonde et l'inachèvement de toute appropriation : elle ne peut trouver de fin, car « l'approche du lointain », par définition, s'accompagne de son double inversé, « l'éloignement du proche⁶² ». Le poète insiste donc particulièrement sur l'importance d'un retour au natal, condition d'une véritable maîtrise. Pour y parvenir, la plus grande difficulté ne consiste pas selon lui à appréhender ce qui est autre, mais à faire un « libre usage de ce qui nous est propre⁶³ », ce qui renvoie à l'hyperculture explicitée par Dastur.

Cette énigmatique liberté d'usage n'est pas définie. On peut cependant avoir une idée de sa portée en examinant ce que déplore Hölderlin, soit le fait qu'avec le

⁵⁸ Françoise Dastur, *Hölderlin. Tragédie et modernité*, Paris, Encre marine, 1992, p. 27. En dépit de l'interprétation de Dastur, il n'est toutefois pas si clair, dans le texte, que la Grèce possède le *moindre* point en commun avec les Modernes, car Hölderlin, dans une remarque postérieure, note que la « façon d'assimiler les natures étrangères et de se communiquer à elles » faisait « le caractère ethnique » et « l'individualité originale » de la Grèce. Ce « caractère » semble en amont de l'opposition natal/étranger et touche justement au « destin vivant » dont le poète avait pourtant dit auparavant qu'il constituait le seul espace de partage entre Grecs et Modernes (« À Casimir Ulrich Böhlendorff », *Œuvres*, p. 1010).

⁵⁹ Dastur définit plus précisément l'hyperculture comme le libre usage du propre, en s'inspirant d'une formule de Hölderlin (*Hölderlin. Tragédie et modernité*, p. 28).

⁶⁰ Friedrich Hölderlin, « À Casimir Ulrich Böhlendorff », *Œuvres*, p. 1003.

⁶¹ *Ibid.*, p. 1004.

⁶² Philippe Lacoue-Labarthe, « Hölderlin et les Grecs », dans *L'imitation des modernes*, p. 81.

⁶³ Friedrich Hölderlin, « À Casimir Ulrich Böhlendorff », *Œuvres*, p. 1004.

développement de la culture « ce qui est proprement national perdra toujours plus de sa primauté⁶⁴ », car le progrès de la formation sous l'influence de la médiation de l'étranger a pour conséquence de faire « chômer⁶⁵ » le natal. User librement du natal signifie donc avant tout le soumettre, de la même façon que l'étranger, au travail d'apprentissage et de maîtrise. Travailler le natal sans le laisser « chômer » implique, dans un état de culture donné, de mettre en œuvre un « retournement » paradoxal par où l'étranger est fait nôtre et par où le natal, oublié, devient un pôle inédit d'étrangeté qui vient scander le processus d'assimilation : chez Hölderlin, « ce n'est que par la césure, l'interruption, qu'il est possible de faire face à la réalité comme telle et donc de faire retour à ce qui est original⁶⁶ ». Instauration de la liberté dans le natal, c'est d'abord s'en déroprier par l'apprentissage de l'étranger, puis y revenir pour se l'approprier librement.

Une telle logique du « retournement » sans retour, où l'on ne revient que pour commencer à apprendre et à s'approprier son propre, où l'on fait retour en s'éloignant de soi, trouve une correspondance dans l'utopie linguistique mironienne, dans laquelle il s'agit, comme l'écrit le poète, de « recommencer la langue dans ma langue », c'est-à-dire d'insuffler de « la » langue, sans indication d'un rapport originel de possession, dans « ma » langue, donc d'introduire de l'indéfini et de l'indéterminé dans l'espace déjà arpenté, trop connu, trop rebattu de la langue maternelle. Au croisement de la territorialisation et de la déterritorialisation, le natal chez Miron recèle quelque chose d'inaugural, dans la mesure où on peut le considérer comme la qualité d'une langue qui aurait dépassé l'exiguïté du maternel pour accéder, si je puis dire, au grand large de la langue (à son « étendue »). En ce sens, comme chez Hölderlin, le natal constitue le moment d'un apprentissage du propre et de la mise au jour, au sein du maternel, d'un supplément irrépressible dont l'altérité vient faire éclater toute tentation de repli sur soi.

Le natal serait ainsi l'espace de langage où, déployée, la langue s'étend sans limites assignées, où l'on a du jeu pour parler, où par conséquent la prise de distance devient possible. Loin d'être une retraite, il serait le lieu où l'on se joue du maternel. La

⁶⁴ Traduction de Françoise Dastur, dans *Hölderlin. Tragédie et modernité*, p. 22.

⁶⁵ Je reprends cette métaphore célèbre d'un poème de Hölderlin cité par Françoise Dastur (*Hölderlin. Tragédie et modernité*, p. 20).

⁶⁶ *Ibid.*, p. 79.

langue natale, en fait, pourrait être comprise comme la part étrangère de la langue maternelle, à la fois *au sein* et *au-delà* d'elle, par laquelle il faut passer pour distancer le maternel. C'est en ce sens qu'elle représente ce qui excède la langue maternelle (le « plus » dont parlait Miron), sans s'y opposer de façon absolue (le complément signalé par l'adverbe « aussi⁶⁷ »). Par ailleurs, le natal se définit également, on l'a vu, comme un donné impersonnel et ouvert à tous. Il s'agit d'un espace où l'on naît et qu'on ne possède pas, puisqu'il s'impose comme un legs de l'institution sociale. C'est le lieu « impropre » où la critique devient possible, où l'on devient étranger d'adoption, à partir du moment où l'on arrive à percevoir la langue dans son altérité, comme un espace d'expression qui n'est plus familial, qui n'est plus « chez soi ». L'autre, la limite, la frontière et par le fait même l'échange, l'emprunt et le passage y deviennent concevables. Le natal se présente alors, en dernière instance, comme le lieu d'une mise en commun et d'un partage, du « libre usage » d'un propre soumis, lui aussi, à l'épreuve de l'étranger.

Il nous reste maintenant à voir comment, chez Hölderlin, cette logique du natal s'incarne au sein de la question de la langue elle-même, car c'est là où la réflexion de Miron s'en distingue le plus clairement. D'après la lecture d'Antoine Berman, Hölderlin a cherché dans son œuvre à opérer un retour à une langue « naturelle » ou « natale⁶⁸ », entre autres par le biais de l'utilisation du dialecte souabe et de l'ancien allemand : « dans l'espace de jeu de la langue maternelle, le dialecte est ce qui, au moins potentiellement, exprime le mieux l'essence du propre et du “natal”⁶⁹ ». Ce retour au propre s'accompagne cependant d'une intégration de fragments d'une langue étrangère, en l'occurrence le grec. Ce double mouvement poétique vise un effort de maîtrise, au sens noble du terme : « l'étranger, le feu du ciel, pourrait anéantir celui qui s'en approche trop, mais le propre, la patrie, recèle *aussi* le danger d'un engloutissement. Dans les deux cas, il y a péril d'une chute dans le pur Indifférencié, d'une fusion mortelle avec l'Immédiateté⁷⁰ ». Lorsque conjugués, natal et étranger peuvent rendre à la langue sa qualité propre, sa *Sprachlichkeit*

⁶⁷ Rappelons les termes de la citation de départ : « nous avons besoin de plus que d'une langue maternelle pour nous épanouir, nous avons besoin d'une langue qui soit aussi natale » (HR, 200).

⁶⁸ Antoine Berman, « Hölderlin : le national et l'étranger », dans *L'épreuve de l'étranger*, Paris, Gallimard, 1984, p. 255.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 265.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 261.

(définie comme force parlante ou parlance⁷¹). Selon Berman, Hölderlin confère ainsi à la poésie la mission d'« instaurer un équilibre », une « fondation » et une « différenciation », dans la mesure où, grâce au langage, la poésie est « ce qui demeure⁷² » mieux que tout. Plusieurs de ces aspects de la vision de Hölderlin peuvent être mis en parallèle avec certaines des préoccupations de Miron.

Dans « Un long chemin », l'exercice de la langue natale se présente clairement comme un horizon utopique, sans quoi le poète ne prendrait pas la peine de le différencier du maternel, qui correspond pour lui à l'usage présent. Le natal n'y renvoie donc pas à la puissance dialectale pouvant venir alimenter le cœur de la langue, comme c'est le cas chez Hölderlin. D'une part, Miron recourt à la langue populaire en usage dans l'ensemble du Québec, non à un parler régional⁷³ et, d'autre part, l'utilisation de termes familiers ou archaïques ne constitue pas pour lui le nœud du natal. En effet, sa stratégie d'intégration d'un certain lexique se situe à un niveau poétique et esthétique, alors que sa vision du natal, si elle concerne aussi la littérature, a cependant une portée avant tout sociolinguistique. Enfin, le natal, loin d'avoir chez lui le sens d'un retour à l'origine, marque plutôt une volonté de faire ressortir la force de renouvellement de la langue, le principe inchoatif qui lui permet de rompre avec le maternel et, par lui, avec les conditionnements de tous ordres. Non pas revenir à l'origine, mais « revenir à ce qui commence », comme le signale le poème d'ouverture de *L'homme rapaillé*.

Soulignons enfin que l'incorporation d'une langue étrangère dans le travail d'écriture n'a pas non plus la même valeur chez Hölderlin et chez Miron, puisqu'au Québec la langue étrangère se trouve être l'anglais, langue également dominante sur les plans social et économique, contrairement au grec pour l'Allemagne du tournant du XVIII^e siècle. Il est du reste significatif que les textes de Hölderlin ne donnent pas d'hospitalité littéraire au *français*, langue alors véhiculaire dans l'Europe de l'époque. La raison en est simple : le poète se permet de jouer avec la langue mythique de son temps, en se gardant bien de faire de même pour ce qui est de la langue de prestige avec laquelle

⁷¹ Voir *ibid.*, p. 254 et 265.

⁷² Friedrich Hölderlin, cité par Antoine Berman, *ibid.*, p. 263.

⁷³ Si Miron définit parfois le français québécois comme un dialecte du français, il désigne par là une variété de français qui comprend elle-même la totalité des niveaux de langue existants.

l'allemand est dans un rapport de concurrence directe. Cette nuance permet de comprendre l'une des raisons pour lesquelles le rapport à l'altérité exprimé dans l'œuvre de Hölderlin ne peut être purement et simplement rabattu sur les positions tenues par Miron.

Altérité, capillarité

Si l'on veut insister sur les similitudes, il est cependant clair que la réflexion de Miron, quoiqu'à un tout autre niveau que celle de Hölderlin, s'inscrit elle aussi dans le cadre d'un refus de l'Indifférencié qui pourrait résulter d'un contact inégal avec l'étranger : il ne faut pas priver l'humanité d'une « manifestation différenciée d'elle-même⁷⁴ », écrit le poète dans « Notes sur le poème et le non-poème » suivant une formule tout à fait représentative de son souci de la diversité humaine. Publié en 1965 quelques mois après « Un long chemin », cet essai est d'ailleurs l'un des textes qui met le plus clairement en place le cadre général dans lequel Miron pense le rapport à l'autre. De toute évidence, la représentation de cette relation est alors très schématique, voire simpliste : « le non-poème/ c'est ma tristesse/ ontologique/ la souffrance d'être un autre » (HR, 125). Cette impression d'un douloureux naufrage collectif est d'ailleurs rappelée à de nombreuses reprises : « l'altérité pèse sur nous comme un glacier qui fond sur nous, qui nous déstructure, nous englue, nous dilue » ; « je n'ai pas l'air étrange, je suis étranger » (HR, 129) ; « Accepter CECI [l'omniprésence du non-poème] c'est me rendre complice de l'aliénation de mon âme de peuple, de sa disparition en l'Autre » (HR, 128).

Ce point de vue sur le rapport à l'autre s'inscrit dans la perspective de la critique philosophique de l'aliénation et, donc, dans les débats d'idées de l'époque, tant au Québec qu'en Europe⁷⁵. On les dirait cependant importés sans toutes leurs nuances, notamment lorsqu'il voit poindre une « âme de peuple », formule des plus ambiguës, évoquant monolithisme et transcendance (métaphoriquement, bien sûr). Ce qui frappe plus encore dans les formulations de Miron, c'est l'absence de *médiation* dans la réflexion sur l'autre,

⁷⁴ Gaston Miron, « Notes sur le poème et le non-poème » [*Parti pris*, juin-juillet 1965], HR, 128.

⁷⁵ Sur le concept d'aliénation et sa reformulation marxiste dans l'optique d'un expressivisme philosophique, voir notamment Charles Taylor, *Hegel et la société moderne*, trad. par Pierre R. Desrosiers, Sainte-Foy/Paris, PUL/Cerf, 1998, p. 142-144. Voir également Henri Gobard, *L'aliénation linguistique. Analyse tétraglossique*, préface de Gilles Deleuze, Paris, Flammarion, 1976.

contrairement à ce que l'on verra à l'œuvre chez Brault⁷⁶. Ses textes mettent en scène un véritable face à face, d'ailleurs souvent intérieur, entre soi et soi, l'aliénation étant d'abord de nature psychologique. Cette absence de médiation théorique a pour effet de faire de la « souffrance d'être un autre » un constat aussi brutal qu'ambigu. Seul le contexte discursif permet de discerner un certain nombre de détails importants qui, pourtant, auraient mérité d'être intégrés dès l'abord dans l'approche de l'altérité elle-même : exprimer sa souffrance d'être autre, sans plus de précisions, ne peut que renvoyer à une conception sereinement essentialiste de l'être humain et surtout de son identité.

Sur ce point, les mésinterprétations pourraient être nombreuses. Il faut, encore une fois, analyser la réflexion de Miron sur l'autre à partir de ce qui lui donne sens, soit son contexte discursif immédiat et plus large. Celui-ci est dominé non par le *refus* de l'autre, mais par le constat d'une dépossession collective, cela à tous les niveaux et, en particulier, sur le plan du rapport à l'Histoire. Miron dénonce ainsi l'« arrêt de mon temps historique, c'est-à-dire d'un temps fait et vécu par les hommes » et, conséquemment, le cantonnement infantilisant dans un « temps biologique » (*HR*, 130). On perçoit ici l'influence de l'idéologie de la décolonisation, mettant l'accent tant sur la dépossession que sur la dépersonnalisation. Pour Miron, le temps biologique est, par définition, un temps sans histoire, sur lequel le sujet n'a pas droit de regard et qu'il subit comme une seconde nature. C'est dans ce cadre que s'inscrit le rapport à l'autre qui est chez lui conceptualisé de façon si ambiguë. Il est en fait structuré, comme on le verra, par une opposition entre dehors et dedans, histoire et nature, possession et dépossession.

Chez Miron, la violence venant du rapport à l'autre découle du fait que le sujet, dépossédé, est avant tout défini lui-même par une altérité exclusive qui ne lui laisse comme univers que le mutisme : « Longtemps je n'ai su mon nom, et qui j'étais, que de l'extérieur. Mon nom est "Pea soup". » (*HR*, 132) Si cette identité est suspecte, c'est qu'à l'origine elle est assignée de l'extérieur, unilatéralement, et qu'elle constitue l'un des signes de la présence d'une cloison infranchissable entre intérieur et extérieur. Contrairement à ce que pourrait laisser penser une première lecture de « Notes sur le

⁷⁶ Notamment dans son article « Un pays à mettre au monde », *Parti pris*, vol. 2, n^{os} 10-11, juin-juillet 1965, p. 3-25.

poème et le non-poème », l'aliénation qui y est dénoncée trouve précisément sa source dans une logique « qui sépare le dedans et le dehors », les partageant en des « univers opaques l'un à l'autre » (HR, 125). Pour le dire avec les concepts du poète, très datés aujourd'hui, l'« unité » ou l'« homogénéité » n'a de sens que parce qu'elle permet de franchir ce fossé entre la vie extérieure et la vie intérieure à laquelle est réduit le sujet (HR, 127, 130). Sur le plan discursif, ces concepts n'ont pas la valeur d'un enfermement, mais d'un décloisonnement : l'idée d'homogénéité renvoie ainsi à l'unité désaliénée d'une vie collective qui comprendrait l'ensemble des facettes de la réalité sociale, de la culture à l'industrie et au politique.

Avec les années, Miron développe davantage cette problématique en la nuancant sur le plan théorique. On découvre alors que les métaphores du dedans et du dehors, par exemple, sont nourries par une réminiscence de l'enfance que Miron intègre à un récit d'apprentissage global dont nous verrons d'autres illustrations plus loin. Cette expérience épiphanique est l'occasion pour lui d'une prise de conscience primordiale et originaire :

Je viens de Sainte-Agathe. C'était bourré de touristes : 8000 habitants l'été, 1500 Canadiens français. Alors tout mon extérieur, le monde extérieur, le dehors donc était anglais, m'était une agression perpétuelle. Pour moi, la réalité c'était le sous-bassement de l'église, l'école, la cour chez moi ou la cuisine. C'était le dedans. Il n'y avait aucune dialectique entre le dehors et le dedans. C'était deux mondes. [...] J'essayais donc de jeter un pont entre le dedans et le dehors⁷⁷.

Cette impasse, comme l'explique ailleurs le poète, se manifeste particulièrement sur le plan linguistique : l'anglais s'impose au français à chaque occasion de rencontre entre les deux communautés linguistiques⁷⁸. Miron tire des leçons plus générales de cette expérience inaugurale dans plusieurs essais de *L'homme rapaillé*, notamment « Décoloniser la langue » : le Québécois francophone « n'est relativement à l'aise pour sa communication que dans les domaines de l'intériorité culturelle » ; « Pour ce qui est de l'extériorité culturelle, [...] la communication de l'homme québécois lui échappe aux trois quarts, elle n'a pas de prise réelle, elle est refoulée continuellement vers le dedans. Il en vient à percevoir sa culture, et sa langue qui en est le produit, comme dévalorisées, pour

⁷⁷ Gaston Miron, « L'enseignement de la littérature en rapport avec l'état de langue », *Liberté*, vol. 10, n° 3, mai-juin 1968, p. 99.

⁷⁸ Voir Gaston Miron, « Le bilingue de naissance » [*Maintenant*, mars 1974], HR, 219-221.

usage domestique seulement⁷⁹. » On voit très bien ici que l'opposition dedans/dehors à l'œuvre dans « Notes sur le poème et le non-poème » recoupe l'opposition domestique/public.

Le caractère global (« l'unité ») du concept d'homogénéité renvoie ici à la possibilité de dépasser l'opposition entre dedans et dehors. Le poète défend la nécessité que la « communication » du groupe social dominé s'incarne aussi bien dans les formes culturelles traditionnelles que dans les formes culturelles associées à l'économie et aux modes d'existence modernes. Il s'agit d'aplanir ainsi le terrain pour en faire le fondement d'un dialogue véritable entre les différents groupes sociaux. Comme le rappelle Aimé Césaire dans son *Discours sur le colonialisme*, si l'échange est essentiel, il est des manières d'établir le contact qui en sont la négation même⁸⁰. Miron ne remet pas en question la pertinence et la légitimité de l'échange, seulement son *modus operandi*. C'est le sens que prend, dans ses essais, le terme si mal choisi d'homogénéité, auquel il recourt dans plusieurs textes différents : « depuis 1920 peu à peu l'urbanisation a fait éclater cette homogénéité culturelle [celle du Québec], surtout depuis 1945. Donc pour recréer un milieu qui favorise l'homogénéité culturelle, il est nécessaire de se doter de moyens puissants. Dans la modernité et dans l'état actuel des choses, c'est l'État qui fonde cette homogénéité » ; « du moment qu'on a une maîtrise d'homogénéité culturelle et d'unité linguistique [...], je ne vois pas de danger à l'heure actuelle⁸¹ » qui menacerait la langue française.

Cette homogénéité renvoie à la formulation d'un espace théorique à partir duquel penser l'échange, une fois la désaliénation linguistique accomplie. Cet objectif atteint, « la langue va fonctionner de par son propre système de signes, son propre code, et dans [le régime de] l'inter-influence que les langues exercent entre elles, elle va vivre comme homogènes des éléments hétérogènes dans ses propres structures⁸² », ainsi que le font toutes les langues qui ne subissent pas une pression socio-politique aussi intense que le français en Amérique du Nord.

⁷⁹ Gaston Miron, « Décoloniser la langue » [*Maintenant*, avril 1973], *HR*, 209-210.

⁸⁰ Aimé Césaire, *Discours sur le colonialisme*, Paris, Présence africaine, 1955, p. 10-22.

⁸¹ Raoul Roy, « Entrevue avec Gaston Miron », p. 27.

⁸² Gaston Miron, « Décoloniser la langue » [*Maintenant*, avril 1973], *HR*, 214-215.

Lors des débats de la Rencontre québécoise internationale des écrivains, en 1976, Miron illustre par le biais d'une métaphore lumineuse le fonctionnement concret que peut avoir le concept d'homogénéité, qui représente pour lui un lieu où accueillir véritablement l'altérité, sans quoi il n'y a pas rencontre, mais identité pure et simple, passage du même au même. Cette rencontre, qui pose la question « Où en sont les littératures nationales ? », marque un tournant dans la réflexion des écrivains sur le nationalisme et sur la place qu'y tient la question linguistique⁸³. Après certains des excès des années 1970, une réorientation importante semble s'imposer. Bien qu'il représente l'ancienne garde lors de cette rencontre, Gaston Miron participe aussi, à sa façon, à ce changement de paradigme en présentant une vision plus nuancée de l'identité dans la langue. Répliquant à un participant du colloque, l'écrivain suisse Adolf Muschg, il critique l'analyse marxisante voulant qu'il faille se battre à *l'intérieur même* de la langue contre la « langue » des entreprises, de l'économie et du capitalisme afin de devenir par le fait même le sujet (et non l'objet) du discours. Miron souligne le peu de pertinence au Québec d'une telle approche dans la mesure où la Suisse allemande vit manifestement des problèmes différents de ceux du Canada : Muschg, précise-t-il, « se bat à l'intérieur de sa langue, parce que cette langue-là a une capillarité précise qui l'empêche de s'écouler. Il n'est pas atteint par des trous intérieurs⁸⁴ ».

Si l'écrivain suisse était dans une situation analogue à celle du Québec, « il pourrait [certes] se battre toujours à l'intérieur de la langue et dans sa langue » s'il le désire. Dans les faits, cependant, il serait peu à peu, sans qu'il le sache, refoulé « toujours plus vers l'intérieur jusqu'au point où il n'y aurait plus de langue allemande en Suisse⁸⁵ ». Selon Miron, la langue se réduit alors à une sorte d'« amphore » dans laquelle on peut se débattre aussi longtemps qu'on le veut, sans pouvoir empêcher que vienne un moment où elle est littéralement enfouie, enterrée dans le présent tel un objet devenu inutile, sans

⁸³ Chantal Kirsh montre bien dans sa thèse que cet événement constitue également un point tournant dans la façon de concevoir le rapport entre littérature et politique, ce dont témoignent les interventions décisives d'Yvon Rivard et de Pierre Nepveu (voir *Langue française, identité collective et pouvoir symbolique. Étude comparative du Québec et de la Belgique*, Montréal, Université de Montréal, thèse en anthropologie, 1988, tome 1, p. 270-294).

⁸⁴ Gaston Miron, « Débats » [Rencontre québécoise internationale des écrivains : « Où en sont les littératures nationales ? », octobre 1976], *Liberté*, vol. 19, n^{os} 4-5, juillet-octobre 1977, p. 136.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 137.

rapport aucun avec l'actualité de la vie quotidienne. À trop lutter de l'intérieur, on risque, dans les conditions linguistiques qui sont celles du Québec, de ne plus pouvoir faire le pont avec l'extérieur : d'où l'importance de la « capillarité », c'est-à-dire de cette tension par laquelle certains liquides — telle une goutte d'eau — peuvent continuer à faire corps et à maintenir une cohérence et une « frontière » qui seules permettent la traversée vers l'autre. Métaphore souple, le phénomène de capillarité rend davantage justice à la logique du même et de l'autre chez Miron : elle est le point « physique » ténu et fragile en deçà duquel il n'y a pas d'identité et d'identification possibles, seulement un écoulement pur et simple et une absorption de l'autre.

Cette absorption dans l'Indifférencié où l'apologie du contact n'est jamais que le masque d'un « interdit libéral⁸⁶ » de l'altérité est pour Miron une forme d'aliénation, concept qu'il ne reniera jamais. Tout en se moquant de la méfiance de plus en plus marquée que provoque l'utilisation de ce terme, le poète rappelle en 1987 l'une de ses définitions historiques : « Aliénation : traduction de *Entfremdung*, Hegel : dépossession. Ne plus s'appartenir. Devenir étranger à soi-même. En ces années auxquelles je fais allusion [années 1950 et suivantes], je ne savais plus reconnaître dans les signes de ma langue la présence incrustée, voilée ou éclatante, d'une autre langue » ; « j'étais un monsieur Jourdain de l'aliénation linguistique, je la parlais sans le savoir⁸⁷ ». Tournée vers une conquête intérieure, l'aliénation conduit ici aussi à une repossesion de soi, non à un rejet de toute altérité.

À de nombreuses reprises, elle s'accompagne chez lui d'une perte radicale et absolue des repères linguistiques : « peu à peu s'est imposé à moi le constat que j'étais devenu, pour une bonne part, étranger à ma propre langue⁸⁸ ». En 1973, au milieu de la querelle du joual, ce mode de métaphorisation de la territorialité, loin d'être anodin, constitue un enjeu important de la réflexion linguistique. Alors qu'un Victor-Lévy Beaulieu, par exemple, fait du français une langue étrangère par rapport à l'être profond du « Québécois », Gaston Miron adopte une position radicalement inverse. Il refuse de faire peser sur la langue elle-même tout le poids de l'étrangeté : si le locuteur perçoit une

⁸⁶ Jacques Derrida, *Le Monolinguisme de l'autre ou La prothèse d'origine*, Paris, Galilée, 1996, p. 59.

⁸⁷ Gaston Miron, « Le mot juste » [*Possibles*, printemps-été 1987], *HR*, 237 et 236.

⁸⁸ Gaston Miron, « Décoloniser la langue » [*Maintenant*, avril 1973], *HR*, 207-208.

distance avec sa langue, c'est qu'il a été lui-même l'objet d'un processus de réification. Autrement dit, le sentiment d'étrangeté vient de ce que les Québécois sont en exil dans leur propre pays linguistique. Chez Miron comme d'ailleurs chez la plupart des écrivains de la génération *Liberté/L'Hexagone*, l'étrangeté, au lieu d'être reportée sur la langue, est attribuée à la déstructuration de l'intériorité du sujet lui-même.

Le québécois et le « traduitu »

Jusqu'au début des années 1970, Gaston Miron est connu du grand public, admiré par ses pairs, magnifié même, mais on ne peut dire que sa vision de la question linguistique ait particulièrement retenu l'attention de ceux qui suivent de près ses prises de position ; on n'en trouve en tout cas aucun écho dans les textes de l'époque. Par contre, à partir du moment où il s'engage dans le Mouvement Québec français et surtout à partir de l'année 1973, au cours de laquelle il écrit ses premiers essais dédiés spécifiquement aux questions de langue, il devient un interlocuteur de premier plan sur le sujet dans l'espace public et dans le champ littéraire. Que Jean Marcel, dans *Le joual de Troie*, se réclame de lui comme d'un « maître » en matière de langue en est un indice plus que probant⁸⁹.

Sa première intervention portant exclusivement sur la langue est en fait une entrevue réalisée en mars 1973, soit juste après le dépôt du rapport de la Commission Gendron, qui semble — comme ce fut le cas de celle dirigée par Laurendeau et Dunton pour *Liberté* — avoir été le prétexte d'une implication plus intensive de la part du poète. Retravaillée après une première publication, cette entrevue sera reprise un mois plus tard, avec des changements substantiels, sous une forme plus essayistique dans « Décoloniser la langue⁹⁰ ». Miron y suit deux directions différentes : d'une part, il cherche à trouver une solution à l'éternelle opposition entre français et joual (ce en quoi le poète s'oppose aux partisans d'une langue québécoise) et, d'autre part, il essaie de proposer un nouvel angle d'approche pour l'analyse du bilinguisme, enjeu important au cours des travaux de la Commission Gendron et dans l'élaboration de la seconde loi linguistique québécoise, la Loi 22, adoptée en 1974 par le gouvernement libéral de Robert Bourassa et dont le projet est alors dans l'air.

⁸⁹ Jean Marcel, *Le joual de Troie*, Montréal, Éditions du Jour, 1973, p. 13.

⁹⁰ Gaston Miron, « Décoloniser la langue » [*Maintenant*, avril 1973], *HR*, 207-218.

Déjà en 1968, Miron évoquait le fait que l'évolution linguistique souhaitable pour le Québec pouvait être dérouterée par certaines positions radicales qu'il attribuait notamment à Gérard Godin⁹¹ : « Maintenant, une des difficultés, c'est que nous ne pouvons pas pousser dans le sens du joual, dans le sens d'une langue. Je diffère d'opinion avec Gérard Godin sur certains détails comme ça⁹². » Fidèle au réalisme critique des intellectuels de sa génération, il justifie son refus par un certain nombre de raisons d'ordre géopolitique ou politique : l'omniprésence des moyens de communication ; la nécessité d'avoir une « masse linguistique » suffisamment grande (ce qui selon lui n'est pas le cas au Québec) ; la nature profonde du joual, signe d'aliénation ; l'évolution spontanée du joual, qui dans les conditions du Québec contemporain ne peut qu'être un « état de transition⁹³ » vers l'anglais et un jalon sur la voie de l'assimilation. Le joual littéraire a servi à « objectiver⁹⁴ » une certaine réalité linguistique et sociale ; ce fut sa grande vertu, mais pour le poète il ne faudrait pas que, d'une langue littéraire, on en fasse une langue nationale.

Soulignons que Gaston Miron, même s'il reste ferme sur le fond, manifeste la même ambivalence *terminologique* qu'on retrouve chez d'autres écrivains. Dans son essai d'avril 1973, il affirme, dans un premier temps, donner des exemples en « québécois⁹⁵ » de phrases truffées d'anglicismes, puis rappelle du même souffle que, quel que soit le degré d'imprégnation de l'anglais, il ne s'agit aucunement d'une « nouvelle langue ». Dans un second temps, il rappelle toutefois :

[qu']il existe bien sûr une langue québécoise. Cette désignation est même importante dans l'affirmation de notre identité, notre différence au monde. Mais par quoi se caractérise cette langue ? Globalement, je dirais que la langue québécoise n'est pas spécifiquement québécoise dans sa dénotation [...], sauf pour des séries lexicales assez restreintes d'ailleurs. À cet égard, elle demeure dans la famille du français, une variété du français. (HR, 215-216)

⁹¹ La critique de Monique Bosco, en 1968, allait dans le même sens (voir « Contre l'unilinguisme au Québec », *La Presse*, 5 juin 1968, p 4) ; il semble donc que Godin ait tenu, de vive voix, des propos qu'il n'a pas reproduits dans ses textes écrits, car en 1968 il se garde bien de promouvoir une langue « jouale ».

⁹² Gaston Miron, « L'enseignement de la littérature en rapport avec l'état de langue » [mai-juin 1968], p. 100.

⁹³ *Ibid.*, p. 101.

⁹⁴ *Ibid.*

⁹⁵ Gaston Miron, « Décoloniser la langue » [*Maintenant*, avril 1973], HR, 212-213.

Intéressante, sa position est du reste assez unique dans le champ littéraire d'alors et les nuances qu'elle introduit permettent de comprendre pourquoi, sur la question linguistique, Miron est le seul intellectuel ayant réussi à mettre d'accord littéraires et linguistes. Le poète met l'accent sur la portée de l'expression « langue québécoise », qui constitue à ses yeux une revendication d'autonomie *symbolique*. Ce compromis reporte la *différence* sur la désignation même de la spécificité linguistique québécoise. En ce sens, et en ce sens seulement, il fait sienne l'idée d'une « langue québécoise », à condition donc de préciser que sa seule particularité est la charge de « connotation » qu'elle fait porter sur une partie du lexique du français (HR, 216). Avec le temps et compte tenu de dérapages ultérieurs dus au flou terminologique, Miron ajoutera dans l'édition de 1993 de *L'homme rapaillé* une note indiquant que, dans ce texte, le mot « québécois » désigne « bien sûr » la langue française (HR, 216).

Mais en 1973 déjà, la prétention selon laquelle il y aurait au Québec une nouvelle langue en émergence lui semble « défie[r] toutes les observations linguistiques » (HR, 216). Son argument principal repose sur le simple fait que, « moyennant parfois un ajustement », il y a intercompréhension entre la France et le Québec, ce que montrent bien leurs échanges culturels soutenus. Un argument secondaire apparaît plus loin dans le même texte, en l'occurrence l'inadéquation constitutive entre la « langue qu'on parle » et une langue qu'on pourrait dire « nôtre » (HR, 217). J'ai déjà insisté sur cet aspect fondamental de sa pensée : la langue natale est une langue toujours à venir, dont on ne peut jamais s'assurer l'entière maîtrise. La réalité linguistique n'est pas réductible à l'état présent de la langue, car une vision expressiviste riche et non restrictive permet de penser l'existence d'une *autre* langue.

Miron revient sur le sujet en 1979 dans une entrevue accordée à Raoul Roy, l'un des fondateurs en 1960 de l'Action socialiste pour l'indépendance du Québec (ASIQ). Sa position sur le fond demeure la même : la « langue québécoise » ne constitue pas une « nouvelle langue », mais l'un des « dialectes » du français, l'une des multiples variations de cette « langue commune française⁹⁶ » qui réunit une communauté d'individus parvenant

⁹⁶ Raoul Roy, « Entrevue avec Gaston Miron », p. 24-25. On pourrait la définir comme un synonyme de « français international », expression mal-aimée chez les intellectuels québécois que Miron avait lui-même refusé de défendre (voir Gaston Miron, « Le bilingue de naissance » [*Maintenant*, mars 1974], HR, 227).

à se comprendre mutuellement. En 1984, alors que cette problématique disparaît lentement du paysage intellectuel québécois, Miron avance sur le sujet un dernier argument pour répondre à une question qui lui est posée lors d'une rencontre à la Maison de la poésie, à Paris : « Des quatre grandes cultures et langues qui ont essaimé en Amérique, seul le rameau français est demeuré minoritaire par rapport à la langue mère. Donc, nous ne pouvons pas trop nous éloigner de la source (qui fait encore la norme) au risque de disparaître ou d'être aspirés par une autre langue⁹⁷. » Il y a deux constats distincts, ici : l'un historique, puisque la colonie canadienne-française, qu'on le veuille ou non, n'a pas connu un développement social comparable à celui de l'Amérique hispanophone, du Brésil ou des États-Unis ; l'autre géopolitique, dans la mesure où, pour Miron, le Québec a tout intérêt à entretenir des rapports soutenus avec la France, qui continue à jouer un rôle dominant dans les orientations de la norme linguistique. Finalement, le poète, pour désigner la particularité linguistique québécoise, adopte en 1983 l'expression « français québécois⁹⁸ » — signe des temps.

En fait, le refus d'une « langue » québécoise s'appuie, chez Miron comme chez beaucoup d'autres intellectuels, sur la conviction que l'opposition entre français et joual n'est qu'un faux dilemme. D'un point de vue socio-économique, « dire joual ou oua-oual [*sic*], ou cheval, ç'a pas d'importance, [dans la mesure où] c'est “horse” qu'il faut dire comme il faut », du moins « si tu veux avoir de l'avancement, de la promotion sociale, si tu veux avoir une mobilité verticale⁹⁹ ». Sur le plan linguistique, l'anglais est la denrée rare et recherchée du monde du travail. La seule façon de modifier la situation consiste à faire du français lui-même un « besoin » indispensable, sans quoi le langage du travailleur « n'a plus aucune prise sur le réel, n'a plus aucune efficacité, n'est plus ressenti comme

⁹⁷ Cité dans Jean Royer, « Miron - Paris rend hommage à cette “sorte de miracle québécois” », *Le Devoir*, 16 juin 1984, p. 21 et 31.

⁹⁸ Claude Beausoleil et Jean Royer, « Une littérature en liberté. Entretien avec Gaston Miron », *Livraisons*, numéro hors série, printemps 1983, p. 6. Voir aussi Gaston Miron, « Malmener la langue » [1993], dans Lise Gauvin, *L'écrivain francophone à la croisée des langues*, p. 59-60. Cette désignation fait désormais l'objet d'un consensus et, chez Miron, coïncide avec un refus clair de l'expression « langue québécoise », ce qui montre bien que les mots eux-mêmes étaient un enjeu de premier plan dans cette querelle d'idées.

⁹⁹ Robert Dickson, « Gaston Miron et le bilinguisme : “Le choc permanent d'une dévalorisation culturelle” » [entretien, mars 1973], *La Revue de l'Université laurentienne*, vol. 6, n° 2, février 1974, p. 12.

nécessaire¹⁰⁰ ». L'image du « cheval » lancée par Miron inspire le titre d'un numéro spécial de la revue *Maintenant* sur la langue. Reprise par de nombreux sociolinguistes, elle fait école et marque un tournant dans la perception des enjeux de la querelle du joual.

Toutefois, la véritable nouveauté de la réflexion du poète au début des années 1970 réside dans la mise de l'avant d'un concept qui est introduit dans le débat pour dénoncer certaines facettes du bilinguisme. Alors qu'en 1964 son évocation de l'« unilingue sous-bilingue » se situait tout à fait dans l'esprit des positions tenues à cette époque par André d'Allemagne ou Jean-Marc Léger, il en va autrement de ce que Miron appelle plaisamment le « traduitu », concaténation phonétique d'une formule consacrée. Ce néologisme renvoie au monde de l'édition et de l'écriture et plus particulièrement aux pages de titre et quatrième de couverture sur lesquelles, le cas échéant, on informe le lecteur de la langue dans laquelle a été initialement écrit l'ouvrage qu'il a entre les mains. Concrètement, l'expression « traduit du » constitue le marqueur visuel qui, sur un livre, guide le lecteur d'une langue à une autre. C'est également ce que le traduitu représente chez Miron : une interface entre deux langues. Le point de départ de l'argumentation du poète est que, depuis le début des années 1950, la place du bilinguisme a progressé au Canada, ce qu'a rendu encore plus clair l'adoption presque conjointe en 1969 de la Loi 63 (provinciale) et de la Loi (fédérale) sur les langues officielles. Aux yeux de Miron, non seulement le « bilinguisme structurel » canadien n'oblige que le Québec, mais il lui paraît évident qu'un bilinguisme « collectif », étant hors de portée de la majorité, est une illusion et un mythe servant à des fins idéologiques¹⁰¹.

Or, depuis que la pratique du bilinguisme s'est intensifiée, la « démarcation » entre l'anglais et le français se fait moins nette et l'influence de la langue dominante déborde le seul niveau lexical. Selon Miron, on assiste à une progressive « symbiose entre les deux langues » qui va jusqu'à atteindre « l'esprit » du français¹⁰². Un autre événement de nature épiphannique, que Miron a raconté à maintes reprises, accompagne et éclaire le concept de

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 15. La même idée est reprise dans Gaston Miron, « Décoloniser la langue » [*Maintenant*, avril 1973], *HR*, 209-210, 217.

¹⁰¹ Gaston Miron, « Décoloniser la langue » [*Maintenant*, avril 1973], *HR*, 210-211. Voir aussi « Le bilingue de naissance » [*Maintenant*, mars 1974], *HR*, 225-226 et 230.

¹⁰² Robert Dickson, « Gaston Miron et le bilinguisme », p. 13.

traduidu. Il consiste en une « révélation » occasionnée par un « bouchon » de circulation¹⁰³ sur l'autoroute des Laurentides où, sur les panneaux dispersés au long du parcours, on pouvait lire de nombreuses phrases mixtes, telles « Automobiles avec monnaie exacte seulement/Automobiles with exact change only¹⁰⁴ ». Symbole de la société industrielle, de l'échange et du passage, l'autoroute est aussi un lieu où circulent des lecteurs captifs qui s'abreuvent aux multiples affiches dispersées le long de la route. Ce conditionnement a des effets concrets sur « les vingt-cinq à trente mille Canadiens-français qui passent sur l'autoroute des Laurentides tous les jours, et c'est pareil pour les autres autoroutes du Québec. Ils sont habitués, moi aussi, je suis né là-dedans, j'avais dix ans, je voyais ça, je croyais que c'était du français¹⁰⁵. »

Le micro-récit de l'autoroute des Laurentides est emblématique d'une situation générale qui affecte tous les systèmes de signes linguistiques :

Les signalisations sociales sont complètement [rédigées] en fonction des sémiologies anglaises. La langue n'a plus d'autonomie par elle-même. Elle n'a d'existence que par rapport à l'autre langue. Si tu enlèves l'anglais, ça devient inintelligible. [...] « Automobiles avec monnaie exacte seulement », ça veut dire quoi ça, en français ? [...] D'abord, une automobile ne peut pas mettre 25 ¢ dans la boîte de perception en français, hein ! Ça ne se conçoit pas. Puis « avec monnaie exacte seulement », ça veut dire quoi, ça ? Ça veut-il dire qu'il ne faut pas mettre de la fausse monnaie¹⁰⁶ ?

Ces remarques ironiques laissent entrevoir ce que désigne le traduidu : l'état d'une langue soumise à un processus de traduction unilatéral, systématique et incessant. Face à une telle pression sociale, la langue perd sa « souveraineté », elle n'a plus la nécessaire autonomie qui lui permettrait de continuer à s'« inventer » suivant les règles de son « dynamisme interne » et de faire face à la réalité en s'adaptant normalement aux besoins toujours

¹⁰³ Le « bouchon » joue ici un rôle cardinal en appelant, pour ainsi dire, l'événement épiphanique : « Je fus saisi d'un sentiment intense d'étrangeté. Je demandai à mon compagnon de route s'il trouvait que quelque chose clochait dans toutes ces inscriptions. Il me répondit que non [...]. Je fus plongé dans une solitude à mort, me demandant si je n'étais pas fou, tandis que tout se bousculait dans ma tête, tout s'éclairait comme dans une révélation, presque tout ce que je voyais était de l'anglais en français » (Gaston Miron, « Le mot juste » [*Possibles*, printemps-été 1987], *HR*, 238). Voir aussi « Gaston Miron par lui-même » [1990], *Liberté*, vol. 39, n° 5, octobre 1997, p. 38.

¹⁰⁴ Robert Dickson, « Gaston Miron et le bilinguisme », p. 14.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 17. Il n'y avait bien sûr aucune autoroute au Québec dans les années trente ; la remarque de Miron doit être entendue dans un sens plus général.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 14.

nouveaux des locuteurs¹⁰⁷. Ainsi, dans le domaine de la signalisation, le français, éternel traduit dans le contexte canadien, « ne fonctionne pas par son propre système de signes, son propre code », car le locuteur se tourne spontanément vers l'anglais, langue d'origine, pour comprendre un message parfois difficilement intelligible dans sa langue maternelle. Véritable interface, l'anglais sert non seulement de médium, mais aussi de « référent » intermédiaire entre la réalité et le français. Sans l'anglais, un maillon manque au locuteur pour faire à la fois « le rapport avec la réalité » et le raccord avec la signification du message. Dans ces conditions, le traduit s'alimente essentiellement à la langue la plus puissante, sans se ressourcer au contact direct de réalités inédites. C'est pourquoi la langue française est « informée » par des centaines de calques qui, bien plus profondément que les emprunts lexicaux, viennent contaminer sa structure (HR, 213) :

Avec ce bilinguisme, on voit tout en double (anglais-français) et c'est extrêmement dur de vivre en stéréo. J'ai beaucoup souffert et je souffre encore du cheese/fromage, du meat/viande, du door/porte. En fait, le bilinguisme est la réduction des concepts [...]. Notre français en arrive à devenir complètement fou, charabial. [...] On devient étranger à notre propre langue¹⁰⁸.

De profonds changements sociolinguistiques affectent alors la langue dominée, qu'une symbiose avec la langue dominante condamne à la dépendance et à une éternelle secondarité. Miron évoque ainsi la difficulté de « reconnaître » désormais les signes propres au français¹⁰⁹. À ce brouillage, il faut ajouter le fait qu'avec le temps, la langue dominée subit une profonde « érosion » et devient de plus en plus « passive » (HR, 213). À l'inverse, dans la situation d'un unilinguisme même relatif, le *traduit* disparaîtra progressivement, ce que notera Miron beaucoup plus tard, dans une entrevue remontant à 1993 : « On l'a vu en 1977, après la Loi 101, la langue est redevenue créatrice. [...] Là où auparavant tu voyais des choses comme "Snack bar", tu trouves "Casse-croûte". Tu t'aperçois que tout devient poétique. Tu lis "Le cache-pot" et de nombreuses raisons sociales extraordinaires ! On a assisté à une libération de l'imaginaire de la langue¹¹⁰. » Le

¹⁰⁷ Gaston Miron, « Décoloniser la langue » [*Maintenant*, avril 1973], HR, 217 et 212.

¹⁰⁸ Gaston Miron cité dans Jacques Thériault, « À la Rencontre des écrivains, Gaston Miron témoigne de l'identité culturelle québécoise », *Le Devoir*, 8 octobre 1974, p. 15.

¹⁰⁹ Gaston Miron, « Décoloniser la langue » [*Maintenant*, avril 1973], HR, 208.

¹¹⁰ Gaston Miron, « Malmener la langue » [1993], dans Lise Gauvin, *L'écrivain francophone à la croisée des langues*, p. 57.

changement, dans le cas de « Casse-croûte », pourra sembler infime, mais l'important n'est pas que le contenu de l'affiche soit systématiquement inventif, voire poétique. L'essentiel pour Miron est que le français ait assez de légitimité dans l'imaginaire linguistique d'un petit commerçant pour qu'il tienne à *signaler* socialement un changement aussi modeste dont néanmoins l'effet d'entraînement informera et rendra possible, un jour, la poésie quotidienne du « Cache-pot ».

Cette créativité est à l'image de la liberté poétique elle-même, qui a toujours été, pour Miron, le lieu par excellence de l'exploration langagière. Chez lui, le poème n'a pas la prétention illusoire de préfigurer l'avenir, mais, parce qu'il est « genèse de présence¹¹¹ », il trace la voie d'un autre usage du langage — un usage natal où la langue se conjugue au temps futur, qui est véritablement, parce qu'il permet la distance, le temps de l'histoire des hommes. S'inspirant de la référence poétique, Miron a souvent filé la métaphore bien connue d'une *écriture* de l'histoire individuelle et collective nécessitant, comme on l'a vu en début de chapitre, une alphabétisation au second degré. Comme le rappelle le poète, la langue désigne « plus » que la communication « lorsqu'il s'agit de création littéraire, lorsqu'il s'agit de s'écrire dans l'universel¹¹² ». Écrire permet de « s »'écrire pour autrui ou devant autrui. Pour ce faire, la langue doit s'élever du fonctionnel à l'expressif qui lie chacun des mots épars de nos vies en une phrase repoétisée. C'est le sens des *Monologues de l'aliénation délirante*, où le sujet apparaît « muré dans la boîte crânienne/dépoétisé dans [sa] langue et [son] appartenance¹¹³ ». Son identité ne peut être dissociée de sa langue : « Le plus souvent ne sachant où je suis ni pourquoi/je me parle à voix basse voyageuse/et d'autres fois en phrases détachées (ainsi que se meut chacune de nos vies) » (*HR*, 93). La suprématie d'une logique de la communication où s'impose un bilinguisme insidieux ne peut que contribuer à empêcher l'écriture et à disloquer les « phrases » de l'existence du sujet.

Il est important de noter que Miron ne fait pas de la poésie le parangon de l'usage idéal d'une langue d'élite, sacralisée et hors d'atteinte : l'expression chez lui est la manifestation d'un imaginaire de la langue dont chacun peut et doit disposer. « En

¹¹¹ Gaston Miron, « Notes sur le poème et le non-poème » [*Parti pris*, juin-juillet 1965], *HR*, 128.

¹¹² Gaston Miron, « Le mot juste » [*Possibles*, printemps-été 1987], *HR*, 239.

¹¹³ Gaston Miron, « Monologues de l'aliénation délirante », *HR*, 93.

s'exprimant, le poète contribue justement à enrichir la langue de sentiments nouveaux et à les éveiller chez ses lecteurs. Le propre de la poésie c'est justement de transformer la langue au niveau de la perception, de la sensation, de l'émotion, de la mémoire et de la conscience que forme cet ensemble de perceptions et d'émotions¹¹⁴. » Le poème, de ce point de vue, constitue une *affiche* littéraire qui signale la possibilité d'une autre langue, détournée et retournée dans tous ses sens. La repoétisation de la langue par le natal se fait ainsi à tous les niveaux et sa trajectoire le porte du Cache-pot à *L'homme rapaillé*, et non l'inverse : « ce n'est pas la poésie qui mène aux mots, écrit en effet Miron, ce sont les mots qui mènent à elle¹¹⁵ ». Loin des chemins fréquentés, la poésie, elle, n'est que la discrète signalisation de ce que les mots recèlent.

Jacques Brault, la médiation dans la langue

Repoétiser le monde et la langue n'entre pas dans les desseins de Jacques Brault, car il fonde sa vision de la littérature et de la politique sur un rigoureux prosaïsme. Il est peu de pensées, en fait, qui déjouent autant l'exégèse que celle de ce poète du paradoxe et de l'altérité. Sa réflexion essayistique, notamment sur la question linguistique, est aussi originale que mal connue¹¹⁶. Estimée dans l'institution littéraire, elle est pourtant rarement reprise et surtout peu diffusée dans l'espace public. Cela s'explique sans doute en partie par le fait que Brault est toujours resté en marge des idéologies dominantes, même de celles dont ses engagements auraient pu le rapprocher. Parmi les intellectuels indépendantistes de mon corpus, le poète est singulièrement peu sensible aux principaux arguments découlant de la ligne d'interprétation néo-nationaliste. Donnant la part belle à la dialectique du conflit, celle-ci semble mal s'accorder à l'univers théorique en demi-teintes du poète, où les contraires sont liés par d'énigmatiques attirances et où le dialogue des concepts est aussi incessant que discret. Attentif aux douleurs secrètes des êtres égarés, Brault se laisse davantage bouleverser par les multiples formes de

¹¹⁴ Jean Royer, « Entretien avec Gaston Miron », *Estuaire*, n° 30, hiver 1984, p. 75-76.

¹¹⁵ Texte inédit de Gaston Miron, cité par Jacques Brault dans « Gaston Miron par lui-même », *Liberté*, vol. 39, n° 5, octobre 1997, p. 52.

¹¹⁶ C'est ce que note Pascal Riendeau dans « L'écriture de l'essai chez Jacques Brault », *De la fiction de soi à l'oubli de soi*, Montréal, Université de Montréal, thèse de doctorat, 2000, p. 207.

conditionnement social que par les analyses politiques cherchant à mettre en lumière la profondeur de l’empreinte de la colonisation au Québec.

La vision de l’identité collective constitue d’ailleurs l’une des différences fondamentales entre Brault et Miron. Comme beaucoup de textes de cette époque, les essais de *L’homme rapaillé* mettent de l’avant l’espoir d’un recouvrement de l’identité altérée et perdue. Il ne s’agit pas pour Miron d’un retour en arrière, bien sûr, mais de l’idéal d’une normalité qui ne peut néanmoins qu’entretenir des rapports ambigus et équivoques avec la normalisation. Brault quant à lui n’attend rien d’un acte de volonté collectif par lequel l’identité serait enfin sauvegardée : sa pensée est marquée plutôt par l’importance de l’épreuve, surtout individuelle, notion qui signale que, sans céder à la tentation de se débarrasser du passé, il faut savoir ne pas se retourner sur lui, comme Orphée sur Eurydice. Tout en les rapprochant à certains égards, la vision de l’histoire que défendent les deux poètes révèle surtout la distance qui continue à les séparer. Si l’on voulait la traduire par une métaphore, on pourrait dire que l’histoire chez Miron apparaît comme un mouvement de révolution (ainsi en est-il de la langue natale, où il s’agit d’arriver à ce qui commence), tandis que pour Brault l’histoire se présente comme une traversée et une avancée parfois insensibles, mais ponctuées de moments d’arrêt, de stations qui sont autant d’épiphanies qui lui donnent sens.

Singulier à bien des égards dans le champ intellectuel québécois, Brault est aussi, de tous les écrivains de mon corpus, celui qui a écrit le plus ancien texte touchant la question linguistique. En 1955, il publie ses « Notes sur le langage », où il défend une conception de la littérature indissociable d’un sentiment d’arrachement qui ne sera tempéré que par la « haute délectation de l’esprit¹¹⁷ » procurée par l’œuvre accomplie. La langue, quant à elle, est soumise à une tension analogue à celle de l’art. D’un côté, le travail d’écriture pousse « à biffer tous les mots ânonnés sur les genoux maternels pour accéder au vocable définitif », puis, « par un retour vers l’en-bas », l’œuvre doit savoir « renaître au singulier, à l’accident » en chargeant « d’un sens inouï le mot qui tout à

¹¹⁷ Jacques Brault, « Notes sur le langage », *Amérique française*, vol. 13, n° 4, septembre-décembre 1955, p. 25.

l'heure servait au troc des conversations¹¹⁸ ». Se retrouvent ici plusieurs des thèmes qui seront développés par le poète ultérieurement : le refus de l'ivresse littéraire et l'importance du prosaïque, de cela même qui nous entoure — aussi hasardeux soit-il — et dont le poète doit « charger » l'œuvre.

Il s'agit de sauver par l'écriture le mot *accidentel* en le délestant de ce qu'il peut avoir de trivial, notamment sa compromission dans l'éternel « troc » du bavardage. Ici, l'expression s'oppose implicitement à la communication, la gratuité au troc. D'ailleurs, l'expression littéraire a elle-même quelque chose d'accidentel, voire de miraculeux ou d'iusité, car « le poète fabrique son langage avec des débris de silence qu'on appelle des mots¹¹⁹ ». Le mot n'est que l'inversion et la culture d'un silence dont la fragilité contamine par contiguïté la langue dans toute son étendue. Seul abri durable et seule demeure, le silence est le terme inéluctable du mouvement amorcé par toute parole. On peut imaginer à quel point l'idée d'une langue morcelée et « débrisée », littéralement arrachée au silence et destinée à y retourner, tranche dans le paysage intellectuel de l'époque, et particulièrement par rapport à toutes les formes de nationalisme linguistique existantes.

En 1955, la langue constitue encore chez Brault un thème relativement mineur à l'intérieur d'un court essai d'à peine quelques pages. Lors de la première rencontre des poètes canadiens-français, en 1957, il en va tout autrement. Dans ce colloque consacré à « La poésie et nous » auquel assiste également Gaston Miron, la communication de Brault, publiée l'année suivante, est la seule à s'intéresser aux rapports entre poésie et langage. Pour la première fois chez lui, la question linguistique est présentée comme une véritable problématique d'écriture. Au lieu de présenter une théorisation abstraite sur le Saint-Langage, dans la lignée par exemple de la réflexion du poète Saint-Denys Garneau¹²⁰,

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 26. Chez Brault, toujours près de la philosophie, l'« accident » n'est certainement pas un terme anodin. On sait qu'il s'agit au départ d'un concept de logique s'opposant à l'« essence » et qui s'applique aux prédicats touchant aussi bien ce qui est propre que ce qui est circonstanciel dans une réalité donnée. En ce sens, on pourrait dire qu'insister sur l'accident comme le fera Brault dans toute son œuvre et sous différentes formes manifeste un désir de trouver, hors de tout essentialisme, un point de passage entre nécessité et contingence. On peut d'ailleurs lire *Agonie*, récit articulant une réflexion sur les transcendants et notamment sur la différence entre le Beau et la beauté, comme une fiction sur l'accidentel.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 27. Brault reprend cette idée en 1999 dans « Paragraphes », *Études françaises*, vol. 35, nos 2-3, 1999, p. 131.

¹²⁰ Voir par exemple son « Monologue fantaisiste sur le mot », dans *Œuvres en prose*, éd. critique établie par Gisèle Huot, Montréal, Fides, 1994, p. 108-113.

Brault aborde véritablement le problème de l'incidence des divers usages concrets de la langue dans l'expression littéraire. Cette contribution importante intitulée « Propos sur la poésie et le langage » introduit pour la première fois dans son œuvre essayiste la notion de parole, qui agira dans sa réflexion comme un concept à part entière, incarnation par excellence de l'« accident » langagier. Dans cet essai, la parole est définie comme un élément de la triade traditionnelle de la linguistique moderne, soit la distinction langage/langue/parole, mais le poète y ajoute une dimension plus personnelle en la décrivant de surcroît comme « l'acte expressif de l'homme qui exerce sa souveraineté sur l'empire de sa personne¹²¹ ».

Cette profession de foi expressiviste pourrait donner l'impression que la « souveraineté », la maîtrise, la territorialisation occupent ici la même place que dans les textes de certains intellectuels de cette époque, chez qui une telle métaphorisation apparaît également. Jacques Ferron, par exemple, défend l'idée de souveraineté linguistique dans le cadre de sa théorie des langues complètes. Miron, quant à lui, considère que la souveraineté du français va de pair avec son dynamisme et sa capacité d'échapper à l'érosion générée par un bilinguisme généralisé. Ni l'un ni l'autre ne remettent en question cette image tirée sans ajustement d'un cadre d'abord et avant tout politique. Chez Brault, par contre, la souveraineté apparaît dans toute sa fragilité et ne confère au sujet qu'un droit de propriété bien discutable sur son propre empire. Son règne est en effet indissociable d'une soumission à ses « démons, diurnes aussi bien que nocturnes » et l'expression elle-même fait fond sur ce que Brault nomme le *ça*. Cet empire est donc ravagé par l'acte de parole lui-même, y perdant ses contours et ses frontières en raison d'une subjectivité toujours débordante.

Brault, dès cette époque, conçoit la langue comme une institution, ce qu'on peut rattacher, comme chez Miron, au versant désignativiste de sa pensée et, entre autres, à la reconnaissance de l'importance du processus d'objectivation : « l'exercice du langage produit à la longue un dépôt sédimentaire qui se cristallise, prend valeur d'institution et s'impose au parler individuel » ; « la langue existe comme un *objet* avant même

¹²¹ Jacques Brault, « Propos sur la poésie et le langage » [septembre 1957], *La poésie et nous*, Montréal, L'Hexagone, 1958, p. 46. Désormais désigné par le sigle *PN*, suivi de la page.

l'apparition du *sujet parlant* » (PN, 47). La langue est présentée ici comme une institution dans la mesure où, même partiellement modelable, elle demeure en majeure partie un donné constituant le fondement de la socialisation du sujet. Langue et parole, donné et acquis, objet et sujet doivent chez Brault se rencontrer dans une « synthèse » toujours à inventer (PN, 47). Le même effort d'équilibre peut d'ailleurs s'appliquer au désignativisme et à l'expressivisme eux-mêmes, dont l'opposition est rendue quelque peu caduque par la définition de la langue que propose Brault, soit un « médium d'expression », une formulation qui combine forces d'objectivation et de subjectivation au sein de la même approche théorique (PN, 47).

Cet esprit de synthèse s'observe aussi dans sa vision de la poésie, marquée par un rejet de la position expressiviste radicale qui cède à la « tentation de dépouiller les mots de leur enveloppe signifiante » (PN, 48). Brault — comme Jacques Ferron d'ailleurs — est convaincu de la nécessité d'une « langue commune à tous, conservée par une tradition saine et progressive » en vue de préserver « une même communauté d'expression » (PN, 48). Ce conservatisme apparent s'appuie en fait sur la volonté de ne compromettre ni l'objet langue ni la primauté du signe afin de défendre un expressivisme au second degré, collectif celui-là, sous la forme d'une communauté de lecture ou de culture. Brault précise d'ailleurs du même souffle que, ce « respect de la langue » acquis, toutes les « révoltes linguistiques » seront alors possibles et réellement significatives.

Se plaçant à un niveau théorique, l'auteur réplique ici de toute évidence aux expérimentations poétiques de Claude Gauvreau, qui publie en 1956 son premier recueil de poèmes, *Brochuges*, écrit en partie en langue exploréenne. Dans le texte de Brault, les charges et les mises en garde les plus virulentes sont ainsi dirigées contre l'automatisme et le lettrisme : « nous ne succomberons pas au prestige de croyances fantaisistes, issues d'un romantisme nouveau genre et selon lesquelles la poésie équivaldrait à une suite désordonnée de mouvements émotifs, ou à un langage ésotérique accessible à quelques initiés, purs entre les purs » (PN, 54-55). Brault condamne dans cette orientation littéraire un retour réactionnaire au vagissement de l'enfance et une fascination démesurée pour la pureté poétique. Comme le note Pierre Povovic, le projet de Gauvreau se fonde sur le désir impérieux de créer une poésie « exprimant transitivement la matière sensible qu'est

le sujet lui-même¹²² ». Le problème pour Brault est que cet expressivisme vertigineux, parce qu'il trace une ligne rigoureusement droite entre le créateur et le poème, ne condescend jamais au moindre détour pour s'adresser au destinataire. Absolument transitive pour l'auteur, l'œuvre ne peut alors être qu'absolument intransitive pour le lecteur.

Entre les deux tendances principales qu'il distingue dans l'histoire des rapports entre littérature, langue et langage, Brault cherche en fait à trouver une troisième voie. Tandis que les écrivains « classiques » croient à une « forme préétablie » et que les écrivains plus modernes « inventent leur langue », il privilégie quant à lui une solution plus fidèle aux « intentions fondamentales de la parole », c'est-à-dire « la communication avec l'autre et l'expression de soi » (*PN*, 48-50). Encore une fois, la volonté de synthèse du poète est à l'œuvre. Ainsi, à condition d'avoir pour visée l'exploration de l'altérité, la communication peut échapper à la logique utilitariste du « troc » et ne pas oblitérer l'expression de la subjectivité. Lorsque ce n'est pas le cas, l'impératif de communication devient un danger. Celle-ci définit alors le langage comme un simple « trait d'union » entre deux êtres, destiné à s'abolir une fois le message compris et enregistré par l'interlocuteur¹²³ (*PN*, 51). Dès lors, la langue est asservie par une exigence de compréhension qui donne tout pouvoir au destinataire, lecteur ou interlocuteur : « le langage de l'autre nous est précisément imposé » par lui et « étouffe en nous la parole libératrice, originale, personnelle, inouïe. D'où nécessité, si nous voulons vraiment parler, de nous *exprimer* » (*PN*, 51).

Comme on le voit, la dimension expressiviste joue de nouveau ici un rôle central. Brault se montre néanmoins très attentif à la part de risques qu'elle recèle, notamment lorsque l'œuvre s'éloigne des sentiers du « langage basique » pour atteindre un idéal poétique trop abstrait, par exemple en rendant la réalité de l'œuvre indissociable des mots qui la « portent », forçant l'union « mystérieuse » du fond et de la forme (*PN*, 51). La radicalisation de cette voie peut mener au « soliloque » et c'est ce qui amène Brault à

¹²² Pierre Popovic, « Babélisme et lallation », dans *La contradiction du poème. Poésie et discours social au Québec de 1948 à 1953*, Candiac, Balzac, 1992, p. 300.

¹²³ On ne peut s'empêcher de penser ici à la conception de l'« innovation » langagière élaborée par Henri Bélanger, qui n'est justifiée à ses yeux qu'en autant que le « besoin » d'innovation soit partagé à la fois par le destinataire et le destinataire de la parole.

conclure que les deux « tentatives de la parole (communication et expression), poussées à bout, donnent dans une double impasse » (PN, 53) ; il faut donc les envisager dans leur complémentarité et refuser de « compartimenter l'homme » (PN, 54). Il est tout à fait inusité de lire, en 1957, une position aussi nette et franche : non seulement Brault conceptualise clairement les deux fonctions du discours, mais en plus il s'oppose à toute conception de la langue qui écarterait l'une au profit de l'autre, préférant les maintenir dans une interdépendance. En dépit de sa nouveauté, cet article porte néanmoins la marque de son époque, ne serait-ce que par son titre : il s'agit d'abord et avant tout d'une réflexion sur le *langage* du poète. La langue y tient une place plus grande que par le passé, mais n'a pas d'autonomie propre. Ce n'est qu'à la fin de son texte que Brault évoquera, pour la première fois, le « faux dilemme » que pose à ses yeux le choix d'écriture entre la langue française et la « langue canadienne » (PN, 61). Le problème est alors balayé du revers de la main : l'écrivain d'ici se doit tout simplement d'écrire dans un français aussi naturel et correct que possible. On sait qu'en 1957, ce débat sur la langue d'écriture connaît un regain d'intensité ; la *Revue annuelle du Bon Parler français* y consacre un numéro¹²⁴, peut-être en réaction à la parution récente du *Dictionnaire général de la langue française au Canada*, de Louis-Alexandre Bélisle, premier ouvrage de référence de ce genre au Canada français et qui provoque cette année-là un certain scandale.

Il faut faire un saut important dans le temps pour voir la réflexion de Brault évoluer sensiblement, après que la question linguistique a été imposée à l'ordre du jour dans l'espace public par Jean-Marc Léger, André d'Allemagne et Jacques Ferron. Bien qu'elles interrogent surtout le rapport entre littérature et politique, ses « Notes sur un faux dilemme », publiées dans *Parti pris* en 1965, contiennent aussi un bref passage sur la langue dont l'intérêt principal est de situer Brault par rapport aux écrivains de l'époque. On voit bien le fossé qui sépare ce texte des propos tenus en 1957. Après avoir constaté que l'écrivain québécois risquait à chaque phrase le faux pas linguistique, le poète souligne que le problème n'est pas langagier, mais bien « politique », perspective tout à

¹²⁴ Voir notamment Pierre Daviault, « Langue canadienne ou langue française. Français ou canadien ? », *Revue annuelle de la Société du Bon Parler français*, juin 1957, p. 13 et 163.

fait nouvelle dans sa pensée¹²⁵. Pointant du doigt le problème d'une inadéquation fondamentale, il semble à première vue nuancer son point de vue antérieur sur la nécessité d'utiliser un français correct :

Les mots, les rapports de mots ne *nous* disent pas. Nous parlons, nous écrivons, comme le signale fort bien l'expression « de manière empruntée ». Ce langage n'est pas de nous, par nous, pour nous, entre nous, il n'est pas nous, il n'est qu'indirect, intransitif, il nous arrive tout fait, emballé, ficelé d'ailleurs. [...] C'est le français. C'est le miroir de notre honte (*CF*, 63).

Si le passage se conclut sur l'évocation de la langue et, plus encore, du français conçu comme miroir collectif, l'explication qui précède renvoie bel et bien, cependant, à la problématique strictement *littéraire* d'un langage qui ne serait pas enraciné dans l'ici. La première phrase de cette citation signale une lacune qui se situe clairement au niveau du discours et non du code. On ne peut donc lire ce passage comme une apologie de la langue québécoise, même si Brault y prend acte, désormais, des difficultés proprement linguistiques de l'écrivain québécois.

Cela dit, il n'en demeure pas moins que ce réquisitoire contre l'emprunt et le mimétisme est sans doute l'un des plus forts que l'on puisse trouver dans le corpus de cette thèse. Le martèlement du *nous* est particulièrement frappant, renforcé encore par le désir qu'il s'inscrive dans le cadre d'un « entre nous ». Cette expression aux connotations particulièrement passéistes détonne, dans cet extrait, par rapport à la fraîcheur et à la nouveauté du détournement du concept d'intransitivité, qui désigne ici un mode d'écriture impersonnel et désincarné empêchant tout rapport « immédiat » à la langue. C'est pourquoi l'image renvoyée par le français n'a ici que peu de choses à voir avec la logique métaphorique décrite par Jean-Marc Léger : le français n'est le « miroir » de la honte que parce que, venant d'outre-Atlantique, il porte en lui et avec lui une infinité de récits et de discours qui, eux, ne sont pas empruntés et, par contraste, ne peuvent qu'accuser l'insignifiance de la littérature québécoise.

¹²⁵ Jacques Brault, « Notes sur un faux dilemme » [1964 ; *Parti pris*, janvier 1965], *Chemin faisant*, Montréal, Éditions *La Presse*, 1975, p. 63. Il s'agit du numéro de *Parti pris* dans lequel Godin publie l'article qui provoquera la première querelle du joul littéraire au cours de l'hiver 1965. Désormais, les références au recueil de Jacques Brault, *Chemin faisant*, seront désignées par le sigle *CF*, suivi de la page.

Dans cet essai, Brault aborde par ailleurs la question linguistique dans le cadre d'une réflexion sur les conditions de la prise de parole, réflexion dont la dimension politique diffère considérablement de celle qu'on trouve en général à l'époque chez les intellectuels québécois. Il n'est pas question ici d'unilinguisme, de domination ou d'assimilation ; les préoccupations qu'on voit à l'œuvre dans ce texte sont plus sociales que nationalistes. Aux yeux de l'auteur, la langue de l'écrivain est embarrassée parce qu'il n'arrive pas à se dépêtrer des conventions d'une littérature empruntée qui le pousse à la surenchère et surtout à l'*éloquence*¹²⁶, ce langage mythique qui est le signe le plus sûr d'une « impuissance politique », c'est-à-dire d'une « inhabitation prosaïque du quotidien » (CF, 63). Selon Brault, c'est là que s'établit un véritable rapport entre langue et politique. Pour le dire autrement, le poète stigmatise moins dans ce texte la colonisation culturelle canadienne-anglaise que l'emprise du « langage bourgeois » de « Colgate » qui fixe les contours du dicible, du lisible et du scriptible, obligeant l'écrivain à s'emmurer dans les signes « compacts » d'une esthétique artificielle qui, d'immobilité en immobilité, en vient à pactiser avec les pouvoirs (CF, 64, 7). La liberté de langue, en ce sens, ne pourra venir que de la liberté d'écriture dont l'oscillation, la gratuité et l'imprévisibilité, par contrecoup, rendent possible une autre vision de la politique.

La même année, en octobre 1965, en même temps qu'il le propose à Ferron, *Le Devoir* demande à Jacques Brault de se prononcer sur la question du joul, après que les querelles de l'hiver et de l'été se sont quelque peu apaisées. Un riche supplément littéraire du journal fait le point sur ce sujet controversé et permet de voir que la réflexion du poète s'est clarifiée au fil des événements. Brault y tient une position plutôt ferme par rapport à l'usage du joul, en dépit du fait qu'ouvrant son texte par une citation ironique de Jean de Meung sur le français de Paris, il reconnaît, d'une part, l'existence de niveaux de langue et, d'autre part, ne « prône pas [...] cette belle foutaise, le “français universel”, espèce d'espéranto dont se nourrissent d'étiques grammairiens¹²⁷ ». À la suite de bien d'autres, et notamment d'André Major, le poète rappelle aussi que le joul comme « matériau

¹²⁶ Au-delà de la différence de Brault sur ce sujet avec Miron, Godin ou Major, on doit cependant noter que l'un des points de rupture les plus importants du néo-nationalisme avec la vision traditionaliste d'un Lionel Groulx était justement, chez Michel Brunet notamment, la dénonciation de l'éloquence et de sa propension à masquer la dimension politique des rapports de force existant à l'intérieur de la société.

¹²⁷ Jacques Brault, « Un joul, des chevaux » [*Le Devoir*, 31 octobre 1965], CF, 74.

littéraire » n'est pas un problème qui l'accapare ou l'angoisse : les créateurs ont toute liberté sur leur œuvre et « tout dépend de ce qu'ils en font » (*CF*, 73). Aujourd'hui comme jadis, le joul littéraire représente un « faux dilemme » — suivant la formule qu'il dit reprendre d'André Brochu¹²⁸, mais qu'il utilisait déjà en 1957 (*CF*, 73).

Là où Jacques Brault met au jour une distinction plus originale, c'est lorsqu'il s'en prend à « certains pédagogues énervés, indépendantistes pressés » qui, dans leur *approche* théorique, considèrent le joul comme « le produit de notre “aliénation linguistique” » et fondent leur pratique sur l'idée qu'une « désaliénation » sociale et littéraire passe par le recours au joul, symbole de la parole « volée » par le colonisateur (*CF*, 73). Brault n'est manifestement pas convaincu par le raisonnement. On sait déjà que sa sensibilité le pousse davantage vers une analyse des faits de société en termes d'exploitation bourgeoise et non de domination coloniale, conviction qu'il réitère dans cet essai : « Le joul, ce n'est tout au plus qu'une “parlure” de pauvres types comme vous et moi, perdus dans des villes à faire peur, dans des structures sociales et mentales [...] elles-mêmes délabrées et pourries » (*CF*, 74). Dans sa prise de distance face à certains intellectuels souverainistes, son malaise le conduit aussi loin qu'à douter de la pertinence même du concept d'aliénation linguistique (expression qu'il place entre guillemets) et, plus encore, à dénoncer le fait qu'il sert de justification aux écrivains « révolutionnaires » pour asseoir une conception didactique de la littérature, forcément biaisée et compromise. La critique de Brault atteint de plein fouet des écrivains comme Claude Jasmin et Gérald Godin, et, de manière plus feutrée — par l'évocation de l'aliénation — certaines des interventions de Gaston Miron, dont celles d'« Un long chemin » par exemple.

L'argument principal de Brault n'est cependant pas particulièrement convaincant : ni dialecte ni argot, le joul selon lui ne possède pas de « structure spécifique » (*CF*, 74). Veut-il par là souligner son inconsistance afin de remettre en cause son utilisation comme arme langagière *objectivée* à travers le combat littéraire ? Rien dans le texte ne permet de conclure avec certitude et la position de Brault en ressort fragilisée. Du reste, malgré sa critique, la suite de l'essai le montre résigné devant la fatalité de cette voie : « la révolution (et particulièrement la littéraire), si elle passe par le joul, doit en sortir et nous

¹²⁸ Voir André Brochu, « D'un faux dilemme », *Parti pris*, vol. 2, n° 8, avril 1965, p. 58-59.

en faire sortir au plus tôt » (*CF*, 74). Plus nuancé ici, Brault laisse entendre que le joul pourrait avoir servi la cause de la révolution, mais à condition qu'on le considère comme un « moment historique » et non comme une forme d'aliénation qui sert de point de départ aux dérapages d'idéologues de tout poil (*CF*, 73). On voit mieux, dès lors, la spécificité de l'approche du poète.

Elle ne réside pas dans son diagnostic quant à l'état de la langue, car sur ce point il adopte (ce qui est rare) le postulat sociologique de la vision néo-nationaliste, reformulé avec beaucoup de clarté : « le joul serait né du fait que [...] le pouvoir-vivre et le vouloir-vivre [en français] n'arrivent pas à s'équilibrer pour donner lieu à un efficace vouloir-dire » (*CF*, 74). Sans possibilité de *vie* en français, nul espoir d'une prise de parole. Cette analyse s'apparente à celle de Miron rappelant que le français ne s'épanouira qu'à partir du moment où l'exercice de la parole sera possible non seulement dans le champ de la culture (intérieurité), mais aussi dans celui de l'économie (extériorité). L'originalité de Brault se trouve plutôt dans l'importance qu'il accorde à une analyse strictement *historique* de la situation linguistique québécoise. À contre-courant des positions de l'époque, cette analyse implique une condamnation plus ou moins implicite de la tentation essentialiste perceptible chez certains intellectuels québécois lorsqu'ils parlent de langue.

Son approche prend toujours appui sur l'horizon de la parole, en quoi il faut ultimement « convertir ce borborygme bruyant » qu'est le joul, car celui-ci ne désigne au départ qu'une « impuissance à parler », un « non-langage » (*CF*, 74). Quoiqu'il y ait ici une certaine ambiguïté, je ne crois pas qu'on puisse voir dans la réflexion de Brault un déni de l'existence du joul : sa critique s'adresse à nouveau aux littéraires. Comme le poète l'explique plus loin dans son texte, « le joul ne s'écrit pas pour la simple raison qu'il ne se parle pas, qu'il ne parle pas ce que nous sommes », car il n'est que le « faux visage d'une conscience malheureuse » (celle du littéraire) « prête à se faire une gloire de sa honte » (*CF*, 75). Ici le jeu sur l'(in)transitif est d'importance, puisque c'est la raison pour laquelle le joul ne « se » parle pas : tout comme jadis l'automatisme, le joul ne va guère au-delà de lui-même, il ne transite pas vers une signification plus ample.

En dernière instance, pourrait-on dire en suivant Brault, le joul littéraire fait implorer l'œuvre en la rabattant sur des signes aux possibilités réduites. En ce sens, il manifeste un expressivisme radical et glorifiant, au détriment d'une communication plus

large. Pour le poète, il n'est qu'un *parler* schématique là où on attendait un véritable *dire* sur soi-même, ce que signale la torsion du verbe : « il ne parle pas ce que nous sommes¹²⁹ ». Le recours à cette langue populaire conduirait alors dans l'impasse d'une *parole* inauthentique, trop étroitement soumise à l'oral et n'arrivant pas à accéder au *discours* proprement littéraire. La torsion syntaxique exposerait alors un paradoxe. Le joual littéraire dévoile une incapacité de parler « ce » que nous sommes, donc un défaut de transitivité. Un lecteur moderne pourrait saluer cette intransitivité, mais Brault l'analyse, quant à lui, comme un dévoiement de l'autotélisme littéraire, qu'il ne conçoit pas sans un rapport fécond avec la parole vivante : « Les écrivains d'ici et d'ailleurs qui s'avisent de reconduire la langue à la parole comme à sa source vive, ces écrivains à mon avis ne se trompent pas. Ils nous rappellent [...] que si la langue est l'horizon de la parole quotidienne, seule celle-ci incarne celle-là » (*CF*, 75). Tels des sourciers, les écrivains fraient des passages et établissent des liens entre la langue et la parole à l'intérieur de ces énigmatiques corps conducteurs que sont les œuvres¹³⁰.

Complexes, extraordinairement foisonnants, les essais de Brault savent néanmoins, au-delà du paradoxe, marquer des limites et nommer des refus sans équivoque. Contemporain du congrès où le Mouvement souveraineté-association s'engage entre autres sur la question linguistique, le texte nettement politisé que publie Brault au printemps 1968 tranche ainsi sur la réserve habituelle qu'il manifeste dans ses essais. Réagissant avec trois autres écrivains de *Liberté* au dépôt du rapport de la Commission Laurendeau-Dunton¹³¹, il y oppose liberté de parole et liberté de « langage¹³² », en défendant l'idée selon laquelle on ne peut vivre pleinement en français tant et aussi longtemps qu'on ne « reliera » pas la parole à la langue¹³³. Ce lien semble pour lui l'enjeu principal du problème linguistique québécois, car dans l'état actuel des choses, « le plus

¹²⁹ Se substituant au verbe transitif *dire*, le verbe *parler* (intransitif en pareil contexte) devient lui-même transitif, ne renvoyant plus au fond (parler *de* quelque chose), mais à la seule forme, au code lui-même (parler un dialecte, une langue).

¹³⁰ *Parole* n'est pas ici synonyme d'*oral* : Brault identifie la parole à la force d'expression du sujet.

¹³¹ Brault avait déjà critiqué la politique du bilinguisme et la Commission Laurendeau-Dunton dans « Un pays à mettre au monde », *Parti pris*, vol. 2, n^{os} 10-11, juin-juillet 1965, p. 3-25. Même s'il ne l'approfondit pas, il réitère cette prise de position politique à plusieurs reprises.

¹³² En fait, Brault ne distingue pas dans cet essai la langue et le langage : l'expression renvoie ici à une liberté de langue.

¹³³ Jacques Brault, « L'affaire des deux langues. 4 », *Liberté*, vol. 10, n^o 2, mars-avril 1968, p. 15.

simple acte de parole est *séparé* de son horizon langagier¹³⁴ ». La parole, pour s'épanouir, nécessite un « support collectif », un « fondement » à partir duquel il est possible d'en faire un « exercice » naturel. Si ce rapport nourricier entre langue et parole n'est pas assuré, Brault, changeant sur ce point son fusil d'épaule, considère qu'il n'est pas excessif de parler d'une « aliénation linguistique » collective¹³⁵. Véritable « viol de l'âme », cette aliénation découle d'une situation de bilinguisme à laquelle seuls l'unilinguisme et l'indépendance politique pourraient remédier, donnant enfin aux « mots » et aux « silences » une indispensable « patrie¹³⁶ ».

Nul n'a exploré les replis de la relation entre expression et communication plus que Brault ; elle constitue l'une des préoccupations centrales de sa réflexion. Un essai sur « La mort de l'écrivain », qui aborde le problème de la « récupération » de l'écrivain par les pouvoirs de tous ordres, lui donne l'occasion, en 1969, de traiter de ce sujet une nouvelle fois. Le poète part de la position du linguiste André Martinet, qui soutient que la seule façon de réaliser une communication de nature purement linguistique serait de l'abstraire entièrement des « circonstances¹³⁷ » de l'énonciation. De quoi selon Brault donner à l'écrivain face à cet impossible idéal l'envie d'en finir avec son métier, comme le suggère le titre de l'essai, puisque le bruitage dû au contexte de communication est, en définitive, le lot de tout usage de la langue. La parole, en particulier, est indissociable des circonstances de sa production, ce qui en rend la récupération d'autant plus aisée.

Seule l'écriture, plus ou moins « hermétique », notamment à travers la littérature, pourrait un tant soit peu contrer ce défaut inévitable. Tout homme, en principe, pourrait ainsi développer ce type de rapport à la langue à condition de « se rendre sémantiquement irrécupérable » (*CF*, 78). Cependant, un tel objectif est difficile à réaliser concrètement puisqu'il se heurte à l'impératif de communication et de partage qu'implique, même minimalement, toute pratique de la langue. Afin de forger une écriture dégagée des circonstances, l'écrivain, faisant abstraction de la parole, doit en quelque sorte se dédoubler et maîtriser deux langues : l'une s'élaborant à l'ombre de l'œuvre, l'autre se

¹³⁴ *Ibid.*

¹³⁵ *Ibid.*

¹³⁶ *Ibid.*, p. 16.

¹³⁷ Jacques Brault, « La mort de l'écrivain » [1969], *CF*, 77.

déployant dans la lumière de la conversation de tous les jours. Selon Brault, le texte littéraire ne doit son existence qu'à ce périlleux retrait de l'écrivain réussissant, un tant soit peu, à échapper aux conditionnements idéologiques immédiats. Il implique par définition un « refus de parler », de « participer » et de « communiquer » (CF, 78).

Cela dit, cette théorisation un peu abstraite est traversée par un paradoxe, souligne le poète, car en pratique « aucun écrivain [...] n'a renoncé à [cette] parole » quotidienne dont les « liens » le « suivent au bas-fond de l'écriture » (CF, 79). C'est même la part de parole qui sommeille en toute écriture qui la sauve du « miroir du texte » et de la « fascination narcissique » de l'incommunication. De ce fait, elle incarne ainsi « le double diurne et collectif de la nuit littéraire » (CF, 79). L'écriture, ajoute Brault, s'oppose à la parole comme Orphée se distingue d'Eurydice. De même, elle entreprend, comme Orphée, une lente descente solitaire, loin de la « surface » de la rue, pour dégager la parole de sa « fausse profondeur » afin de la ramener, au terme d'un long commerce littéraire, à une véritable « liberté de langage, qui n'est ni la parole, ni l'écriture, mais leur raison d'être » (CF, 79). Cependant, pour avoir la moindre chance d'y parvenir, l'écrivain « doit consentir à ne pas regarder Eurydice » et « renoncer à la parole pour écrire » (CF, 79-80) ». Parce qu'elle incarne pour Brault la liberté par rapport aux circonstances de la communication, l'écriture aura cette tâche toute particulière « d'assurer le passage de la parole au langage, de la nécessité à la liberté » (CF, 80).

Même si le poète reprend ici l'idée de liberté de langage qu'il défendait déjà dans « L'affaire des deux langues » en 1968, il n'est pas facile de lier cet essai à ceux qui le précèdent, car la notion de parole, contrairement à ce qu'on voit d'habitude chez lui, y paraît chargée d'un signe plus ou moins négatif. Jamais encore, dans les textes de Brault, parole et écriture n'avaient été dans un tel rapport de rivalité, sans doute parce qu'ici la parole a le sens d'une conversation dont la valeur expressive est clairement limitée par les informations conjoncturelles qui la saturent. La lecture de cet essai oblige à prendre conscience du fait qu'il y a chez Brault deux représentations contradictoires de la parole. Lorsqu'elle est définie par opposition à la *langue*, comme c'est le cas par exemple dans les « Propos sur la poésie et le langage » de 1957 et dans la majorité des textes de Brault, elle prend une valeur positive, car elle témoigne alors de la vitalité de la langue, innervée par un usage quotidien. Par contre, quand elle sert de repoussoir à *l'écriture*, comme dans

« La mort de l'écrivain » (en partie du moins), elle paraît sous un jour négatif, car elle est alors caractérisée par une oralité dont l'expression est soumise à tous les esclavages idéologiques.

Après un silence quasi complet de près de cinq ans, Brault revient à plusieurs reprises sur les questions de langue durant les années 1974-1977, une fois la querelle du joual presque terminée. Il n'y a pas participé, mais le tournant radical que prend alors sa réflexion montre bien à quel point elle a pu le marquer. On sait que la vision de l'identité qu'il défend a toujours été absolument unique dans le champ littéraire. On ne pourrait être mieux éclairé sur ce point que par une comparaison avec la pensée de Gaston Miron. En abordant les essais de *L'homme rapaillé*, j'ai essayé de montrer en quoi la conception parfois rigide de l'homogénéité et de l'identité qu'on y trouve s'inscrit dans un contexte discursif global qui lui donne un sens plus large. Mais il suffit de relire ce passage écrit par Brault en 1964 et strictement contemporain d'« Aliénation délirante » pour comprendre tout de suite sa singularité par rapport aux positions de Miron :

Chaque homme est un faisceau de divers plans d'existence ; là est le risque, et la liberté. Ce fait d'être nombreux pose à chacun un problème de cohérence, d'unification, bref d'identité. Cette tâche sans fin de se choisir, et donc d'exister d'une existence où le soi est toujours mêlé à ses contraires, pèse lourd à plusieurs¹³⁸.

Manifestement, ce n'est pas le cas de Brault. Pour lui, l'identité est toujours plurielle, ce qui est presque une contradiction dans les termes, mais une contradiction parfaitement assumée. On est ici aux antipodes d'un idéal d'homogénéité ou même de cohérence sur le plan culturel. Contrairement à ce qu'on lit chez Miron, il n'est pas non plus question chez Brault d'un retour à soi-même, d'une authenticité ou d'un processus de recouvrement, car l'enjeu de ce passage tient justement à la possibilité d'un choix entre différents plans de l'existence.

Lors de la Rencontre des écrivains de 1974 dont le thème est la récupération de la littérature par les pouvoirs, problématique à laquelle Brault est très sensible, le poète écrit le premier d'une série de textes qui constituent sans contredit la plus puissante réflexion sur la langue de la fin de la période couverte dans cette thèse. Alors que les esprits se

¹³⁸ Jacques Brault, « Notes sur un faux dilemme » [1964], *CF*, 62.

remettent à peine de la longue querelle du joul, Brault est manifestement déjà ailleurs. Dans sa communication, intitulée « Le double de la signature », il réitère avec une force nouvelle son refus de tout rapport de propriété dans le cadre de l'expérience littéraire¹³⁹. Il s'agit de la première évocation globale de la conception de l'identité qu'il défendra désormais avec une constance invariable, comme si, à sa façon, il répondait sur le plan théorique aux thèses des écrivains joualisants dont les positions étaient inverses¹⁴⁰.

Son argumentation est simple : la signature que l'écrivain appose sur son œuvre n'est qu'une étiquette inutile imposée par un marché de l'édition où domine l'impératif du profit. Elle est le signe visible d'une illusion, celle qui mène le lecteur du « nom » propre au « moi » et à l'identité de l'écrivain¹⁴¹. La signature de l'écrivain n'est en réalité que le « déchet » de l'œuvre : si on voulait réellement en connaître l'identité, c'est-à-dire la différence, on la chercherait dans les sinuosités et la singularité du texte lui-même, qui *signe* la seule marque d'altérité importante, irrécupérable tant par le système social que par l'institution littéraire. Cet essai inaugure le rejet désormais net et avoué que prononce Brault à l'endroit d'une « esthétique de l'expression » qui alimente l'erreur courante voulant que l'œuvre constitue une « émanation » de la personne du créateur¹⁴².

Cette remise en cause de l'expressivisme littéraire, du moins dans sa version romantique¹⁴³, aura des répercussions plus larges lorsque Brault, au cours de ce même colloque, démontrera qu'elle touche aussi la question linguistique. Lors des débats, il récupère ainsi une phrase prononcée par Michèle Lalonde — « nous n'existons qu'en paroles » — pour apporter un certain nombre de précisions sur ce qui lui semble être la nature du problème linguistique. Affirmant d'abord être en accord avec Lalonde, Brault commence pourtant par amputer de sa négation la formule qu'elle avait lancée. Avec

¹³⁹ Déjà en 1969, il avait formulé un tel vœu : « Enfin, il [l'écrivain] ne sera plus propriétaire ou maître de son texte » (Jacques Brault, « La mort de l'écrivain » [1969], *CF*, 78).

¹⁴⁰ Il n'a jamais caché son antipathie pour les écrivains de la « contre-culture », parmi lesquels aimait se ranger Victor-Lévy Beaulieu ; il évoque d'ailleurs de façon critique l'un de leurs colloques des années 1970 dans « Les précieuses minuscules » (voir *Ô saisons, ô châteaux*, Montréal, Boréal, 1991, p. 64-65).

¹⁴¹ Jacques Brault, « Le double de la signature » [octobre 1974], *Liberté*, vol. 17, n^{os} 97-98, janvier-avril 1975, p. 14.

¹⁴² *Ibid.*, p. 16.

¹⁴³ Voir la distinction faite par Charles Taylor entre épiphanies romantiques « de l'être » et épiphanies modernes « de la forme » à l'intérieur de l'expressivisme en art (*Les sources du moi. La formation de l'identité moderne*, trad. par Charlotte Melançon, Montréal, Boréal, 1998, p. 525-526, 598-599, 607).

l'inversion de signe, la phrase de Lalonde devient chez lui : « c'est formidable, si on existe en paroles », puisque la relation de la parole et de la langue, argumente-t-il, est absolument capitale¹⁴⁴. Il réagit ainsi au fait que, dans les années 1970, plusieurs intellectuels semblent être tentés de se contenter, sur le plan politique, d'une « indépendance formelle » et vide, qui va de pair avec une certaine approche de la langue¹⁴⁵.

À la parole d'un homme spécifiquement « québécois », de cœur et d'identité, qui attendrait le grand jour de la libération, politique, culturelle et surtout linguistique en l'imaginant comme un « point d'aboutissement où véritablement [il] va exister comme [il] veut exister », Brault considère qu'il faut opposer la « maudite parole » de l'écrivain, de celui qui précisément existe avant tout « en paroles¹⁴⁶ ». On pourrait résumer le malaise de Brault en disant qu'il craint les effets d'une parole « bénite », autrement dit d'une idéologie à saveur messianique et mythique, sapée par l'éloquence¹⁴⁷. C'est bien ce qu'il dénonce dans le mirage d'une indépendance nationale qui serait envisagée comme une sorte de commencement absolu et la condition de possibilité de la *volonté* elle-même : une fois la décolonisation accomplie, « on va exister comme on veut exister », le Québécois va écrire les œuvres qu'il n'avait jamais pu écrire et parler la langue qu'il aurait toujours dû parler.

Lors de ce débat, Brault en profite pour remettre en cause un certain nombre d'idées reçues qui découlent selon lui de ces « espèces de postulats [...] selon lesquels on pourrait conclure ou aller dans un sens ou dans l'autre d'une langue à une mentalité, [...] à une culture, [...] à un peuple¹⁴⁸ ». Ses réserves rejoignent celles émises par Jean Marcel l'année précédente dans sa réponse à Henri Bélanger. Cette critique simultanée, de la part de deux intellectuels de cette importance, signale qu'il y a bien, au terme de la querelle du joual, un renouvellement décisif des principes inspirant jusqu'alors la réflexion sur la

¹⁴⁴ Jacques Brault, « Débats » [octobre 1974], *Liberté*, vol. 17, n^{os} 97-98, janvier-avril 1975, p. 285. La parole, ici, est de nouveau définie en opposition à la langue.

¹⁴⁵ *Ibid.*, p. 286.

¹⁴⁶ *Ibid.*, p. 285-286.

¹⁴⁷ En 1975, Brault laisse percer une certaine exaspération : « Joualiser, on sait ce que ça donne : ça donne l'écurie. Ce n'est pas avec de la paille, des sabots et le langage de la cabane à sucre qu'on va assurer le passage vers le vingt et unième siècle » (Alexis Lefrançois, « Entretien avec Jacques Brault » [juin 1975], *Liberté*, vol. 17, n^o 4, juillet-août 1975, p. 69).

¹⁴⁸ Jacques Brault, « Débats » [octobre 1974], p. 285.

langue. Une fois encore, un dialogue souterrain semble s'engager avec Gaston Miron, présent lors de cette rencontre. À tort ou à raison, ce dernier se sent en tout cas visé par la mise au point de Brault puisqu'il réplique en affirmant que, s'il a déjà écrit que la langue était le « fondement d'un peuple », c'était cependant dans un « texte de circonstance » (« Notes sur le poème et le non-poème »)¹⁴⁹. Il conclut en soulignant que la question linguistique a, de toute évidence, pris trop de place depuis quelques années dans les prises de position des intellectuels indépendantistes. Les nuances apportées ici par Miron ne résolvent cependant qu'en apparence les problèmes soulevés, ce qui tient en partie au fait que le cœur de la critique de Brault, en réalité, ne s'adresse pas à Miron. Pour le poète de *Mémoire*, le dérapage le plus dangereux se situe dans la relation à la propriété et au propre qui ressort très fortement des positions d'une partie des intellectuels québécois. À ses yeux, une langue ne peut « appartenir » à une collectivité et toute affirmation allant dans ce sens lui semble révéler une profonde incompréhension de la situation linguistique québécoise.

Dans son intervention, le poète distingue deux approches de la langue tout à fait opposées. La première considère la langue comme une « donnée existentielle » et, par prolongement, une « émanation » de la collectivité qui la parle¹⁵⁰. Quoiqu'ils s'en soient inspirés à des degrés très différents, on peut ranger Gérard Godin et, plus encore, Victor-Lévy Beaulieu, Giuseppe Turi et Henri Bélanger parmi les tenants de cette approche. On voit tout ce qu'une telle approche doit à un expressivisme radical, la langue y apparaissant indissociable de l'existence *intérieure* du peuple. Elle est en effet unie à ce peuple par sa genèse même, puisque la langue est décrite, dans plusieurs textes de l'époque, comme une création collective incarnant le principe immatériel et spirituel de la communauté. Cela dit, notons tout de suite que les scrupules de Brault peuvent sembler un peu excessifs, car très peu d'intellectuels québécois ont suivi une telle voie. Par contre, beaucoup ont considéré la langue et la société dans un rapport d'interdépendance et de propriété qu'il est du reste assez difficile d'éviter.

¹⁴⁹ *Ibid.*, p. 286.

¹⁵⁰ *Ibid.*, p. 285.

Même Brault, qui cherche à défendre une vision foncièrement différente, n'échappe jamais complètement à cette perspective. Partisan de la seconde approche, il définit quant à lui la langue comme une « instance historique » : elle « est pour nous, comme elle l'est pour Saussure, un système, une organisation sociale¹⁵¹ ». Au lieu de rabattre la langue sur le sujet collectif, Brault cherche à faire valoir qu'elle est simplement le produit d'une histoire dont il faut, sans gloire ni honte, chercher à transformer les conditions. Système contre essence, organisation contre organicisme, histoire contre existence¹⁵² — tels sont les enjeux de la position de Brault lors du tournant de sa réflexion amorcé en 1974.

Traduire l'expressivisme

Dans l'œuvre essayistique de Brault, les textes portant sur la traduction ont plus que les autres attiré l'attention de la critique, aussi bien les *Poèmes des quatre côtés* que les remarques « Sur la traduction de la poésie ». L'essentiel sur cette question ayant été dit à mon avis¹⁵³, je me contenterai de faire ressortir certains points qui concernent spécifiquement la perspective de mon propre travail. Publié en 1975, *Poèmes des quatre côtés* n'aborde la question de la langue que de façon marginale¹⁵⁴. On sait qu'il rassemble ce que Brault appelle des « nontraductions » de quatre poètes de langue anglaise, dont il expose la genèse dans quatre sections en prose intitulées « Nontraduire », suivies d'une « Contrenote » finale. Il approfondit dans ces textes sa réflexion sur l'identité ou, devrais-je plutôt dire, sur l'altérité, car tel est bien le cœur de son propos. En fait, à partir du milieu des années 1970 tout particulièrement, le concept d'identité semble perdre pour

¹⁵¹ *Ibid.*

¹⁵² Dans les notes marginales d'« Un joual, des chevaux », il soulignera l'erreur courante consistant à se figurer le langage comme « l'être même du locuteur » (CF, 73). Il se peut que cette position soit inspirée de celle de Henri Meschonnic, qui fait la distinction entre conception historique et conception métaphysique du langage ; voir Sotiropoulou-Papaleonidas, Irène, *Jacques Brault. Théories/pratique de la traduction*, Sherbrooke, Éditions Didon, 1981, p. 18 et 39.

¹⁵³ Voir notamment Irène Sotiropoulou-Papaleonidas, *Jacques Brault. Théories/pratique de la traduction* ainsi que Sherry Simon, « Le trouble de la traduction », dans *Le trafic des langues : traduction et culture dans la littérature québécoise*, Montréal, Boréal, 1994, p. 57-71.

¹⁵⁴ Certaines exceptions mises à part, Brault y utilise le mot *langue* comme un synonyme métaphorique de *discours*, notamment quand il est question d'une « inter-langue » créée à travers le processus de traduction et née de la rencontre entre deux voix, celles de la lecture et de l'écriture (voir Jacques Brault, *Poèmes des quatre côtés*, Saint-Lambert, Le Noroît, 1975, p. 50-51. Désormais désigné par le sigle PQC, suivi du numéro de la page).

Brault toute pertinence quand il s'agit d'aborder la réalité du sujet créateur et de la subjectivité en général.

Le premier « Nontraduire » s'ouvre par un « accident » du quotidien prenant la forme d'une pensée évanescence, surgie de nulle part : les mots nous choisissent, se rappelle le poète, et particulièrement les mots d'une langue étrangère. Il faut alors savoir se laisser transporter, déporter par eux, car ils ouvrent sur une expérience fondamentale de l'altérité et de la marginalité : « je comprends soudain que perdre son nom équivaut à perdre son ombre [...] ; que se réduire à son nom, c'est se réduire à une ombre (à être hors de soi) » (*PQC*, 14). Suivant la même argumentation que celle présentée dans le « Double de la signature », Brault considère que la véritable signature de l'écrivain, la véritable plongée en soi se produit au moment d'une déperdition et d'un arrachement. Seul le « seuil invisible d'un entre-deux », position inconfortable et mouvante, accueille selon Brault l'entière complexité du sujet : dès lors, « devenu autre, j'entrerai en moi » (*PQC*, 14, 90).

Suivant la même logique, la traduction n'apparaît pas chez Brault comme un projet entrepris de propos délibéré. Elle résulte d'une écoute des mots venus d'ailleurs, elle découle ou plutôt *dérive* d'un rapport plus général à l'autre, vécu au creux de tout ce que l'existence recèle d'ordinaire : « j'écoutais ces voix lointaines toutes proches. Et je me disais qu'il serait bon de traduire, enfin d'essayer. » (*PQC*, 15) Avant d'être la traduction concrète d'un objet poétique, elle est une rencontre, une lecture et un accueil intérieurs de l'autre¹⁵⁵. Que le motif de la traduction soit mis de l'avant à ce moment précis de l'histoire n'est pas un hasard : on peut l'interpréter comme une reformulation critique de la logique expressiviste après le dévoiement qu'elle a subi à travers le projet de la québécoïté mis de l'avant dans la première moitié des années 1970 : « c'est autant ma condition de Québécois que ma passion pour la poésie qui m'a obligé à me rapatrier par le détour du dépaysement » (*PC*, 212).

Loin d'être délogée de tout ancrage territorial, l'approche de la traduction défendue par Brault déplace et détourne la problématique de l'expression telle qu'elle

¹⁵⁵ Jacques Brault, « Sur la traduction de la poésie » [*Ellipse*, 1977], *La poussière du chemin*, Montréal, Boréal, 1989, p. 211. Désormais, les références à ce recueil seront désignées par le sigle *PC*, suivi de la page.

s'articule dans le Québec de l'époque. Il s'agit bien d'un déplacement et non d'une rupture irrémédiable. Le poète refuse en effet d'inféoder sa pratique de la traduction aux principes d'imitation reproductrice et de fidélité à l'original, préférant plutôt la concevoir comme un véritable processus d'écriture¹⁵⁶, c'est-à-dire une imitation « poïétique » et non passive. Comme dans l'expressivisme de création, il s'agit de « faire et non de refaire¹⁵⁷ », d'écrire et non de paraphraser un sens déjà donné. De même, la résistance explicite de Brault face aux « règles de la communication et de la théorie du message » dans son rapport à la langue étrangère témoigne de l'importance qu'il accorde à l'intervention *expressive* du sujet dans sa pratique de la traduction (*PC*, 205). Cela dit, et là réside la nouveauté de sa perspective, le fait même de recourir au concept de traduction pour exposer une certaine idée de la littérature est le signe qu'il apparaît absolument essentiel pour Brault que *l'altérité soit inscrite au cœur même de la théorisation* de l'acte expressif. Non seulement dans l'expérience littéraire (la lecture d'un poème en langue étrangère par exemple), mais aussi à travers ce que cette expérience révèle d'altérité au cœur du sujet désormais lui-même décentré et expatrié.

Singulière dans le parcours de Brault, l'année 1975 est celle où le poète peut se dire guéri du « mal de terre » (*PC*, 212). Il souligne alors avec force qu'un écueil plus dangereux que le fait d'imiter autrui guette le sujet, en l'occurrence « s'imiter soi-même » dans une reconduction des mêmes repères, ce qui renvoie clairement à l'approche de l'identité défendue par certains écrivains de la québécoïté (*PQC*, 68). Brault prône quant à lui le dépaysement en terre étrangère : c'est alors que « je peux me recueillir en mon pays ; le centre ne fuit pas vers toutes sortes d'alibis, il ne se ferme pas sur une identité peureuse et nostalgique, il va et vient comme un sens qui ne craint plus de se mêler aux contresens » (*PQC*, 90). Cet éclatement des perspectives, entre appropriation et dépropriation, touche également la langue, dont le processus de traduction expose toute la fragilité.

¹⁵⁶ On peut rapprocher cette conception de la traduction comme « écriture » à part entière de celle de Jacques Ferron, telle qu'interprétée par Ginette Michaud (voir « Lire à l'anglaise », dans Ginette Michaud (dir.), avec la collaboration de Patrick Poirier, *L'autre Ferron*, Montréal, Fides, 1995, p. 164 *passim*).

¹⁵⁷ Gabriel Germain, cité dans *PC*, 207. De même : « ce qui a eu lieu ne se reproduira jamais ; mais à partir de ce passé mort naissent d'autres lieux » (*PC*, 209).

Dès lors et pleinement, elle « reconnaît [...] sa difficulté d'être. Et donc sa raison d'être. Une langue qui se refuse à pareille épreuve est d'ores et déjà condamnée. Morte. » (*PQC*, 15) Si l'anglais demeure dans son esprit une langue colonialiste et agressive, Brault considère que les stratégies pour y faire face doivent se transformer : « je traverserais cette langue, je la traverserais jusqu'à ma langue propre (et inconnue), et au cours de cette traversée pénible et salutaire, je me perdrais dans l'autre et l'autre se retrouverait en moi » (*PC*, 212). Cependant, on ne peut s'attendre à ce que cette traversée se double d'un échange et d'une réciprocité véritables : l'autre ne parvient à moi que parce que je l'y ai amené et non parce qu'il se sera lui-même déplacé en pays étranger. On peut le déplorer, mais il ne sert à rien selon Brault d'en rester à une logique du conflit et à un idéal de stricte réciprocité¹⁵⁸. Une économie culturelle fondée sur un « troc » intéressé aboutirait à un enfermement dans lequel l'écrivain aurait tout à perdre et au premier chef la possibilité d'un rapport de « propriété » authentique avec la langue, passant notamment par une pratique systématique du « vol à l'étalage » et du pillage fraternel sur le plan langagier (*PC*, 214).

Parallèlement à cette réflexion sur la traduction, Brault continue à approfondir d'autres thèmes plus anciens de son œuvre essayistique. Écrit aussi en 1975, « Sur la langue des poètes », par exemple, se présente comme une mise au clair, voire une réécriture pure et simple de son texte de 1969, « La mort de l'écrivain », dont la progression était effectivement assez difficile à suivre. Les similitudes sont frappantes. Les deux essais s'ouvrent avec l'évocation d'une théorie du langage, celle d'André Martinet dans le premier cas et celle de Georges Mounin, dans le second. Dans les deux textes, il s'agissait d'insister sur la « situation¹⁵⁹ » d'énonciation et les informations spécifiques qu'elle véhicule (Martinet parlait quant à lui des « circonstances » de la communication). En 1969 comme en 1975, le problème pour Brault vient de ce que « tous les éléments situationnels [de l'oral] se perdent lorsque nous écrivons » étant donné que la littérature tend à l'autotélisme et à l'intransitivité (*PC*, 169).

¹⁵⁸ « Plutôt que de parler de victoire ou de défaite, de conquête ou de sujétion, Brault nous propose de considérer le passage entre les langues comme le mouvement d'une épreuve, d'une traversée des langues et des identités. » (Sherry Simon, « Le trouble de la traduction », *Le trafic des langues*, p. 64)

¹⁵⁹ Jacques Brault, « Sur la langue des poètes » [sur Villon et Miron, 1975 ; *Liberté*, 1978], *PC*, 168.

Brault, dans son essai de 1975, refuse non seulement de mettre de côté la « situation », mais redéfinit la littérature engagée — lui qui n'a jamais aimé ni la formule ni le principe — comme étant l'« engagement d'une situation dans un texte » (*PC*, 170). Il ne faut cependant pas s'y laisser prendre. Cet engagement doit être compris dans la perspective de Blanchot qui souligne que le « quotidien », puisqu'il « est ce qui nous échappe » foncièrement, doit constituer la visée de la littérature dès qu'elle essaie de cerner et de nommer l'ineffable (*PC*, 170). Cette apologie du quotidien n'est pas sans rappeler ce que le poète nommait en 1955 les menus accidents de la réalité de « l'en-bas ». Néanmoins, une telle exigence met fatalement l'écriture à l'épreuve d'une tension radicale : « l'expérience quotidienne constitue le champ infini de la situation », ce qui explique pourquoi « celle-ci “embarrasse” qui veut écrire [...] dans l'intransitivité pure » (*PC*, 170). Une aporie littéraire inévitable se dessine donc, car, d'une part, l'intransitif passe par la récupération d'une dimension de l'existence dont, d'autre part, la transitivité constitue le trait central.

Seulement, il y aurait danger, ici, de confondre la « situation » que doit assumer l'œuvre avec le « hors texte » qui au contraire l'engloutit (*PC*, 184). La différence est parfois difficile à cerner et le passage de l'une à l'autre peut s'accomplir insensiblement. Comme en témoignent Villon et Miron, écrivains éminemment *locaux*, une poésie « risquée », échappant au hors-texte, implique d'abord et avant tout un travail assidu de « re-commencement » de la langue à travers l'écriture permettant ainsi de « dépasser » et de « reconfigurer » la situation globale. Pour Brault, en effet, « la fonction poétique consiste à mettre fin au langage pour commencer le langage » (*PC*, 172, 184). Cette logique littéraire anticipe d'une certaine façon ce qu'on verra chez Miron dans les années 1990, soit l'idée qu'on ne peut écrire sans « malmener », sans bousculer la langue. Ici encore la position de Brault est inaugurale, car elle s'appuie sur un refus de considérer la littérature comme un pur et simple « décalque » de la langue (*PC*, 181). Ce faisant, le poète prend ses distances avec la conception existentielle de la langue défendue notamment par Godin et qui était structurée précisément par cette logique métaphorique. Le refus de Brault a cependant une portée plus large, car son œuvre entière montre bien que sa méfiance s'applique à toute relation d'intense proximité entre le sujet, l'œuvre et la langue.

Au cours de cette période de transition très féconde, Brault publie un essai qu'on doit assurément compter parmi les plus personnels et les plus importants qu'il a écrits. « Sur le bout de la langue » se présente comme le récit intimiste d'une épiphanie aux conséquences particulièrement marquantes dans la pratique littéraire du poète. Écrit d'abord pour être lu lors de la Rencontre des écrivains de 1976 sur le thème des « littératures nationales », ce texte paraît l'année suivante dans *Liberté*. Brault y relate le déroulement d'une odyssée intérieure, une « passion » de langage constituée de cinq « stations ». *Agi* depuis la prime enfance par sa langue, le poète commence par rappeler l'année de ses quinze ans :

Je suis pauvre, et surtout de langage. Ma détresse n'a pas de mots. Un seul désir me possède, et qui m'est inexplicable : étranger de naissance dans ma langue, je veux devenir écrivain à tout prix. Pour payer ce prix, je devrai me faire riche [...]. J'aurai une langue, toute une langue à moi tout seul¹⁶⁰.

On reconnaît ici un élément connu dans la spéculation sur la langue au Québec : l'étrangeté de naissance ressentie par rapport au français. Elle est cependant présentée, contrairement à ce qu'on voit chez Fernand Ouellette ou chez Gaston Miron, comme le déclencheur même du désir littéraire. Par contraste, sa présence fait aussi prendre conscience que la radicalité d'un tel sentiment d'étrangeté n'apparaît pas avant la génération de *Liberté/L'Hexagone*, c'est-à-dire celle qui atteint l'âge de raison au sortir d'une guerre dont les conséquences économiques défigurent le « visage » français du Québec. Rien de tel par exemple chez Ferron. Abstraction faite du motif de l'étrangeté, la principale nouveauté de ce passage vient du recours à l'image de la richesse, que Brault filera dans tout l'essai.

Puisqu'il est écartelé entre la langue vernaculaire de l'enfance, marquée par la pauvreté, et la langue référentielle et pleine de promesses de l'écriture, qu'à cela ne tienne, le poète se fera son propre traducteur ! À quinze ans, Brault se « métaphorise » donc d'un « coup de langue » qui s'apparente plutôt à un coup de baguette magique dont il regrette les effets. À vingt-cinq ans, tout bascule :

Un jour, à l'heure de midi, j'ai vingt-cinq ans. Je me retrouve au coin de la rue. C'est plein de bruits et d'odeurs qui me font mal. Et ça n'arrête pas de

¹⁶⁰ Jacques Brault, « Sur le bout de la langue » [1976 ; *Liberté*, 1977], *PC*, 40.

parler. Dans diverses langues. Je les reconnais, ce sont de vieilles rencontres. Mais j'éprouve toujours ce mal étrange. Parmi toutes ces langues, il y en a une qui me frappe au cœur et au corps. [...] Et je comprends soudain pourquoi je suis resté pauvre malgré toutes mes acquisitions. J'étais étranger dans ma langue ; je suis devenu familier dans une langue étrangère. (PC, 42)

Cette langue de douleur, c'est sa mère, c'est son père qu'elle figure, leur muette pauvreté. Elle surgit « au coin de la rue », lors d'un de ces hasards qui pour Brault font l'existence. Elle réapparaît, inattendue, dans l'excès, le débordement du quotidien et du trivial, au milieu des « circonstances », des odeurs et du bruit. Elle vient frapper par derrière et dénoncer l'être de traduction qu'est devenu le sujet. Sa richesse n'était en réalité que l'envers de la pauvreté, car il n'a pas trouvé sa patrie linguistique, l'étrangeté le rattrapant toujours. C'est pourquoi il « décide son rapatriement » dans « sa » langue, et, qui plus est, dans « toute » sa langue (PC, 42). De nouveau, pourtant, l'impasse sera totale. Quarante ans, heure des comptes :

Avant de poursuivre ma route, je dresse le bilan de mes richesses acquises à même les ressources nationales. [...] Oui, par sa littérature, mon pays prend une signification toujours possible et jamais certaine. [...] Et contre toute logique, une fêlure en moi se creuse et s'élargit. [...] Autant me l'avouer : j'ai laissé se confondre la langue nationale avec l'idéologie nationale. La littérature nationaliste m'a proprement nationalisé, mis en gage. Et une fois encore, croyant m'enrichir, je me suis appauvri. (PC, 43)

La métaphore des « ressources nationales » le dit bien : la logique littéraire a trop souvent été simplement le miroir d'une logique politique, où le pouvoir est à prendre, où le Je se perd dans un Nous innombrable, où le spectre du grand jour de la libération autorise trop de rêves faciles et satisfaits. L'écrivain est « de fonction » ; le « ça » de l'écriture n'a rien à faire dans cette langue nationalisée où tout ce qui est « apatride » n'a pas de place (PC, 42-43). Où partir ? Comment fuir ? D'abord et avant tout en manifestant une prudence sans faille face à toute métaphorisation qui pourrait se prêter à une contamination par les idéologies officielles, à commencer par celle de la richesse :

J'ai soixante ans. La nuit s'avance à ma hauteur dans la rue où je me suis attardé. Je rentre à la maison et je fais commerce avec la pauvreté en écriture. C'est un étranger en moi qui m'a guéri de l'étrangeté dans ma langue. Quand on est vieux et pauvre, on peut, par intensité qualitative, tout rendre jeune et riche, mais d'une jeunesse et d'une richesse qui resteront opprimées par les puissances du moment [...]. (PC, 44)

Entre quarante et soixante ans, pas de désillusion, donc, mais un approfondissement et un sentiment de continuité : désormais, persévérer dans le sens de la pauvreté, entamer une plongée sans fin dans la sobriété. Ce dépouillement se fait à travers un processus d'« étrangement¹⁶¹ » dont la logique, on l'a vu dans les essais précédents, passe par la remise en cause de toute propriété. Ce n'est qu'au moment où l'identité se fissure qu'une étrangeté inaliénable, perpétuelle, présente à demeure trouve sa voie pour dialoguer avec une étrangeté de naissance, aliénable et langagière.

À la fin de cette odyssée langagière apparaît la question mise à l'ordre du jour de la Rencontre des écrivains¹⁶² : « suis-je un écrivain québécois ? » (*PC*, 45). Pour que ce « nom » ait le moindre sens, il faudrait d'abord, répond Brault, que la question soit « mienne », c'est-à-dire qu'elle vienne de l'intérieur de l'écriture, d'une part, et de l'intérieur du sujet, d'autre part.

Ce jour viendra. Il est venu. Je n'ai plus d'âge ; je n'ai jamais été aussi pauvre. Je vais bientôt retomber en enfance, pour toujours. [...] Et j'écris une dernière fois, avec mon petit reste de langue. [...] Sans image. La vie, la mort, les nôtres, ce ne sont plus des métaphores. L'une achève, l'autre commence d'écrire mon nom, ce sens maintenant tout proche du silence. Ce nom qu'on m'a donné et redonné, je me l'accorde enfin, histoire de le goûter, ni plus ni moins, à sa juste saveur — sur le bout de la langue. (*PC*, 45)

Cette dernière station — l'écrivain « repose sur un lit » — doit elle aussi être lue comme une suite logique des deux précédentes. Du moins en ce qui touche la pauvreté, qui est ici celle de la fin d'une vie, des derniers mots, des derniers gestes. La différence par rapport au reste du récit se situe dans la complicité discrète avec ces « nôtres » qui lui ont attribué un « nom » dont il fait alors l'assomption en l'écrivant à son tour, mais de l'intérieur. Du reste, si l'on veut être juste, il faudrait plutôt dire qu'il se l'accorde sans se le donner, car il ne l'accepte que « sur le bout de la langue », comme on dirait du bout des lèvres, sans se commettre tout à fait. Ce consentement est vraiment arraché *in extremis* — au moment où le sujet s'alite. Ce n'est que lorsque la vie de l'homme « achève » que le nom collectif « écrivain québécois » peut prendre son sens, alors qu'il n'est plus un enjeu pour le poète

¹⁶¹ Voir à ce propos Frédérique Bernier, *Seuils et effacements dans les essais de Jacques Brault*, Montréal, Université de Montréal, M.A., 2002, p. 69.

¹⁶² Voir aussi les « Débats » de la Rencontre des écrivains, *Liberté*, vol. 19, n^{os} 4-5, juillet-octobre 1977, p. 135.

et qu'il appartient au domaine de l'histoire : c'est la mort elle-même, en effet, qui « commence d'écrire [son] nom » en vue d'un avenir dont le sujet ne fera bientôt plus partie.

À bien des égards, cet essai peut être considéré comme une synthèse de la réflexion du poète sur la langue. Épiphanique, au sens où il recueille dans une tension événementielle à son paroxysme plusieurs expériences bien réelles du rapport de Brault à la langue, ce récit évite pourtant le piège de la signature, puisque l'écrivain du texte ne peut être confondu avec l'auteur, qui est dans la quarantaine au moment de la rédaction de l'essai. Le personnage vieillira et s'éteindra donc indépendamment de l'histoire personnelle du poète, brouillant ainsi le nom propre du sujet du texte. À mi-chemin entre la réalité et la fiction, cette épiphanie rassemble la pluralité des moments d'une vie, tout comme elle convoque une pluralité de lieux, du quartier Rosemont de l'adolescence, au coin de la rue, puis au coin *des* rues lors du tournant décisif de la quarantaine jusqu'au retour à la maison et enfin à l'immobilité de la chambre. En outre, chacun de ces lieux est associé à un moment de la journée : le récit commence au matin et se clôt au « plus noir de la nuit », alors que l'aube tremble à l'horizon (*PC*, 45). Temporelle ou spatiale, cette pluralité de parcours est essentielle pour la compréhension de l'essai, notamment parce qu'elle fait de cette odyssee linguistique un tissu où chaque fil est lié aux autres. En d'autres termes, rien ne laisse entrevoir la possibilité d'un dépassement : pour en arriver à assumer une étrangeté intérieure, le sujet doit commencer par vivre l'étrangeté natale, avec sa part d'ombre, de lumière et surtout d'errances, de fils rompus et d'accrocs accidentels.

S'il fallait résumer les enjeux de ce récit, je dirais qu'ils se concentrent en deux notions : la propriété et la totalité, deux formes d'absolu que Brault critique tout en tenant compte de leur complémentarité. La richesse et la propriété, le poète les avait remises en question dans plusieurs essais déjà : l'appropriation — « j'aurais deux ou même trois mots pour chaque chose » (*PC*, 41) — lui apparaît problématique dans la mesure où, comme il le dira plus tard, la richesse de langue peut venir combler le sentiment de pauvreté, mais

pas le sentiment d'humiliation, beaucoup plus fondamental¹⁶³. Il y a au cœur d'un tel désir de propriété le risque d'une satisfaction commode où l'essentiel est oublié. Dans « Sur le bout de la langue », c'est d'ailleurs la *parole* de la rue qui, toujours significative, rattrape la *langue* référentielle du poète : « je regarde et je vois clairement devant moi ma mère et mon père, je les entends. Ils parlent cette langue, ils *me* parlent » en m'atteignant au corps (PC, 42).

Quant au rapport à la totalité, il ressort surtout de la métaphorisation de la langue. Écrire sur « toute » la langue, qu'il s'agisse de la langue littéraire ou de la langue nationale, s'oppose au choix final de ne toucher les choses que « du bout de la langue », à partir de ce qu'il « reste » d'elles au terme de la longue dépropriation subie par le poète (PC, 45). En outre, avoir un nom « sur le bout de la langue », c'est ne pas réussir tout à fait à s'en souvenir, sans non plus l'avoir tout à fait oublié. Dans l'entre-deux de la mémoire de Brault, la langue s'est dénationalisée, marquée par un inachèvement radical qui n'intéresse guère les idéologies : « “je ne commencerai jamais rien”, cela signifie : je ne finirai jamais rien » (PC, 43). Cette incomplétude s'observe aussi dans le passage final vers la dernière station : alors qu'au départ de vifs « coups » de langue nous faisaient progresser de la pauvreté de l'enfance jusqu'à la langue nationale en passant par la langue littéraire, l'essai se conclut sur une lente « dégustation » linguistique qui, désirante et inaccomplie, réunit le sujet écrivain et le « nom » qu'il avait auparavant refusé.

Errance et déterritorialisation : au seuil d'une différence

Totalité et propriété apparaissent dans ce texte comme deux modes complémentaires de représentation d'un principe quantitatif. C'est d'ailleurs là où le bât blesse, aux yeux de Brault : à ces deux variations sur la quantité, il opposera « l'intensité qualitative » (PC, 44). Cette idée d'intensité, qui apparaît alors pour la première fois chez le poète, rappelle à l'esprit un ouvrage publié en 1975 par Gilles Deleuze et Félix Guattari, *Kafka. Pour une littérature mineure*, dont elle constitue l'un des concepts centraux. Un certain nombre d'arguments plaident ici en faveur de l'existence d'un réel rapport

¹⁶³ Claude Lévesque, « L'abandon à l'écriture. Entretien avec Jacques Brault » [octobre 1987], *Le proche et le lointain*, Montréal, vlb éditeur, 1994, p. 82-83.

d'intertextualité¹⁶⁴. D'abord, le livre de Deleuze et Guattari est centré autour de la figure de l'écrivain pragois, dont Brault a mis une citation en exergue de son essai. De plus, *Kafka* aborde la question du rapport entre le « mineur » et les littératures nationales, sujet de la Rencontre des écrivains à laquelle participe Brault. Enfin, plusieurs éléments de « Sur le bout de la langue » se trouvent dans le *Kafka*, entre autres le parallèle Kafka-Beckett, l'évocation de la typologie de Henri Gobard utilisée par Deleuze et Guattari et l'image très précise de l'ivresse obtenue à force de sobriété¹⁶⁵. Pourtant, si certains concepts sont repris, parmi lesquels celui d'intensité¹⁶⁶, les différences entre la réflexion de Brault et celle de Deleuze et Guattari sont plus significatives que les similitudes, notamment en ce qui touche deux des enjeux importants qui leur sont communs : la question de la pauvreté et celle de l'étrangeté.

Dans leur *Kafka*, puis plus tard dans *Mille Plateaux*, Deleuze et Guattari, on s'en souviendra, défendent la vision politique d'un devenir-mineur caractérisé par une conscience critique libre et révolutionnaire. Sur le plan de l'écriture, les auteurs définissent entre autres la littérature mineure par le fait que son rapport à la langue est affecté d'un « fort coefficient de déterritorialisation¹⁶⁷ », puisque continuellement marqué par des mouvements qui déplacent les frontières linguistiques et les amènent à se confondre et à se chevaucher suivant des circonstances variables. Cette déterritorialisation est d'abord métaphorique, dans le sens où un écrivain, par la singularité de son style, peut être dit créateur d'une nouvelle langue au sein de sa langue maternelle. Deleuze et Guattari récupèrent cette idée chez Proust, qu'ils citent au passage : « Tous les chefs-d'œuvre, notait-il, sont écrits dans une langue étrangère¹⁶⁸ », c'est-à-dire, en somme, selon

¹⁶⁴ Frédérique Bernier relève également la pertinence d'un tel rapprochement ; voir *Seuils et effacements dans les essais de Jacques Brault*, p. 39-40.

¹⁶⁵ Ma langue « est lente, embarrassante, mais désirable. C'est une langue de jeûneur volontaire et forcé pour qui un verre d'eau fraîche est enivrant. » (« Sur le bout de la langue », p. 45 ; voir également p. 41). « Puisque l'allemand de Prague est déterritorialisé à plusieurs titres, on ira toujours plus loin, en intensité, mais dans le sens d'une nouvelle sobriété [...]. Politesse schizo, ivresse à l'eau pure. On fera filer l'allemand sur une ligne de fuite ; on se remplira de jeûne » (Gilles Deleuze et Félix Guattari, *Kafka. Pour une littérature mineure*, p. 47-48 ; voir également p. 43). Leur réflexion s'est poursuivie par la suite dans *Mille Plateaux*, auquel je renverrai lorsqu'il me permettra, mieux que le *Kafka*, de mettre en lumière les enjeux de la pensée des auteurs (Gilles Deleuze et Félix Guattari, *Mille Plateaux*, Paris, Éditions de Minuit, 1980).

¹⁶⁶ Gilles Deleuze et Félix Guattari s'inspirent du linguiste Haïm Vidal Séphiha dans leur conception d'un « intensif » échappant à toute représentation (*Kafka. Pour une littérature mineure*, p. 35-37 et 41).

¹⁶⁷ *Ibid.*, p. 29.

¹⁶⁸ Gilles Deleuze et Félix Guattari, *Mille Plateaux*, p. 124.

une écriture inédite qui révèle l'étrangeté fondamentale de la langue. Deleuze et Guattari considèrent Céline comme un auteur mineur, car il devient un étranger dans sa propre langue, en « instaur[ant] du dedans un exercice mineur d'une langue majeure » : mineur parce que créateur et atypique lorsqu'il réussit à mettre le langage sous « tension¹⁶⁹ », selon l'image chère à Deleuze et Guattari. Céline ne vivait donc, pour ainsi dire, qu'un bilinguisme strictement littéraire : seul son mode d'écriture propre lui permettait de déterritorialiser la langue et de ménager du jeu pour l'expression d'une autre langue.

La situation de Kafka, que Deleuze et Guattari présentent comme le modèle de l'écrivain mineur, est en revanche plus complexe. La vie d'un Juif de langue allemande résidant à Prague proposait forcément, par rapport à Céline, un horizon linguistique fort différent. Autour de Kafka diverses langues s'entrecroisent au quotidien, formant un imaginaire vertigineux : le yiddish, langue juive traditionnelle, le tchèque, langue de la majorité de la population, et l'allemand, langue maternelle de Kafka. Cette langue de culture — l'allemand — est fortement déterritorialisée, d'une part parce qu'elle est coupée du gros de la population, d'autre part parce qu'elle est condamnée, par sa position marginale dans l'empire austro-hongrois, à n'être qu'un très pâle écho de la vitalité linguistique des principaux centres culturels germaniques. Deleuze et Guattari reprennent ainsi l'idée que l'allemand de Prague est une langue appauvrie, desséchée, mêlée, impure, au vocabulaire restreint, à la syntaxe souvent déficiente. Or, pour les auteurs, là se situe la chance de Kafka : il a eu à la fois l'occasion et le courage d'« opter pour la langue allemande de Prague, telle qu'elle est, dans sa *pauvreté* même¹⁷⁰ ».

Au moyen de l'écriture, Kafka réussit selon eux à renverser son destin, en prenant appui sur sa pauvreté linguistique. Il ne devient grand qu'en revendiquant sa minorité, car « telle est la force des auteurs mineurs, et qui sont les plus grands, les seuls grands : avoir à conquérir leur propre langue, c'est-à-dire arriver à cette *sobriété* dans l'usage de la langue majeure¹⁷¹ ». On voit ici, dans cette dernière citation, un glissement sémantique qui

¹⁶⁹ Gilles Deleuze et Félix Guattari, *Kafka. Pour une littérature mineure*, p. 34.

¹⁷⁰ *Ibid.*, p. 35 ; je souligne. Voir aussi : « tous ces traits de pauvreté d'une langue se retrouvent chez Kafka, mais pris dans un usage créateur... au service d'une nouvelle sobriété » (*ibid.*, p. 42).

¹⁷¹ Gilles Deleuze et Félix Guattari, *Mille Plateaux*, p. 133 ; je souligne. Voir aussi « Aller toujours plus loin dans la déterritorialisation... à force de sobriété. Puisque le vocabulaire est desséché, le faire vibrer en intensité. » (Gilles Deleuze et Félix Guattari *Kafka. Pour une littérature mineure*, p. 35) ; dans une situation

mérite réflexion : ce qui était au départ une pauvreté linguistique, donc une donnée socio-historique, devient une sobriété littéraire voulue, partie prenante d'un projet esthétique plus large. Cette curieuse transposition, difficile à justifier, me semble une conséquence directe de l'amalgame, fréquent dans *Kafka*, consistant à mettre sur le même plan la logique des faits littéraires et celle des faits linguistiques. Sur ces bases, Deleuze et Guattari suggèrent ici que Kafka a découvert une manière de s'enrichir de sa propre pauvreté, dans une espèce de transmutation du plomb linguistique en or littéraire.

Seulement, cette passion pour la pauvreté est loin de rendre compte de l'attitude de Kafka. À l'encontre de ce qu'avancent les auteurs, Kafka n'a jamais *valorisé* l'emploi de l'allemand. Ainsi que le souligne Pascale Casanova, une spécialiste de son œuvre, il disait même précisément le contraire quand il parlait de ce qu'il appelle son « impossibilité » linguistique. Pour lui, « écrire en allemand à Prague est une tragédie, une aporie littéraire insoluble¹⁷² ». Loin de se faire une gloire de sa pauvreté linguistique, il se plaint « de sa maladresse et de sa mauvaise maîtrise de la langue allemande. Il n'emploie l'allemand qu'en désespoir de cause¹⁷³ ». En somme, rien de vraiment extraordinaire : Kafka entend tout simplement faire contre mauvaise fortune bon cœur. Seuls Deleuze et Guattari se permettent le contresens de croire qu'il fait contre mauvaise fortune *bonne fortune*, en inversant arbitrairement les signes et en faisant de la pauvreté la plus sûre richesse du mineur.

Ce défaut de perspective historique est également perceptible lorsque Deleuze et Guattari s'intéressent à la question linguistique québécoise, dont ils ne saisissent manifestement pas les enjeux. Ainsi en est-il de l'interprétation qu'ils font de *Speak White*, dont ils utilisent un extrait pour illustrer le fait que « toujours l'entreprise scientifique de dégager des constantes et des relations constantes se double de l'entreprise politique de les imposer à ceux qui parlent, et de transmettre des mots d'ordre¹⁷⁴ ». Il est vrai que « *Speak White* », expression fameuse, est bien un mot d'ordre. Cependant, il ne

similaire, Beckett « procède à force de sécheresse et de sobriété, de pauvreté voulue, poussant la déterritorialisation jusqu'à ce que ne subsistent plus que des intensités. » (*ibid.*)

¹⁷² Pascale Casanova, « Nouvelles Considérations sur les littératures mineures », *Littératures classiques*, vol. 31, 1997, p. 244.

¹⁷³ *Ibid.*, p. 245.

¹⁷⁴ Gilles Deleuze et Félix Guattari, *Mille Plateaux*, p. 128.

s'agit pas dans le poème éponyme d'un mot d'ordre politique qui serait cautionné par la science normative des linguistes, mais d'une confrontation entre deux langues, deux sujets, deux communautés. Le mot d'ordre dont il est question ici est celui du locuteur d'une langue à l'endroit du locuteur d'une autre langue, non pas celui d'un système de règles de grammaire établi par la science contre un locuteur isolé. Il est par ailleurs significatif que Deleuze et Guattari aient ainsi abstrait l'affrontement de départ au point d'en dénaturer le sens, qu'ils n'aient pas su être attentifs à la *singularité* du texte. Venant de la part des promoteurs du concept de « littérature mineure », il n'est pas non plus banal que Deleuze et Guattari abordent ce poème comme un document sociologique et négligent complètement sa dimension proprement littéraire.

Le regard biaisé des auteurs tient sans doute, entre autres choses, au fait qu'ils appuient leurs affirmations sur une seule source d'information : un numéro spécial sur le Québec, publié en 1968 par la revue européenne *Change*. Ils y reprennent par exemple l'appellation de « langue québécoise », très marquée idéologiquement comme on le sait et dont ils ne perçoivent pas la signification et les présupposés. Suivant une position proche de celle de Louis Landry, Deleuze et Guattari voient par exemple dans le français parlé au Québec une déterritorialisation des langues majeures : non seulement le français standard¹⁷⁵, ce qui est déjà discutable, mais aussi l'anglais, contre toute attente. Ainsi, au Québec, on emprunterait des éléments à l'anglais, mais « pour les faire varier¹⁷⁶ ». Les auteurs présentent ici l'évolution de la langue comme un effet de la volonté créatrice des locuteurs¹⁷⁷, qui pourraient à loisir, à travers des emprunts jugés « subversifs », altérer les « constantes » de la langue majeure.

¹⁷⁵ Deleuze et Guattari citent un passage de la *Deffence* de Michèle Lalonde concernant la « langue québécoise » qui serait censément mieux décrite « par la notation musicale que par tout système d'orthographe » (cité dans *Mille Plateaux*, p. 128-129). Mais ce qui est pour Deleuze et Guattari un point de doctrine n'est pour Lalonde qu'une façon d'insister sur la richesse de la langue populaire québécoise : elle rappelle quelques lignes plus loin que cette langue n'est pas « anarchique » et que « loin doncques d'être informe et sans tenue aucune » elle est aussi « structurée » que la collectivité qui la parle (Michèle Lalonde, « La deffence et illustration de la langue quebecquoise » [avril 1973], *Défense et illustration de la langue québécoise*, suivie de *Prose et poèmes*, préface de Jean-Pierre Faye, Paris, Laffont, 1979, p. 22-23).

¹⁷⁶ Gilles Deleuze et Félix Guattari, *Mille Plateaux*, p. 129.

¹⁷⁷ Ce volontarisme est omniprésent chez les auteurs : « La prétendue pauvreté [signalée par les linguistes dans leurs descriptions des langues mineures] est en fait une restriction des constantes [...]. Cette pauvreté n'est pas un manque, mais un vide ou une ellipse qui font que l'on contourne une constante sans s'y engager » (*ibid.*, p. 132).

Ce que Deleuze et Guattari, dans leur approche de la sphère linguistique, n'arrivent pas à prendre en compte, entre autres lorsqu'ils abordent la question linguistique québécoise, c'est qu'une culture mineure n'a que peu d'intérêt à revendiquer sa minorité dans la mesure où celle-ci est déjà sa donnée fondamentale. Le *Kafka* insiste jusqu'à plus soif sur la « variation » qu'incarne le mineur face aux pouvoirs de tout acabit. Mais ce que le majeur ressent comme une variation, c'est en l'occurrence la constante du mineur ; ce que le majeur ressent comme une constante, c'est en fait la variation du mineur. C'est la raison pour laquelle la pauvreté et l'étrangeté linguistiques, par exemple, ne peuvent prendre le même sens de part et d'autre. Il ne peut être question de déterritorialisation « absolue¹⁷⁸ » quand, comme l'écrit Jacques Brault, on se perçoit dès l'abord un « étranger de naissance » dans sa langue et qu'on ressent sa pauvreté de langage comme son espace familier et son destin le plus intime¹⁷⁹. Lorsque le majeur fait l'expérience de l'étrangeté, il vit un simple dépaysement ; en exil volontaire, il n'est qu'un étranger de *passage*. Le mineur, pour sa part, est étranger à *demeure* dans sa langue parce qu'il y est collé, qu'il est confiné au noyau dur d'une langue maternelle sans air ni espace. Que le majeur veuille vivre une « épreuve de l'étranger » à travers le devenir mineur, soit. S'il veut être conséquent, le mineur, de son côté, prendra le majeur comme exemple, et fera l'épreuve de son étranger à travers autre chose que le mineur, puisqu'il en a déjà une connaissance étroite.

C'est dans cette différence que se révèle l'une des dimensions les plus intéressantes de la réflexion de Brault. En effet, malgré le recyclage qu'il fait de certains thèmes et concepts connexes, sa pensée ne se fonde pas sur l'horizon théorique de la déterritorialisation, entendue au sens de Deleuze et Guattari. L'errance dont traitent ses essais trouve ailleurs sa cohérence propre. À partir des textes, j'aimerais maintenant mieux cerner ce qui pose problème dans le concept de déterritorialisation et voir en quoi l'étrangeté de naissance dans la langue que décrit Brault dans plusieurs de ses essais l'en éloigne radicalement. Chez lui, la langue n'est ni récupérée dans un projet de

¹⁷⁸ Gilles Deleuze et Félix Guattari, *Kafka. Pour une littérature mineure*, p. 49. Pour une critique voisine de la mienne, voir Simon Harel, *Le voleur de parcours. Identité et cosmopolitisme dans la littérature québécoise contemporaine*, Longueuil, Le Préambule, 1989, p. 60 *passim*.

¹⁷⁹ Jacques Brault, « Sur le bout de la langue » [1976 ; *Liberté*, 1977], *PC*, 40.

nationalisation ni intégrée à l'utopie d'une déterritorialisation. Présente notamment dans les *Poèmes des quatre côtés*, la logique du « seuil » me semble rendre compte avec plus de justesse du rapport à l'espace exprimé dans les essais du poète. Comme on le verra, je ne donne pas au seuil le sens d'un lieu oxymorique qui serait « à la frontière du dehors et du dedans, de soi et de l'autre, de l'impossible et du nécessaire, de l'angoisse et du bonheur¹⁸⁰ ». Si le seuil est effectivement un espace paradoxal, j'aimerais m'arrêter plutôt sur sa qualité de point de passage. Sur la frontière de Brault, il y a toujours un *poste* frontière, un bureau des douanes, une station, un presque-rien de l'existence qui, irrémédiablement, nous rappelle que nous transitons ailleurs. Le seuil n'est pas seulement l'espace d'un vacillement, mais surtout d'un basculement et d'une avancée.

Le nomadisme et le sentiment d'exil, chez Brault, n'ont rien du mouvement de déterritorialisation « absolue » tel que le prônent Deleuze et Guattari pour la raison très simple que l'absolu — avec ce qu'il suppose de totalité — est dès l'abord l'un des repoussoirs de « Sur le bout de la langue ». Qui plus est, le rapport à l'étranger ne s'y trame pas dans l'abstrait, mais à travers une épiphanie intimiste comportant une naissance et une fin, soit une « histoire » dont aucun des moments ne peut être occulté. Rien chez Brault ne semble permettre une déterritorialisation désincarnée : la fin de son récit ne peut être pensée sans sa naissance, ne serait-ce que parce que la réflexion de Brault n'est pas une pensée du dépassement. Chez lui, il ne s'agit pas de nier l'existence du propre, mais de le *problématiser* en trouvant un fil « conducteur » qui permettra de passer entre les « richesses enfouies » et les « richesses étalées¹⁸¹ ». Le poète évite ainsi de se placer en surplomb comme s'il révélait le fin mot d'une énigme. Aucun lecteur, coupant au plus court, ne pourrait arguer de la fin de son essai pour le prendre comme son propre moment de « naissance ». Nul ne peut échapper à son « quotidien » de bruits, d'odeurs, de saveurs ni au lot de son existence.

En outre, le parcours de Brault, s'il passe par l'errance, n'a rien de la déterritorialisation dans la mesure où il est ponctué par des « stations » qui sont précisément autant de seuils d'une histoire personnelle. Chez Brault, il n'y a pas

¹⁸⁰ Frédérique Bernier, *Seuils et effacements dans les essais de Jacques Brault*, p. 75.

¹⁸¹ Jacques Brault, « Sur le bout de la langue » [1976 ; *Liberté*, 1977], *PC*, 45.

d'étrangeté dans l'absolu, car celle-ci n'a de sens que par rapport à une « situation », concept-clé de sa réflexion tout entière. Toute errance est transitoire, ponctuée de basculements et de multiples moments de traversée ; une fois franchis, le retour n'est plus possible. Alors que le nomadisme de Deleuze et Guattari recèle un certain irréalisme (on le voit lorsqu'ils entrent en « dialogue » avec le mineur québécois), Brault quant à lui inscrit l'altérité et l'échange au cœur de sa réflexion. Il est déporté dans l'exil non parce qu'il est dans la déambulation perpétuelle, mais au contraire parce qu'il se situe sur la frontière, c'est-à-dire dans l'espace où, par excellence, l'on transite. Loin d'être en perpétuel mouvement, il représente alors, symboliquement, le lieu même du passage, là où l'échange et donc l'altérité prennent tout leur sens. Le concept de territoire n'apparaît dans les essais de Brault comme un concept à renverser ; il est plutôt celui avec lequel on doit *composer* le plus habilement possible : entre mémoire et oubli, un territoire sur le bout de la langue, en somme.

Cette logique et ces nuances s'éclairent encore davantage à la lecture de propos tenus par Brault dans les années 1990 et que l'on trouve dans la transcription d'une entrevue menée par le philosophe Claude Lévesque. Dans « L'abandon à l'écriture », on voit mieux qu'ailleurs que le mouvement d'exil vécu dans l'écriture ainsi que dans la langue se vit sur un mode dialectique : écrire, « ça nous entraîne au loin, ça ramène aussi à soi-même, tant et si bien que celui qu'on a quitté et celui qu'on retrouve ne sont pas identiques. L'écriture se situe et opère dans l'entre-deux¹⁸² ». Il est intéressant de noter la subtilité avec laquelle Brault rectifie certaines des remarques que formule Lévesque à son sujet : « Vous dites “séjourner” désormais dans la langue. [...] Il s'agirait [...] d'un lieu d'exil, sans familiarité, sans fondement. [...] Nous serions tous des sans-patrie, comme le disait Nietzsche déjà, des nomades et des exilés de naissance. » (*PL*, 83) Tout en semblant donner son accord, la réponse de Brault est plus nuancée, ou plutôt plus précise, et déplace légèrement le propos : « C'est exact, même si je dis souvent que ma seule patrie, c'est la langue française. Si la langue française elle-même n'a pas de lieu, ma patrie n'a pas lieu : c'est de l'ordre de l'utopie — le non-lieu par excellence. Mais je me méfie un peu de moi-même là-dessus. » (*PL*, 83-84) En plus de la méfiance, l'explicitation de Brault établit une

¹⁸² Claude Lévesque, « L'abandon à l'écriture. Entretien avec Jacques Brault » [1987], *Le proche et le lointain*, Montréal, vlb éditeur, 1994, p. 79-80. Désormais désigné par le sigle *PL*, suivi de la page.

distinction entre deux motifs au sein du paradigme territorial, celui de la patrie et celui du lieu. Si Brault considère la langue comme sa seule patrie, il n'est pas certain que la langue elle-même n'ait pas de lieu — la phrase est du reste clairement placée sous le signe du conditionnel.

Quelques lignes plus loin, du reste, Brault se fait plus affirmatif : « quand on dit que la langue n'a pas de lieu, il faut ajouter aussitôt qu'en fait, la langue ne prend sens — comme une matière, une gélatine qui prend — que dans un lieu, si éphémère et si passager soit-il » (*PL*, 84). Il faut qu'il y ait lieu, passage, transit, point de repère et de cristallisation. Voilà un point crucial à partir duquel on peut commencer à nuancer les modalités d'existence de ce lieu, dont la « prise », par exemple, peut s'avérer éphémère ou, pour le dire dans les termes de Brault, « situationnelle » et circonstancielle. Pour lui, il y a un « seuil » au-delà duquel la matière de la langue ne peut « prendre » et, comme le souligne Miron, perd alors sa « capillarité », la tension et la dynamique interne qui lui donnent forme. Sauver le principe du « lieu » ne nous rejette d'ailleurs pas forcément dans le rapport de *appropriation* dont Brault a toujours dénoncé les excès. Rien n'interdit selon le poète de penser par exemple la langue comme « locataire » et non « propriétaire » du lieu, ce qui empêche toute tentation essentialiste (*PL*, 84).

Toute la réflexion sur la langue de Brault est à l'image des ces nuances, cherchant toujours à éviter les oppositions binaires pour inventer un espace de transit où, suivant une logique paradoxale, on se joue de toute frontière. Continuant à répondre à Lévesque, il précisera encore, parlant de l'écriture et de la « disjonction » qu'elle engendre : « Cela peut paralyser aussi. Il faut être attentif, car ça peut faillir. C'est bien beau de se défaire, mais il n'est pas juré qu'on va se refaire automatiquement. » (*PL*, 88) Brault rejette ici une esthétisation trop fréquente de la déperdition : « c'est bien beau », certes, mais le refus de l'absolu, de la possession ou de la totalité n'est pas le terme du voyage. Ce n'est qu'un seuil, une station qu'il ne faut pas pour autant fétichiser : « la perte, l'errance, ce sont des termes que l'on a retrouvés dans beaucoup de textes depuis vingt-cinq, trente ans et qui signifient parfois des choses diamétralement opposées. C'est pourquoi il ne faut pas se laisser abuser par les mots eux-mêmes » (*PL*, 89). Quant à lui, ajoute-t-il, ce qui lui importe c'est la « renonciation » « à la maîtrise, au contrôle » (*PL*, 89). Là réside pour lui

le sens d'une errance dont la logique touche aussi bien la langue que la littérature et la politique.

Conclusion

De Miron et de Brault, on peut être tenté d'insister sur les innombrables accords et connivences, qu'ils demeurent dans l'ombre ou se révèlent au grand jour. Cependant, au-delà de ce fait bien établi dans la critique, il m'apparaît à la fois plus fructueux et plus éclairant de relever aussi certaines différences notables, subsistant en dépit de la longue amitié et de l'admiration réciproque qui unit les deux poètes. Nul aspect de leur pensée ne pourrait mieux l'illustrer que le rapport à l'autre. Sur cette question, il y a indéniablement chez Miron un certain conservatisme conceptuel. On peut et on doit noter par exemple ce qui, dans l'approche théorique elle-même, fait des « Notes sur le poème et le non-poème » un essai daté, qu'il s'agisse de la fusion de l'individuel dans le collectif, des divisions binaires qui structurent le poème ou du refus clair et net que l'altérité vienne compromettre le recouvrement identitaire¹⁸³. Par contre, ce serait un contresens d'interpréter ce rapport à l'altérité en l'analysant à partir d'une grille exogène qui ne tiendrait pas compte du contexte discursif dans lequel il s'inscrit. J'ai ainsi essayé de montrer qu'en dépit des ambiguïtés de son propos, le désir d'unité a chez Miron le sens d'une volonté de déjouer les rapports de domination et d'établir des passerelles avec l'ensemble des sphères de la vie humaine (le « dedans », le « dehors », la culture, l'économie, le politique).

On voit bien, si l'on suit le développement de la réflexion du poète, que l'identité chez lui se conçoit comme une façon de dépasser l'humiliation d'une dépossession jugée omniprésente. Au fur et à mesure que les rapports de domination s'effacent, l'altérité apparaît d'ailleurs de plus en plus à l'avant-scène de la conceptualisation, comme dans le texte de cette allocution prononcée en 1983 : « Après les phases de l'appartenance, du pays, du dévoilement de l'aliénation, du manque et de l'empêchement, nous accédions à la

¹⁸³ En ce sens, je vois mal comment, suivant Sherry Simon, on pourrait justifier à partir de ce texte une filiation entre Miron et Brault : « Descendue en droite ligne du “non-poème” de Miron, la non-traduction va au-delà de l'héritage d'aliénation et de désappropriation que contenait le terme de Miron : elle est à la fois hommage et appropriation, elle est *dialogue* » (Sherry Simon, « Le trouble de la traduction », *Le trafic des langues*, p. 65).

fois à l'identité et à l'altérité, nous donnant ainsi droit de cité et accès à l'universel, nous situant dans des axes de réciprocité et d'échange¹⁸⁴. » Qui plus est, à sa manière, le natal était déjà, en 1965, une réflexion sur la *distance* critique qu'il est vital d'établir avec le maternel et sur la nécessité d'un « supplément » qui permette de faire imploser l'espace d'une langue devenu trop réduit. À contre-courant des interprétations qu'on en a faites, j'ai proposé de voir dans cette « langue natale » l'utopie d'une réappropriation du propre par le biais d'un détour par l'étranger. Le natal serait le nom de cette part d'étranger toujours présente au plus profond de la langue maternelle.

Il serait donc trop simple d'opposer un Miron de l'aliénation à un Brault de l'altérité ou de l'altération, un Miron de l'Unité à un Brault de la Pluralité. La réalité est plus complexe. Derrière l'identité, il y a dès le départ chez Miron une authentique volonté de ne pas se cantonner dans le soliloque : « Qu'est-ce que l'identité ? C'est se dire à l'autre¹⁸⁵ », écrit plus tard le poète. Quoique voilée, cette idée était bel et bien présente dans les années 1960 et 1970. L'image de la capillarité, entre autres, rend bien compte du fait qu'identité et différence forment pour lui les deux panneaux d'un même diptyque. De même, Brault, sauf une exception en 1965, ne nie pas la pertinence du concept d'aliénation, même s'il insiste sur les nuances qu'il faut y apporter. Ce qu'il refuse avant tout, c'est la servitude qu'il impose à la littérature lorsqu'il y est transposé et à la question linguistique lorsqu'il la limite à une « rapide psychosociologie » qui veut convaincre « que nous parl[ons] selon notre être¹⁸⁶ ». Cela n'est ni complètement faux, ni « entièrement vrai », comme le souligne Brault (*PC*, 16), dans la mesure où il est important de ne pas percevoir la langue uniquement à travers le prisme de l'existence immédiate, qu'elle soit individuelle ou collective.

Jean Marcel, on le sait, disait suivre les leçons de Gaston Miron en matière de langue, mais en fait l'esprit des idées énoncées dans *Le joual de Troie* s'avère tout aussi proche des positions de Brault. Avec Jean Marcel, Jacques Brault est d'ailleurs sans doute l'intellectuel québécois ayant manifesté le plus ouvertement ses réserves face aux visions

¹⁸⁴ Gaston Miron, *Les signes de l'identité*, p. 2.

¹⁸⁵ Claude Beausoleil et Jean Royer, « Une littérature en liberté. Entretien avec Gaston Miron », *Livraisons*, numéro hors série, printemps 1983, p. 5.

¹⁸⁶ Jacques Brault, « Lettre à des amis inconnus » [1982], *PC*, 16.

de la langue défendues par les écrivains de la québécoité. Il n'est toutefois pas facile de se faire une idée juste du sens de sa critique puisque, manifestement interpellé par la querelle du joual, il force le trait pour mieux faire voir ce qui lui pose problème sur le plan théorique. Certaines de ses remarques, d'ordre éthique, insistent ainsi sur l'importance de faire preuve de prudence dans notre rapport à la langue. Il évoque en ce sens la précipitation de plusieurs indépendantistes, qui les pousse à instrumentaliser l'aliénation linguistique afin de l'utiliser à des fins idéologiques et pédagogiques. Quant à lui, Brault propose en 1968 une définition plus personnelle de l'aliénation : l'effet pervers d'une distance incommensurable entre la *parole* et l'horizon de *langue* qui la nourrit. Une autre de ses réserves touche l'ethos même de la québécoité, marqué selon lui par une satisfaction un peu béate, une frilosité, un repli dans l'abri national ; il se reprochera d'ailleurs lui-même cette attitude dans « Sur le bout de la langue ». Il est essentiel pour Brault de jeter la langue française dans le feu des contradictions et des épreuves propres à sa situation, notamment à travers son rapport aux langues étrangères, l'anglais tout particulièrement. C'est le sens de sa réflexion sur la traduction, dont le concept « exprime » une identité traversée, dans son principe, par l'autre.

Les refus de Brault sont aussi très intéressants parce qu'ils révèlent certaines des apories les plus manifestes de l'argumentaire souverainiste. Il faut cependant distinguer ce que Brault rejette dans l'absolu et les dérapages qu'il cherche simplement à mettre en évidence en les amplifiant. S'il se livre par exemple à une critique de la définition de la langue comme « donnée existentielle », il faut savoir qu'il a lui-même parlé sans équivoque du bilinguisme comme d'un « viol de l'âme ». L'analyse doit donc être plus précise et cerner plus exactement de quelle façon cet existentialisme langagier pourrait éventuellement mener à des dérapages. Brault dénonce plus particulièrement trois points contestables : l'idée qu'il y aurait dans le Québec colonisé un traumatisme de la « volonté » qui ne sera guéri que par l'indépendance, le rêve que la souveraineté soit l'occasion d'un « commencement » absolu qui toucherait aussi la langue et enfin la croyance voulant que la langue « appartienne » en exclusivité à la collectivité québécoise.

Ces éléments sont rarement présents dans les textes que j'ai étudiés, même dans les plus faibles¹⁸⁷. Brault esquisse ici, en forçant le trait, ce que sont à ses yeux les présupposés de certaines approches de la question linguistique. Il en va de même pour ce qui est de sa remise en cause des postulats selon lesquels la langue aurait un lien avec la « mentalité » ou la « culture » d'un « peuple ». Le poète critique ici une généralisation abusive dans laquelle il n'est jamais tombé. Car s'il y a une chose qu'on ne retrouve pas dans ses essais, c'est bien l'idée qu'il existe une connexion entre langue et culture. Pourtant, cette position extrêmement courante, au Québec comme ailleurs, n'a rien de compromettant en elle-même, du moins sans une interprétation qui en radicaliserait et en dévoierait le sens. Malgré cela, Brault n'adopte jamais une telle vision, ce qui s'explique certainement par le fait que sa perspective est avant tout individualiste. Ce n'est pas un hasard si le concept de parole l'intéresse tant, car il se greffe étroitement à la situation concrète d'un individu tout aussi concret. Brault se méfie des perspectives totalisantes qui font de la langue une voie d'accès privilégiée pour déchiffrer le réel (culture, mentalité, peuple). Son individualisme n'est pas le signe d'un libéralisme comme chez Louis Landry, mais bien une réaction au nationalisme globalisant dont il se méfie.

Cela dit, sa critique fonctionne comme un verre grossissant : le poète exprime une méfiance quelque peu excessive afin de mettre en valeur l'élément qui lui pose plus particulièrement problème. Manifestement, il ne s'agit pas du rapport au peuple et encore moins du rapport à la culture. Dans la structure de son argumentaire, le point précis par où un existentialisme langagier peut déboucher sur des positions douteuses concerne le rapport à la « mentalité ». Comme on l'a vu plus haut, Brault ne croit pas à la possibilité que la langue soit une « émanation » de l'être individuel aussi bien que collectif. Cette essentialisation effectivement radicale, qui se rattache à une conception très rigide de la langue, constitue l'objet central de la critique du poète. On voit par là en quoi, du reste, Miron s'en distingue clairement. Pour lui, le peuple crée sa langue en la modelant jour

¹⁸⁷ On peut cependant trouver un exemple assez probant de ce lieu commun nationaliste dans le rapport sur la norme du français écrit et parlé au Québec, déposé par l'Office de la langue française en 1969 : « Toute langue est un ensemble de représentations qui relèvent à la fois de la grammaire et du vocabulaire, et par lequel s'exprime la mentalité du groupe qui parle cette langue. Dans son développement, une langue obéit à une pulsion interne qui correspond aux exigences mentales [...] des sujets parlants. » (cité dans Gaston Cholette, *L'Office de la langue française de 1961 à 1974. Regard et témoignage*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993, p. 22)

après jour au fil de son évolution et non en lui insufflant un principe spirituel qui le représenterait : dans sa vision des choses, la langue, loin d'incarner une « âme », représente une « institution » tout comme chez Brault.

Quoique différemment, elle est avant tout, chez l'un et l'autre, une « instance historique ». Miron conçoit cette histoire dans sa capacité de retournement tandis que Brault ne peut l'imaginer que comme une avancée prosaïque, de seuils en seuils. Aucun surgissement événementiel chez ce dernier : l'histoire se présente comme une traversée constituée de hasards, d'aspérités et des douleurs de l'existence. Alors que l'utopie linguistique de Miron s'appuie sur l'image du natal, celle de Brault s'élabore à partir du concept de parole, qui se présente chez lui sous deux formes différentes. Opposée à l'écriture, la parole se définit comme la surface lisse d'une expression n'arrivant pas à trouver sa liberté, car immobilisée par les langages sclérosés des pouvoirs sociaux de toutes sortes. Dès lors, comme le joual, elle se replie sur elle-même sans arriver à sortir de l'impasse de l'intransitivité. Cependant, il existe aussi une *autre* parole, définie par son bouillonnement expressif et manifestant le sujet dans toutes ses dimensions. Au-delà d'un usage restrictif qui cantonne le locuteur dans sa langue maternelle, elle représente l'utopie réelle d'une parole *vive*, sans cloisons ni limites établies. Préfiguration de l'écriture¹⁸⁸, elle marche alors de concert avec l'œuvre du poète, telle Eurydice, en incarnant les « accidents » du quotidien qui nous échappent toujours foncièrement.

¹⁸⁸ « La parole humaine la plus banale (la plus codifiée) ne se réduit pas complètement au système de la langue. Cette irréductibilité, souvent imperceptible, fonde l'entreprise d'écrire. » (Jacques Brault, « Drôle de métier » [1974], *PC*, 28)

Conclusion générale

Centrale dans le néo-nationalisme et dans la pensée de la décolonisation, l'identité est le concept classique servant à articuler un certain type de rapport entre la langue et la collectivité. Cette logique identitaire aujourd'hui tant contestée, y compris de l'intérieur par ceux qui entendent rester fidèles à ce qu'elle sous-tendait de valable¹, appartient à une configuration idéologique plus vaste qu'on peut appeler expressiviste, en suivant la terminologie de Charles Taylor. S'il n'est pas exclusif à la période couverte par mon corpus, l'expressivisme langagier s'y déploie cependant avec une force inaccoutumée dans la mesure où l'accent mis sur l'individu avec l'essor de la question sociale et le refus radical du mimétisme littéraire, notamment à *Parti pris*, ouvre la voie aux manifestations les plus singulières de la subjectivité. Formule emblématique du tournant des années 1960, l'« âge de la parole » peut être considéré comme l'un des multiples symboles de cette époque où se révèle le pouvoir de l'expressivisme. Ainsi que le souligne Charles Taylor, une telle approche du langage s'impose dans toute la modernité occidentale et le Québec n'y fait pas exception. Toutefois, elle revêt ici des enjeux qui lui sont propres et qui tiennent à la situation particulière du français dans le grand ensemble nord-américain. Tout au long de cette thèse, je me suis intéressé, à partir d'angles différents d'un chapitre à l'autre, à la façon dont les traits principaux de l'expressivisme se sont articulés aux argumentaires des intellectuels québécois, avec de nombreuses variations qui découlent entre autres de leur interaction avec l'optique désignativiste.

Ce faisant, j'avais pour objectif d'exposer un autre versant de l'histoire de la riche tradition québécoise de spéculation sur la langue. Il s'agissait de surprendre et de faire entendre des voix, des pensées, des idées jusqu'alors inaudibles, en abordant les textes suivant une approche stéréophonique, c'est-à-dire en faisant ressortir leur relief et les logiques discursives qui les configurent. Dès l'introduction et au fil des chapitres, j'ai essayé de montrer que, malgré les nombreux travaux sur la langue écrits depuis un quart de siècle, des aspects majeurs de la question linguistique sont restés dans l'ombre. Il est

¹ Jean Marcel, notamment, définit la culture comme la source même du dépassement du principe d'identité présent dans toute société en s'appuyant sur une citation de Jean Baudrillard (« Sur la notion d'identité » [1989], dans *Pensées, passions et proses*, Montréal, L'Hexagone, 1992, p. 139).

significatif, par exemple, qu'une pléiade d'études aient été entreprises sur la *Charte de la langue française* sans qu'aucune essaie de retracer l'origine historique et idéologique du principe qui en constitue le cœur, en l'occurrence celui d'unilinguisme. À l'exception des travaux de Guy Bouthillier et de Jean-Claude Corbeil, qui évoquent du reste la question de façon très schématique, rien n'existe sur le sujet. Ce point aveugle n'est pas un cas isolé, même s'il demeure sans doute l'un des plus frappants. Une telle situation s'explique par le fait que le courant dominant dans la littérature critique tend à négliger systématiquement la dimension proprement spéculative de la question linguistique.

Il aurait été possible d'écrire, sur la même période, une thèse tout à fait différente de celle-ci, notamment en accordant plus de place à la dimension théorique dans l'approche des faits de langue. Quoiqu'une telle préoccupation n'est pas absente de ce travail (Taylor, Deleuze et Guattari en témoignent), ce n'est pourtant pas là le choix méthodologique que j'ai privilégié. En tenant compte des oublis et des oubliés de la recherche, il m'est apparu plus pertinent, dans l'état actuel des connaissances, de mettre l'accent sur les textes avant toute autre considération. Étant donné l'ampleur du corpus retenu, ce parti pris obligeait à remettre à plus tard un travail approfondi de conceptualisation des objets d'étude mis au jour. Cette thèse accorde donc clairement la préséance aux textes, dans le but surtout de mieux rendre compte des pensées et des parcours individuels qui façonnent, sur le plan discursif, cette « langue de papier » dont j'ai cherché, par une attention minutieuse au langage, à retracer les modes d'élaboration, les paradoxes, les chemins de traverse et les lignes de partage.

Bien que cette étude soit dans l'ensemble dominée par la vision des écrivains sur la langue, une telle approche m'a permis de donner voix au chapitre à des protagonistes importants qui n'ont pas marqué l'histoire intellectuelle du Québec par la publication d'œuvres de fiction (Henri Bélanger, Giuseppe Turi, Jean Marcel, Louis Landry). J'ai tenu tout particulièrement à insister sur le fait que la conception de la langue mise de l'avant dans le champ littéraire au cours des années 1960 s'appuie sur une grille de lecture de la question linguistique qui s'impose vers la fin des années 1950, sous l'influence de l'École historique de Montréal. Le courant de pensée qu'elle fait naître rejoint et convainc des intellectuels aussi différents que Michel Brunet, Jean-Marc Léger, Raymond Barbeau et André d'Allemagne. Cardinales dans le développement de la réflexion sur la langue, les

thèses néo-nationalistes sont reprises tout particulièrement par la très grande majorité des partisans de l'option indépendantiste.

En dépit de différences importantes, une telle influence est manifeste dans le cas de Jacques Ferron, dont la pensée est, du reste, tout à fait méconnue des histoires officielles de la question linguistique. Après examen des textes, l'auteur des *Contes du pays incertain* apparaît sinon comme le premier intellectuel à avoir proposé l'unilinguisme, du moins très certainement comme l'un de ses plus importants défenseurs au cours de la période cruciale des années 1958-1963. La filiation de sa réflexion avec l'École de Montréal est très nette dans la théorie des langues complètes qu'il développe au début des années 1960 et qui représente dans mon corpus le premier cadre spéculatif où s'élabore un refus du bilinguisme institutionnel (le pendant du « traduitu » mironien des années 1970). Sa théorie s'appuie sur la conviction néo-nationaliste de l'impossibilité d'un équilibre linguistique paisible entre deux nations dont les forces politiques et économiques sont inégales et, par conséquent, sur la dénonciation de la promotion active d'un bilinguisme dont les effets pervers ne se font sentir que sur la société québécoise.

Grâce entre autres aux travaux de Ginette Michaud et de Pierre L'Hérault, on connaît mieux depuis une décennie la place tout à fait singulière de Ferron dans l'institution littéraire québécoise. J'ai tenté de montrer qu'il constitue également une figure de premier plan dans la pensée sur la langue. On peut ainsi considérer l'expérience gaspésienne du romancier, évoquée pour la première fois en 1960, comme l'événement déclencheur, dans le monde littéraire, d'une prise en compte de l'état de la langue montréalais et, surtout, d'une inquiétude touchant la langue en tant que matériau et instrument d'écriture. Cette épiphanie semble au fondement du changement d'attitude qui se joue chez les écrivains au cours de l'année 1964 et qui se manifeste par une incorporation imaginaire de la langue. L'étude des textes de Langevin, de Miron et de Major confirme cette impression. Ferron apparaît comme le premier écrivain à avoir simultanément lié la question linguistique à la politique d'un côté et à la littérature de l'autre dans la perspective d'une réflexion sur la *langue* elle-même et non sur le *langage*, comme c'était le cas chez Gilles Hénault par exemple.

On peut considérer en outre que cette « longue passe » de Ferron donne le coup d'envoi d'une réflexion sur la question linguistique qui, à partir du milieu des années

1960, sera portée de manière décisive par les littéraires, alors que c'était loin d'être le cas dix ans plus tôt. Plusieurs raisons expliquent que les écrivains jouent alors un rôle nouveau et marquant dans le renouvellement des idées sur la langue. On a ainsi pu voir tout au long de ce travail plusieurs manifestations de leur surconscience linguistique, dont le point de départ demeure, ne l'oublions pas, une prise de conscience politique. Sans elle, l'épisode partipriste, par exemple, n'aurait sans doute pas eu lieu. Elle est la condition *sine qua non* d'un changement de perspective et explique l'émergence en 1964 de problématiques tout à fait nouvelles aussi bien dans les textes de Jacques Brault que dans ceux de Gérard Godin.

Dès les années 1950, Jean-Marie Laurence anticipe de façon très juste l'écueil sur lequel butera bientôt l'institution littéraire, soit l'écart grandissant entre la langue de culture et la langue populaire. C'est également ce que souligne Jacques Ferron, qui insiste sur le fait que l'œuvre ne saurait durer sans l'existence d'un large lectorat intéressé à la lire et surtout à la relire. Dans un premier temps, la fragilité de l'état de la langue a pour effet de miner radicalement l'espérance de vie du Livre, sur le plan institutionnel. Le point de vue est moins pragmatique quand les écrivains, Ferron le premier, observent qu'au-delà de la question de la « publicité » de l'œuvre, l'inspiration et l'écriture elles-mêmes rencontrent des difficultés de plus en plus insurmontables au fur et à mesure que l'imaginaire et la vigueur de la langue parlée s'épuisent et s'amoindrissent. Dès lors, le constat de l'étrangeté du français au Québec se transpose dans le champ de la création, comme en témoignent certaines observations très sombres de Fernand Ouellette et de Laurent Girouard. Le destin de l'écriture est soumis aux mêmes aléas que le destin de l'oral ; l'une s'éteindra avec l'autre.

Toutefois, la littérature s'avère indispensable à la réflexion sur la question linguistique d'abord et avant tout parce qu'elle met en jeu un puissant expressivisme s'appuyant sur la langue. Adoptant la « création » comme valeur suprême de la subjectivité, la modernité ne peut que trouver dans l'art et la littérature une référence incontournable. Par sa visée, l'œuvre semble, par excellence, incarner le principe d'expression. Ce fait explique sans doute que la réflexion sur la langue, à partir des interventions de la génération de *Liberté/L'Hexagone*, trouve ses utopies et ses idées les plus singulières dans le monde des écrivains. Brault, notamment, revient souvent sur le

fait que la liberté de parole ne sera jamais possible sans la liberté de langue ; il ajoute que l'écrivain a précisément pour charge, par l'écriture, de ramener Eurydice à la lumière du jour dans un univers où l'expression libre aurait une place fondamentale. Les essais de Miron font également voir que l'écriture, comme la langue natale, constitue un supplément irrépressible qui signale et affiche la possibilité d'un autre usage de la langue. On peut se demander si ces voix d'écrivains ayant mis l'idée d'expression au cœur de leur vision de la langue ont été vraiment entendues dans l'espace public et notamment dans l'univers des linguistes qui, depuis les années 1980, ont eu à réfléchir sur l'« aménagement » linguistique au Québec. Il n'est pas certain, notamment, que l'idée de Jean Marcel — mettre la langue à la *disposition* du locuteur — ait joué un rôle significatif dans la théorisation et l'instrumentation du français québécois.

Il faut cependant aussi rappeler que la réflexion des écrivains sur la langue n'a pas toujours présenté le même intérêt et la même valeur. Ainsi, dans le monde littéraire de la fin des années 1950, l'originalité de Jacques Ferron, par exemple, demeure une exception. La véritable révolution dans les idées est à ce moment portée surtout par des intellectuels militants, dans des institutions universitaires ou au sein de mouvements politiques, dont la pensée sur la langue n'a pourtant donné lieu à aucune étude spécifique. En mettant de l'avant une interprétation où domine la logique du conflit et de la lutte, Michel Brunet, entre autres, impose une approche aisément repérable tant à *Liberté* avec Hubert Aquin que chez les partipristes ou même chez Gaston Miron. Le néo-nationalisme inspire aux intellectuels québécois et particulièrement aux écrivains le désir de trouver des solutions nouvelles aux problèmes proprement langagiers en mettant en lumière le fait que l'évolution de la société est d'abord et avant tout conditionnée par des événements politiques ou économiques dont les effets structurels compromettent considérablement les possibilités d'action des individus isolés.

Comment comprendre la nécessité du passage du social au politique à la fin des années 1950 sous l'impulsion conjointe de Michel Brunet, Jean-Marc Léger, Raymond Barbeau et André d'Allemagne ? Comment expliquer un changement de paradigme aussi important, dont témoignent aussi bien la démission de Ferron du PSD que la prise de conscience, chez Miron, de l'empreinte du colonialisme au Québec à la suite d'une remarque d'Albert Béguin ou encore la « conversion » au Québec que vit Gérald Godin ?

La réponse est d'autant plus importante que l'alliance du social et du politique constitue le point d'appui théorique du renouveau de la spéculation linguistique. Cela apparaît avec clarté dans les années 1970, alors que l'équilibre des perspectives libérale et nationaliste dans la réflexion sur la langue se rompt en raison de la prérogative accordée au point de vue social par Henri Bélanger ou encore par la nouvelle gauche incarnée notamment par Victor-Lévy Beaulieu.

Les textes montrent que la rupture entre la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval et l'Institut d'histoire de l'Université de Montréal est consommée² parce que la critique d'inspiration sociologique ne semble pas vouloir tirer les conséquences logiques de ses analyses et que, contrairement aux intellectuels nationalistes, elle évite de poser son regard, ordinairement d'une grande rigueur, sur un certain nombre de réalités nécessitant des solutions urgentes. Comme le note Pierre Daviault, la question linguistique constitue l'un de ces objets qui, dans les faits, demeurent invisibles aux sciences sociales. Il faut bien voir que le passage à la politique ne devient essentiel qu'en l'absence d'une prise en charge de la problématique linguistique par les intellectuels qui, traditionnellement, ont cherché à serrer au plus près les conditions dans lesquelles vivent les individus au quotidien.

Paradoxalement, la solution politique s'impose donc dans le contexte d'un vacuum idéologique où seuls les intellectuels nationalistes s'intéressent aux questions de langue. Encore faut-il, cependant, qu'ils envisagent eux-mêmes la « politique » comme un cheval de bataille dans leur vision des changements sociaux. On sait que l'École historique de Montréal accomplit cette révolution au milieu des années 1950 : si la réflexion sur la langue adopte un nouveau paradigme, c'est donc aussi parce que le nationalisme lui-même s'est profondément transformé. Dans les argumentaires, on voit alors apparaître des analyses d'inspiration sociolinguistique marquées par un refus des solutions morales,

² Avant que s'amorce le début d'une contre-offensive généralisée à l'égard des idées de l'École historique de Montréal, Brunet espère encore pouvoir compter sur une collaboration fructueuse avec les intellectuels de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval (Voir Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise selon Maurice Séguin, Guy Frégault et Michel Brunet (1944-1969)*, Sillery, Septentrion, 1993, p. 418-419).

pédagogiques, voire institutionnelles³, car l'application du concept de structure au champ des phénomènes langagiers conduit à conclure que seul le pouvoir politique peut changer la donne de façon conséquente, c'est-à-dire de manière à réaliser une amélioration notable des conditions dans lesquelles le français est parlé au Canada français. Parallèlement, le sentiment d'impuissance et de dégradation semble être vécu, de façon beaucoup plus intense que par le passé, comme une injustice et comme un déni de la dignité à laquelle tout locuteur devrait avoir droit, quelle que soit sa langue.

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, le Québec se trouve, selon plusieurs observateurs, devant un choix de société difficile dont l'enjeu est, à plus ou moins long terme, la vie ou la mort de la langue française. Ces images organiques apparaissent dans d'innombrables textes du tournant des années 1960. Elles vont de pair avec un nouveau rapport à la critique, marqué, comme on l'a vu, par un *réalisme*⁴ qui se veut lucide et que Brunet, Léger et d'Allemagne opposent explicitement à toute pensée messianique, qu'elle prenne la forme du nationalisme traditionaliste de Lionel Groulx ou de l'utopie fédéraliste d'un pacte canadien soudant l'égalité entre deux nations dites fondatrices. En raison de sa marginalité, cet impératif critique a été interprété à l'époque comme une marque de pessimisme alors qu'il ne s'agissait pour le néo-nationalisme qui le prônait que de briser le penchant généralisé des élites canadiennes-françaises à user d'une rhétorique creuse, conservatrice et confortable. Aux yeux de Brunet et de Léger, trop d'éloquence avait fini par éteindre le sens politique de leurs concitoyens. Grâce à l'instauration d'un ton différent, plus incisif et insolent, la critique peut mettre en place une façon nouvelle de considérer les faits sociaux et politiques, dont la question linguistique.

Le réalisme néo-nationaliste, je l'ai mentionné, a profondément influencé le développement de la pensée des intellectuels indépendantistes des années 1960 et 1970. Ils reprennent notamment l'idée que la politique se définit toujours par le *conflit*, un concept appelé à rompre l'harmonie unanimiste dans laquelle se complâit d'après eux

³ Il serait cependant faux de penser que l'optique moralisante, disparaît entièrement de la vision des intellectuels indépendantistes (dans les textes de Barbeau, notamment, elle reste très présente) ; l'opposition avec le politique n'est donc pas aussi franche qu'on pourrait le croire.

⁴ Comme je l'ai souligné au chapitre I, il s'agit là du terme qu'emploient expressément les intellectuels néo-nationalistes pour défendre leur approche critique ; il désigne un empirisme historique attentif à la réalité la plus concrète, aussi sombre soit-elle.

l'élite traditionnelle. Lorsque la conscience du conflit se surimpose à l'analyse des structures sociales, le regard ne peut que se porter sur la longue durée. Pour le néo-nationalisme, le futur lointain est le seul critère de mesure valable pour penser les phénomènes politiques. Tant Léger que Barbeau ou d'Allemagne insistent par exemple sur le fait que la pratique du bilinguisme doit être évaluée d'après ses effets à long terme sur les langues. Alors seulement il apparaît clairement qu'elle représente, comme le souligne Aquin, une « phase transitoire⁵ » entre deux unilinguismes. La hantise de l'assimilation, du passage de l'autre au même et du même à l'autre, est l'une des constantes de ces années. C'est ce que Louis Landry cherche à dénoncer dans la pensée des intellectuels indépendantistes. On trouve un bon exemple de la problématique qui sous-tend cette obsession de l'identitaire chez Maurice Séguin lui-même, dont un ancien étudiant rapporte l'une des analogies qu'il aimait exposer, avec le flegme dont savait faire preuve le théoricien de l'École historique de Montréal. À ceux qui lui demandaient si l'assimilation ne valait pas mieux qu'une éternelle subordination, il répondait :

C'est sûr que le mouton, une fois mangé par le lion, est certainement dans un être plus fort, plus puissant. Est-ce que c'est mieux ou non moralement ? Il n'y a pas de réponse à cette question-là. Mais ce qu'on peut dire cependant c'est que le mouton n'existe plus. Et peut-être, s'il avait le choix, [qu']il préférerait exister. Et c'est certain [que] quand vous mettez un mouton et un lion dans un même pré, vous créez une situation structurelle qui fait que le lion va manger le mouton⁶.

Sont ici mis en évidence les principaux éléments caractéristiques du néo-nationalisme : l'expérience d'une différence, le conflit, la structure, l'espace commun, le mode de contact, l'assimilation au sens métaphorique (la dévoration, ici) et enfin le principe du choix, qu'il soit individuel, moral ou politique. Toute la réflexion de Barbeau et de d'Allemagne sur le bilinguisme et l'unilinguisme est fondée sur cette vision de l'existence collective et sur l'éventualité de la suppression des différences tant et aussi longtemps qu'aucun dispositif ne vient s'interposer entre des entités dont les forces sont disproportionnées.

⁵ Hubert Aquin, « Le basic bilingue », *Liberté*, vol. 6, n° 2, mars-avril 1964, p. 114.

⁶ Exemple donné par Maurice Séguin et rapporté par Jean-Pierre Wallot, cité dans Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise*, p. 139.

La proposition d'unilinguisme, qui est la principale innovation des années 1960 sur le plan linguistique, sera précisément conçue comme un recours institutionnel permettant de faire en sorte que, par l'adoption d'une mesure législative, la collectivité la plus faible soit désormais dans une situation *structurellement* normale. Ce n'est pas contre le bilinguisme proprement dit que les intellectuels indépendantistes en ont, car la polyglossie leur paraît un bénéfice non négligeable sur le plan individuel. Ils ne rejettent que l'illusion visant à faire croire qu'il est possible d'instituer un bilinguisme à l'échelle de la collectivité sans qu'une ou l'autre des langues en présence ne finisse par l'emporter. Au moment où il est mis de l'avant, l'unilinguisme est d'abord l'expression d'une résistance aux effets concrets du bilinguisme.

Les intellectuels qui le défendent cherchent alors, pour étayer leur position, à faire la preuve qu'un individu devrait avoir le droit de parler sa langue maternelle et d'en faire usage sans contraintes dans sa vie de tous les jours, dans le milieu de travail comme partout ailleurs. On voit alors se développer des argumentaires linguistiques qui mettent en lumière *l'unité* profonde des phénomènes sociaux. Dans les années 1950 et 1960, on fait ainsi ressortir non seulement le rapport général entre langue et société (la langue étant soumise aux pressions sociales, aussi bien économiques que politiques), mais aussi le fait que, s'il est difficile de prendre dans l'abstrait le pouls d'une collectivité, l'état de la langue, miroir fidèle et tangible, nous donne l'occasion d'en évaluer la situation d'un seul regard. Cet aller-retour constant de la société à la langue et de la langue à la société est un signe de l'intensification des corrélations dont la langue devient le pivot. Tout semble mis en œuvre pour effectuer, sur le plan théorique, un rapprochement entre l'homme et la langue. De plus en plus, on met également la langue en relation avec la culture, un type de rapport qui à l'époque est encore neuf. La projection de la société dans la langue renvoie au corps de l'homme, à sa faim, à son travail, aux structures économiques, tandis que la projection de la culture dans la langue évoque son cœur et son esprit. Dans les deux cas, il s'agit de mettre en évidence la profondeur de l'enracinement de la langue dans le sujet, sa pensée, sa vie, ses désirs et son imaginaire. Le projet de l'unilinguisme trouve donc, en dernière instance, sa pertinence et son appui dans une approche foncièrement expressiviste du langage. Parce que l'homme ne fait qu'un avec la langue, l'état qui lui convient le mieux ne peut être que l'unilinguisme.

On comprend mieux par ce détour l'importance stratégique qu'il y a, chez d'Allemagne notamment, à souligner combien le bilinguisme provoque un choc psychique chez l'individu (idée qu'on trouvera chez Miron sous une autre forme, plus complexe, par le biais d'une réflexion sur l'affichage). Les spéculations linguistiques s'orientent vers tout ce qui permet de montrer que le sol se dérobe sous les pieds du sujet dès que l'on porte atteinte à sa langue. Dans cette perspective, même l'apparition et l'exploitation du concept de culture peuvent être interprétées comme une façon d'introduire un moyen terme mettant l'accent sur la *création* et donc sur le sujet dans la représentation de la langue et de rapprocher ni plus ni moins la nation, entité collective abstraite, de la réalité linguistique quotidienne.

Il faut en outre se rappeler que la réflexion sur la langue, jusqu'aux années 1950 et même au-delà, était saturée par un discours traditionaliste désincarné qui n'avait pas prise sur le réel. Ceux qui cherchent à changer les choses ne le font pas toujours en signalant les excès possibles des positions qu'ils prennent dans l'urgence. Établie jusqu'alors dans le ciel des Idées, la langue devient, avec les Brunet, Barbeau et surtout Léger et d'Allemagne, une réalité que l'on porte en soi, dont l'homme doit se sentir solidaire. Désormais, le sujet vit et souffre avec sa langue, pulsation secrète de la collectivité. Les intellectuels indépendantistes n'iront jamais jusqu'à accorder *toute* la place à la langue, car leur parti pris pour le réalisme leur interdit de le faire. Sociolinguistes avant la lettre, ils insistent au contraire sur le fait que les phénomènes linguistiques n'ont aucune autonomie, soumis comme ils le sont aux logiques économique, sociale et politique. Barbeau et d'Allemagne font à ce sujet des mises en garde très claires.

L'idéologie de la québécoïté, qui marque à mon sens un second tournant dans la réflexion sur la langue, ne s'embarrassera pas de ces nuances. Elle récupère les présupposés de la philosophie de l'unilinguisme mis en place par la première génération d'intellectuels indépendantistes, sans toujours percevoir que ce cadre idéologique n'a de sens qu'en fonction d'un idéal de résistance très précis, et non dans l'absolu. Elle reprend surtout son postulat expressiviste, qui, dans un premier temps, affirme la solidarité du sujet et de la langue et, dans un deuxième temps, s'appuie pour le montrer sur l'unité de la langue, de la pensée, de la culture, de la société, voire de l'être même du sujet individuel ou collectif. Dans le corpus de cette thèse, cette idéologie est pavée, bien qu'il ne l'ait ni

voulu ni défendu, par les positions de Gérard Godin exprimées dans l'ensemble de ses textes en prose.

On voit bien à quel point la convergence des phénomènes linguistiques, sociaux et humains est alors devenue un lieu commun lorsqu'on lit sous la plume de l'auteur des *Cantouques* que le « pourrissement [de la langue] implique un appauvrissement effarant du bagage linguistique, puis la dégradation de la culture, ensuite le fracassement de la pensée et de l'équilibre psychologique, enfin une maladie de l'existence⁷ ». La formulation même de cet enchaînement serré de causes et d'effets laisse pressentir le problème théorique qui sera celui des années 1970, à savoir la nécessité de nuancer la systématité des rapports entre la langue et le monde du sujet. Les textes de Godin jouent un rôle de transition dans l'argumentaire linguistique dans la mesure où l'imaginaire organique du poète a pour effet indirect de dramatiser la situation de la collectivité québécoise (aux prises avec une réelle « maladie » de langue) et met l'accent de façon tout à fait nouvelle sur une conception existentielle de la langue (le sujet est blessé dans son être même par les pressions que subit la langue). Avec Jean-Marc Léger, le sujet peut encore détourner son regard, s'il le désire, du « miroir » troublant de la langue. Que faire cependant lorsque celle-ci nous colle à la peau comme un « décalque », où trouver l'appui qui permette de prendre du recul ?

Les interventions de Godin sont importantes aussi en raison de sa critique franche et sévère des « francomanes⁸ », ces intellectuels qui croient que la référence française occupe et doit continuer à occuper une place significative dans la réflexion québécoise sur la langue. Godin aime s'en prendre tout particulièrement à l'Office de la langue française, dont le fétichisme en matière de norme était effectivement, dans les années 1960, des plus problématiques. Cependant, le poète ne fait pas toujours de nuances et sa position, équivoque, peut laisser croire qu'il considère l'influence de l'institution foncièrement néfaste à l'évolution souhaitable du rapport de la collectivité québécoise à la langue.

⁷ Gérard Godin, « Diptyque » [*Parti pris*, été 1964], dans *Écrits et parlés I. Politique*, édition préparée par André Gervais, Montréal, L'Hexagone, 1993, p. 24.

⁸ Gérard Godin, « Les francomanes » [mars 1963], *Écrits et parlés I. Culture*, édition préparée par André Gervais, Montréal, L'Hexagone, 1993, p. 28-30. Michel Tremblay, quant à lui, leur donne le nom de « francophages » (Jean-Claude Trait, « Tremblay : le joul se défend tout seul » [entrevue], *La Presse*, 16 juin 1973, p. D2).

L'origine de ses convictions sur ce point nous est révélée par l'épiphanie du parc Champlain, qui lui fait prendre conscience de la gêne qu'éprouvent les Québécois face à la prise de parole, gêne qu'il considère proprement scandaleuse. Dans toutes ses interventions, Godin insiste donc sur la primauté d'un respect absolu du locuteur, ce pourquoi il s'insurge contre le mépris qu'il perçoit chez les francomanes, tel Jean-Marc Léger, directeur de l'OLF. Gêne, honte et mépris deviendront les repoussoirs de l'idéologie de la québécoité sur le plan de la sensibilité au langage.

Cela dit, placer le locuteur au centre de la réflexion sur la langue est une chose et le cantonner dans un éternel présent en est une autre. Ici, le problème qui peut se poser ne découle pas d'une vision de la langue, mais d'une conception de l'identité et du sujet, limité à l'espace restreint d'une pure actualité, comme s'il n'avait pas droit à une *histoire* propre. Ainsi, voulant respecter le locuteur, Godin adopte parfois une position libérale qui entend n'imposer aucun idéal, aucune utopie, aucune règle de parole. Que l'on ose toucher à la langue lui répugne. Or, cette position est en contradiction avec la perspective politique de *Parti pris*, qui, d'une part, poursuit un objectif de dévoilement de l'état de la langue et, d'autre part, cherche à faire surgir de l'Histoire dans la littérature et la société. Par la rupture qu'ils instaurent, ces deux préoccupations ne peuvent s'intégrer à un point de vue libéral qui met l'accent sur l'évolution libre, naturelle et homogène de la langue. Lorsque Godin, en janvier 1965, précise que le joual ne saurait être une langue « définitive, terminée, choisie et parfaite⁹ », il met le doigt sur le cœur du débat, car l'ensemble de ces qualificatifs renvoie à la nécessité que le sujet, par un moyen ou l'autre, intervienne pour « travailler » sa langue. Que ce soit par l'assomption ou encore par la recherche d'une plus grande perfection, la langue est alors objectivée, manipulée, mise à distance, suivant diverses médiations qui rattachent une telle préoccupation à la perspective désignativiste.

Godin, en ce sens, vit dans un état de contradiction permanente en ce qui touche le rapport à la langue. Ce n'est sans doute pas un hasard s'il figure dans mon corpus comme l'intellectuel souverainiste dont les positions sont les plus équivoques. Du point de vue de *Cité libre* auquel il adhérait au départ, il retient surtout la critique des élites traditionnelles et leur tradition de répression à l'égard du langage de l'homme de la rue. L'idéologie de la

⁹ Gérald Godin, « Le joual et nous » [*Parti pris*, janvier 1965], *Écrits et parlés I. Culture*, p. 34.

québécoise, dans l'ensemble, reprendra un seul des versants de sa pensée, coupant alors net avec la vision politique qui la rattachait encore au cadre de préoccupations de la première génération d'intellectuels indépendantistes, celle de Raymond Barbeau et d'André d'Allemagne.

Dans la spéculation linguistique des années 1970, le paradoxe le plus intéressant est peut-être que la promotion du français québécois ait été effectuée d'abord et avant tout par des intellectuels fédéralistes. Inutile de préciser que ni Gérard Pelletier ni Pierre Elliott Trudeau¹⁰ n'avaient préparé un tel renversement des perspectives. La position « fédéraliste » avait toujours prôné l'utilisation d'un français « correct », respectant en tous points la norme de l'Hexagone ; Victor Barbeau, fondateur de l'Académie canadienne-française, en incarne l'archétype¹¹. L'apparition dans ce paysage intellectuel d'une pensée aussi surprenante que celle de Henri Bélanger et de Giuseppe Turi n'est pourtant pas aussi inusitée et inexplicable qu'on pourrait le croire. Les deux essayistes fondent leurs thèses sur une exclusion des considérations politiques, non seulement en laissant dans l'ombre leurs propres partis pris sur le sujet, mais en refusant d'envisager ne serait-ce que superficiellement l'incidence des relations inégales entre le français et l'anglais dans l'évolution de la langue au Québec. On a vu que Bélanger, par exemple, n'approfondit à aucun moment ni la question du bilinguisme institutionnel ni celle des rapports entre les deux principaux groupes linguistiques au Canada. Son explication de l'évolution du français s'inspire par contre du cadre interprétatif délimité par *Cité libre* ; c'est par là qu'il rejoint les analyses de Pelletier et de Trudeau, fédéralistes orthodoxes. Comme le Frère Untel, préfacier de *Place à l'homme*, Bélanger insiste avant tout sur l'influence selon lui prépondérante des élites traditionnelles dans la sclérose de la langue française au Québec.

Cet argumentaire s'avère d'ailleurs la seule réponse globale à la perspective néo-nationaliste sur le plan de la spéculation sur la langue. Alors que *Cité libre* et la Faculté des sciences sociales s'en désintéressaient, Bélanger décide quant à lui de proposer une interprétation d'ensemble de la question linguistique québécoise, en suivant une optique

¹⁰ En février 1968, Trudeau dira notamment de la langue parlée des Québécois qu'il s'agit d'un « Lousy French », expression que l'on a généralement traduite par « français pouilleux ».

¹¹ On peut d'ailleurs consulter sa critique de l'unilinguisme dans Victor Barbeau, « Il ne tient qu'à vous d'être français », *La Patrie*, 24 décembre 1963, p. 4.

strictement sociologique. En ce sens, son ouvrage de même que les suites qu'il a provoquées représentent un épisode de plus dans l'éternelle lutte du social et du politique au Québec. La particularité, ici, tient à ce que le point de vue fédéraliste passe désormais par l'apologie d'une québécoisité problématique à bien des égards. On peut d'abord noter que cette dernière est marquée par un indéniable conservatisme, dont certains aspects, proches d'un nationalisme traditionaliste, sont, au début des années 1970, particulièrement déphasés, notamment l'insistance sur une territorialité folklorique, sur la fierté et sur le « génie » populaire (qu'on retrouve de manière encore plus nette chez Turi). Ce « nationalisme » québécois fédéraliste n'est pas la moindre curiosité dans les interventions de Bélanger et Turi.

Le constat que faisait d'Allemagne sur le messianisme souterrain de la vision de certains intellectuels fédéralistes est encore plus pertinent ici. La québécoisité est devenue un nouvel eldorado ethnique, qu'il faudrait célébrer comme la marque d'une élection. Un tel messianisme, on le devine, sape le réalisme critique qui caractérise, depuis le milieu des années 1950, la réflexion sur la langue. À l'exception des textes de Louis Landry, les arguments d'ordre historique et géopolitique se font sensiblement plus rares, ce qui a des conséquences réelles sur la crédibilité et donc sur le pouvoir de persuasion des idées exprimées.

Le rejet de la norme constitue la prétention centrale de l'idéologie de la québécoisité sur le plan langagier. Elle n'est en elle-même ni franchement nouvelle ni radicale ; tout dépend en fait de la portée et de la signification qu'on lui donne. Telle que défendue par Bélanger, cette position rencontre une contradiction majeure : en effet, la *discrimination* qu'il dénonce pour justifier son refus de la norme ressurgit toujours sous une autre forme dans un autre versant de son approche. À quoi sert de refuser le « bon » usage, si c'est pour réintroduire par la suite une nouvelle norme fondée sur un critère extralinguistique ? La linguistique québécoise des deux dernières décennies a avancé une solution à ce problème en distinguant dans la problématique de la langue parlée deux aspects différents. De même que Bélanger, la linguistique rejette l'attitude répressive consistant à mettre l'idée de « faute » au cœur de son approche de la langue, rejetant la philosophie du dire et ne pas dire ou encore l'alignement inconditionnel sur l'usage parisien. Par contre, elle considère, pragmatiquement, que la soumission de cette norme à

des critères avant tout sociaux ne change rien au fait que ladite norme a existé, existe et continuera d'exister et qu'une pédagogie de la langue digne de ce nom doit lui donner une place de choix.

Cela implique entre autres une reconnaissance pleine et entière à la fois de la diversité des niveaux de langue et de la nécessaire présence de l'écrit, en complément et non en opposition à l'oral. Ces deux nuances font défaut dans la vision de Bélanger, ce qui conduit l'essayiste à retomber sans l'avouer dans l'imposition d'une nouvelle norme, à concevoir l'univers de l'écrit comme un repoussoir systématique et, surtout, à oublier que l'expression humaine possède une infinité de dimensions qui mettent en jeu son rapport à la liberté. Le centre réel d'une philosophie de la langue parlée ne peut être que la liberté de l'expression, sous toutes ses formes.

Un autre paradoxe important de la pensée de Bélanger doit être souligné. D'une part, sa réflexion s'appuie, dans la lignée de Godin, sur un expressivisme diffus qui entend accorder la préséance au locuteur, en proie aux vexations des puristes de toutes sortes. Cependant, même si, par l'accent qu'elle met sur le sujet, une telle prémisse est clairement expressiviste, il n'en demeure pas moins que, d'autre part, son imaginaire « lexical » se rattache quant à lui au désignativisme dans ce qu'il a de plus instrumentalisant. En fait, Bélanger symbolise, dans mon corpus, le moment théorique précis où le désignativisme se confond avec un expressivisme de communication axé sur l'efficacité et, en dernière instance, sur l'exploitation et le contrôle des liens sociaux. Cela est particulièrement frappant dans les contorsions auxquelles doit se livrer Bélanger pour souligner à la fois son respect du locuteur de même que sa marginalisation effective dans un « super-organisme » qui le nie par définition en stigmatisant tout écart de langage. La possibilité d'une telle dérive avait été, dès 1957, évoquée par Jacques Brault, qui insistait sur l'importance de lier parole et création en faisant valoir que la liberté doit être, dès le départ et pour éviter d'éventuels dérapages, inscrite dans toute approche de la langue.

Chez Bélanger, l'expressivisme de communication n'a gardé de l'impératif initial de « création » qu'une passion presque fétichiste pour les mots « du peuple », tradition de

pèlerinage lexical qu'on retrouvera chez Léandre Bergeron¹², dernier héritier spirituel de l'auteur de *Place à l'homme*. Si j'ai écrit que l'expressivisme de Bélanger est alors dévoyé, c'est qu'il intègre dans sa conception de la communication, en l'accentuant, le processus d'instrumentalisation et surtout de maîtrise réifiante à l'œuvre dans le désignativisme. Il opère par là même un tournant majeur dans la réflexion sur la langue, en transformant l'objet même de l'expressivisme tel qu'il est entendu généralement. En effet, chez Taylor, mais aussi pour la majorité des intellectuels de mon corpus, l'expressivisme s'applique avant tout à l'ordre du discours et par conséquent au sujet. C'est la raison pour laquelle, suivant Brault par exemple, la parole conserve une importance cruciale : sa liberté peut en effet être considérée comme une « préfiguration » de la liberté d'écriture et de la liberté des hommes. En défendant une vision étroitement communautaire de la collectivité, Bélanger se trouve à mettre en place un expressivisme de communication qui s'articule sur le code lui-même et non plus sur le discours. Dès lors, sa conception libérale des faits de langue ne profite pas au locuteur, car elle est reportée sur la structure de la langue, en l'occurrence sa syntaxe, sa morphologie et surtout son lexique. Cette évolution surprenante, relevée par Michèle Lalonde entre autres, fait des émules, ce qui a pour conséquence de remplacer la lutte des langues (anglais/français) par une lutte dans la langue (joual/français).

Il est difficile de donner un aperçu fidèle des idées sur la langue des années 1970 tant les spéculations se débrident jusqu'à donner les synthèses les plus étonnantes. La pensée de Victor-Lévy Beaulieu exprime un autre effort de réflexion inclassable, représentatif en un sens des écrivains joualisants de l'époque, mais tout à fait unique par ses convictions anarchistes et le mode d'argumentation qu'il privilégie. Au cours de l'année 1973, le romancier cristallise autour de lui les oppositions des intellectuels de toutes obédiences, signe que ses interventions ont touché une corde extrêmement sensible dans un Québec qui s'apprête, dans la controverse, à adopter sa deuxième loi linguistique, la Loi 22, consacrant le français seule langue officielle. Correspondant clairement au

¹² Il publie en 1980 son *Dictionnaire de la langue québécoise* et en 1981 un supplément intitulé *La Charte de la langue québécoise*. Voir Annick Farina, *Dictionnaires de langue française du Canada. Lexicographie et société au Québec*, Paris, Honoré Champion, 2001, p. 175-187 ; Jean Larose, « La pensée de Léandre Bergeron », dans *La Petite Noirceur*, Montréal, Boréal, 1987, p. 19-27.

moment le plus intense de la querelle du joul, l'année 1973 est marquée par une coupure nette dans la pensée linguistique chez les défenseurs de la québécoïté, mais aussi chez Beaulieu. Alors qu'en 1972 le romancier pouvait encore souhaiter des changements linguistiques substantiels, il n'en va plus de même un an plus tard.

Manifestement, il a alors intégré, depuis la réédition de *Place à l'homme* en 1972, ce qu'il y a de plus problématique dans la réflexion de Bélanger (et encore davantage dans celle de Turi), en l'occurrence l'idée que le Québec doit se préparer à effectuer une sorte de saut qualitatif dans l'originalité qui entraînerait langue, humanité et culture dans son élan. Ayant peine à faire la preuve de sa spécificité, le concept de contre-culture élaboré par Beaulieu reconduit en fait, avec peu de variations, les principes d'un expressivisme pur et simple (affirmer sa différence en tant que sujet, refuser tout rapport classique à l'imitation). On voit bien dans les textes du romancier quel genre de problème pose l'idéologie de la québécoïté. Il se situe, à mon sens, dans l'absence frappante de médiations, visible sur tous les plans, y compris dans l'argumentation elle-même où les pétitions de principe abondent de manière symptomatique. On voit par exemple apparaître l'utopie d'un « homme original » qui est partie prenante d'un ensemble de propositions plus ou moins complaisantes, comme celle voulant que le Québec soit naturellement en lutte contre les idées reçues. De même, l'homme québécois ne sera pas simplement lui-même, il est appelé à être « glorieusement » lui-même¹³.

J'ai déjà souligné que cet appel à la sanctification ethnique, si je puis dire, fait partie d'une vision messianique du monde qui va à l'encontre du réalisme critique néo-nationaliste. On peut trouver une illustration supplémentaire du peu d'attention porté aux solutions pragmatiques dans la définition que donne Beaulieu du joul, qui englobe pour lui tout le champ québécois de la parole. Au lieu de faire du français le centre de référence, comme l'histoire de la langue au Québec pourrait y inviter, le romancier choisit d'asseoir sa position sur l'utopie d'une redéfinition complète des relations entre langues et

¹³ Victor-Lévy Beaulieu, « Le Québec, sa langue pis sa contre-culture », [juin 1973; *Études littéraires*, publication en décembre 1973], dans *VLB. Œuvres complètes, tome 11, Chroniques du pays malaisé (1970/1979)*, Trois-Pistoles, Éditions Trois-Pistoles, 1995, p. 129. André Major s'insurge contre cette attitude en 1974. Dans la veine du natal mironien, il précise : « tu n'es pas Québécois de naissance, tu le deviens ». Le projet culturel québécois consiste simplement à « ne plus avoir honte de ce que nous sommes, ne pas en être fier non plus » (Jean-Claude Trait, « Une seule devise pour André Major : vivre et écrire » [entrevue], *La Presse*, 23 février 1974, p. C2).

niveaux de langue. Désormais, le joual absorbe, par le pouvoir d'une définition arbitraire, le français standard. Ce mode d'appréhension de la situation linguistique n'est pas un élément secondaire pour la compréhension de l'évolution des idées dans les années 1970. Il informe l'attitude globale de Beaulieu, où le peu de cas qu'il fait de la complexité de la réalité linguistique l'accule à la contradiction fondamentale qui traverse sa réflexion.

Le romancier considère ainsi faire partie d'une tradition littéraire amorcée par *Parti pris* et utilisant la langue dans le but de contrer un certain « discours bourgeois » et de dénoncer un « système politique », celui du gouvernement fédéral et de ses porte-parole québécois. Or, dans la foulée des idées de l'Action socialiste pour l'indépendance du Québec (ASIQ), *Parti pris* identifiait la bourgeoisie aux politiciens et aux élites qui désiraient défendre l'avenir du Québec à l'intérieur de la Confédération. Ainsi que je l'ai montré dans le chapitre 1, la vision politique des partipristes et de la première génération d'intellectuels souverainistes intégrait et absorbait les prises de position tournées vers l'analyse des problèmes sociaux. L'anarchisme de Beaulieu, quant à lui, fait éclater cette union du politique et du social, de telle sorte qu'il y a chez lui à la fois un appel au « grand changement » (qui témoigne d'un rapport à l'histoire qu'on ne trouve, par exemple, ni chez Bélanger ni chez Turi) et de violentes accusations contre les bourgeois qui prétendent encore que le français a droit de cité au Québec. La bourgeoisie n'est plus seulement fédéraliste, mais, anarchisme oblige, recouvre tous les pouvoirs sociaux quels qu'ils soient, celui du Parti québécois comme celui des francophiles québécois. Cette contradiction entre social et politique explique pourquoi on surprend simultanément chez lui une interprétation du joual comme parler « glorieusement » créateur et comme « rap'tiss'ment du réel¹⁴ ». À partir du moment où l'auteur affirme (comme *Parti pris*) que le joual signale une déperdition, on s'attend à voir apparaître chez lui un argumentaire accordant une place prépondérante à un constat aussi sombre. Or, les essais de Beaulieu n'en tirent pas les conséquences, ce qu'on peut considérer comme l'une des incohérences importantes de sa réflexion.

¹⁴ Victor-Lévy Beaulieu, « Moman, popa, l'joual pis moué », [*Maintenant*, mars 1974], dans *Entre la sainteté et le terrorisme*, Montréal, vlb éditeur, 1984, p. 309.

Puisque nous ne disposons d'aucune étude qui se soit intéressée à l'émergence même de la conceptualisation du français québécois, il me semble important, après ce bref survol et en disposant des informations mises au jour dans ce travail, d'en retracer la chronologie de manière rigoureuse. On y aura vu que le concept de « langue québécoise¹⁵ » apparaît chez Godin en 1968, quoique le poète fasse alors preuve d'une réserve certaine à l'égard d'une telle expression. L'année suivante, Tremblay assimile le joul à une langue, sans qu'on puisse déterminer s'il l'entend au sens figuré ou non¹⁶. En 1970, il réitère cependant l'idée de manière implicite en définissant le français comme une « langue seconde¹⁷ » ; nous ne sommes manifestement plus ici devant une formulation métaphorique. En avril 1973, Gaston Miron, pour sa part, propose une solution de compromis en affirmant la pertinence de l'expression « langue québécoise¹⁸ », tout en insistant sur sa portée exclusivement symbolique. Michèle Lalonde est sans doute l'intellectuelle la plus connue ayant repris cette idée. La langue québécoise apparaît dans son essai fameux publié en mars 1974, *La deffence et illustration de la langue quebecquoise*, dans le contexte d'une parodie du titre de Du Bellay. Malgré les ambiguïtés que recèle la position de Lalonde, la langue québécoise ne peut, selon elle, que renvoyer à la langue française.

Le « français québécois¹⁹ », quant à lui, apparaît dès 1970 chez Gérard Godin (dans un texte demeuré toutefois inédit jusqu'en 1993), mais n'obtient une diffusion plus large que grâce à sa présence dans le sous-titre de l'édition de 1972 de *Place à l'homme*. Victor-Lévy Beaulieu l'adopte à son tour en juin 1973, avant de le conspuer six mois plus tard sans vraiment s'expliquer sur ce revirement. Dans le même texte de 1970, Godin emploie aussi pour la première fois le raccourci « québécois » pour désigner le niveau de langue qu'il utilise au quotidien. L'on doit pourtant son utilisation dans l'espace public à

¹⁵ Gérard Godin, « L'enseignement de la littérature en rapport avec l'état de langue » [*Liberté*, mai-juin 1968], *Écrits et parlés I. Culture*, p. 66-68.

¹⁶ Claude Gingras, « Mon Dieu que je les aime, ces gens-là ! » [entrevue avec Tremblay], *La Presse*, 16 août 1969, p. 26.

¹⁷ Marc-F. Gélinas, « Je pense en joul » [entrevue avec Tremblay], *Maclean*, vol. 10, n° 9, septembre 1970, p. 46.

¹⁸ Gaston Miron, « Décoloniser la langue » [*Maintenant*, avril 1973], dans *L'homme rapaillé*, Montréal, Typo, 1996, p. 213.

¹⁹ Gérard Godin, « Le rôle du joul au niveau de la langue franco-québécoise. Lettre à Manon Béchette » [novembre 1970], *Écrits et parlés I. Culture*, p. 74-75.

Giuseppe Turi, dont les lettres au *Devoir* de juin et de septembre 1971 créent la polémique et signalent le terme à l'attention du lectorat. Dans son essai de 1972, Louis Landry, qui participe lui aussi au début de la querelle durant l'été 1971, préfère d'ailleurs le terme à ceux de français québécois et de langue québécoise. Étonnamment, Tremblay ne le reprend pour la première fois qu'en 1973²⁰. La même année, enfin, Gaston Miron évoque quant à lui le « québécois » du bout des lèvres, pour désigner ses fameuses « phrases mixtes », sans toutefois considérer que le terme désigne une langue à proprement parler.

Lorsqu'on pense à la dureté de la querelle du joual de la première moitié des années 1970, on peut avoir l'impression que l'idéologie de la québécitude a été largement partagée dans le monde intellectuel québécois. Pour ce qui est de la question linguistique, c'est loin d'être le cas. Il est significatif que la plupart des intellectuels n'aient repris ni l'expression de langue québécoise ni celle de français québécois et encore moins celle de « québécois ». Parmi ceux qui les ont défendues, certains l'ont fait en émettant des réserves importantes ou dans des contextes discursifs particuliers qui nuançaient l'utilisation qu'ils en faisaient (Godin et Miron, par exemple). Parmi les auteurs de mon corpus, seuls Bélanger, Turi, Landry, Beaulieu et Tremblay ont souligné l'intérêt et la valeur de ces formulations (et encore, Tremblay les enchâsse dans une réflexion précise sur le langage du théâtre). Il est enfin particulièrement intéressant de constater que la popularisation du « québécois » soit due en 1971 à la plume de Giuseppe Turi et que celle du « français québécois » ait été assurée par la publicité causée par *Place à l'homme*, dont le sous-titre était un programme en lui-même : « éloge du français québécois ». Dans l'élaboration théorique de la terminologie même de la québécitude sur le plan linguistique, deux intellectuels fédéralistes jouent donc un rôle absolument incontournable. En raison de leurs idées politiques et de leur conception de la culture, la plupart des intellectuels souverainistes se tiennent à l'écart de leur approche de la langue.

Contrairement à ce qu'on lit parfois, l'idéologie de la québécitude n'a donc pas imprégné, loin de là, les positions des intellectuels marquants de cette époque, ce qui oblige à relativiser son importance ou son influence. On peut même s'interroger sur les raisons de la réaction viscérale qu'elle a suscitée. Deux faits peuvent l'expliquer. D'une

²⁰ Nicole Bonin, « Michel Tremblay » [entrevue], *Photo-Journal*, 16-22 avril 1973, p. 6.

part, les tenants du « québécois » s'appuient sur des arguments souvent extrêmement conservateurs ; Bélanger parle de fierté, Turi d'orgueil, Beaulieu de gloire. Alors qu'un réalisme puissant dominait les approches critiques des intellectuels de l'époque, une telle sortie *hors du politique* et la célébration complaisante d'une différence essentialiste semblent avoir provoqué la levée de boucliers que l'on connaît ; cela est palpable dans la mise au point très politisée de l'ouverture du *Joual de Troie* de Jean Marcel. D'autre part, comme je l'ai montré au chapitre 3, la querelle du joual a pour toile de fond des tensions sociales extrêmement aiguës ; la crise de Saint-Léonard n'est pas loin et a laissé des traces durables dans les esprits. Le projet de Loi 22, en cours d'élaboration, suscite la plus grande méfiance. Le recentrement des discussions autour du joual ou du québécois apparaît pour nombre d'intellectuels comme une diversion inacceptable, presque de l'ordre de la fumisterie (pour Aquin, par exemple).

Il est difficile aujourd'hui de se représenter la fermeté et la force des propos qui réagissent à la crispation identitaire que l'on perçoit alors dans l'idéologie de la québécoité. Un coup d'œil sur les principales interventions nous renseigne très vite. Au printemps 1973 paraissent à peu près simultanément les premiers textes importants de Michèle Lalonde, de Jean Marcel et de Gaston Miron²¹. L'essai de Victor-Lévy Beaulieu publié en décembre de la même année²² provoque une véritable explosion d'articles provenant de plusieurs générations d'intellectuels, parmi lesquels Michèle Lalonde, Hubert Aquin ainsi qu'André Belleau et Fernand Dumont²³. La même année se tient la Rencontre des écrivains québécois où l'on assiste au dialogue que j'ai analysé au

²¹ Jean Marcel, *Le joual de Troie*, Montréal, Les éditions du Jour, 1973 ; Michèle Lalonde, « La deffence et illustration de la langue quebecquoise » [avril 1973], dans *Défense et illustration de la langue québécoise*, suivie de *Prose et poèmes*, préface de Jean-Pierre Faye, Paris, Laffont, 1979, p. 9-34 et Gaston Miron, « Décoloniser la langue » [*Maintenant*, avril 1973], *L'homme rapaillé*, p. 207-218.

²² Victor-Lévy Beaulieu, « Le Québec, sa langue pis sa contre-culture », [juin 1973 ; publication en décembre 1973], dans *VLB. Œuvres complètes, tome 11, Chroniques du pays malaisé (1970/1979)*, p. 123-129.

²³ André Major, « Journal d'un hypnotisé (fragments 2) », *Liberté*, vol. 16, n° 2, mars-avril 1974, p. 43-49 ; Michèle Lalonde, « La lutte des langues ten years after », *Maintenant*, n° 134, mars 1974, p. 5 ; Gaston Miron, « Le bilingue de naissance » [*Maintenant*, mars 1974], *L'homme rapaillé*, p. 219-233 ; Hubert Aquin, « Le joual-refuge » [*Maintenant*, mars 1974], dans *Blocs erratiques*, Montréal, Quinze, 1982, p. 137-142 ; Fernand Dumont, « Réticences d'un cheval ordinaire », *Maintenant*, n° 134, mars 1974, p. 24-25 ; André Belleau, « Ryan, Scully, Victor-Lévy Beaulieu, un même langage de l'immobilité » [*Liberté*, mars-avril 1974], dans *Y a-t-il un intellectuel dans la salle ?*, Montréal, Primeur, 1984, p. 70-74.

chapitre 4 entre Jacques Brault et Gaston Miron²⁴. La charge se poursuit l'année suivante avec des textes de Gérald Godin, de Jacques Brault et d'André Major²⁵ et trouve sa conclusion en 1976 avec un essai de Brault qui possède, par sa sérénité et son ton, une valeur d'épilogue²⁶.

En quoi consistent les réserves formulées à l'égard de l'idéologie de la québécoïté ? J'en ai fait ressortir plusieurs aspects dans les chapitres 3 et 4, mais j'aimerais tenter ici une réponse un peu plus large et synthétique, en faisant le point sur quelques zones d'ombre de l'argumentaire linguistique des années 1957-1977. André Major, dans son essai intitulé « Journal d'un hypnotisé », fournit un certain nombre d'indications importantes à ce sujet. Il souligne la « sensibilité religieuse » et le désir d'absolu que dissimule la québécoïté, « matriarchie vorace » qui, sous la fallacieuse excuse d'une oppression colonisatrice, prétend « surmonter [le] mépris de soi en survalorisant l'être collectif²⁷ ». Sur le plan linguistique, cet éloge démesuré de soi-même s'incarne dans l'apparition supposée d'une langue « originale » et « authentique » exprimant à elle seule le « génie » québécois. Pour Major, le joual ne peut que renvoyer à la réalité « d'un peuple privé de l'intégralité de ses moyens d'expression et réduit à traduire le langage de ses maîtres pour avoir prise sur le réel²⁸ ». Comme il le notait déjà en 1965 lors de la polémique qui l'opposait à Claude Jasmin, il considère que le nœud du problème est un « désir aberrant d'identification et de cohérence culturelles, faute d'une véritable politique ». Il appelle les écrivains à quitter l'état d'hypnose idéologique qui conduit à se croire investi d'une « mission rédemptrice²⁹ » auprès du peuple québécois masquant un corporatisme littéraire pour le moins douteux. Il invite en conclusion à se

²⁴ Jacques Brault, « Le double de la signature » et « Débats » [Rencontre québécoise internationale des écrivains : « L'écriture est-elle récupérable ? », octobre 1974], *Liberté*, vol. 17, n° 97-98, janvier-avril 1975, p. 12-16 et 284-286 ; Gaston Miron, « Débats » [octobre 1974], *Liberté*, vol. 17, n° 97-98, janvier-avril 1975, p. 115-116 et 218-219.

²⁵ Gérald Godin, « L'après-joual et la mise en place de Sol », *Le Jour*, 11 septembre 1975, p. 10 ; Jacques Brault, *Poèmes des quatre côtés*, Saint-Lambert, Le Noroît, 1975 ; André Major, « Langagement (1960-1975) », *Voix et images*, vol. 1, n° 1, septembre 1975, p. 120-124.

²⁶ Jacques Brault, « Sur le bout de la langue » [Rencontre québécoise internationale des écrivains : « Où en sont les littératures nationales ? », octobre 1976 ; *Liberté*, juillet-octobre 1977], dans *La poussière du chemin*, Montréal, Boréal, 1989, p. 40-45.

²⁷ André Major, « Journal d'un hypnotisé (fragments 2) », p. 44.

²⁸ *Ibid.*, p. 45.

²⁹ *Ibid.*, p. 48.

remémorer que l'« appel originel³⁰ » du langage est celui d'une communication avec l'autre, efficace et non pittoresque, réaliste et non messianique.

La position de Major, comme celle de la majorité des intellectuels qui s'opposent à la québécoïté, s'articule autour du rejet d'une conception de l'identité qui ne laisse aucune place à l'altérité et à la médiation. Dans l'institution littéraire, nul n'a davantage remis en question cette vision essentialiste que Jacques Brault, dont les interventions constituent à mon avis le point d'appui central d'une nouvelle orientation de la réflexion sur la langue, qui apparaît au cours de l'année 1973 et s'approfondit par la suite. Il est moins étonnant qu'il ne semble que Brault joue un rôle décisif dans ce virage. Dès 1964, il met par exemple de l'avant une approche de l'identité caractérisée par la déprise et par l'inclusion de l'altérité. L'ancienneté de sa réflexion sur ce thème donne à ses prises de position des années 1974-1976 une richesse et une complexité peu communes parmi les intellectuels de l'époque. L'importance de sa contribution n'étonne pas non plus dans la mesure où il a été l'un des seuls intellectuels à ne pas reprendre le schéma néo-nationaliste, même s'il défend l'unilinguisme et le projet souverainiste.

Au fil des ans, Brault a par ailleurs exprimé un certain nombre de critiques par rapport aux perspectives dominantes sur la langue. On se souvient qu'en 1965, dans « Un joual, des chevaux », il se désolidarise de l'attitude peu rigoureuse consistant à propager, sous couvert d'un emploi « révolutionnaire » du joual, une conception somme toute pédagogique de la littérature. Il reproche alors aux indépendantistes comme Claude Jasmin l'empressement dont ils font preuve et qui a des effets tangibles sur leur approche de la question linguistique. La différence entre les positions de Gaston Miron et de Jacques Brault porte également sur ce point. Non pas, cela va de soi, que l'auteur de *L'homme rapaillé* soit tombé dans les excès de *Pleure pas, Germaine*. Seulement, le poète, s'appuyant sur une conception homogénéisante et essentialiste de l'identité, passe outre un certain nombre de nuances indispensables qui préviendraient l'éventualité de dérapages théoriques. Il faut souligner qu'il y échappe cependant lui-même grâce à la finesse et à la complexité de son œuvre poétique et parce qu'il existe, dans son œuvre essayistique, une version parallèle et concurrente de l'identité, visible dans sa réflexion sur

³⁰ *Ibid.*, p. 49.

les effets tangibles de la dépossession et sur l'utopie d'une langue natale. Miron, j'ai essayé de le montrer, a précisément conçu le natal comme une part d'altérité fichée, voire affichée au sein et au-delà de la langue maternelle.

C'est au cœur de la querelle du joul, lors de la Rencontre des écrivains de 1974, que Brault émet pour la première fois des réticences substantielles sur la façon d'aborder la question linguistique au Québec. Il met d'abord en doute l'idée qu'on puisse « aller³¹ », sous quelque forme que ce soit, de la langue à la culture, la mentalité ou le peuple, mais l'essentiel de sa critique se situe ailleurs. Par les arguments qu'il convoque, on comprend que ses réserves ne portent pas sur l'existence possible d'une relation entre langue et culture, par exemple. Elles portent plutôt sur le verbe « aller » lui-même, c'est-à-dire sur la tendance générale qu'ont les intellectuels québécois depuis les années 1960 à mettre en valeur d'innombrables liens visant à démontrer que la langue se « décalque » profondément dans le territoire du sujet, qu'il s'agisse de la société, de la politique, de la nation ou de la culture.

Sur le plan théorique, « aller » ainsi de la langue aux autres sphères de la réalité permet bien sûr de souligner sa proximité avec le locuteur, mais cela peut conduire également vers des horizons inattendus. Brault situe le problème le plus sérieux dans le fait que la langue, suivant une telle approche « existentielle », tend à être considérée comme une véritable « émanation » du sujet³². On reconnaît ici le reproche que le poète fait au schéma expressif en général qui tend selon lui, dans les domaines de la littérature, de la traduction ou encore sur le plan idéologique, à assurer un passage serein de la signature à l'auteur, de l'original à la traduction et du sujet à la langue qu'il parle. L'émanation met l'expressivisme en face de son impasse la plus impitoyable, c'est-à-dire la question de la médiation. Axée sur la « projection » de soi, selon la formule de Fernand Ouellette, l'expression semble ne laisser place qu'aux profondeurs intérieures du sujet. En quête d'une authenticité qui puisse résister aux aliénations du monde, elle ne peut représenter ce qui lui est extérieur et conduit ainsi naturellement du même au même, de ce qui est imprimé en soi à son expression au dehors de soi. Un tel schéma se retrouve

³¹ Jacques Brault, « Débats » [octobre 1974], *Liberté*, vol. 17, n^{os} 97-98, janvier-avril 1975, p. 285.

³² *Ibid.*

fréquemment dans les essais québécois jusqu'aux années 1970. Mais alors qu'au début des années 1960 la nécessité impérieuse de penser la subjectivité politique ne poussait guère à s'embarrasser des nuances, dans les années 1970 l'impasse apparaît dans toute son ampleur avec l'émergence de l'idéologie de la québécoité.

À l'essentialisme du sujet des années 1960 et à sa glorification dans les années 1970, les interventions de Brault répondent en faisant valoir un nouvel équilibre de l'expressivisme qui donne la première place à ce qui constitue, dans les essais du poète, l'autre du sujet, à savoir *l'histoire*. Le poète n'est bien entendu pas seul à mettre de l'avant un tel concept. On pourrait même dire que le néo-nationalisme porte en son sein un antidote aux dérives possibles de sa conception de l'expressivisme, dans la mesure où son réalisme critique l'incite à rester au plus près des faits historiques, sobrement et sans céder au lyrisme ou à l'éloquence d'un Beaulieu, par exemple. De même, le natal chez Miron peut être considéré comme une utopie mettant en scène l'historicité fondamentale de tout rapport à la langue ; c'est ce que signifie littéralement la proposition selon laquelle « la langue qu'on parle » n'est pas « notre » langue³³. Quoique d'une façon bien différente, le courant de réflexion sur la langue incarné dans les années 1960 par Jacques Ferron, dont les héritiers principaux sont André Major et Jean Marcel, va également dans le sens d'une insistance sur l'*objet* langue et sur l'histoire concrète des aléas auxquels il est soumis, en tant qu'« instrument » (Ferron) ou comme « véhicule » (Marcel). Insister de la sorte sur la distance qui sépare le sujet de sa langue signale une volonté d'échapper à toute tentation visant à la faire émaner du sujet.

Cela dit, Brault, sans doute en raison de sa conception d'une identité mouvante, est celui qui a le plus insisté sur le concept même d'histoire. Dès les années 1960, il semble dire comme Derrida qu'il n'y a jamais identité, seulement identification³⁴, c'est-à-dire processus ou encore, pour le dire autrement, « histoire ». Son importance est manifeste aussi bien dans la valeur que Brault accorde à la parole, par laquelle l'écriture et le sujet s'ouvrent à la « situation », que dans sa passion pour les accidents du quotidien d'où proviennent les discrètes épiphanies de l'existence. Sa conception de la traduction est

³³ Gaston Miron, « Décoloniser la langue » [*Maintenant*, avril 1973], *L'homme rapaillé*, p. 217.

³⁴ Voir notamment Jacques Derrida, *Le Monolingisme de l'autre ou La prothèse d'origine*, Paris, Galilée, 1996, p. 53ss.

portée par l'une et l'autre de ces nuances. Indissociable de la situation du traducteur, celle-ci se définit comme réécriture et *poïesis*. Par le fait même, elle n'est pas un refus de l'expression, mais, poursuivant la rébellion séculaire de l'expressivisme contre toute imitation passive, elle se présente comme sa reformulation sur de bases nouvelles. Tel un « accident » à la fois contingent et nécessaire, la traduction y inscrit en effet, dès l'abord, l'empreinte de l'autre dans le cadre d'un dialogue ininterrompu fait de multiples hasards. Sur la question de la langue, Brault évite toute logique d'opposition ou de dépassement ; il n'écarte ainsi ni le « propre », ni l'identité, ni l'expression. Il entend plutôt les problématiser et les travailler par le biais d'une pensée située qui, à l'image de « Sur le bout de la langue », ne peut être envisagée sans un passage par de multiples seuils et stations qui sont la ponctuation temporelle d'une histoire personnelle aussi bien que collective.

Le concept d'histoire, chez Brault, rappelle que l'expressivisme, qui est apparu au Québec comme une stratégie spéculative visant à redonner dignité au locuteur à travers l'usage de sa langue, ne doit pas s'enliser dans une logique existentielle où celle-ci serait mesurée par sa conformité à l'image du sujet. Dès lors, la langue ne représenterait plus, en effet, un miroir qu'on consulte, mais deviendrait un objet qu'on ramène à soi, pour soi, sur soi comme un décalque, en espérant qu'il épouse nos propres contours. Ce renversement du processus de formation — la langue française, jugée étrangère, doit se former au contact du sujet — s'avère encore plus problématique au Québec qu'ailleurs. La réflexion sur la langue y est en effet structurée par une tension constitutive entre expressivisme et désignativisme de laquelle, comme on l'a vu tout au long de cette thèse, doivent naître de délicats équilibres entre l'individuel et le collectif, entre le propre et l'étranger, entre la déprise et la maîtrise, entre la liberté de parole et l'horizon de langue.

Bibliographie

1. Corpus primaire

1.1 Textes étudiés

- Alliance laurentienne [Raymond Barbeau], « Résolutions » [22 février], *Laurentie*, n° 5, avril 1959, p. 325-326.
- Aquin, Hubert, « Le basic bilingue », *Liberté*, vol. 6, n° 2, mars-avril 1964, p. 114-118.
- Aquin, Hubert, « L'affaire des deux langues. 1 », *Liberté*, vol. 10, n° 2, mars-avril 1968, p. 5-7.
- Aquin, Hubert, « Littérature et aliénation » [automne 1968], *Blocs erratiques*, Montréal, Les Quinze, 1982, p. 127-135.
- Aquin, Hubert, « Le joual-refuge » [*Maintenant*, mars 1974], *Blocs erratiques*, Montréal, Quinze, 1982, p. 137-142.
- Barbeau, Raymond, « Une race hybride : les Franglais », *Alerte*, n° 147, avril 1959, p. 108-111.
- Barbeau, Raymond, « Où va le Canada français ? L'exercice de la pleine souveraineté est essentiel à l'épanouissement du Québec », entrevue de Jean-Marc Léger, *Le Devoir*, 18 mai 1959, p. 1-2.
- Barbeau, Raymond, « La langue franglaise : un patois de trahison », *Alerte*, juin-juillet 1959, p. 164-167.
- Barbeau, Raymond, « Les Franglais et les Laurentiens », *Alerte*, août-septembre 1959, p. 201-204.
- Barbeau, Raymond, « Les Franglais et leur mentalité », *Alerte*, octobre 1959, p. 232-235.
- Barbeau, Raymond, « La constitution de la République de Laurentie », article 66, *Laurentie*, n° 107, janvier 1960, p. 391.
- Barbeau, Raymond, « Enquête sur la qualité de notre français parlé et écrit. Nos étudiants écrivent-ils en français ? », *Revue annuelle de la Société du Bon Parler français*, mai 1960, p. 13, 27, 166.
- Barbeau, Raymond, « Aliénés et aliénation » [novembre 1960], *Laurentie*, janvier 1961, p. 535-539.
- Barbeau, Raymond, « Pour un manuel de stylistique », *Alerte*, avril 1961, p. 140-143.
- Barbeau, Raymond, « Pour un manuel de vocabulaire », *Alerte*, mai 1961, p. 172-175.
- Barbeau, Raymond, « Enquête sur notre français parlé. « Le « joual » et le Franglais », *Revue annuelle de la Société du Bon Parler français*, mai 1961, p. 109, 127.
- Barbeau, Raymond, *J'ai choisi l'indépendance*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1961.
- Barbeau, Raymond, « Je m'explique », *Liberté*, n° 21, mars 1962, p. 150-158.
- Barbeau, Raymond, *Le Québec est-il une colonie ?*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1962.

- Barbeau, Raymond, « En marge de la Commission Laurendeau-Dunton. L'imposture du bilinguisme et la nécessité de l'unilinguisme », *Revue annuelle de la Société du Bon Parler français*, mai 1964, p. 13-14.
- Barbeau, Raymond, *Le Québec bientôt unilingue ?*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1965.
- Barbeau, Raymond, « La finalité culturelle de l'indépendance », *L'Action nationale*, vol. 55, n° 2, octobre 1965, p. 141-153.
- Beaulieu, Michel, « En marge de *Demain matin, Montréal m'attend*. En quoi Michel Tremblay nous a rendu notre âme », *Le Devoir*, 18 mars 1972, p. 13.
- Beaulieu, Victor-Lévy, « Pleure pas, Jasmin ! » [*L'Illettré*, octobre 1970], *Entre la sainteté et le terrorisme*, Montréal, VLB, 1984, p. 154-161.
- Beaulieu, Victor-Lévy, « Quelques problèmes urgents de la politique culturelle québécoise », *Maintenant*, n° 107, juin-juillet 1971, p. 193-195.
- Beaulieu, Victor-Lévy, « Être écrivain québécois » [*Le Devoir*, octobre 1972], *Entre la sainteté et le terrorisme*, Montréal, VLB, 1984, p. 244-253.
- Beaulieu, Victor-Lévy, « Ce bon gros Jean-Claude Germain » [*Le Nouveau Samedi*, décembre 1972], *VLB. Œuvres complètes, tome 11, Chroniques du pays malaisé (1970/1979)*, Trois-Pistoles, Éditions Trois-Pistoles, 1995, p. 119-122.
- Beaulieu, Victor-Lévy, « Le Québec, sa langue pis sa contre-culture », [juin 1973; *Études littéraires*, publication en décembre 1973], *VLB. Œuvres complètes, tome 11, Chroniques du pays malaisé (1970/1979)*, Trois-Pistoles, Éditions Trois-Pistoles, 1995, p. 123-129.
- Beaulieu, Victor-Lévy, « “La coédition, une nouvelle forme de colonisation” — Lévy Beaulieu », *La Presse*, 11 février 1974, p. B10.
- Beaulieu, Victor-Lévy, « Les libres propos de Michel Garneau » [*Le Devoir*, février 1974], *VLB. Œuvres complètes, tome 11, Chroniques du pays malaisé (1970/1979)*, Trois-Pistoles, Éditions Trois-Pistoles, 1995, p. 131-136.
- Beaulieu, Victor-Lévy, « Moman, popa, l'joul pis moué », [*Maintenant*, mars 1974], *Entre la sainteté et le terrorisme*, Montréal, VLB, 1984, p. 305-312.
- Beaulieu, Victor-Lévy, « Cette truie qui doute » [novembre 1976], *VLB. Œuvres complètes, tome 11, Chroniques du pays malaisé (1970/1979)*, Trois-Pistoles, Éditions Trois-Pistoles, 1995, p. 221-224.
- Beausoleil, Claude et Jean Royer, « Une littérature en liberté. Entretien avec Gaston Miron », *Livraisons*, n° hors série, printemps 1983, p. 4-6.
- Bélanger, Henri, *Place à l'homme. Éloge du français québécois* [*Écrits du Canada français*, juillet 1969], introd. de Jean-Paul Desbiens, Montréal, Hurtubise HMH, 1972.
- Bélanger, Henri, « Qu'est-ce que le français québécois ? », *Le Devoir*, 30 juin 1973, p. 12.
- Bélanger, Marcel, « Michel Tremblay » [entrevue, décembre 1981], *Le travail de la création*, cahier 11, Radio-Canada, 1981.

- Bonin, Nicole, « Michel Tremblay » [entrevue], *Photo-Journal*, 16-22 avril 1973, p. 6.
- Brault, Jacques, « Notes sur le langage », *Amérique française*, vol. 13, n° 4, septembre-décembre 1955, p. 25-27.
- Brault, Jacques, « Propos sur la poésie et le langage » [première rencontre des poètes canadiens de langue française, septembre 1957], *La poésie et nous*, Montréal, L'Hexagone, 1958, p. 45-64.
- Brault, Jacques, « Notes sur un faux dilemme » [1964 ; *Parti pris*, janvier 1965], *Chemin faisant*, Montréal, Éditions La Presse, 1975, p. 61-72. [d'abord publié sous le titre « Notes sur le littéraire et le politique »]
- Brault, Jacques, « Un pays à mettre au monde », *Parti pris*, vol. 2, n° 10-11, juin-juillet 1965, p. 3-25.
- Brault, Jacques, « Un joual, des chevaux » [*Le Devoir*, 31 octobre 1965], *Chemin faisant*, Montréal, Éditions La Presse, 1975, p. 73-75. [d'abord publié sous le titre « Le joual, moment historique ou aliénation linguistique ? »]
- Brault, Jacques, « Le renouveau culturel en questions » [entrevue], *Culture vivante*, n° 5, 1967, p. 56-57.
- Brault, Jacques, « L'affaire des deux langues. 4 », *Liberté*, vol. 10, n° 2, mars-avril 1968, p. 15-16.
- Brault, Jacques, « La mort de l'écrivain » [1969], *Chemin faisant*, Montréal, Éditions La Presse, 1975, p. 77-80.
- Brault, Jacques, « Drôle de métier » [1974], *La poussière du chemin*, Montréal, Boréal, 1989, p. 25-29.
- Brault, Jacques, « Le double de la signature » et « Débats » [Rencontre québécoise internationale des écrivains, « L'écriture est-elle récupérable ? » ; octobre 1974], *Liberté*, vol. 17, n° 97-98, janvier-avril 1975, p. 12-16, 40-41, 46-47, 77-78 et 284-286.
- Brault, Jacques, *Poèmes des quatre côtés*, Saint-Lambert, Le Noroît, 1975.
- Brault, Jacques, « Sur la langue des poètes » [sur Villon et Miron, 1975 ; *Liberté*, janvier-février 1978], *La poussière du chemin*, Montréal, Boréal, 1989, p. 167-186.
- Brault, Jacques, « Sur le bout de la langue » [Rencontre québécoise internationale des écrivains, « Où en sont les littératures nationales ? » ; octobre 1976, *Liberté*, juillet-octobre 1977], *La poussière du chemin*, Montréal, Boréal, 1989, p. 40-45.
- Brault, Jacques, « Sur la traduction de la poésie » [*Ellipse*, 1977], *La poussière du chemin*, Montréal, Boréal, 1989, p. 201-215. [communication faite à un congrès de traducteurs publiée d'abord sous le titre « Remarques sur la traduction de la poésie », avec d'importantes notes de bas de page, supprimées lors de la publication en recueil]
- Brault, Jacques, « Lettre à des amis inconnus » [1982], *La poussière du chemin*, Montréal, Boréal, 1989, p. 11-21.

- Brault, Jacques, « Prix David 1987 » [discours de réception, octobre 1986], *Possibles*, vol. 11, n° 3, 1987, p. 172-173. [d'abord publié sous le titre « Langue qui fait vivre et mourir »]
- Brault, Jacques et André Major, « Gaston Miron par lui-même » [commentaire, 1990], *Liberté*, vol. 39, n° 5, octobre 1997, p. 45-55.
- Brault, Jacques, « Paragraphes », *Études françaises*, vol. 35, n° 2-3, 1999, p. 131-133.
- Brunet, Michel, « Centralisme et fédéralisme » [septembre 1954], *Canadiens et Canadiens*, Montréal, Fides, 1954, p. 153-173.
- Brunet, Michel, « La pratique du patriotisme dans un pays multinational et la situation particulière des Canadiens français » [1957], *La présence anglaise et les Canadiens*, Montréal, Beauchemin, 1958, p. 211-220.
- Brunet, Michel, « Pourquoi parlons-nous le français ? », *La Presse*, 22 juin 1957, p. 57.
- Brunet, Michel, « Au-delà du nationalisme linguistique — Pas de salut de la langue sans le salut du Canada français “global” », *Le Devoir*, 22 juin 1960, p. 23.
- Brunet, Michel, « Servitudes du bilinguisme » [octobre 1960], *Cahiers de l'Académie canadienne-française*, vol. 5, 1960, p. 61-70.
- Chabot, Colette, « Michel Tremblay : “il se pourrait que je sois dépassé en 1973” » [entrevue], *Le Petit Journal*, 16 août 1970, p. 63.
- Cloutier, Cécile, « Gaston Miron : pivot de la poésie québécoise », *Revue canadienne des langues vivantes*, vol. 32, n° 1, octobre 1975, p. 6-9.
- Cloutier, Rachel, Rodrigue Gignac et Marie Laberge, « Entrevue avec Michel Tremblay », *Nord*, vol. 1, n° 1, 1971, p. 49-81.
- D'Allemagne, André, *Antagonismes linguistiques chez le bilingue*, Montréal, Université de Montréal, M.A. en linguistique, 1952.
- D'Allemagne, André, « Le mythe du bilinguisme », *Laurentie*, n° 106, septembre 1959, p. 349-356.
- D'Allemagne, André, « Américanismes » [octobre 1960], *Cahiers de l'Académie canadienne-française*, vol. 5, 1960, p. 51-57. [repris dans *Une idée qui somnolait. Écrits sur la souveraineté du Québec depuis les origines du RIN (1958-2000)*, préface de Pierre Bourgault, anthologie préparée par Michel Martin, Montréal/Marseille, Comeau et Nadeau/Agone éditeur, 2000, p. 54-61]
- D'Allemagne, André, *Le bilinguisme qui nous tue*, Montréal, Rassemblement pour l'indépendance nationale, c1962, 12 p.
- D'Allemagne, André, « Le RIN trace la voie... Où vont nos idées ? » [juin 1963], *Une idée qui somnolait. Écrits sur la souveraineté du Québec depuis les origines du RIN (1958-2000)*, préface de Pierre Bourgault, anthologie préparée par Michel Martin, Montréal/Marseille, Comeau et Nadeau/Agone éditeur, 2000, p. 104-108.
- [D'Allemagne, André], [Campagne en faveur de l'unilinguisme], *L'Indépendance*, vol. 1, n° 9, juin 1963, p. 5.

- D'Allemagne, André, *Le colonialisme au Québec*, Montréal, Éditions R-B, 1966.
- D'Allemagne, André, *Le R.I.N. de 1960 à 1963. Étude d'un groupe de pression au Québec* [1971], préf. de Marcel Rioux, Montréal, L'Étincelle, 1974.
- D'Allemagne, André, « Bilinguisme individuel et bilinguisme collectif » [1980], *Une idée qui somnolait. Écrits sur la souveraineté du Québec depuis les origines du RIN (1958-2000)*, préface de Pierre Bourgault, anthologie préparée par Michel Martin, Montréal/Marseille, Comeau et Nadeau/Agone éditeur, 2000, p. 212-217.
- D'Allemagne, André, *Le presque pays*, Outremont, Lanctôt éditeur, 1998.
- Dassylva, Martial, « Michel Tremblay et sa nouvelle cantate *cheap* » [entrevue], *La Presse*, 1^{er} mai 1971, p. D2.
- Dassylva, Martial, « Tremblay et ses *Belles-sœurs* vinrent donc... », *La Presse*, 16 juin 1973, p. D4.
- Dassylva, Martial, « Victor-Lévy Beaulieu aux prises avec le théâtre et le joul » [entrevue], *La Presse*, 26 janvier 1974, p. D4.
- Daviault, Pierre, « La langue, facteur capital du progrès intellectuel d'un peuple », *La Presse*, 23 juin 1954, p. 50.
- Daviault, Pierre, « Propos sur notre français », *La Patrie*, 13 janvier 1957, p. 28.
- Daviault, Pierre, « Langue canadienne ou langue française. Français ou canadien ? », *Revue annuelle de la Société du Bon Parler français*, juin 1957, p. 13 et 163.
- Daviault, Pierre, « Au Congrès de la Refrancisation. Anglicismes et canadianismes » [1957], *Revue annuelle de la Société du Bon Parler français*, juin 1958, p. 15-16, 19, 21, 23, 52.
- Desalle, Hugues, « Le joul et la poésie » [entretien avec Miron et Godin, juin 1967], *Écrits et parlés I. Culture*, édition préparée par André Gervais, Montréal, L'Hexagone, 1993, p. 59-65.
- Dickson, Robert, « Gaston Miron et le bilinguisme : "Le choc permanent d'une dévalorisation culturelle" » [entrevue, mars 1973], *La Revue de l'Université laurentienne*, vol. 6, n° 2, février 1974, p. 11-17.
- Doré, Fernand, « Le gars à la barbe sympathique » [entrevue avec M. Tremblay], *Maclean*, vol. 9, n° 6, juin 1969, p. 60.
- Dussault, Serge, « Michel Tremblay. *En pièces détachées* » [entrevue], *Télé-Press*, 13-20 mars 1971.
- Ferron, Jacques, « Les racistes » [*La Revue socialiste*, printemps 1959], *Escarmouches. La longue passe*, t. 1, Montréal, Leméac, 1975, p. 20-21.
- Ferron, Jacques, « Adieu au PSD » [*La Revue socialiste*, été 1960], *Escarmouches. La longue passe*, t. 1, Montréal, Leméac, 1975, p. 23-39.
- Ferron, Jacques, « Arguments », *La Revue socialiste*, n° 4, été 1960, p. 27.

- Ferron, Jacques, « Un miroir de nos misères : notre théâtre » [octobre 1960 ; *La Revue socialiste*, printemps 1961], *Escarmouches. La longue passe*, t. 2, Montréal, Leméac, 1975, p. 18-26.
- Ferron, Jacques, « L'engagement » [*Le Nouveau Journal*, 25 octobre 1961], *Les lettres aux journaux*, préface de Robert Millet, colligées et annotées par Pierre Cantin, Marie Ferron et Paul Lewis, Montréal, VLB, 1985, p. 175-177.
- Ferron, Jacques, « Tout recommence en 40 » [*Cahiers de l'AGEUM*, 1962], *Escarmouches. La longue passe*, t. 1, Montréal, Leméac, 1975, p. 51-57.
- Ferron, Jacques, « La trahison des clercs » [*Le Devoir*, 2 mai 1962], *Les lettres aux journaux*, préface de Robert Millet, colligées et annotées par Pierre Cantin, Marie Ferron et Paul Lewis, Montréal, VLB, 1985, p. 195-197.
- Ferron, Jacques, « J'aime la langue anglaise », devoirs présentés par Jacques Ferron, *Situations*, 4^e année, n^o 2, juillet 1962, p. 15-17.
- Ferron, Jacques, « La soumission des clercs » [*Liberté*, mai-juin 1963], *Historiettes*, Montréal, Éditions du Jour, 1969, p. 9-28.
- Ferron, Jacques, « Le judiciaire injudicieux », *Parti pris*, vol. 1, n^{os} 9-10-11, été 1964, p. 166-167.
- Ferron, Jacques, « Un excellent prétexte », *Parti pris*, vol. 2, n^o 10-11, juin-juillet 1965, p. 32-43.
- Ferron, Jacques, « Le langage présomptueux », *Le Devoir*, 30 octobre 1965, p. 17.
- Ferron, Jacques, « Le mythe d'Antée » [*La Barre du jour*, automne 1967], *Escarmouches. La longue passe*, t. 2, Montréal, Leméac, 1975, p. 32-36.
- Ferron, Jacques, « L'incompatibilité de l'humeur et des lois » [décembre 1971], *Escarmouches. La longue passe*, t. 1, Montréal, Leméac, 1975, 142-145.
- Ferron, Jacques « L'immortalité et le bilinguisme du Dr Penfield » [mars 1972], *Escarmouches. La longue passe*, t. 2, Montréal, Leméac, 1975, p. 170-174.
- Ferron, Jacques, « Refusée A.M.D.G. » [janvier 1972], *Escarmouches. La longue passe*, t. 2, Montréal, Leméac, 1975, p. 167-170.
- Ferron, Jacques, « La part du grimoire », *Du fond de mon arrière-cuisine*, Montréal, Éditions du Jour, 1973, p. 43-46.
- Ferron, Jacques, « Claude Gauvreau », *Du fond de mon arrière-cuisine*, Montréal, Éditions du Jour, 1973, p. 201-264.
- Ferron, Jacques, « Les salicaires », *Du fond de mon arrière-cuisine*, Montréal, Éditions du Jour, 1973, p. 265-288.
- Ferron, Jacques, « L'alias du non et du néant », *Le Devoir*, 19 avril 1980, p. 21.
- Ferron, Jacques et Pierre L'Hérault, *Par la porte d'en arrière. Entretiens* [1982], Outremont, Lanctôt éditeur, 1997.

- Filteau, Claude, « Entretien de Gaston Miron avec Claude Filteau » [1982], *L'homme rapaillé de Gaston Miron*, Montréal/Paris, Trécarré/Pédagogie moderne Bordas, 1984, p. 117-128.
- Folch, Jacques, « Hubert Aquin » [entrevue], *Liberté*, vol. 7, n° 6, novembre-décembre 1965, p. 505-507.
- Frère Untel [Jean-Paul Desbiens], *Les insolences du Frère Untel*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1960.
- Frère Untel [Jean-Paul Desbiens], « Dossier », *Les insolences du Frère Untel*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1988, p. 155-252.
- Gagnon, Anne, « Hubert Aquin et le jeu de l'écriture », *Voix et images*, vol. 1, n° 1, septembre 1975, p. 5-18.
- Garon, Jean, « L'itinéraire d'un dramaturge nationaliste, Jacques Ferron » [entrevue], *Le Soleil*, 24 février 1968, p. 23.
- Gauvin, Lise et Robert Laplante, « L'Irlande trop tôt. Une entrevue avec Victor-Lévy Beaulieu », *Possibles*, vol. 5, n° 2, 1981, p. 87-98.
- Gélinas, Marc-F., « Je pense en joual » [entrevue avec Tremblay], *Maclean*, vol. 10, n° 9, septembre 1970, p. 46.
- Germain, Jean-Claude et Michel Tremblay, « Le joual, c'est la substance même de notre drame », *Perspectives*, 17 février 1973, p. 6-9.
- Gervais, André, « L'époque des cantouques » [entrevue avec Gérald Godin, juillet 1990], *Cantouques & cie*, Montréal, L'Hexagone, 1991, p. 157-202.
- Gingras, Claude, « Mon Dieu que je les aime, ces gens-là ! » [entrevue avec M. Tremblay], *La Presse*, 16 août 1969, p. 26.
- Girouard, Laurent, « Notre littérature de colonie », *Parti pris*, vol. 1, n° 3, décembre 1963, p. 30-37.
- Girouard, Laurent, « En lisant *Le Cassé* », *Parti pris*, vol. 2, n° 4, décembre 1964, p. 62-64.
- Godbout, Jacques, « Les mots tuent » [*Liberté*, mars-avril 1964], *Le Réformiste*, Montréal, Quinze, 1975, p. 43-46.
- Godbout, Jacques, « Notre créole : le joual », [*Lettres françaises*, avril 1964], *Le Réformiste*, Montréal, Quinze, 1975, p. 47-49.
- Godin, Gérald, « Les *Insolences du Frère Untel*. Un livre inutile ? » [septembre 1960], *Écrits et parlés I. Culture*, édition préparée par André Gervais, Montréal, L'Hexagone, 1993, p. 15-18.
- Godin, Gérald, « Langage d'ici, langage d'ailleurs » [compte rendu de *Parlons français. Nous disons... nous devrions dire*, juin 1961], *Écrits et parlés I. Culture*, édition préparée par André Gervais, Montréal, L'Hexagone, 1993, p. 19-21.

- Godin, Gérald, « De l'Amérique française au bilinguisme à l'anglaise ou la désintégration d'un rêve » [entrevue avec Ferron], *Le Nouveau Journal*, 9 juin 1962, Cahier des arts, p. III.
- Godin, Gérald, « Mythologie de la vie quotidienne » [janvier 1963], *Écrits et parlés I. Culture*, édition préparée par André Gervais, Montréal, L'Hexagone, 1993, p. 22-24.
- Godin, Gérald, « Les francomanes » [mars 1963], *Écrits et parlés I. Culture*, édition préparée par André Gervais, Montréal, L'Hexagone, 1993, p. 28-30.
- Godin, Gérald, « Alberts, ou la vengeance » [nouvelle], *Parti pris*, vol. 1, n° 5, février 1964, p. 37-39.
- Godin, Gérald, « Défense de l'Iroquois » [*Cité libre*, mars 1964], *Écrits et parlés I. Politique*, édition préparée par André Gervais, Montréal, L'Hexagone, 1993, p. 13-16.
- Godin, Gérald, « Diptyque » [*Parti pris*, été 1964], *Écrits et parlés I. Politique*, édition préparée par André Gervais, Montréal, L'Hexagone, 1993, p. 19-25.
- Godin, Gérald, « Un chien blanchi » [nouvelle], *Parti pris*, vol. 2, n° 3, novembre 1964, p. 34-36.
- Godin, Gérald, « Le joual et nous » [*Parti pris*, janvier 1965], *Écrits et parlés I. Culture*, édition préparée par André Gervais, Montréal, L'Hexagone, 1993, p. 33-35.
- Godin, Gérald, « Le joual politique » [*Parti pris*, mars 1965], *Écrits et parlés I. Culture*, édition préparée par André Gervais, Montréal, L'Hexagone, 1993, p. 36-40.
- Godin, Gérald, « Le joual, une arme politique » [*Échos-Vedette*, octobre 1965], *Écrits et parlés I. Culture*, édition préparée par André Gervais, Montréal, L'Hexagone, 1993, p. 41-43.
- Godin, Gérald, « Le joual, maladie infantile de la colonie québécoise » [*Le Devoir*, novembre 1965], *Écrits et parlés I. Culture*, édition préparée par André Gervais, Montréal, L'Hexagone, 1993, p. 44-46.
- Godin, Gérald, « Le joual, langue morte ou vivante ? » [entrevue, *La scouine*, novembre 1965], *Écrits et parlés I. Culture*, édition préparée par André Gervais, Montréal, L'Hexagone, 1993, p. 47-49.
- Godin, Gérald, « La folie bilingue » [*Parti pris*, mai 1966], *Écrits et parlés I. Culture*, édition préparée par André Gervais, Montréal, L'Hexagone, 1993, p. 50-54.
- Godin, Gérald, « Le joual vert » [inédit, 1966], *Écrits et parlés I. Culture*, édition préparée par André Gervais, Montréal, L'Hexagone, 1993, p. 55-58.
- Godin, Gérald, « L'enseignement de la littérature en rapport avec l'état de langue » [*Liberté*, mai-juin 1968], *Écrits et parlés I. Culture*, édition préparée par André Gervais, Montréal, L'Hexagone, 1993, p. 66-68.
- Godin, Gérald, « Gérald Godin répond à Monique Bosco », *La Presse*, Montréal, 10 juin 1968 p. 4.
- Godin, Gérald, « Joual » [*Liberté*, janvier-février 1969], *Écrits et parlés I. Culture*, édition préparée par André Gervais, Montréal, L'Hexagone, 1993, p. 69-70.

- Godin, Gérald, « Après le joul, la libération » [*Le Devoir*, 14 novembre 1969], *Écrits et parlés I. Culture*, édition préparée par André Gervais, Montréal, L'Hexagone, 1993, p. 71-73.
- Godin, Gérald, « 90 ans de lutte. Du bon parler français au front commun » [novembre 1969], *Écrits et parlés I. Politique*, édition préparée par André Gervais, Montréal, L'Hexagone, 1993, p. 42-45.
- Godin, Gérald, « Le rôle du joul au niveau de la langue franco-québécoise. Lettre à Manon Béchette » [novembre 1970], *Écrits et parlés I. Culture*, édition préparée par André Gervais, Montréal, L'Hexagone, 1993, p. 74-75.
- Godin, Gérald, « Les colombes séparatistes » [1974], *Écrits et parlés I. Politique*, édition préparée par André Gervais, Montréal, L'Hexagone, 1993, p. 122-123.
- Godin, Gérald, « La langue, problème économique », *Maintenant*, n° 136, mai 1974, p. 29-30.
- Godin, Gérald, « L'après-joul et la mise en place de Sol », *Le Jour*, 11 septembre 1975, p. 10.
- Godin, Gérald, « La langue au Québec. Entretien avec Wilfrid Lemoyne, extraits » [novembre 1975], *Écrits et parlés I. Culture*, édition préparée par André Gervais, Montréal, L'Hexagone, 1993, p. 78-81. [repris de « Wilfrid Lemoine rencontre Victor Barbeau et Gérald Godin », Montréal, Société. Radio-Canada, 1975]
- Godin, Gérald, « Allocution d'ouverture (extrait) » [*Québec français*, mai 1978], *Écrits et parlés I. Culture*, édition préparée par André Gervais, Montréal, L'Hexagone, 1993, p. 82-83.
- Godin, Gérald, « Ottawa et le français » [*L'Action nationale*, 1983], *Écrits et parlés I. Politique*, édition préparée par André Gervais, Montréal, L'Hexagone, 1993, p. 260-261.
- Groulx, Lionel, « La crise du français au Québec » [*Le Devoir*, 24 décembre 1960], *Laurentie*, n° 111, février 1961, p. 577-584.
- Handfield, Micheline, « Fou ou génie ? Michel Tremblay travaille en "joul" pour éveiller le peuple québécois » [entrevue], *Sept-Jours*, vol. 4, n° 26, 14 mars 1970, p. 27.
- Jasmin, Claude, « Lettre ouverte à des autruches littéraires d'ici », *Le Devoir*, 26 juin 1965, p. 9-10.
- Jasmin, Claude, « Major, y aurait-y moyen de placer un mot ? », *Le Petit Journal*, 8 août 1965, p. 26.
- Jasmin, Claude, « Laura Cadieux, Michel Tremblay et le joul », *L'Actualité*, vol. 13, n° 7, juillet 1973, p. 9-10.
- Keable, Jacques, « Jacques Ferron, écrivain, docteur en médecine » [entrevue], *La Presse*, 9 juin 1962, cahier Arts et lettres, p. 1-3.
- Lalonde, Michèle, « I. État de la parlure 1972 », *Défense et illustration de la langue québécoise : suivie de Prose et poèmes*, préface de Jean-Pierre Faye, Paris, Laffont, 1979, p. 178-179.

- Lalonde, Michèle, « Foi de canayenne errante », *Liberté*, vol. 14, n° 6, novembre 1972, p. 41-49.
- Lalonde, Michèle, « La deffence et illustration de la langue quebecquoise » [avril 1973], *Défense et illustration de la langue québécoise : suivie de Prose et poèmes*, préface de Jean-Pierre Faye, Paris, Laffont, 1979, p. 9-34.
- Lalonde, Michèle, « La lutte des langues, ten years after » [*Maintenant*, mars 1974], repris sous le titre « II. État de la parlure 1974 », *Défense et illustration de la langue québécoise : suivie de Prose et poèmes*, préface de Jean-Pierre Faye, Paris, Laffont, 1979, p. 180-182.
- Lalonde, Michèle, « En toutes lettres : le français, c'est ma couleur noire », *Le Jour*, 1^{er} juin 1974, p. V3.
- Lalonde, Michèle, « III. État de la parlure 1976 », *Défense et illustration de la langue québécoise : suivie de Prose et poèmes*, préface de Jean-Pierre Faye, Paris, Laffont, 1979, p. 183.
- Landry, Louis, *Et l'assimilation, pourquoi pas ?*, Montréal, Les Presses libres, 1969.
- Landry, Louis, *Québec français ou Québec québécois ?*, Montréal, Les Presses libres, 1972.
- Langevin, André, « Concilier une langue de refus et une réalité que nous avons toujours niée », *Le Devoir*, 22 octobre 1960, p. 9 et 12.
- Langevin, André, « Une langue humiliée », *Liberté*, vol. 6, n° 2, mars-avril 1964, p. 119-123.
- Larue-Langlois, Jacques, « Il montre ce qu'il voit » [entrevue avec M. Tremblay], *Perspectives*, 20 décembre 1969, p. 8-9.
- Laurence, Jean-Marie, « L'anglicisme, problème social », *La Presse*, 22 juin 1957, p. 68.
- Laurence, Jean-Marie, « La langue et la civilisation », *Revue annuelle de la Société du Bon Parler français*, mai 1959, p. 9-10, 43, 47, 49 et 51-52.
- Laurence, Jean-Marie, « Enquête sur notre français parlé. En marge des *Insolences du Frère Untel*. La croisade linguistique », *Revue annuelle de la Société du Bon Parler français*, mai 1961, p. 67-68.
- Lefebvre, Jacques, « Hommage à Gaston Miron » [entrevue], *Le Devoir*, 9 novembre 1985, p. 23 et 26.
- Lefrançois, Alexis, « Entretien avec Jacques Brault » [juin 1975], *Liberté*, vol. 17, n° 4, juillet-août 1975, p. 66-72.
- Léger, Jean-Marc, « Le rendez-vous des illusions », *L'Action nationale*, vol. 40, n° 1, septembre-octobre 1952, p. 47-54.
- Léger, Jean-Marc, « Culture et destin national », *La Presse*, 23 juin 1954, p. 33.
- Léger, Jean-Marc, « Nous avons appris à défendre... mal, non à comprendre notre langue et notre culture », *Le Devoir*, 22 juin 1957, p. 1.

- Léger, Jean-Marc, « Échec à la langue française dans notre enseignement », *L'Action nationale*, vol. 47, septembre 1957, p. 23-33.
- Léger, Jean-Marc, « Blocs-notes. Le français, langue seconde au Québec ? », *Le Devoir*, 7 août 1958, p. 4.
- Léger, Jean-Marc, « Le salut de la langue française chez nous est lié à celui du Canada français comme tel », *L'Action nationale*, vol. 49, n° 1, septembre 1959, p. 56-63.
- Léger, Jean-Marc, « La presse de langue française et le français universel », *Vie et langage*, n° 104, 1960, p. 562-563.
- Léger, Jean-Marc, « La situation de la langue parlée au Canada », *Le Devoir*, 18 août 1960, p. 8.
- Léger, Jean-Marc, « État de la langue, miroir de la nation », *Meta*, vol. 7, n° 2, avril-juin 1962, p. 39-51. [anciennement *Journal des traducteurs*]
- Léger, Jean-Marc, « Pour l'unilinguisme », *La Presse*, 20 juin 1963, p. 4.
- Léger, Jean-Marc, « État actuel de la langue française au Québec » [octobre 1963], *Le français parlé. Documents relatifs à la neuvième session des cours de formation nationale de la Fédération des sociétés Saint-Jean Baptiste du Québec* (Sherbrooke, 4-6 octobre 1963), Saint-Hyacinthe, *Alerte*, 1964, p. 17-45.
- Léger, Jean-Marc, « L'état de la langue, reflet de la société », *La Presse*, 18 février 1988, p. B2.
- Léger, Jean-Marc, « La langue française, patrie blessée », *Vers l'indépendance. Le pays à portée de main*, Montréal, Leméac, 1993, p. 109-123.
- Léger, Jean-Marc, *Le temps dissipé. Souvenirs*, Montréal, Hurtubise HMH, 1999.
- Lemieux, Louis-Guy, « La gestation romanesque » [entrevue avec Michel Tremblay], *Le Soleil*, 21 octobre 1978, p. D2.
- Lemieux, Louis-Guy, « Miron : l'homme qui a vu l'homme qui a vu... la poésie », *Le Soleil*, 24 février 1979, p. D4.
- Lesage, Gilles, « Pourquoi la violence ? » [propos de Ferron tenus à un colloque organisé par *Maintenant*], *Le Devoir*, 28 novembre 1964, p. 5 et 12.
- Lévesque, Claude, « L'abandon à l'écriture. Entretien avec Jacques Brault » [octobre 1987], *Le proche et le lointain*, Montréal, VLB, 1994, p. 79-92.
- Lévesque, Robert, « "Quand je mourrai, peut-être que *La duchesse de Langeais* sera un personnage complet" » [entrevue avec Tremblay], *Le Devoir*, 15 septembre 1990, p. C1.
- Liégeois, Jean-Paul, « La victoire des poètes » [entrevue avec Godin], *L'Unité*, 19 au 25 novembre 1976.
- Maheuski, Pétrov, Gaëtanitch Tremblayef, Géraldinov Godinski, Lucov Racinitch, Patrick Staramovich, Raoul Dugayev, Paulov Chamberlandsk, Gastonitch Mironine, Jean Marcov Piottef, « Place aux Ruskoffs », *Le Quartier latin*, 10 novembre 1966, p. 6.

- Major, André, « Dehors, messieurs les croulants : votre société est mal faite ! », *Maclean*, vol. 3, n° 12, décembre 1963, p. 20, 60-62.
- Major, André, « Un Canada, une langue », *Parti pris*, vol. 1, n° 6, mars 1964, p. 53-54.
- Major, André, « Pour une littérature révolutionnaire », *Parti pris*, vol. 1, n° 8, mai 1964, p. 57-58.
- Major, André, « Entre cassés » [septembre 1964], préface, *Le Cassé*, Montréal, Éditions Parti pris, 1964, p. 9-11.
- Major, André, « La semaine dernière pas loin du pont » [nouvelle], *Parti pris*, vol. 2, n° 3, novembre 1964, p. 37-42.
- Major, André, « Le populisme », *Le Petit Journal*, 4 juillet 1965, p. 24.
- Major, André, « Une équivoque », *Le Petit Journal*, 8 août 1965, p. 26.
- Major, André, « Le romancier est un visionnaire », *Liberté*, vol. 7, n° 6, novembre-décembre 1965, p. 492-497.
- Major, André, « Tendances et orientations de la nouvelle littérature » [entrevue], *Culture vivante*, n° 5, 1967, p. 69.
- Major, André, « Un exorcisme par le joul » [sur Tremblay], *Le Devoir*, 21 septembre 1968, p. 14.
- Major, André, « À joul donné, il faut (quand même) regarder les dents », *Le Devoir*, 14 novembre 1969, p. 5.
- Major, André, « Tremblay » [entrevue], *Le Devoir*, 14 novembre 1969, p. 6.
- Major, André, « Après le joul, la libération » [entrevue avec Gérald Godin, *Le Devoir*, 14 novembre 1969], *Écrits et parlés I. Culture*, édition préparée par André Gervais, Montréal, L'Hexagone, 1993, p. 71-73.
- Major, André, « Un entraîneur : Henri Bélanger », *Le Devoir*, 14 novembre 1969, p. 7.
- Major, André, « Journal d'un hypnotisé (fragments 2) », *Liberté*, vol. 16, n° 2, mars-avril 1974, p. 43-49.
- Major, André, « Pour une lecture des œuvres québécoises », *Québec français*, n° 16, novembre 1974, p. 20-21.
- Major, André, « Langagement (1960-1975) », *Voix et images*, vol. 1, n° 1, septembre 1975, p. 120-124.
- Major, André, « Empêtré dans le langage », *Possibles*, vol. 11, n° 3, printemps-été 1987, p. 194.
- Major, André, « Dis-le dans tes mots, moman va comprendre », *Le Devoir*, 12 décembre 1992, p. B10.
- Major, André, « Les zéloteurs de la langue québécoise », *Le Devoir*, 5 janvier 1993, p. A14.
- Major, André, « La sourde rumeur de l'inédit », *Liberté*, vol. 36, n° 6, décembre 1994, p. 66-70.

- Major, André, *Le sourire d'Anton ou L'adieu au roman. Carnets, 1975-1992*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2001.
- Marcel, Jean, « Pleure pas, Jasmin », *L'Action nationale*, vol. 55, n° 1, septembre 1965, p. 93-97.
- Marcel, Jean, *Le joul de Troie*, Montréal, Les éditions du Jour, 1973.
- Marcel, Jean, « Les mots et les causes » [*Le Jour*, 1974], *Le joul de Troie*, Montréal, E.I.P., 1982, p. 239-274.
- Marcel, Jean, « Genèse et apocalypse d'une langue : le français de la Gaule à la Nouvelle-France » [communication en 1975 ; *Liberté*, 1978], *Le joul de Troie*, Montréal, E.I.P., 1982, p. 275-292.
- Marcel, Jean, « La méprise » [1976], *Le joul de Troie*, Montréal, E.I.P., 1982, p. 293-296.
- Marcel, Jean, « Quel français enseigner ? » [1976], *Le joul de Troie*, Montréal, E.I.P., 1982, p. 297-303.
- Marcel, Jean, « Pour une linguistique militante » [1976], *Le joul de Troie*, Montréal, E.I.P., 1982, p. 305-313.
- Marcel, Jean, « La question du Sphinx » [1977], *Le joul de Troie*, Montréal, E.I.P., 1982, p. 325-333.
- Martel, Réginald, « Ce maudit Beaulieu ! », *La Presse*, 30 janvier 1971, p. C3.
- Martel, Réginald, « Gaston Miron, prix Molson. Le grand thème, la condition humaine », *La Presse*, 9 novembre 1985, p. E1 et E3.
- Martel, Réginald, « Mini-débat sur le statut du français » [avec Gérard Godin et Yves Beauchemin], *La Presse*, 6 avril 1989, p. K2.
- Messier, Nicole, « Michel Tremblay » [entrevue], *Le Petit Journal*, 27 décembre 1970, p. 3.
- Miron, Gaston, *À bout portant. Correspondance de Gaston Miron à Claude Haeffely 1954-1965*, Montréal, Leméac, 1989.
- Miron, Gaston, « Situation de notre poésie », *La Presse*, 22 juin 1957, p. 70.
- Miron, Gaston, « Aliénation délirante » [1964 ; *Études françaises*, 1970], *L'homme rapaillé*, Montréal, Typo, 1996, p. 115-122.
- Miron, Gaston, « Un long chemin » [*Parti pris*, janvier 1965], *L'homme rapaillé*, Montréal, Typo, 1996, p. 193-204.
- Miron, Gaston, « Notes sur le poème et le non-poème » [*Parti pris*, juin-juillet 1965], *L'homme rapaillé*, Montréal, Typo, 1996, p. 123-136.
- Miron, Gaston, « L'enseignement de la littérature en rapport avec l'état de langue », *Liberté*, vol. 10, n° 3, mai-juin 1968, p. 99-102.
- Miron, Gaston, « Décoloniser la langue » [*Maintenant*, avril 1973], *L'homme rapaillé*, Montréal, Typo, 1996, p. 207-218.

- Miron, Gaston, « Le bilingue de naissance » [*Maintenant*, mars 1974], *L'homme rapaillé*, Montréal, Typo, 1996, p. 219-233.
- Miron, Gaston, « Débats » [Rencontre québécoise internationale des écrivains : « L'écriture est-elle récupérable ? », octobre 1974], *Liberté*, vol. 17, n° 97-98, janvier-avril 1975, p. 115-116, 218-219, 231-232, 286-287, 291.
- Miron, Gaston, « Troisième séance. Débats » [Rencontre québécoise internationale des écrivains : « Où en sont les littératures nationales ? », octobre 1976], *Liberté*, vol. 19, n° 4-5, juillet-octobre 1977, p. 136-141.
- Miron, Gaston, *Les signes de l'identité* [allocution prononcée à la remise du prix David, octobre 1983], Montréal, Éditions du Silence, 1983.
- Miron, Gaston, « Chus tanné », L'Union des écrivains québécois (dir.), *L'avenir du français au Québec*, Montréal, Québec/Amérique, 1987, p. 175-187.
- Miron, Gaston, *L'homme rapaillé*, texte annoté par l'auteur, préface de Pierre Nepveu, Montréal, L'Hexagone, 1994.
- Miron, Gaston, « Le mot juste » [*Possibles*, printemps-été 1987], *L'homme rapaillé*, Montréal, Typo, 1996, p. 234-243.
- Miron, Gaston et Jean Larose, « Gaston Miron par lui-même » [texte d'une entrevue radiodiffusée, 1990], *Liberté*, vol. 39, n° 5, octobre 1997, p. 11-44.
- Miron, Gaston, « Malmener la langue » [1993], dans Lise Gauvin, *L'Écrivain francophone à la croisée des langues*, Paris, Khartala, 1997, p. 49-69. [republié en partie sous le titre « Les années de formation. Entretien avec Gaston Miron », *Études françaises*, vol. 35, n° 2-3, 1999, p. 161-168].
- O'Neil, Jean, « "Le créateur et l'engagement", une savante joute oratoire au IV^e Congrès du Spectacle », *La Presse*, 6 mai 1962, p. 37.
- Ouellette, Fernand, « La lutte des langues et la dualité du langage » [*Liberté*, mars-avril 1964], *Les actes retrouvés*, Montréal, BQ, 1996, p. 153-185.
- Pelletier, Jacques, André Vanasse et Henri-Paul Jacques, « L'écriture : ultime recours, une entrevue avec André Major », *Voix et images*, vol. 10, n° 3, printemps 1985, p. 12-21.
- Pontaut, Alain, « Jacques Ferron : "Chénier a eu un tort : il n'avait pas lu Guevara" », *La Presse*, 3 février 1968, p. 24.
- R. M., « Jacques Ferron en phrases détachées » [entrevue], *La Presse*, 4 novembre 1978, p. D2.
- RIN, « Pour l'unilinguisme », *Le Devoir*, 6 janvier 1961, p. 4.
- RIN, [Publicité], *Le Devoir*, 24 juin 1961, p. 21.
- RIN, [Publicité], *Le Devoir*, 30 juin 1961, p. 14.
- RIN, « Le programme du RIN » [octobre 1962], *Une idée qui somnolait. Écrits sur la souveraineté du Québec depuis les origines du RIN (1958-2000)*, préface de Pierre

- Bourgault, anthologie préparée par Michel Martin, Montréal/Marseille, Comeau et Nadeau/Agone éditeur, 2000, p. 243-250.
- Roy, Raoul, « Entrevue avec Gaston Miron », *La revue indépendantiste*, n^{os} 8-9-10, automne 1979, p. 22-34.
- Royer, Jean, « Entretien avec Gaston Miron », *Estuaire*, n^o 30, hiver 1984, p. 74-80.
- Royer, Jean, « Miron - Paris rend hommage a cette "sorte de miracle québécois" », *Le Devoir*, 16 juin 1984, p. 21 et 31.
- Royer, Jean, « Gaston Miron : "Je suis souverain de moi-même" » [entrevue], *Le Devoir*, 9 novembre 1985, p. 23 et 26.
- Royer, Jean, « "Je suis un naïf des mots" » [sur Miron], *Le Devoir*, 10 novembre 1990, p. D10.
- Saint-Pierre, Gaston, « Trois écrivains parlent de la critique » [entrevue avec Ferron, entre autres], *Le Devoir*, 23 mai 1964, p. 9.
- Scully, Robert Guy, « Victor-Lévy Beaulieu entre le roman et l'essai », *Le Devoir*, 11 mars 1972, p. 13.
- Thériault, Jacques, « À la Rencontre des écrivains, Gaston Miron témoigne de l'identité culturelle québécoise », *Le Devoir*, 8 octobre 1974, p. 15.
- Trait, Jean-Claude, « Interview de Victor-Lévy Beaulieu », *La Presse*, 4 avril 1971, p. D2.
- Trait, Jean-Claude, « Victor-Lévy Beaulieu ou l'histoire d'un "joualeux" » [entrevue], *La Presse*, 4 novembre 1972, p. D3.
- Trait, Jean-Claude, « Tremblay : "le joual se défend tout seul" » [entrevue], *La Presse*, 16 juin 1973, p. D2.
- Trait, Jean-Claude, « Une seule devise pour André Major : vivre et écrire » [entrevue], *La Presse*, 23 février 1974, p. C2.
- Trait, Jean-Claude, « Michel Tremblay : "Qu'on me câlisse donc la paix" », *Le Jour*, 2 juillet 1976, p. 17.
- Tremblay, Michel, « L'intelligence de rire de soi-même », s.d., s.l., dans Claude Pelletier (éd.), *Michel Tremblay. Dossier de presse*, Sherbrooke, Séminaire de Sherbrooke, 1981, non paginé.
- Tremblay, Michel, « Michel Tremblay par Michel Tremblay », *Nous*, septembre 1973, p. 14.
- Tremblay, Michel, « Ce que le mot théâtre signifie », *La Presse*, 14 décembre 1974, p. D6. [discours de réception du prix Victor-Morin]
- Tremblay, Michel, « Quand on s'attaque à une langue, on redevient intelligent », *Possibles*, vol. 11, n^o 3, 1987, p. 211-213.
- Tremblay, Odile, « Batèche de Miron ! », *Le Devoir*, 19-20 novembre 1994, p. C6.
- Turi, Joseph G., *Une culture appelée québécoise*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1971.

Turi, Giuseppe, « La culture québécoise est-elle francophone ? », *Le Devoir*, 4 juin 1971, p. 5.

Turi, Giuseppe, « La seule langue possible pour les Québécois », *Le Devoir*, 20 septembre 1971, p. 4.

1.2 Textes contemporains du corpus

—, « Langage et création », *Situations*, vol. 1, n° 8, octobre 1959.

Aquin, Hubert, « La fatigue culturelle du Canada français », *Blocs erratiques*, Montréal, Quinze éditeur, 1982, p. 73-76.

Baillargeon, Pierre, *Le choix*, Montréal HMH, 1969.

Barbeau, Raymond, « Gauchisme, une forme de nationalisme ? », *Tradition et progrès*, vol. 1, n° 1, mars 1957, p. 22-36.

Barbeau, Victor, « Il ne tient qu'à vous d'être français », *La Patrie*, 24 décembre 1963, p. 4.

Basile, Jean, « Tout du côté de la plume », *Le Devoir*, 30 octobre 1965, p. 13.

Beausoleil, Roger, « Il nous faut un Québec unilingue », *La Revue socialiste*, n° 6, automne 1962, p. 27-32.

Belleau, André, « Ryan, Scully, Victor-Lévy Beaulieu, un même langage de l'immobilité » [*Liberté*, mars-avril 1974], *Y a-t-il un intellectuel dans la salle ?*, Montréal, Primeur, 1984, p. 70-74.

Berque, Jacques, « Les révoltés du Québec » [*Nouvel Observateur*, 1963], *Revue socialiste*, n° 7, hiver 1963-1964, p. 6-8.

Berque, Jacques, « Préface », *Les Québécois*, Paris/Montréal, Maspéro/Parti pris, 1967, p. 7-16.

Bibeau, Gilles, *Nos enfants parleront-ils français ?*, Montréal, Éditions Actualité, 1966.

Bosco, Monique, « Contre l'unilinguisme au Québec », *La Presse*, 5 juin 1968, p. 4.

Bouchard, Paul, « Le bilinguisme, agent de dénationalisation » [*La Nation*, 24 septembre 1936], dans Guy Bouthillier et Jean Meynaud (éd.), *Le choc des langues au Québec 1760-1960*, 1^{ère} édition, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1971, p. 577-582.

Bouthillette, Jean, « *Le Cassé*, c'était l'enfer » [entrevue avec Jacques Renaud], *Perspectives*, 11 novembre 1967, p. 38-41.

Brochu, André, « D'un faux dilemme », *Parti pris*, vol. 2, n° 8, avril 1965, p. 58-59.

Brunet, Michel, « Les crises de conscience et la prise de conscience », *L'Action nationale*, vol. 44, n° 7, mars 1955, p. 590-603.

Brunet, Michel, « Qu'est-ce que l'assimilation ? », *L'Action nationale*, vol. 45, n° 5, janvier 1956, p. 388-395.

Chamberland, Paul, « Dire ce que je suis », *Parti pris*, vol. 2, n° 5, janvier 1965, p. 33-42.

- Chaput, Marcel, *J'ai choisi de me battre. Petite histoire très personnelle du séparatisme québécois*, Montréal, Club du livre du Québec, 1965.
- Cloutier, Normand, « Le scandale du joual » [entrevue avec l'équipe de *Parti pris*], *Maclean*, février 1966, p. 10-11, 26-28 et 30.
- Duhamel, Roger, « Langue canadienne ou langue française. Le français ou le huron ? », *Revue annuelle de la Société du Bon Parler français*, juin 1957, p. 17.
- Duhamel, Roger, « Enquête sur notre français parlé. En marge des *Insolences du Frère Untel* », *Revue annuelle de la Société du Bon Parler français*, mai 1961, p. 111.
- Dumont, Fernand, *Le lieu de l'homme*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 1994 [1968].
- Favrod, Charles-Henri, « On gouverne dans sa langue », *Liberté*, vol. 5, n° 1, janvier-février 1963, p. 36-44.
- Faye, Jean-Pierre, « La parlure », préface à Michèle Lalonde, *Défense et illustration de la langue québécoise : suivie de Prose et poèmes*, Paris, Laffont, 1979, p. 5-8.
- Gagnon, Charles, « Quand le joual se donne des airs », *Révolution québécoise*, vol. 1, n° 6, février 1965, p. 18-24.
- Gauvreau, Claude et Jean-Claude Dussault, *Correspondance 1949-1950*, présentation de J.-C. Dussault et notes d'André-G. Bourassa, Montréal, l'Hexagone, 1993.
- Gauvreau, Claude, *Écrits sur l'art*, texte établi et présenté par Gilles Lapointe, Montréal, L'Hexagone, 1996.
- Groulx, Lionel, « Il ne suffit pas de parler français, il faut être français » [*Orientations*, 1931], dans Guy Bouthillier et Jean Meynaud (éd.), *Le choc des langues au Québec 1760-1960*, 1^{ère} édition, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1971, p. 510-516.
- Groulx, Lionel, *Le français au Canada*, Paris, Delagrave, 1932.
- Groulx, Lionel, *Mes mémoires (1940-1967)*, tome 4, Montréal, Fides, 1974.
- Hébert, Anne, « Quand il est question de nommer la vie tout court, nous ne pouvons que balbutier », *Le Devoir*, 22 octobre 1960, cahier littéraire, p. 9 et 12.
- Jasmin, Claude, « La bataille du joual », *Dossier Claude Jasmin*, Montréal, Claude Langevin éditeur, 1970, p. 83-106.
- Laporte, Pierre, « Livre blanc sur la culture » [1965], dans Guy Bouthillier et Jean Meynaud (éd.), *Le choc des langues au Québec 1760-1970*, 2^e édition, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1971, p. 689-693.
- Laurendeau, André, « Le séparatisme ressuscité provoquera-t-il une étude sérieuse ? » [août 1961], *Ces choses qui nous arrivent*, Montréal, Hurtubise HMH, 1970, p. 27-28.
- Laurendeau, André, *Journal tenu pendant la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme*, Outremont, VLB, 1990.
- Lefebvre, Gilles R., « L'étude de la culture : la linguistique », *Recherches sociographiques*, vol. 3, n° 1-2, 1962, p. 233-249.

- Léger, Jean-Marc, « Dimensions de la liberté », *La Revue socialiste*, n° 3, hiver 1959-1960, p. 1-6 et 61.
- Le Moyne, Jean, « Atmosphère religieuse au Canada français », *Convergences*, Montréal, HMH, 1961, p. 46-66.
- Major, André, « Jacques Ferron ou la recherche du pays », *Liberté*, vol. 5, n° 2, mars-avril 1963, p. 95-97.
- Major, André, « Jacques Ferron, le jour et la nuit », *L'Action nationale*, vol. 55, n° 1, 1965, p. 98-103.
- Major, André, « Mémoires d'un jeune canoqué-VI », *L'Action nationale*, vol. 55, n° 7, 1965, p. 869-875.
- Major, André, « L'œuvre (presque) complète de Jacques Ferron. Des contes qui nous viennent de l'histoire », *Le Devoir*, 25 janvier 1969, p. 15.
- Major, André, « Jacques Ferron à la recherche du pays incertain », *Europe*, n°s 478-479, février-mars 1969, p. 56-60.
- Marcotte, Gilles, « Lettre ouverte à Claude Jasmin, romancier », *La Presse*, 19 juin 1965, p. 6.
- Ouellette, Fernand, « Le bilinguisme », *Maintenant*, n° 134, mars 1974, p. 22.
- Préfontaine, Yves, « Parti pris », *Liberté*, vol. 4, n° 23, mai 1962 p. 291-298.
- Renaud, Jacques, « La farce de l'enquête sur le bilinguisme », *L'Indépendance*, juillet-août 1963, p. 3.
- Renaud, Jacques, « And on earth peace » [nouvelle], *Parti pris*, vol. 1, n° 7, avril 1964, p. 25-30.
- Renaud, Jacques, « Poèmes » [janvier 1964], *Parti pris*, vol. 2, n° 3, novembre 1964, p. 43-49.
- Renaud, Jacques, *Le Cassé*, Montréal, Éditions Parti pris, 1964.
- Renaud, Jacques, « Comme tout le monde ou le post-scriptum », *Parti pris*, vol. 2, n° 5, janvier 1965, p. 20-24.
- Roy, Camille, « Pour la langue française » [1906], *Propos canadiens*, Québec, Imprimerie de l'Action sociale, 1912, p. 151-155.
- Roy, Raoul, « Trahison du socialisme », *La Revue socialiste*, n° 2, automne 1959, p. 1-8.
- Roy, Raoul, « Manifeste politique. Propositions programmatiques de *La Revue socialiste* », *La Revue socialiste*, n° 1, printemps 1959, p. 13-27.
- Roy, Raoul, « Une lutte réelle de décolonisation » [entrevue avec Jacques Berque], *La Revue socialiste*, n° 7, hiver 1963-64, p. 1-6.
- Savard, Félix-Antoine, « L'écrivain canadien et la langue française » [1955], *Revue annuelle de la Société du Bon Parler français*, juin 1956, p. 53-54, 63.

Séguin, Maurice, « Les Normes », dans Pierre Tousignant et Madeleine Dionne-Tousignant (éd.), *Les Normes de Maurice Séguin. Le théoricien du néo-nationalisme*, Montréal, Guérin, 1999, p. 99-240.

Tarrab, Gilbert, « Jean-Pierre Faye, Gaston Miron et la souveraineté », *La Presse*, 2 novembre 1974, p. E3.

1.3 Autres textes

Brault, Jacques, « Les précieuses minuscules », *Ô saisons, ô châteaux*, Montréal, Boréal, 1991, p. 61-68.

Garneau, Saint-Denys, « Monologue fantaisiste sur le mot », *Œuvres en prose*, éd. critique établie par Gisèle Huot, Montréal, Fides, 1994, p. 108-113.

Belleau, André, « Pour un unilinguisme antinationnaliste » [1983], *Surprendre les voix*, Montréal, Boréal, 1986, p. 115-123.

Marcel, Jean, « Sur la notion d'identité » [1989], *Pensées, passions et proses*, Montréal, L'Hexagone, 1992, p. 134-139.

Vadeboncoeur, Pierre, « Préface » [1982], dans Jean Marcel, *Le joul de Troie*, Montréal, E.I.P., 1982.

2. Corpus secondaire

2.1 Contexte socio-historique

Bélanger, André-J., *Ruptures et constantes. Quatre idéologies du Québec en éclatement : La Relève, la JEC, Cité libre, Parti pris*, Montréal, Hurtubise HMH, 1977.

Bernard, Paul, « Alliances de classes et mésalliances conceptuelles : de la classe ethnique à la bourgeoisie de l'État québécois », dans Guy Rocher et al. (éd.), *Continuité et rupture. Les sciences sociales au Québec*, tome 2, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1984, p. 557-596.

Bouchard, Éric, *Raymond Barbeau et l'Alliance laurentienne. Les ultras de l'indépendantisme québécois*, Montréal, Université de Montréal, M.A, 1997.

Bouchard, Gérard, *Genèse des nations et cultures du nouveau monde. Essai d'histoire comparée*, Montréal, Boréal, 2000.

Bourque, Gilles et Gilles Dostaler, *Socialisme et indépendance*, Montréal, Boréal Express, 1980.

Bourque, Gilles, « L'œuvre de Maurice Séguin », dans Robert Comeau (éd.), *Maurice Séguin, historien du pays québécois*, Montréal, VLB, 1987, p. 72-80.

Brunet, Jean-Marc, *Le prophète solitaire : Raymond Barbeau et son époque*, Montréal, Ordre naturiste et social de Saint-Marc L'Évangéliste, 2000.

- Chevrier, Marc, « La conception pluraliste et subsidiaire de l'État dans le rapport Tremblay de 1956. Entre l'utopie et la clairvoyance », *Les Cahiers d'histoire du Québec au XX^e siècle*, n° 2, été 1994, p. 45-57.
- Comeau, Robert et Luc Desrochers (dir.), *Le Devoir, un journal indépendant (1910-1995)*, Montréal, PUQ, 1996.
- Deleuze, Magali, *L'une et l'autre indépendance (1954-1964). Les médias au Québec et la guerre d'Algérie*, Montréal, Points de fuite, 2001.
- Denis, Roch, *Luttes de classes et question nationale au Québec (1948-1968)*, Montréal, Presses socialistes internationales, 1979.
- Dion, Léon, *Nationalismes et politique au Québec*, Montréal, HMH, 1975.
- Dion, Léon, *Québec 1945-2000, tome 2, Les intellectuels et le temps de Duplessis*, Sainte-Foy, PUL, 1993.
- Dumont, Fernand, « L'emplacement québécois », *Le sort de la culture*, préface de Micheline Cambron, Montréal, Typo, 1995, p. 273-377.
- Dumont, Fernand, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1996.
- Dumont, Fernand, *Raisons communes*, Montréal, Boréal, 1997.
- Elbaz, Mikhaël, Andrée Fortin et Guy Laforest (dir.), *Les frontières de l'identité : modernité et postmodernisme au Québec*, Sainte-Foy/ Paris, PUL/ L'Harmattan, 1996.
- Fortin, Andrée, *Passage de la modernité. Les intellectuels québécois et leurs revues*, Québec, PUL, 1995.
- Fournier, Louis, *FLQ. Histoire d'un mouvement clandestin*, Montréal, Québec/Amérique, 1982.
- Fournier, Marcel, *L'entrée dans la modernité. Science, culture et société au Québec*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1986.
- Gagnon, Nicole, « Les sociologues de Laval et les questions de culture : quelques jalons historiques », dans Guy Rocher et al. (éd.), *Continuité et rupture. Les sciences sociales au Québec*, tome 1, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1984, p. 221-231.
- Gariépy, André, *Jean-Marc Léger. Un intellectuel nationaliste du Québec contemporain*, Sainte-Foy, Université Laval, M.A., 1996.
- Gélinas, Xavier, « La droite intellectuelle et la Révolution tranquille : le cas de la revue *Tradition et progrès* (1957-1962) », *The Canadian Historical Review*, vol. 77, n° 3, septembre 1996, p. 353-387.
- Godin, Pierre, *René Lévesque. Héros malgré lui*, Montréal, Boréal, 1994.
- Labrecque, Jean-Claude (réalisateur), *Le RIN*, Productions Virage, Québec, 2002, 78 min.
- Lahaise, Robert (dir.), *Le Devoir. Reflet du Québec au 20^e siècle*, préface de Lise Bissonnette, postface de Guy Rocher, Montréal, Hurtubise HMH, 1994.

- Lamarre, Jean, *Le devenir de la nation québécoise selon Maurice Séguin*, Guy Frégault et Michel Brunet (1944-1969), Sillery, Septentrion, 1993.
- Lamarre, Jean, « Les normes pour une sociologie du national », dans Pierre Tousignant et Madeleine Dionne-Tousignant (éd.), *Les Normes de Maurice Séguin. Le théoricien du néo-nationalisme*, Montréal, Guérin, 1999, p. 49-67.
- Lamonde, Yvan et Esther Trépanier, *L'avènement de la modernité culturelle au Québec*, Québec, Institut québécois de la recherche sur la culture, 1986.
- Lamonde, Yvan (éd.), en collaboration avec Gérard Pelletier, *Cité libre. Une anthologie*, Montréal, Stanké, 1991.
- Lamonde, Yvan, « La spécificité des intellectuels des années 1950 au Québec », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 3, n° 1, automne 1994, p. 19-24.
- Laurin-Frenette, Nicole, « La sociologie des classes sociales au Québec de Léon Gérin à nos jours », dans Guy Rocher et al. (éd.), *Continuité et rupture. Les sciences sociales au Québec*, tome 2, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1984, p. 531-555.
- Léger, Jean-Marc, « Le Devoir des années 1947 à 1962 », dans Robert Lahaise (dir.), *Le Devoir. Reflet du Québec au 20^e siècle*, préface de Lise Bissonnette, postface de Guy Rocher, Montréal, Hurtubise HMH, 1994, p. 375-388.
- Lévesque, Georges-Henri, *Souvenances*, entretiens avec Simon Jutras, Montréal, Éditions La Presse, 1983-1989, 3 vol.
- Linteau, Paul-André et al., *Histoire du Québec contemporain. Tome 2 : le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, 1989.
- Monière, Denis, *Le développement des idéologies au Québec*, Montréal, Québec Amérique, 1977.
- Nemni, Max, « Organicisme, historicisme et culturalisme dans le nationalisme québécois d'aujourd'hui », dans Michel Sarra-Bournet (dir.), avec la collaboration de Jocelyn Saint-Pierre, *Les nationalismes au Québec du XIX^e au XXI^e siècle*, Sainte-Foy, PUL, 2001, p. 183-193.
- Ouellet, Fernand, « La modernisation de l'historiographie et l'émergence de l'histoire sociale », *Recherches sociographiques*, vol. 26, n° 1-2, 1985, p. 11-83.
- Pelletier, Gérard, *Les années d'impatience (1950-1960)*, Montréal, Stanké, 1983.
- Pelletier, Réjean, « L'idéologie du R.I.N. : une idéologie d'affirmation », dans Fernand Dumont et Pierre Savard (dir.), *Idéologies au Canada français, 1940-1976. Tome 3 : les partis politiques-l'Église*, Québec, PUL, 1981, p. 213-234.
- Pelletier, Réjean, *Partis politiques et société québécoise. De Duplessis à Bourassa (1944-1970)*, Montréal, Québec/Amérique, 1989.
- Rioux, Marcel, *La question du Québec*, Montréal, Parti pris, 1977.
- Robillard, Yves (dir.), *Québec Underground (1962-1972)*, Montréal, Éditions Médiart, 1973, 3 tomes.

- Rudin, Ronald, *Histoire du Québec anglophone (1759-1980)*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1986.
- Tousignant, Pierre, « Maurice Séguin et l'historiographie québécoise revisitée par Ronald Rudin », dans Pierre Tousignant et Madeleine Dionne-Tousignant (éd.), *Les Normes de Maurice Séguin. Le théoricien du néo-nationalisme*, Montréal, Guérin, 1999, p. 245-258.
- Trépanier, Pierre, « Notes pour une histoire des droites intellectuelles canadiennes-françaises à travers leurs principaux représentants », *Les Cahiers des Dix*, n° 48, 1993, p. 119-164.
- Wallot, Jean-Pierre, « À la recherche de la nation », dans Robert Comeau (éd.), *Maurice Séguin, historien du pays québécois*, Montréal, VLB, 1987, p. 31-61.
- Warren, Jean-Philippe et Martin Meunier, « De la question sociale à la question nationale : la revue *Cité libre* (1950-1963) », *Recherches sociographiques*, mai-décembre 1998, vol. 39, n° 2-3, p. 291-316.
- Warren, Jean-Philippe et Martin Meunier, *Sortir de la Grande Noirceur. L'horizon personnaliste de la révolution tranquille*, préface d'Éric Bédard, Sillery, Septentrion, 2002.

2.2 Critique et contexte littéraires

- , « Miron le magnifique », *L'Action nationale*, vol. 87, n° 9, septembre 1997, p. 153-311.
- , « Hommage à Gaston Miron », *Liberté*, vol. 39, n° 5, octobre 1997, p. 5-101.
- , « Gaston Miron, un poète dans la cité », *Études françaises*, vol. 35, n° 2-3, 1999, p. 3-227.
- , *Dossier Gaston Miron*, Pantin (France), Castor astral, 1999.
- Aquin, Hubert, *Mélanges littéraires II*, édition critique établie par Jacinthe Martel avec la collaboration de Claude Lamy, Montréal, BQ, 1995.
- Bélanger, Yrénée *Chronologie de Gaston Miron (1926-1983)*, Montréal, CETUQ, Rapports de recherche n° 2, Université de Montréal, 1987.
- Biron, Michel, « Distances du poème : Gilles Hénault et *Refus global* », *Études françaises*, vol. 34, n° 2-3, automne-hiver 1998, p. 113-124.
- Biron, Michel, *L'absence du maître : Saint-Denys Garneau, Ferron, Ducharme*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2000.
- Bourassa, André-G., *Surréalisme et littérature québécoise. Histoire d'une révolution culturelle*, Montréal, Typo, 1986.
- Bussièrès, Simone (dir.), *Les adieux du Québec à Gaston Miron*, Montréal, Guérin, 1997.
- Cambron, Micheline, *Une société, un récit. Discours culturel au Québec (1967-1976)*, Montréal, L'Hexagone, 1989.

- Cambron, Micheline et Hans-Jürgen Lüsebrink, « Presse, littérature et espace public : de la lecture et du politique », *Études françaises*, vol. 36, n° 3, p. 127-145.
- Combe, Dominique, *Poétiques francophones*, Paris, Hachette, 1995.
- David, Gilbert et Pierre Lavoie (dir.), avec la collaboration de André Brochu, *Le Monde de Michel Tremblay : des Belles-sœurs à Marcel poursuivi par les chiens*, Montréal/Bruxelles, Cahiers de théâtre jeu/Éditions Lansman, 1993.
- Faivre-Duboz, Brigitte, *La hantise de la poésie dans l'œuvre de Jacques Ferron : Saint-Denys Garneau et Claude Gauvreau*, Halifax, Université Dalhousie, M.A., 1995.
- Faivre-Duboz, Brigitte et Patrick Poirier, *Jacques Ferron. Le palimpseste infini*, actes du colloque international de Montréal, Outremont, Lanctôt éditeur, « Cahiers Jacques-Ferron n^{os} 8-9 », 2002.
- Garand, Dominique, « Avenir d'une passation », dans Patrick Poirier et Brigitte Faivre-Duboz (dir.), *Jacques Ferron. Le palimpseste infini*, actes du colloque international de Montréal, Outremont, Lanctôt éditeur, « Cahiers Jacques-Ferron n^{os} 8-9 », 2002, p. 51-67.
- Gauvin, Lise, *L'écrivain francophone à la croisée des langues*, Paris, Khartala, 1997.
- L'Hérault, Pierre, « Le pas des générations », *Littératures*, n^{os} 9-10, 1992, p. 221-237.
- Marcel, Jean, *Jacques Ferron malgré lui*, Montréal, Éditions du Jour, 1970.
- Marchand, Jacques, *Claude Gauvreau, poète et mythocrate*, Montréal, VLB, 1979.
- Marcotte, Gilles, « À quoi sert une littérature nationale ? », *Littérature et circonstances*, Montréal, L'Hexagone, 1989, p. 85-90.
- Massoutre, Guylaine, *Itinéraires d'Hubert Aquin. Chronologie*, Montréal, BQ, 1992.
- Michaud, Ginette, « "On ne meurt pas de mourir." Réflexions sur le Sujet-Nation », *Études françaises*, vol. 23, n° 3, 1988, p. 113-132.
- Michaud, Ginette, « Jacques Ferron au regard de ses autres. Famille, nation, folie : une double version », *Voix et images*, vol. 18, n° 3, printemps 1993, p. 507-536.
- Michaud, Ginette, « "Une épingle de sûreté..." : de l'appartenance nationale chez Joyce », *Études françaises*, vol. 31, n° 3, hiver 1995-1996, p. 59-86.
- Michaud, Ginette (dir.), avec la collaboration de Patrick Poirier, *L'autre Ferron*, Montréal, Fides, 1995.
- Michaud, Ginette et Patrick Poirier (dir.), *Papiers intimes : fragments d'un roman familial : lettres, historiettes et autres textes*, Outremont, Lanctôt éditeur, « Cahiers Jacques-Ferron n^{os} 1-2 », 1997.
- Michaud, Ginette, « Le Sujet-Nation : James Joyce et Jacques Ferron », Claude Duchet et Stéphane Vachon (dir.), *La recherche littéraire. Objets et méthodes*, Montréal/Saint-Denis, XYZ/Presses universitaires de Vincennes, 1998, p. 390-404.
- Mailhot, Laurent, *Essais québécois (1837-1983)*, Hurtubise HMH, 1984.
- Major, Robert, *Parti pris. Idéologies et littérature*, LaSalle, Hurtubise HMH, 1979.

- Marcotte, Gilles, *Le temps des poètes. Description critique de la poésie actuelle au Canada français*, Montréal, HMH, 1969.
- Milot, Pierre, *Le paradigme rouge : l'avant-garde politico-littéraire des années 70*, Candiac, Éditions Balzac, 1992.
- Nepveu, Pierre, *Les mots à l'écoute : poésie et silence chez Fernand Ouellette, Gaston Miron et Paul-Marie Lapointe*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1979.
- Nepveu, Pierre, *L'écologie du réel : mort et naissance de la littérature québécoise contemporaine*, Montréal, Boréal, 1999.
- Nepveu, Pierre, *Intérieurs du Nouveau Monde*, Montréal, Boréal, 1998,
- Olscamp, Marcel, « Jacques Ferron ou le nationaliste ambivalent », *Littératures*, n^{os} 9-10, 1992, p. 195-220.
- Olscamp, Marcel, *Le fils du notaire : Jacques Ferron (1921-1949). Genèse intellectuelle d'un écrivain*, Montréal, Fides, 1997.
- Paquin, Jacques, *L'écriture de Jacques Brault : de la coexistence des contraires à la pluralité des voix*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1997.
- Pelletier, Jacques, *L'écriture mythologique : essai sur l'œuvre de Victor-Lévy Beaulieu*, Québec, Nuit blanche éditeur, 1996.
- Popovic, Pierre, *La contradiction du poème. Poésie et discours social au Québec de 1948 à 1953*, Candiac, Balzac, 1992.
- Purdy, Anthony, « Shattered Voices : The Poetics of Exile in Québec Literature », dans David Bevan (dir.), *Literature and Exile*, Atlanta, Rodopi, 1990, p. 23-36.
- Riendeau, Pascal, « L'écriture de l'essai chez Jacques Brault », *De la fiction de soi à l'oubli de soi*, Montréal, Université de Montréal, Thèse de doctorat, 2000, p. 205-254.
- Royer, Jean, *Dans la maison des littératures. Les vingt ans de la Rencontre québécoise internationale des écrivains*, Montréal, L'Hexagone, 1992.
- Sherry Simon et al., *Fictions de l'identitaire au Québec*, Montréal, XYZ éditeur, 1991.
- Wyczynski, Paul (dir.), *L'essai et la prose d'idées au Québec*, Montréal, Fides, « Archives des lettres canadiennes », tome 6, 1985.

2.3 Textes sur la langue

2.3.1. Langue et littérature

- Arguin, Maurice, *La société québécoise et sa langue jugée par cinq écrivains de « Parti pris »*, Sainte-Foy, Université Laval, Thèse DES, 1970.
- Beudet, Marie-Andrée, « Langue et définition du champ littéraire au Québec », *Présence francophone*, n^o 31, 1987, p. 57-65.

- Beudet, Marie-Andrée, *Langue et littérature au Québec (1895-1914)*, Montréal, L'Hexagone, 1991.
- Bédard, Grégoire, « Le sociogramme de la langue », *Les cantouques : une forme-sens dans la poésie de Gérard Godin*, Montréal, Université de Montréal, M.A., 1996, p. 64-73.
- Bednarski, Betty, *Autour de Ferron : littérature, traduction, altérité*, Toronto, Éditions du GREF, 1989.
- Bednarski, Betty, « De l'anglicité chez Ferron : retours et prolongements », dans Ginette Michaud (dir.), avec la collaboration de Patrick Poirier, *L'autre Ferron*, Montréal, Fides, 1995, p. 199-220.
- Belleau, Irène et Gilles Dorion (éd.) *Les œuvres de création et le français au Québec*, Québec, Conseil de la langue française, Service des communications, 1984.
- Bernier, Frédérique, *Seuils et effacements dans les essais de Jacques Brault*, Montréal, Université de Montréal, M.A., 2002.
- Brisset, Annie, « Le désir d'une langue natale. La traduction identitaire », *Sociocritique de la traduction. Théâtre et altérité au Québec (1968-1988)*, préface d'Antoine Berman, Longueuil, Le Préambule, 1990, p. 259-309.
- Dargnat, Mathilde, *Michel Tremblay. Le « joul » dans Les Belles-Sœurs*, Paris, L'Harmattan, 2002.
- Filteau, Claude, « Langage, littérature et société au Québec depuis les années 1960 », *Itinéraires. Littératures et contacts de cultures*, Centre d'études francophones, Université Paris XIII, Paris, L'Harmattan, 1982, p. 121-130.
- Fournier, Alain, *Un best-seller de la Révolution tranquille. Les insolences du Frère Untel*, Québec, Centre de recherche en littérature québécoise, Université Laval, 1988.
- Gauvin, Lise, « L'épopée du joul », *Parti pris littéraire*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1975, p. 55-74.
- Gauvin, Lise, « Problématique de la langue d'écriture au Québec, de 1960 à 1975 », *Langue française*, vol. 31, septembre 1976, p. 74-90.
- Gauvin, Lise, « L'écrivain et la langue au Québec », *Europe*, n° 731, mars 1990, p. 4-13.
- Gauvin, Lise, « L'imaginaire des langues. Entretien avec Édouard Glissant », *Études françaises*, vol. 28, n° 2-3, 1992-1993, p. 11-22.
- Gauvin, Lise (dir.), « L'écrivain et ses langues », *Littérature*, Larousse, n° 101, février 1996.
- Gauvin, Lise, *L'écrivain francophone à la croisée des langues*, Paris, Khartala, 1997.
- Gauvin, Lise, « Faits et effets de langue : le réalisme comme désir », *Les langues du roman. Du plurilinguisme comme stratégie textuelle*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1999, p. 53-71.
- Gauvin, Lise, *Langagement. L'écrivain et la langue au Québec*, Montréal, Boréal, 2000.

- Gervais, André (dir.), *Emblématiques de l'« époque du joual » : Jacques Renaud, Gérald Godin, Michel Tremblay, Yvon Deschamps*, Outremont, Lanctôt, 2000.
- Grutman, Rainier, « Les langues des lettres : du vieux vin dans de nouvelles outres ? », *Les Cahiers d'histoire du Québec au XX^e siècle*, n° 9, printemps 1998, p. 33-41.
- Harel, Simon, *Le voleur de parcours. Identité et cosmopolitisme dans la littérature québécoise contemporaine*, Longueuil, Le Préambule, 1989.
- Klinkenberg, Jean-Marie, Danielle Racette-Latin et Guy Connoly (dir.), *Langages et collectivités : le cas du Québec*, Montréal, Leméac, 1981.
- Larose, Jean, *La Petite Noireur*, Montréal, Boréal, 1987.
- Larose, Jean, *L'amour du pauvre*, Montréal, Boréal, 1991.
- Larose, Karim, « Major and Minor : Crossed Perspectives », trad. de Roxanne Lapidus, *SubStance*, vol. 31, n° 1, Santa Barbara, 2002, p. 36-47.
- Larose, Karim, « Jacques Ferron : l'absolu littéraire en mineur », dans *Littératures mineures en langue majeure*, Bruxelles/Montréal, Labor/Presses de l'Université de Montréal, 2003, p. 89-100.
- Léger, Jean-Marc, « Orfèvre de la langue, prophète du Québec » [sur Gaston Miron], *L'Action nationale*, vol. 87, n° 7, septembre 1997, p. 269-271.
- Lemire, Maurice, « Gaston Miron et la langue », dans Cécile Cloutier, Michel Lord et Ben-Z. Shek (dir.), *Miron ou la marche à l'amour*, Montréal, L'Hexagone, 2002, p. 49-59.
- L'Hérault, Pierre, « Ferron l'incertain : du même au mixte », dans Simon Harel (dir.), *L'étranger dans tous ses états. Enjeux culturels et littéraires*, Montréal, XYZ éditeur, 1992, p. 39-51.
- Major, Robert, « Le joual comme langue littéraire : *Le Cassé* de Jacques Renaud », *Canadian Literature*, n° 75, hiver 1977, p. 41-51.
- Major, Robert, « Le joual politique. Sur *Le Cassé* de Jacques Renaud », dans André Gervais (dir.), *Emblématiques de l'« époque du joual »*, Outremont, Lanctôt, 2000, p. 69-84.
- Melançon, Benoît, « Le statut de la langue populaire dans l'œuvre d'André Belleau ou La reine et la guidoune », *Études françaises*, vol. 27, n° 1, 1991, p. 121-132.
- Michaud, Ginette, « Lire à l'anglaise », dans Ginette Michaud (dir.), avec la collaboration de Patrick Poirier, *L'autre Ferron*, Montréal, Fides, 1995, p. 137-198.
- Michaud, Ginette, « Phonographies de l'accent. James Joyce et Jacques Ferron », *Poétique*, n° 116, septembre 1998, p. 463-486.
- Michaud, Ginette, « La mémoire des mots : une lecture de l'accent dans quelques textes de Jacques Ferron », *Recherches sémiotiques*, vol. 18, n° 1-2, 1998, p. 81-100.
- Michaud, Ginette, « “À voix basse et tremblante” : phonographies de l'accent, de Derrida à Joyce », dans Lise Gauvin (dir.), *Les langues du roman. Du plurilinguisme comme stratégie textuelle*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1999, p. 15-35.

- Nouss, Alexis, « Faiseur de contes : Jacques Ferron, portrait d'une écriture en mineur », dans Sherry Simon *et al.*, *Fictions de l'identitaire au Québec*, Montréal, XYZ éditeur, 1991, p. 151-185.
- Pellerin, Gilles, *Récits d'une passion. Florilège du français au Québec*, Québec, L'Instant même, 1997.
- Robert, Lucie, « La langue est la métaphore de l'histoire. Dire, au théâtre », *Les Cahiers d'histoire du Québec au XX^e siècle*, n° 9, printemps 1998, p. 42-48.
- Simon, Sherry, « Le trouble de la traduction », *Le trafic des langues : traduction et culture dans la littérature québécoise*, Montréal, Boréal, 1994, p. 57-71.
- Söderlind, Sylvia, *Margin/Alias : Language and Colonization in Canadian and Québécois Fiction*, Toronto, University of Toronto Press, 1991.
- Sotiropoulou-Papaleonidas, Irène, *Jacques Brault. Théories/pratique de la traduction*, Sherbrooke, Éditions Didon, 1981.
- Verrault, Claude, « De *La deffence et illustration de la langue françoise de Joachim du Bellay* (1549) à *La Deffence & illustration de la langue quebecquoise* de Michèle Lalonde (1973). Qu'est donc le français devenu par-delà les mers ? », *Actes des Journées de la langue française. 1549-1999, 450^{ème} anniversaire de la « Deffence et illustration de la langue françoise » de Joachim du Bellay*, 23-24 octobre 1999, Liré, Liré (France), Musée Joachim du Bellay, 1999, p. 97-105.
- Vigneault, Robert (dir.) *Langue, littérature, culture au Canada français*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1977.

2.3.2. Langue et société

- Angenot, Marc, « Langue nationale et promotion du mouvement nationaliste », Michel Amyot et Gilles Bibeau (éd.), *Le statut culturel du français au Québec* [colloque, 1982], Québec, Conseil de la langue française, 1984, p. 493-502.
- Blattberg, Charles, « L'hébreu en Israël : des leçons pour le français au Québec ? », *Argument*, vol. 5, n° 1, hiver 2003, p. 3-14.
- Bochmann, Klaus, « La "Société du Bon Parler français" dans la Révolution tranquille. Discours de l'opposition et de l'adaptation aux changements glottopolitiques », dans Ingo Kolboom, Maria Lieber et Edward Reichel (dir.), *Le Québec : sociétés et cultures. Les enjeux identitaires d'une francophonie lointaine*, Dresden, Dresden University Press, 1998, p. 205-216.
- Bouchard, Chantal, « De la "langue du grand siècle" à la "langue humiliée". Les Canadiens français et la langue populaire, 1879-1970 », *Recherches sociographiques*, vol. 29, n° 1, 1988, p. 7-21.
- Bouchard, Chantal, « Une obsession nationale : l'anglicisme », *Recherches sociographiques*, vol. 30, n° 1, 1989, p. 67-90.

- Bouchard, Chantal, « Contes et légendes du Canada français : le mythe du French Canadian patois, 1862-1970 », *Bulletin de l'ACLA*, vol. 12, n° 1, printemps 1990, p. 35-49.
- Bouchard, Chantal, *La langue et le nombril. Histoire d'une obsession québécoise*, Montréal, Fides, 1998.
- Bouthillier, Guy, « Aux origines de la planification linguistique québécoise », dans André Martin (dir.), *L'État et la planification linguistique II. Études de cas particuliers*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1981, p. 7-22.
- Bouthillier, Guy, « La bataille des langues : la contre-offensive du français », dans Jean Sarrazin (dir.), *Dossier Québec*, Montréal, Stock, 1979, p. 77-88.
- Caldwell, Gary, « L'anglophonie québécoise à la croisée des chemins » [1982], dans Noël Corbett (éd.), *Langue et identité. Le français et les francophones d'Amérique du Nord*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1990, p. 109-116.
- Cappon, Paul, *Conflit entre les Néo-Canadiens et les francophones de Montréal*, Québec, PUL, 1974.
- Combres, Alain, *La question linguistique et les partis politiques québécois (1960-1990)*, thèse de doctorat, Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne, 1996.
- Combres, Alain, « La question linguistique et les partis politiques québécois (1960-1990) », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 8, n° 1, automne 1999, p. 115-122.
- Dallaire, Édouard, *Évolution du discours institutionnel tenu sur la langue, la norme et la grammaire depuis le rapport Parent*, Montréal, Université du Québec à Montréal, M.A., 1997.
- Daoust, Paul, *Vues et aperçus sur le français au Canada*, Montréal, Observatoire du français moderne et contemporain, Département de linguistique et philologie, Université de Montréal, 1975.
- Daoust, Paul, *Les jugements sur le jocal (1959-1975) à la lumière de la linguistique et de la sociolinguistique*, Montréal, Université de Montréal, thèse de doctorat, 1983.
- Daoust, Paul, *Les perceptions du français dans les périodiques pédagogiques québécois : 1857-1985*, Montréal, Université de Montréal, thèse en sciences de l'éducation, 1991.
- Delisle, Jean, *Les alchimistes des langues. La société des traducteurs du Québec (1940-1990)*, Ottawa, PUO, 1990.
- Dorais, Louis-Jacques, « Langue et question nationale », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 3, n° 2, 1979, p. 165-180.
- Égretaud, Henry, *L'affaire Saint-Léonard*, Montréal, Société d'éducation du Québec, 1970.
- Godin, Pierre, *La poudrière linguistique*, Montréal, Boréal, 1990.
- Kirsh, Chantal, *Langue française, identité collective et pouvoir symbolique. Étude comparative du Québec et de la Belgique*, Montréal, Université de Montréal, thèse en anthropologie, 1988, tome 1.

- Kirsh, Chantal, « L'utilisation symbolique et politique du "joual" et du français québécois entre 1963 et 1977 : aperçu », dans Diane Vincent (dir.), *Des analyses du discours*, Actes du CÉLAT, n° 2, mars 1989, Québec, Université Laval, 1989, p. 29-46.
- Lajeunesse, Lyne, *La perception de la qualité de la langue au Québec de 1960 à 1992 d'après les opinions publiées dans La presse*, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, M.A, 1997.
- Larose, Jean, « La pensée de Léandre Bergeron », *La Petite Noireur*, Montréal, Boréal, 1987, p. 19-27.
- Laurendeau, Paul, « Joual populi, joual dei ! un aspect du discours épilinguistique au Québec », *Présence francophone*, n° 37, 1990, p. 81-99.
- Leclerc, Jacques, avec la collaboration de Lionel Jean, « La question linguistique au Québec », *Langue et société*, Laval, Mondia, 1992, p. 605-650.
- Létourneau, Jocelyn, « Langue et identité au Québec aujourd'hui. Enjeux, défis, possibilités », *Globe*, vol. 5, n° 2, 2002, p. 79-110.
- Linteau, Paul-André *et al.*, « La question linguistique », *Histoire du Québec contemporain*, tome II, Montréal, Boréal, 1989, p. 595-608.
- Maltais, Johanne, « Le discours usuel de l'Office de la langue française », dans Ronald Bissonnette et Micheline Ouellet (dir.), *Gros Plan sur les recherches en linguistique, terminologie et didactique*, Actes des journées de linguistique tenues à l'Université Laval les 2 et 3 mars 1989, Québec, CIRB, 1989, p. 93-100.
- Marcil, Olivier, « La question linguistique dans la pensée de Claude Ryan au Devoir (1962-1978) : la difficile conciliation de principes nationalistes et libéraux », *Mens*, vol. 2, n° 2, printemps 2002, p. 193-231.
- Martel, Angéline, « La politique linguistique canadienne et québécoise. Entre stratégie de pouvoir et identités », *Globe*, vol. 2, n° 2, 1999, p. 37-64.
- Maurais, Jacques, « Le rôle de la langue dans l'identité québécoise », *Cahiers francophones d'Europe centre-orientale*, vol. 1, Pécs (Hongrie)/Vienne, 1991, p. 15-28.
- Noël, Mathieu, *Le mouvement Québec Français de 1971 à 1996*, Montréal, Université du Québec à Montréal, M.A. en science politique, 1998.
- Plourde, Michel. *La langue française au Québec. Conférences et allocutions (1980-1985)*, CLF, Éditeur officiel du Québec, 1985.
- Plourde, Michel. *La politique linguistique du Québec (1977-1987)*, Québec, Institut québécois de recherche, 1988.
- Poirier, Claude, « De la soumission à la prise de parole. Le cheminement de la lexicographie au Québec », dans Braj B. Kachru et Henry Kahane (dir.), *Cultures, Ideologies and the Dictionary*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1995, p. 237-252.
- Ponton, Claude, « La querelle idéologique du joual », *Cahiers d'études littéraires et culturelles*, n° 4, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 1980, p. 152-163.

- Portelance, Christine, « Entre le joual de force et le joual de fierté : un joual de combat », dans André Gervais (dir.), *Emblématiques de l'« époque du joual » : Jacques Renaud, Gérald Godin, Michel Tremblay, Yvon Deschamps*, Outremont, Lanctôt, 2000, p. 11-25.
- Rocher, François, « Pluralisme et multiculturalisme. Le rôle des langues dans la quête des identités », dans Sylvie Léger (dir.), *Les droits linguistiques au Canada. Collusions ou collisions ? – Linguistic Rights in Canada. Collusions or Collisions ?*, Ottawa, Centre canadien des droits linguistiques, 1995, p. 159-193.
- Rocher, Guy, « Autour de la langue : crises et débats, espoirs et tremblements », dans Gérard Daigle (dir.), *Le Québec en jeu*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1992, p. 423-450.
- Rouillard, Jacques, « La CSN et la protection de la langue française (1921-1996) », dans Yves Bélanger et Robert Comeau, *La CSN : 75 ans d'action syndicale et sociale*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1998, p. 12-25.
- Sales, Arnaud, « Les défis linguistiques de la mondialisation », *Possibles*, vol. 26, n° 4, automne 2002, p. 76-87.
- Sarra-Bournet, Michel, « À la recherche de l'égalité : l'aménagement des langues selon Laurendeau, Trudeau et Lévesque », *Études canadiennes/Canadian Studies*, n° 45, 1998, p. 169-183.
- Sarra-Bournet, Michel, « Laurendeau, la nation et la langue : une comparaison avec Trudeau et Lévesque », *Les Cahiers d'histoire du Québec au XX^e siècle*, n° 10, automne 1998-hiver 1999, p. 88-99.
- Taddeo, Donat et Raymond C. Taras, *Le débat linguistique au Québec. La communauté italienne et la langue d'enseignement*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1987.
- Tournon, Jean, « Langue et politique linguistique aux États généraux du Canada français (1967) », *Études canadiennes/ Canadian Studies*, n° 45, 1998, p. 185-193.
- Turcotte, Denis, *La culture politique du Mouvement Québec français*, Québec, Centre international de recherche sur le bilinguisme, 1976.

2.3.3. Langue et histoire

- Beaudet, Marie-Andrée, « Quelle langue pour quelle histoire ? », *Les Cahiers d'histoire du Québec au XX^e siècle*, n° 5, printemps 1996, p. 37-43.
- Bookless, Catherine D., *Statut de la langue française au Canada 1840-1867*, Montréal, Université McGill, M.A., 1983.
- Bouchard, Chantal, « L'Office de la langue française : une naissance tant attendue », *Terminogramme*, hors série, n° 101-102, 2001, p. 11-16.
- Cholette, Gaston, *L'Office de la langue française de 1961 à 1974. Regard et témoignage*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993.

- Corbeil, Jean-Claude, « Essai sur l'origine historique de la situation linguistique du Québec » [1974], dans Albert Valdman (dir.), *Le français hors de France*, Paris, Champion, 1979, p. 21-31.
- Cormier, Monique C. et Noëlle Guilloton (dir.), « Interventions sociolinguistiques et pratiques langagières : l'Office de la langue française de 1961 à 2001 », *Terminogramme*, hors série, n° 101-102, 2001.
- Désy, Caroline, « La langue au Québec : un dialogue avec l'histoire et le sacré », *Discours social/ Social Discourse*, vol. 5, n° 3-4, été-automne 1993, p. 159-166.
- Lapierre, André, « Le Manuel de l'abbé Thomas Maguire et la langue québécoise au XIX^e siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 35, n° 3, décembre 1981, p. 337-354.
- Lapointe, Gérard, *Le Conseil de la langue française, 1978-98*, Québec, Gouvernement du Québec, 1998.
- Mercier, Louis, *La Société du parler français au Canada et la mise en valeur du patrimoine linguistique québécois (1902-1962). Histoire de son enquête et genèse de son glossaire*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2002.
- Noël, Danièle, *Les questions de langue au Québec (1759-1850)*, Québec, Conseil de la langue française, 1990.
- Plourde, Michel (dir.), *Le français au Québec. 400 ans d'histoire et de vie*, avec la collaboration de Hélène Duval et de Pierre Georgeault, Québec, Conseil de la langue française, 2000.

2.4. Linguistique

- , *La qualité de la langue après la loi 101* [colloque, 1979], Québec, Conseil de la langue française, 1980.
- Asselin, Claire *et al.*, « Appartenance sociale, variation linguistique et jugements de valeur » [1976], dans Noël Corbett (éd.), *Langue et identité. Le français et les francophones d'Amérique du Nord*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1990, p. 35-38.
- Beauchemin, Normand, « Joul et français au Québec », dans Albert Valdman et Émile Snyder (dir.), *Identité culturelle et francophonie dans les Amériques* [colloque, 1974], Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1976, p. 6-15.
- Benoît, Jacques, « Joul ou français québécois » [1972], dans Noël Corbett (éd.), *Langue et identité. Le français et les francophones d'Amérique du Nord*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1990, p. 19-28.
- Bibeau, Gilles et Michel Amyot (éd.), *Le statut culturel du français au Québec* [colloque, 1982], Québec, Conseil de la langue française, 1984.
- Bibeau, Gilles, « Le français québécois : évolution et état présent » [1988], dans Noël Corbett (éd.), *Langue et identité. Le français et les francophones d'Amérique du Nord*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1990, p. 11-18.

- Chambard, Lucette, « Quel français enseigner ? » [1976], dans Noël Corbett (éd.), *Langue et identité. Le français et les francophones d'Amérique du Nord*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1990, p. 39-46.
- Chantefort, Pierre, « Diglossie au Québec : limites et tendances actuelles » [1970], dans Henrietta Cedergren *et al.*, *La sociolinguistique au Québec*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1976, p. 23-53.
- Chantefort, Pierre, « Pour une définition de la qualité de la langue », dans *La qualité de la langue après la loi 101* [colloque, 1979], Québec, Conseil de la langue française, 1980, p. 28-45.
- Corbeil, Jean-Claude, « Note sur les rapports entre le français et le franco-québécois », dans Albert Valdman et Émile Snyder (dir.), *Identité culturelle et francophonie dans les Amériques* [1974, colloque], Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1976, p. 16-20.
- Corbeil, Jean-Claude, « Les choix linguistiques », *La qualité de la langue après la loi 101* [colloque, 1979], Québec, Conseil de la langue française, 1980, p. 46-53.
- Corbeil, Jean-Claude, *L'aménagement linguistique du Québec*, Montréal, Guérin, 1980.
- Corbeil, Jean-Claude, « Principes sociolinguistiques de la Charte de la langue française » [1977], *Langue et usages des langues*, Québec, Conseil de la langue française, 1986, p. 1-12.
- Corbeil, Jean-Claude, « Théorie et pratique de la planification linguistique » [1978], *Langue et usages des langues*, Québec, Conseil de la langue française, 1986, p. 13-28.
- Corbeil, Jean-Claude, « Aspects sociolinguistiques de la langue française au Québec » [1980], *Langue et usages des langues*, Québec, Conseil de la langue française, 1986, p. 29-36.
- Corbeil, Jean-Claude, *Langue et usages des langues*, Québec, Conseil de la langue française, 1986.
- Corbett, Noël (éd.), *Langue et identité. Le français et les francophones d'Amérique du Nord*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1990.
- Darbelnet, Jean, « Le maintien du français face à l'anglais au Québec », dans Albert Valdman (dir.), *Le français hors de France*, Paris, Champion, 1979, p. 61-73.
- Deshaies, Denise, « Une norme, des normes ou pourquoi pas autre chose », dans Michel Amyot et Gilles Bibeau (éd.), *Le statut culturel du français au Québec* [colloque, 1982], Québec, Conseil de la langue française, 1984, p. 281-290.
- Deshaies, Denise et Conrad Ouellon (dir.), *Les linguistes et les questions de langue au Québec, points de vue*, Québec, Centre international de recherche en aménagement linguistique, 1998.
- Dansereau, Jean, « La politique linguistique québécoise. Vérités et mensonges », *Globe*, vol. 2, n° 2, 1999, p. 65-82.

- Farina, Annick, *Dictionnaires de langue française du Canada. Lexicographie et société au Québec*, Paris, Honoré Champion, 2001.
- Gagné, Gilles, « Quelques aspects “socio-linguistiques” du français au Canada et au Québec », dans Albert Valdman (dir.), *Le français hors de France*, Paris, Champion, 1979, p. 33-59.
- Gémar, Jean-Claude, *Les trois états de la politique linguistique du Québec, d'une société traduite à une société d'expression*, Québec, Conseil de la langue française, Service des communications, 1983.
- Joly, Raymond, « Synthèse et commentaires », dans *La qualité de la langue après la loi 101* [colloque, 1979], Québec, Conseil de la langue française, 1980, p. 215-244.
- Jones, Bridget, Arnauld Miguet et Patrick Corcoran, *Francophonie : mythes, masques et réalités. Enjeux politiques et culturels*, Château-Gontier, Publisud, 1996.
- Kemp, William, « Attitudes et politiques linguistiques : les bénéfices sociaux d'une évaluation plus favorable du français québécois », Michel Amyot et Gilles Bibeau (éd.), *Le statut culturel du français au Québec* [colloque, 1982], Québec, Conseil de la langue française, 1984, p. 51-64.
- Laflamme, Claude, « Position de la langue française au Québec dans un rapport de classes et dans le contexte nord-américain », Jean-Marie Klinkenberg, Danielle Racette-Latin et Guy Connoly (dir.), *Langages et collectivités : le cas du Québec*, Montréal, Leméac, 1981, p. 43-55.
- Laurendeau, Paul, « La langue québécoise : un vernaculaire du français » [1985], dans Noël Corbett (éd.), *Langue et identité. Le français et les francophones d'Amérique du Nord*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1990, p. 219-228.
- Laurendeau, Paul, « Socio-historicité des français non conventionnels : le cas du joyal (1960-1975) », *Grammaire des fautes et français non conventionnel*, Paris GEHLF, Presses de l'École Normale Supérieure, 1992, p. 279-296.
- Lefebvre, Claire, « Une ou plusieurs normes », Michel Amyot et Gilles Bibeau (éd.), *Le statut culturel du français au Québec* [colloque, 1982], Québec, Conseil de la langue française, 1984, p. 291-298.
- Lefebvre, Gilles-R., « Le problème de la norme linguistique au Québec, à la lumière des idéologies socioculturelles », Michel Amyot et Gilles Bibeau (éd.), *Le statut culturel du français au Québec* [colloque, 1982], Québec, Conseil de la langue française, 1984, p. 275-280.
- Mackey, William F., « La politique linguistique dans l'évolution d'un État-nation », dans Pierre Martel et Jacques Maurais (dir.), *Langues et sociétés en contact. Mélanges offerts à Jean-Claude Corbeil*, Tübingen, Niemeyer, 1994, p. 61-70.
- Marcel, Jean, « Quel français enseigner ? » [1976], *Le joyal de Troie*, Montréal, E.I.P., 1982, p. 297-303.
- Martel, Pierre et Hélène Cajolet-Laganière, *La qualité de la langue au Québec*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1995.

- Martel, Pierre et Hélène Cajolet-Laganière, *Le français québécois. Usages, standard et aménagement*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1996.
- Martel, Pierre et Jacques Maurais (dir.), *Langues et sociétés en contact. Mélanges offerts à Jean-Claude Corbeil*, Tübingen, Niemeyer, 1994.
- Maurais, Jacques et Édith Bédard (dir.), *La norme linguistique*, Québec, Conseil de la langue française/ Le Robert, 1983.
- Maurais, Jacques (dir.), *La crise des langues*, Québec/Paris, Conseil de la langue française/Le Robert, 1985.
- Maurais, Jacques et Édith Bédard, « Réflexions sur la normalisation linguistique au Québec », dans Jacques Maurais et Édith Bédard (dir.), *La norme linguistique*, Québec, Conseil de la langue française/ Le Robert, 1983, p. 435-459.
- Noël, Danielle, « “I’ parle bien, I’ parle mal, I’ parle ordinaire”, ça veut dire quoi ? », dans Michel Amyot et Gilles Bibeau (éd.), *Le statut culturel du français au Québec* [colloque, 1982], Québec, Conseil de la langue française, 1984, p. 67-78.
- Paillé, Michel, « Les lois linguistiques dans leur contexte démographique », dans Réginald Hamel (dir.), *Panorama de la littérature québécoise contemporaine*, Montréal, Guérin, 1997, p. 629-647.
- Poirier, Claude, « Un dictionnaire général du français québécois : produit original ou produit adapté ? » [1984, 1986], dans Noël Corbett (éd.), *Langue et identité. Le français et les francophones d'Amérique du Nord*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1990, p. 339-352.
- Poirier, Claude (dir.), avec la collaboration d'Aurélien Boivin, Cécyle Trépanier et Claude Verreault, *Langue, espace, société. Les variétés du français en Amérique du Nord*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1994.
- Poirier, Claude, « Le français de référence et la lexicographie différentielle au Québec », dans M. Francard, G. Geron et R. Wilmet (dir.), *Le français de référence. Constructions et appropriations d'un concept*, vol. 1, *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain*, vol. 26, n° 1-4, 2000, p. 139-155.
- Rocher, Guy, « Le statut culturel du français au Québec : état de la question », dans Michel Amyot et Gilles Bibeau (éd.), *Le statut culturel du français au Québec* [colloque, 1982], Québec, Conseil de la langue française, 1984, p. 15-28.
- Saint-Jacques, Bernard, « Le français québécois : langue de communication et symbole d'identité » [1976], dans Noël Corbett (éd.), *Langue et identité. Le français et les francophones d'Amérique du Nord*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1990, p. 229-244.
- Sanders, Carol, « Vers une norme au Canada français », dans Bridget Jones, Arnauld Miguët et Patrick Corcoran, *Francophonie : mythes, masques et réalités. Enjeux politiques et culturels*, Château-Gontier, Publisud, 1996, p. 113-126.
- Santerre, Laurent, « Essai de définition du joul : aspect du français parlé au Québec » [1981], dans Noël Corbett (éd.), *Langue et identité. Le français et les francophones d'Amérique du Nord*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1990, p. 263-270.

- Santerre, Laurent, « Le français québécois : langue ou dialecte ? » [1981], dans Noël Corbett (éd.), *Langue et identité. Le français et les francophones d'Amérique du Nord*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1990, p. 29-34.
- Smith, Donald, « Pour l'établissement d'une norme québécoise dans l'enseignement du français » [1974], dans Noël Corbett (éd.), *Langue et identité. Le français et les francophones d'Amérique du Nord*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1990, p. 47-52.
- Valdman, Albert et Émile Snyder (dir.), *Identité culturelle et francophonie dans les Amériques* [colloque, 1974], Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1976.
- Valdman, Albert, « Restructuration, fonds dialectal commun et étiolement linguistique dans les parlers vernaculaires français d'Amérique du Nord », Claude Poirier (dir.), avec la collaboration d'Aurélien Boivin, Cécyle Trépanier et Claude Verreault, *Langue, espace, société. Les variétés du français en Amérique du Nord*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1994, p. 3-23.
- Verrault, Claude, « Français international, français québécois ou joual : quelle langue parlent donc les Québécois ? » dans Andrée Fortin (dir.), *Produire la culture, produire l'identité ?*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 2000 p. 119-131.

2.5. Autres ouvrages cités

- Anderson, Benedict, *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, traduction de Pierre-Emmanuel Dauzat, Paris, La Découverte, 2002.
- Baggioni, Daniel, *Langues et nations en Europe*, Paris, Payot, 1997.
- Barthes, Roland, *Le degré zéro de l'écriture*, Paris, Gonthier, 1964.
- Belleau, André, *Surprendre les voix*, Montréal, Boréal, 1986.
- Benjamin, Walter, *Paris, capitale du XIX^e siècle. Le livre des passages*, traduction de Jean Lacoste, Paris, Les Éditions du Cerf, 1989.
- Berman, Antoine, « Hölderlin : le national et l'étranger », *L'épreuve de l'étranger*, Paris, Gallimard, 1984, p. 250-278.
- Berman, Antoine, « Préface » dans Annie Brisset, *Sociocritique de la traduction. Théâtre et altérité au Québec (1968-1988)*, Longueuil, Le Préambule, 1990, p. 9-19.
- Berque, Jacques, *Dépossession du monde*, Paris, Seuil, 1964.
- Calvet, Louis-Jean, *Linguistique et colonialisme*, Paris, Payot, 2002 [1974].
- Casanova, Pascale, « Nouvelles Considérations sur les littératures mineures », *Littératures classiques*, vol. 31, 1997, p. 233-247.
- Cellard, Jacques, « Les chroniques de langage », dans Jacques Maurais et Édith Bédard (dir.), *La norme linguistique*, Québec, CLF/ Le Robert, 1983, p. 651-666.
- Césaire, Aimé, *Discours sur le colonialisme*, Paris, Présence africaine, 1955.
- Césaire, Aimé, *Cahier d'un retour au pays natal*, Paris/Montréal, Présence africaine/Guérin, 1990.

- Darnell, Regna, « Benjamin Lee Whorf et les fondements boasiens de l'ethnolinguistique contemporaine », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 23, n° 3, 1999, p. 53-68.
- Dastur, Françoise, *Hölderlin. Tragédie et modernité*, Paris, Encre marine, 1992.
- Deleuze, Gilles et Félix Guattari, *Kafka. Pour une littérature mineure*, Paris, Minuit, 1975.
- Deleuze, Gilles et Félix Guattari, *Mille Plateaux*, Paris, Minuit, 1980.
- Derrida, Jacques, *Le Monolinguisme de l'autre ou La prothèse d'origine*, Paris, Galilée, 1996.
- Elbaz, Mikhaël et Denise Helly, « Modernité et postmodernité des identités nationales », *Anthropologie et sociétés*, vol. 19, n° 3, 1995, p. 15-35.
- Étiemble, René, *Parlez-vous français ?*, Paris, Gallimard, 1964.
- Gobard, Henri, *L'aliénation linguistique. Analyse tétraglossique*, préface de Gilles Deleuze, Paris, Flammarion, 1976.
- Grutman, Rainier, « L'écrivain flamand et ses langues. Note sur la diglossie des périphéries », *Revue de l'institut de sociologie*, vol. 62, 1990-91, p. 115-128.
- Grutman, Rainier, « La langue paternelle en littérature : réflexions sur un fétiche », *Discours social/ Social Discourse*, vol. 5, n° 3-4, 1993, p. 43-54.
- Hagège, Claude, *Halte à la mort des langues*, Paris, Odile Jacob, 2000.
- Harel, Simon, « Le fétiche de la langue morte », *Discours social/ Social Discourse*, vol. 5, n° 3-4, 1993, p. 99-115.
- Helly, Denise, « Les transformations de l'idée de nation », dans Yvan Lamonde et Gérard Bouchard (dir.), *La nation dans tous ses états. Le Québec en comparaison*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 311-335.
- Herder, Johann Gottfried, *Traité sur l'origine de la langue*, introduction, traduction et notes de Pierre Pénisson, Paris, Aubier-Montaigne, 1977.
- Hobsbawm, Éric, *Nations et nationalisme depuis 1780*, traduction de Dominique Peters, Paris, Gallimard, 2001.
- Hölderlin, Friedrich, *Œuvres*, volume publié sous la direction de Philippe Jaccottet, Paris, Gallimard, 1967.
- Hroch, Miroslav, « De l'ethnicité à la nation : un chemin oublié vers la modernité », *Anthropologie et sociétés*, vol. 19, n° 3, 1995, p. 71-86.
- Jacques, Daniel, *Nationalité et modernité*, Montréal, Boréal, 1998.
- Klinkenberg, Jean-Marie, « Le français : une langue en crise ? », *Études françaises*, vol. 29, n° 1, printemps 1993, p. 171-190.
- Lacoue-Labarthe, Philippe, *L'imitation des modernes*, Paris, Galilée, 1985.
- Memmi, Albert, *Portrait du colonisé*, suivi de *Les Canadiens français sont-ils des colonisés ?*, préface de Jean-Paul Sartre, Montréal, Éditions l'Étincelle, 1972.

- Meschonnic, Henri, *De la langue française. Essai sur une clarté obscure*, Paris, Hachette, 2001.
- Paquin, Stéphane, « Les théories explicatives de l'apparition des nations et du nationalisme », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 8, n° 1, automne 1999, p. 102-122.
- Rancière, Jacques, *Aux bords du politique*, Paris, La fabrique, 1998.
- Rancière, Jacques, *Le partage du sensible*, Paris, La fabrique, 2000.
- Robin, Régine, « La fêlure de la parole », *Le deuil de l'Origine. Une langue en trop, la langue en moins*, Paris, Presses Universitaires de Vincennes, 1993, p. 7-50.
- Robin, Régine, « Langue-délire et langue-délict », *Discours social/ Social Discourse*, vol. 5, n° 3-4, 1993, p. 3-30.
- Schneider, Peter, *Le sauteur de mur*, Paris, Grasset, 1982.
- Scott, Stan J., « La mythologie romantique du langage », *Diogène*, n° 86, avril-juin 1974, p. 117-138.
- Taylor, Charles, « Le langage et la nature humaine », *La liberté des modernes*, traduction de Philippe de Lara, Paris, PUF, 1997, p. 21-66.
- Taylor, Charles, *Hegel et la société moderne*, trad. par Pierre R. Desrosiers, Sainte-Foy/Paris, PUL/Cerf, 1998.
- Taylor, Charles, « La voix de la nature » et « Des langages plus subtils », *Les sources du moi. La formation de l'identité moderne*, traduction de Charlotte Melançon, Montréal, Boréal, 1998, p. 387-650.
- Touraine, Alain, *Critique de la modernité*, Paris, Fayard, 1992.

2.6. Outils de référence

- Beaulieu, André, *La presse québécoise des origines à nos jours*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1973, 5 volumes.
- Bouthillier, Guy et Jean Meynaud (éd.), *Le choc des langues au Québec 1760-1960*, 1^{ère} édition, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1971.
- Bouthillier, Guy et Jean Meynaud (éd.), *Le choc des langues au Québec 1760-1970*, 2^e édition, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1972.
- Brouillette, Marc-André, « Gaston Miron : repères bibliographiques », *Études françaises*, vol. 35, n° 2-3, 1999, p. 209-227.
- Cantin, Pierre, *Jacques Ferron polygraphe : essai de bibliographie suivi d'une chronologie*, préface de René Dionne, Montréal, Bellarmin, 1984.
- Clas, André (dir.), *Matériaux pour l'étude du français au Canada. Bibliographie des chroniques de langage publiées dans la presse au Canada*, vol. I : 1950-1970 ; vol. II : 1876-1950, Montréal, Université de Montréal, Département de linguistique et philologie, 1975-1976.

- Dulong, Gaston, *Bibliographie linguistique du Canada français*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1966.
- Gagnon, Claude-Marie, *Bibliographie critique du joual, 1970-1975*, Québec, Institut supérieur des sciences humaines, Université Laval, 1976.
- Gauvin, Lise, *Langues et littératures. Dossier bibliographique*, Montréal, Université de Montréal, Centre d'études québécoises, 1997.
- Lavoie, Pierre, « Bibliographie commentée » [sur Michel Tremblay], *Voix et images*, vol. 7, n° 2, hiver 1982, p. 225-306.
- Manon Dumais et Jacinthe Martel, *Répertoire Hubert Aquin. Bibliographie analytique 1947-1997*, Montréal, prépublications du Département d'études littéraires, UQAM, 1998.
- Pelletier, Claude (éd.), *Jacques Ferron, dossier de presse, 1950-1981*, Sherbrooke, Bibliothèque du Séminaire de Sherbrooke, 1981, non paginé.
- Pelletier, Claude (éd.), *Gaston Miron : dossier de presse, 1953-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du Séminaire de Sherbrooke, 1986, non paginé.
- Pelletier, Claude (éd.), *Michel Tremblay. Dossier de presse, 1966-1987*, Sherbrooke, Séminaire de Sherbrooke, 1988, non paginé.
- Pelletier, Claude (éd.), *Victor-Lévy Beaulieu. Dossier de presse, 1968-1988*, Sherbrooke, Séminaire de Sherbrooke, 1989, non paginé.
- Pelletier, Rosaire et al., *Le français au Québec*, rédaction des annotations qui accompagnent la description bibliographique des livres, Montréal, Centrale des bibliothèques, 1988.